

NORMAND PERRON
SERGE GAUTHIER

HISTOIRE

de Charlevoix



1979 Institut québécois de recherche sur la culture
iqrc

Des parties de ce document ont
été caviardées pour des motifs
reliés au droit d'auteur

HISTOIRE
de Charlevoix

Dans la même collection

Histoire de la Gaspésie, 1981, 1999 (2^e édition)

Histoire du Saguenay–Lac-Saint-Jean, 1989

Histoire des Laurentides, 1989

Histoire de la Côte-du-Sud, 1993

Histoire du Bas-Saint-Laurent, 1993

Histoire de l'Outaouais, 1994

Histoire de l'Abitibi–Témiscamingue, 1995

Histoire de Lévis–Lotbinière, 1996

Histoire de la Côte-Nord, 1996

Histoire des Cantons de l'Est, 1998

Histoire du Piémont-des-Appalaches, 1999

Histoire du Haut-Saint-Laurent, 2000

NORMAND PERRON

SERGE GAUTHIER

HISTOIRE de Charlevoix

COLLECTION



Institut québécois de recherche sur la culture

Les Presses de l'Université Laval reçoivent chaque année de la Société de développement des entreprises culturelles du Québec une aide financière pour l'ensemble de leur programme de publication.

Nous remercions le Conseil des Arts du Canada de l'aide accordée à notre programme de publication.

Nous reconnaissons l'aide financière du gouvernement du Canada par l'entremise de son Programme d'aide au développement de l'industrie de l'édition pour nos activités d'édition.

Retour aux sources

Ce tableau, *Retour aux sources*, créé spécialement pour l'*Histoire de Charlevoix*, illustre le style singulier du peintre établi aux Éboulements. Le Sauteur annonce ses couleurs, pour reprendre les mots de Guy Boulizon au sujet d'un autre tableau : un rythme incomparable ; des coloris raffinés, qui sont sa marque de fabrique ; des personnages stylisés qui habitent ces grands espaces ; des arbres dont on dirait qu'ils sont des humains, des vivants dont on pourrait penser qu'ils sont des troncs d'arbre...

Claude Le Sauteur, A.R.C. (1926-)

Retour aux sources, 1996

Huile sur toile, 40 × 50 cm

Collection privée

Photo : François Rivard

Mise en pages : Mariette Montambault

Couverture : Chantal Santerre

© LES PRESSES DE L'UNIVERSITÉ LAVAL, 2000

Tous droits réservés. Imprimé au Canada

Dépôt légal 4^e trimestre 2000

ISBN 2-89224-304-1

Les Éditions de l'IQRC

Pavillon Maurice-Pollack, 3^e étage, bureau 3103

Cité universitaire

Sainte-Foy (Québec) G1K 7P4

Tél. (418) 656-2803 – Téléc. (418) 656-3305

presses@pul.ulaval.ca

<http://www.ulaval.ca/pul>

Distribution de livres UNIVERS

845, rue Marie-Victorin

Saint-Nicolas (Québec)

Canada G7A 3S8

Tél. (418) 831-7474 ou 1 800 859-7474

Téléc. (418) 831-4021

Avant-propos

L'intention de produire une synthèse historique sur la région de Charlevoix dans le cadre du chantier des Histoires régionales de l'Institut québécois de recherche sur la culture (IQRC) avait été évoquée pour la première fois en 1982 par la Société d'histoire de Charlevoix. C'est finalement en 1995 que l'Institut national de la recherche scientifique, centre Culture et Société (ex-IQRC), a pu entreprendre ce projet. Certaines facettes de l'histoire de cette région avaient déjà fait l'objet d'études, mais plusieurs aspects restaient méconnus. L'idée de réaliser une synthèse qui mettrait l'accent sur le vécu de la population souriait aux Charlevoisiens auxquels fut présenté le projet.

Un comité directeur co-présidé par Jacinthe B. Simard et Mathias Dufour a soutenu avec ardeur l'équipe de recherche et de rédaction. Nous adressons toute notre reconnaissance à ces deux personnes ainsi qu'aux autres membres du comité : Dave Kidd, Paul-Henri Jean, Georges Lamy, conseiller au développement à l'INRS-Culture et Société, Ernest Murray, Gabrielle Poulin et Julien Tremblay. Étaient aussi membres de ce comité les deux auteurs de la synthèse, Serge Gauthier et Normand Perron. Après les départs de madame Simard et de monsieur Dufour, Paul-Henri Jean a accepté de présider le comité directeur et s'est alors appliqué à recruter des nouveaux membres : Claude Harvey, Martin Lévesque et Gilles Bouchard.

L'effort de tous les membres de ce comité a permis de faire en sorte que le succès de la campagne de financement a été inespéré. À la contribution de l'INRS-Culture et Société, la communauté régionale a ajouté les fonds nécessaires pour mener à bonne fin cette synthèse d'histoire régionale.

La réalisation d'un tel projet résulte d'un travail d'équipe et la contribution de différents assistants et assistantes de recherche a été essentielle. Soulignons à ce titre le travail d'Hélène Bard, de Caroline Dupont, d'Édith Gagné, et remercions en particulier Christian Harvey et Hélène Quimper. La Société d'histoire de Charlevoix a pour sa part pris en charge le dossier iconographique.

Claude Chamberland, du Laboratoire de géographie de l'Université du Québec à Chicoutimi, a préparé les cartes de cette synthèse. Andrée Héroux en a réalisé les figures. Nos remerciements vont enfin à Andrée Raiche-Dussault pour l'index de ce volume et au personnel du service d'édition des PUL/IQRC.

Normand PERRON
INRS-Culture et Société
Responsable des histoires régionales

Introduction

Pour la majorité des Québécois, pour un grand nombre de Canadiens et pour certaines familles aisées des États-Unis, la région de Charlevoix évoque sans conteste un lieu géographique, une entité territoriale, un cadre culturel facilement identifiable. Cette région est souvent décrite comme un lieu de vacances ou de villégiature. Elle est aussi perçue comme la terre d'origine de nombreuses familles québécoises qui ont essaimé partout au Québec. Moins souvent il est question de la population établie en permanence qui prête parfois à des descriptions un peu folkloriques. Il est vrai que Charlevoix c'est, en l'an 2000, une petite population de 30 000 habitants. Son économie est fragile. Les jeunes la quittent en grand nombre pour se diriger vers les centres urbains; les habitants forment en conséquence une population vieillissante. Cette situation difficile devrait rendre précaire l'existence même de la région. De fait, son devenir économique semble toujours plein d'incertitudes. Son rayonnement, qui dépasse largement ses frontières, est sans aucune mesure avec son importance socioéconomique.

À l'évidence, la région est facilement identifiable. Ses limites territoriales, même si elles se précisent, ont assez peu évolué depuis les premiers peuplements sédentaires qui datent des dernières décennies du XVII^e siècle. Le massif des Caps, à l'ouest, la rivière Saguenay, à l'est, et la côte riveraine, au sud, forment aujourd'hui une frontière naturelle. Vers le nord, ce sont des montagnes, parfois d'une élévation impressionnante à l'échelle de la péninsule du Québec-Labrador, comme dans les secteurs des Hautes-Gorges et des Grands-Jardins, qui sont perçues comme une frontière entre Charlevoix et la région du Saguenay.

La population est très homogène. Elle est presque totalement francophone et en grande majorité de religion catholique. Les résidants de souche écossaise, irlandaise ou allemande, entre autres, ont adopté la langue française et leurs descendants ont fait de même. En fait, la présence d'anglophones et de protestants dans la région aurait été plutôt limitée, n'eussent été les séjours estivaux des villégiateurs ontariens ou américains sur le boulevard des Falaises à Pointe-au-Pic.

Charlevoix, c'est donc une petite région, peuplée seulement sur une mince section de son territoire et dont l'importance stratégique et économique est réduite. Serait-elle un petit microcosme d'un Québec francophone

préservant son origine depuis plus de 300 ans? Nombre d'études culturelles et d'analyses un peu sommaires tendent vers cette hypothèse. Nous croyons plutôt que Charlevoix a été à ce jour davantage l'objet d'évocations rapides que de descriptions historiques approfondies. C'est une lacune très évidente que cette synthèse d'histoire régionale cherche à combler.

Cette constatation nous oblige à un questionnement différent. En fait, nous pensons que la durée dans le temps de la région nommée Charlevoix est beaucoup plus liée à ce qu'elle représente ou, si l'on veut, aux diverses images qu'elle a reflétées au cours de son histoire, qu'à son importance sociale ou économique. L'histoire de Charlevoix est d'abord et avant tout une « histoire de regards ». Il serait même possible d'avancer que ce qui a surtout compté jusqu'à maintenant c'est ce qui a été raconté bien plus que ce qui s'est passé réellement dans cette région. Il faut le dire, jusqu'à ce jour l'histoire de Charlevoix a davantage été envisagée sous l'optique des voyageurs, villégiateurs et touristes, que sous le point de vue de la réalité vécue par sa population locale.

Dès le début de notre travail de recherche, il nous semblait nécessaire de lever cette ambiguïté. Nous ne voulions pas faire seulement l'histoire d'un pays visité ou celle d'un lieu quasi idyllique de villégiature et laisser croire que nous avons décrit de ce fait l'essentiel de la réalité historique. Les instruments méthodologiques actuels en histoire nous permettent d'ailleurs d'aller bien plus en profondeur à ce sujet et de relever des traces précises du vécu régional. Nous pensons bien déceler ici l'expérience de vie d'une population établie sur ce territoire – à tout le moins pour celle d'origine européenne qui en compose la presque totalité – depuis plus de 300 ans. Nous avons donc fait appel à des sources quantitatives : données démographiques, recensements, statistiques gouvernementales, mais aussi nous avons retenu l'essentiel de la documentation provenant des archives publiques – paroissiales et religieuses, municipales, scolaires, judiciaires – ou privées – entreprises ou même particuliers. Plus encore, nous avons considéré les textes de découvreurs, de voyageurs, de villégiateurs ou de simples chroniqueurs qui viennent aussi composer le vaste éventail des regards posés. De ce fait, cette démarche autorise une réflexion élargie sur un milieu finalement méconnu qu'il convenait de décrire dans sa globalité.

Les aspects culturels prennent certes une place importante dans cette *Histoire de Charlevoix*, mais il faut convenir que la culture est le produit de la société et de l'économie. Aussi avons-nous voulu dégager les principales composantes de son économie – agriculture, forêt, cabotage – liées à ses activités traditionnelles, mais aussi ses tentatives de développement industriel ou encore

sa vocation touristique. Cette description nous met en face d'une réalité implacable : le développement économique de Charlevoix est plutôt marginal, et ce depuis son origine. Même chose pour la mise en place et l'évolution de ses institutions civiles et religieuses et pour son rapport au développement économique. La persistance dans le temps d'un espace désigné sous le régionalisme Charlevoix semble s'expliquer davantage par des raisons culturelles que par une vitalité socioéconomique.

L'ensemble de cette synthèse tient donc compte de ce préambule. S'y retrouvent des chapitres qui abordent le vécu social, économique et culturel de la collectivité, mais aussi d'autres qui se penchent davantage sur l'analyse des divers regards posés sur la région au fil de son histoire. C'est ce lien qui réunit les chapitres les uns aux autres. Nous avons voulu qu'ils s'unissent dans un dessein commun, soit celui de refléter le point de vue de l'expérience historique vécue par les résidents permanents, tout en dégageant au cours de leur histoire les influences venues de l'extérieur. Il y a donc les regards de l'extérieur, ceux de l'« autre-visiteur », ceux issus d'analyses de chercheurs ou de créateurs, mais il y a en premier lieu un Charlevoix vécu, celui de ses habitants. Cette histoire, c'est celle des Charlevoisiens et, pourtant, elle pourra sembler bien différente de ce qui a été raconté à ce jour sur cette région puisque le regard dominant n'était pas celui de l'intérieur mais celui de l'extérieur. Plutôt que de conclure à un processus d'exclusion, convenons plutôt à un nécessaire réajustement que des historiens se devaient un jour ou l'autre d'effectuer, afin de présenter l'histoire de cette région selon les normes modernes de cette discipline. Charlevoix continuera de conserver son pouvoir d'évocation pour l'ensemble des visiteurs qui y séjourneront, mais son histoire sera désormais un peu plus proche de sa population locale, quelque peu oubliée jusqu'à ce jour. Tout étant question de point de vue, il nous semblait nécessaire de bien préciser le nôtre. Ce qui est maintenant fait.

Comment alors entreprendre la lecture de cette *Histoire de Charlevoix*? Simplement comme l'ont toujours fait les hommes et les femmes venus s'installer ou encore visiter cette région depuis son origine, soit dans un esprit de découverte devant un cadre naturel toujours étonnant. Ce sont les paysages – comme le premier chapitre de cet ouvrage nous invite à le découvrir – qui sont en premier remarqués lorsque l'on aborde ce territoire. Depuis qu'il est observé, ce lieu géographique surprend. Il fait peur parce qu'il est accidenté; il impressionne aussi par son harmonie et sa beauté. Voilà bien la source de cette « histoire de regards »; Charlevoix est encore et toujours une région observée.

Charlevoix, pays observé, terre où se posent de multiples regards, offre aussi une histoire d'enracinement, en plus de présenter des caractéristiques particulières qui en font assurément une des régions les plus connues et appréciées du Québec.

Au rendez-vous de la diversité



Vue d'une partie de la région de Charlevoix. Photo prise du mont du lac des Cygnes, sur le pourtour du cratère de l'astrolème. À gauche, à l'avant-plan, le lac des Cygnes. On peut distinguer le village de Saint-Urbain et une partie de la vallée de la rivière du Gouffre, en direction de Baie-Saint-Paul, qui se situe dans l'échancrure faisant suite au massif des Caps, à droite de la photo. Le mont le plus élevé, dans la partie gauche de la photo, est le mont des Éboulements.

(Photo Normand Perron)

Au nord, à peu de choses près, le 48^e parallèle délimite sur un plan administratif la région de Charlevoix de celle du Saguenay–Lac-Saint-Jean (voir carte 1). À une trentaine de kilomètres de la rivière Saguenay, cette limite administrative cesse de correspondre au 48^e parallèle et épouse la limite nord des cantons Sagard et Saguenay. Du côté nord-est, Saint-Siméon et les environs de la rivière Noire ont toutefois constitué, jusqu'au début du XX^e siècle, la limite du territoire. Baie-Sainte-Catherine, à proximité de Tadoussac, appartient jusque-là davantage au Saguenay et à la Côte-Nord. Cette dernière municipalité sera peu à peu intégrée à Charlevoix et la rivière Saguenay en viendra, pour sa part, à former une frontière naturelle à l'est de la région.

La partie sud du territoire se fonde avec le fleuve Saint-Laurent, une façade maritime d'environ 120 kilomètres où le fleuve représente davantage une partie de l'espace charlevoisien qu'une frontière. C'est aussi que le fleuve a été longtemps la principale voie de communication avec la ville de Québec et les régions voisines de la Côte-du-Sud et du Bas-Saint-Laurent. À proximité de Baie-Saint-Paul se trouve l'île aux Coudres, distante de 2,7 kilomètres de la rive nord du Saint-Laurent et de 16 kilomètres de la rive sud. Au sud-ouest, la région s'étend jusqu'à la municipalité de Petite-Rivière-Saint-François, dont le village, en bordure du fleuve, est à 90 kilomètres de Québec. Plus que le petit village de Petite-Rivière-Saint-François, c'est toutefois un imposant massif de 600 à 800 mètres sur une distance d'une trentaine de kilomètres entre Baie-Saint-Paul et la Côte-de-Beaupré qui borne le territoire à l'ouest.

Si on utilise comme référence la superficie des deux municipalités régionales de comté qui regroupent l'ensemble du territoire, celui-ci couvre 6 169 kilomètres carrés. Un petit territoire, certes, situé dans les Laurentides, avec le fleuve comme devanture et de hauts plateaux comme arrière-pays immédiat, mais néanmoins riche par ses traits topographiques contrastés qui surprennent et qui offrent de nombreux panoramas, depuis les hauteurs vers les vallées et vers le fleuve ou, dans d'autres cas, depuis les basses terres vers les montagnes.

Le fleuve, l'île, les vallées, les montagnes et les caps comptent parmi les éléments d'un relief qui, au premier coup d'œil, impressionne par ses paysages majestueux. Mais un regard plus approfondi permet de découvrir différents facteurs qui ont contribué à forger l'identité physique et culturelle

de la région. Nous nous proposons donc d'observer d'abord le territoire qu'occupent les hommes, la faune et la flore, puis d'examiner les incidences de quelques facteurs physiques sur cet espace, de présenter le géosystème qui en constitue la base fondamentale et, enfin, de conclure sur la culture paysagère qui contribue pour une grande part à l'identité de ce milieu.

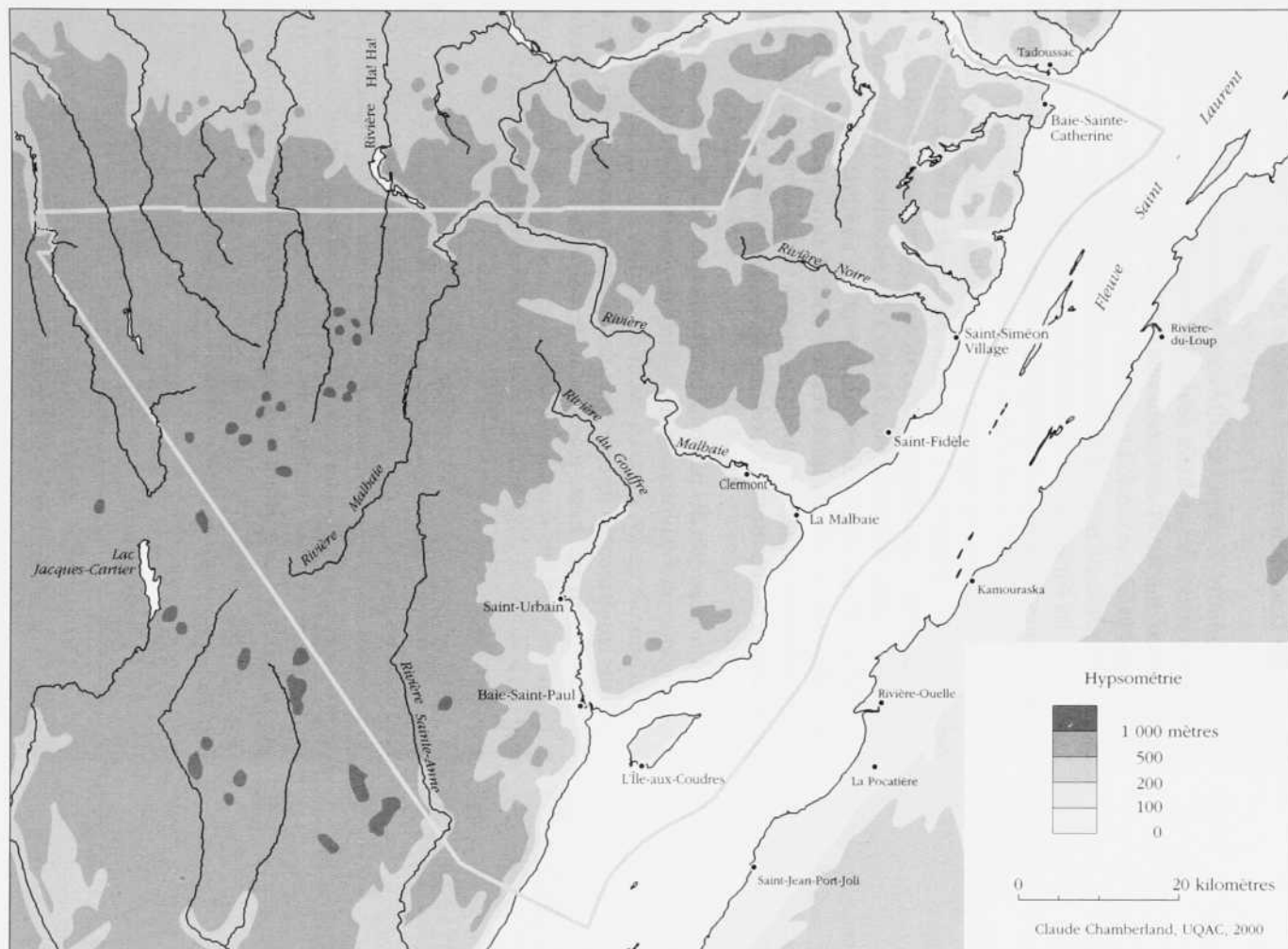
Le milieu perceptible

L'amplitude du relief, un trait distinctif du paysage charlevoisien, se dégage dès le premier regard que l'on porte sur ce territoire. Les altitudes s'échelonnent du niveau de la mer sur la frange côtière à près de 1 200 mètres à moins d'une vingtaine de kilomètres à l'intérieur des terres. L'élévation, irrégulière à partir du fleuve Saint-Laurent jusqu'à la ligne de sommet des Laurentides, donne un étagement à trois paliers entre le fleuve et les hautes Laurentides. Dans le sens est-ouest, depuis la rivière Saguenay jusqu'aux caps entre Petite-Rivière-Saint-François et Saint-Tite-des-Caps, l'altitude est élevée, et souvent jusqu'au rebord du fleuve. Toutefois, les vallées de la rivière Malbaie et de la rivière du Gouffre forment des failles majeures à travers les plateaux. En prenant l'altitude comme critère, il ressort que les basses terres de l'île aux Coudres et des vallées de la rivière Malbaie et de la rivière du Gouffre ainsi que quelques bandes de terre du littoral du fleuve forment un premier ensemble naturel. À un niveau plus élevé, entre 200 et 500 mètres, suivent les plateaux intermédiaires, dont celui de Saint-Hilarion, entre les deux vallées. Enfin, à plus de 500 mètres, les hauts plateaux forment un troisième palier. Cet étagement offre aux hommes, à la flore et à la faune des niches écologiques diversifiées.



Le village des Éboulements.
(Photo Normand Perron)

Carte 2
Le relief de Charlevoix



La trace humaine

L'homme s'adapte à différents milieux, mais il reste que les basses terres ont souvent été ses lieux de prédilection. Charlevoix n'échappe pas à ce choix : les colonisateurs européens ont d'abord recherché les basses terres des côtes et des vallées et il a fallu attendre le XIX^e siècle pour que leurs descendants débordent en nombre sur les plateaux intermédiaires à l'intérieur des terres. Pour les Amérindiens, l'attrait pour les basses terres semblait aussi réel. On sait, par exemple, que les Iroquoiens fréquentaient l'île aux Coudres.

Les basses terres comptent parmi les plus attrayantes pour leur potentiel agricole et, comme au XVII^e siècle on accède à Charlevoix par voie fluviale, ce sont elles qui, les premières, trouvent preneurs. Puisqu'elles donnent sur le fleuve, elles offrent de plus l'accès à des ressources marines qui peuvent faire l'objet d'une exploitation. Ainsi peut-on comprendre l'origine de certains villages du littoral, comme Petite-Rivière-Saint-François, qui, malgré un espace habitable réduit, présentait à l'époque de la colonisation de meilleures possibilités d'occupation du territoire qu'aujourd'hui.

L'occupation des plateaux intermédiaires viendra beaucoup plus tard, à une époque où l'exploitation de la forêt deviendra une activité dominante dans l'économie québécoise. La valeur de ces plateaux réside d'ailleurs davantage dans leur potentiel forestier que dans l'exploitation des sols pour des fins agricoles. Quant aux hauts plateaux, ils seront aussi l'objet d'une activité humaine axée particulièrement sur la chasse, la coupe de bois et le tourisme, mais les conditions d'habitat plutôt difficiles décourageront les établissements permanents.

En somme, les zones à la fois faciles d'accès et attrayantes pour l'homme sont assez restreintes. Aussi, la population charlevoisienne s'est-elle regroupée pour l'essentiel dans un genre d'amphithéâtre dont les frontières s'étendent approximativement de Baie-Saint-Paul à La Malbaie et jusqu'à une vingtaine de kilomètres à l'intérieur des terres. À l'est de La Malbaie, où le territoire se prêtait plutôt mal à la colonisation agricole, l'homme a surtout peuplé le littoral et privilégié les activités liées à la pêche et à la forêt, une particularité qui rappelle le peuplement du littoral de la Côte-Nord¹.

La végétation

Deux grandes particularités déterminent le type et la richesse de la végétation dans Charlevoix : la latitude de la région, à la limite sud de la forêt

boréale et à la limite nord de la forêt décidue, et son étagement en altitude. En effet, plus on s'élève, plus la végétation s'appauvrit en raison des températures plus basses, des vents constants et parfois de l'absence de sol. En bref, la montagne regroupe les espèces de la forêt boréale, alors que les feuillus se retrouvent dans les basses terres. En raison de l'amplitude du relief², les deux types de forêt se juxtaposent à maints endroits sur des superficies restreintes. Ainsi peut-on découvrir une petite érablière au pied du mont des Érables, dans les gorges de la rivière Malbaie. On peut aussi comprendre que les pommiers et les érables poussent à Petite-Rivière-Saint-François, tandis qu'à une vingtaine de kilomètres à l'intérieur des terres, dans le Parc des Grands-Jardins, on peut y admirer des tapis de lichen.

La végétation suit l'organisation en hémicycle du relief et son étagement en altitude. À moins de 200 mètres, l'érablière (feuillus) domine et, entre 200 et 550 mètres, la forêt mixte (feuillus et résineux) prend le relais. La sapinière (sapin baumier, épinette blanche, bouleau blanc) et la pessière (épinette noire) suivent entre 550 et 800 mètres. De cette dernière altitude jusqu'à 950 mètres, c'est la taïga, une zone de végétation caractérisée par la présence d'épinettes noires clairsemées et par l'abondance de lichens. Au-delà, dans la

La toundra, au sommet du mont Acropole.

La température moyenne annuelle est de $-0,5^{\circ}\text{C}$.

(Société d'histoire de Charlevoix, Fonds Guy-Godin)



Le Parc des Grands-Jardins et le royaume des lichens.
(Parc des Grands-Jardins)

toundra, la végétation se fait encore plus rare et se limite surtout aux arbustes, aux plantes herbacées et aux lichens.

Les zones décrites ci-dessus correspondent aux six grandes zones de végétation que l'on peut retrouver à différentes latitudes au Québec. Des recherches récentes remettent toutefois en cause l'existence d'une véritable toundra à cette latitude et à pareille altitude. En fait, la pessière à lichen du Parc des Grands-Jardins serait une fausse toundra. Elle s'expliquerait d'une part par les feux successifs qui empêchent la régénération normale d'une forêt naturelle dominée par l'épinette noire. D'autre part, les conditions de croissance difficile (sols grossiers et faible quantité de pluie) laissent peu de place aux autres espèces, ce qui favorise la croissance du lichen³. Les nouvelles connaissances acquises sur cet écosystème feront peut-être perdre quelques caractères mythiques et romantiques à la forêt des Grands-Jardins, mais la beauté du lieu reste intacte.

L'épinette noire couvre aujourd'hui près de 50 % de l'espace forestier et en constitue l'espèce principale. La forêt que l'on observe en cette fin de XX^e siècle diffère de celle des premiers temps de la colonie ou encore de celle de l'époque des grands pins rouges que les fabricants de goudron ont exploitée aux XVII^e et XVIII^e siècles. Devant l'abondance, les goudronniers ont agi sans ménagement. Au XIX^e siècle, les colons et les industriels du bois de sciage ont poursuivi le déboisement et bientôt hêtres, chênes, merisiers, frênes et érables ont disparu des montagnes. En effet, dans le passé, bien peu d'habitants et d'entrepreneurs forestiers ont pris garde au couvert forestier. Même les insulaires de la petite île aux Coudres ont été très tôt dans l'obligation d'aller quérir leur bois sur la rive nord du fleuve. Déjà au XIX^e siècle, il n'y a presque plus d'arbres sur l'île, pas même les fameux « coudriers » ou noisetiers de Cartier.

D'autres arbres, de plus petite taille, poussent aussi dans la région : le genévrier, le sureau rouge, le cornouiller et le noisetier comptent parmi les plus connus. Certains petits arbustes comme l'amélanchier, le gadellier et le bleuetier produisent des fruits. Aucune de ces espèces, toutefois, pas plus que les plantes sur les battures et le littoral, ne sont spécifiques à la région.

La faune

Un milieu aux habitats aussi diversifiés accueille une grande variété d'espèces animales. Les animaux et les oiseaux les plus communs au Québec s'y retrouvent : orignaux, loups, ours noirs, castors, lynx, oies, canards et autres, en somme une faune comparable à celle des autres régions. Certains d'entre

eux, comme le renard et l'ours, ont depuis longtemps disparu de l'île aux Coudres. Si aujourd'hui il y a une particularité dans la composition de cette faune, c'est dans le troupeau de caribous du Parc des Grands-Jardins qu'il faut la chercher. La présence de lichen permet à ces animaux de s'alimenter l'hiver. On estime qu'environ 2 500 caribous hivernaient dans Charlevoix à la fin du XIX^e siècle et que ceux-ci avaient à peu près disparu vers 1925, victimes de la chasse et, semble-t-il, de la maladie et des loups⁴. Le caribou a été réintroduit dans cette région en 1969. Les troupeaux du Parc des Grands-Jardins et ceux du Parc de la Gaspésie sont les deux seuls qui vivent aujourd'hui au Québec en deçà du 48^e parallèle.

Le troupeau du Parc des Grands-Jardins compte une centaine de bêtes en 2000. La difficulté d'acclimatation des animaux explique la lente progression du troupeau depuis sa réintroduction en 1969.
(Parc des Grands-Jardins)



Un certain nombre de mammifères marins fréquentent le fleuve Saint-Laurent. La présence de cétacés à l'embouchure de la rivière Saguenay, donc à la limite orientale de Charlevoix, s'explique par la richesse de la nourriture dans cette zone. Le petit rorqual, le rorqual commun, le béluga et quelques autres mammifères comme le phoque y font la joie des touristes. Le plus connu de ces animaux reste le béluga, une petite baleine blanche que les habitants désignent sous le nom de marsouin. À la fin du XIX^e siècle, de 10 000 à 20 000 bélugas peuplent l'estuaire du Saint-Laurent ; il en reste moins de 350 en 1969 et, à la fin des années 1990, après l'interdiction de la chasse – ou de la pêche – et l'adoption de mesures pour sauver l'espèce, on estime à 1 000 le nombre de bélugas qui vivent dans le Saint-Laurent. La pollution des eaux menace toujours l'espèce qu'on ne retrouve guère au-delà de l'embouchure du Saguenay.

Bélugas du Saint-Laurent, appelés marsouins par les Charlevoisiens. Jacques Cartier avait dit de ce mammifère qu'il était semblable au marsouin que connaissaient les Européens. Lors de son voyage, en 1749, Pehr Kalm fait la distinction entre le marsouin et le béluga. Le béluga est une petite baleine blanche à dents, qui mesure de 3 à 4,5 mètres. La femelle et le mâle peuvent peser jusqu'à 900 et 1 400 kilos. La graisse constitue environ 35 % de son poids. Son aire de distribution est l'hémisphère nord, depuis le 45^e parallèle. Il affectionne les eaux froides, ce qui explique qu'on en retrouve dans l'estuaire du Saint-Laurent et dans le fjord du Saguenay.
(Collection Pierre Perrault)

Il faut aussi dire que cet animal a longtemps été chassé. Les Montagnais l'appréciaient pour sa chair et les Européens, dont les Basques, pour l'huile qu'ils pouvaient en tirer. Par la suite, les habitants de l'île aux Coudres et de Rivière-Ouelle, sur la rive sud, ont fait de cette chasse une spécialité jusque vers les années 1920. Enfin, dans les années 1930, on croit toujours le béluga responsable de la diminution des stocks de poissons comme le saumon, la morue et le hareng et l'État accorde une prime de 15 \$ pour chaque béluga capturé⁵.

Dans les eaux des lacs, des rivières et du fleuve vivent aussi diverses espèces de poissons. L'omble de fontaine et l'omble chevalier d'eau douce, deux espèces que l'on appelle communément des truites, sont les plus répandues dans les plans d'eau douce. Les eaux salées regorgent de capelans, de harengs, de plies, d'éperlans, d'anguilles, de sardines et, à l'embouchure du Saguenay, de crevettes. Le saumon atlantique fait depuis longtemps les délices des pêcheurs sportifs et des touristes. Quant à l'anguille, sa pêche remonte elle aussi à une époque fort lointaine dans Charlevoix, entre autres à Petite-Rivière-Saint-François. Elle se continue toujours, tout comme celle de l'éperlan. Chaque printemps voit aussi le retour de la pêche du capelan, un poisson qui est encore utilisé au XX^e siècle pour fumer la terre. D'autres pêches, comme celles de la morue et de la plie, ont cessé avec la disparition ou la diminution de la ressource.

Le climat, l'eau, le sol et le sous-sol: quelques traits caractéristiques

Les particularités climatiques, hydrographiques, pédologiques et minéralogiques sont peut-être moins palpables que l'environnement vivant. Elles comptent néanmoins parmi les éléments importants qui caractérisent un milieu et qui peuvent orienter les activités humaines. De plus, quelques-unes de ces particularités contribuent à accentuer les contrastes que créent les écarts d'altitude à l'intérieur d'un périmètre réduit.

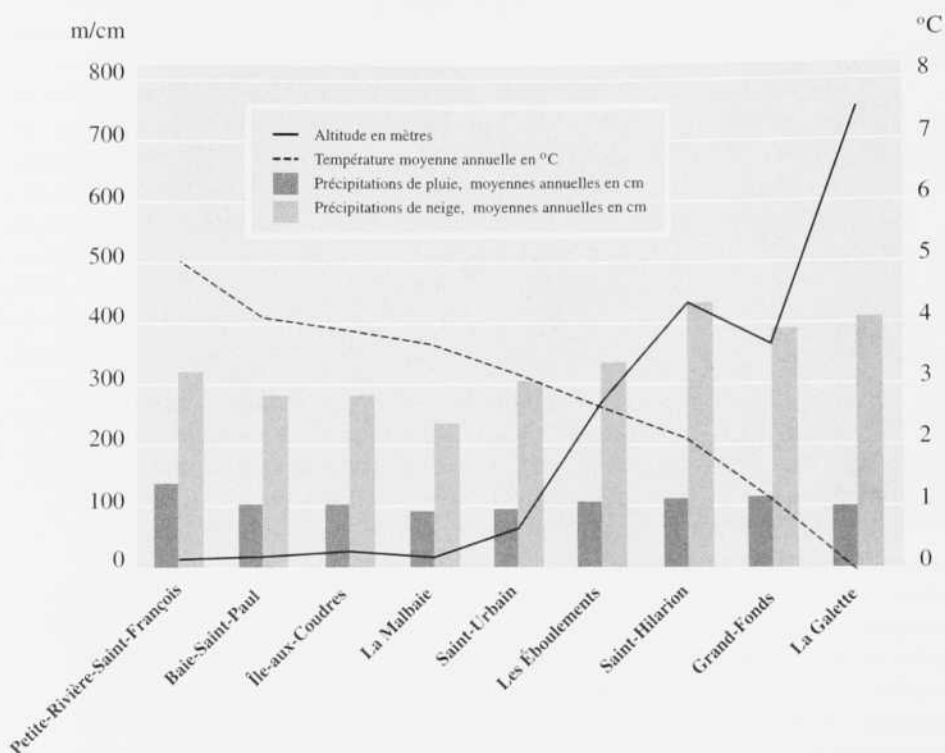
Le climat

Hiver froid, été chaud et humide, en somme un climat sub-humide de type continental tempéré: voilà qui résume le climat général de Charlevoix. Par contre, cette généralité cache des variations locales fort importantes. La feuillaison commence au début de mai sur le littoral, mais près de trois semaines plus tard sur le plateau intérieur. Même chose pour la neige: elle apparaît plus tard et disparaît plus tôt sur le littoral que sur le plateau. En somme, il fait toujours plus froid sur les plateaux que sur le littoral. Si l'on compare les températures du littoral charlevoisien à celles de Québec et à celles de Montréal, elles sont plus froides; par contre, les précipitations annuelles, quoique assez abondantes et bien réparties pendant l'année, y sont moins importantes. Le fleuve Saint-Laurent, dont la température moyenne se situe entre 0 °C et 2 °C, contribue à tempérer ce climat que les habitants perçoivent comme froid en hiver et plutôt frais en été.

La figure 1.1 indique que les précipitations résultent de la conjonction de l'altitude et de la température moyenne. La combinaison de ces deux facteurs fait que c'est à La Malbaie que les précipitations annuelles sont les plus faibles. Les écarts sont particulièrement importants pour la neige: par exemple, la neige tombe près de deux fois plus à Saint-Hilarion qu'à La Malbaie, deux municipalités distantes d'à peine une vingtaine de kilomètres.

Ces écarts climatiques ont un effet important sur la végétation et sur les activités agricoles. L'île aux Coudres, les basses terres de la côte et les vallées de la rivière du Gouffre et de la rivière Malbaie bénéficient des meilleures conditions. Les récoltes sur les basses terres sont prêtes trois semaines avant celles des plateaux⁶, ce qui se compare à la plaine du Saint-Laurent à l'est de Québec. Le tableau 1.1 présente un bilan des données climatiques selon l'altitude.

Figure 1.1
Le climat dans Charlevoix



Source : Environnement Canada.

Le climat⁷ conditionne la répartition des espèces végétales et, pour l'agriculture, la longueur de la saison de végétation est déterminante pour l'implantation de telle ou telle culture. Le nombre de degrés-jours de croissance au-dessus de 5,5 °C s'élève à 2 000–2 500, comparativement à 3 250 dans la vallée du Richelieu. C'est un indicateur qui reflète les différences de possibilités agricoles entre les régions.

Tableau 1.1
Données climatiques de la région de Charlevoix

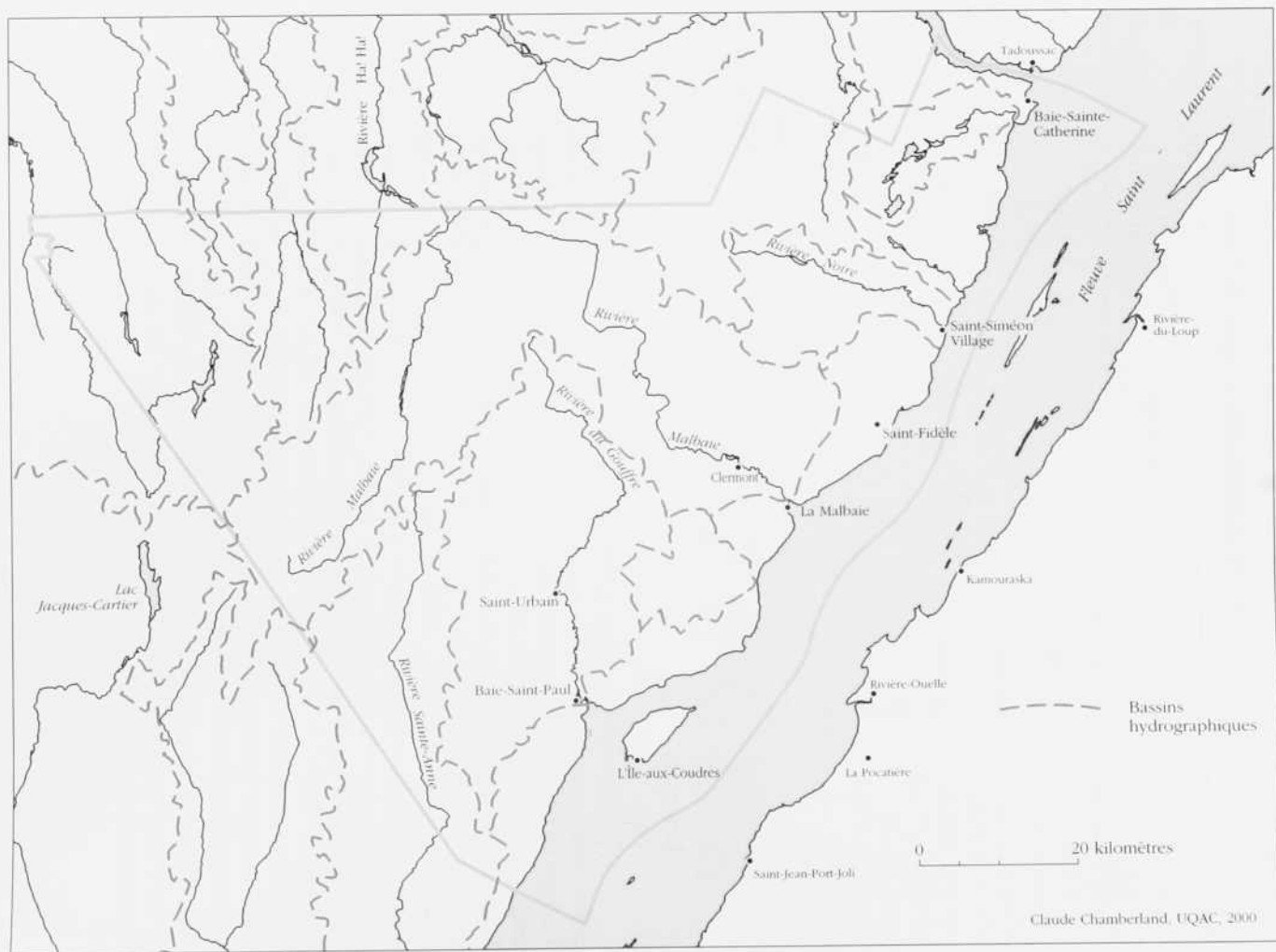
	Moyennes Laurentides (500-800 mètres)	Plateau et collines (200-500 mètres)	Vallées (moins de 200 mètres)
Température moyenne annuelle en °C	0	4,0	4,5
Température moyenne en juillet en °C	15,5	18,0	18,0
Précipitations totales (cm)	81,3	81,3	71
Date du dernier gel au printemps (50 % de probabilité)	15 juin	1 ^{er} juin	15 mai
Date du premier gel en automne (50 % de probabilité)	1 ^{er} septembre	15 septembre	1 ^{er} octobre
Jours sans gel (50 % de probabilité)	60 - 80	100	100
Degrés-jours de croissance au-dessus de 5,5°	2 000	2 000 - 2 250	2 250 - 2 500

Source : M. G. Ferland et R. M. Gagnon, *Climat du Québec méridional*, Québec, Ministère des Richesses naturelles, Service de la météorologie, 1974.

Les eaux

Ce pays de montagnes abrite de nombreux petits lacs et cours d'eau poissonneux, ce qui ajoute à la beauté des lieux et attire sportifs et touristes. La ligne de partage des eaux chevauche la limite nord du comté de Charlevoix avec, pour résultat, un drainage des eaux assez modeste vers le fleuve Saint-Laurent. D'est en ouest, les principaux bassins hydrographiques sont ceux de la rivière Noire (297 km²), de la rivière Malbaie (2 059 km²), de la rivière du Gouffre (813 km²) et de la rivière Sainte-Anne (1 119 km²); cette dernière rivière, qui draine une partie des eaux de Charlevoix, se jette toutefois à Beau-pré, dans la région voisine. Ces bassins hydrographiques sont petits si on les compare à ceux des rivières du Saguenay-Lac-Saint-Jean et de la Côte-Nord. Les petites chutes, le peu de profondeur des eaux, les débits faibles ou au contraire très rapides en font des cours d'eau peu navigables et des rivières qui auront été plus propices à l'énergie hydraulique qu'à la production hydroélectrique. Du côté de la rivière Saguenay, seules les eaux de la pointe nord-ouest de la région s'y déversent. Sur l'île aux Coudres, le faible potentiel de la petite rivière Rouge qui y coule n'aura même pas permis, au cours des siècles passés, la viabilité d'un moulin à eau.

Carte 3
Les bassins hydrographiques et le réseau hydrographique de Charlevoix



La rivière Saguenay et le fleuve Saint-Laurent forment un milieu marin qui, sans être propre à Charlevoix, marque la région. La côte charlevoisienne est en effet comprise dans la partie supérieure de l'estuaire du fleuve, laquelle s'étend de Cap-Tourmente à la rivière Saguenay. L'eau y est saumâtre. La confluence du Saint-Laurent et de la rivière Saguenay forme un milieu riche en nourriture. Dans le fjord du Saguenay, les eaux des profondeurs – salines, froides, bien oxygénées et aux propriétés arctiques – en provenance du Saint-Laurent se mélangent à la couche d'eau douce et chaude de surface qui vient du lac Saint-Jean. Ce mélange favorise la multiplication du plancton, le premier maillon de la chaîne alimentaire en milieu marin. Les eaux froides et l'abondance de nourriture attirent les grands mammifères marins et une faune d'affinité arctique comme le requin du Groenland et la morue arctique.



Le fjord du Saguenay, dans le Parc marin du Saguenay-Saint-Laurent.
(Collection Gérard Drainville)

Les eaux du Saguenay et du Saint-Laurent constituent aussi des éléments majeurs du milieu comme voies de communication, même si l'accès aux côtes fut toujours malaisé pour les bateaux et les goélettes. Les battures étendues, comme on en trouve à Petite-Rivière-Saint-François, à Baie-Saint-Paul, à l'île aux Coudres et à La Malbaie, rendent l'approche des côtes difficile, presque impossible à marée basse. Ainsi les habitants ont vite appris à tirer avantage de la marée haute, laquelle peut atteindre de quatre à cinq mètres. Là où les battures sont absentes et où les eaux sont profondes, des falaises

de centaines de mètres dominant le fleuve et interdisent quasi toute communication entre celui-ci et l'intérieur. L'accès est plus facile sur la partie de la côte entre La Malbaie et la rivière Saguenay⁸; toutefois, cet avantage fut bien mince pour les premiers colons, compte tenu du très faible potentiel agricole de cette partie du territoire. En plus de l'accès difficile, les forts courants, l'effet des marées et les vents ont rendu la navigation hasardeuse, tant sur le Saguenay que sur le Saint-Laurent. Entre autres, le passage étroit qui sépare l'île aux Coudres de la rive nord du Saint-Laurent laisse le souvenir d'une zone aux nombreux incidents. Malgré les contraintes, le fleuve est demeuré longtemps la voie d'accès privilégiée des Charlevoisiens vers Québec et vers la Côte-Nord. Encore de nos jours, le lien maritime entre les rives nord et sud constitue, si on excepte l'avion, le mode de transport le plus rapide pour accéder aux régions de la Côte-du-Sud et du Bas-Saint-Laurent.

Le sol

Les terres arables de grande qualité sont plutôt rares dans la région. Les meilleures appartiennent aux vallées des rivières du Gouffre et Malbaie, au littoral et à une partie de l'île aux Coudres. Sur le plateau, Saint-Hilarion, Notre-Dame-des-Monts et Saint-Aimé-des-Lacs ont quelques aires favorables⁹. Même les sols qui offrent un potentiel pour l'agriculture présentent, pour la plupart, des limites sérieuses. Peu d'entre eux échappent à la nécessité de l'épierrement, du drainage et des amendements calcaires.

L'ensemble des contraintes fait que, selon les critères actuels de classification, peu de régions sont aussi dépourvues de bons sols que Charlevoix. Dans le passé, les colons ont vite reconnu les zones de meilleures terres, si petites fussent-elles. En 1815, Joseph Bouchette, arpenteur général du gouvernement du Bas-Canada, souligne la fertilité du sol de l'île aux Coudres et les qualités des terres de Baie-Saint-Paul et des Éboulements¹⁰. Si, à ce facteur, on ajoute celui de l'accès et de la distance depuis les derniers villages de la Côte-de-Beaupré, on comprend que les colons se soient d'abord établis à Petite-Rivière-Saint-François, à Baie-Saint-Paul et à l'île aux Coudres avant d'aller plus loin vers l'est et, surtout, avant de coloniser les plateaux. On peut par ailleurs observer que les terres les moins hospitalières conquises par l'homme sur ces plateaux ont été vite reprises par la nature.

En bordure du Saint-Laurent, l'érosion a entraîné la perte de bonnes terres. Si les habitants de la partie nord de l'île aux Coudres ont su mieux protéger leurs terres de l'érosion en préservant les arbres en bordure du fleuve, tel ne fut pas le cas aux Éboulements (partie Saint-Joseph-de-la-Rive), où l'eau



Le village de Petite-Rivière-Saint-François.
(Photo Normand Perron)

finit par emporter l'église, et à Petite-Rivière-Saint-François¹¹, où Champlain avait remarqué des prairies en 1603. Lors de son passage à Petite-Rivière-Saint-François en 1749, le botaniste Pehr Kalm écrit que le fleuve emporte chaque année un morceau de sol et que les habitants craignent de perdre le peu qui leur en reste, à peine «une portée de mousquet¹²». Au XX^e siècle, on estime qu'à cet endroit le fleuve aurait pris «une largeur de terrain de 8 à 10 acres» (500 à 650 mètres)¹³. Il est probable que le ballast de la voie ferrée, construite au début du XX^e siècle, ait mis fin à l'érosion sur certaines portions de la rive.

Le sous-sol

Le peu de présence ou de vestiges d'activités liées à l'exploitation des ressources minérales indique le potentiel limité de ce sous-sol. De fait, on n'y trouve que des ressources minérales assez communes comme l'argile, le calcaire, le feldspath, le fer, le granit, le graphite, les sables et les graviers, le grenat, le grès, la houille et le mica. Les autres minerais trouvés sont en quantité négligeable. Sauf pour les carrières de sable et de gravier, l'exploitation commerciale des ressources minérales au fil des siècles s'est limitée surtout à l'extraction de fer à ciel ouvert dans les environs de Saint-Urbain, au mica du lac du Pied des Monts et du lac de la Roche, et à la silice. Au total, les richesses minérales ont eu peu de retombées sur les activités humaines, si on les compare aux richesses végétales que constituent la forêt régionale et, dans une faible mesure, la tourbière de l'île aux Coudres depuis sa mise en valeur au milieu du XX^e siècle.

La base fondamentale du paysage

Pour le simple observateur des traits topographiques, l'amplitude du relief impressionne, en particulier entre Petite-Rivière-Saint-François et La Malbaie. Du cap aux Oies au sommet du mont des Éboulements, la dénivellation atteint 770 mètres sur 6 kilomètres. Les escarpements qui surplombent les minces bandes de terre du littoral sont aussi remarquables à Saint-Joseph-de-la-Rive et à Petite-Rivière-Saint-François. À l'est de La Malbaie jusqu'à la rivière Saguenay, les Laurentides se font toutefois plus douces. Cet escarpement prononcé du littoral avait fait dire à Pierre Boucher¹⁴, en 1664, qu'entre Tadoussac et le cap Tourmente tout ce territoire était inhabitable, sauf la baie Saint-Paul et les îles. L'amplitude du relief vaut aussi pour l'intérieur des terres. Entre le cap Maillard et le mont Raoul-Blanchard, distants de 20 kilomètres, l'altitude passe de 0 à 1 150 mètres. Sur les 2,5 kilomètres qui séparent le lac des Cygnes et le sommet du mont du lac des Cygnes, la dénivellation varie de 335 à 980 mètres. Dans la gorge de la haute rivière Malbaie, l'altitude sur un peu plus d'un kilomètre s'élève de 245 à 1 050 mètres.

L'histoire géologique

L'explication de ce relief accidenté et varié et de ce milieu de contrastes, c'est dans la structure géologique¹⁵ qu'il faut la rechercher. Cet héritage permet de comprendre la présence d'un milieu naturel très diversifié, dont les caractéristiques ont eu des incidences sur l'occupation du territoire par les hommes et sur les activités humaines.

Différents systèmes géologiques sont ici présents. Environ 95 % du territoire est situé à l'intérieur du Bouclier canadien (environ 2,5 milliards d'années), dans la province de Grenville (environ 950 millions d'années). Cette province correspond aux Laurentides, la plus ancienne chaîne de montagnes de la terre. La faille du Saint-Laurent, qui longe la rive nord du fleuve, limite le Bouclier canadien. Dans la partie nord-est, le graben du Saguenay, un bloc effondré qui est délimité au nord par la faille Sainte-Marguerite et au sud par celle des Palissades, marque aussi le paysage. La petite île aux Coudres (29 km²) appartient aux Appalaches, le deuxième système géologique qui date de 475 millions d'années et dont la limite est la ligne Logan. Entre la faille du Saint-Laurent et la ligne de Logan existe une mince zone de deux kilomètres occupée par des roches sédimentaires ordoviciennes; elle s'est formée il y a 450 millions d'années et correspond à la bordure du Bouclier canadien qui s'est effondrée sous le poids des nappes de charriage appalachiennes. Cette zone

L'île aux Coudres vue des Éboulements. Le cap Tourmente se profile à l'horizon. En superficie, elle est la troisième (29 km²) de l'estuaire du Saint-Laurent, après l'île d'Anticosti (7 943 km²) et l'île d'Orléans (192 km²). Elle doit son nom à Jacques Cartier. La carte de Murray (1763) désigne l'île sous le nom de Elbow Island, traduction de « île au coude », plutôt que de « île aux Coudres ».

(Photo Normand Perron)

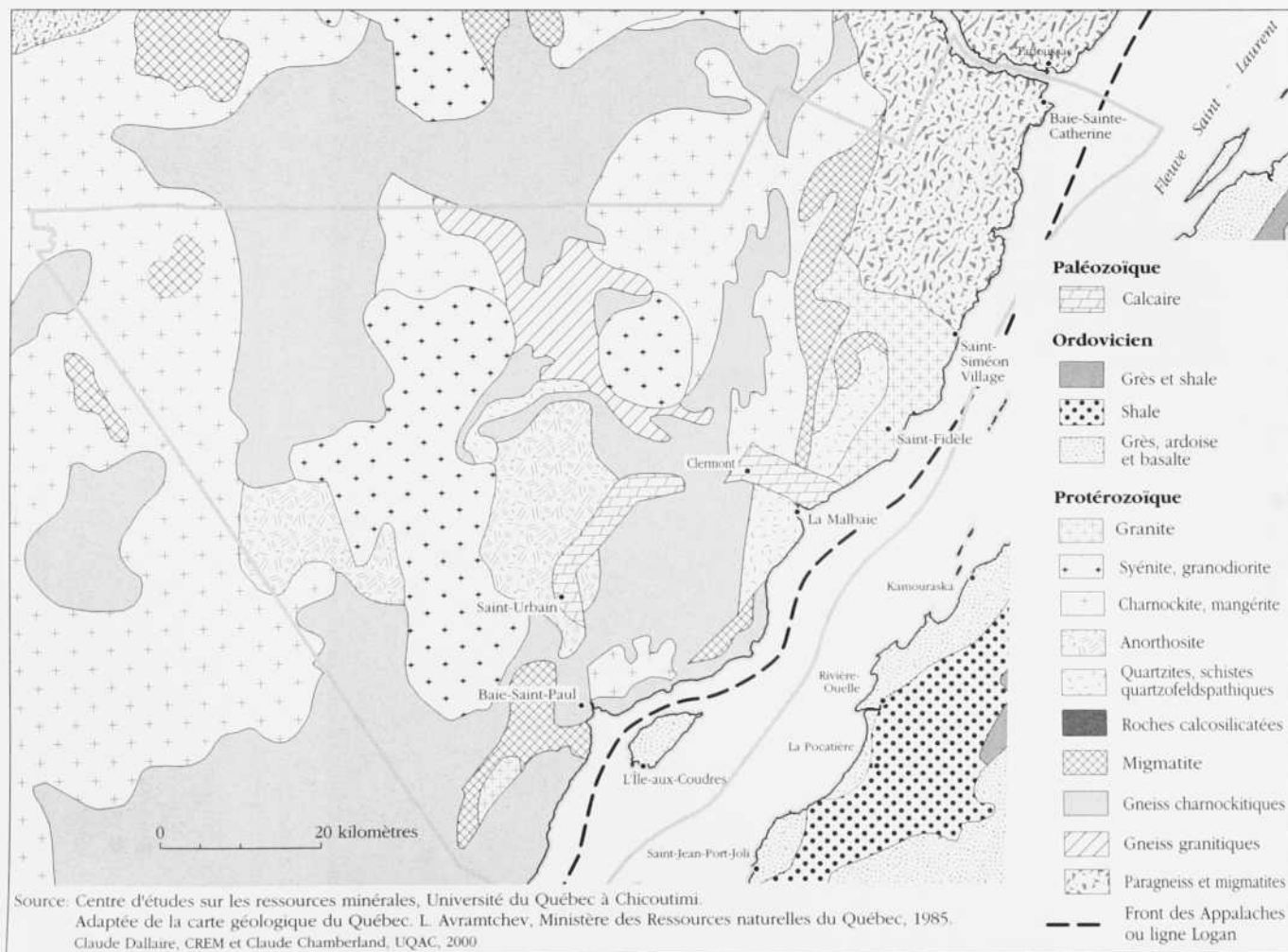


La partie centrale
de l'île aux Coudres.
(Photo Normand Perron)

effondrée constitue par ailleurs la partie la plus profonde du fleuve Saint-Laurent. Enfin, les basses terres du Saint-Laurent représentent un troisième système : leurs formations se retrouvent sur le littoral, sur le rebord de la vallée du Gouffre ainsi qu'à l'île aux Coudres. La région de Charlevoix se trouve donc en bordure des Laurentides et à la limite des basses terres du Saint-Laurent.

Carte 4

La géologie de Charlevoix



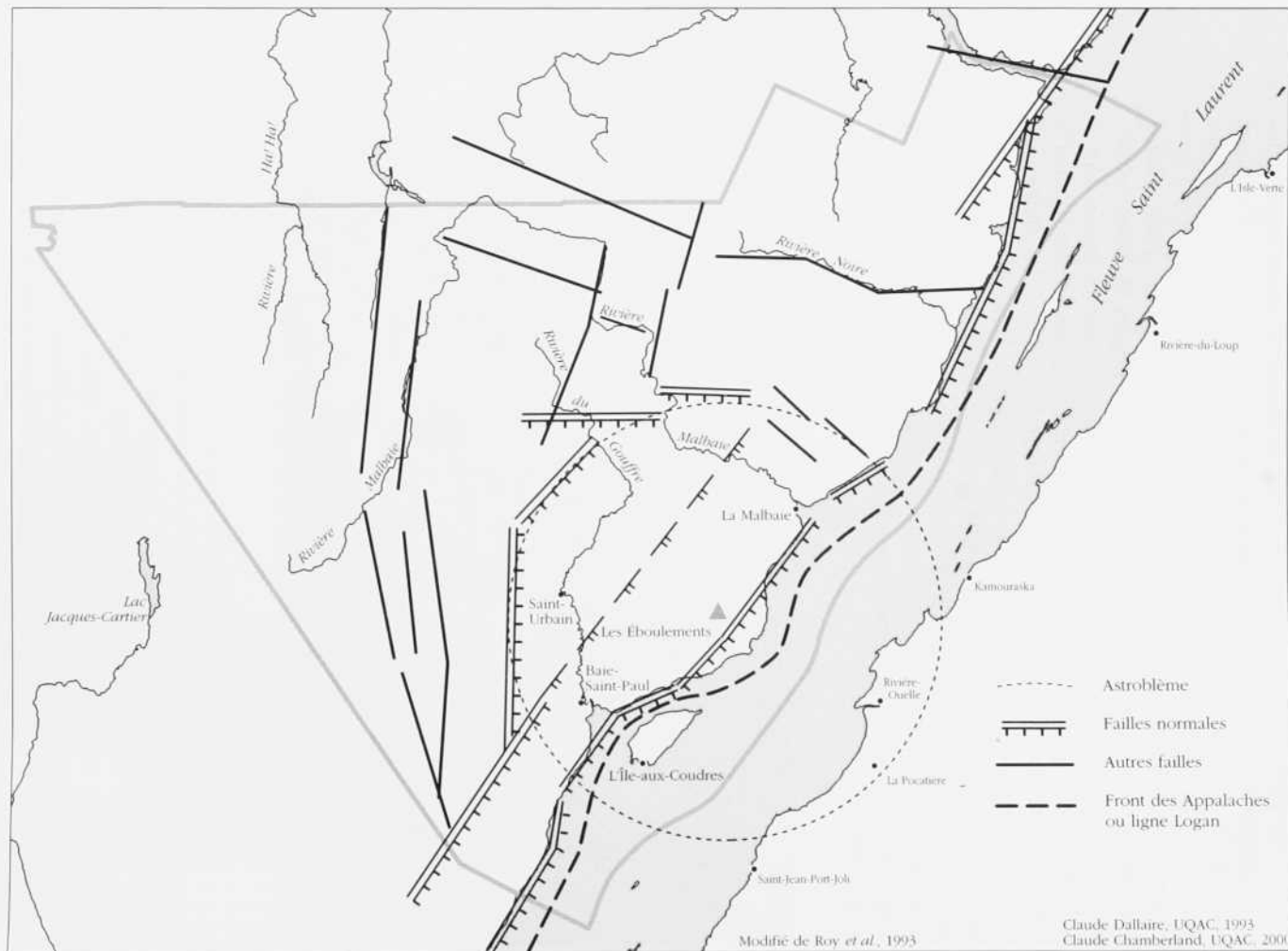
En plus d'avoir subi l'influence de ces grands systèmes géologiques qui expliquent la formation des différentes parties du territoire québécois et canadien, le paysage charlevoisien a été marqué par l'impact d'une météorite géante, un phénomène maintenant connu sous le nom d'astroblème¹⁶ de Charlevoix. Il y a 350 millions d'années, la chute de cette météorite géante a laissé une empreinte encore observable de nos jours. Cet impact explique l'effondrement de la zone semi-circulaire entre les vallées des rivières du Gouffre et Malbaie et, vers le nord, jusqu'aux lacs Saint-Marie et Sainte-Agnès (Nairn)¹⁷. En bref, la zone d'effondrement s'étend de Baie-Saint-Paul à La Malbaie et, vers l'intérieur, au-delà de Notre-Dame-des-Monts et de Saint-Aimé-des-Lacs. La ligne d'horizon des montagnes, à la limite de la dépression, délimite la partie visible de l'impact. L'autre partie de la dépression s'étend sous le fleuve et, pour une petite partie, aux alentours de Rivière-Ouelle, sur la rive sud du Saint-Laurent. Au centre de cette zone d'effondrement, le mont des Éboulements domine.



Le plateau de Saint-Hilarion. Au loin, une vue partielle des hautes montagnes qui délimitent la zone de l'astroblème sur la rive nord du fleuve Saint-Laurent. (Photo Normand Perron)

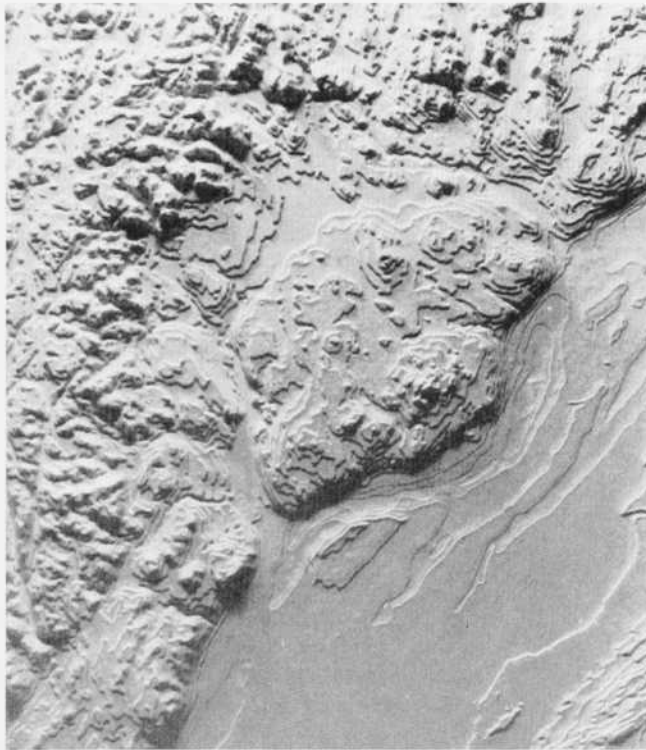
D'un diamètre de deux kilomètres et d'un poids évalué à 15 milliards de tonnes, la météorite a heurté la terre à une vitesse de 10 à 20 kilomètres par seconde et a été pulvérisée au moment de la collision. En l'espace d'une seconde, l'écorce terrestre s'est enfoncée pour former un cratère de 5 kilomètres de profondeur et de 28 kilomètres de diamètre. Presque aussitôt, au point central de l'impact, l'écorce terrestre a rebondi à une hauteur estimée à 6 000 mètres, un peu comme l'eau rebondit au point d'impact d'un caillou qu'on y

Carte 5
L'astroblème de Charlevoix



a laissé tomber. Tout ce cratère initial s'est réajusté pour atteindre une dimension finale de 56 kilomètres de diamètre et donner sa configuration actuelle, avec comme point central le mont des Éboulements (768 mètres).

Un des résultats visibles de cet impact météoritique se manifeste par la présence d'une « oasis » dans le massif des hautes Laurentides. Non pas que cette oasis soit sans relief, mais celui-ci est adouci et a fait de cette partie de Charlevoix le milieu le plus accueillant pour l'homme : la majorité de la population régionale y est d'ailleurs concentrée. Le cratère, qui correspond grosso modo aux basses terres et aux plateaux intermédiaires, est en quelque sorte devenu le cœur de Charlevoix, là où habitent en l'an 2000 plus de 80 % de la population.



Shattercones au cap à la Corneille. Les shattercones, qui sont spécifiques aux astroblèmes, se forment à une pression de choc d'environ 4 millions de kilopascals. La fracturation conique est due à l'onde de choc. Les cônes pointent en direction de l'arrivée de l'onde de choc.

(Gracieuseté de Jehan Rondot et de MNH, photo publiée dans Jehan Rondot, *Les impacts météoritiques à l'exemple de ceux du Québec*, [Beauport], MNH, [1995], p. 90, coll. « In situ »)

Maquette de l'astroblème de Charlevoix. On y distingue bien les rivières du Gouffre et Malbaie et le mont des Éboulements, à mi-chemin entre les deux rivières.

(Gracieuseté de Jehan Rondot et de MNH, photo publiée dans Jehan Rondot, *Les impacts météoritiques à l'exemple de ceux du Québec*, [Beauport], MNH, [1995], p. 56, coll. « In situ »)



Les parois de la Pomme d'or, dans les hautes gorges de la rivière Malbaie. Cette rivière coule dans une vallée d'une largeur moyenne d'à peine un kilomètre. Les parois atteignent 450 mètres dans le cours supérieur de la rivière et 760 mètres dans la partie principale. À certains endroits, des parois presque verticales s'élèvent à 300 mètres.

(Société d'histoire de Charlevoix,
Fonds Guy-Godin)

Enfin, le passage des glaciers a eu pour effet de surcreuser les failles et de former des vallées; le fjord du Saguenay et les hautes gorges de la rivière Malbaie en sont des traces faciles à observer. La dernière des glaciations, celle du Wisconsin il y a 10 000 ans, a achevé de façonner le paysage que l'on connaît aujourd'hui. La roche très dure de la masse laurentienne a par contre assez bien résisté au passage du glacier et à l'érosion, ce qui a donné comme résultat, pour les plateaux, une terre qui a reçu une couche de moraines glaciaires mais où abondent aussi graviers, roches et blocs erratiques. Lors de la fonte du glacier, les terres de l'île aux Coudres, du littoral et des vallées ont pu bénéficier de la transgression marine de la mer de Goldthwait jusqu'à une altitude d'environ 180 mètres. Le relèvement du continent et le recul de la mer ont finalement permis la consolidation des dépôts et libéré ces terres, qui sont les plus fertiles de la région.



L'activité sismique

L'activité sismique est importante dans l'est du Canada et, à l'intérieur du Québec, la région de Charlevoix est la plus touchée. L'explication la plus plausible du phénomène est le jeu des déplacements des plaques tectoniques à la surface du globe, déplacements qui rendent certaines zones, dont une partie du Québec, plus sensibles que d'autres aux tremblements de terre. Dans Charlevoix, des géologues¹⁸ attribuent la concentration des tremblements de terre à la fracture et à l'affaiblissement de l'écorce terrestre causés par l'impact météoritique. Pour Maurice Lamontagne, de la Commission géologique du Canada, la plupart des grands tremblements de terre sont localisés près de Saint-Siméon, à l'extérieur de la structure d'impact météoritique, à proximité d'une faille dans les environs de l'île aux Lièvres, faille dont l'activité serait attribuable à la naissance des Appalaches. Expliquer la sismicité de cette région reste encore un défi.

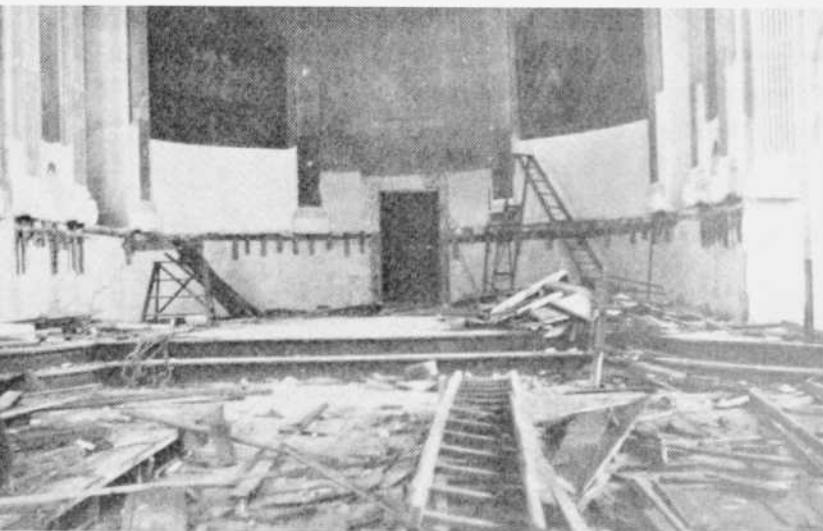
L'effet de l'activité sismique sur le relief reste négligeable. Il est possible que le fort tremblement de terre de 1663¹⁹ ait été la cause d'un éboulement important survenu aux Éboulements, d'où le nom de cette localité ; il est plausible que d'autres séismes aient causé des volcans de sable et des fissures, mais ils ne sont sûrement pas à l'origine du relief entre Baie-Saint-Paul et La Malbaie, comme on l'a cru dans le passé. Les tremblements de terre nourrissent néanmoins l'imaginaire qui contribue à l'identité et à la construction d'une représentation d'un espace ; la croyance populaire n'hésite pas à localiser dans Charlevoix la moindre activité sismique violente.

Le quai de Saint-Joseph-de-la-Rive et le village des Éboulements.
(Photo Normand Perron)



Si la terre tremble régulièrement, ce sont surtout les tremblements de terre de 1534-1535²⁰, 1663, 1791, 1860, 1870, 1925, 1952 et de 1988 qui ont frappé l'imagination des chroniqueurs et de la population. Ces grands tremblements de terre, croit-on, sauf celui de 1988²¹, avaient leur épïcêtre dans Charlevoix. Cette évaluation pourrait s'avérer juste, compte tenu qu'il s'agit d'une zone sismique fort active. Leur magnitude exacte reste difficile à évaluer. Les dégâts qu'ils ont causés et la distance à laquelle ils ont été ressentis demeurent les critères d'appréciation subjective les plus justes. On sait, par exemple, que l'intensité de la secousse ressentie en fin d'après-midi le 5 février 1663 fit sonner les cloches des églises de Québec et qu'elle se fit sentir jusqu'à Percé, à Ottawa et en Nouvelle-Angleterre. Outre le glissement de terrain qui serait alors survenu aux Éboulements, ce tremblement de terre – le plus important qu'aurait connu le Québec – serait la cause de plusieurs autres glissements de terrain dans les basses terres du Saint-Laurent. Le soir du 7 décembre 1791, une très violente secousse terrifie les habitants et endommage des bâtiments. Des témoins soutiennent que des secousses se sont produites quotidiennement jusqu'au 16 janvier 1792. Lors du tremblement de terre survenu vers 11 h 30 le 20 octobre 1870, des dommages importants ont été signalés à Baie-Saint-Paul, dont l'écroulement de trois grandes cheminées de pierre au couvent des Sœurs de la Congrégation de Notre-Dame. Le curé Plamondon rapporte qu'une fontaine d'eau a jailli du sol à « six, huit et peut-être quinze pieds [de 2 à 5 mètres] en l'air, entraînant avec elle une quantité de sable qui s'est étendue sur le sol²² ». Ce phénomène de liquéfaction²³ ne peut se produire que lors d'un séisme violent. Enfin, les dommages importants subis entre autres aux églises de Saint-Urbain et de Baie-Saint-Paul, ou encore au toit de la Gare

du Palais, à Québec, illustrent quant à eux l'intensité de la secousse survenue le 28 février 1925, dont les spécialistes évaluent la magnitude à 7 sur l'échelle de Richter.



Parmi les séismes violents, celui de 1925 a causé des dommages importants, comme en fait foi cette photographie de l'intérieur de l'église de Saint-Urbain après le tremblement de terre. L'église a dû être démolie. Les grands édifices de pierre, construits sans charpente d'acier, étaient particulièrement vulnérables aux effets des tremblements de terre.

(Collection Société d'histoire de Charlevoix)

Culture paysagère et identité du territoire

Nul doute que la diversité est au rendez-vous. Le Saint-Laurent, le fjord du Saguenay, la réserve faunique des Laurentides, le front rocheux des Palissades, l'astrolème y contribuent. La création, en 1981, du Parc des Grands-Jardins (310 km²), celles, en 1983, du Parc de conservation du Saguenay (284 km²) et, en 1998, du Parc régional des Hautes-Gorges-de-la-Rivière-Malbaie (227,5 km²), ainsi que l'ouverture, en 1998 également, du Parc marin du Saguenay-Saint-Laurent (1 138 km²) sont des manifestations administratives de cette diversité. Il en va de même avec la reconnaissance, en 1988, d'un territoire de 5 600 km² comme espace de la Réserve mondiale de la biosphère. Cet espace est articulé autour du Parc des Grands-Jardins, du Parc régional des Hautes-Gorges-de-la-Rivière-Malbaie, du Centre écologique de Port-au-Saumon, du Centre éducatif et forestier Les Palissades et de la forêt Montmorency, cette dernière étant située dans la municipalité régionale de comté La Côte-de-Beaupré.

Le Centre écologique
de Port-au-Saumon.
(Société d'histoire de Charlevoix,
Fonds Guy-Godin)



Ce véritable courant de conservation contribue aujourd'hui à exacerber le côté exceptionnel de la région et compte pour beaucoup dans le regard qui construit l'espace charlevoisien. En effet, les attributs physiques du territoire acquièrent peu à peu une valeur et il importe de fixer et de conserver l'héritage.

Cette culture paysagère s'est en fait construite au fil des siècles à partir d'éléments aussi disparates que les aspects fantastiques des récits de tremblements de terre, l'association entre la beauté de la forêt des Grands-Jardins et celle des jardins anglais, ou les images créées au XX^e siècle pour les besoins du tourisme de masse. Ainsi, dans les années 1920, l'écrivain Damase Potvin, après d'autres, s'enthousiasme à l'idée que « l'Écosse, la Suisse, les plus beaux coins des Alpes et des Pyrénées, n'offrent pas de paysages comparables », que le « site de La Malbaie est plus beau que les plus beaux paysages de la Suisse » et que « Saint-Irénée a l'air d'un village des Alpes²⁴ ». Sur ces comparaisons inspirées, le géographe français Raoul Blanchard dira que le pays est certes pittoresque et agréable, mais qu'il vaudrait cependant mieux éviter les comparaisons déplacées²⁵ !

Des perceptions diverses se dégagent de toute cette mise en valeur du paysage. Ainsi le regard porté sur Charlevoix en vient presque à faire oublier la variété des paysages de l'ensemble du Québec. On a même l'impression que la réalité laurentienne est évacuée du milieu physique de cette région. Parfois, le poids d'un trait physique distinctif est tel qu'il tend à délimiter le territoire : Charlevoix se confond alors avec l'espace de l'astrolème.

La représentation que l'on se fait de la région trouve un écho dans la construction d'un espace naturel de conservation. C'est une représentation qui tient dans la mise en valeur du patrimoine naturel. Mais elle trouve aussi un écho dans la mise en valeur du patrimoine humain. Charlevoix tend alors à devenir un espace culturel à protéger, l'espace d'un musée vivant, un espace idéalisé dont les effets peuvent se refléter jusque dans les titres de livres et de brochures.

L'image de Charlevoix fascine et contribue assez tôt à l'identité régionale. L'image actuelle résulte d'une représentation dont on trouve des racines lointaines : déjà, en 1830, Joseph Bouchette²⁶ relève les paysages pittoresques de la côte entre Baie-Saint-Paul et La Malbaie. Des peintres contribuent aussi à la construction²⁷ de cette image qui peut être bien différente de la réalité sociale et économique. Voilà pour l'image actuelle. Mais cette image a évolué dans le temps et, dans le chapitre suivant, l'étude des observations faites par des explorateurs et des voyageurs aux XVI^e et XVII^e siècles va révéler une représentation toute différente du territoire. Ce n'est pas alors le pittoresque qui domine, mais l'inhospitalier. Même si la représentation est différente, elle semble déjà un facteur clé dans le processus d'identité de cet espace.

Une histoire de regards



Cette aquarelle, du peintre topographe James Peachy et intitulée *A view of Mal Baye*, est datée du 17 novembre 1784.
(Archives nationales du Canada, C-2013)

Avant le XIX^e siècle, les limites territoriales de l'actuel Charlevoix n'existent pas. Ce dernier n'est encore ni une région ni même un site clairement défini sur la carte ; avant d'être désigné du nom de région, cet espace géographique est d'abord observé et décrit. C'est l'époque où les voyageurs s'affairent à préciser ses caractéristiques, à inventorier ses ressources et à analyser sa capacité d'accueillir un peuplement stable. Pour le Jésuite Pierre François-Xavier de Charlevoix, historien et voyageur, ce processus s'annonce long et parsemé d'embûches. Le territoire présente en effet des aspects rébarbatifs : sa géographie inspire craintes et tremblements ; les possibilités d'y établir des habitants paraissent limitées.

Les premières observations des voyageurs, effectuées particulièrement entre 1535 et 1670, deviennent ainsi des témoignages fort significatifs. Elles resteront toujours des sources précieuses de documentation. Le vocable de « côte ou terre du Nord », même s'il n'est pas réservé au seul territoire de l'actuel Charlevoix, est le plus souvent utilisé pour identifier cet espace.

À l'origine, le territoire de Charlevoix a d'abord une histoire de regards. L'identité de la région se forge à même les observations, les descriptions. Bientôt, ces regards posés sur le territoire deviendront déterminants. À vrai dire, Charlevoix se distingue plus par ce qui s'écrit ou se raconte à son sujet que par son importance stratégique ou économique. Terrifiante ou rassurante, magnifiée ou décriée, la région ne laisse pas indifférent.

Bien sûr, les propos des voyageurs et des chroniqueurs ne peuvent refléter toute la vérité historique. D'ailleurs, ils n'y prétendent aucunement. Ils sont discutables, souvent incertains et imprécis, mais ce sera pourtant dans le sillage de ces récits que la région émergera progressivement et prendra place dans l'histoire.

À ses débuts, le territoire est donc sans identité apparente. Il faudra le propos des premiers visiteurs pour que se forge son image future. Ces gens de passage, souvent reconnus comme des découvreurs, sont des Européens qui utilisent l'écriture pour raconter leurs voyages.

Mais avant eux, bien sûr, il y avait les Amérindiens, les premiers occupants du territoire. Il y avait aussi eu les pêcheurs basques ou les Vikings, mais aucun d'eux n'a laissé de trace écrite. Seuls quelques voyageurs ont fait le récit de la vie de ces habitants et décrit les lieux qu'ils fréquentaient. Les premiers écrits relatifs au territoire de Charlevoix proviennent de navigateurs français. Ceux de Jacques Cartier¹, de Samuel de Champlain² et, dans une moindre mesure, de Jean Alfonse³ demeurent les plus significatifs.

Des historiens et des chroniqueurs, comme Pierre Boucher⁴, laisseront un peu plus tard les traces de leur regard. Ces derniers ont vécu en Nouvelle-France ou ont écrit sur cette colonie française. En ce domaine, les *Relations des Jésuites*⁵, qui rapportent plusieurs faits relatifs au territoire charlevoisien, restent la source la plus importante. Les textes de Sixte Le Tac⁶ et ceux de Pierre-François-Xavier de Charlevoix⁷ comportent, quant à eux, des notes brèves, mais néanmoins substantielles. Tous ces récits forment un corpus documentaire intéressant : ils décrivent les premiers moments de l'histoire de Charlevoix et plusieurs noms de sites et de lieux y trouvent leur origine.

L'espace territorial aujourd'hui connu sous le nom de Charlevoix se constitue progressivement à partir des terres situées sur la rive nord du Saint-Laurent, de l'est du cap Tourmente jusqu'à la rivière Saguenay. Cependant, il ne prend une identité précise que bien plus tard dans son histoire. Il va sans dire que ce sont surtout l'île aux Coudres et la partie riveraine de la région qui attirent davantage l'attention des premiers voyageurs européens. L'arrière-pays demeure peu fréquenté et suscite plus d'appréhension que d'intérêt véritable. Certaines parties du territoire sont à ce moment plus reconnues qu'elles ne le sont de nos jours. Ainsi, les voyageurs français s'intéressent grandement aux environs de l'actuelle localité de Baie-Sainte-Catherine, un site traditionnel de commerce pour les Amérindiens. De même, l'île aux Coudres devient un passage obligé et plusieurs s'y arrêtent. Par contre, les vallées de la rivière du Gouffre et de la rivière Malbaie sont peu fréquentées durant cette période.

Bien sûr, les premiers visiteurs découvrent un territoire inhabité. Ils s'étonnent de son aspect fort escarpé, craignent un peu les pièges du fleuve et présentent un rapport peu favorable face à son exploitation éventuelle. Ainsi, ils construisent l'image de ce Charlevoix encore en formation.

L'histoire d'un lieu ne saurait se détacher complètement de l'imaginaire. Les impressions des premiers visiteurs sont déterminantes à ce chapitre, bien qu'elles ne soient pas toujours bien documentées et qu'elles s'avèrent parfois fausses. Cependant, ces descriptions possèdent leur importance. Elles nous font découvrir le territoire, les humains qui s'y trouvent ou tentent de s'y

établir, les ressources du milieu ; elles révèlent des faits marquants de l'histoire, nous font connaître la toponymie du lieu et rapportent des anecdotes essentielles à la compréhension des origines d'une région.

Portrait de Pierre-François-Xavier de Charlevoix, par James Duncan, (Bibliothèque municipale de Montréal)

Pierre-François-Xavier de Charlevoix

Depuis 1855, une circonscription électorale porte le nom de Charlevoix. Elle désigne, à peu près sans modifications, le territoire qui va de la localité de Petite-Rivière-Saint-François à la rivière Saguenay (Baie-Sainte-Catherine). Il s'agit de la région désormais identifiée sous l'appellation de Charlevoix. Plusieurs ignorent l'origine de ce nom. En fait, la circonscription électorale (ou le comté) de Charlevoix a reçu cette dénomination grâce à la volonté des autorités gouvernementales du temps d'honorer la mémoire d'un Jésuite français qui fut aussi l'un des premiers historiens de la Nouvelle-France.



Pierre-François-Xavier de Charlevoix voit le jour à Saint-Quentin (France) en 1683. Il entre dans la Compagnie de Jésus après la fin de ses études, en 1704. Lorsqu'il commence à enseigner au Collège des Jésuites de Québec, il n'est encore que diacre.

En 1720, le Père Charlevoix est mandaté par le duc d'Orléans, alors régent du royaume, pour une mission de découverte en Amérique septentrionale. Il publiera à Paris, en 1744, à partir de ses notes de voyage sur le nouveau continent, son œuvre majeure sur l'histoire de la Nouvelle-France.

Dans cet ouvrage monumental, le Père Charlevoix parle à peine du territoire qui prendra plus tard son nom. Tout au plus y trouve-t-on quelques notes sur les grands pins de Baie-Saint-Paul « qui ne cassent jamais » et sur l'île aux Coudres.

De nos jours, le Père Charlevoix est moins connu que la région qui porte son nom. Toutefois, il n'est pas sans intérêt de retenir que le nom de cet observateur, de ce touriste avant la lettre, est associé fort justement à une région dont la caractéristique principale est sans doute d'être regardée, admirée et décrite dans des ouvrages scientifiques ou, plus simplement, par de nombreux visiteurs...

Le Père Charlevoix est mort à La Flèche (France) en 1761. Son Histoire de la Nouvelle-France a été récemment rééditée à Montréal (*Histoire et description générale de la Nouvelle-France avec Le journal historique d'un voyage fait par ordre du roi dans l'Amérique septentrionale*, Montréal, Éditions Élysée, 1976, 3 volumes).

Charlevoix s'impose tôt comme une région où l'image prédomine. Sans doute un peu plus qu'ailleurs. Ce lieu géographique serait-il vraiment significatif si de nombreux regards ne s'y étaient posés? Ces regards font l'histoire. Ils façonnent sur l'espace réel de ce site un imaginaire qui détermine son avenir. Le vrai et le faux se côtoient. L'histoire et la légende se croisent. En fait, peu importe, pourvu que l'on sache regarder et décrire. Charlevoix, c'est une histoire de regards... À ce titre, il faut accorder aux récits de voyageurs une importance certaine.

L'occupation humaine

Cette partie de la « côte du Nord » se révèle peu accueillante, en raison, entre autres, d'un passage fluvial difficile, d'un aspect montagneux rebutant et de l'inquiétude fréquente que suscitent les lieux. Même si les voyageurs ne visitent les lieux que d'une manière superficielle, ils reconnaissent néanmoins le potentiel du fleuve pour la pêche au marsouin, celui de la forêt et celui du sous-sol. Cette mise en valeur ne peut toutefois se concrétiser qu'avec l'établissement d'une population stable, une possibilité qui paraît plutôt lointaine aux yeux des voyageurs.

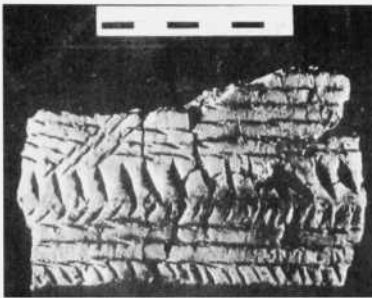
À cette époque, différentes nations amérindiennes parcourent le territoire. Elles y séjournent même à certaines périodes de l'année. Ainsi, lors des passages de Cartier et de Champlain, les visiteurs français entrent en contact avec des Amérindiens qui demeurent dans la région. Ces rencontres s'effectuent en période estivale, alors que ces derniers pratiquent leurs activités saisonnières de chasse et surtout de pêche. Cependant, les visiteurs français parlent très peu de l'occupation humaine du territoire lors de leurs passages : quelques sites, quelques traits culturels et le souvenir d'une importante rencontre...

Des sites amérindiens

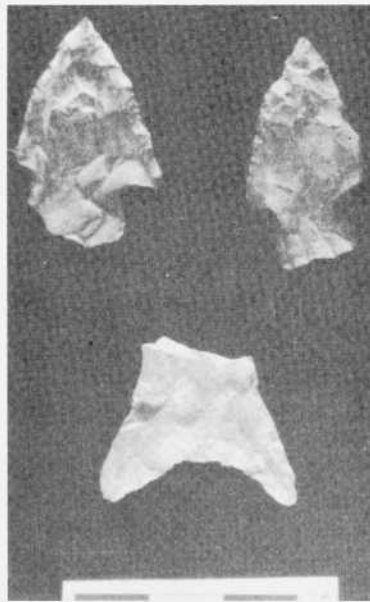
Les résultats des fouilles archéologiques permettent d'affirmer qu'entre 1100 et 1350 de notre ère, des Iroquoiens ont fréquenté le secteur de la pointe aux Alouettes (pointe Saint-Mathieu) non loin de l'actuelle localité de Baie-Sainte-Catherine. Ce site a d'ailleurs révélé plusieurs vestiges de la culture matérielle de ces Amérindiens⁸.

En 1535, Cartier constate la présence d'Iroquoiens dans le secteur de l'île aux Coudres. Il rédige alors un court texte relatif au béluga à partir du témoignage de deux d'entre eux, capturés à Gaspé, qui lui apprennent qu'il s'effectue de la pêche au béluga dans les environs de l'île aux Coudres. Cartier ne décrit cependant pas la technique de pêche et ne précise pas l'origine des Amérindiens qui la pratiquent. Il ne fait aucun doute que ces derniers sont des Iroquoiens du Saint-Laurent qui fréquentent le secteur nommé par eux « Canada » et qui s'étend à cette époque à peu près de Portneuf à l'île aux Coudres. Ce territoire comprend sept villages dont le plus important est Stadaconé, situé à l'intérieur des limites actuelles de la ville de Québec.

L'ÎLE AUX COUDRES



Fragment de poterie iroquoienne
(Société linnéenne du Québec)



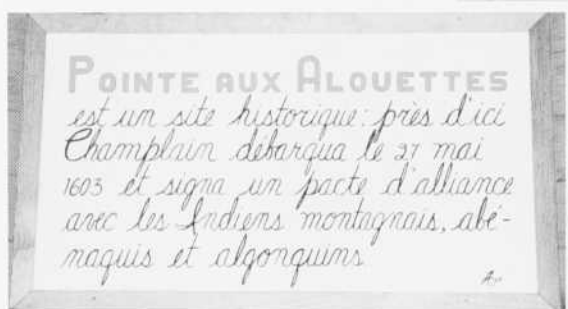
Pointes de projectiles
provenant de fouilles
archéologiques sur le site
de la pointe aux Alouettes,
à Baie-Sainte-Catherine.
(Société linnéenne du Québec)

Moins de 70 ans plus tard, vers 1603, Champlain s'intéresse lui aussi aux sites d'occupation amérindienne. Il décrit un lieu non loin de l'île aux Coudres, qui porte encore aujourd'hui le même nom : « [nous] vinsmes mouiller l'ancre à une anse dangereuse du costé du Nort, où il y a quelques prairies, et une petite riviere, où les Sauvages cabannent quelque-fois⁹ ». Il s'agit bien de Petite-Rivière-Saint-François. Champlain reste toutefois muet sur la provenance de ces Amérindiens et sur la nature de leurs activités. Il paraît plausible qu'ils s'adonnaient à la pêche au béluga. En 1626, Champlain parle aussi de la rivière Noire, qui coule dans le village de Saint-Siméon qu'il nomme « port aux femmes » parce que des « Indiens y cabannent ». Il n'ajoute rien de plus et laisse à l'imagination populaire le soin de découvrir qui pouvaient être ces mystérieuses femmes...

LA POINTE
AUX ALOUETTES

C'est plutôt près de la rivière Saguenay, dans le secteur de la pointe aux Alouettes, que Champlain entre vraiment en contact avec des Amérindiens. Cet épisode est d'ailleurs passé à l'histoire comme étant celui de la première alliance interculturelle entre Amérindiens et Français. Le 27 mai 1603, sur une pointe située du côté ouest de la rivière Saguenay et nommée « pointe Saint-Mathieu » ou « pointe aux Alouettes » (en raison de l'abondance de ces oiseaux dans le secteur), des voyageurs français rencontrent des membres de trois tribus amérindiennes. Il s'agit des Montagnais, des Etchemins (Malécites) et des Algonquins. Ces derniers se réunissent à l'occasion dans ce secteur pour commercer ou pour faire alliance contre des ennemis potentiels comme les Iroquoiens. Le territoire qui entoure les environs de Tadoussac et le Saguenay est alors montagnais et les Algonquins et les Etchemins s'y retrouvent comme invités.

Plaque sur le site du kiosque
Champlain à Baie-Sainte-
Catherine.
(Photo Normand Perron)



En 1903, les prêtres du Séminaire de Chicoutimi ont érigé à Baie-Sainte-Catherine un kiosque qui rappelle la rencontre entre Samuel de Champlain et trois nations amérindiennes (Montagnais, Algonquins, Etchemins) en 1603.
(Photo Normand Perron)



L'équipage français est sous la direction de François Gravé Du Pont. Champlain est du voyage à titre d'observateur. Le rapport qu'il fait des événements devient un témoignage exceptionnel, notamment ce texte relatif à la rencontre du 27 mai 1603 :

Le 27. jour, nous fusmes trouver les sauvages à la pointe de Saint Mathieu, qui est à une lieuë de Tadoussac, avec les deux Sauvages que mena le sieur du Pont pour faire le rapport de ce qu'ils avoient veu en France, et de la bonne reception que leur avoit fait le Roy. Ayant mis pied à terre nous fusmes à la cabanne de leur grand Sagamo, qui s'appelle Anadabijou, où nous le trouvâmes avec quelque 80, ou 100, de ses compagnons qui faisoient Tabagie (ce qui veut dire festin), lequel nous reçut fort bien selon la coustume du pays, et nous fist assoir auprès de luy, et tous les Sauvages arangéz les uns auprès des autres des deux costéz de ladite cabanne. L'un des Sauvages que nous avions amené commença à faire sa harangue, de la bonne reception que leur avoit fait le Roy, et le bon traictement qu'ils avoient reçu en France, et qu'il s'assurassent que sadite Majesté leur vouloit du bien, et desiroit peupler leur terre et faire paix avec leurs ennemis (qui sont les Irocois) ou leur envoyer des forces pour les vaincre: en leur comptant aussi les beaux Chasteaux, Palais, maisons et peuples qu'ils avoient veus, et nostre façon de vivre; il fut entendu avec un silence si grand qu'il ne se peut dire de plus. Or apres qu'il eust achevé sa harangue, ledict grand Sagamo Anadabijou l'ayant attentivement ouy, il commença à prendre du Pétum [tabac] et en donner audict sieur du Pont Gravé de S. Malo, et à moy, et à quelques autres Sagamos qui estoient auprès de luy: ayant bien pétunné, il commença à faire sa harangue à tous, parlant pozement, s'arrestant quelque fois un peu, et puis reprenoit sa parolle, en leur disant, Que veritablement ils devoient estre fort côtens d'avoir sadicte Majesté pour grand amy; ils respondirent tous d'une voix, *ho, ho, ho*, qui est à dire ouy, ouy. Luy, continuant tousiours sadicte harangue, dict, Qu'il estoit fort aise que sadicte Majesté peuplast leur terre, et fist la guerre à leurs ennemis, qu'il n'y avoit nation au monde à qu'ils voulussent plus de bien qu'aux françois: En fin il leur fit entendre à tous le bien et utilité qu'ils pourroient recevoir de sadicte Majesté¹⁰.

Cette rencontre est aujourd'hui reconnue comme une alliance interculturelle entre ces nations amérindiennes et les Français. Elle marque une première ébauche d'organisation du commerce des fourrures. Elle crée ainsi une forme nouvelle de partenariat entre Amérindiens et Européens à un moment où débute la colonisation du territoire par les Français¹¹.

Finalement, les récits des voyageurs laissent une grande interrogation en ce qui concerne l'occupation du territoire par les Amérindiens. Alors que les relevés archéologiques et les mentions de Cartier laissent supposer l'existence de sites iroquoiens, Champlain n'y fait aucune allusion. Les Iroquoiens

ont-ils disparu du territoire entre la courte période qui va de 1535 à 1603 suite à une guerre ou à un événement précis? Ont-ils simplement déplacé leurs activités vers d'autres territoires? Il est difficile de confirmer quoi que ce soit, mais il est possible de conclure que les Iroquoiens semblent avoir quitté la région à la fin du XVII^e siècle, après une longue période de fréquentation.

Des caps Trinité et Éternité au cap Tourmente

Un historien a déjà écrit que le territoire de Charlevoix va des caps Trinité et Éternité au cap Tourmente¹². Cette vision, qui identifie bien le site, permet même de résumer l'essentiel du contenu des divers rapports des premiers voyageurs: un côté sombre (« terre des tourmentes »); un côté plus attrayant (paysages surprenants qui font entrevoir en quelque sorte la félicité, voire l'Éternité). Entre le ciel et l'enfer, le sombre et le lumineux, le repoussant et l'attirant, des regards souvent contradictoires se posent. Ils expriment tous une facette de la réalité. Ils tracent les contours du lieu où se déroule cette histoire de Charlevoix.

Le 6 septembre 1535 marque l'entrée dans l'histoire de l'« Isle à Coudres », ainsi nommée par Jacques Cartier à cause de l'abondance de noisetiers (coudriers) dans le secteur. Cartier parle de noisettes « aussi grosses et de meilleure saveur que les nôtres »! Le lendemain, il dit « avoir ouï la messe » avant de quitter l'île. La visite de l'île aux Coudres précède donc dans l'histoire celle du territoire du Charlevoix côtier. L'île bénéficie du fait d'être aisément observable pour les navigateurs de passage, ce qui en fait aussi un point de repère pour ces derniers.

Du fleuve Saint-Laurent, sur lequel ils naviguent, les marins européens s'attardent à la « côte du Nord ». D'abord, ils aperçoivent plusieurs îles. Certaines d'entre elles leur semblent même « propres à être cultivées ou habitées ». Quant à la côte, elle leur paraît si « escarpée et tout inhabitable » qu'il ne saurait être question d'y envisager un quelconque développement.

La rudesse du paysage charlevoisien impressionne donc les voyageurs. Ceux-ci parlent peu de l'attrait éventuel du site, mais plutôt des inconvénients suscités par ce secteur géographique vu comme difficile. La « Malle Baye », la rivière « du Gouffre », le cap « des Tourmentes » ne sont que quelques-uns des noms attribués par Champlain. Les images associées à ces lieux sont le plus souvent sombres, parfois sinistres et dénotent à tout le moins qu'ils ont impressionné ces gens de passage.



Ce monument rappelle le passage de Jacques Cartier à l'île aux Coudres en 1535. Il a été inauguré le 23 septembre 1928 par la Commission des sites et des monuments du Canada.
(Collection Société d'histoire de Charlevoix, Photo Pierre Rochette)



Tableau d'Antonio Masselotte représentant la messe célébrée le 7 septembre 1535. Cette peinture se retrouve à l'église de la paroisse Saint-Bernard, à l'île aux Coudres. (Collection Société d'histoire de Charlevoix, Carte postale)

Ainsi, entre le cap des Tourmentes et les caps Éternité et Trinité se déploie un espace entrevu comme menaçant ou inquiétant. Champlain va même jusqu'à décrire la côte qui va de Tadoussac jusqu'à l'île d'Orléans comme une « terre monteuse et fort mauvaise ». Cette perception s'imposera, et longtemps le territoire sera vu comme impropre à la colonisation. Certains, comme Pierre Boucher, affirmeront même que ce lieu est escarpé, ce qui rend la colonisation impossible. « Depuis Tadoussac jusqu'à sept lieues proche de Québec que l'on nomme le Cap Tourmente, le pays est tout à fait inhabitable, estant trop haut et tout de roches et tout à fait escarpé¹³. »

Un secteur maritime difficile

La navigation sur le fleuve, le « chemin qui marche » selon les Amérindiens, est difficile aux abords de la « côte du Nord ». Les voyageurs considèrent même le secteur de l'île aux Coudres comme dangereux. Il faut dire que les marins français passent toujours par le chenal nord, comme Jacques Cartier l'avait fait lors de ses voyages, une tradition longtemps discutée et qui se maintient pour la durée du Régime français.

En fait, le passage aux abords de la « côte du Nord » ne semble pas rassurant et le secteur entourant l'île aux Coudres suscite de nombreuses inquiétudes. Les récits rapportent la présence de rochers menaçants, de vents mauvais et d'écueils divers. Il s'y produit des accidents et même des naufrages : celui de *L'Éléphant*, près du cap Brûlé dans les environs de la Petite rivière Saint-François, reste l'un des plus retentissants dans les annales maritimes du temps. Ce navire français parti de La Rochelle effectue un trajet sans histoire jusqu'à son départ de l'île aux Coudres au soir du 31 août 1729 : « [...] voici notre vaisseau qui tout à coup heurte et saute rudement sur un rocher... les secousses sont épouvantables... les plus hardis sont terrorisés [...] les secousses réitérées firent jeter à tout le monde ce cri : « Mon Dieu, miséricorde, nous sommes perdus »¹⁴ ». Ce naufrage ne provoque toutefois aucune perte de vie. *L'Éléphant* glisse simplement de Baie-Saint-Paul au cap Brûlé où sa quille se rompt. Au petit jour, les secours arrivent. L'année suivante, c'est au tour du *Beauharnois*, construit à Québec, de s'immobiliser à l'île aux Coudres le 6 décembre 1730. Le bâtiment passe ensuite l'hiver à Baie-Saint-Paul, où il sombre peu de temps après.

Ces accidents inquiètent les navigateurs. Peu à peu, ils délaissent le chenal nord. Au XIX^e siècle, une commission d'enquête mettra fin à toute controverse à ce sujet en favorisant l'utilisation du chenal sud. Les marins de Charlevoix et les nombreux pilotes de l'île aux Coudres maintiennent néanmoins leur appui au passage le long de la rive nord. Ils ne réussissent toutefois pas à remettre à l'honneur ce chenal nord qui est aussi connu sous le nom de chenal français¹⁵.

Les ressources naturelles : de la légende à la réalité

Les voyageurs reçoivent souvent du Roi la mission de découvrir le potentiel économique des territoires visités. De prime abord, ils espèrent trouver « moult trésors », mais ils sont le plus souvent déçus par l'âpreté du pays. La

« côte du Nord » n'offre rien de bien spectaculaire. Les ressources ne paraissent ni attrayantes, ni impressionnantes et même plutôt réduites. Mais les voyageurs s'attardent néanmoins à les décrire.

Des baleines, des bélugas et des morues...

C'est d'abord le fleuve lui-même qui attire l'œil du visiteur. Tout naturellement, les voyageurs cherchent des sites de pêche. Ainsi, il est à peu près certain qu'entre 1580 et 1630, des pêcheurs basques sont venus dans la région pour chasser la baleine et pêcher la morue, entre autres à l'Échafaud aux Basques qui se trouve à peu près à égale distance des localités actuelles de Baie-Sainte-Catherine et de Saint-Siméon. Cette appellation témoigne de l'établissement en ce lieu d'échafauds où les pêcheurs basques faisaient sécher la morue. Cette technique simple consiste à apprêter le poisson avant de l'éten-dre sur un échafaud ou encore sur des rochers.

Plus encore que la morue, ce sont sans doute les impressionnantes baleines du Saint-Laurent qui ont attiré les pêcheurs basques. Il faut dire qu'à cette époque, la chasse à la baleine était fort lucrative. Ainsi, les Basques écoulai-ent l'huile de ce mammifère sur les marchés européens. Cette huile était utilisée comme lubrifiant ou encore dans la fabrication du savon. Des recherches archéologiques récentes permettent de confirmer la pratique de la chasse à la baleine par les Basques sur ce site : on y a retrouvé des fragments de terre cuite et des débris d'un système de purification de l'huile de baleine.

De leur côté, les Français sont aussi conscients du potentiel économique de la chasse à la baleine. Cependant, en ce qui concerne la partie de la « côte du Nord » qui correspond au Charlevoix actuel, cette chasse au béluga fait l'objet de préoccupations dans les récits. Dès 1535, Cartier décrit ce mam-mifère, ce poisson disent alors les voyageurs, fort étonnant à ses yeux d'Europé-éen : « [nous] eûmes connaissance d'une sorte de poissons lesquels il n'est mémoire d'homme avoir ni vu ni ouï. [...] et sont assez faits par le corps et teste de la façon d'un lévrier, aussi blancs comme neige et sans aucune tache ; et il y en a moult grand nombre de dans le dit fleuve qui vivent entre la mer et l'eau douce. Les gens du pays les nomment adhothuys ; et nous ont dit qu'ils sont fort bons à manger¹⁶ ».

Le béluga (le marsouin selon l'appellation locale) est déjà à cette époque chassé par les Amérindiens. Ces derniers ont mis en place une technique que les Français établis dans la région vont adapter à leurs besoins :

Quand la marée est basse, on plante dans la vase des piquets assez près les uns des autres, et l'on y attache des filets en forme d'entonnoirs, dont l'ouverture est assez large ; de sorte néanmoins que, quand le poisson y a passé, il ne peut plus la retrouver pour en sortir. On a soin de mettre au haut des piquets des bouquets de verdure. Quand la marée monte, ces poissons, qui donnent la chasse aux harengs, lesquels gagnent les bords, et attirés par la verdure, qu'ils aiment beaucoup, s'engagent dans les filets, et s'y trouvent enfermés. À mesure que la marée baisse, on a plaisir de voir leur embarras, et les mouvements inutiles, qu'ils se donnent pour échapper ; enfin ils restent à sec, et souvent échoués les uns sur les autres en si grand nombre, que d'un seul coup de bâton on en assomme deux ou trois¹⁷.

Les observateurs français signalent en outre la présence de pêches au hareng et à la morue dans le Saint-Laurent. Leurs descriptions révèlent que le hareng est pêché ici et là, entre autres dans les environs de Tadoussac–Baie-Sainte-Catherine. En ce qui concerne la pêche à la morue, elle semble se pratiquer tout le long de la « côte du Nord ». C'est d'ailleurs au temps des voyageurs français que la pêche à la morue dans les eaux de la région est le plus souvent décrite ; par la suite elle semble être moins fréquente. Les récits révèlent aussi l'existence de pêches à l'anguille, notamment dans le secteur dit de la « Petite Rivière ». L'importance de cette spécialité depuis des siècles fera que les Charlevoisiens attribuent encore aujourd'hui le sobriquet d'« anguilles » aux gens de Petite-Rivière-Saint-François.

Dans l'ensemble, les voyageurs accordent une valeur limitée aux pêcheries dans les environs de la « côte du Nord ». Tout au plus, comme elle l'est déjà pour les Amérindiens, la pêche peut être une activité saisonnière susceptible d'assurer de façon complémentaire la subsistance d'éventuels résidents permanents.

Par ailleurs, un fait amusant et intrigant marque le récit de Cartier. Ce dernier mentionne la présence, non loin de l'île aux Coudres, de « grandes tortues » qu'il prétend avoir observées ; mais peut-être s'en est-il simplement remis à des descriptions de la part d'Amérindiens dont il comprend plus ou moins bien la langue, car nul autre visiteur par la suite ne remarquera la présence de ces tortues.

D'humbles noisetiers et de grands pins

D'aspect sombre au regard des premiers voyageurs, les montagnes de Charlevoix sont recouvertes d'une forêt qui ne les laisse toutefois pas indifférents. Alors que Cartier s'intéresse aux modestes noisetiers qu'il trouve en abon-

dance sur l'île aux Coudres, d'autres notent la présence d'essences susceptibles d'être exploitées sur une base industrielle. Bien sûr, ces voyageurs se contentent d'impressions sommaires, mais leur avis s'apprête à orienter une des vocations économiques importantes de la région.

Les grands pins du secteur de la « baie Saint Paul », des pins « d'une grande beauté et qui ne cassent jamais », ont émerveillé le Père Charlevoix. Dans l'exagération apparente portée au crédit de ces pins « qui ne cassent jamais », le Père Charlevoix estime qu'une partie de cette forêt de la « côte du Nord » est perçue comme facilement exploitable. D'ailleurs, les Français opèrent une goudronnerie à Baie-Saint-Paul depuis 1670 et les grands pins du secteur du Gouffre font partie d'un plan de développement économique de la Nouvelle-France.

Quant à la forêt intérieure, peu de voyageurs s'y rendent. Il y a bien les coureurs des bois qui la parcourent, mais ils s'intéressent davantage à la traite des fourrures qu'à son potentiel. Il faudra encore bien des années avant que l'arrière-pays de la « côte du Nord » livre ses importantes ressources.

En ce qui concerne les noisetiers de Cartier, ils disparaissent totalement de l'île aux Coudres avec le temps. Le même sort est réservé aux grands pins de la baie Saint-Paul. Ces deux essences sont décimées en raison d'un déboisement trop intensif.

D'improbables mines de fer

Durant une bonne partie de l'année 1663, la Nouvelle-France subit une longue période d'intenses secousses sismiques. Ce phénomène est grandement associé au secteur de la « côte du Nord ». Des récits relatent que des effets prodigieux se seraient produits lors de ces tremblements de terre. Ils prennent souvent un ton fantastique. Pourtant, ils intriguent les autorités de la colonie, notamment l'intendant Jean Talon qui se préoccupe de savoir si ces phénomènes géologiques n'auraient pas provoqué le surgissement de minerai de fer dans les environs de la baie Saint-Paul. Pour s'en assurer, il délègue sur place un expert du nom de Jacques Cailhaut de La Tesserie. Ce dernier note l'existence d'une mine de fer et découvre aussi du cuivre et de l'argent ; il évalue également les effets géomorphologiques du tremblement de terre dans la région. Toutefois, son passage à la baie Saint-Paul reste sans lendemain. L'intendant Talon ne procède finalement à aucune exploitation minière dans le secteur. Les mines de la baie Saint-Paul sont-elles d'un potentiel trop réduit ? Le site est-il trop éloigné pour une exploitation éventuelle ? La question reste sans réponse.

Cependant, il va de soi que le point de départ pittoresque ou légendaire de cette démarche scientifique a fait miroiter plus de rêves que de résultats concrets. Dans la réalité, les mines de la baie Saint-Paul se révèlent plus un mirage qu'un projet de développement économique viable.

Une manifestation de la colère de Dieu à Baie-Saint-Paul

Déjà marquée par une géographie difficile, la « côte du Nord » prend un aspect encore plus terrifiant lorsque se produit le tremblement de terre de 1663. Cet événement connaît un retentissement dans toute la Nouvelle-France. Un chroniqueur du temps lui associe des effets prodigieux dans le secteur de la baie Saint-Paul. Il faut dire que le contexte social favorise des perceptions diverses, dont celle d'une punition céleste. En effet, devant l'usage excessif de l'eau-de-vie et la dissolution des mœurs qu'il entraîne, il est facile pour des esprits religieux d'y percevoir une intervention divine.

Un « tremble terre » qui tombe à point

En ce début de février 1663, la population de la Nouvelle-France s'apprête à célébrer les festivités du carnaval. Cette activité sociale donne lieu à de bruyantes réjouissances. Plusieurs s'adonnent alors à une plus grande consommation d'alcool. À Québec, le carnaval est célébré durant plusieurs jours. Les autorités catholiques s'inquiètent grandement des débordements suscités par cette fête qu'ils voient venir avec appréhension. En conséquence, ils multiplient les appels à l'ordre, mais le plus souvent sans trouver d'écho auprès d'une population attirée par ces festivités d'hiver. De son côté, l'évêque de Québec, M^{gr} François de Laval, condamne le trafic de l'eau-de-vie avec les Amérindiens et dénonce l'utilisation de l'alcool. Dès lors, le tremblement de terre du 5 février 1663, à quelques jours de l'ouverture du carnaval, devient une occasion pour le clergé de rappeler à la population ses devoirs religieux. Bientôt, le discours des représentants de l'Église s'avère presque aussi retentissant que le tremblement de terre lui-même : la population de la Nouvelle-France vient de recevoir un avertissement de Dieu et elle ferait bien d'éviter les festivités du carnaval.

Il semble que la grande peur suscitée par ce « tremble terre », qui est passé à l'histoire comme ayant été d'une grande intensité, ait ramené pour quelque temps des « brebis égarées » à l'Église. Des chroniqueurs racontent

que des habitants de la colonie ont soudainement ressenti le besoin de se confesser. Comme c'est souvent le cas après d'importants tremblements de terre, plusieurs petites secousses secondaires se produisent dans l'immédiat et même dans les mois qui suivent. La crainte dure donc durant plusieurs semaines, puis finalement s'estompe, au grand déplaisir des religieux qui ne peuvent compter sur d'autres appuis aussi puissants pour freiner les ardeurs lors des carnavals qui suivront.

Dans la suite des avertissements donnés du haut des chaires des églises, les représentants religieux décrivent aussi largement les conséquences du tremblement de terre dans divers textes dont le plus connu demeure celui des *Relations des Jésuites* pour l'année 1663, rédigées par le Père Jérôme Lallemant¹⁸. Il existe aussi des textes de Mère Marie de l'Incarnation¹⁹, d'autres qui proviennent des *Annales de l'Hôtel-Dieu de Québec*²⁰ et quelques écrits postérieurs à l'événement, dont celui du Père Charlevoix²¹. Le ton quasi apocalyptique demeure résolument le même. Il faut savoir qu'il s'agit surtout de documents produits par des religieux.

Plusieurs faits merveilleux ou édifiants trouvent leur origine dans ce tremblement de terre. Le cas de Mère Catherine de Saint-Augustin, une religieuse de Québec qui aurait fait un rêve prémonitoire, compte parmi les plus connus. Les intenses souffrances de Mère de Saint-Augustin tout au long des jours qui ont suivi ce tremblement de terre font aussi l'objet de plusieurs descriptions dans les *Relations des Jésuites*.

Une autre conséquence du tremblement de terre fréquemment évoquée dans la littérature de l'époque concerne la région de la « côte du Nord ». Elle est d'abord rapportée par le Père Lallemant dans les *Relations des Jésuites* et par la suite évoquée sans cesse par d'autres chroniqueurs : « Vers la baie Saint-Paul, il y avait une petite montagne sise sur le bord du fleuve, d'un quart de lieue environ de tour, laquelle s'est asbymée, et comme si elle n'eût fait que plonger elle est ressortie du fond de l'eau pour se changer en islette et faire d'un lieu tout bordé d'écueils comme il était un havre d'assurance contre toutes sortes de vents²². »

Ce texte se base probablement sur les oui-dire de coureurs des bois ou d'Amérindiens. Le rédacteur n'a pas observé lui-même le phénomène. Le lieu décrit est d'ailleurs assez mal connu à l'époque et il est à peu près certain que le Père Lallemant ne le connaissait pas très bien. La description demeure donc pour le moins incertaine et plus pittoresque que fondée scientifiquement.

Pour le reste, cet extrait tombe dans le ton religieux des autres textes. Cependant, sur cette « côte du Nord » près de la baie Saint-Paul, Dieu offre un « nouveau havre d'assurance [...] en un lieu tout bordée d'écueils », comme pour exprimer, selon les chroniqueurs religieux du temps, que sa démonstration de puissance se veut aussi une occasion d'agir pour le mieux-être des habitants de la colonie. Le fait n'est pas sans conséquence sur ladite « côte du Nord ».

Un élément d'identification

Sans doute peut-on dire, face aux récits du tremblement de terre de 1663, que plus la région semble difficile sur le plan géographique, plus ses effets y sont prodigieux et dignes de mention. Ainsi, pour la « côte du Nord », déjà perçue comme rebutante, outre la note au sujet des environs de la baie Saint-Paul, les *Relations des Jésuites* décrivent aussi un secteur de la pointe aux Alouettes où une forêt entière se serait détachée et aurait glissé dans le fleuve. Il s'agit ici probablement d'un glissement de terrain, mais les propos du Jésuite demeurent imprécis.

Ces textes sont plus révélateurs de la mentalité du temps face à la « côte du Nord » que significatifs sur le plan géomorphologique. Pourtant, plusieurs auteurs cherchent à concrétiser les propos du Jésuite sur le plan physique. Ainsi, le site des Éboulements et l'île aux Coudres sont associés au secteur décrit par le Père Lallemand. La tradition orale a entériné ce fait en donnant le nom de Les Éboulements à un village, mais les effets prodigieux qui y sont relatés n'en demeurent que très difficilement vérifiables.

Il faut toutefois retenir du propos du Jésuite qu'il savait bien, avant de rédiger son texte sur la baie Saint-Paul, que c'était « un lieu tout bordé d'écueils ». Il fait ici référence au passage maritime réputé difficile du secteur entourant l'île aux Coudres. Toutefois, il ne semble pas que, par la suite, les marins retrouvent trace du « havre d'assurance » créé par le tremblement de terre puisque le site est toujours signalé comme difficile par eux, et ce bien après cet événement.

Lallemand voit dans cette « côte du Nord » un site providentiel. Cette réputation laisse toujours à désirer, mais, selon lui, Dieu l'a désormais transformé en un lieu plus rassurant. L'image frappe, la lecture du texte provoque la curiosité face à un lieu jusqu'alors méconnu.

C'est ainsi que ce récit du tremblement de terre de 1663 intrigue l'intendant Jean Talon qui cherche alors divers projets pour diversifier l'économie de la Nouvelle-France. Il lui paraît plausible qu'après le tremblement de terre, des mines de fer se soient formées à la baie Saint-Paul. Avec Talon et l'expert Jacques Cailhaut de La Tesserie, la baie Saint-Paul devient un lieu plus réputé. Il est possible désormais de mieux reconnaître le potentiel du secteur. L'existence des grands pins de la baie Saint-Paul suscite par contre davantage l'attention que les hypothétiques projets d'exploitation de mines de fer. Peut-être serait-il possible d'installer des habitants en ce lieu...

Le texte du Père Lallemand prend ainsi une importance déterminante sur l'histoire de la région. Désormais, il éveille les dirigeants de la colonie à la baie Saint-Paul. Le récit d'un voyageur a ainsi donné à ce lieu une image plus précise.

Ce court texte est aussi à l'origine du rapport désormais obligé entre le phénomène des tremblements de terre au Québec et dans Charlevoix. De nombreuses recherches scientifiques s'effectuent dans la région et prennent toutes pour référence le texte de Lallemand. La région de Charlevoix s'impose maintenant comme une zone d'étude sur les tremblements de terre.

Le Père Lallemand ne pouvait prévoir une telle évolution à partir de sa courte note. Sans le savoir, il a donné un élément d'identification à cette région un peu mal-aimée jusqu'alors, peu gratifiée par le récit des voyageurs, soit celle d'un lieu propice à des tremblements de terre. La légende et la superstition se mêlent ainsi à la science; l'étrange côte du Nord suscite un nouvel intérêt et cela ne fait à la vérité que commencer.

La toponymie : un héritage des voyageurs

S'il est un domaine où l'héritage des premiers voyageurs perdue plus qu'ailleurs c'est bien celui de la toponymie. En effet, même quatre ou trois siècles après leur dénomination, divers sites géographiques portent encore les appellations que leur ont données ces visiteurs. Il s'impose de reconnaître ce fait et de l'inscrire clairement dans l'histoire de Charlevoix.

Une toponymie pragmatique

Les voyageurs composent avec le quotidien lorsqu'ils adoptent un nom pour un lieu. L'immédiat prédomine. L'impression première prend force de loi. La réflexion profonde n'est que rarement à la source de ces appellations parfois farfelues, toujours imagées, jamais dénuées d'un réel sens poétique.

Les faits sont donc déterminants. Mais, en plusieurs cas, ne sont-ils pas trompeurs? Il suffit de penser au nom que Cartier a donné à la baie des Chaleurs, en Gaspésie, pour comprendre qu'une journée de beau temps ne permet pas d'affirmer que le lieu est un site au climat torride. Que reste-t-il de la baie des Chaleurs en janvier? La toponymie n'est pas une science exacte, mais plutôt un vaste champ où l'imaginaire, les jugements préliminaires, la fantaisie ont leur place et sont en quelque sorte une occasion de marquer le territoire de façon signifiante, quitte à intriguer ou même à amuser.

Il en va ainsi dans Charlevoix où plusieurs toponymes issus des premiers voyageurs sont demeurés bien vivants. Nombre de ces appellations semblent aujourd'hui sans fondement. Quelques historiens et chroniqueurs ont souvent tenté de les justifier ou de les expliquer, parfois avec justesse. Peut-être convient-il de les évoquer, de les répertorier ou simplement de mieux percevoir leur enracinement dans le quotidien de la région.

Une toponymie côtière

La toponymie issue des premiers voyageurs s'intéresse à la rive ou à la côte. Comme les navigateurs ne s'aventurent pas vraiment dans l'arrière-pays, les toponymes qui datent des origines de la région forment une première strate de noms de lieux qui concernent particulièrement la côte. Les appellations des sites à l'intérieur des terres viendront plus tard et feront l'objet de descriptions, plus loin dans ce volume.

Il faut préciser que la toponymie côtière est nécessaire aux marins pour repérer sur la carte les lieux navigables ou ceux qui le sont moins. Les premiers voyageurs se pressent donc de laisser leur marque tout le long de la vallée du Saint-Laurent où tant de noms français parsèment encore les deux rives du fleuve.

Dans Charlevoix, ce sont surtout les voyageurs français qui donnent leur couleur au nom des lieux. La toponymie de source amérindienne, très présente ailleurs, semble ici tomber dans l'oubli, sauf aux limites de la région,



L'artiste et voyageur John Jeremiah Bigsby visite la région en 1819. Il publie *The shoe and the canoe; or pictures of travel in the Canadas*, d'où est extraite cette illustration de Baie-Saint-Paul (1819). (Archives nationales du Canada, C-11696)

comme à Tadoussac et à la rivière Saguenay, et vers Stadaconé ou Québec. Il est possible que les rares contacts avec les Amérindiens de passage sur la côte charlevoisienne n'aient pas permis aux premiers voyageurs de retenir les toponymes d'origine amérindienne. De plus, il est aussi certain que l'essentiel des habitants permanents de Charlevoix sont de souche française, ce qui a favorisé une utilisation presque exclusive des noms de lieu français.

La plupart des toponymes issus des voyageurs français portent surtout sur la flore et sur la faune, sur les aspects géographiques et géologiques des lieux et semblent parfois marqués au coin d'une certaine inquiétude. Le tableau qui suit permet d'en dresser un répertoire plus précis.

En fait, l'héritage toponymique des voyageurs français se limite à une vingtaine de lieux tout au plus, ce qui peut paraître finalement assez négligeable. Pourtant, une rapide observation des noms de lieux toujours en usage dans Charlevoix permet de voir qu'ils identifient encore cinq localités – soit un quart des municipalités – et cinq hameaux, dont quatre utilisent nommément ce nom pour un espace habité. Il s'agit Baie-Saint-Paul, La Malbaie, Cap-à-l'Aigle, Les Éboulements, Petite-Rivière (Saint-François) pour les municipalités, et de Port-au-Persil, Port-aux-Quilles et Baie-des-Rochers (situés dans la municipalité de Saint-Siméon) et de Cap-aux-Oies (dans Les Éboulements sur le plan municipal) pour les hameaux habités. Le cas de l'Échafaud aux Basques, situé entre les actuelles localités de Baie-Sainte-Catherine et de Saint-Siméon, semble un peu unique. Son nom provient de marins français qui ont ainsi voulu marquer la présence de Basques sur le site.

Tableau 2.1
Identification des lieux par les voyageurs français entre 1535 et 1670

Toponyme	Justification	Année
Flore et faune		
<i>Dénominations de Jacques Cartier</i>		
Isle ès Coudres (Île aux Coudres)	Présence de coudriers (noisetiers)	1535
Île aux Lièvres	Abondance de ce gibier dans le secteur	1535
<i>Dénominations de Samuel de Champlain</i>		
Pointe aux Alouettes (pointe Saint-Mathieu)	Abondance d'alouettes	1603
Cap à l'Aigle	Présence d'aigles sur les falaises. Ce cap se déplace avec le temps. Champlain décrit un lieu situé sur le site de l'actuel cap aux Oies. Vers 1820, le nom de cap à l'Aigle est attribué à un site près de La Malbaie. Depuis 1916, ce nom désigne le village de Cap-à-l'Aigle.	1608
Cap aux Oiseaux	Présence d'oies qui font escale sur ce cap lors de leurs migrations.	1626
Cap aux Oies	Nommé cap aux Oies sur la carte du sieur d'Anville	1755
Port au Persil	Abondance de persil dans le secteur	1626
Port aux Quilles (Port à l'Équille)	Présence d'un poisson nommé « équille » ou « lançon »	1626
Port aux Saumons	Présence de saumons dans la rivière	1626
Descriptions géographiques ou morphologiques		
<i>Dénominations de Samuel de Champlain</i>		
Rivière et baie Malle Baye (Mauvaise baie ou Malbaie)	Parce que le fond de cette rivière et de la baie est vaseux. Une légende voulant qu'un navire de Champlain se soit enlisé dans la baie découle de la tradition orale.	1608
Baie des Rochers	Présence de rochers dans la baie	1626
Lieux qui suscitent l'inquiétude ou la crainte chez les marins		
Petite Rivière (Saint-François)	« [...] vinsmes mouiller l'ancre à une anse dangereuse [...] où il a quelques prairies, et une petite riviere, où les Sauvages cabannent quelque-fois » (Champlain).	1603
Cap Tourmente	Cap où le passage maritime semble exigeant, notamment à cause des grands vents (Champlain).	1603
Rivière du Gouffre	« la marée y court merveilleusement et bien qu'il fasse calme, elle est toujours fort émue y ayant une grande profondeur [...] et y a force rochers en son entrée et autour d'icelle » (Champlain).	1608
Toponymes faisant référence à une présence humaine (amérindienne)		
Port aux Femmes (rivière Noire)	Parce que des Amérindiens « y cabannent ». La référence aux femmes demeure inexplicquée, si ce n'est par la tradition orale qui parle d'Amérindiennes qui séjournent dans le secteur (Champlain).	1626
Échafaud aux Basques	Le nom rappelle la présence des Basques qui utilisaient à cet endroit des échafauds pour faire sécher la morue (origine traditionnelle).	Inconnue
Toponymes provenant de la tradition orale et dont l'auteur « officiel » n'est pas identifié.		
Descriptions géographiques ou morphologiques		
Baie de l'Islet	En 1550, une carte de Pierre Descelliers désigne sous le nom de baie de l'Islet une baie située près de l'île aux Coudres.	1550
Baie du Gouffre	Champlain parle de la baie du Gouffre.	
Baie Saint-Paul	Le nom de baie Saint-Paul apparaît pour la première fois sur un plan de Jean Bourdon. Il paraît se fixer de façon définitive après le tremblement de terre de 1663, notamment avec les textes de Pierre Boucher et du Père Lallemand.	1632 1641
Les Éboulements (village)	Fait référence au texte du Père Lallemand qui décrit une sorte d'affaissement de terrain consécutif au tremblement de terre de 1663.	1663
		1663 ?



Le cap aux Oies.
(Photo Normand Perron)

La mémoire des lieux semble donc à peine transformée sur la côte charlevoisienne depuis la venue des premiers voyageurs, ce qui témoigne d'une continuité significative et de l'enracinement de l'héritage français. Ce remarquable ensemble de noms de lieux en vient à caractériser davantage la région : paysages charmants, parfois inquiétants, nature rebelle un peu difficile à apprivoiser, aspects champêtres d'un pays vaste dont seulement la rive est à peine abordée. Voilà pourtant un Charlevoix observé, commenté, dont certains doutent encore des possibilités de peuplement, mais qui possède une géographie si surprenante qu'il est presque impossible de ne pas la remarquer, même lors d'un bref passage.

Premiers regards sur une région

Le premier regard donne une image plutôt vague de la région. Le territoire qui se présente au voyageur n'a ni identité ni cadre spécifique. Puis le regard se précise: il y a la côte du sud, il y a celle du Nord... Cette « terre du Nord » est vaste mais, de Tadoussac à Cap-Tourmente, se dégage un espace, un lieu de montagnes escarpées, un site maritime difficile, un territoire marqué par un tremblement de terre dont les effets auraient été « fantastiques »... Peu à peu, le regard se focalise. Certaines ressources existaient sur cette « côte du Nord »: forêt, mines, pêcheries... Leur exploitation devient envisageable. Le lieu présente peu d'attraits pour la colonisation agricole, mais peut-être en a-t-il pour ses ressources.

C'est dans ce dernier constat que s'imprègne plus visiblement la trace des récits de voyageurs. Il marque le lieu pour longtemps. Durant de nombreuses années, la « côte du Nord » n'est pas perçue comme propice à la colonisation. Même les premiers seigneurs ne songent pas à y établir une population. L'activité agricole n'est guère favorisée. Les Français préfèrent exploiter les immenses forêts et chercher d'incertaines mines... Il faut dire qu'à cette époque la population de la Nouvelle-France est relativement peu nombreuse, et que d'autres régions encore peu peuplées sont davantage privilégiées pour la colonisation.

C'est donc pour l'exploitation de la forêt et, dans une moindre mesure, pour la traite des fourrures que sont finalement établis quelques postes ou lieux de colonisation sur ladite « côte du Nord », un processus qui s'accroît après 1670. À aucun moment, la culture du sol n'est évoquée dans les projets de colonisation. Comme on le voit, la perception des agents économiques du temps rejoint celle des voyageurs qui, sans nul doute, ont forgé cette impression de colonisation difficile. Ainsi, il faut croire que les récits des voyageurs ont eu et ont encore leur importance, et ce même s'ils ont été le produit d'impressions et de jugements rapides: ils demeurent les seuls guides qui ont à l'époque permis de mieux connaître ce vaste territoire encore inexploité.

Premiers regards, premières orientations. Cette côte du Nord méconnue s'impose comme une région aux ressources naturelles importantes. C'est cela qu'il faut aller recueillir sur place. Une matière première susceptible d'alimenter les besoins de la colonie et même d'être exportée dans la mère patrie. C'est sous cet angle particulier que se lit l'avenir de la « côte du Nord » en cette fin de XVII^e siècle.

Désormais, le temps n'est plus aux regards rapides, mais à ceux qui s'approfondissent. Le territoire s'apprête à recevoir d'autres visiteurs qui, cette fois, longeront ses côtes. Le temps de l'enracinement approche, mais qui se risquerait alors à prédire que la côte du Nord deviendrait un lieu d'établissement pour une communauté humaine ? À peu près personne. Mais, déjà, le souvenir des récits des premiers voyageurs s'estompe et s'amorce un autre temps de l'histoire, celui de la mise en exploitation du territoire.

Des îlots de peuplement



Baie Saint-Paul, par Joseph Légaré (1795-1855), un des rares Canadiens français à peindre dans Charlevoix à cette époque.

(Musée de la civilisation, dépôt du Séminaire de Québec, n° 1994.24989)

Le regard des découvreurs s'estompe. La simple observation cède le pas à une volonté de parcourir davantage le lieu inscrit entre la baie Saint-Paul et la pointe aux Alouettes. Toutefois, le cadre géographique de la région impose une certaine contrainte à cause de son caractère accidenté et montagneux. Cette région a été perçue comme difficile d'accès, mais le temps n'est plus à l'hésitation. Les autorités coloniales paraissent prêtes à développer cet espace où plusieurs ressources naturelles retiennent l'attention. Il y a les pêcheries, les mines, et surtout l'exploitation forestière. L'établissement d'une population stable implique aussi la culture du sol, mais dans cette région les terres arables paraissent limitées.

En fait, les XVII^e et XVIII^e siècles permettent tout au plus la mise en place de structures économiques et sociales de base dans une région qui ne prendra que plus tard le nom de Charlevoix. L'entité régionale n'existe pas encore et il faut davantage parler d'îlots de peuplement que d'une région ayant pris une forme précise. Néanmoins, tout au cours de cette période apparaissent déjà les caractéristiques spécifiques de cette région en émergence.

Le nomadisme amérindien

Pour les Amérindiens, le territoire de la région est un lieu de passage ou un site d'établissement saisonnier pour la chasse et pour la pêche où ils se limitent à des séjours précis et réguliers à chaque année. Situé en territoire montagnais, cet espace géographique est aussi fréquenté par les Etchemins de la rive sud et par les Algonquins.

Lieux de pêche et de chasse : les sites amérindiens

Les Amérindiens s'intéressent à certaines ressources naturelles de la région. Ils fréquentent le fleuve et sa rive pour pêcher et l'intérieur des terres pour chasser, et privilégient des sites et des espaces précis qui deviennent familiers grâce à des visites régulières.

LES SITES DE PÊCHE

Les plus connus des sites de pêche restent sans doute ceux de l'île aux Coudres ou encore de Petite-Rivière où ils sont attirés par la possibilité d'y prendre du marsouin duquel ils recueillent, entre autres, l'huile. Cette pêche, ou cette chasse, se pratique avec des harpons ou encore avec des filets tendus sur les rives de l'île aux Coudres.

En eau douce, les Amérindiens pêchent la truite de la rivière Malbaie ; ils s'intéressent aussi au hareng, au saumon et à la morue des eaux salées du fleuve. Le secteur de La Malbaie est très recherché pour la pêche à la morue et est reconnu depuis longtemps pour l'abondance de sa ressource. Les Montagnais du Saguenay peuvent s'y rendre en descendant la rivière Malbaie en canot. Le sieur Couillard de Lespinay y aurait, selon les *Relations des Jésuites* du 31 octobre 1656, pêché un millier de morues en un seul jour.

L'embouchure de la rivière Saguenay constitue un autre lieu important pour la pêche et la chasse. C'est autour de ce site que se retrouvaient à certaines périodes de l'année les imposantes baleines qui étaient très recherchées par les pêcheurs basques au XVI^e siècle. Toutefois, les Amérindiens s'intéressent davantage au marsouin, à la morue ou au saumon. Ils y chassent aussi le loup-marin dont ils utilisent la fourrure.

*LES TERRITOIRES
DE CHASSE*

De fait, la chasse aux animaux sauvages est fréquente dans la région. Celle du castor, à cause de la valeur marchande qu'accordent les commerçants européens à ses peaux, s'impose au XVII^e siècle. Pour cette chasse, les sites fréquentés par les Amérindiens sont plus diffus ; ils se répartissent dans l'ensemble du territoire intérieur qui n'est à ce moment qu'une immense forêt. Mais dès l'arrivée des premiers colons français, la baie Saint-Paul sera rapidement identifiée comme un lieu d'échange dans la traite des fourrures.

Donc, qu'il s'agisse de chasser l'orignal, le cerf ou le caribou pour se nourrir, de trapper en vue d'obtenir la fourrure d'animaux sauvages, de recueillir l'huile du marsouin ou de pêcher, les Amérindiens parcourent assidûment le territoire au moins depuis le XII^e siècle. Leur venue est saisonnière et vise surtout à répondre à des besoins de survie. À l'occasion, des échanges s'effectuent entre diverses nations amérindiennes. Mais ces sites de pêche et de chasse ne demeureront toutefois à cette époque que des lieux de passage.

Un lieu de convergence

Au début du XVII^e siècle, la région semble être un point de convergence pour diverses nations amérindiennes. Le site de la pointe aux Alouettes, à l'embouchure du Saguenay, sert depuis longtemps de lieu de rassemblement. C'est à cet endroit, comme nous l'avons vu au précédent chapitre, que Champlain conclut en 1603 un traité d'alliance avec les Montagnais, les Hurons et les Algonquins contre les Iroquois, leur ennemi commun. Ce lieu, que Champlain avait alors nommé la pointe de Saint-Mathieu prendra en 1608 le nom que nous lui connaissons aujourd'hui¹.

D'autres sites, les embouchures de rivières par exemple, moins reconnus que la pointe aux Alouettes, sont surtout fréquentés lors de rassemblements à l'occasion d'expéditions de chasse ou de pêche : c'est le cas de Port aux Femmes, localisé au point de rencontre de la rivière Noire et du fleuve Saint-Laurent, dans le secteur du village actuel de Saint-Siméon ; l'île aux Coudres, La Malbaie et Petite-Rivière accueillent aussi des groupes pour de courts ou de longs séjours en été ou en automne.

Les sentiers à travers la forêt

Alors que s'amorce le XVII^e siècle, avant même que les premiers coureurs des bois ne soient présents en nombre important sur le territoire, les Amérindiens, notamment les Montagnais du Saguenay, empruntent des sentiers à travers les forêts de la région pour aller chasser ou pour aller pêcher sur les rivières ou sur le fleuve. Ces pistes sont parcourues à pied en été ou en raquettes en hiver (voir carte 7 et encadré). En plus de ces voies terrestres, les cours d'eau, la rivière Noire ou la rivière Malbaie par exemple, permettent de communiquer entre les différents points de la région.

Les voies de communication anciennes en Charlevoix

De Québec vers le Saguenay et le lac Saint-Jean

Le sentier des Jésuites : partait du lac Saint-Charles jusqu'à la rivière Jacques-Cartier, à Tewkesbury, se poursuivait par les sources ouest de cette rivière jusqu'aux sources de la rivière Métabetchouane puis, finalement, par celle-ci, se rendait jusqu'au lac Saint-Jean

Le chemin de Québec : à la rivière Cavée, un embranchement de cette piste se dirigeait vers l'est au Grand lac Jacques-Cartier et au lac Malbaie et, de là, empruntait une partie de la rivière Malbaie jusqu'aux sources de la rivière Saint-Jean pour enfin atteindre l'anse de ce nom au Saguenay. Cet embranchement est probablement le chemin mentionné par le Père Laure sur une carte de 1731 comme conduisant de L'Anse-Saint-Jean au lac Saint-Charles «entre deux chesnes de montagnes», il est aussi appelé le chemin de Québec (seule la partie qui traverse Charlevoix est indiquée sur la carte). Ce chemin comprenait plusieurs voies secondaires, entre autres vers le lac des Neiges et aussi depuis la côte de Beaupré vers le lac Malbaie.

En Charlevoix

De La Malbaie à L'Anse-Saint-Jean : la première partie de cette piste deviendra plus tard le chemin des Marais qui rejoindra, au lac Souris, le chemin de Sainte-Agnès vers Grande-Baie

Cette piste a été décrite par l'arpenteur Jean-Baptiste Duberger, qui l'a parcourue avec un Amérindien nommé Noël en 1853, comme un chemin passant par 14 lacs. Comme l'atteste L.-A. Martel dans ses *Notes sur le Saguenay*, ce fut le premier chemin d'hiver entre La Malbaie et L'Anse-Saint-Jean. Toujours selon Martel, c'est en 1842 que l'on fut informé par les autochtones de la possibilité de traverser de Grande-Baie à Baie-Saint-Paul.

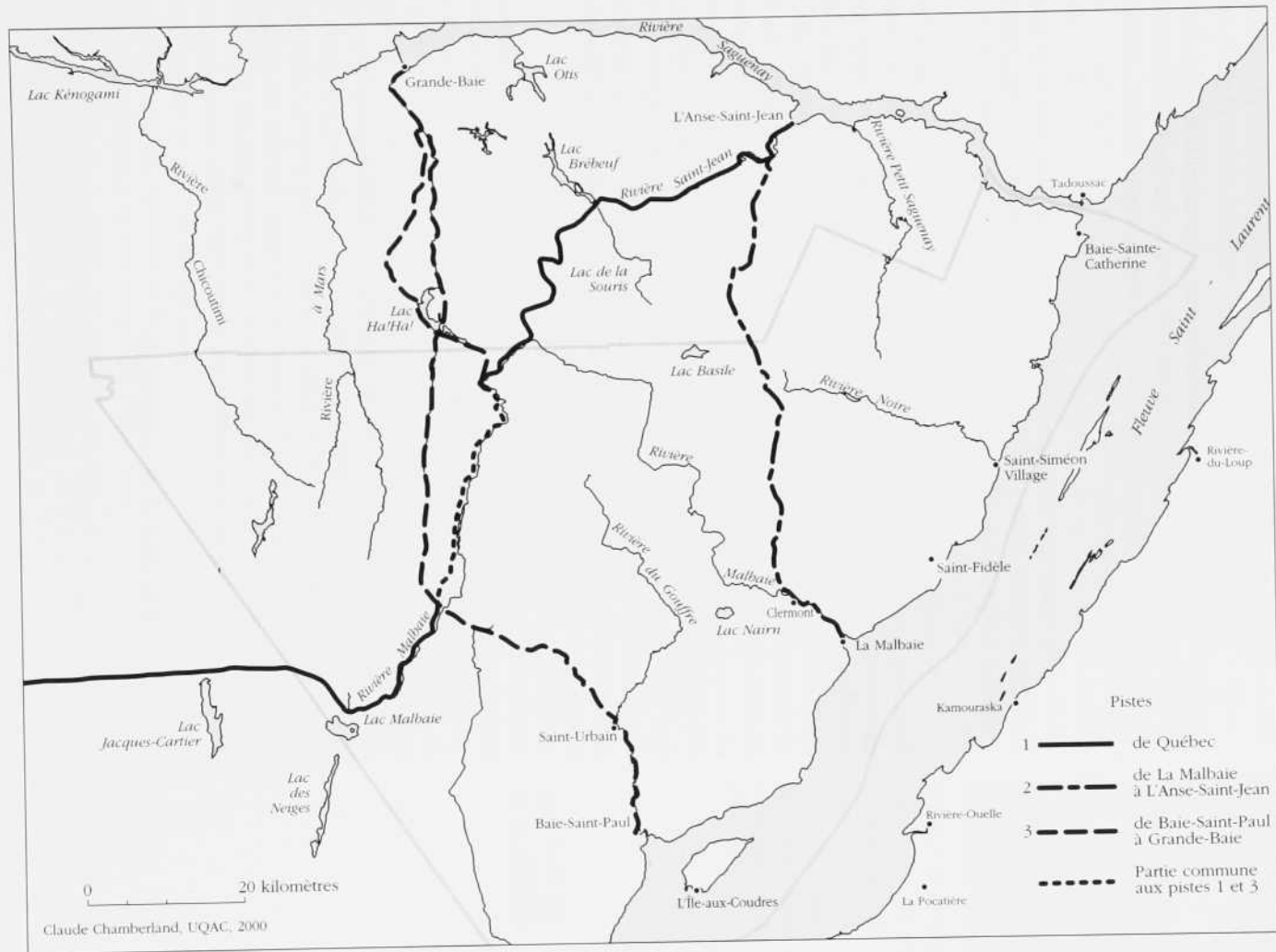
De Baie-Saint-Paul à Grande-Baie : plus tard, le chemin de Saint-Urbain (ou chemin Bagot) empruntera ce chemin sur une très grande partie.

Cette seconde piste accédait tout d'abord au lac Sainte-Anne puis au lac Carré et, de là, au Petit lac Ha! Ha! et au lac Ha! Ha! par deux embranchements: à l'ouest par le chemin des Canots et la rivière Ha! Ha! et à l'est par la rivière Malbaie; le second embranchement suivait en très grande partie le chemin de Québec (voir plus haut). Il est possible que depuis les lacs Ha! Ha! jusqu'à L'Anse-Saint-Jean un deuxième embranchement ait existé par le cours principal de la rivière Ha! Ha! et ses affluents.

Non loin du lac Carré, plusieurs pistes se rencontraient en un carrefour important: la roche de la rivière Malbaie. C'est là que plus tard, en 1885, William Hume Blake fondera le premier club de pêche du secteur. À quelques kilomètres au nord-ouest, à l'extrémité sud-est du lac Robitaille, on a découvert des artefacts d'éclats de pierre qui remontent à quelques milliers d'années.

(Texte : Louis Lefebvre et Guy Godin)

Les chemins amérindiens entre Charlevoix et le Saguenay



Les premiers contacts

Au XVII^e siècle, les coureurs des bois parcourent le territoire en quête de fourrures. Dans leurs périples, ils rencontrent les Amérindiens avec lesquels ils font commerce ; ils apprennent à communiquer avec eux et adoptent un peu leur mode de vie.

La traite des fourrures est fréquente dans la région et le poste de Tadoussac, situé à proximité, est un centre important pour ce commerce. On y compte jusqu'à vingt navires par an au début du XVII^e siècle².

Avec l'installation des premiers colons français à partir de 1670 dans le secteur de la baie Saint-Paul, le commerce des fourrures avec les Amérindiens s'impose comme l'activité économique dominante. Les Messieurs du Séminaire de Québec, qui sont l'autorité seigneuriale dans la région, reprochent aux premiers habitants de trop s'intéresser à ce commerce. De son côté, M^{sr} François de Laval projette d'établir une mission pour évangéliser les Amérindiens qui viennent échanger des fourrures à Baie-Saint-Paul³, mais ce projet ne se concrétise pas. Au XVIII^e siècle, le commerce des fourrures perd de son importance. Les séjours des Amérindiens sont de plus en plus épisodiques dans la région, qui devient bientôt un lieu de peuplement sédentaire, cherchant à se développer sur le plan économique. Avec le recul de la forêt, les activités saisonnières de chasse et de pêche qu'effectuaient les Amérindiens sur ce territoire disparaîtront graduellement.

Le peuplement sédentaire

Avant 1670, il n'existe aucun établissement stable dans la région. Mais, par la suite, des îlots de peuplement commencent à se former autour de Baie-Saint-Paul. Le secteur de La Malbaie, de son côté, en restera à de pénibles balbutiements. La vie se déroule à cette époque dans le cadre du régime seigneurial. Quant à la région, elle continuera de se distinguer par son éloignement, par sa localisation aux confins des terres exploitées.

L'établissement de seigneuries

LA SEIGNEURIE DE BEAUPRÉ

Les premiers territoires de la région concédés en seigneurie sont ceux de la baie Saint-Paul. Le 15 janvier 1636, le sieur Antoine Cheffault de la

Regnardière, de la Compagnie des Cent-Associés, se voit octroyer les terres « s'étendant de la rivière Montmorency jusqu'à la rivière du Gouffre⁴ ». Ainsi, la vallée de la rivière du Gouffre (Baie-Saint-Paul) et Petite-Rivière font désormais partie de la seigneurie dite de Beaupré. Après l'obtention de sa nouvelle seigneurie, Cheffault de la Regnardière se joint à sept autres associés afin de former la Compagnie de Beaupré. Les membres de cette compagnie sont des négociants résidant dans la ville française de Rouen. Ils ne connaissent rien du territoire de la seigneurie de Beaupré. Un seul des sociétaires, Jean de Lauson se rend sur place. Il devient gouverneur de la Nouvelle-France en 1651. Il s'occupe peu de la seigneurie de Beaupré et cède ses droits à son fils Charles en 1656. Celui-ci se départit de ses droits au profit d'un dénommé Julien Fortin. Une période de flottement s'ensuit. Julien Fortin finit par renoncer à ses droits en faveur de M^{re} François de Laval et du Séminaire de Québec. Dès lors, M^{re} de Laval cherche à obtenir l'ensemble du territoire de la seigneurie de Beaupré en achetant les droits des autres associés de la Compagnie de Beaupré. Cette démarche, qui s'avère ardue, sera finalisée en 1668. Les Messieurs du Séminaire de Québec seront désormais les administrateurs de la seigneurie de Beaupré.



Portrait de M^{re} François de Laval (1623-1708), premier évêque de Québec et administrateur de la seigneurie de Beaupré. (Musée de la civilisation, dépôt du Séminaire de Québec, n° 1995.3480)

Dans le secteur de La Malbaie, l'administration seigneuriale est instable sous le Régime français. La seigneurie comprend un vaste espace qui s'étend du cap aux Oies (Les Éboulements) jusqu'à la rivière Noire (à Saint-Siméon), mais qui ne connaît qu'un faible développement.

La première concession de la seigneurie de La Malbaie est faite le 21 décembre 1653 à Jean Bourdon, ingénieur et arpenteur, au nom de la Compagnie de la Nouvelle-France. Jean Bourdon se soucie peu de sa seigneurie et celle-ci retourne au Domaine du Roi en 1667. Le 7 novembre 1672, l'intendant Jean Talon concède de nouveau cette seigneurie à Philippe Gaultier de Comporté. Ce dernier tente d'en exploiter les terres et fait effectuer quelques coupes de bois. Il ordonne la construction d'un moulin à farine et d'un moulin à scie. Par manque de ressources financières, le sieur de Comporté doit vendre les deux tiers de la seigneurie, le 15 octobre 1687, à François Hazeur, Pierre Soumande et Louis Marchand. Ces derniers forment une société, mais Louis Marchand se retire de l'entente. De plus, Gaultier de Comporté meurt avant même de finaliser les clauses de la nouvelle société. François Hazeur se porte alors acquéreur du tiers de la seigneurie qui restait à Gaultier de Comporté et devient l'actionnaire majoritaire de la société. Par la suite, en 1688, les associés Hazeur et Soumande font construire un nouveau moulin à scie. Le projet est peu rentable. Il ne trouve pas preneur, ce que l'on justifie par la faible qualité du bois de La Malbaie. Pierre Soumande meurt en 1700 et Hazeur se porte acquéreur de sa part. La situation financière de ce dernier n'est pas bonne

LA SEIGNEURIE DE LA MALBAIE



Portrait de John Nairne (1731-1802), réalisé par l'artiste écossais Henry Raeburn. Nairne devient seigneur de Mount Murray après la Conquête. (Collection Musée de Charlevoix)

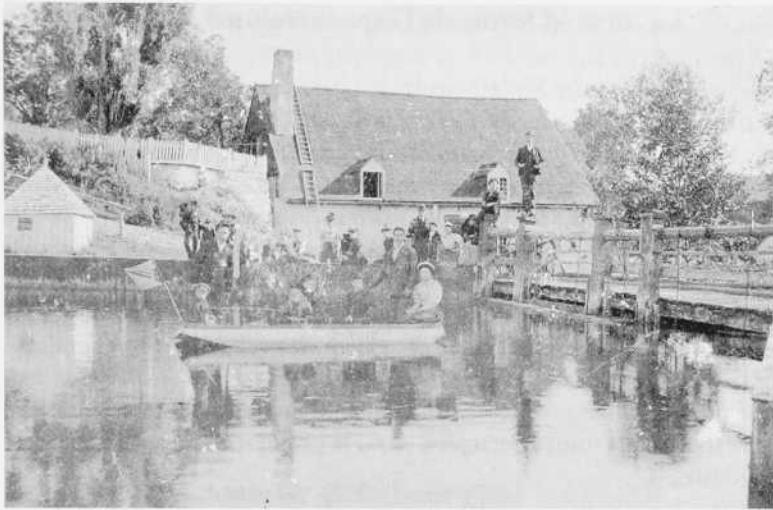
LES SEIGNEURIES DES ÉBOULEMENTS ET DE L'ÎLE-AUX-COUDRES

et lorsqu'il meurt en 1708, la seigneurie de La Malbaie est à peine développée. Ce seront ses deux fils, Pierre et Thierry, tous deux chanoines, qui en hériteront en 1708. Ceux-ci ne s'en préoccupent à peu près pas et ils la vendent, le 29 octobre 1724, à l'intendant Bégon qui l'achète au nom du Roi.

À cette époque, La Malbaie compte deux fermes : l'une, la ferme de Comporté, au nord-est de la rivière Malbaie, et l'autre, celle de La Malbaie, établie sur les bords de la rivière Mailloux. Le secteur reçoit quelques habitants, des engagés qui ne s'établissent pas à demeure. En 1743, le missionnaire Pierre Godefroy de Cocquart décrit la ferme de La Malbaie comme « étant une des plus belles du pays »⁵. Mais la guerre de 1759 détruira tout à La Malbaie et les nombreux efforts mis dans l'organisation de ces fermes seront anéantis.

En 1761, deux membres de l'armée britannique reçoivent du général James Murray les terres de la seigneurie de La Malbaie. Il s'agit des Écossais John Nairne et Malcolm Fraser, qui se divisent le territoire en deux parties. Ce seront eux qui, en concédant des terres à de nombreux colons, permettront l'établissement d'une population stable à cet endroit.

Quelques autres seigneuries, de moindre importance, sont aussi concédées avant 1800. Il s'agit en quelque sorte de zones périphériques qui gravitent autour des seigneuries de Beaupré et de La Malbaie. Elles ne regroupent qu'une faible portion des terres de la région. La seigneurie des Éboulements, dont le territoire s'étend de la rivière du Gouffre, à l'ouest, jusqu'à Cap-aux-Oies, à l'est, est concédée lors de sa vente à Étienne de Lessart en 1683. Lessart, qui ne s'y établit jamais, s'en départit en 1710 au profit de Pierre Tremblay, un résidant de Petite-Rivière. La seigneurie devient le fief de la famille Tremblay, alors que deux autres seigneurs, Étienne et Jean-François, succèdent à Pierre. Le site est fortement accidenté, son potentiel agricole est réduit et l'exploitation forestière est vite limitée. Un moulin à farine y est établi en 1790. Cependant, des dissensions familiales viennent miner son administration. Jean-François Tremblay s'en départit en 1810 au profit de Pierre de Sales Laterrière. Quant à la seigneurie de l'Île-aux-Coudres, elle ne comprend que le territoire même de cette île. Étienne de Lessart tente de l'acquérir avec celle des Éboulements en 1683, mais il s'avère incapable de faire reconnaître son titre de propriété et il cède ses droits au Séminaire de Québec qui reste propriétaire de l'île jusqu'à la fin du régime seigneurial. Les Messieurs du Séminaire s'intéressent à l'huile de marsouin, fort rentable à cette époque. Ils favorisent l'établissement sur l'île de colons qui connaissent les techniques de cette pêche. Le rendement des terres agricoles de l'île paraît aussi intéressant, mais l'espace cultivable est si réduit qu'il ne permet pas une véritable rentabilité pour le Séminaire et une croissance importante de la population.



Le moulin de la seigneurie des Éboulements, construit en 1790 par le seigneur Jean-François Tremblay, menuisier-charpentier expert en construction de moulins. (Société d'histoire de Charlevoix)

Sur la rive est de la rivière du Gouffre, à Baie-Saint-Paul, une petite enclave nommée seigneurie de la Rivière-du-Gouffre se forme. Elle est détachée de la seigneurie de Beaupré en faveur de Pierre Dupré le 16 décembre 1682, à la suite de démêlés juridiques consécutifs à l'établissement de la Goudronnerie royale de Baie-Saint-Paul. Malgré son intérêt sur le plan forestier, cette seigneurie ne connaît qu'un développement limité étant donné le manque de ressources financières de ses seigneurs. À la mort de Pierre Dupré, en 1723, la seigneurie n'est habitée que par la seule famille du seigneur. Elle recevra davantage de colons sous l'administration de Noël Simard (troisième du nom) et d'Ignace Gagné qui deviendront co-seigneurs en 1735, mais sans vraiment atteindre une grande importance dans l'ensemble du développement régional.

LA SEIGNEURIE DE LA RIVIÈRE-DU-GOUFFRE

Les concessions territoriales sous le mode seigneurial imposent l'articulation de base du territoire régional. Les deux seigneuries importantes, Beaupré (dans sa section autour de Baie-Saint-Paul) et La Malbaie sont ainsi formées et, de ce fait, la division territoriale entre l'est et l'ouest est déjà présente. Elle marquera l'ensemble du développement régional. Les secteurs de La Malbaie et de Baie-Saint-Paul sont caractérisés par le même problème de fond : ils sont administrés par des dirigeants extérieurs au milieu qui s'en préoccupent peu, jugeant le territoire éloigné et le potentiel de développement faible. Même la venue des seigneurs écossais à La Malbaie ne changera pas vraiment cette réalité. Cette situation, sans nécessairement rapprocher les habitants des deux seigneuries, en viendra à les caractériser comme faisant partie d'un ensemble régional comportant une identité commune.

La mise en forme de l'espace régional

À la fin du XVIII^e siècle, le territoire régional a déjà presque atteint son occupation totale. Seuls l'arrière-pays et le secteur compris entre Saint-Fidèle et Baie-Sainte-Catherine sont encore inhabités ; mais les possibilités de développement semblent limitées dans ces lieux. Il y a bien la forêt qui peut être exploitée, mais le potentiel restreint des terres agricoles ne peut retenir qu'une infime population permanente sur place.

En fait, le premier peuplement de la région s'effectue surtout autour des deux noyaux initiaux que constituent les vallées des rivières du Gouffre et Malbaie. C'est dans ces deux vallées que se retrouvent les meilleures terres agricoles de la région. En 1800, tant à Baie-Saint-Paul qu'à La Malbaie, ces terres sont déjà toutes occupées, mais la population de ces deux localités reste modeste.

Quant aux seigneuries des Éboulements, de l'Île-aux-Coudres et de la Rivière-du-Gouffre, voisines de la vallée de la rivière du Gouffre, avant 1760 elles demeurent surtout en contact avec Baie-Saint-Paul. Par la suite, celle des



Le moulin à vent de l'île aux Coudres en 1960. Sa construction date de 1836. Un premier moulin à vent avait été construit à l'île aux Coudres en 1727. (Archives nationales du Québec)

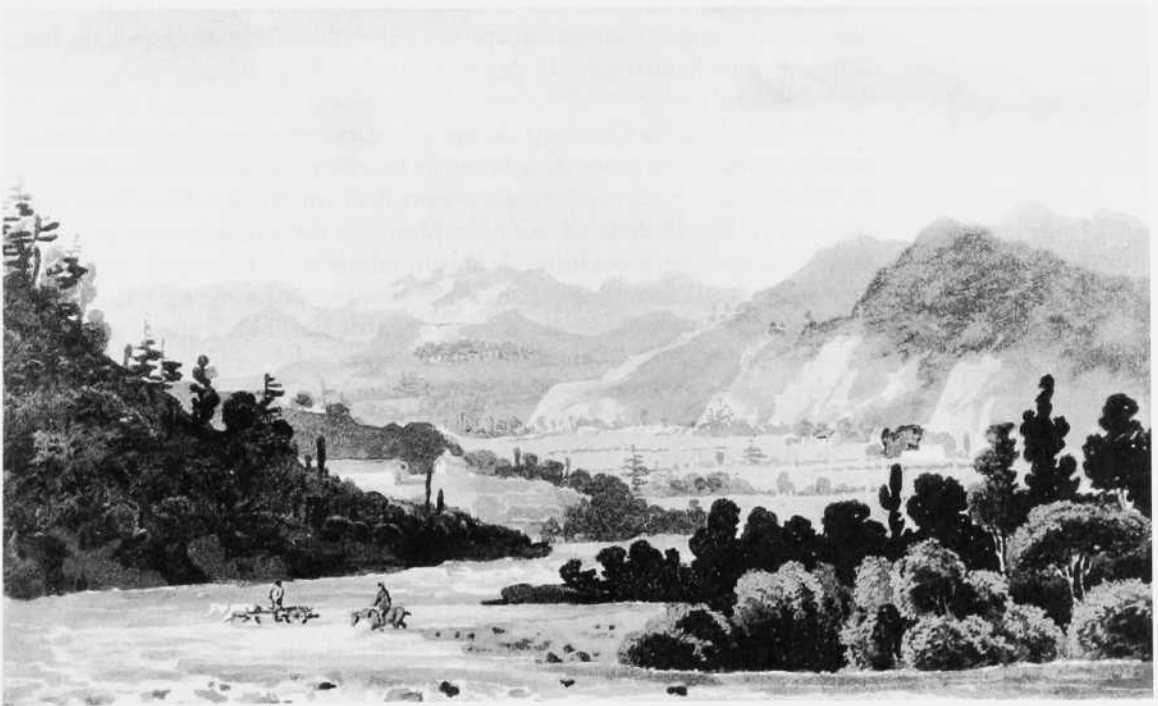
Éboulements développera des liens avec la seigneurie de La Malbaie. L'économie de ces seigneuries reste toutefois négligeable. Le potentiel des terres agricoles y est limité et les possibilités de développement forestier dépendent largement des initiatives prises dans les seigneuries de Beaupré ou de La Malbaie. Leur survivance économique y est liée : même les habitants de l'île aux Coudres se rendent au moulin de Baie-Saint-Paul afin d'y faire moudre leurs grains, et ce durant nombre d'années.

Les secteurs de Baie-Saint-Paul et de La Malbaie forment donc, dès cette période, les deux noyaux principaux de peuplement de la région. Il convient maintenant de cerner le développement de l'espace à Baie-Saint-Paul et à La Malbaie afin de saisir l'assise d'origine de la région qui déterminera l'évolution de l'ensemble du territoire.

Le peuplement autour de Baie-Saint-Paul

D'entrée de jeu, il faut bien saisir que les Messieurs du Séminaire de Québec ne misent pas beaucoup sur le développement des terres agricoles du secteur de Baie-Saint-Paul. En effet, les seigneurs de Beaupré connaissent à

Vue de Baie-Saint-Paul, par
George Heriot (1759-1839).
(Archives nationales du Canada,
C-12784)



peine ce lieu éloigné de leur domaine. Ils exploitent la forêt entourant la baie Saint-Paul, mais ils ne concèdent d'abord des terres que dans le secteur de Petite-Rivière, et ce à partir de 1675. Les établissements de Petite-Rivière ne connaissent pas un grand développement, surtout à cause de l'exiguïté de la bande de terre permettant la culture dans ce secteur; celle-ci n'a cessé de se réduire par l'érosion des sols au fil du temps. Un mémoire de Jacques Baudry dit Lamarche, adressé au ministre de Louis XIV en 1713 au sujet des activités du Séminaire de Québec dans le secteur de Petite-Rivière, rapporte qu'il n'y a sur place que «quinze ou vingt habitants très pauvres»⁶. Les Messieurs du Séminaire concéderont néanmoins sans tarder toutes les terres de Petite-Rivière.

Par ailleurs, la qualité des terres de la vallée de la rivière du Gouffre est attestée par l'établissement du premier agriculteur de la région, Jean Serreau de Saint-Aubin. Cet audacieux personnage arrive à Baie-Saint-Paul en 1670 grâce à une concession accordée par l'intendant Jean Talon. Sa réputation sera entachée par une histoire de meurtre: ayant assassiné l'amant de sa femme il sera toutefois disculpé de ce meurtre pour cause de légitime défense⁷. Dans ce contexte, mais peut-être aussi pour son implication marquée dans le commerce des fourrures, M^{sr} de Laval fait chasser cet entrepreneur qui a déjà défriché une terre de 10 arpents (3,4 hectares), comprenant un grand champ de blé mis en culture, construit une maison et une étable sur le site même du futur village de Baie-Saint-Paul.

Dès lors, les Messieurs du Séminaire prennent en charge le développement agricole des terres de la vallée de la rivière du Gouffre. Ils retiennent les services de fermiers qui mettent cependant un terme à leurs baux avant échéance. Déçus de cette situation, les Messieurs du Séminaire songent même en 1682 à se départir des terres de la baie Saint-Paul, mais ils décident plutôt de mettre fin à la formule des baux d'affermage qui n'incitent pas les fermiers à s'impliquer à fond dans leur travail. À partir de 1711, au moment où les autorités coloniales souhaitent peupler davantage les seigneuries de la Nouvelle-France, les Messieurs du Séminaire procèdent à une première série de concessions de terres à Baie-Saint-Paul. Ils en effectuent une deuxième en 1736. À ce moment, l'essentiel des terres arables de la vallée de la rivière du Gouffre est concédé. Cette décision s'avère profitable pour la région. Les descriptions qui en sont faites alors font mention de terres fertiles pour la culture de toutes sortes de grains et de bons pâturages pour l'élevage du bétail.

Les habitants de Baie-Saint-Paul proviennent pour l'essentiel de la côte de Beaupré, des villages de L'Ange-Gardien, de l'île d'Orléans, de Château-Richer, de Beaupré. Certains d'entre eux arrivent de la ville de Québec ou des

régions environnantes de la rive nord ou de la rive sud. Il s'agit d'un peuplement très homogène de colons français issus d'un nombre restreint de familles pionnières. Il faut noter les Tremblay, les Simard, les Bouchard, les La Voye (Lavoie), les Gagné et Gagnon, les Dufour, soit à peine plus d'une cinquantaine de patronymes qui perdurent depuis ce temps dans la région. Ces familles s'installent sur les terres de Baie-Saint-Paul avant 1740 et s'y maintiennent. Elles forment un noyau solide de familles dont les nombreux descendants essaient bientôt sur l'ensemble du territoire. Certains d'entre eux s'établissent ainsi aux Éboulements et à l'île aux Coudres dès le début du XVIII^e siècle, puis, après 1760, du côté de La Malbaie.

La population de Baie-Saint-Paul et des environs reste en définitive très modeste avant 1800. Ce phénomène s'explique par le nombre réduit d'emplacements agricoles. Très tôt au XVIII^e siècle, les habitants se trouvent « serrés de près » selon les dires d'un observateur⁸. Dans ce contexte, on comprend que la population de Baie-Saint-Paul s'accroisse – de 208 habitants en 1698, elle passe à 487 en 1759 et à 1291 en 1790 – et ce, pour l'essentiel, par l'apport principal de la croissance naturelle des familles établies sur place avant 1740, puisque la venue de nouveaux arrivants s'avère très limitée durant cette période.

Vers 1800, la localité de Baie-Saint-Paul s'impose comme le principal centre régional. La pratique de l'agriculture s'y effectue avec succès, mais semble avoir atteint son plein rendement ; le potentiel de développement de nouvelles terres agricoles paraît désormais inexistant. Les débordements de population du côté des Éboulements (545 habitants en 1790) et de l'île aux Coudres (566 habitants en 1790) auront aussi permis de mettre en valeur les terres disponibles dans ces secteurs. Du côté de Petite-Rivière (174 habitants en 1790), la situation est figée depuis le début des concessions à cause du manque de terre. Nous sommes donc en 1800 devant une situation presque paralysée dans le secteur ouest du territoire, alors que, malgré une population en définitive modeste, l'implacable réalité de la rareté des bonnes terres cultivables empêche un quelconque développement neuf dans ce secteur.

Le peuplement autour de La Malbaie

Dans cet autre noyau de peuplement que constitue la vallée de la rivière Malbaie, la situation est difficile. Les premiers seigneurs sont soit désintéressés, soit sans ressources financières. C'est d'abord dans le commerce du bois qu'ils s'aventurent, comme Gaultier de Comporté ou les Hazeur, mais sans résultat probant au plan de la rentabilité économique. Redevenue la



Le *Saint Louis* de l'abbé Jean-Antoine Aide-Créquy. Ce prêtre, qui desservait la paroisse de Baie-Saint-Paul, réalise en 1777 un tableau de saint Louis, patron de la paroisse du même nom, à l'île aux Coudres, représenté sous les traits de Louis XVI enfant. Cette œuvre remarquable est conservée dans l'église paroissiale. (Fabrique Saint-Louis-de-l'Île-aux-Coudres)

propriété du Roi en 1724, la seigneurie de La Malbaie est mise en culture par des engagés qui ne séjournent que quelque temps sur place. Les terres des fermes du nord-est de la ferme de la Comporté donnent cependant d'excellents résultats jusqu'en 1759, année où la guerre incite les vainqueurs britanniques à incendier tous les bâtiments du secteur. En 1760, La Malbaie ne compte donc aucun habitant.

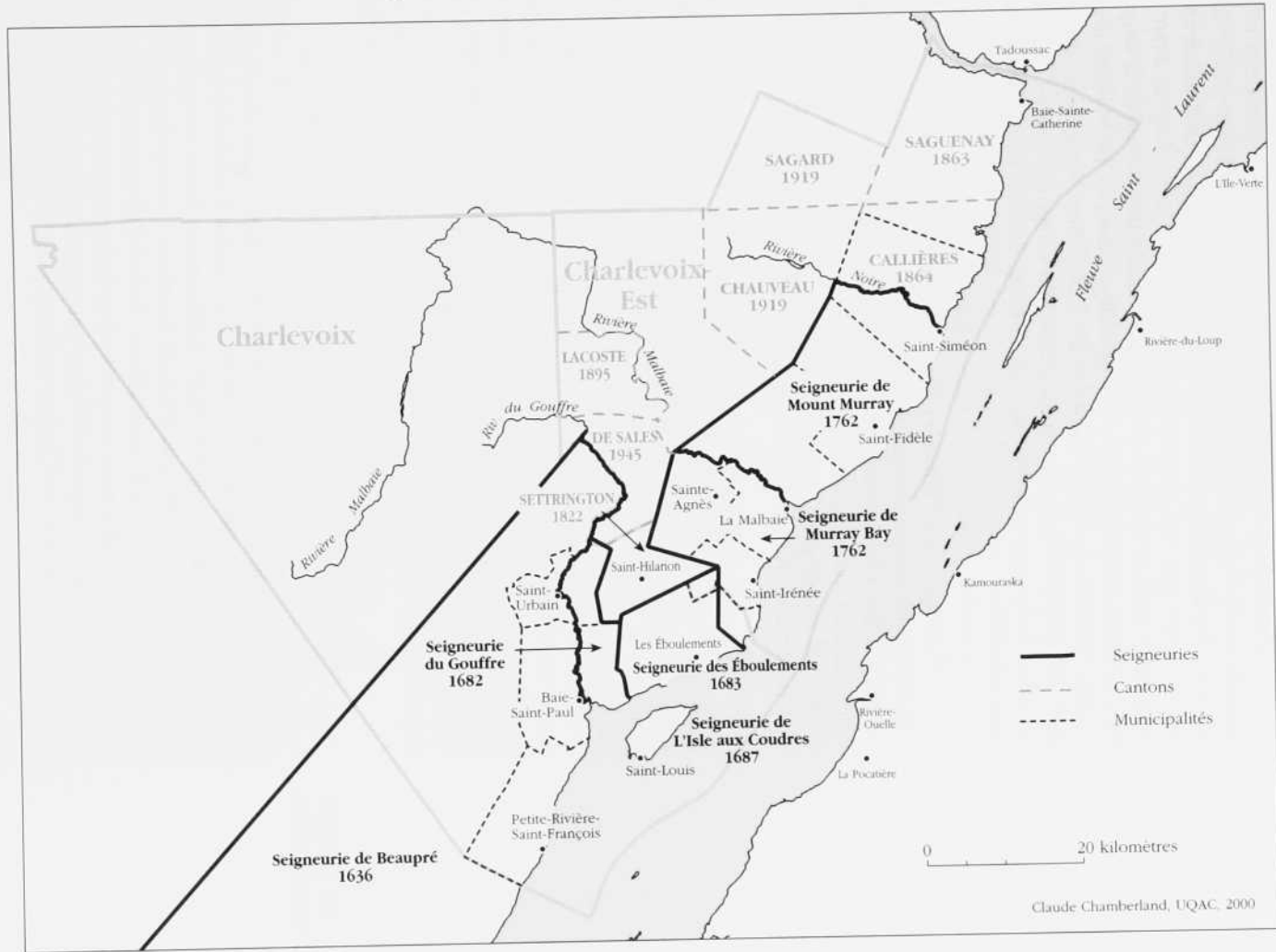
Le village et les collines de La Malbaie, par James Duncan (1806-1881).



Tableau de Charles W. Jeffreys représentant l'arrivée de John Nairne à La Malbaie en 1761. (Archives nationales du Canada, C-40592)



Les seigneuries et les cantons de Charlevoix



Comme nous l'avons mentionné plus haut, ce sont deux militaires écossais ayant combattu sur les plaines d'Abraham en 1759, John Nairne et Malcolm Fraser, qui deviennent les nouveaux seigneurs de La Malbaie en 1761, et le territoire leur sera concédé par le gouverneur James Murray avant même le traité de Paris de 1763. Ils se partagent chacun une moitié de la seigneurie : Nairne obtient le secteur ouest, soit le village actuel de La Malbaie jusqu'aux futures paroisses de Sainte-Agnès et de Saint-Irénée (seigneurie de Murray Bay) ; Fraser reçoit le secteur est qui s'étend du village du Cap-à-l'Aigle jusqu'à la rivière Noire dans la future paroisse de Saint-Siméon (seigneurie de Mount Murray).

Les seigneurs Nairne et Fraser s'accordent pour octroyer des terres aux colons qui proviennent pour la plupart du secteur ouest de la région (Baie-Saint-Paul, Les Éboulements, l'île aux Coudres), selon les règles établies durant l'administration française. Leur arrivée ne modifie donc en rien le système seigneurial qui existait jusqu'alors. Ils amènent toutefois avec eux quelques soldats écossais comme Hugh Blackburn ou Duncan McNicoll.

Il est cependant loin d'y avoir un établissement important à La Malbaie autour de 1800, même si de nombreuses terres agricoles de qualité dans la vallée sont déjà concédées. La population de la localité s'élève à peine à 254 habitants en 1790. Le secteur est en train de vivre un développement rapide qui culminera avec le début du XIX^e siècle. Il est encore possible de s'y établir et de nombreux habitants de l'ouest de la région s'y rendent. Pourtant, il est déjà perceptible que ce mouvement va connaître un sort semblable à celui de la vallée de la rivière du Gouffre : les bonnes terres arables de la vallée de la rivière Malbaie sont aussi réduites. Toutefois, en 1800, ce phénomène, s'il est prévisible, n'a pas encore atteint son plein accomplissement.

À la recherche de ressources

À son origine, la région intéresse les entrepreneurs davantage pour l'exploitation de ses ressources naturelles que pour son potentiel agricole. Les premiers découvreurs français notent la richesse des forêts, les ressources du fleuve et des rivières et même la présence de mines. Ils ne parlent qu'accessoirement des terres propices à l'agriculture. Ce sera d'ailleurs dans la recherche des ressources naturelles que s'orienteront les décideurs économiques lorsque viendra le temps d'envisager le développement de la région. On a vu que les Messieurs du Séminaire de Québec préférèrent, au XVII^e siècle, exploiter les

forêts de la baie Saint-Paul plutôt que de concéder des terres à des colons. Il en sera de même pour les autorités coloniales qui, sous l'impulsion de l'intendant Jean Talon, tenteront de mettre à profit les ressources de la région.

Les résultats déçoivent. Dans le cas de la forêt et des mines, c'est même un échec. L'administration des seigneurs de la région ne manque pas de faire aussi problème dans cette démarche. La situation de la seigneurie de La Malbaie démontre bien cette difficulté d'établir une administration seigneuriale solide dans ce secteur avant la venue des seigneurs écossais à la fin du XVIII^e siècle. À Baie-Saint-Paul, les Messieurs du Séminaire privilégient une exploitation de la forêt, mais se perdent dans des querelles juridiques qui minent leur démarche. Restent alors les activités saisonnières comme la chasse ou la pêche. Elles permettent aux habitants de la région d'assurer leur subsistance comme complément à une agriculture parfois difficile et incertaine.

Des productions saisonnières : la chasse et la pêche

La région longe le fleuve Saint-Laurent sur toute sa rive. À l'intérieur des terres, il y a de nombreux lacs et rivières. La pêche s'impose donc comme une activité courante dans le milieu. Quant aux forêts, elles sont recherchées pour la chasse qui, alors, est une activité de survivance, pas encore de loisir. Ces productions saisonnières sont avant tout un surplus apprécié qui permet aux habitants de la région d'obtenir un complément à leur alimentation quotidienne.

Sur le plan commercial, la pêche et la chasse ne sont pas des activités importantes. Les chasseurs, amérindiens ou français, passent sur le territoire, mais bon nombre de leurs prises s'effectuent loin vers les terres du Saguenay ou de la Côte-Nord. Avec l'établissement des villages, se produira un recul de la forêt et, aussi, des animaux sauvages.

La trappe des animaux à fourrure connaît son essor au XVII^e siècle. Le secteur de La Malbaie, alors peu défriché, constitue un site intéressant. À cette époque, le territoire qui s'étend de Cap-à-l'Aigle jusqu'à Tadoussac fait partie intégrante du Domaine du Roi ; en 1724 la seigneurie de La Malbaie retourne elle aussi à ce domaine. Mais même avant cette date, les seigneurs de La Malbaie s'intéressaient à la traite des fourrures. En 1717, Thierry et Pierre Hazeur, co-seigneurs de La Malbaie, avaient été condamnés à verser une amende de 500 livres pour avoir effectué du trappage en territoire réservé. Dans le secteur de Baie-Saint-Paul, le peuplement réduit bientôt la possibilité de trapper dans les environs immédiats. Toutefois, vers 1670, le commerce des fourrures

*LE COMMERCE
DES FOURRURES*

y est encore fréquent. Les responsables de la Goudronnerie royale, Pierre Dupré et Léonard Pitoin, sont soupçonnés par les Messieurs du Séminaire de s'occuper davantage du commerce des fourrures que de la production de goudron. Mais, avec l'avancement du défrichement et la mise en culture des terres de la région, le commerce des fourrures ne se présentera plus que comme une activité commerciale de faible envergure à mesure que progressera le XVII^e siècle et que la demande en ce domaine faiblira.

*LA PÊCHE LOCALE:
SURTOUT POUR LES
BESOINS DE LA FAMILLE*

Bien qu'il soit possible de pêcher la morue, le saumon, le hareng, la truite, le bar, l'esturgeon, la loche, l'anguille, le capelan et l'éperlan dans les eaux du fleuve ou des rivières, la pêche commerciale reste dans la région une activité peu fréquente. La variété des espèces marines ne produit pas nécessairement son abondance et il faut aller en haute mer pour justifier une activité commerciale importante en ce domaine. De ce fait, les pêcheurs de la région prélèvent la majorité de leurs captures à l'extérieur du territoire régional. La pêche ne demeure donc, pour l'essentiel, qu'une activité saisonnière facilement accessible à ceux qui habitent surtout le long du fleuve, mais simplement pour une consommation locale et même familiale. Un grand nombre d'habitants de la côte installent des pêches à fascines qui se composent d'un filet attaché à des pieux. Ces pêches fixes se retrouvent dans l'ensemble des localités riveraines de la région. À Petite-Rivière les pêcheurs prennent de l'anguille et tout le long de la côte les filets retiennent de l'éperlan ou du capelan.

*LE MARSOUIN DE L'ÎLE
AUX COUDRES*

Le cas de l'île aux Coudres est particulier. Ce milieu insulaire est essentiellement maritime. Lorsqu'ils achètent cette seigneurie, en 1687, les Messieurs du Séminaire de Québec s'intéressent au marsouin dont l'huile possède une valeur commerciale intéressante. Ils se réservent les droits de grève et le profit des pêches fixes tendues autour de l'île. Dans l'acte d'achat, ils prévoient une clause qui précise que le site ne peut servir de lieu de traite et ne doit être habité que par les Messieurs du Séminaire eux-mêmes⁹. Cette clause retarde le peuplement de l'île aux Coudres. Ce ne sera qu'à partir de 1728 que le Séminaire de Québec émettra les premiers actes de concession afin d'y établir des résidants capables d'utiliser des pêches fixes et de capturer des marsouins. Ces premiers habitants de l'île proviennent pour un bon nombre de Petite-Rivière ou de Baie-Saint-Paul et maîtrisent déjà ces techniques de pêche. L'arrivée des premiers colons à l'île aux Coudres correspond donc avec l'établissement, par le Séminaire de Québec, d'une première pêche à marsouin sur les battures de l'île. Cette pêche devient liée au mode de vie des résidants de l'île. Elle constitue un revenu d'appoint saisonnier qui permet aux insulaires de posséder une certaine aisance financière. C'est l'abbé Alexis Mailloux qui a produit le plus saisissant portrait de cette pêche au marsouin si vitale pour l'économie de l'île aux Coudres au XVIII^e siècle (voir encadré).

La « pêche » au marsouin

La pêche doit être tendue de manière que le marsouin puisse prendre l'entrée lorsque la marée baisse. Sur les battures, où la pêche est tendue, la course de l'eau est d'une très grande rapidité, surtout dans les grandes marées. Le courant de baissant, venant des battures qui se trouvent au sud-ouest de la pêche, a son cours vers l'entrée de la pêche. En le suivant, le marsouin est amené vers cette entrée d'où part une aile ou queue qui l'empêche d'aller plus vers le nord, où se trouve un petit chenal qui lui ferait éviter de passer les battures et dans l'entrée de la pêche, si cette queue ne lui en barrait le chemin. Une fois engagé dans l'entrée, il se trouve deux rangées de harts qui l'obligent d'en suivre l'ouverture, dont la largeur est de *sept arpents*. Il se tient éloigné des perches que le courant agite avec une grande violence; il descend jusqu'au bas de la pêche où il trouve un rond qu'il parcourt jusqu'à la rencontre des autres harts qui forment l'aile ou le longpan du sud de la pêche, qu'il remonte contre le courant jusqu'au rond du *raccroc* dont la pointe recourbée en dedans le rejette vers le fond de la pêche pour lui faire recommencer la même course. Égaré et effrayé par ces perches qui lui barrent le chemin, il continue de tourner dans la pêche, en se tenant toujours loin des harts dont l'agitation et le bruit l'épouvantent.

Pendant qu'il cherche ainsi une issue pour s'échapper de sa prison, la marée baissante diminue la profondeur de l'eau jusqu'au point que, dans les grandes mers, le marsouin reste à sec au milieu de la pêche [...]

Du moment qu'on a découvert l'endroit de pêche où se tiennent les marsouins, on s'arrête, afin d'attendre le point favorable de la marée pour leur déclarer la guerre [...]

Si la marée doit baisser suffisamment pour qu'on puisse se jeter à l'eau afin de darder le marsouin, on attend, avec impatience, qu'on puisse se jeter en dehors des bateaux. Au milieu d'une *poudrière* d'eau que les marsouins lancent en l'air avec leurs queues, on frappe, on crie, on court, avec un tumulte indescriptible. Bientôt, des larges et profondes blessures faites aux marsouins avec les dards dont chacun joue à qui mieux mieux, jaillit un sang noir et abondant qui rougit toutes les eaux de la pêche. Mais qu'on ne s'imagine pas qu'une seule blessure soit capable d'arrêter le marsouin. Frappé par plusieurs coups de dards, et quoiqu'ayant perdu une grande quantité de sang, il fuit toujours, éperdu et rapide, jusqu'au moment où, à bout de sang et de forces, il s'arrête pour mourir.

À cet instant, les tueurs rassasiés de carnage et de sang, et épuisés par leurs courses et leurs efforts, respirent un peu.

Extrait de Alexis Mailloux, *Histoire de L'Île-aux-Coudres [...]*, Réimpression, Montréal, Burland-Desbarats, 1998, p. 40-42, d'après l'original paru en 1879.

Capture de marsouins à l'île aux Coudres, en 1923.
(Société d'histoire de Charlevoix)



La pêche au marsouin se pratique également dans d'autres endroits de la région. François Hazeur, seigneur de La Malbaie, a obtenu le bail de la Traite de Tadoussac pour le commerce du castor, mais à ce moment la demande décline. Il tente alors de compenser ses pertes par la pêche au marsouin et, en 1701, il fait installer des pêches à la pointe aux Alouettes. Il les exploite jusqu'à sa mort en 1708. Au début des années 1720, le nouveau directeur du Domaine d'Occident, François Cugnet, établit des pêches à marsouin à Cap-aux-Oies, à l'Échafaud aux Basques, à la pointe aux Alouettes et au Moulin Baude, près de Tadoussac. Il abandonnera ces pêches dès 1724 à cause de leur faible rentabilité.

Dans la seconde moitié du XVIII^e siècle, la pêche commence à s'imposer comme une activité de loisir. Des visiteurs anglais ou écossais, surtout des militaires, qui viennent séjourner chez les seigneurs Nairne et Fraser, apprécient la pêche au saumon sur la rivière Malbaie où il est possible d'effectuer d'impressionnantes prises. Des hommes de la région deviennent alors guides pour ces pêcheurs qui ne connaissent pas les cours d'eau du secteur. Par ailleurs, la pêche au flambeau pratiquée par des paysans de La Malbaie dans la baie et sur les battures du fleuve générera un conflit important entre John Nairne et la population locale. Une certaine résistance s'affirmera contre le seigneur Nairne, mais, au début de 1800, ce conflit finira par se résorber grâce à la médiation du curé de La Malbaie, l'abbé Joseph Keller.

Les espoirs déçus de l'industrie forestière

Le territoire régional attire par ses ressources forestières. Les grands pins de la baie Saint-Paul suscitent l'intérêt. Leur exploitation sera favorisée par l'intendant Jean Talon qui délègue sur place un maître-goudronnier qui prévoit que ces pins rouges pourront fournir une matière première pour travailler durant plus de trente ans. Mais l'exploitation de la forêt se solde par des résultats décevants. En fait, une lutte de pouvoir entre les Messieurs du Séminaire et les entrepreneurs chargés de faire fonctionner la Goudronnerie royale, établie à Baie-Saint-Paul, explique en grande partie cet échec.

LA GOUDRONNERIE ROYALE

Intéressé à trouver de nouvelles vocations économiques à la Nouvelle-France, l'intendant Talon se rend à Baie-Saint-Paul au printemps 1670 avec un groupe de travailleurs et un maître-goudronnier nommé Arnold Alix. Ce dernier produit un rapport prometteur sur le potentiel forestier de la région. Dès la même année, un fourneau est aménagé sur place afin de procéder aux premières tentatives de fabrication de goudron. L'expérience est un succès: «À présent que par le succès de l'épreuve j'ai persuadé que le Canada

pouvait produire du goudron [...] je fais travailler ce maître-ouvrier pour [...] qu'il puisse ainsi un jour fournir les magasins de sa Majesté et la dispenser par là d'emprunter des Princes de la Mer Baltique ce que son Royaume ne lui fournit pas assez abondamment¹⁰». Jean Talon croit à la réussite économique de ce projet. Deux mois avant son départ pour la France, il crée la Goudronnerie royale de Baie-Saint-Paul. À ce moment, le maître-goudronnier Arnold Alix s'est retiré de l'entreprise. Ce sont alors Pierre Dupré et Léonard Pitoin qui sont nommés maîtres-goudronniers de sa Majesté. Afin de favoriser le développement de la goudronnerie, l'intendant Talon concède à Dupré et à Pitoin un large espace retranché, à même la seigneurie de Beaupré, afin de procéder à leurs activités ; ce domaine est situé le long de la rivière du Gouffre, à Petite-Rivière et à Baie-Saint-Paul.

Le goudron est une substance noire et épaisse obtenue à partir des pins rouges. Pour former cette substance, il faut chauffer les racines et les branches de pin. Un fourneau de pierre de forme conique est donc construit à cette fin. La résine sert entre autres dans le calfatage des joints de la coque et des ponts des navires. Il s'agit donc d'un produit fort en demande à une époque où sa Majesté de France possède une importante flotte de navires.

Le projet de la Goudronnerie royale paraît donc justifié sur le plan économique. Ce n'est pas à ce niveau que l'entreprise connaît des ratés. En effet, Pitoin et Dupré se préoccupent plus du commerce des fourrures avec les Amérindiens que de la fabrication de goudron. Entre 1672 et 1684, la production passe seulement de 9 à 12 barriques par année. Pour se justifier, Pitoin et Dupré évoquent la petitesse du territoire dont ils disposent et tentent d'obtenir un espace plus grand que celui d'abord concédé par les autorités de la Nouvelle-France. Leur demande est accueillie favorablement par le gouverneur Frontenac qui leur accorde une terre située au sud-ouest de la rivière du Gouffre, soit une pinède d'une superficie d'environ neuf arpents (un peu plus d'un demi-kilomètre) de front sur cinq milles (huit kilomètres) de profondeur. Rien n'y fait ; dès 1676, Pitoin et Dupré reprennent les mêmes demandes et souhaitent encore élargir leur territoire.

La Goudronnerie se heurte bientôt aux désirs d'expansion des entrepreneurs Pitoin et Dupré et à la volonté de M^{sr} de Laval qui, de retour en Nouvelle-France en 1676, n'apprécie pas que les terres du Séminaire de Québec soient réduites au profit des maîtres-goudronniers. « Pitoin et Dupré sont condamnés à quitter les lieux, si non, ils y seront forcés par la loi, mais auparavant, ils devront être remboursés des dépenses faites tant pour défrichement de terre, construction de bâtiments et cabanes que pour préparation de pins d'après les rapports d'experts nommés à cette fin¹¹ ». M^{sr} de Laval entreprend

par la suite des poursuites judiciaires et exige que Pitoïn et Dupré, qu'il accuse de se servir des territoires qu'ils ont obtenus à Baie-Saint-Paul dans le but premier de négocier des fourrures, quittent les lieux et lui abandonnent tous les établissements. L'évêque de Québec obtient gain de cause et Pitoïn et Dupré perdent leurs droits sur la Goudronnerie royale.

Ce conflit est aussi explicable par une lutte de pouvoir entre M^{gr} de Laval et le gouverneur Frontenac qui a ses visées sur le commerce des fourrures. Il est probable que ce dernier encourage Pitoïn et Dupré dans ce commerce et qu'il cherche de ce fait à embêter quelque peu son rival, M^{gr} de Laval. Ce sont Pitoïn et Dupré qui sortent grands perdants de l'aventure en devant remettre la goudronnerie à l'évêque de Québec. Dès lors, la Goudronnerie royale périclité. M^{gr} de Laval la concède à Philippe Gaultier de Comporté, seigneur de La Malbaie, qui ne parvient pas à la remettre en marche. D'autres goudronniers en fabriqueront néanmoins sur une base régulière aussi bien à La Malbaie qu'à Baie-Saint-Paul. Pehr Kalm écrira en 1749 « qu'il y a plusieurs vallons à goudron où l'on fabrique ce produit pour le vendre aux commerçants de Québec¹² ». L'industrie de la fabrication du goudron demeurera présente jusque vers 1750, mais elle ne connaîtra pas l'expansion prévue initialement.

Le bilan de la Goudronnerie royale de Baie-Saint-Paul apparaît mitigé. M^{gr} de Laval a obtenu le contrôle de l'entreprise, mais sans s'occuper vraiment de la relancer par la suite. Sa mainmise a freiné le développement du projet. Malgré son développement moribond, l'industrie du goudron est la cause d'un lourd tribut sur le plan écologique. Car, pendant toute la période de son exploitation, la vallée de la rivière du Gouffre s'est dégarnie de ses grands pins rouges que « l'on écorchait [...] sur toute leur longueur » en ne se servant, pour faire le goudron, que « de vieux troncs et des souches d'arbres secs, l'arbre vert ne resserrant son humeur et son suc au-dedans que lorsque dépouillé de son écorce¹³ ». Une véritable catastrophe qui entraîne la disparition progressive des grands pins rouges de la baie Saint-Paul.

LA FABRICATION DE BOIS DE MÂTURE

Un autre projet relevant de l'industrie forestière est aussi mis en œuvre dans la région : c'est celui de la fabrication de bois de mâture. En 1687, François Hazeur lance l'idée d'établir une fabrique de mâts de navires. Les pins rouges, à son avis, peuvent faire d'excellents mâts. En 1691, deux charpentiers parcourent la région afin de trouver des lieux susceptibles de fournir du bois de mâture. Leur rapport est concluant. Ils déclarent qu'à Baie-Saint-Paul et à l'île aux Coudres on trouve tous les mâts nécessaires, ces derniers « étant beaucoup meilleurs que ceux des Pyrénées »¹⁴. À la suite de ce rapport, en 1693, l'engagement financier du Roi permet à une vingtaine d'hommes de passer

l'hiver dans la vallée de la rivière du Gouffre. L'objectif visé est de préparer 50 mâts et 7 000 à 8 000 espars (vergues). Cette activité se poursuit les années suivantes, et l'on produit en moyenne 75 mâts par année. La majorité des hommes de la région de Baie-Saint-Paul trouvent de l'emploi à ce chantier.

Les mâts de la Nouvelle-France possèdent alors une excellente réputation. Mais, plus tard, une évaluation des coûts de transport vers la France et une analyse plus approfondie de la rentabilité du projet concluent que les mâts de France s'avèrent moins chers à produire. Les autorités coloniales délaissent bientôt les mâts produits à Baie-Saint-Paul et remettent même leur qualité en question, cherchant désormais à en produire du côté de l'Acadie. En 1724, une expédition du Conseil de la Marine de France confirme que la vallée de la rivière du Gouffre recèle de beaux spécimens de pins blancs et rouges pouvant être utilisés pour des mâtures. Ce constat est cependant insuffisant pour relancer l'industrie dans la région.

Vers 1684, les Messieurs du Séminaire de Québec établissent un moulin à scie dans la vallée de la rivière du Gouffre. Au départ, la production de planches est rentable. Un rapport daté de 1688 parle d'un moulin à scie « qui rend tous les ans vingt-cinq milliers de planches¹⁵ ». Cette production intensive de madriers, de planches et de bardeaux se maintient jusqu'en 1702 ; elle s'écoule bien sur le marché de Québec. Mais l'exploitation cesse en 1703 car les Messieurs du Séminaire craignent pour le développement de leur seigneurie : « Comme le moulin à scie jusqu'à présent a beaucoup détourné les gens qui faisaient valoir la terre et que cela était une occasion d'y avoir bien du Monde et à gros gages, nous avons pris résolution de ne plus faire valoir le moulin à scie¹⁶. »

LE BOIS DE SCIAGE

En 1728, le Séminaire de Québec remet son moulin à scie en activité au même moment où trois nouveaux s'établissent : l'un sous la responsabilité de l'ancien gouverneur de Montréal, Claude de Ramezay, un autre géré par deux habitants de Baie-Saint-Paul et un dans la seigneurie des Éboulements. Ces moulins restent modestes dans leur production. À La Malbaie, au moulin situé sur la rivière Mailloux, la situation est difficile : le bois, qui a la réputation d'être de faible qualité, ne parvient pas à s'imposer. Même à Baie-Saint-Paul, l'exploitation forestière finit par désintéresser les entrepreneurs : « C'est un pays qui a six lieues [29,5 kilomètres] de front sur le fleuve et six lieues dans la profondeur des terres, qui néanmoins, à présent que tous les bois les plus prochains ont été sciés au moulin qui en faisait autrefois la principale richesse, ne nous rend plus¹⁷. » Cette évaluation scelle le sort de l'exploitation

forestière dans la vallée de la rivière du Gouffre. Le bois a été coupé sans ménagement et il se fait désormais plus rare.

Dans l'ensemble, les résultats sont décevants. Les seigneurs semblent incapables de maximiser la production ; ils finissent même par l'entraver par des chicanes ou par peur que cette industrie ne nuise à l'exploitation des terres agricoles ; c'est le cas des Messieurs du Séminaire de Québec. Des dommages importants sont causés aux forêts. En 1800, les étendues de grands pins de la baie Saint-Paul semblent déjà du passé. Il faut désormais se diriger vers l'intérieur des terres puisque la côte a déjà été fortement exploitée. La qualité des arbres existant encore dans la région est bien moindre. Le potentiel forestier, en ce qui concerne le pin, est fortement réduit. Cela ne sera pas sans conséquences pour la suite du développement de l'industrie forestière régionale.

Les mirages d'une industrie minière

Le tremblement de terre de 1663 attire l'attention sur le secteur de la baie Saint-Paul. L'intendant Jean Talon, intéressé par les effets physiques et géologiques ressentis à cet endroit, prête attention aux dires des observateurs qui parlent d'un surgissement prodigieux de veines de minerai le long de la rivière du Gouffre. Comme la colonie manque de fer à ce moment, il demande à Jacques Cailhaut de La Tesserie, membre du Conseil souverain et ingénieur minéralogiste, d'entreprendre une recherche sur les ressources minières de Baie-Saint-Paul. C'est en 1666. Le sieur de La Tesserie séjourne à Baie-Saint-Paul plusieurs jours. Il visite le lieu en profondeur. Il se rend même dans les montagnes. Son rapport confirme l'existence de mines de fer à Baie-Saint-Paul.

Malgré cet avis favorable, Talon préfère encourager la recherche de fer dans la région de Trois-Rivières. L'exploitation de la mine de Baie-Saint-Paul ne se fait pas. En 1683, le successeur de Talon, l'intendant de Meulles, se rend à nouveau sur place. La mine, note-il, « paraît peu de chose, mais surtout à cause du rocher qu'il aurait fallu ouvrir et du transport difficile par la rivière du Gouffre remplie de rapides ». Dans cette description ressort une certaine crainte qui paraît déterminante dans la décision de ne pas exploiter cette mine. La faible quantité du minerai est évoquée, mais plus encore les problèmes de transport. Rien ne progressera par suite de cette observation.

Bref, le potentiel minier de Baie-Saint-Paul est demeuré au stade des études. Ainsi, Jean Talon croit à l'existence de salpêtre, utilisé pour la fabrication de la poudre à canon, mais il n'en trouve pas. Il n'y a pas non plus de

mines d'or, d'argent, de cuivre ou de plomb. Les illusions quasi légendaires autour du tremblement de terre de 1663 ne résistent pas à l'analyse : le potentiel minier de Baie-Saint-Paul n'est l'objet d'aucune exploitation.

* * *

Au premier abord, la région semble posséder d'immenses ressources naturelles. Ce ne sont là que des spéculations rapides. Dans les faits, qu'il s'agisse de pêche, de chasse, d'exploitation forestière ou minière, les ressources naturelles sont réduites ou s'épuisent bien vite. Les habitants de la région reconnaissent qu'ils doivent aller ailleurs s'ils veulent trouver d'abondantes ressources naturelles qui s'imposent déjà comme limitées dans leur environnement immédiat.

Aux confins des terres habitées

Comment peut-on, à cette époque, caractériser le secteur géographique qui s'étend de la baie Saint-Paul à la pointe aux Alouettes ? Le plus simplement en parlant d'un territoire situé aux confins des terres habitées de la Nouvelle-France. Encore que très faiblement habité. Un tout petit rameau. Semblable presque en tous points aux autres régions de la colonie. Mais fatalement un peu éloigné. Un peu étranger. Légèrement distancé par les montagnes, par les difficultés de voyager sur le fleuve. Juste un peu délaissé. Surtout en hiver. Distancé. Mais si proche de la vie quotidienne des habitants des autres seigneuries d'une colonie française qui passe sans trop de heurts aux mains des autorités britanniques. Une région qui conserve sa langue, sa culture. Qui n'est qu'une autre région française d'Amérique. Mais que l'on continue de remarquer. D'observer. Dont on se souvient. Dont on parle. Peut-être le pays du huitième jour.

Une agriculture de subsistance

En 1800, les terres arables les plus productives de la région sont déjà en exploitation. Cela ne veut pas dire que l'activité agricole y est importante. En fait, l'espace agricole étant limité, il est possible tout au plus de parler d'une agriculture de subsistance qui n'exporte que bien peu de ses productions à l'extérieur. Le produit du sol est affecté à la subsistance des familles d'agriculteurs. Ces familles vivent, dans l'ensemble, plutôt bien de cette

ressource. À part la période plus difficile de la guerre de l'été 1759, les habitants ne connaissent pas de périodes de dénuement. Ils vivent simplement, sans richesse, sans pauvreté extrême, sur des terres cultivées dont les récoltes leur permettent de subsister sans trop d'inquiétude.

Dès 1664, le gouverneur des Trois-Rivières, Pierre Boucher, remarque le potentiel agricole de Baie-Saint-Paul et de l'île aux Coudres. Il note toutefois que le reste du territoire lui paraît impropre à la culture du sol, ce en quoi il aura tort. Quelques années plus tard, alors qu'ils deviennent les seigneurs de Beaupré, les Messieurs du Séminaire de Québec misent peu sur l'établissement de colons dans le secteur de Baie-Saint-Paul. Ils en retardent même le peuplement en favorisant des baux d'affermage avec des fermiers qui sont peu intéressés par cette formule. Ce ne sera qu'en 1711 que le Séminaire de Québec octroiera ses premières concessions à des habitants. Du côté de La Malbaie, les terres agricoles sont exploitées par des fermiers entre 1724 et 1759. Après la Conquête, les seigneurs écossais accorderont finalement des concessions. Malgré ce peu d'enthousiasme initial, la région se peuple assez rapidement. Mais avant 1800, le territoire agricole mis en exploitation se limite en fait à la vallée de la rivière du Gouffre, à une mince bande de terre le long du fleuve à Petite-Rivière et aux Éboulements, à la presque totalité de l'île aux Coudres et à des exploitations agricoles naissantes autour de la rivière Malbaie.

La maison du Séminaire, à Baie-Saint-Paul. Construite entre 1715 et 1718, elle a été incendiée en 1925. Elle est aussi connue sous le nom de Manoir Gobeil.
(Société d'histoire de Charlevoix, [redacted])



L'agriculture pratiquée par les habitants de la région ne se distingue pas de celle des autres territoires mis en exploitation le long de la vallée du Saint-Laurent à cette époque. La période de mise en culture est peut-être un peu plus réduite, mais les productions se ressemblent, si ce n'est peut-être qu'on y sème davantage de blé : « Le blé est l'espèce de grain que l'on sème en plus grande quantité ici. Le sol est très fertile, et même on récolte quelquefois vingt-quatre ou vingt-six boisseaux pour un. Le pain est plus blanc ici, que nulle part ailleurs en Canada. On sème beaucoup d'avoine, qui réussit encore mieux que le blé. On sème aussi des pois en grande quantité, ils rapportent plus qu'aucune céréale, il y a des rendements de pois allant jusqu'à cent pour un¹⁸. » Dans ce récit de Pehr Kalm relatif aux terres de la baie Saint-Paul, on apprend que la plupart des familles possèdent leur propre champ de lin, dont la matière fibreuse sert pour la confection des vêtements. Le botaniste suédois signale aussi l'élevage d'animaux domestiques dans la majorité des fermes.

Un milieu social homogène

Entre 1670 et 1800, les habitants de la région se regroupent dans de petits îlots de peuplement. Il n'est pas encore possible de déceler de noyaux villageois importants, si ce n'est Baie-Saint-Paul. Le rôle joué par les seigneurs dans le milieu est mince. Ces derniers sont peu présents. La description suivante, datée de 1732, montre même des Messieurs du Séminaire de Québec peu empressés d'entretenir leur domaine à Baie-Saint-Paul :

Un domaine scitué sur le bord et à l'entrée de laditte rivière de la Baie Saint Paul, contenant quatre cents arpents de terre [137 hectares]) ou environ en superficie sur lequel il y a de construit en pierre une maison à un étage de soixante-quinze pieds de long sur vingt huit pieds de large [23 mètres sur 8,5] close en partie de planche et couverte de paille, cent cinquante arpents [51 hectares] de terre labourable et prairie, un moulin faisant farine construit en pierre de trente pieds de long sur vingt pieds de large [9 mètres sur 6], close en partie de planche et couverte de paille, un moulin à scie menaçant ruine de soixante pieds de long par vingt pieds [18 mètres sur 6] de large, un moulin à scie menaçant ruine de soixante pieds de long sur vingt pieds de large. Sur le même domaine est construite en colombage une chapelle de vingt cinq pieds de long sur seize pieds [7,5 mètres sur 5] de large servant de chapelle succursale¹⁹.

Ce peu d'intérêt de la part des seigneurs est aussi confirmé par ce texte : « Le moulin à farine donne peu de chose au Séminaire et celui qui est à scie est bien vieux et usé et rend peu de profit²⁰. » De fait, avant 1800, comme dans d'autres seigneuries de la Nouvelle-France, l'établissement sur place des



Pehr Kalm, botaniste qui visite la région en 1749. (Musée national de Finlande)

*DES SEIGNEURS
PEU INTÉRESSÉS*

seigneurs fait défaut. Les Messieurs du Séminaire ne s'occupent pas beaucoup du secteur de la baie Saint-Paul qu'ils jugent peu rentable, pas plus que de l'île aux Coudres dont l'intérêt principal réside dans la facilité d'y chasser le marsoin. En conséquence, leurs investissements dans ces seigneuries sont peu significatifs. Les seigneurs des Éboulements, issus de la famille Tremblay, en viennent à habiter leur seigneurie, mais ils sont peu en moyens, sans connaissances pratiques de l'administration seigneuriale et finalement installés sur un territoire possédant un faible rendement agricole. À La Malbaie, la présence seigneuriale est à peu près inexistante avant 1760; après cette date les nouveaux seigneurs Nairne et Fraser doivent s'absenter souvent de leur seigneurie afin de vaquer à des occupations militaires. Mais même si les seigneurs ne sont pas présents, cela ne semble toutefois pas nuire au développement des terres agricoles de la région.

*UNE POPULATION
FRANÇAISE ET
CATHOLIQUE*

Les quelques îlots de peuplement possèdent une grande homogénéité sociale. Les habitants sont presque tous de langue française. Les soldats écossais invités à s'installer à La Malbaie par les seigneurs Nairne et Fraser épousent des Canadiennes et adoptent la langue française, démontrant bien par là la force du nombre de francophones. Les habitants sont aussi tous des catholiques, mais l'établissement des paroisses religieuses est encore peu avancé. Ce sont d'abord des missionnaires jésuites qui desservent toute la côte nord, de l'île aux Coudres jusqu'à Sept-Îles. Puis, en 1681, s'ouvrent à Baie-Saint-Paul les premiers registres religieux. En 1684, un don royal permettra d'ériger un bâtiment servant de presbytère et de lieu de culte à Baie-Saint-Paul et l'année suivante l'abbé Pierre-Paul Gagnon deviendra le premier curé de cette paroisse. En 1698, une première église est construite. Le bâtiment est de bien petite envergure et « les murs sont formés de pièces de bois, posées en intervalles de deux pieds en deux pieds [65 centimètres], et qui supportent le toit. Les espacements des diverses parties de la charpente sont remplis avec des moellons en pierre calcaire. La couverture est plate. L'église n'a pour tout dôme qu'une cloche fixée en plein air sur le toit²¹. » Cette sobriété de la première église de Baie-Saint-Paul est aussi signalée par Pehr Kalm en 1749 lorsqu'il écrit que l'« on considère l'église comme une des plus anciennes du Canada, au reste, sa réputation paraît confirmée par sa mauvaise architecture et son peu d'ornements²² ».

En 1750, le Séminaire de Québec donne à la fabrique de Baie-Saint-Paul un terrain dans le but de construire une église neuve qui sera terminée juste à temps pour la messe de minuit de 1755. Cette église deviendra le cœur du noyau villageois. À Petite-Rivière, une chapelle est érigée en 1738 au pied de la montagne Fortin. On note l'existence d'une chapelle aux Éboulements à partir de 1734. À l'île aux Coudres, un terrain détaché de la concession de

Dominique Bonneau en 1732 sert pour l'établissement d'une chapelle. À La Malbaie, il faudra attendre le XIX^e siècle pour qu'une église soit érigée. Entre 1680 et 1800, c'est le curé de Baie-Saint-Paul ou des Éboulements qui dessert la région.

Les habitants sont presque tous de langue française et catholiques, certes, mais la caractéristique la plus notable, celle qui détermine vraiment l'homogénéité des habitants de la région, c'est bien plus le contexte social presque familial du milieu. En effet, le nombre réduit de patronymes familiaux démontre que les premiers habitants possèdent des liens importants entre eux. S'il ne s'agit pas de la consanguinité longtemps évoquée pour les mariages dans la région, il est toutefois possible de parler de proximité en ce domaine. En effet, même en évitant la plupart du temps les liens consanguins, les habitants se marient surtout avec des partenaires provenant de leur milieu immédiat, souvent même de leur village. Il existe de ce fait une parenté certaine entre les habitants des divers îlots de peuplement de la région, accentuée par le petit nombre d'habitants. Un milieu social homogène, mais cependant pas fermé sur le monde à cause du fleuve, si proche, qui ouvre de multiples horizons.

DES LIENS TRÈS ÉTROITS

Des difficultés du transport terrestre : le chemin des Caps

Le fleuve est la principale voie de transport dans la région. Du printemps à l'automne, les déplacements s'effectuent avec des goélettes à voile souvent construites dans les localités riveraines : c'est la période du cabotage. Toutefois, la saison hivernale empêche les déplacements sur le fleuve et il faut alors envisager les déplacements terrestres. Vers Québec, il n'y a encore aucun chemin.

Le transport d'hiver constitue un réel inconvénient, mais sans doute pas plus que dans d'autres seigneureries de la Nouvelle-France. Somme toute, on se déplace peu en hiver. En fait, à cette époque, le transport hivernal est peu développé. Il faut donc que des événements majeurs précipitent les décisions. Ce sera le cas en 1791, alors que des habitants de l'île aux Coudres, apeurés par l'imposant tremblement de terre survenu durant l'hiver, se rendront à Québec pour rencontrer l'évêque :

*LES PROBLÈMES DU
TRANSPORT HIVERNAL*

Les voyages entrepris dans de telles circonstances ne pouvaient se faire qu'au péril de la vie [...].

Imaginez qu'il fallait d'abord faire la traversée entre l'île et la terre du nord par le moyen d'un lourd canot de bois que six hommes pouvaient à peine traîner à travers les glaces. Rendus sur la rive nord du fleuve, ceux qui ne devaient pas continuer le voyage devaient attendre le retour de ceux qui allaient faire le pénible trajet de la Baie-Saint-Paul à Québec; [...] Imaginez les fatigues des hommes, qui, à pied, et ayant souvent de la neige jusqu'aux genoux, prenaient leur route sur les glaces du rivage. Mille et mille dangers les attendaient surtout aux endroits où il fallait escalader de hauts rochers avec le danger réel de glisser dans les eaux du fleuve²³ [...].

De tels déplacements vers Québec sont très rares. Toutefois, la traversée du fleuve en canot sur la glace est fréquente à partir de l'île aux Coudres jusqu'à la rive nord. Ces voyages provoquent parfois de graves blessures et causent même des décès lorsqu'un des hommes glisse dans les eaux glacées du fleuve. L'abbé Alexis Mailloux dénombre de nombreuses morts lors des traversées du fleuve à partir de l'île aux Coudres en hiver, mais aussi durant les autres saisons.

*UN ESPOIR: RELIER
BAIE-SAINT-PAUL
À SAINT-JOACHIM*

Malgré certaines incommodités, le fleuve reste longtemps la principale voie de communication de la région. Toutefois, certains habitants souhaitent améliorer le transport terrestre qui est alors d'un très pénible usage. En 1745, des habitants de Petite-Rivière, de Baie-Saint-Paul et des Éboulements présentent leurs doléances au grand voyer Jean-Eustache Lanouiller de Boisclerc afin que soit mis en place un chemin carrossable entre Baie-Saint-Paul et la Petite ferme de Saint-Joachim. Lanouiller de Boisclerc se rend à Baie-Saint-Paul en août de la même année. Il confie alors à cinq habitants du lieu (Ignace Gagné, Augustin Lavoie, Jean Perron, François Perron, Michel Lavoie) la mission d'explorer davantage les lieux et de lui en faire rapport. Les hommes, accompagnés d'un Amérindien, prennent cinq jours pour se rendre de Baie-Saint-Paul à Saint-Joachim. Il font part au grand voyer de leurs conclusions qui, à peu de choses près, révèlent qu'ils ont remarqué un sentier situé « dans le plus beau des endroits de ces lieux ». Un problème majeur subsiste toutefois: ce chemin « serait d'une dépense considérable à faire à cause qu'il s'y rencontre beaucoup de rochers qui ne sont couverts que d'une terre noire légère qui sera consumée par le feu et l'air; qu'il s'y trouve dedans dix ponts à faire dont il y en a quatre où l'on ne trouvera pas à deux lieues à la ronde du bois pour les faire; qu'il s'y rencontre dans ce pays rocheux environ une lieue [5 kilomètres] de long qu'il faudrait paver à cause que ce pays et terrain sont frais et aquatiques, et où l'on ne pourrait pas faire des fossés, qu'à leur estime ce chemin aurait au moins seize lieues [79 kilomètres] de long, au lieu que par sur la grève le chemin n'aurait que neuf lieues (44 kilomètres)²⁴.

Cette analyse fait ressortir la discussion entre l'opportunité d'ériger un chemin soit dans les terres, soit le long du fleuve. Elle permet de relativiser les habituelles affirmations qui imputent à la géographie difficile le retard de la construction d'une route entre Baie-Saint-Paul et Saint-Joachim. En fait, il serait possible de construire cette route selon le rapport des excursionnistes mandatés par le grand voyer. Toutefois, il devient clair que le fait d'investir sur cette route, même à un moindre coût, le long du fleuve, dans une région au développement économique réduit, n'est pas une affaire urgente. De fait, l'intendant de la colonie ne donne aucune suite à ce projet.

On croit alors que les pressions politiques de citoyens influents pourraient faire avancer le dossier des routes. Avant 1765, cette influence politique semble manquer. Mais à cette date, les seigneurs Nairne et Fraser, associés aux Messieurs du Séminaire (représenté par l'abbé Urbain Boiret), aux coseigneurs du Gouffre (Gagné et Simard) et à Étienne Tremblay, seigneur des Éboulements, présentent une requête au grand voyer François-Joseph Cugnet pour qu'il vienne visiter les lieux. Ce dernier se rend sur place, accompagné de Malcolm Fraser et de plusieurs habitants de la région, afin de trouver le meilleur tracé pour la mise en place d'un chemin. L'idée d'une route le long du fleuve est abandonnée. Le tracé suivant, décrit par Ivanhoë Caron, est celui qui retient alors l'attention :

[on devait] passer en arrière des Caps, en suivant toutefois d'aussi près que possible la rive du fleuve. De l'église de Baie-Saint-Paul à venir à celle de Petite-Rivière, on devait utiliser le chemin de grève déjà existant. De l'église de la Petite-Rivière, le nouveau tracé gagnait de la hauteur des terres dans la direction nord-ouest. Déviant vers le sud-ouest, il contournait l'extrémité nord du Cap Maillard, suivait la rivière Lombrette jusqu'à la pointe du Cap-Rouge. De là, allant toujours dans la direction sud-ouest, il venait passer entre le lac Saint-Joachim et la rivière Sainte-Anne, pour aboutir finalement à la Petite-ferme du Séminaire, pour la descente de la Friponne, sur le penchant du Cap Tourmente²⁵.

Mais voilà que, malgré la requête des seigneurs de l'ensemble du territoire, cet autre projet demeure encore sans suite. Comme aucun établissement jugé par les autorités suffisamment peuplé n'existe au-delà de Saint-Joachim, la route vers Baie-saint-Paul est considérée comme étant de simple « utilisation locale ». C'est donc le caractère périphérique de la région qui détermine davantage le refus que sa géographie. De plus, la guerre avec les États-Unis provoque la suspension de tous les travaux de voirie jusqu'en 1782. En 1784, les seigneurs Nairne et Fraser parviennent à intéresser le grand voyer Jean Renaud au projet d'une route entre La Malbaie et Saint-Joachim. Ce

*DE DÉCEPTION
EN DÉCEPTION*

dernier fait part aux membres du conseil législatif que : « les curés, seigneurs, habitants, marchands et autres des paroisses de la Baie-Saint-Paul, Petite-Rivière, île aux Coudres, des Éboulements et de La Malbaye lui avaient présenté une requête exposant la gêne où ils se trouvaient faute d'une communication par terre avec la ville de Québec²⁶ ». Un nouveau tracé est soumis, suivant de peu celui de Cugnet. La population de la région précise dans la requête être prête à travailler pour la construction du chemin. Les gens de La Malbaie s'engagent à construire eux-mêmes la portion de la route les reliant à Baie-Saint-Paul. Rien n'y fait. En juillet 1785, John Nairne écrit au grand voyer qu'il souhaite rencontrer la population d'en bas du cap Tourmente (de la côte de Beaupré), qui semble s'opposer à la construction d'un chemin dans les caps. Nairne rajoute que la population de la région entreprendra, toute seule s'il le faut, la construction de ce chemin. L'opposition des gens de la côte de Beaupré face à l'édification du chemin des Caps semble provenir du fait qu'ils ne tiennent pas à en assumer l'entretien, car il n'y a pas d'habitants dans les caps pour entretenir cet éventuel chemin. En fait, ce sont définitivement des problèmes politiques et administratifs qui seuls retardent la construction de ce chemin. Aux confins des territoires habités à cette époque, les gens de la région ne possèdent pas une voix suffisamment forte pour imposer leurs préoccupations. Au tournant du XIX^e siècle, la région ne sera pas encore reliée à Saint-Joachim par un chemin terrestre.

Le manoir seigneurial de John Nairne, seigneur de Murray Bay, et le colombier à droite. Ces bâtiments ont été démolis en 1960.
(Collection Musée de Charlevoix)



Le manoir Fraser, de la seigneurie Mount Murray, construit en 1827 d'après les plans de Jean-Baptiste Duberger. Le manoir fut détruit par un incendie en 1975. Le seigneur Malcolm Fraser, décédé en 1815, n'a pas habité ce manoir.
(Musée de Charlevoix, Collection Roland Gagné)

De quelques épreuves

De façon générale, la population de la région connaît une existence paisible. Le milieu de vie est plutôt sain et rien ne le différencie de celui des autres régions de la colonie : ni les taux de naissance élevés comme ailleurs, ni les taux de mortalité qui ne se démarquent pas de ceux des territoires habités de l'ensemble de la vallée du Saint-Laurent²⁷. La petitesse de la population produit, comme on l'a vu, une certaine proximité dans la nuptialité, mais rien pour imposer un statut particulier ou encore prendre la forme d'un isolat quelconque. Les nombreuses affirmations sur l'isolement semblent exagérées. Les déplacements maritimes des habitants de la région entretiennent les liens entre eux et avec ceux des autres régions.

Toutefois, quelques épreuves importantes frappent les habitants de la région entre 1600 et 1800. Elles sont ni plus ni moins semblables à celles que vivent les habitants des autres régions de la colonie. Certains épisodes guerriers marquent ainsi le territoire. Pas seulement anodins – comme celui du 25 juillet 1629 où Champlain, prisonnier des frères Kirke sur un navire anglais, doit négocier au large de La Malbaie avec Émery de Caen à la tête d'une escadre de cinq navires français et qui menace de tirer –, mais quelquefois plus difficiles comme ceux de l'été 1759. La région, alors peuplée d'un peu moins de mille habitants, devient en quelque sorte un avant-poste des hostilités. Dès les premiers jours du printemps 1759, des éclaireurs annoncent la venue des navires anglais. Les gens de l'île aux Coudres se rendent à Baie-Saint-Paul où la population se réfugie dans des abris de fortune, les « cabanes », construits en forêt.

L'ÉTÉ 1759

En juin, les navires anglais accostent dans une île aux Coudres complètement déserte. Les forces anglaises se regroupent sur l'île afin de préparer leur stratégie visant à assurer la prise de Québec. Les contingents de miliciens canadiens, formés par des habitants de la région, tentent de résister à l'attaque anglaise. Ils observent les activités des Anglais sur l'île aux Coudres et rassurent quelque peu les habitants au sujet de l'état de leurs propriétés. Une expédition conduit à la capture de deux soldats anglais. La riposte anglaise est importante : ils débarquent sur la rive en août 1759 et pourchassent les miliciens canadiens de Baie-Saint-Paul jusqu'à La Malbaie. Les Anglais incendient une cinquantaine de fermes et de granges, en plus de raser tous les bâtiments de La Malbaie. Une légende raconte que les Anglais auraient limité leur dévastation à Baie-Saint-Paul après avoir entendu le cri des oies qu'ils assimilaient à ceux des Amérindiens. Croyant alors à une alliance entre les miliciens canadiens et des Amérindiens, les Anglais auraient regagné l'île aux Coudres en complète déroute. Cette histoire n'est cependant pas sérieuse. Elle est souvent

racontée comme un fait historique, mais elle n'est même pas issue d'une tradition orale solide. Il reste que les Anglais ont épargné l'église et le manoir seigneurial de Baie-Saint-Paul. Cette hésitation à dévaster les biens appartenant à l'Église catholique dans la région paraît se confirmer ailleurs, puisque les chapelles de Petite-Rivière et des Éboulements n'ont pas été incendiées. Les Anglais détruisent surtout les biens d'habitants susceptibles d'être des miliciens ou appartenant au Roi de France comme à La Malbaie ; ils font en outre trois prisonniers chez les miliciens canadiens : ce sont Charles Desmeules, qui meurt scalpé, un dénommé Tremblay, qui succombe après avoir été attaché à une vergue lancée à la mer, et Jean-Baptiste Grenon, sauvé de la mort à cause de sa force et que les Anglais libèrent après avoir été incapables de le maîtriser. Dans l'ensemble, outre ces quelques faits, le passage de l'administration française à celle des Anglais s'effectue à peu près sans histoire. Dès après la capitulation de Québec, le 13 septembre 1759, les habitants retrouvent leurs terres. Ils rebâtissent ce qui a été détruit et reprennent leur vie habituelle. Cet été de guerre n'aura finalement pas beaucoup transformé leurs vies.

LE « MAL DE LA BAIE- SAINT-PAUL

Après la guerre de 1759, suit une brève période de famine. On note à ce moment une épidémie de variole, mais rien qui ne permet de croire que les conditions sanitaires se sont détériorées. Il y a bien le « Mal de la Baie-Saint-Paul »²⁸ qui affecte la population locale entre 1782 et 1796, mais cette épidémie a été nettement exagérée par les chiffres du docteur James Bowman qui s'est occupé de soigner les personnes atteintes en multipliant leur nombre, de façon à augmenter ses propres revenus. Il dénombre ainsi 295 cas à Baie-Saint-Paul sur une population de 966 personnes, soit 30,5 % des habitants. Dans les autres paroisses de la région, il signale 33 cas à Petite-Rivière sur 185 habitants (17,8 %), 39 cas sur 395 habitants aux Éboulements (9,9 %) et 9 cas à La Malbaie, peuplée de 254 habitants (3,6 %).

Dans son rapport daté du 20 octobre 1785, le docteur Bowman note que 5 % des habitants de l'ensemble du futur Bas-Canada sont atteints, ce qui paraît énorme et nettement exagéré. Il faut dire que cette maladie est très désagréable. Elle se manifeste par « des petits ulcères sur les lèvres, la langue, l'intérieur de la bouche et les parties secrètes ». Ces ulcères renferment une matière blanchâtre purulente et « sa plus petite portion est capable de communiquer l'infection ». Parfois les malades guérissent rapidement, mais la plupart du temps les ulcères se transforment en tumeurs, puis s'ensuit « un pourrissement du nez, du palais, des gencives et des dents et des bosses se forment sur le crâne, les os des jambes, les bras et les doigts ». Finalement, après d'intenses douleurs, le malade finit par en mourir. On comprend que ce Mal ait suscité une vive inquiétude. Toutefois, au plus fort de la maladie, en 1785, il n'a touché – selon des chiffres officiels plus sérieux que ceux du docteur Bowman – qu'à peine 1 % de la population de la colonie.

Les malades étaient localisés dans les paroisses entourant Baie-Saint-Paul, à Saint-Jean-Port-Joli (sur la rive sud) et dans le secteur de la Yamaska et de Mascouche, près de Montréal, ce qui constitue un phénomène limité à quelques points précis, bien loin d'une épidémie touchant tout le territoire. L'intérêt porté à cette maladie est donc plus imputable à son caractère inquiétant qu'à sa réelle ampleur. Le Mal de la Baie-Saint-Paul serait une forme de syphilis qui s'apparente à un mal aussi nommé « mal écossais » ou « sibbens ». La maladie a-t-elle débuté à Baie-Saint-Paul ou porterait-elle le nom de la Malbaie? Des liens intimes entre des soldats ou marins écossais avec des canadiennes en expliquent-ils l'origine? Ces faits sont sans fondement, puisque cette maladie se propageait surtout à cause des mauvaises conditions hygiéniques qui existaient alors. Elle ne peut donc être attribuée spécifiquement à Baie-Saint-Paul ou à d'autres localités de la région et la provenance réelle de ce « Mal », qui disparaîtra totalement avec la fin du XVIII^e siècle, demeure inconnue. Il s'agit d'une maladie désagréable, qui a suscité des inquiétudes dans la région, mais qui est demeurée un phénomène d'une durée limitée.

Parmi les autres événements marquants, il faut noter le tremblement de terre de 1791. Fortement ressenti dans la région, ce tremblement de terre est identifié comme l'un des plus importants du XVIII^e siècle. Les habitants de la région, comme dans tous les cas de tremblements de terre, ont peur sur

1791: UN AUTRE SÉISME
IMPORTANT

Le tremblement de terre de 1791 à l'île aux Coudres

La première secousse de ce tremblement de terre se fit sentir vers les huit heures du soir, la veille de la fête de Notre-Dame des Avents, en l'année 1791. Notre famille jouait aux cartes avec deux voisins, venus passer la veillée avec nous. Cette première secousse fut telle qu'une corde de bois, entrée dans la maison par précaution, fut culbutée de fond en comble; la maison fut en partie décrépite; la cheminée fendue et toute délabrée, et de ce crépit tombé sur le plancher s'éleva une poussière tellement épaisse qu'on pouvait à peine respirer et voir les objets.

Les voisins qui veillaient avec nous coururent chez eux. L'un trouva la lampe qui éclairait sa maison détachée de la *crémaillère* où elle était suspendue, et tombée sur le plancher. Tous deux trouvèrent leurs poêles démontés et leurs familles dans la plus grande consternation.

Après la première secousse du 7 de décembre, la terre fut agitée pendant toute la nuit par de petits coups. Elle nous semblait dans un *cabotement* continu. Toute la population de l'île fut saisie de terreur [...]

Les moins dévots comme les autres passèrent toute cette première nuit en prière, et je vous déclare que nous priions tous ardemment, sinon de grand cœur et dévotement.

Extrait de Alexis Mailloux, *Histoire de l'Île-aux-Coudres*, Réimpression, Montréal, Burland-Desbarats, 1998, d'après l'original paru en 1879, p. 26-27.

le coup. Pour les ramener au calme, le curé de Baie-Saint-Paul invite ses paroissiens à la prière. Cependant, le séisme est vite oublié et les habitants de la région n'en seront pas plus troublés qu'il faut dans leur vie quotidienne.

Une culture du rapprochement

Voici donc une population régionale qui cherche à se rapprocher. Qui souhaite obtenir un chemin terrestre la reliant à Québec. Qui voyage sur le fleuve afin de commercer ou de tisser des liens avec des membres de la famille habitant ailleurs. Qui même quelquefois, déjà, doit quitter la région pour aller habiter dans d'autres lieux. Aux confins des terres habitées, ce petit peuple est en quête d'ouverture sur le monde. Il n'a jamais été totalement isolé et il ne veut pas l'être. Il lutte contre tout enfermement. Il développe une culture du rapprochement.

DES GENS PROCHES LES UNS DES AUTRES

Les premiers rapprochements se font d'abord à l'intérieur du territoire lui-même. La population est fortement soudée. Elle n'hésite pas à s'entraider, à mener des corvées pour se développer davantage ou pour aider des malheureux dans le besoin lorsque les récoltes sont ravagées, comme c'est le cas par les chenilles à l'île aux Coudres en 1779. Les liens familiaux étant fort serrés, des relations de voisinage se tissent entre les paroisses. On se visite ; on se côtoie. Il y a la période d'hiver où le temps des Fêtes est propice aux soirées de danse, aux parties de cartes. Les gens possèdent un solide sens de l'humour et les femmes une bonne dose de romantisme puisque, selon Pehr Kalm, elles chantonnet toujours quelques chansons où l'on trouve le mot « amour ».

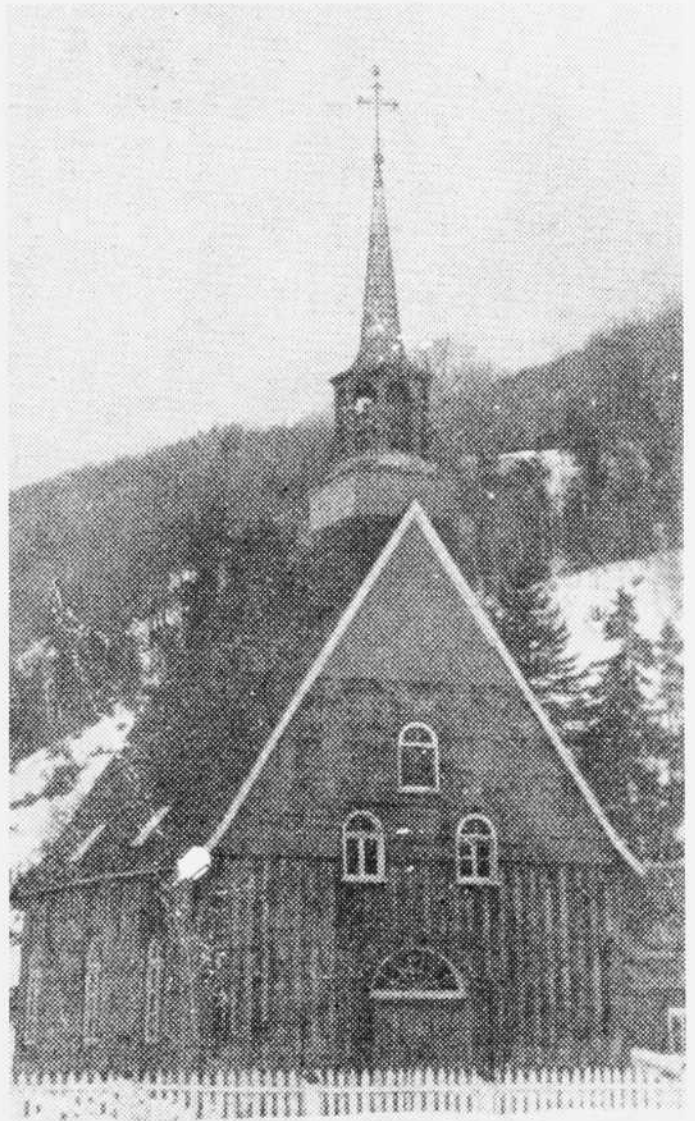
La population commence à être desservie par des curés résidents. Elle n'a reçu longtemps que des missionnaires de passage. Parmi ces missionnaires le Jésuite Jean-Baptiste de La Brosse semble être le plus célèbre. La légende, selon la tradition des gens de l'île aux Coudres, raconte qu'il a prévenu ses paroissiens du moment de sa mort et que les cloches de la chapelle de Tadoussac retentirent toutes seules lorsqu'il mourut dans la nuit de Noël. Les habitants respectent l'ordre religieux. Ils doivent effectuer les réparations aux propriétés de la fabrique si le curé en fait la demande : « de plus, ceux qui n'auront pas fourni, et qui n'ont pas travaillé dans la dernière corvée, travailleront ce printemps à la clôture, de sorte que ceux qui ont déjà fourni et travaillé ne doivent s'inquiéter pour cela ; qu'ils soient persuadés que je n'en ferai pas plus faire aux uns qu'aux autres et que je n'exigerai pas plus aux uns qu'aux autres²⁹ ». Il faut toutefois dire que cet avis du curé de Baie-Saint-Paul n'est pas nécessairement pris en considération par tous.



La croix de l'Îlette,
en souvenir du Père
Jean-Baptiste de La Brosse,
décédé en 1782.
(Photo Normand Perron)

La population reste peu instruite, puisqu'il n'existe pas d'écoles à proprement parler dans la région. En conséquence, la plupart des habitants ne savent pas écrire leur nom lorsque vient le temps de signer un contrat ou un registre. Les habitations des paysans sont surtout en bois, la pierre étant délaissée très tôt à cause de la température froide de la région. À Petite-Rivière, Pehr Kalm décrit des maisons de schiste noir compact construites sur un mince territoire où l'érosion fait des ravages. Il s'agit donc, pour l'ensemble de la région, de résidences modestes où l'on vit très proches les uns des autres dans des espaces réduits. Il n'y pas beaucoup de pièces dans ces demeures : une cuisine et une ou deux chambres. Les précautions sanitaires d'aujourd'hui n'existent pas : les membres de la famille mangent avec les mêmes ustensiles et assiettes sans nécessairement les nettoyer à chaque usage, toujours selon Kalm. Leur alimentation est peu variée et se limite aux produits du sol, comme les légumes du jardin et la pomme de terre.

DES GENS DE
CONDITION MODESTE



Église de Petite-Rivière-Saint-François. Construite en 1738, elle se situait non loin du site actuel du quai de Petite-Rivière. Elle a été démolie en 1903 et la population en a conservé la croix qui est aujourd'hui sur le site de la nouvelle église.
(Marthe B. Hogue, photo extraite du volume *Un trésor dans la montagne*)

L'élevage du porc, du bœuf ou de la volaille assure la nourriture familiale et fait rarement l'objet de ventes à l'extérieur. La chasse à l'original, au cerf, au caribou ou au petit gibier permet aussi l'ajout de viandes sauvages à l'alimentation quotidienne. Les résidences bourgeoises sont rares. La maison des Messieurs du Séminaire à Baie-Saint-Paul ne paraît pas très luxueuse, selon Kalm; les seigneurs Nairne et Fraser finissent à peine la construction de leur résidence avec la fin du XVIII^e siècle. Aucun ordre religieux ne possède de maisons sur le territoire. Dans l'ensemble, la population n'est ni riche, ni pauvre, ni affamée, ni trop nourrie, logée simplement mais à l'abri du froid, bien habillée grâce aux confections familiales de vêtements et de chaussures, possédant un ameublement modeste mais solidement construit, ayant somme toute une espérance de vie semblable à celle des habitants des autres régions de l'époque.

Ruines d'une maison de pierre située à Baie-Saint-Paul, en bordure de la route 138.
(Photo Normand Perron)



DES GENS QUI AIMENT FÊTER

Les fêtes et pratiques religieuses sont observées. La Noël et surtout le jour de l'An constituent des événements importants. La période du temps des Fêtes est un temps de réjouissances qui se prolonge jusqu'au Mardi gras, avant les privations du Carême. On célèbre aussi la Saint-Jean-Baptiste le 24 juin. Philippe Aubert de Gaspé rapporte un élément significatif de cette fête : les habitants de la région allumaient des feux afin de communiquer des nouvelles aux gens de la côte du sud :

Arrivés à une de ses clairières, qui leur permettait d'embrasser du regard tout le panorama, depuis le cap Tourmente jusqu'à la Malbaie, de Locheill ne put retenir un cri de surprise [...]

vous plairait-il [...] de me dire ce que signifient toutes ces lumières qui apparaissent simultanément sur la côte du nord, aussi loin que la vue peut s'étendre ?

[...] arrêtons-nous ici un instant : ce sont les gens du Nord, qui, la veille de la Saint-Jean-Baptiste, écrivent à leurs parents et amis de la côte du sud. Ils ne se servent ni d'encre, ni de plume pour donner de leurs nouvelles. Commençons par les Éboulements : onze décès de personnes adultes dans cette paroisse depuis l'automne, dont trois dans la même maison, chez mon ami Dufour : il faut que la picote ou quelque fièvre maligne, aient visité cette famille, car ce sont des maîtres hommes ces Dufour, et tous dans la force de l'âge. Les Tremblay sont bien ; j'en suis charmé : ce sont de braves gens. Il y a de la maladie chez Bonneau : probablement la grand'mère, car elle est très âgée. Un enfant mort chez Bélair ; c'était, je crois, le seul qu'ils eussent : c'était un jeune ménage.

Mon oncle Raoul continua ainsi pendant quelque temps à s'intéresser des nouvelles de ses amis des Éboulements, de l'île aux Coudres et de la Petite-Rivière³⁰.

De mêmes signaux lumineux proviennent de la côte du sud et, des deux côtés du Saint-Laurent, on se communique l'actualité villageoise récente à la fin d'un long hiver. L'important est encore de se rapprocher.

Gens de causerie, les habitants de la région aiment raconter des histoires. Pour se rapprocher des autres, ils exagèrent à l'infini les caractéristiques de l'un ou de l'autre d'entre eux. L'homme fort Jean-Baptiste Grenon, comme l'affirme Philippe Aubert de Gaspé, non content d'avoir évité la mort à cause de sa force en se déprenant de l'ennemi anglais, combat des ours, arrache des souches d'arbres énormes ; même sa fille, Marie, peut sans l'aide de personne transporter un minot de sel sur ses épaules. S'agit-il de demi-dieux ou d'êtres démesurés, ou plutôt de personnages transformés par la force de la légende et de la tradition orale. Cela se passe parfois aussi à leur détriment, comme le député Joseph Dufour, originaire de l'île aux Coudres, élu en 1792 dans le comté de Northumberland qui, après avoir battu John Nairne au suffrage censitaire, se fait surtout connaître par sa naïveté et son manque d'instruction. Ce premier député de la région s'impose donc comme un bien piètre législateur et fait le plus souvent rire de lui, victime cette fois des propos amusés de la population. Région qui veut se rapprocher de Québec, gens qui savent par-

ler et raconter leur vie et dont on parle aussi. Pays un peu étrange, pays du huitième jour comme le raconte le mendiant Pierreriche, mais région déjà caractérisée à la fin du XVIII^e siècle, dont on parle, que l'on craint de moins en moins, mais dont on sait encore si peu de choses.

Le pays du huitième jour

Lorsque le Bon Dieu créa le monde il eut de la terre de reste et il a dit au Démon : je te permets de faire une partie de la terre. Aussitôt il se mit à l'œuvre et il fit la côte du nord. Mais il ne put jamais l'aplanir mieux qu'elle est. Il obtint ensuite du Bon Dieu la permission de faire des habitants pour ces montagnes et ce fut alors [...] qu'il fit les Bélair, les Lelièvre, les Coudé... Tous ceux enfin dont il avait à se plaindre. Mais le Bon Dieu lui dit : « Arrête Démon, tu en as déjà assez fait pour empester la terre. Et voilà [...] comment la côte du nord a été formée et peuplée.

(Cette légende relate les propos d'un mendiant nommé Pierreriche. Le texte est extrait de *Recueil de lettres et de notes concernant la paroisse de la Baie St Paul*, Baie-Saint-Paul, Fabrique de Baie-Saint-Paul, 1859, p. 370.

Les villages de la côte



Une terre du rang Saint-Antoine de Baie-Saint-Paul. Comme plusieurs terres de Charlevoix, elle a nécessité un travail de dérochement important. On peut encore observer de nos jours les roches entassées.
(Photo Normand Perron)

Deux siècles après les voyages de Champlain et la fondation de Québec, cette partie de la « côte du Nord » qui correspond à Charlevoix ne comprend encore qu'une succession d'îlots de peuplement disséminés le long de la côte. Ces îlots sont nés dans le sillage de deux vagues de colonisation : la première autour de Baie-Saint-Paul depuis la fin du XVII^e siècle et la deuxième autour de La Malbaie après 1760. Au XIX^e siècle, le territoire colonisé s'étend en raison d'une croissance démographique soutenue. L'occupation de la côte deviendra alors continue et sans tarder l'arrière-pays apparaîtra comme un exutoire pour une partie des surplus de population de l'île aux Coudres et des paroisses du littoral entre Petite-Rivière et La Malbaie. En bref, après le peuplement de la côte, ce sera celui de l'arrière-pays.

En dépit d'un solde migratoire négatif, la croissance démographique apparaît suffisante pour mener à une nouvelle articulation de l'espace régional. Cette croissance survient aussi dans un siècle où la société rurale est appelée à vivre de nombreux changements de nature économique, entre autres en agriculture et dans l'industrie du bois. La vie des communautés est aussi modifiée en profondeur avec l'application de différentes réformes, en particulier celles qui concernent l'administration municipale, le système scolaire et la justice.

La consolidation des villages de la côte et les liens qui se développent entre eux contribueront à la construction d'une identité régionale. Ce chapitre et le suivant sur la naissance des villages de l'arrière-pays révèlent une organisation socio-économique complexe. Ils font découvrir des aspects de la vie des habitants qui sont bien différents de la culture des loisirs des villégiateurs.

Démographie, émergence de pôles de peuplement et structuration de l'espace

En 1790, quelque 3 000 habitants sont concentrés à Petite-Rivière, à Baie-Saint-Paul, aux Éboulements et à l'île aux Coudres. La Malbaie, avec 200 habitants, fait figure de centre de colonisation encore à l'état embryonnaire.

Une quarantaine d'années plus tard, la population de la région dépasse les 8 000 habitants. Sa répartition dans l'espace régional révèle aussi un changement important avec une croissance significative à La Malbaie et une progression du peuplement dans la vallée de la rivière du Gouffre et dans celle de la rivière Malbaie. Entre ces deux vallées, une population disséminée aux Éboulements et dans les rangs environnants, toujours à proximité du fleuve, forme alors un lien entre les deux principaux centres de peuplement. Au fil des décennies, la portion de territoire habité s'agrandit à nouveau. Le peuplement déborde le littoral à l'est de La Malbaie, vers Saint-Fidèle et Saint-Siméon. À partir des années 1830, ce seront les arrière-pays de Baie-Saint-Paul, des Éboulements et de La Malbaie qui feront l'objet d'une colonisation plus intensive. Au milieu du siècle, il semble bien que les terres les plus faciles à coloniser et les plus accessibles aient trouvé preneurs. En somme, les arrière-pays auront fait le plein et la croissance démographique ralentira.

Les questions relatives à la démographie sont nombreuses. Pour les besoins immédiats, les quelques résultats présentés font état de l'origine de la population et dressent un bilan de la croissance démographique de la région.

*UNE GRANDE
HOMOGÉNÉITÉ
DÉMOGRAPHIQUE*

Sur la formation de cette population, les monographies de paroisse et les différents travaux en démographie¹ permettent de dégager un constat d'homogénéité. Entre 1675 et 1849, Charlevoix reçoit peu d'immigrants. Le recensement de 1852 confirme aussi cette homogénéité. Exception faite des Éboulements, toutes les paroisses comptent plus de 90 % des femmes et des hommes mariés qui sont nés dans Charlevoix. L'apport de population extérieure paraît donc faible jusqu'au milieu du XIX^e siècle, même s'il s'agit d'une période où la croissance démographique est forte. Chose certaine, la région attire peu d'étrangers et ceux qu'elle attire viennent des régions voisines². Sur 13 041 habitants au recensement de 1852, seulement 31 hommes et 7 femmes déclarent être originaires de Québec, 31 hommes et 36 femmes sont nés sur la Côte-de-Beaupré et 11 hommes et 16 femmes donnent comme lieu d'origine le Bas-Saint-Laurent. Hormis les familles écossaises qui se sont établies surtout dans les environs de La Malbaie vers 1760, les immigrants venus d'Europe se font rares. Au milieu du XIX^e siècle, la région présente donc une remarquable homogénéité démographique ce qui, avec les Îles-de-la-Madeleine, la distingue des autres régions du Québec à ce titre³. De cette homogénéité démographique découle un coefficient de parenté élevé, même si les interdits quant aux mariages consanguins sont respectés.

En fait, le peuplement de la région est le fruit de la croissance naturelle et de l'émigration des surplus de population depuis les vieux centres de peuplement que sont Petite-Rivière, Baie-Saint-Paul et l'île aux Coudres vers

l'est et vers l'arrière-pays. Baie-Saint-Paul a particulièrement fourni des habitants aux paroisses limitrophes des Éboulements et, plus tard, de Saint-Urbain et de Saint-Hilarion. À l'île aux Coudres, les habitants auront pour leur part comme point de chute la région de La Malbaie et, plus tard, l'arrière-pays. À son tour, La Malbaie dirigera une partie de ses surplus vers Saint-Fidèle, Saint-Siméon, Sainte-Agnès et Saint-Irénée. L'homogénéité du peuplement est dès lors acquise, avec comme noyau une population qui provient de la partie orientale de la seigneurie de Beaupré dont une partie des surplus a conquis peu à peu les terres encore disponibles dans les seigneuries de Murray Bay et de Mount Murray et dans quelques cantons de l'arrière-pays.

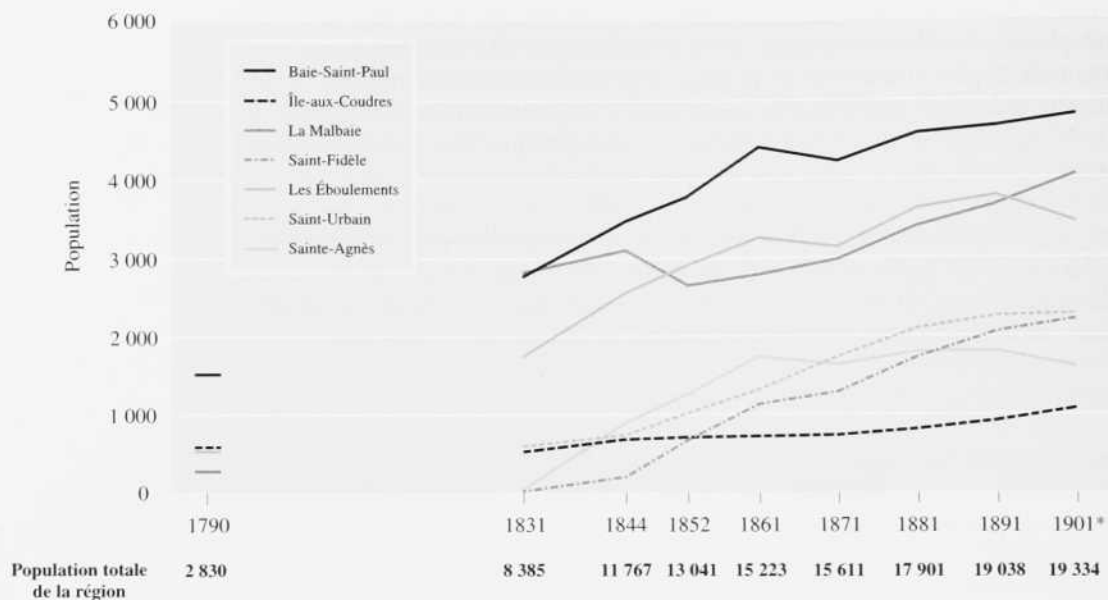
Dans cet ouvrage, la population a fait l'objet d'un regroupement par micro-régions¹ (tableau 4.1), ce qui permet de mieux cerner son évolution démographique. Deux aspects ont été privilégiés dans cette étude : la répartition sur le territoire et le bilan migratoire.

Tableau 4.1
Regroupement en micro-régions des municipalités de Charlevoix

Micro-région	Municipalités
Baie-Saint-Paul	Baie-Saint-Paul (paroisse et ville), Petite-Rivière-Saint-François
La Malbaie	La Malbaie, Pointe-au-Pic
Les Éboulements ¹	Les Éboulements, Saint-Irénée
Île aux Coudres ¹	Saint-Louis-de-l'Isle-aux-Coudres
Saint-Urbain	Saint-Urbain, Saint-Hilarion
Sainte-Agnès ¹	Sainte-Agnès
Saint-Fidèle	Saint-Fidèle, Saint-Siméon
Baie-Sainte-Catherine ²	

1. Au XX^e siècle, Saint-Joseph-de-la-Rive s'ajoute à la micro-région des Éboulements; les localités de Saint-Bernard-sur-Mer et de La Baleine s'ajoutent à la micro-région de l'île aux Coudres ; quant à la micro-région de Sainte-Agnès, elle voit s'ajouter les localités de Notre-Dame-des-Monts et Saint-Aimé-des-Lacs. Toutes ces municipalités sont nées de la subdivision de municipalités qui ont été constituées au XIX^e siècle ; ces subdivisions ne modifient pas l'espace des micro-régions.
2. Baie-Sainte-Catherine ne sera considérée comme une micro-région qu'au XX^e siècle.

Figure 4.1
*Distribution de la population de Charlevoix
 par micro-région, 1790-1901*



* Les 339 habitants que compte Baie-Sainte-Catherine en 1901 sont exclus.

Source : Michel Guérin, *Peuplement et dynamique démographique de Charlevoix des origines à aujourd'hui*, UQAC, Mémoire de maîtrise en études régionales, 1988, 343 p.

Entre 1790 et 1831, la population triple ; elle passe de 2 830 à 8 385. Toutes les micro-régions tirent profit de cette croissance (figure 4.1), mais celle de La Malbaie, avec le tiers des gains, se distingue. En fait, la colonisation de la partie est a débuté et elle s'accroît avec le développement des micro-régions de Sainte-Agnès et de Saint-Fidèle à compter des années 1830. Ces données illustrent la croissance de la population dans les environs de La Malbaie et l'occupation rapide de terres nouvelles à compter de la fin du XVIII^e siècle. L'œkoumène s'étend à la vallée de la rivière Malbaie et à ses environs. En

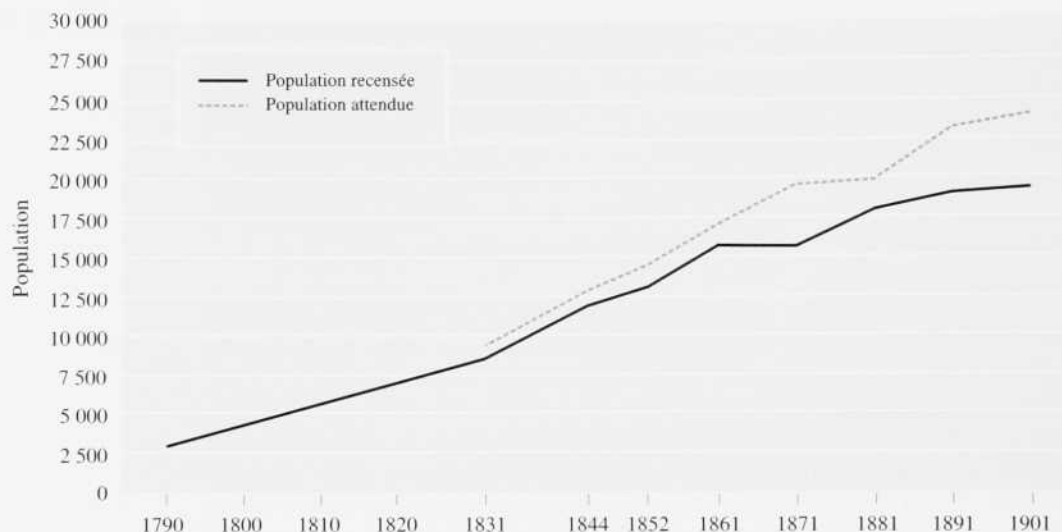
1861, la population aura presque doublé à nouveau, avec 15 223 habitants. Mais la croissance sera par la suite modeste et, en 1901, la population atteindra 19 673 habitants, y compris les 339 qui vivent à Baie-Sainte-Catherine.

Les vieilles paroisses de Petite-Rivière, de Baie-Saint-Paul, des Éboulements, de l'île aux Coudres et de La Malbaie et de nouvelles paroisses comme Sainte-Agnès, Saint-Hilarion, Saint-Irénée ou la mission de Saint-Placide, près de Baie-Saint-Paul, assurent une croissance assez soutenue jusqu'en 1861. Mais vers le milieu du XIX^e siècle, ce sont Saint-Urbain et Sainte-Agnès, dans l'arrière-pays, et Saint-Fidèle, à l'est de La Malbaie, qui deviennent des terres d'accueil. Dans les quatre dernières décennies du siècle, la population croît lentement. Ce sont surtout les micro-régions de Saint-Urbain, de Saint-Fidèle et de La Malbaie qui bénéficient de la meilleure croissance.

*DE LA CÔTE
VERS L'ARRIÈRE-PAYS*

Puisque pendant tout le XIX^e siècle le taux de natalité se maintient entre 40 et 50 pour mille et le taux de mortalité s'établit entre 15 et 20 pour mille – ce qui est pour la natalité comparable et pour la mortalité inférieur à la moyenne québécoise⁵ –, et compte tenu de la faible croissance de la population après 1860, force est de déduire que la région connaît un solde migratoire négatif important. La figure 4.2 visualise ce solde migratoire négatif pour la période 1830-1900 : on peut y observer que l'écart entre la population recensée et la population attendue s'accroît. D'une décennie à l'autre, cet écart tend à augmenter. De moins de 900 en 1830, il passe à près de 5 000 en 1901. Au total, quelque 20 000 individus auront quitté pendant cette période. On note aussi des pertes de population avant 1830 qui sont plus difficiles à calculer précisément⁶, mais tout indique que le solde migratoire est déjà négatif. Il y avait émigration avant cette date. On sait, par exemple, que des habitants s'étaient établis dans la seigneurie de Matane autour de 1820 et que d'autres se dirigeront sur le littoral nord gaspésien à partir des années 1830⁷. Mais ce sera surtout après 1860 que les pertes de population se feront sentir, alors que les Charlevoisiens se dirigeront plus nombreux vers le Saguenay et le Lac-Saint-Jean.

Figure 4.2
*Population recensée et population attendue,
 Charlevoix, 1790-1901*



* La population de Baie-Sainte-Catherine est exclue.

Sources : Traitement de données provenant des recensements du Canada, du *Recensement du Canada, 1871*, vol. V, tableau III. Pour 1876-1901, les données sur les naissances et les décès ayant servi à la confection de cette figure proviennent de *Population de Charlevoix, Répertoire des baptêmes, mariages et sépultures*, Baie-Saint-Paul, Société d'histoire de Charlevoix, 1997, 16 volumes.

*DES DÉPARTS
 DÉFINITIFS, DES
 DÉPARTS SAISONNIERS*

Si peu de gens migrent vers Charlevoix, plusieurs quittent la terre natale au XIX^e siècle. Certains partent définitivement, en raison de la rareté des terres ou encore par insatisfaction de leur patrimoine agricole. Pehr Kalm avait déjà souligné, au milieu du XVIII^e siècle, le fait que la population de différentes paroisses était à l'étroit. Mais d'autres raisons peuvent aussi inciter à partir. Dans les années 1840, on émigre, alors que des terres sont encore disponibles dans Saint-Urbain, dans Saint-Hilarion et dans d'autres paroisses de l'intérieur. Peut-être ces dernières terres ne supportent-elles pas la comparaison avec celles d'autres contrées. Ou encore ces migrants trouvent-ils ailleurs des avantages économiques incomparables.

Certains partent le temps d'une saison. Le printemps, des dizaines, parfois des centaines de jeunes gens se dirigent vers Québec, vers Montréal ou vers des villes industrielles de la Nouvelle-Angleterre. Dans les grosses paroisses comme Baie-Saint-Paul, le curé note assez régulièrement ce phénomène dans les rapports sur la paroisse qu'il adresse à son évêque. Les uns partent travailler dans les usines, les autres comme domestiques ou débardeurs. Même si les données recueillies sont lacunaires, elles laissent penser que ce phénomène, constaté surtout après 1880 à Baie-Saint-Paul, est peut-être symptomatique d'une économie villageoise bien peu diversifiée. Dans cette paroisse et dans une moindre mesure aux Éboulements et à l'île aux Coudres, les curés relèvent certaines années le départ de quelques centaines de jeunes.

Comme la forte natalité excède de beaucoup les pertes qui sont dues à la mortalité et à l'émigration, la population s'accroît rapidement jusque vers 1860, donc surtout avant la forte vague de départs vers le Saguenay-Lac-Saint-Jean. À l'instar d'autres régions de la vallée du Saint-Laurent, la croissance démographique de Charlevoix dans la première partie du XIX^e siècle, une des plus dynamiques du Québec, favorise l'apparition de pôles de peuplement qui donnent naissance à des bourgs, à des hameaux et à des villages⁸. Deux de ces villages, en l'occurrence Baie-Saint-Paul et La Malbaie, marqueront l'histoire régionale à compter des premières décennies du XIX^e siècle. Ils se distinguent non seulement par leur poids démographique, mais aussi par le fait qu'ils sont l'un et l'autre à la tête d'un réseau de villages et qu'ils vont marquer le milieu social, économique et institutionnel. Baie-Saint-Paul et La Malbaie accaparent une part importante de la population pendant tout le XIX^e siècle, comme le montre la figure 4.2. Ces deux villages en bordure du Saint-Laurent sont les portes d'entrée de la vallée de la rivière du Gouffre et de celle de la rivière Malbaie. Leur localisation leur confère certains atouts. Mais en même temps ces deux pôles sont différents. S'ils ont tous deux des assises agricoles, il reste, comme on le verra plus loin, que l'économie de La Malbaie tirera profit des retombées de la villégiature.

Discuter de la place prédominante qu'occupent ces deux villages dans l'espace charlevoisien, c'est aussi évoquer une dynamique où les enjeux de pouvoir vont être constants. C'est également en fonction de ces deux municipalités que battra le cœur des autres villages de la côte.

*DEUX PÔLES
DE PEUPEMENT*

L'activité économique sur la côte

Le développement régional se fera au rythme des besoins élémentaires d'une population croissante et de différents enjeux socio-économiques. D'une part, les ressources du milieu doivent répondre aux besoins immédiats et, d'autre part, les élites de Baie-Saint-Paul et de La Malbaie visent à améliorer leurs occasions d'affaires.



Traversier reliant Baie-Sainte-Catherine à Tadoussac en 1901
(Collection Diane Perron-Boulianne)

L'époque où les environs de Baie-Saint-Paul formaient la limite du peuplement sur la rive nord du fleuve est révolue vers le milieu du XIX^e siècle avec l'ouverture à la colonisation des territoires du Saguenay, du Lac-Saint-Jean et de la Haute Côte-Nord. Les marchands de Charlevoix pensent alors qu'ils peuvent être au centre d'un système commercial faisant le lien entre les nouvelles régions de colonisation et la ville de Québec. Ils croient aussi pouvoir tirer avantage des échanges entre les régions de colonisation et celles de la Côte-du-Sud et du Bas-Saint-Laurent. À ce rêve de devenir le centre d'un réseau d'échanges, s'ajoute un espoir de modernisation via l'industrialisation. Besoins individuels, priorités locales et enjeux interrégionaux animent donc la vie des habitants et de leur société.

Les ressources

Dans les villages de la côte, le sol, la forêt, la pêche, le cabotage et la villégiature constituent les ressources de base. La culture du sol est toutefois garante de la subsistance de la population et de la stabilité d'un village. Mais dans Charlevoix le potentiel agricole est limité. Les bons sols appartiennent surtout aux petites vallées des rivières du Gouffre et Malbaie. Certes, on peut améliorer les sols par de bonnes techniques de culture, mais le relief et surtout le climat imposent toujours leurs limites.

L'agriculture

Pour l'ensemble de Charlevoix, le nombre d'occupants de fermes, de plus de 4 hectares (10 acres) s'accroît jusqu'aux années 1880 et atteint 2 009. C'est près de 600 de plus qu'en 1851. Puis il commence à décliner pour s'abaisser à 1 711 en 1901. Le phénomène touche l'ensemble de la région, mais les pertes sont plus sensibles dans les villages de la côte. Pour la plupart des municipalités, la superficie des fermes tend à s'accroître et dépasse les 60 hectares (150 acres). Petite-Rivière abrite les plus grandes fermes, souvent de plus de

80 hectares (200 acres), et l'île aux Coudres les plus petites, avec une moyenne de 30 hectares (75 acres) par exploitation en 1901. Cet écart extrême témoigne de conditions très variables quant aux attentes envers la terre. À l'île, la terre disponible est plus rare et les agriculteurs la mettent davantage en valeur; à la fin du siècle, les superficies améliorées représentent 75 % des terres occupées. À Petite-Rivière, les occupants possèdent des terres qui ont en moyenne une superficie de 70 hectares (175 acres), mais qui ne sont améliorées que dans une proportion de 20 %. Un patrimoine agricole inégal explique cette situation. Le relief accidenté de Petite-Rivière et un sol arable au potentiel limité font ici que la terre a plus de valeur pour le bois que pour ses qualités agricoles. Chose certaine, partout où cela est possible, l'agriculteur songe à l'acquisition de terres à bois.

L'agriculture est à la base d'un mode de vie et les gens de la terre essaient d'en tirer le meilleur parti possible. Il est inutile de s'attarder outre mesure aux performances souvent médiocres de cette agriculture. Elle nourrit les hommes et le bétail et l'on peut comprendre dans quel désarroi se trouve la population lorsque les récoltes manquent. Les conséquences des mauvaises récoltes des années 1830 comptent parmi les plus connues, parce que déjà étudiées pour tenter d'établir un lien avec les troubles politiques survenus au Bas-Canada en 1837-1838. Mais les Charlevoisiens ont été victimes de mauvaises récoltes tout au cours du siècle. Les cultures dans les sols minces de leurs terres ne résistaient ni aux sécheresses prolongées ni aux pluies trop abondantes. Il faut aussi dire que des méthodes de culture plutôt rudimentaires n'aident pas à affronter les caprices de la nature.

La culture de céréales reste indispensable, mais les agriculteurs s'adonnent aussi à d'autres productions essentielles. L'une d'elles est l'élevage du mouton, duquel on tire la laine. Cette matière première est facilement transportable aux carderies établies à La Malbaie et à Baie-Saint-Paul. La laine procure des revenus, mais aussi le nécessaire à la confection de différents vêtements. Dans l'ensemble, Charlevoix fait bonne figure dans la production de quelques étoffes: d'après le recensement de 1852, ce comté se classe « au 5^e rang sur 36 comtés au Québec pour la production d'étoffe foulée, au 11^e rang pour la production de laine, au 9^e rang pour la production de toile et au 16^e rang pour la production de lin et de chanvre⁹ ». Ces productions déclineront au point de presque disparaître et quand une manufacture de laine ouvrira ses portes en 1900 à Baie-Saint-Paul, dans la partie connue sous le nom du Bas-de-la-Baie, *L'Écho de Charlevoix* conclura à la renaissance d'une industrie quasi disparue.



Carderie à Saint-Hilarion.
(Photo Normand Perron)



Récolte de foin à l'île aux
Coudres.
(Archives nationales du Québec)

Comme ailleurs au Québec, la région opte, dans la deuxième partie du XIX^e siècle, pour la reconversion de son agriculture surtout axée sur la production céréalière vers l'industrie laitière, une spécialité où l'élevage et la production fourragère sont au premier plan. Toutefois, les agriculteurs de Charlevoix s'accrochent à la production de céréales, surtout à la traditionnelle culture du blé. En 1861, d'après les données du recensement du Canada, ce comté domine le Québec par sa récolte de blé, même si les rendements laissent

vraiment à désirer. Ainsi, on produit trois fois plus blé que Portneuf, mais ce dernier comté obtient un rendement de 9,6 hectolitres à l'hectare, comparativement à 5,8 pour Charlevoix.

Le changement en faveur de l'industrie laitière se fera peu à peu au cours de la deuxième moitié du XIX^e siècle. Après 1880, l'industrie laitière progresse d'une manière significative avec l'implantation des fabriques de fromage. Dans Charlevoix, le phénomène touche d'abord Baie-Saint-Paul, municipalité où l'agriculture est plus prospère, mais sans débouché pour le lait, sinon pour approvisionner un petit nombre de consommateurs du village. En 1890, Baie-Saint-Paul compte 5 des 11 fabriques de la région. Pendant ce temps, dans l'est le développement tarde: La Malbaie, Saint-Fidèle, Saint-Irénée n'ont chacune qu'une seule fabrique, même si les trois municipalités réunies comptent quelque 500 vaches laitières de plus que Baie-Saint-Paul. Pour leur part, les agriculteurs de La Malbaie, qui disposent des meilleures terres, produisent presque autant de lait que ceux de Baie-Saint-Paul. À la différence des agriculteurs de cette dernière municipalité, ceux de La Malbaie disposent d'un marché de consommateurs plus important: la présence de 5 000 à 10 000 villégiateurs et l'approvisionnement des bateaux de croisière à Pointe-au-Pic leur assurent un débouché pour la consommation de lait nature. Mais l'industrie de la transformation du lait n'en continue pas moins de progresser. Entre 1890 et 1897, le nombre de fromageries passe de 11 à 26. Vers la fin du siècle, Baie-Saint-Paul, avec sept fromageries et la seule beurrerie de toute la région, compte encore près de 30 % des établissements laitiers du comté.



L'ancienne fromagerie de Joseph Bhérier, en 1903. Elle est à l'origine de la Crèmerie Saint-Fidèle.
(Collection Société d'histoire de Charlevoix)

Si une bonne partie des habitants optent pour l'industrie laitière, ceux de l'île aux Coudres montrent plus d'intérêt pour la production de la pomme de terre, un tubercule particulièrement précieux pour l'alimentation humaine au XIX^e siècle. La superficie limitée des terres arables, la nature des sols et la possibilité de transporter et de vendre cette denrée en demande sur les marchés de Québec et de Montréal attirent les insulaires vers cette production. Il est même possible que la culture des fruits et surtout la production de la pomme de terre, qui se développe dans la deuxième moitié du XIX^e siècle, aient contribué à modifier suffisamment l'économie de l'île pour expliquer la croissance de la population entre les années 1870 et 1920¹⁰.

L'agriculture évolue non seulement dans ses productions, mais aussi dans son organisation. Les sociétés d'agriculture et les cercles agricoles mis en place au XIX^e siècle marquent des changements importants. Ils doivent susciter le goût du progrès et de la coopération entre les cultivateurs. Les sociétés d'agriculture apparaissent après 1850 ; la Société d'agriculture n^o 1 a son siège à La Malbaie et dessert l'est du comté, tandis que la Société d'agriculture n^o 2 a son siège à Baie-Saint-Paul et dessert l'ouest du comté. Les critiques ont été nombreuses à leur égard, mais elles n'en ont pas moins contribué à améliorer les races animales, à acheter de meilleurs grains de semence et à introduire de nouvelles pratiques agricoles. Les cercles agricoles apparaissent tard. Le premier cercle agricole connu de la région est fondé aux Éboulements en 1887 et il reçoit le nom de Cercle littéraire et agricole des Éboulements. En 1893, la reconnaissance des cercles agricoles par le gouvernement du Québec et aussi les subventions attachées à leur fonctionnement inciteront les agriculteurs à se regrouper. En quelques mois, généralement à l'instigation des curés qui en assurent la gouverne, neuf cercles sont fondés dans les paroisses de Sainte-Agnès, La Malbaie, Saint-Fidèle, Saint-Irénée, Saint-Siméon, Les Éboulements, Saint-Hilarion, Baie-Saint-Paul et Saint-Urbain.

Au tournant du siècle, cette agriculture offre un bilan peu reluisant. Des pratiques désuètes ou encore des résultats mitigés provoquent même des sarcasmes de la part d'agriculteurs du Saguenay. Le journal local ne trouve rien de mieux que l'usure des vieilles terres pour défendre les siens. Mais cela n'explique pas tous les retards.

La forêt

Au début du XIX^e siècle, les réserves de bois de Charlevoix sont bien entamées. Le pin, en particulier, est exploité depuis l'époque de l'intendant Talon. Aussi les entrepreneurs forestiers doivent chercher le bois plus loin,

entre autres dans les réserves du Saguenay où ils auraient embauché de 700 à 800 travailleurs vers la fin des années 1830¹¹. Ces réserves appartiennent aux Postes du Roi qui sont concédés à la Compagnie de la baie d'Hudson. Le potentiel des forêts du Saguenay est déjà assez bien connu dans les premières décennies du XVIII^e siècle¹² et certains rapports suggèrent leur mise en valeur. On peut donc penser que les gens de Charlevoix connaissent depuis longtemps les forêts du Saguenay et, du même coup, mieux comprendre les intérêts des membres de la Société des Vingt-et-Un dans la coupe de bois.

Dans Charlevoix, ce sont surtout les forêts de la partie est qui offrent le meilleur potentiel. Vers 1840, la famille Price établit une première scierie à Rivière-aux-Canards. D'autres entrepreneurs exploitent aussi des établissements de sciage, surtout dans les environs de La Malbaie où pas moins d'une dizaine de scieries déclarent des activités lors du recensement de 1831. Pendant tout le siècle, les activités dans les chantiers et dans les scieries se poursuivent ; elles donnent un travail apprécié, même mal rémunéré. Les entrepreneurs produisent surtout du madrier et de la planche et les tentatives de diversification sont peu nombreuses. Certains s'adonnent à la confection de fuseaux de bois. Vers 1890, une entreprise de Baie-Saint-Paul se fait remarquer par ses expéditions de bois de fuseau à destination de l'Angleterre¹³. Les fabriques de pâte à papier, pour leur part, ne dépasseront pas l'étape des projets avant la dernière décennie du XIX^e siècle. Comme pour d'autres régions, dont le Saguenay-Lac-Saint-Jean, cette industrie offre des perspectives de développement, mais quand les Charlevoisiens voudront faire comme les habitants du Saguenay, ils seront confrontés à de nombreux obstacles : médiocrité des voies de communication, faiblesse du potentiel hydroélectrique, réserves forestières limitées, manque de capitaux. L'idée des actionnaires de la fabrique de pâte de Baie-Saint-Paul de payer le bois en « flanellette et en coupons » plutôt qu'en argent fut bien mal accueillie¹⁴.

Pour les habitants de la côte, l'exploitation des réserves forestières de l'arrière-pays, tout comme d'ailleurs les projets de développement minier à Saint-Urbain, signifiaient une possibilité d'obtenir un travail rémunéré. Pour les élites des villages comme Baie-Saint-Paul et La Malbaie, l'exploitation des ressources naturelles de l'arrière-pays offrait des occasions d'affaires et la prospérité pour leur communauté. Mettre en valeur ces ressources serait favoriser le développement industriel. Toutefois, les investisseurs potentiels de la région sont décrits comme trop prudents : les gens d'ici, reproche le *Courrier de Charlevoix* en 1897, préfèrent cacher leurs capitaux « au fond du coffre que de se lancer dans des entreprises ».



Alexis Tremblay « Picoté »,
fondateur de la Société des
Vingt-et-Un.
(Société historique du Saguenay)



William Price.

La pêche et la chasse

Ces deux activités économiques que sont la pêche et la chasse ont comme raison d'être la subsistance, la mise en valeur commerciale et le divertissement des villégiateurs. D'une part, la façade maritime donne aux habitants la possibilité d'exploiter les ressources de l'estuaire et du golfe. D'autre part, la faune des forêts, des rivières et des nombreux lacs de l'arrière-pays attire les habitants en quête de nourriture et les villégiateurs à la recherche de loisirs.

Les habitants connaissent les richesses du fleuve depuis leur arrivée au XVII^e siècle. La chasse au béluga, ou marsouin, en fait foi. À la fin du XIX^e siècle, la ressource s'est toutefois raréfiée. Même si la chasse dure jusqu'au début des années 1920, l'exploitation du béluga montre des signes d'essoufflement après 1870. On associe surtout cette activité aux habitants de l'île aux Coudres, mais elle se pratique ici et là sur les deux rives du fleuve, dont à Baie-Sainte-Catherine. Les ressources du fleuve ce sont aussi l'anguille, le capelan et autres poissons. Les habitants pêchent pour différentes fins. À Petite-Rivière,

Gabriel Boulianne et son
neveu Jean-Philippe, après
avoir harponné un béluga
à Baie-Sainte-Catherine,
en 1913.
(Collection Diane Perron-
Boulianne)





Pêche à l'anguille à Petite-Rivière-Saint-François.
(Société d'histoire des Riverains)

les pêches à l'anguille sont anciennes et les habitants en font une activité année après année. On peut saisir l'importance de l'anguille dans cette municipalité peu pourvue en terres agricoles, puisqu'elle sert, entre autres, à payer une partie de la dîme au curé. Ailleurs, surtout à partir des Éboulements, on pêche le capelan, un poisson utilisé, entre autres, comme engrais pour les terres. L'importance des prises peut varier considérablement d'une année à l'autre, mais la pêche reste, somme toute, une activité assez modeste. Certaines années, il se pêche plus d'anguilles à Saint-Joachim que dans tout Charlevoix.

Cette pêche est pratiquée dans l'environnement immédiat, mais des Charlevoisiens se dirigent aussi vers le golfe du Saint-Laurent, comme travailleurs ou comme entrepreneurs. À la fin du XVIII^e siècle, la compagnie Robin embauche des pêcheurs et des graviers de Charlevoix pour ses activités en Gaspésie¹⁵. Après que la Compagnie de la baie d'Hudson eut perdu, en 1842¹⁶, son privilège d'exploiter en exclusivité les ressources des Postes du Roi, des armateurs de Charlevoix et de la Côte-du-Sud commencèrent à s'intéresser à la pêche à la morue et à son commerce. Ce sera toutefois vers 1860 que ces armateurs fréquenteront davantage le golfe avec l'intention probable de tirer avantage du port franc de Gaspé. D'ailleurs, à compter de 1860, deux armateurs de Baie-Saint-Paul et un autre de La Malbaie fondent des établissements sédentaires aux îles Caoui (Ragged Islands). En 1861, ils emploient 31 engagés. Au cours des années suivantes, les difficultés de l'industrie morutière forceront ces armateurs à l'abandon¹⁷. Mais ces projets d'exploitation des ressources maritimes du golfe, tout comme ceux de la Société des Vingt-et-Un pour les pinèdes du Saguenay, révèlent l'ouverture de l'horizon économique des Charlevoisiens, du moins à cette époque.

La villégiature

Peintres et voyageurs ont contribué, on le sait, à donner une plus-value aux paysages des environs de Baie-Saint-Paul et de La Malbaie. Le XIX^e siècle est aussi une époque où les vertus de la campagne sont vantées. Les urbains fortunés trouvent dans des lieux comme Kamouraska, Cacouna, Notre-Dame-du-Portage, Tadoussac ou Pointe-au-Pic les grands espaces pour se reposer, pour fuir l'air malsain des villes ou pour se refaire une santé.

C'est au milieu du XIX^e siècle que Pointe-au-Pic acquiert sa renommée. Situé sur la route qui mène vers Tadoussac et vers le Saguenay, ce village s'inscrit dans Le Tour du Saguenay, pour reprendre le titre d'un ouvrage de Damase Potvin. Ces places d'eau, par leur aspect exotique et éloigné, et peut-être aussi en raison de leurs racines françaises, attirent les anglophones. À bord de bateaux de croisière, les visiteurs découvrent la rive nord du Saint-Laurent. En 1863, Tadoussac a déjà son prestigieux Grand Hôtel; quinze ans plus tard, Pointe-au-Pic aura aussi le sien, l'Hôtel Chamard, construit par William Chamard. En 1898, la compagnie Richelieu & Ontario Navigation inaugure son célèbre Manoir Richelieu. Au cours de la deuxième moitié du XIX^e siècle, les hôtels, les auberges, les villas du boulevard des Falaises font de Pointe-au-Pic une oasis à l'intérieur de Charlevoix. Les bourgeois anglo-canadiens et américains s'y donnent rendez-vous. Sans être exclus, les francophones opteront plutôt pour Cap-à-l'Aigle ou encore, comme le fera Rodolphe Forget, pour Saint-Irénée.

Chamard's Lorne House,
vers 1880.
(Musée de Charlevoix,
Collection Roland Gagné)



Cette villégiature engendre une activité économique que les habitants et les élites locales savent reconnaître. Les visiteurs consomment des denrées agricoles. Ils achètent des produits d'artisans. Ils louent les services des habitants de La Malbaie pour des excursions ou des parties de pêche. Il faut voir avec quelle impatience les habitants de certains villages attendent que les riches étrangers séjournent dans leur patelin. Les élites de Baie-Saint-Paul se désolent d'être tenues à l'écart de la manne. Aux Éboulements, l'assurance donnée par Horace Beemer que le chemin de fer sera prolongé depuis Saint-Joachim convainc aussitôt les habitants de se constituer en syndicat pour construire un grand hôtel au quai des Éboulements, chacun étant bien conscient de l'attrait des lieux¹⁸.

Vue du grand salon du premier Manoir Richelieu.
(Musée de Charlevoix, Collection Roland Gagné)



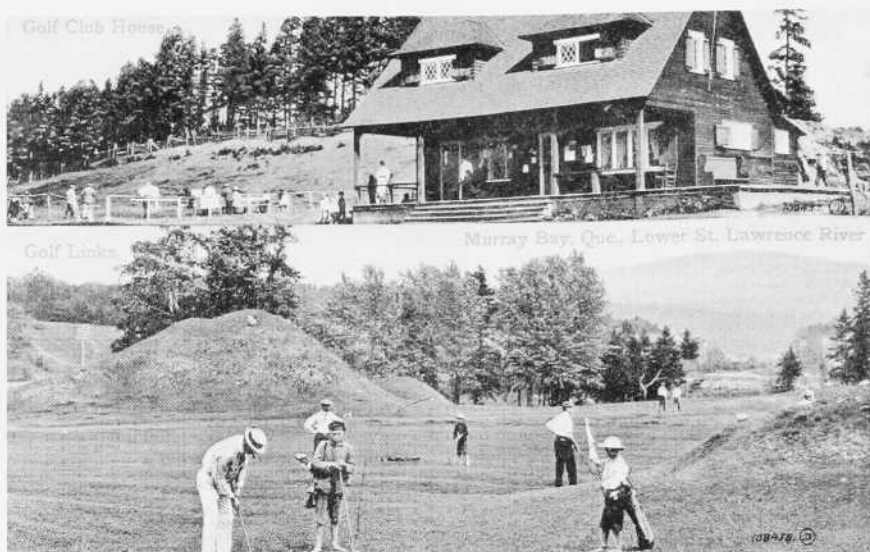
Le Manoir Richelieu, nommé le « Manoir de bois » vers 1900.
(Musée de Charlevoix, Collection Roland Gagné)



Gil'Mont, le domaine de Rodolphe Forget, à Saint-Irénée.
(Collection Société d'histoire de Charlevoix)



Le Murray Bay Golf Club ouvre en 1876. Il est le quatrième par l'ancienneté au Canada. Sur cette carte postale, on peut voir le « Club House » et une section du terrain de golf. (Collection Société d'histoire de Charlevoix)



Les transports et les communications

Le fleuve Saint-Laurent demeure jusqu'au début du XIX^e siècle la voie privilégiée pour relier Québec, Baie-Saint-Paul et les municipalités environnantes. Mais déjà au XVIII^e siècle, pouvoir se rendre à Québec l'année durant apparaît souhaitable. L'amélioration de la voie terrestre, la construction de quais pour faciliter la navigation et le chemin de fer deviendront des priorités au cours du XIX^e siècle et feront l'objet de maintes promesses électorales.

Au-delà des intérêts particuliers, la quête de chemins, de quais, du chemin de fer, et surtout leur localisation, deviennent vite un enjeu vital pour le développement régional, surtout pour les villages de la côte. En fait, par sa position géographique Charlevoix voudrait être un lieu de passage obligé entre Québec et le Saguenay–Lac-Saint-Jean, entre Québec et la Côte-Nord, entre la rive sud du fleuve Saint-Laurent, la Côte-Nord et le Saguenay–Lac-Saint-Jean. Mais c'est un lieu de passage qui peut être contourné par le fleuve, par la rivière Saguenay ou encore par un lien terrestre direct entre Québec et le Saguenay–Lac-Saint-Jean.

Les chemins

Le problème des communications terrestres du siècle précédent reste entier au début du XIX^e siècle, tant à l'intérieur de la région que vers l'extérieur. Le lien entre Baie-Saint-Paul et La Malbaie demeure difficile, se plaint le curé Marcheteau de La Malbaie en 1800¹⁹. C'est plus facile de s'y rendre par eau que par terre. Comme au siècle précédent, cette situation semble agacer davantage une minorité de gens que la majorité des habitants. Ces derniers négligent l'entretien du chemin et les plaintes du curé et les ordres du seigneur Nairne deviennent autant de prétextes aux moqueries.

Mais la croissance de la population, les préoccupations militaires et, bientôt, les nouveaux enjeux liés au commerce du bois et à la colonisation du Saguenay-Lac-Saint-Jean vont contribuer à mettre fin à l'isolement des paroisses et de la région. Vers 1800, le seigneur Malcolm Fraser et les habitants des seigneuries de Murray Bay et de Mount Murray se plaignent de l'absence d'un lien terrestre avec Québec; ce sera davantage pour des fins militaires que pour des fins de colonisation que l'on demandera l'ouverture de ce chemin²⁰. D'ailleurs, les représentants des habitants sont bien tièdes face au projet du chemin des Caps: ils invoquent le peu d'utilité de ce dernier, les coûts de construction et d'entretien qu'il entraînerait, ou encore se querellent sur son tracé. Les représentants de l'île aux Coudres se demandent pourquoi des insulaires encourageraient la construction d'un chemin qui, au mieux, ne serait utile qu'en hiver²¹! En 1815, le grand voyer convoque à Saint-Joachim les seigneurs, trois habitants des différentes paroisses concernées par cette route et l'inspecteur des chemins²². Cinq ans plus tard, le premier lien est établi entre la Côte-de-Beaupré et La Malbaie. L'état lamentable du chemin suscite souvent le mécontentement, surtout dans la partie inhabitée des caps. Le peuplement de Saint-Tite-des-Caps et les corrections successives au tracé amélioreront peu à peu la situation. Il importe aussi de retenir que ce chemin permettra une meilleure articulation de l'espace dans l'axe Baie-Saint-Paul-La Malbaie et donnera au cœur de Charlevoix un peu plus d'unité.

C'est aussi dans l'axe Baie-Saint-Paul-La Malbaie que le chemin qui donne accès aux terres colonisables à l'est de La Malbaie sera construit à partir des années 1830. En 1831, le chemin est ouvert entre Cap-à-l'Aigle et la rivière du Port au Saumon et l'objectif suivant sera d'atteindre Port-au-Persil, qui est alors le dernier établissement sur la rive nord du fleuve²³. Cette poussée vers l'est se poursuivra après 1850 alors que John McLaren et des habitants et squatters de Baie-Sainte-Catherine, de Rivière-aux-Canards et autres places demanderont la construction d'un chemin de la rivière Noire à la rivière

LE CHEMIN DES CAPS

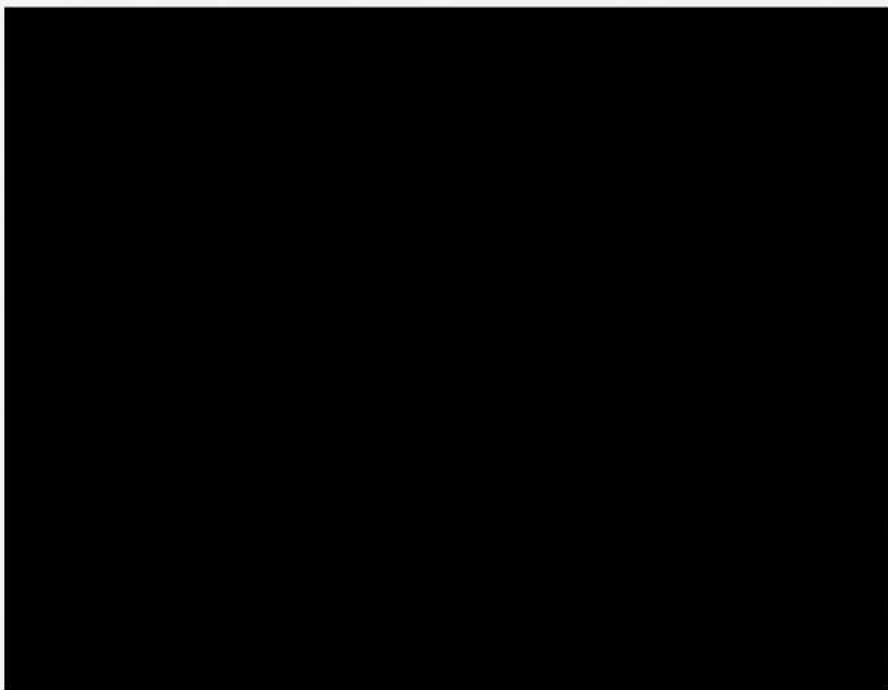
LE CHEMIN DE CALLIÈRES

Saguenay²⁴. Les travaux de construction de ce chemin, dit chemin de Callières, commencent en 1855. Après 1860, il sera prolongé jusqu'à la seigneurie de Mille-Vaches, reliant ainsi la Haute Côte-Nord à Charlevoix.

Les quais

Vers le milieu du XIX^e siècle, le gouvernement du Canada-Uni se préoccupe davantage des communications fluviales. Il voit dans la navigation comme dans les autres moyens de transport un outil pour favoriser le développement économique. L'ère du bateau à vapeur est commencée et l'exploitation forestière offre de belles perspectives d'avenir. Accoster à un quai évite de transborder marchandises et voyageurs au large et est nettement plus avantageux que d'échouer une goélette. La construction de quais devient alors un enjeu politique et dans Charlevoix, là où c'est possible, les habitants réclameront un quai. Mais seuls les vœux des habitants de quelques municipalités seront exaucés. Le gouvernement aura à prendre des décisions en fonction des coûts et de l'utilisation des quais par un ensemble de municipalités. Il optera pour la construction de deux quais dont l'emplacement tiendra compte des pôles de peuplement de Baie-Saint-Paul et de La Malbaie et de la difficulté des communications terrestres entre ces deux localités.

Le taillage des membres de la goélette, au chantier maritime des Éboulements-en-Bas. (Saint-Joseph-de-la-Rive). (Collection Pierre Perrault)



Dès 1847, différentes possibilités sont étudiées. En 1853, le gouvernement opte pour Pointe-au-Pic en raison de la possibilité d'y construire un quai en eau profonde et de conditions de navigation assez satisfaisantes; ce choix permet de réaliser le projet à un coût raisonnable et le quai pourra desservir les environs de La Malbaie²⁵. Il reste toutefois au gouvernement à choisir un lieu pour desservir les environs de Baie-Saint-Paul. Les sites à proximité de la rivière du Gouffre offrent bien peu d'avantages à cause des larges battures. De plus, les conditions de navigation y sont difficiles en raison des vents et des courants, sans compter les problèmes d'envasement du futur port. Des coûts de construction élevés et des frais supplémentaires prévisibles pour le dragage font de Baie-Saint-Paul un site peu intéressant. La grande pointe des Éboulements, aujourd'hui Saint-Joseph-de-la-Rive, à quelques kilomètres à l'est de Baie-Saint-Paul, offre par contre une alternative valable. L'endroit, plus favorable à la construction d'un quai, permettrait de desservir les populations des Éboulements, de l'île aux Coudres et de Baie-Saint-Paul. Dès 1853-1854, les deux quais sont rendus disponibles à la navigation.

*POINTE-AU-PIC
ET LA POINTE
DES ÉBOULEMENTS*

D'autres quais s'ajoutent au fil des décennies. D'ailleurs, différentes pétitions sont envoyées par des habitants de plusieurs municipalités. Au cours des années 1850, des requêtes parviennent de la part d'habitants de Baie-Saint-Paul, de Saint-Irénée et de l'île aux Coudres. En 1854, des habitants de Baie-Saint-Paul et de Saint-Urbain réclament même la construction d'un quai à l'embouchure du Saguenay et du Saint-Laurent, donc dans les environs de Baie-Sainte-Catherine²⁶, un lieu libre de glace. Il est clair que la politique de construction de quais par le gouvernement suscite des attentes, que ce soit pour des fins agricoles, de colonisation, d'exploitation forestière, de commerce ou autres. Des quais seront finalement construits à Saint-Irénée, à l'île aux Coudres et à Cap-à-l'Aigle, mais d'autres municipalités, comme Petite-Rivière, attendront toujours à la fin du siècle.

*SAINTE-IRÉNÉE,
L'ÎLE AUX COUDRES
ET CAP-À-L'AIGLE*

Après des années d'attente, Baie-Saint-Paul obtient son quai en 1874. En fait, le gouvernement construit d'abord une jetée, au large. Sur cette jetée connue sous le nom de « la cage », les bateaux laissent marchandises et voyageurs qui sont par la suite transportés sur la rive. Des fonds sont aussi investis à Cap-aux-Corbeaux. Entre 1874 et 1900, quelque 85 200 \$ sont dépensés en infrastructures portuaires à Baie-Saint-Paul; depuis le milieu du siècle les dépenses pour les quais de Pointe-au-Pic et des Éboulements avaient atteint respectivement 87 500 \$ et 95 500 \$. Pourtant, vers 1900, le quai de Baie-Saint-Paul ne satisfait à peu près personne, même si les investissements se comparent à ceux de Pointe-au-Pic et des Éboulements. En fait, on se plaint depuis toujours de ce quai qui fait fuir les touristes, une question qui suscite des critiques contre les propriétaires de bateaux de croisière, dont les capitai-

BAIE-SAINT-PAUL

Le quai de Baie-Saint-Paul, surnommé la « cage ». Ce quai était situé à 600 mètres de la rive. Les bateaux y laissaient ou y embarquaient les voyageurs et les marchandises. (Collection Société d'histoire de Charlevoix)

nes refusent pour la plupart de faire escale à Baie-Saint-Paul. Au dire des journaux locaux, seules les manigances des propriétaires de la Richelieu & Ontario Navigation, devenue en 1913 la Canada Steamship Lines, expliquent que les installations soient si mauvaises et que le village de Pointe-au-Pic soit tant privilégié. Fondées ou non, ces accusations montrent l'importance de posséder des installations portuaires respectables, mais nul doute que les conditions naturelles défavorisent Baie-Saint-Paul.



Le quai actuel de Baie-Saint-Paul, à marée basse. La baie, la plus grande de toute la rive nord du Saint-Laurent, a une largeur de 3,2 kilomètres. Les larges battures rendent difficile la construction d'un quai en eau profonde. (Photo Normand Perron)



Les infrastructures portuaires stimulent le développement des activités maritimes et tout indique que le cabotage entre les villages et vers Québec est facilité²⁷. Différentes compagnies commencent à offrir des liens réguliers et, dans les voyages vers Tadoussac et le Saguenay, Pointe-au-Pic devient presque un lieu d'arrêt obligé. Dès 1853, la compagnie Québec & Trois-Pistoles, qui effectue le trajet Québec-Chicoutimi, commence à y faire escale, mais la plus connue reste la Richelieu & Ontario Navigation. Le développement des infrastructures portuaires donne un essor à la villégiature. Pour les villages de la côte, l'importance du quai est la même que celle qu'à la gare pour les villages sur le tracé du chemin de fer. Encore à la fin du XIX^e siècle, c'est le meilleur lien d'un village à l'autre, et qui accepte de s'arrêter à tous les quais accepte de desservir une « ligne rurale dans Charlevoix ».

Les routes accidentées et l'absence du chemin de fer, d'une part, et le chapelet de quais, d'autre part, expliquent l'importance du cabotage et de la goélette dans la vie des habitants. Ici et là sur la côte, surtout après 1860, des artisans construisent des goélettes, souvent sur des chantiers maritimes d'occasion, pour les besoins de l'échange entre les villages et vers les régions voisines. Autour des années 1880, plus d'une centaine de goélettes circulent dans le comté de Charlevoix²⁸, selon les livres des commissaires du port de Québec. Les ports de La Malbaie et de Baie-Saint-Paul sont alors les plus actifs.

Le chemin de fer

Le lien terrestre avec Québec passe aussi par le chemin de fer. Le rail signifie un moyen de transport disponible à longueur d'année, alors que les glaces forcent à suspendre la navigation de la mi-novembre à avril. La construction d'un chemin de fer reliant Québec à La Malbaie a deux enjeux : le premier est de relier la capitale à La Malbaie et le deuxième est de prolonger la voie ferrée jusqu'au Saguenay-Lac-Saint-Jean.

Dans la défense de leurs intérêts, les représentants de Charlevoix n'auront guère de soutien. Déjà, en 1871, un agent du gouvernement pense qu'aucun « chemin de fer ne peut y être établi à moins de coûter des prix exorbitants »²⁹. Outre les difficultés de construction qui découlent du relief, un tracé vers le Saguenay via Charlevoix n'offre pas de bonnes terres à la colonisation. L'avenir agricole et industriel du Saguenay est certes un argument en faveur de la construction d'un chemin de fer, mais le tracé ne passe pas nécessairement par Charlevoix. Aussi, la décision d'opter pour un tracé reliant Québec au Lac-Saint-Jean sera lourde de conséquences.

UN ESSOR POUR LA VILLÉGIATURE



Le Cape Diamant, un vapeur de la Richelieu & Ontario. (Musée de Charlevoix, Collection Roland Gagné)

En dépit de la mise en service de la ligne Québec–Lac-Saint-Jean en 1888, les projets et les promesses de doter Charlevoix d'un chemin de fer se succèdent. En 1884, alors que la ligne Québec–Lac-Saint-Jean est en construction, la Compagnie du chemin de fer de Québec, Montmorency et Charlevoix demande en vain des subventions en terres. Puis des subventions, qui dépassent les 300 000 \$, sont accordées et perdues faute de remplir les conditions prescrites. Des intérêts locaux pensent mieux faire devant les échecs des autres. Une compagnie de Baie-Saint-Paul propose la construction d'un chemin de fer électrique qui relierait Saint-Joachim à La Malbaie, via Saint-Placide, un projet évalué à 1 000 000 \$. Les coûts de construction et une rentabilité non assurée auront aussi raison de ce projet. À la fin du siècle, Charlevoix reste la seule région du Québec méridional sans chemin de fer et *L'Écho de Charlevoix* impute à cet état de fait bien des maux : population stagnante, affluence moindre de touristes, pas d'industries, situation dramatique dans les mauvaises années agricoles, dépendance envers les marchands et autres prêteurs d'argent. Exaspéré et dépité, le coloré éditeur du *Courrier de Charlevoix* écrira, le 20 août 1896, qu'à son point de vue, « il n'y a que le chinois et l'esquimau qui soit [*sic*] aussi arriérés que nous ».

Rien de tout cela ne se réalisera au XIX^e siècle. Pour profiter des avantages du chemin de fer et se rendre à Québec dans le meilleur confort possible, les habitants traverseront le fleuve en direction de Rivière-Ouelle et profiteront du service offert par l'Intercolonial, qui permet de se diriger vers le centre du Québec, vers Halifax, ou encore vers les États-Unis. Dès 1880, un traversier assurera la navette entre Charlevoix et Rivière-Ouelle.

La poste, le télégraphe et le téléphone

Parmi les moyens de communication qui n'impliquent pas le déplacement physique, celui de la poste est le plus ancien. Le service se développe et une municipalité comme Baie-Saint-Paul, par exemple, compte plusieurs bureaux de poste à la fin du siècle. Les plaintes adressées au gouvernement restent nombreuses et, encore à la fin du siècle, on déplore souvent la qualité du service vers le Saguenay, surtout quand la « malle » fait un détour par Québec.

La grande innovation dans les communications est le télégraphe. Le service est disponible à compter de 1881 et s'étend de Tadoussac à La Malbaie. Une autre ligne relie Baie-Saint-Paul à Chicoutimi, mais il faudra attendre en 1904 pour qu'une ligne entre en service entre Baie-Saint-Paul et La Malbaie. Les principaux centres sont donc desservis dès les années 1880, mais Sainte-Agnès, Saint-Placide et Petite-Rivière ne le seront qu'en 1903-1904. Les gens



Le bureau de poste de Cap-à-l'Aigle au XIX^e siècle. Ce bureau de poste desservait les villégiateurs.
(Collection Louis Pelletier)

attendent avec enthousiasme cette innovation, la seule exception remarquée provenant des habitants de l'île aux Coudres qui n'y voient aucun avantage en raison de la distance qui sépare la population du bureau du télégraphe. On préfère à la fin du siècle un bon quoi et traverser à Baie-Saint-Paul plutôt que de se rendre au bureau du télégraphe et, en plus, de payer pour la dépêche³⁰. Certains sont sûrement favorables, mais l'innovation ne rallie pas toutes les voix.

Quant au téléphone, le principal artisan de son implantation est Hector Lemieux, un résidant de Pointe-au-Pic originaire de Chicoutimi. Le service commence vers 1895 et cette nouveauté est bien reçue. Pour certains villages, le téléphone permet de rompre l'isolement. À Petite-Rivière, par exemple, le curé Georges Gagnon cherche à obtenir des appuis dès l'automne 1895 afin

d'être relié à Baie-Saint-Paul. La municipalité est alors particulièrement démunie : pas de médecin, de notaire, de marchand général et toujours pas de télégraphe. À la fin du siècle, le téléphone dessert une majorité de municipalités, y compris l'île aux Coudres, mais il faudra attendre en 1907 avant que la compagnie Bell décide d'établir un lien direct entre Québec et le réseau de la Compagnie Charlevoix-Saguenay. Deux ans plus tard, la Compagnie de téléphone du Saguenay, propriété de l'industriel saguenayen Julien-Édouard-Alfred Dubuc, reliera à son tour la région du Saguenay à celle de Charlevoix.

La vie de la communauté

La colonisation agricole et les débuts de l'industrialisation marquent le Québec du XIX^e siècle. Ce siècle fait également place à différentes réformes administratives. Les grands objectifs qui ont guidé ces réformes sont assez bien connus. Aussi, c'est la manière dont les habitants ont vécu ces diverses réformes qui sera ici notre principale préoccupation.

Vivre la révolution administrative du XIX^e siècle

L'administration du territoire colonial fait l'objet d'une refonte en profondeur, en particulier dans la première moitié du XIX^e siècle. Le régime seigneurial se maintient, mais en 1854 il sera aboli après l'adoption d'une loi qui oblige le censitaire à payer des rentes constituées à perpétuité s'il ne peut racheter la rente seigneuriale qui est due au seigneur. Le régime seigneurial cesse donc d'exister, mais le paiement des rentes constituées ne disparaîtra qu'en 1945.

Au début du XIX^e siècle, la seule grande nouveauté reste donc le comté de Northumberland, créé en 1791, un comté peu peuplé et aux dimensions démesurées puisqu'il s'étend jusqu'au Labrador. Les limites de ce comté seront modifiées à maintes reprises pour tenir compte du peuplement. Il correspond rarement à l'espace du Charlevoix actuel, puisqu'il incorpore selon les époques le Saguenay-Lac-Saint-Jean, une partie de la Haute Côte-Nord, ou encore des municipalités de la Côte-de-Beaupré. Les électeurs choisiront des députés de diverses allégeances, dont certains auront défendu des positions ou joué un rôle dépassant les préoccupations immédiates des habitants d'un comté. Pierre-Alexis Tremblay, par exemple, un opposant notoire au régime politique de la Confédération, est député indépendant, puis libéral, du comté de Chi-

coutimi et de Saguenay de 1867 à 1874 à l'Assemblée législative et à la Chambre des communes. C'est aussi dans ce comté que l'on retrouve Hector-Louis Langevin, ministre des Travaux publics à Ottawa.

Si les habitants semblent admettre le bien-fondé de la représentation électorale sans trop d'oppositions ou peut-être parce que cette structure change dans les premiers temps bien peu de choses à leur quotidien, il n'en va pas de même avec une réforme majeure qui touche leur vie de tous les jours. Dans la foulée du rapport Durham après les troubles politiques de 1837-1838, le gouvernement fait adopter une série de lois³¹ entre 1841 et 1855 pour mettre en place des municipalités locales et des municipalités de comté pour remplacer l'assemblée des habitants.

Même revu, le nouveau régime municipal ne fait pas l'unanimité. L'opposition persiste encore après l'Acte des municipalités et des chemins du Bas-Canada de 1855. Cette loi sera même à l'origine d'émeutes à La Malbaie, à Sainte-Agnès, à Saint-Fidèle et à Saint-Irénée en 1856, émeutes qui forceront le conseil et la plupart des conseils locaux à suspendre leurs activités. On ne veut toujours pas de la responsabilité de la voirie qui, en 1846, est passée du grand voyer à la municipalité, ni de celle de la justice ou des licences. En fait, les habitants craignent que ces responsabilités conduisent à l'imposition de taxes.

*UNE RÉFORME
CONTESTÉE:
LE NOUVEAU RÉGIME
MUNICIPAL*

Dans une enquête menée sur les problèmes d'application de la loi de 1855, les maires de Saint-Irénée, de Baie-Saint-Paul et de La Malbaie, comme des collègues de municipalités d'autres régions, jugent la loi inintelligible et « pas en accord avec les mœurs et les coutumes du peuple qui est fatigué de tous les changements ». Le secrétaire-trésorier de la municipalité de comté pense que les licences des marchands devraient suffire, « ce qui exempterait la cotisation générale », sans pour autant exclure cette dernière source de revenu en cas de nécessité. Un représentant de La Malbaie abonde dans le même sens et suggère de recourir à une taxe foncière d'après la valeur des propriétés seulement dans le cas « où une municipalité ferait des travaux publics »³².

Le citoyen rejette l'idée d'une double structure et, s'il a le choix, il préfère le conseil local. Même chose pour l'administration des chemins : mieux vaut confier le tout au secrétaire de la municipalité qu'au conseil de comté. Mais si l'opposition à la taxation fait l'unanimité, chacun a sa solution. Le maire de La Malbaie privilégie la municipalité de comté ; celui de Saint-Irénée veut le maintien de la municipalité locale ; celui de Baie-Saint-Paul souhaite abolir la municipalité de comté ; enfin, le représentant de la municipalité de comté pense qu'il faut conserver les deux formes de municipalités. On peut

par ailleurs se demander si l'opposition à la municipalité de comté et la sensibilité des habitants quant à l'espace territorial n'aura pas contribué à la subdivision de la municipalité de comté. Sous prétexte de grandes distances, les habitants demandent très tôt la création de deux municipalités de comté. Cette demande sera exaucée, l'une aura comme centre La Malbaie et l'autre Baie-Saint-Paul. En 1861, le clergé pense même créer deux conférences de prêtres. Il y aura aussi deux sociétés d'agriculture, deux divisions de recensement qui correspondent aux parties est et ouest du comté et, au XX^e siècle, deux chambres de commerce... Cette cristallisation autour de deux pôles perdure encore de nos jours avec l'existence de deux municipalités régionales de comté, l'une pour la partie est et l'autre pour la partie ouest de la région.

Les habitants finiront par adopter le régime municipal, mais la question des taxes freinera longtemps l'amélioration de la qualité de vie dans les villages. À Baie-Saint-Paul, encore à la fin du XIX^e siècle, le conseil municipal utilise avec parcimonie son pouvoir de taxation. La moindre taxe pour des travaux urgents suscite l'opposition. L'imposition d'une taxe, même temporaire, met en péril une carrière politique. En 1902, un journaliste de Baie-Saint-Paul écrira que « c'est une chose incroyable qu'un village de 1 000 âmes ne paie pas de taxes... pas l'ombre d'une taxe, quand il nous faudrait un marché, des égouts, des trottoirs nouveaux, un pont, le pavage de nos rues...³³ ».

*UNE RÉFORME BIEN
ACCUEILLIE:
L'ADMINISTRATION
DE LA JUSTICE*

Une autre grande réforme de ce siècle, plutôt bien accueillie, est celle de l'administration de la justice. Il faut dire que déjà en 1812 les habitants font une demande d'établissement d'un district inférieur afin d'avoir accès à la justice des cours inférieures. Il est difficile d'obtenir justice, disent-ils, en raison des difficultés de se rendre à Québec et des frais qui en découlent³⁴. Mais les habitants doivent attendre jusqu'en 1839 avant que soit créée la cour de circuit dont le siège sera établi aux Éboulements. En 1841, le gouvernement accorde une cour de division – on reviendra à la cour de circuit en 1843 – qui n'a juridiction que sur les petites causes. Les affaires importantes se jugent à Québec.

Lorsque le gouvernement décide, en 1857, de mettre en place un district judiciaire dans la région, les habitants tentent d'user de leur influence pour en déterminer la localisation. Des pétitions³⁵ en provenance du canton de Settrington, des paroisses de Saint-Irénée, de Saint-Urbain, des Éboulements et de Petite-Rivière demandent de choisir Les Éboulements comme chef-lieu de ce district judiciaire. Les habitants de plusieurs municipalités semblent d'accord sur le site, mais aucune pétition ne provient de La Malbaie et de Baie-Saint-Paul. Celle de la paroisse des Éboulements se distingue quelque peu par son contenu : en même temps que les pétitionnaires proposent l'éta-

blissement du district judiciaire dans leur village, ils souhaitent que soit abrogé l'Acte des municipalités et des chemins de 1855 et que soit abrogée ou modifiée la loi des écoles communes du Bas-Canada. L'opposition des habitants aux lois votées par le Parlement n'est pas systématique, mais sélective.

Ce sera finalement La Malbaie qui héritera du district judiciaire qui desservira aussi la Côte-Nord. La construction du palais de justice et celle de la prison commencent en 1859 sur un terrain donné par John Malcolm Fraser, un citoyen de Québec. Les travaux prennent fin en 1863. Comme dans bien d'autres régions, on compte assez peu de cas d'emprisonnement. Jusqu'en 1900, la prison reçoit 187 prisonniers; certaines années, elle n'en accueille aucun. La plupart sont des hommes, de nationalité canadienne; les principaux motifs d'emprisonnement sont les dettes, les batailles, le vol ou le commerce illicite d'alcool. Les plus graves délits d'ordre criminel seront des intentions de meurtre, une accusation de viol et des cas d'intimidation. Une seule pendaison a lieu au palais de justice de La Malbaie, soit le 20 septembre 1869: c'est celle d'Eugène Poitras, originaire de la Côte-du-Sud, reconnu coupable d'un meurtre ayant eu lieu sur la Côte-Nord. Les rapports de l'inspecteur des prisons révèlent des situations quelque peu loufoques: à La Malbaie, il aura entre autres noté des cas où les prisonniers sont laissés sans surveillance, où les portes de l'enceinte de la prison sont grandes ouvertes; il a même vu des prisonniers qui aident le gardien... et d'autres qui paraissent heureux d'être en prison. Baie-Saint-Paul compte pour sa part une cour de circuit. Ce ne sera toutefois qu'en 1905 que sera érigé l'édifice connu sous le nom de « palais de justice » de Baie-Saint-Paul. Un fait quelque peu étonnant pour cette petite municipalité survient en novembre 1890: le « palais de justice » est la cible d'un vol; une somme de 4 000 \$ y est dérobée sans qu'on puisse en retracer le ou les coupables³⁶.



Le palais de justice de La Malbaie, construit entre 1859 et 1863, d'après les plans de F. D. Rubidge. (Collection Société d'histoire de Charlevoix, Photo Pierre Rochette)

LA PAROISSE

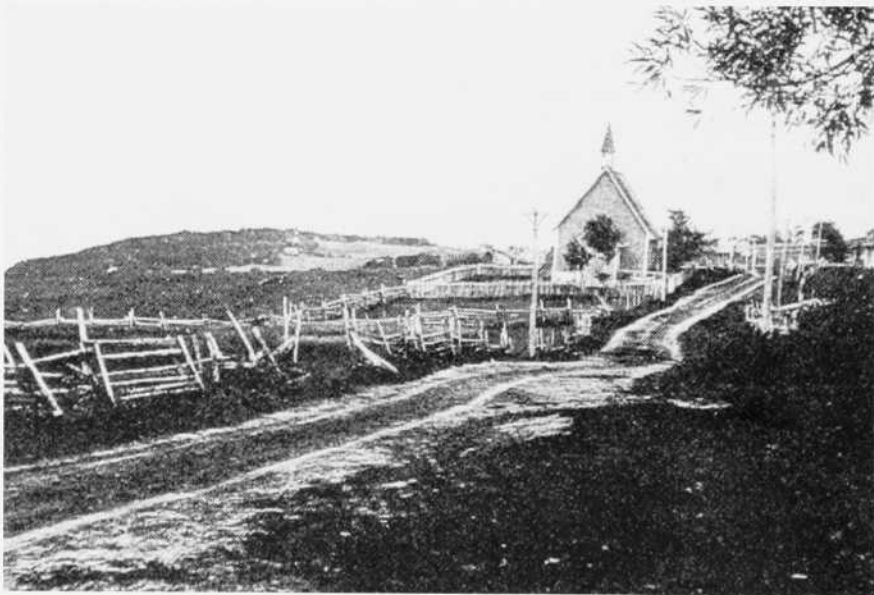
L'encadrement de la population relève aussi du pouvoir religieux. Ce pouvoir religieux, surtout incarné par l'Église catholique, structure également l'espace régional. La paroisse reste un lieu où les habitants vivent et expriment des préoccupations communes. La mise sur pied des paroisses se poursuit au XIX^e siècle. Dans la plupart des cas, la fondation d'une paroisse signifie la création d'une nouvelle municipalité, puisque l'acte des municipalités de 1855 permet la création d'entités municipales sur la base des paroisses religieuses.

Les nouvelles paroisses sont surtout ouvertes dans les environs de La Malbaie. Cette municipalité, érigée en 1791, se subdivise en plusieurs paroisses : Sainte-Agnès, Saint-Irénée et Saint-Fidèle sont respectivement fondées en 1825, 1840 et 1855. L'expansion du peuplement conduira aussi à l'érection des paroisses de Saint-Urbain en 1827, Saint-Hilarion en 1864 et Saint-Siméon en 1869. Par contre, quelques petits centres de peuplement devront se contenter longtemps du statut de mission, tantôt en raison d'une population trop peu nombreuse, tantôt en raison de pauvreté ou d'avenir incertain. Ainsi, Saint-Placide ne deviendra paroisse qu'en 1991 et Grand-Fonds ne sera toujours qu'une mission. La prudence de l'évêque reste de mise, surtout dans le cas de villages dont l'existence dépend seulement de l'industrie du sciage, comme dans les environs de Baie-Sainte-Catherine. Pour les habitants de confessions différentes, quelques lieux de culte desservent les communautés, dont la Murray Bay Protestant Church depuis 1867 et la Church of St. Peter-on-the-Rock, établie par les presbytériens de Cap-à-l'Aigle depuis 1872.



L'église de Saint-Louis (île aux Coudres) a été érigée en 1885 sur le modèle de la basilique de Sainte-Anne-de-Beaupré. (Collection Société d'histoire de Charlevoix, Photo Pierre Rochette)

Église presbytérienne de Cap-à-l'Aigle (Cap-à-l'Aigle Church), construite en 1884 et démolie en 1962.





Chapelle presbytérienne de Port-au-Persil, construite en 1897 par John McLaren. (Collection Société d'histoire de Charlevoix)

Si la reconnaissance de la paroisse est importante pour chaque communauté d'habitants, c'est probablement la question d'appartenance à un diocèse qui aura davantage préoccupé les gens de la région et qui aura été déterminante pour la vie de la collectivité. Dans la décennie 1860, une vingtaine d'années après l'ouverture du Saguenay, les élites de Charlevoix voient dans la nouvelle région de colonisation un arrière-pays qui pourrait assurer la prospérité de leur petit pays. On semble d'autant optimiste qu'à partir de cette époque, les Charlevoisiens partent en grand nombre pour s'établir au Saguenay et au Lac-Saint-Jean. La décision d'établir un nouveau diocèse et d'en fixer le siège à Chicoutimi choque les élites locales. Prêtres et fidèles pensent alors que ce rattachement ne vise qu'à assurer la subsistance du nouvel évêché à même la population de Charlevoix³⁷. Cette divergence de vues n'empêchera toutefois pas une importante contribution en ressources humaines au diocèse de Chicoutimi. Jusqu'en 1951, date où la région retourne au diocèse de Québec, 154 des 628 prêtres qui ont œuvré dans le diocèse sont nés dans Charlevoix³⁸. Le tribut à payer pour la perte du siège épiscopal sera néanmoins lourd en raison de l'impact qu'exerce un évêché sur la localisation des communautés religieuses et des maisons de santé et d'éducation.

L'enjeu de l'éducation : instruire les masses

La responsabilité de l'éducation sera, dans la première partie du XIX^e siècle, l'objet de débats entre les autorités civiles et les autorités religieuses. L'adoption en 1800 de la loi de l'Institution royale par les autorités britanniques ne recueille guère d'appui dans les milieux catholiques. Des correctifs répétés seront apportés à cette loi. Après une longue période de tâtonnements, un système d'éducation fondé sur une responsabilité partagée deviendra possible. En dépit des difficultés de financement et du manque de compétence du personnel enseignant, tout est en place pour une nouvelle révolution, celle de l'alphabétisation.

On ne connaît pas de façon précise l'évolution du niveau d'alphabétisation dans Charlevoix au cours du XIX^e siècle mais, chose certaine, il était plutôt faible avant 1850. Les pétitions pour demander l'érection d'une paroisse ou encore pour solliciter l'aide de l'État lors de mauvaises récoltes montrent que bien peu de gens savent signer. Ainsi, lorsque les habitants des Éboulements adressent une pétition à leur évêque, seuls 20 des 176 pétitionnaires signent, les autres confirmant leur signature à l'aide d'une croix. D'autres situations révèlent aussi ce problème d'alphabétisation : souvent, peut-on lire dans les rapports des inspecteurs d'école au surintendant de l'Instruction publique, les commissaires des municipalités scolaires ne savent pas lire, ce qui, malgré leur bonne volonté, freine le progrès des écoles, comme le fait remarquer l'inspecteur E. Cimon en 1853. À la fin du siècle, les commissaires analphabètes font partie du passé, mais cela ne signifie pas que le système scolaire soit exempt de problèmes.

En effet, les problèmes se font nombreux : opposition à l'éducation, pauvreté des contribuables, refus de payer les cotisations, salaire et manque de compétence du personnel enseignant, absentéisme des enfants sont parmi les plus évoqués. Malgré tout, la scolarisation de générations successives d'enfants transforme peu à peu le portrait : au recensement de 1901, 75 % de la population de 5 ans et plus sait lire ou écrire.

Les premières écoles apparaissent probablement à La Malbaie à l'époque de l'Institution royale. En janvier 1827, le curé Pierre Duguay forme une société³⁹ pour ériger une école paroissiale ou de fabrique, et ce en vertu d'une loi adoptée en 1824 qui permet à une paroisse d'utiliser le quart de ses revenus pour la construction d'une école ; celle de La Malbaie sera localisée sur un terrain que la veuve de John Nairne avait cédé à cette fin en 1824. L'Institution royale impose à cette école des maîtres anglais, mais bilingues, de sorte

que les enfants reçoivent un enseignement en anglais dans la matinée et en français dans l'après-midi.

La méfiance envers l'engagement scolaire de l'État force celui-ci à adopter d'autres modifications législatives. La mesure prise en 1829 en faveur des écoles d'assemblée ou de syndics élus par la population motive les citoyens des Éboulements. En 1831, une pétition des syndics adressée à l'Assemblée législative demande de l'aide pour payer la moitié des dépenses pour l'érection d'une école. Les habitants présentent une autre pétition en 1834 pour le même motif et, en 1835, John Slevin, maître d'école de l'arrondissement 1a, veut bénéficier d'une gratification « pour avoir tenu la meilleure École dans le Comté de Saguenay⁴⁰ ». Mais l'école publique ne rallie pas tous les suffrages. En 1833, à Baie-Saint-Paul, le curé pense davantage à établir un couvent qui serait confié à des religieuses.

Le cadre juridique que l'État veut donner à l'enseignement franchit une étape importante en 1841, année où la direction des écoles est confiée à des commissaires. En 1846, une autre loi crée les municipalités scolaires et permet au surintendant de l'Instruction publique de verser une subvention égale à la somme prélevée auprès des habitants. Ce sera sans enthousiasme que les habitants rempliront leurs obligations financières et, pendant des décennies, un des objectifs des commissaires sera de dispenser l'éducation au moindre au coût possible.

*LA MUNICIPALITÉ
SCOLAIRE ET LE
PARTAGE DES COÛTS*

Les habitants de Charlevoix ne feront pas exception. Le souci d'économie ou encore la pauvreté conduiront à des tentatives ingénieuses. Pour financer les écoles de la paroisse, le curé et les habitants des Éboulements veulent convaincre l'évêque de leur remettre la « taxe » payée par les paroissiens pour les dispenses de mariage, qui sont nombreuses en raison du fait que la paroisse ne compterait que cinq à dix souches premières⁴¹. Cette question des coûts de l'éducation fait l'objet de débats pendant tout le XIX^e siècle, même dans les municipalités scolaires les mieux nanties. La situation a encore peu évolué en 1875 lors de l'adoption de la nouvelle loi scolaire, puisque l'inspecteur des écoles se plaint que l'on crie « contre l'augmentation des cotisations scolaires »⁴². En 1898, *L'Écho de Charlevoix* dénonce la situation qui règne dans le comté depuis des années. Les domestiques des maisons privées reçoivent un meilleur traitement que les institutrices, ce qui montre le peu de considération dont elles jouissent, déplore le journal. La municipalité scolaire de Baie-Saint-Paul, en particulier, se voit reprocher de donner les pires salaires, de payer son personnel enseignant un an en retard ou quand il y a de l'argent dans la caisse. Le journal dénonce aussi le système lamentable de la perception des taxes scolaires⁴³.

La pauvreté paraît être le premier argument pour se défilier de ses obligations envers l'éducation. Tantôt, c'est une mauvaise récolte, tantôt le manque de travail dans les chantiers, tantôt la crise de l'économie en général qui sont évoqués comme cause de la pauvreté. On peut comprendre les difficultés des promoteurs des collèges et des couvents à voir leur projet aboutir. Il aura fallu 15 ans d'efforts aux curés de Baie-Saint-Paul avant d'ouvrir, en 1848, le couvent confié aux Sœurs de la Congrégation de Notre-Dame. Même chose pour le projet de doter Baie-Saint-Paul d'un collège commercial, projet que soutient d'abord avec un peu de réticence le curé Fafard en 1889. Après dix ans de tergiversations, le curé Dumas, successeur de Fafard, présente la requête aux commissaires au début de février 1899. Trois des cinq commissaires votent contre. Seule la ténacité de Dumas et celle de quelques citoyens permettront d'accueillir des frères Maristes dans ce collège en 1904.

Malgré tout, les municipalités scolaires sont mises en place. On en compte 26 en 1881, mais seulement 15 en 1901, en raison des fusions. Villages, parties de villages, municipalités rurales sont autant d'occasions de créer des municipalités scolaires. Même la mission de Saint-Placide a sa commission scolaire dès 1862. Cela permettra d'ouvrir une école près de la chapelle et de bénéficier de la subvention aux municipalités pauvres, ce que le rattachement de Saint-Placide à Baie-Saint-Paul n'aurait pas permis, commente Pierre-Joseph-Olivier Chauveau⁴⁴, alors surintendant du bureau de l'éducation.

En général, les municipalités scolaires parviennent à offrir de meilleurs services dans les principaux villages. Dès les années 1850, Baie-Saint-Paul, La Malbaie et Les Éboulements ont des écoles modèles. En dépit des progrès, une partie des enfants ne fréquentent pas l'école. Les inscriptions des enfants de 5 à 16 ans se situent autour de 3 500 dans les décennies 1880 et 1890, ce qui signifie qu'environ 75 % des jeunes de ce groupe sont inscrits. Parmi les inscrits, l'assistance moyenne s'évalue à moins de 80 %, variant au rythme des saisons et au gré des maladies épidémiques. La majorité des enfants se contentent de fréquenter l'école élémentaire et la première communion marque souvent le signal du départ de l'école. Le tableau 4.2 révèle, pour 1901, une répartition des inscriptions qui traduit un abandon précoce de l'école.

À la fin du XIX^e siècle, un plus grand nombre d'habitants savent lire, mais leur scolarisation reste bien faible. Les jeunes et les adultes désireux de parfaire leur instruction peuvent fréquenter les écoles du soir. Ces écoles offrent des cours de français et, en particulier à La Malbaie, des cours d'anglais afin que la population puisse répondre aux besoins des villégiateurs.

Tableau 4.2

Répartition des élèves qui fréquentent l'école élémentaire dans Charlevoix en 1901

Niveau scolaire	1 ^e année	2 ^e année	3 ^e année	4 ^e année	Total
Nombre d'élèves	1 065	1 027	723	207	3 022
Pourcentage d'élèves	35,2	34,0	23,9	6,8	100,0

Source: *Documents de la session du Québec*, vol. 36, n° 2, 1902-1903, Rapport du ministre de l'Instruction publique de la province de Québec, 1901-1902, p. 188.

La santé, la maladie et la mort

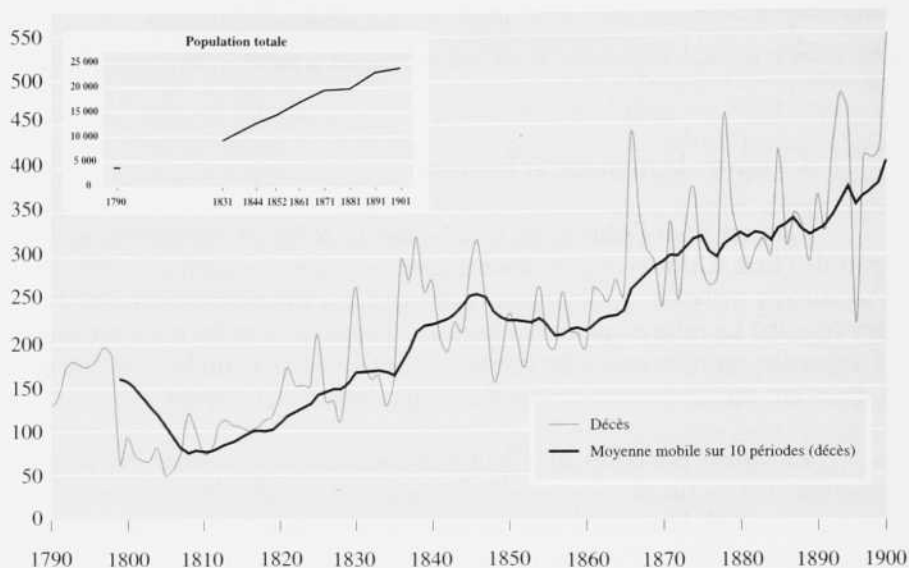
Comme pour l'éducation, la santé fait aussi l'objet d'intervention de la part de l'État. Celui-ci impose des mesures surtout préventives qui reflètent la hantise des maladies épidémiques et une certaine impuissance du côté des soins curatifs. La mise en place des bureaux d'hygiène dans les municipalités et l'obligation pour les médecins et citoyens de faire rapport sur les maladies et les décès ont un but précis: essayer de limiter l'éclosion des épidémies.

La courbe des décès au XIX^e siècle dans Charlevoix reflète des variations annuelles ou sur de courtes périodes qui sont considérables (figure 4.3), comme vers 1835-1840 en raison du choléra. Des maladies, comme la rougeole, sévissent l'hiver, d'autres, par exemple la typhoïde, menacent pendant l'été. Certaines maladies frappent régulièrement, à des moments précis de l'année. Ainsi, par exemple, la mortalité chez les enfants de moins d'un an atteint son sommet annuel en juillet, août et septembre. Dans la dernière décennie du XIX^e siècle, environ 40 % des décès d'enfants de moins d'un an ont été enregistrés au cours de ces trois mois⁴⁵. La mort semble ici au rendez-vous avec une régularité implacable et nul doute que l'on attendait les canicules de l'été avec appréhension. En dépit des progrès de l'hygiène, cette surmortalité pendant les mois d'été restera encore une réalité pendant les premières décennies du XX^e siècle.

Les communications faciles par la voie fluviale et les contacts avec la ville de Québec exposent peut-être davantage les villages côtiers aux grandes épidémies comme le choléra. Aussi, en cas de menaces, les comités locaux d'hygiène veillent au grain. Il faut voir avec quelle célérité, en 1832, les responsables du bureau d'hygiène expulsent de l'île aux Coudres un visiteur, en provenance de Québec, aux prises avec le choléra. Dans cette île, où une nouvelle fait deux fois le tour en moins de 24 heures, l'intrus est reconduit dès le lendemain au quai: ses statuts de prêtre et de fils originaire de l'île ne lui furent d'aucun recours. L'abbé Godefroy Tremblay se réfugie alors au presby-

*LES ÉPIDÉMIES: UNE
MENACE CONSTANTE*

Figure 4.3
**Nombre de décès dans Charlevoix,
 1791-1900**



Sources : Pour 1791-1875, les données proviennent du *Recensement du Canada, 1871*, vol. V, tableau III. Pour 1876-1901, les données sur les naissances et les décès ayant servi à la confection de cette figure proviennent de *Population de Charlevoix, Répertoire des baptêmes, mariages et sépultures*. Baie-Saint-Paul, Société d'histoire de Charlevoix, 1997, 16 volumes.

tère de La Malbaie et, sur les recommandations du curé du lieu, s'y terre comme un animal traqué pour éviter une autre expulsion⁴⁶.

Ce cas particulier révèle la crainte des habitants devant une maladie terrifiante qui semble avoir laissé ses traces dans leur souvenir. Mais il y a aussi toutes ces épidémies qui menacent, sans être aussi dévastatrices. Elles préoccupent néanmoins les autorités et ces dernières tentent de les circonscrire à une partie de la paroisse ou aux limites de la paroisse. À maintes reprises, les commissaires ferment des écoles pour cause de rougeole, de varicelle ou d'influenza, ou même de choléra⁴⁷, mentionne l'inspecteur des écoles dans ses rapports. C'est aussi la responsabilité du curé, à l'occasion du prône de la

messe dominicale, de prévenir ses paroissiens des dangers présents. Il peut suggérer d'éviter les familles où sévit une maladie. Il intervient pour soutenir la crédibilité du bureau de santé⁴⁸. Il fait état de la situation dans les paroisses voisines. Dans son prône du 6 septembre 1885, le curé de Saint-Iréné signale à ses fidèles que la « fièvre » sévit à La Malbaie et que la « picote » fait des ravages aux Éboulements⁴⁹. Il peut aussi revenir au curé d'annoncer la fin d'une épidémie dans sa paroisse, comme c'est le cas à Saint-Fidèle en 1891. Les curés tentent aussi de sensibiliser la population à l'hygiène, mais avec un succès mitigé. Pendant des décennies, ils demandent à leurs fidèles de cesser de cracher par terre dans des lieux publics, comme l'église et la salle paroissiale.

Si, en cas d'extrême nécessité, la population peut se procurer des soins auprès de médecins dans quelques municipalités, elle reste plutôt démunie au plan des soins donnés en institution. Longtemps, les seuls hôpitaux accessibles sont à Québec. Il faut par contre savoir que la population ne prise guère les soins donnés dans les hôpitaux. De premiers établissements de santé voient le jour dans les dernières décennies du XIX^e siècle, mais il ne s'agit pas d'institutions qui visent à desservir une clientèle locale.

Dans le cas du Murray Bay Convalescent Home, la vocation de la maison répond davantage à la clientèle des villégiateurs de Pointe-au-Pic et des bien nantis des grandes villes. À l'époque, les convalescents et les urbains à la santé chancelante veulent profiter de l'air vivifiant de la campagne pour refaire leur force. Les contributions privées des usagers, celles des villégiateurs et quelques-unes en provenance d'institutions comme l'Église presbytérienne de Cap-à-l'Aigle permettent de maintenir l'existence du centre.

La principale institution locale reste l'Hospice Sainte-Anne, fondé à Baie-Saint-Paul en 1889 par l'abbé Ambroise Fafard, curé de la paroisse. Celui-ci ouvre son hospice pour des résidants âgés et démunis de la paroisse et le confie en 1891 à un groupe de religieuses franco-américaines, les Petites Franciscaines de Marie, de Worchester. Les quêtes dans les paroisses assurent la viabilité et le développement de l'établissement. Ce sera toutefois une entente survenue en 1891 entre Fafard et le gouvernement qui consacra la vocation

L'abbé Ambroise Fafard (1840-1899). Né à Notre-Dame-de-Bon-Secours-de-l'Islet, il est ordonné prêtre à Québec en 1865. De 1872 à 1880, il est curé à Saint-Urbain puis, de 1882 à 1889, supérieur du Grand Séminaire de Chicoutimi. Il est ensuite nommé curé de Baie-Saint-Paul, poste qu'il occupera jusqu'à sa mort. Il fonde en 1889 l'Hospice de Sainte-Anne. On lui doit aussi la venue des Petites Franciscaines de Marie à Baie-Saint-Paul.

(Collection Petites Franciscaines de Marie)





Intérieur de la chapelle
de l'Hospice Sainte-Anne.
(Société d'histoire de Charlevoix)



L'Hospice Sainte-Anne,
vers 1900.
(Société d'histoire de Charlevoix)

Dès les débuts, les religieuses suivent l'exemple de certains hospices américains et, probablement dans le sillage des recommandations d'une Commission royale d'enquête (1886-1888) sur les asiles, elles veulent se spécialiser dans la rééducation des malades. Le gouvernement n'y envoie que des aliénés inoffensifs à qui les religieuses confient différents travaux à la buanderie, à la cordonnerie, à la ferme, tout cela dans une volonté de rééducation, ce qui rappelle l'orientation prise aussi par le Verdun Protestant Hospital⁵¹ dans les années 1890. Comme l'hospice de Baie-Saint-Paul compte seulement quelques dizaines de malades vers 1900 et une centaine vers 1910, les religieuses parviennent à maintenir son orientation au moins jusqu'aux années 1920.

L'exercice du pouvoir

Si les institutions encadrent le fonctionnement de la société, il n'en reste pas moins que leur respect et leur utilisation sont l'objet de bien des frictions. L'un des moments forts de la vie des institutions est le choix des élus. Si les citoyens ont peu à dire dans le choix des juges et dans celui des curés, il en va autrement dans les cas où ils élisent les députés, les maires et les conseillers

municipaux, les commissaires d'école. Le bien individuel et le bien collectif sont souvent confondus. Les intérêts de chacun quant à l'emplacement de l'église, de l'école de rang, ou quant aux avantages à retirer lors de travaux publics sont cause de frictions.

Les élections de représentants pour combler les postes de députés, de conseillers municipaux et de commissaires scolaires apparaissent des moments forts dans la vie des citoyens. Des députés, les électeurs s'attendent à ce qu'ils assurent la prospérité du comté. Chez les conseillers et les commissaires, l'élu modèle devra plutôt être parcimonieux dans les dépenses. Quant aux enjeux, ils sont avant tout locaux. Mais, malgré l'isolement dont on fait facilement une caractéristique de la région, des questions d'intérêt national suscitent l'engouement. On a constaté l'expression des résistances envers les réformes scolaires et les réformes municipales. Dans d'autres cas, la population s'intéresse à des événements politiques qui dépassent de loin les préoccupations locales. Les troubles politiques de 1837-1838 ne laissent personne indifférent et quand les patriotes déportés se verront autoriser à revenir au pays en 1844, les Charlevoisiens participeront aux campagnes pour amasser les fonds nécessaires pour assurer leur retour de l'Australie. Le Comité de la délivrance de La Malbaie aurait contribué davantage que quelques-unes des riches paroisses du district de Montréal⁵². En 1867, la population locale manifeste son désaccord envers le nouveau régime politique fédéral en élisant Pierre-Alexis Tremblay. D'autres questions d'intérêt national, entre autres l'affaire Riel et celle des écoles du Manitoba, préoccuperont aussi les habitants. Le scrutin fédéral de 1896 déchire l'électorat : doit-on voter pour le candidat Charles Angers, libéral indépendant, qui s'intéresse au Manitoba, ou pour Ernest Cimon qui défendra les intérêts du comté et qui bénéficie de l'appui de M^{gr} Michel-Thomas Labrecque, évêque de Chicoutimi ? Angers, le candidat de Wilfrid Laurier, l'emportera.

Les campagnes électorales sont d'ailleurs des périodes où naissent des situations qui auront parfois des suites pendant des mois, sinon des années. La fièvre politique atteint son paroxysme et le choix d'un député peut vouloir dire pour la collectivité la construction d'un chemin ou l'obtention d'un quai. Pierre-Alexis Tremblay se plaint du premier ministre Pierre-Joseph-Olivier Chauveau qui aurait dit que son élection signifierait que le comté de Chicoutimi-Saguenay, dont fait partie Charlevoix, n'aurait rien pour la colonisation et les travaux publics. Ce sont aussi des avantages personnels qui sont en jeu, comme des contrats de poste du gouvernement. Le bureau de poste, à l'instar du perron de l'église, de la forge et du magasin général, est un lieu public où se colportent les nouvelles. Aussi le transport du courrier devient-il une question primordiale pour les élus et il apparaît important de prêter attention au

LE POUVOIR POLITIQUE



Pierre-Alexis Tremblay, député de Charlevoix et originaire de La Malbaie.

(Collection Société d'histoire de Charlevoix)

renouvellement des contrats de « malle ». L'homme qui fait l'aller et le retour entre Baie-Saint-Paul et La Malbaie peut « beaucoup de bien à un candidat ou lui nuire »⁵³.

Certaines municipalités de la côte sont particulièrement courtisées, surtout les plus peuplées. C'est peut-être aussi le sens d'une pétition des habitants du comté qui souhaitent, en 1841, le déplacement du bureau de votation de La Malbaie aux Éboulements, ce dernier lieu étant plus central, tranquille et habité par une population agricole. Ils préfèrent également Les Éboulements à Baie-Saint-Paul, le centre commercial du comté⁵⁴. Cette recherche de tranquillité traduit aussi les conditions difficiles dans lesquelles les électeurs peuvent exercer leur droit de vote. Dans un système où le choix d'un électeur est connu de chacun, un village tranquille peut être vu comme un atout.

Les périodes électorales sont l'occasion d'abus, d'accusations diverses et même de fraudes. L'achat d'un vote en échange d'alcool est dénoncé plus d'une fois. Pour discréditer un parti, on identifiera le contrebandier de la localité au parti des rouges ou des bleus. Parfois, on croit nécessaire de contester une élection en raison de fraude. En 1854, le nombre de votes enregistrés au bureau de votation de Saint-Fidèle dépasse de centaines, voire de milliers, le nombre des électeurs⁵⁵.



Hector Langevin, député fédéral de Charlevoix. Membre du Parti conservateur, il est impliqué dans le procès de l'influence induite du clergé. (Collection Société d'histoire de Charlevoix)

Parfois c'est le comté entier qui fait la manchette. Tel est le cas en ce qui concerne l'influence indue du clergé qui, sans être propre à ce comté, conduit à une contestation de l'élection fédérale dans Charlevoix en 1876. Qu'un individu ou qu'un groupe d'individus tente d'influencer les électeurs se produit à maintes reprises. Ainsi, en 1800, le seigneur Nairne témoigne sa satisfaction à Marc Gagnon, capitaine de la milice de l'île aux Coudres, qui croit avoir convaincu les miliciens de voter pour le docteur Fisher si celui-ci se porte candidat⁵⁶. Nairne tente d'user ici de son influence. On trouve des recommandations de différents curés et d'évêques. Mais rien de cela n'est comparable aux accusations portées en 1876 contre le clergé de Charlevoix qui, à l'exception de deux de ses membres, a lu et commenté dans certains cas une lettre pastorale du 22 septembre 1875 à propos du libéralisme, un concept dont bien peu de gens appelés à témoigner devant le juge Routhier semblaient comprendre le sens. À cette époque, on mêle facilement libéralisme, libéral, parti libéral et homme libéral. L'accusation allègue aussi, de la part de curés, des peines spirituelles et temporelles. Finalement, peu de preuves solides sont retenues. De plus, sauf à Baie-Saint-Paul et à Saint-Urbain, les allégeances des paroisses envers un parti correspondaient à celles de l'élection précédente. Le juge Routhier rejette donc les accusations et déclare vainqueur le conservateur

Hector-Louis Langevin⁵⁷. Toutefois, le candidat défait, Pierre-Alexis Tremblay, obtiendra de la Cour suprême du Canada l'invalidation de cette élection le 28 février 1877.

L'exercice de l'élection s'étend aussi aux structures municipale et scolaire et, chose étonnante, les élections municipales suscitent la passion dès le milieu du XIX^e siècle. C'est peut-être d'ailleurs en raison des opinions très partagées envers ces institutions que les élections suscitent tant d'intérêt. En 1852, à La Malbaie, le curé se dit menacé : certains veulent « me mettre dans ma voiture et me conduire à l'Archevêché⁵⁸ ». Il explique qu'il fut obligé d'assister à une assemblée de contribuables en raison d'une plainte portée contre un maître d'école. Personne ne réussit à prouver la justesse de la plainte, mais les commissaires congédièrent le maître parce qu'ils « ne pouvaient promettre la tranquillité et la sûreté de la vie ». Des citoyens influencés par des journaux comme *Le Pays*, *Le Moniteur*, *La Voix du Peuple* pensent que le peuple a tous les droits, conclut le curé. Dix ans plus tard, le curé Beaudry, aussi de La Malbaie, fait remarquer à son évêque que toutes les charges données par élection mènent à la haine entre les partis opposés. Tous les moyens sont bons pour dominer : médisances, calomnies, alcool⁵⁹.

Souvent les élections conduisent à des excès, à des batailles ou même à des menaces de la part de fiers-à-bras. En fait, les seules sans problèmes sont celles où tous les électeurs se rangent derrière un candidat. Les élections des conseillers municipaux sont parfois aussi mouvementées que celles des députés. En 1898, *L'Écho de Charlevoix* note que les choses s'améliorent au fur et à mesure que le siècle avance, mais qu'encore récemment au lieu de mettre les « points sur les i », on se mettait les poings sur les yeux⁶⁰.

Si les électeurs sont insatisfaits de leurs élus, ils peuvent toujours recourir à la pétition, un outil qu'ils affectionnent. Ils l'utilisent pour exprimer un besoin, ou encore pour faire connaître une position sur un problème. Les habitants, les élus et les curés s'en servent pour demander la fondation d'une paroisse, pour obtenir de l'aide dans les années de mauvaises récoltes, pour appuyer ou pour s'opposer à des réformes administratives. Ces pétitions exposent des situations d'urgence, mais expriment aussi des opinions. Elles défendent parfois des positions contraires ou encore sont utilisées pour présenter un autre point de vue. Ainsi, lors du projet de création de la paroisse Saint-Guillaume dans la seigneurie de Mount Murray dans les années 1820⁶¹, deux groupes de paroissiens adressent des pétitions à l'évêque. Les opposants dénoncent la pétition du groupe en faveur de la création de la paroisse. Ils prétendent que des enfants en bas âge ont signé la requête de 1824, sans la permission de leurs pères, et que d'autres ont été forcés de signer sans savoir ce

qu'impliquait la requête. Une autre affaire concernant des signatures d'enfants et de personnes sans biens immeubles survient en 1828 à propos de l'emplacement d'un pont sur la rivière du Gouffre. La signature des enfants et, parfois, leur participation à une élection sont l'objet de dénonciations qui paraissent efficaces pour attaquer la crédibilité d'adversaires.

LE POUVOIR RELIGIEUX

Une autre structure importante sur laquelle les habitants exercent leur autorité, c'est la paroisse. Les fabriques, que dirigent les marguilliers et le curé, se chargent de son administration matérielle. Si certaines paroisses paraissent sans histoire, d'autres auront été le théâtre de chicanes et de différends importants. Et le curé n'en sort pas toujours vainqueur. L'élargissement de l'allée centrale de l'église de Baie-Saint-Paul montre que les choses peuvent mal tourner. Alors que le curé et une partie des paroissiens veulent élargir l'allée centrale de l'église et déplacent les bancs, les opposants remettent ces bancs à leur place originale et les clouent. Devant des menaces de poursuite, l'évêque demande à son curé de revenir sur sa décision pour ramener les opposants à de meilleurs sentiments⁶².

Le curé de la paroisse incarne l'autorité morale immédiate, mais il n'est pas élu par les paroissiens. On ne remplace pas le curé comme on remplace un député. Malgré tout, le curé est investi d'une autorité reconnue, ce qui ne veut pas dire que personne ne le conteste. Les questions entourant la pratique religieuse, les mœurs et la bonne conduite des habitants le préoccupent. Le contact des habitants avec l'extérieur représente une source d'inquiétude. Aussi, les bureaux de poste, les quais, les déplacements par goélettes sont à surveiller, au même titre que les villégiateurs et les colporteurs qui véhiculent des valeurs dont il faut se méfier.

Le mal arrive encore par les livres et par les journaux. À maintes reprises, les curés dénoncent les vendeurs de bibles et de livres protestants, un phénomène qui semble surtout toucher La Malbaie tout au cours du XIX^e siècle. La foi religieuse est ici en jeu, mais la présence du villégiateur n'est pas remise en cause, même si elle incite à la prudence. Dans d'autres cas, à l'île aux Coudres par exemple, c'est l'almanach qui est interdit. Comme ce livre arrive par la poste, pour en restreindre la circulation le curé demande aux maîtres de poste de le brûler. On peut comprendre les préoccupations des autorités religieuses à mettre sur pied des bibliothèques paroissiales.

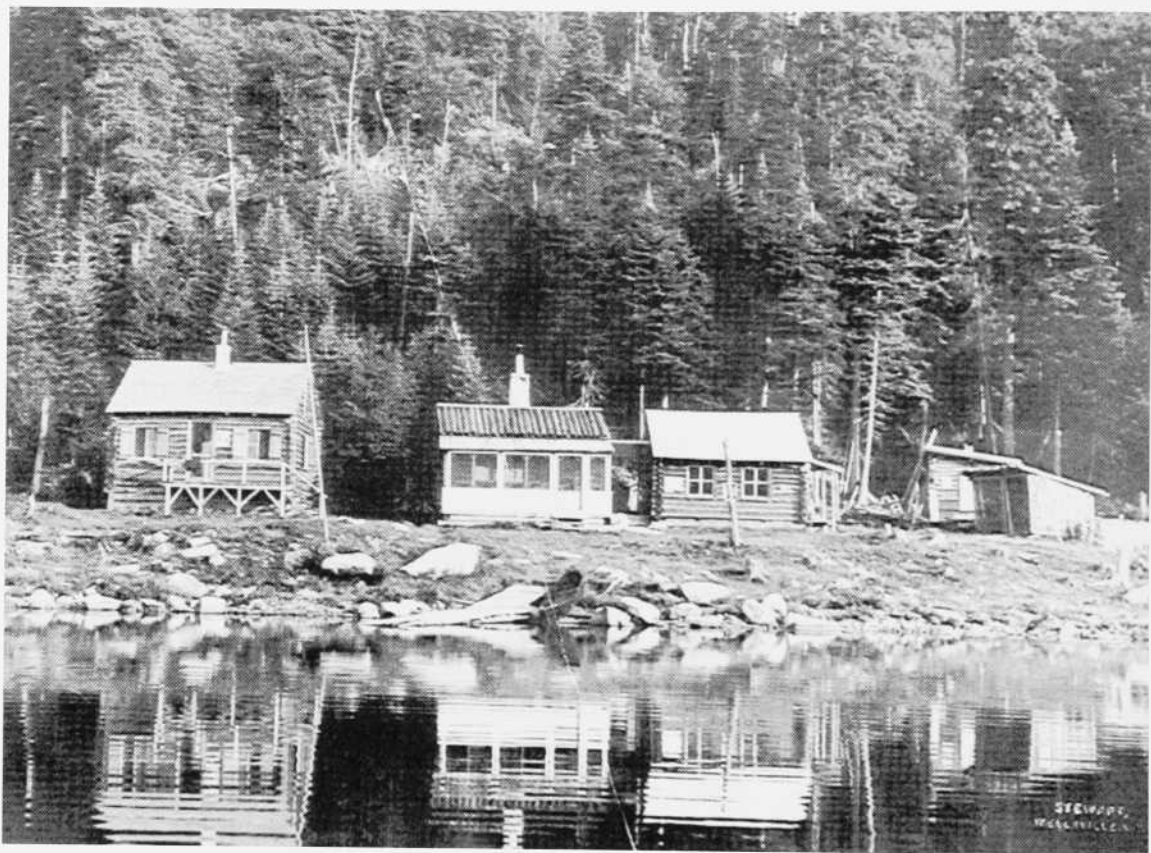
Le caractère maritime des villages de la côte pose le problème particulier des points de contact avec l'extérieur. La construction des quais, au XIX^e siècle, facilite les communications. Les haltes de bateaux de ligne offrent certes des facilités de communication, comme le remarque le curé de Saint-Irénée

en 1898, mais ce sont aussi des menaces pour la morale chrétienne. Les communications maritimes, c'est également la possibilité pour les jeunes gens de faire un voyage rapide en direction de Québec à bord de goélettes, ce que le curé de Saint-Louis-de-l'Isle-aux-Coudres déplore toujours au début du XX^e siècle. Mais l'une des pires conséquences de la mobilité des habitants en ce milieu maritime est la contrebande d'alcool en provenance des îles Saint-Pierre-et-Miquelon.

Les campagnes menées contre l'abus de l'alcool se répètent donc dans Charlevoix. L'action des sociétés de tempérance pour réguler les conduites individuelles et la lutte des curés contre les débits de boisson et les contrebandiers ont quelque chose de quotidien. Car la contrebande est ici florissante. Pis, c'est un vice enraciné, écrit le curé de Saint-Irénée à son évêque⁶³. Des navigateurs de Saint-Irénée, des Éboulements et de l'île aux Coudres sont dénoncés comme les principaux responsables. Seuls ou avec la collusion de marchands locaux, ils font le commerce du « Saint-Pierre ». La contrebande commence par le ravitaillement à bord de goélettes américaines dans le golfe du Saint-Laurent pendant la belle saison et se poursuit durant l'hiver avec la distribution de l'alcool dans les villages sur la côte⁶⁴. La pratique est condamnée. Des coupables sont même sanctionnés par la justice. Mais le lucratif commerce perdure : à cette époque, rien n'y fait, pas même les menaces des curés, comme aux Éboulements en 1891, de refuser l'absolution aux vendeurs et aux acheteurs de boisson, pas même la défense de ce commerce par l'évêque et l'obligation de se confesser à ce dernier. Que peut-on faire, demande un curé désolé ? Devant les reproches d'aider les contrebandiers à écouler leurs marchandises, des habitants répondent qu'ils ont consulté les Pères de Sainte-Anne-de-Beaupré et le curé de Saint-Roch de Québec et qu'ils sont évidemment favorables⁶⁵.

Même si certaines mœurs et habitudes peuvent paraître immuables, il reste que la côte de Charlevoix a bien changé en ce XIX^e siècle. Certains changements résultent de la croissance de la population. D'autres relèvent de la volonté des gouvernements et, dans une moindre mesure, de l'Église catholique de créer des structures administratives qui touchent l'organisation municipale, scolaire, judiciaire et religieuse. C'est aussi un siècle de changements dans l'industrie du bois, dans l'orientation de l'agriculture, dans l'organisation de la villégiature, dans la mise en place d'une infrastructure des transports et des communications. Mais c'est aussi un siècle de colonisation et les habitants de la côte partiront à la conquête de leur arrière-pays.

Les villages de l'arrière-pays



Le camp Ronevsorg, à Saint-Placide, comprenant un dortoir, une salle à manger, une cuisine, une glacière et le « petit coin ».

(Collection Musée de Charlevoix)

La colonisation et l'exploitation des ressources agricoles et forestières comptent parmi les préoccupations qui ont animé la société québécoise au XIX^e siècle. Dans Charlevoix, depuis les années 1830 environ, le manque de terre dans les villages de la côte, les impératifs de l'industrie du bois ou encore le goût de l'aventure poussent les habitants, entre autres, vers l'arrière-pays, d'abord vers les terres voisines des villages de la côte, puis vers l'arrière-pays du Saguenay à compter des années 1840. De prime abord, les villages de l'arrière-pays immédiat semblent être nés d'une colonisation construite sur l'agroforestier et articulée autour des principaux pôles de peuplement de la côte. Cette colonisation, somme toute tardive, s'essouffera rapidement.

Mais il y a aussi un autre arrière-pays, au-delà de l'arrière-pays immédiat qui est situé à proximité des villages de la côte : c'est le Saguenay, ouvert officiellement à la colonisation en 1838. Si l'avenir de l'arrière-pays immédiat laisse les Charlevoisiens quelque peu sceptiques, il en va autrement pour le Saguenay. Les industriels du bois, les élites et les habitants reconnaissent vite le potentiel forestier et agricole des plateaux et des vallées de la rivière Saguenay et du lac Saint-Jean. L'occupation de l'arrière-pays immédiat apparaît comme une réponse aux besoins de terres des habitants qui préfèrent s'installer à proximité des leurs, mais aussi, en particulier pour les élites préoccupées par le commerce, comme une étape vers le Saguenay. Cet intérêt pour le Saguenay se traduira aussi par une longue lutte à propos de la localisation des chemins reliant Charlevoix au Saguenay.

L'occupation de l'arrière-pays immédiat

Cet arrière-pays immédiat, c'est l'espace qui regroupe Saint-Placide, Saint-Urbain, Saint-Hilarion, Sainte-Agnès, Grand-Fonds et le canton De Sales. Si la colonisation connaît une poussée surtout après 1830, les débuts de l'occupation connue commencent après le milieu du XVIII^e siècle. À Saint-Urbain, dans la vallée de la rivière du Gouffre, les 20 premières concessions datent de 1764¹. Le 12 février 1782, les habitants obtiennent l'autorisation de bâtir un moulin pour leur seul usage, mais sans pour autant que le Séminaire de Québec les dispense de payer le droit de mouture au meunier de Baie-Saint-Paul². La permission de construire ce moulin confirme l'occupation permanente des lieux.

Pour d'autres municipalités, le peuplement commence au début du XIX^e siècle. Ainsi en est-il de Saint-Placide, situé sur les bords d'un affluent de la rivière du Gouffre. C'est aussi le cas de Sainte-Agnès, une localité établie sur un plateau à l'ouest de La Malbaie et dont l'altitude atteint les 300 mètres. Des habitants de La Malbaie s'y installent peu après 1800. Quant à Saint-Hilarion, localisé à une altitude d'environ 400 mètres, et au canton De Sales, en arrière des Éboulements et de Sainte-Agnès, ce sera surtout après 1850 qu'ils commenceront à attirer les colons.

Vers 1830, la population commence à s'accroître lentement; 50 ans plus tard, elle se stabilise autour de 4 500 habitants. Comme certains centres tels Saint-Placide et Grand-Fonds ont vite fait le plein, ce sont Saint-Urbain, Saint-Hilarion et Sainte-Agnès qui assumeront la presque totalité des gains démographiques enregistrés dans l'arrière-pays.

C'est d'abord Sainte-Agnès qui accueille les surplus de population de Charlevoix à compter des années 1830. Sa croissance, selon les rapports des curés de la paroisse, se poursuit jusqu'en 1865, période où la population dépasse quelque peu les 1 800 habitants. Moins d'une dizaine d'années plus tard, Saint-Urbain atteint les 1 100 habitants et sa population demeure assez stable jusque vers 1895. Quant à Saint-Hilarion, dont la colonisation commence après 1850, sa croissance se maintient jusque vers 1895. Au total, la poussée démographique dans l'arrière-pays est à peu près terminée vers 1880, si l'on excepte Saint-Hilarion.

Tableau 5.1
La population de l'arrière-pays, 1831-1911

Localité	1831	1844	1852	1861	1871	1874	1879	1881	1886	1891	1901	1911
Saint-Placide						411	416	500 ^e	604	620	560	532
Saint-Urbain	591	756	729	761	855			1 057		1 141	1 221	1 228
Saint-Hilarion			281	540	862			1 020		1 099	1 035	991
Sainte-Agnès		924	1 278	1 722	1 615			1 778		1 790	1 588	1 412
Grand-Fonds											209	200 ^e
Total	591	1 680	2 288	3 023	3 332			4 355^e		4 650	4 613	4 363^e

e : estimation.

Sources : Pour Saint-Urbain, Saint-Hilarion, Sainte-Agnès : Recensements du Canada; pour Saint-Placide : Rapports annuels des curés à l'évêque. Le territoire de la mission a subi différentes modifications. La mission de Saint-Cassien, d'abord dépendante de Saint-François-Xavier-de-la-Petite-Rivière, passe sous l'autorité du curé de Saint-Placide. Saint-Placide annexe aussi le rang Saint-Jean de la paroisse Saint-Pierre et Saint-Paul (Baie-Saint-Paul) et un nombre d'emplantaires du rang Pérou de la même paroisse. Les statistiques sont difficilement comparables; pour Grand-Fonds : Cahiers des prônes.

Ces données sur la croissance démographique montrent que l'arrière-pays fait le plein assez rapidement. Bientôt, même avant la fin de la colonisation de tout ce territoire, la réalité de l'émigration s'inscrit dans le quotidien de ces communautés de colons. Il faut dire que les raisons qui ont mené à l'occupation de ces terres n'étaient guère porteuses de promesses.

Les enjeux de l'occupation au XIX^e siècle

Différentes questions peuvent être posées quand on veut comprendre les raisons de la colonisation de l'arrière-pays immédiat. L'occupation de cet espace commence dans la deuxième moitié du XVIII^e siècle et il est évident qu'à l'époque de l'ouverture du Saguenay, toutes les terres de cet arrière-pays ne sont pas occupées³. Les pétitions que les habitants de Charlevoix adressent en 1829 et en 1835 au gouvernement afin d'ouvrir le Saguenay à la colonisation se font à une époque où l'on n'accorde guère de valeur aux terres de l'arrière-pays. Mais quand la Société des Vingt-et-Un commence ses activités au Saguenay en 1837-1838, c'est avant tout pour la coupe du bois d'exportation ; en 1841, cette dernière fournit du travail à 700 ou 800 personnes⁴. Les habitants demandent alors que l'État laisse coloniser les terres des « Postes du Roi », dont on dit connaître la fertilité. Ils évoquent le trop grand nombre d'habitants et l'impossibilité d'ouvrir de nouveaux « établissements sur les montagnes arides et incultes qui les environnent de toutes parts⁵ ». À ces arguments il faut ajouter que plusieurs mauvaises récoltes à cette époque ont peut-être aussi poussé les habitants à vouloir améliorer leur sort.

Les changements apportés au bail de la Compagnie de la baie d'Hudson en 1842 donnent le coup de départ à une importante émigration vers le Saguenay. Si le Saguenay semble représenter une priorité pour la Société des Vingt-et-Un et pour des associations comme la Société des défricheurs de la Rivière-au-Sable (1847-1852) ou l'éphémère Société de colonisation de Baie-Saint-Paul créée en 1848, il demeure que l'arrière-pays immédiat de Charlevoix reste un objectif louable pour d'autres. Les demandes d'ouverture de chemins par les députés ou encore par les hommes d'Église témoignent d'une volonté d'occuper au maximum les espaces disponibles à proximité des vieilles paroisses. Aussi tient-on peu compte des terres du Saguenay dans le projet d'arpenter en 1863⁶ un canton qu'on veut nommer Gagnon ou, en 1870, dans l'intention du député L.-C. Tremblay de faire arpenter un canton en arrière de la seigneurie Mount Murray⁷. Les promoteurs veulent coloniser ces terres de la Couronne pour permettre, dans ces cas précis, de recevoir le trop-

plein de la population agricole de La Malbaie et des autres paroisses environnantes. Cette colonisation offre à des familles la possibilité d'éviter le morcellement de leur terre tout en leur permettant de « placer leurs enfants »⁸ sur des terres sises à proximité de leur famille.

Dès le milieu du XIX^e siècle, les promoteurs de la colonisation ont donc foi dans le développement de l'arrière-pays immédiat. Il faut voir la satisfaction de certains, heureux de raconter aux agents du gouvernement que les colons précèdent les chemins ou de leur démontrer que toutes les terres sont occupées dans les 4 ou 5 années suivant l'ouverture d'un chemin de colonisation. La colonisation locale a ses défenseurs et c'est dans cette perspective qu'est créée en 1869 la Société de colonisation de Charlevoix n^o 1, avec comme siège d'affaires Baie-Saint-Paul. L'année suivante, L.-C. Tremblay, député à Québec, s'insurge contre l'idée qu'il n'y a plus de colonisation à faire et réclame un agent des terres dans son comté. En pleine période de colonisation du Saguenay, Charlevoix continue de coloniser dans son arrière-pays immédiat des terres dont on ne semble guère avoir voulu dans les années 1830.

Pour favoriser la colonisation, le gouvernement fait construire des chemins surtout en bordure du Saint-Laurent, en direction de la rivière Saguenay, et dans la région en arrière des Éboulements. Les chemins ouverts dans le canton Settrington permettent de relier Saint-Urbain aux Éboulements et à Sainte-Agnès de même que les terres colonisées jusqu'au pied des monts. La construction de ces chemins de l'arrière-pays au cours des années 1850 et 1860 profite aussi à La Malbaie.

*DES LIAISONS
TERRESTRES AVEC
LE SAGUENAY:
UNE PRIORITÉ*

Au-delà de cette volonté de colonisation, il y a aussi une autre problématique pour étudier l'occupation de l'arrière-pays immédiat. Elle a comme articulation le problème des communications entre Charlevoix et le Saguenay, un nouveau « pays » dont on a encore le sentiment qu'il appartient à Charlevoix. Les élites de Baie-Saint-Paul et de La Malbaie saisissent vite les enjeux économiques des bassins forestiers et agricoles du Saguenay. Chacune souhaite tirer profit de la nouvelle richesse et la détourner vers La Malbaie ou vers Baie-Saint-Paul. Mais s'il y a un enjeu sur lequel les élites sont d'accord, c'est que Charlevoix s'accapare des échanges avec le Saguenay et évite de se faire damer par le pion par la ville de Québec. Comme l'écrit un contemporain de l'époque, un médecin de La Malbaie, développer le seul chemin de Saint-Urbain ferait que Baie-Saint-Paul « retirerait de grands bénéfices, comme entrepôt du Saguenay et du lac Saint-Jean »⁹. En ce qui concerne la colonisation, poursuit ce médecin, un lien direct entre Québec et le Saguenay devrait aussi être privilégié, puisqu'il offrirait un accès plus facile aux surplus de population de Québec, de Montmorency et de Portneuf.

Cette question de liens de communication avec le Saguenay sera à l'origine d'enjeux régionaux et interrégionaux jusqu'au milieu du XX^e siècle, comme on l'a vu au chapitre précédent. Le premier élément de la problématique consiste à savoir qui, de Charlevoix ou de Québec, sera privilégié dans les liaisons terrestres avec le Saguenay et, le cas échéant, quel village de Charlevoix sera alors favorisé.

Cette question de construction de chemins et d'établissement de colons prend une autre dimension que celle de la seule colonisation de l'arrière-pays. Car coloniser l'arrière-pays, c'est aussi se rapprocher du Saguenay. La guerre larvée à propos des chemins et la volonté de coloniser commencent bientôt. À l'intérieur de Charlevoix, les arguments des défenseurs et des adversaires d'un projet peuvent se résumer à la distance entre les points à relier, aux difficultés de tracer des chemins en pays montagneux et à la qualité des terres où passent ces chemins.

Compte tenu de ces arguments, le chemin de Saint-Urbain est favorisé quant à la distance, mais défavorisé quant au relief et quant à la qualité des sols à coloniser. Les tracés du chemin de Sainte-Agnès et de celui des Marais sont plus longs, mais moins accidentés. Un autre grand avantage des chemins reliant la région de La Malbaie au Saguenay réside aussi dans la possibilité de desservir les centres de peuplement en bordure du Saguenay, en particulier L'Anse-Saint-Jean. D'ailleurs, le projet d'arpenter le canton Gagnon aurait amené des colons, ce qui aurait facilité l'entretien d'un chemin en direction de L'Anse Saint-Jean. Enfin, un autre argument qui aurait pu être assez décisif est celui des infrastructures portuaires de Pointe-au-Pic et de Baie-Saint-Paul comme facteurs favorables ou défavorables. Mais ce facteur de localisation n'est que peu évoqué, comme si cela n'avait eu qu'une faible importance au milieu du XIX^e siècle. Un rapport du commissaire des Travaux publics fait à l'Assemblée législative de la Province de Québec en 1847 souligne toutefois que le chemin de Sainte-Agnès pourrait être relié à un quai près de La Malbaie, au lieu appelé le Grand Débarcadère. À cet endroit, poursuit l'auteur du rapport, les vaisseaux et bateaux à vapeur peuvent aborder en tout temps, ce qui serait avantageux pour assurer des communications régulières¹⁰.

Les chemins de colonisation de Charlevoix au Saguenay

Il est relativement facile, grâce aux documents accessibles (tracés, rapports et plans d'arpenteurs), de situer sur la carte les premiers tracés des chemins de colonisation de Charlevoix au siècle dernier (voir carte 9).

Mais retracer les étapes de l'histoire de ces chemins est plus difficile, malgré le grand nombre de renseignements que nous fournissons les *Journaux de la Chambre d'assemblée*, les *Documents de la Session* et diverses traditions écrites et orales. La plupart de ces voies ont d'abord été des chemins d'hiver qu'on a ensuite aménagés pour permettre le passage des voitures d'été. Et ce sont les résidants des lieux qui ont en premier lieu commencé à se frayer des passages, avant même que le gouvernement n'accorde des fonds pour la construction des routes. La notion d'ouverture d'un chemin comporte donc par le fait même un certain « flou » historique.

Chemin de Petit-Saguenay à Saint-Siméon : ouvert en 1847 par Alexis Tremblay pour la compagnie Price. Il représente en gros le tracé actuel de la route 170.

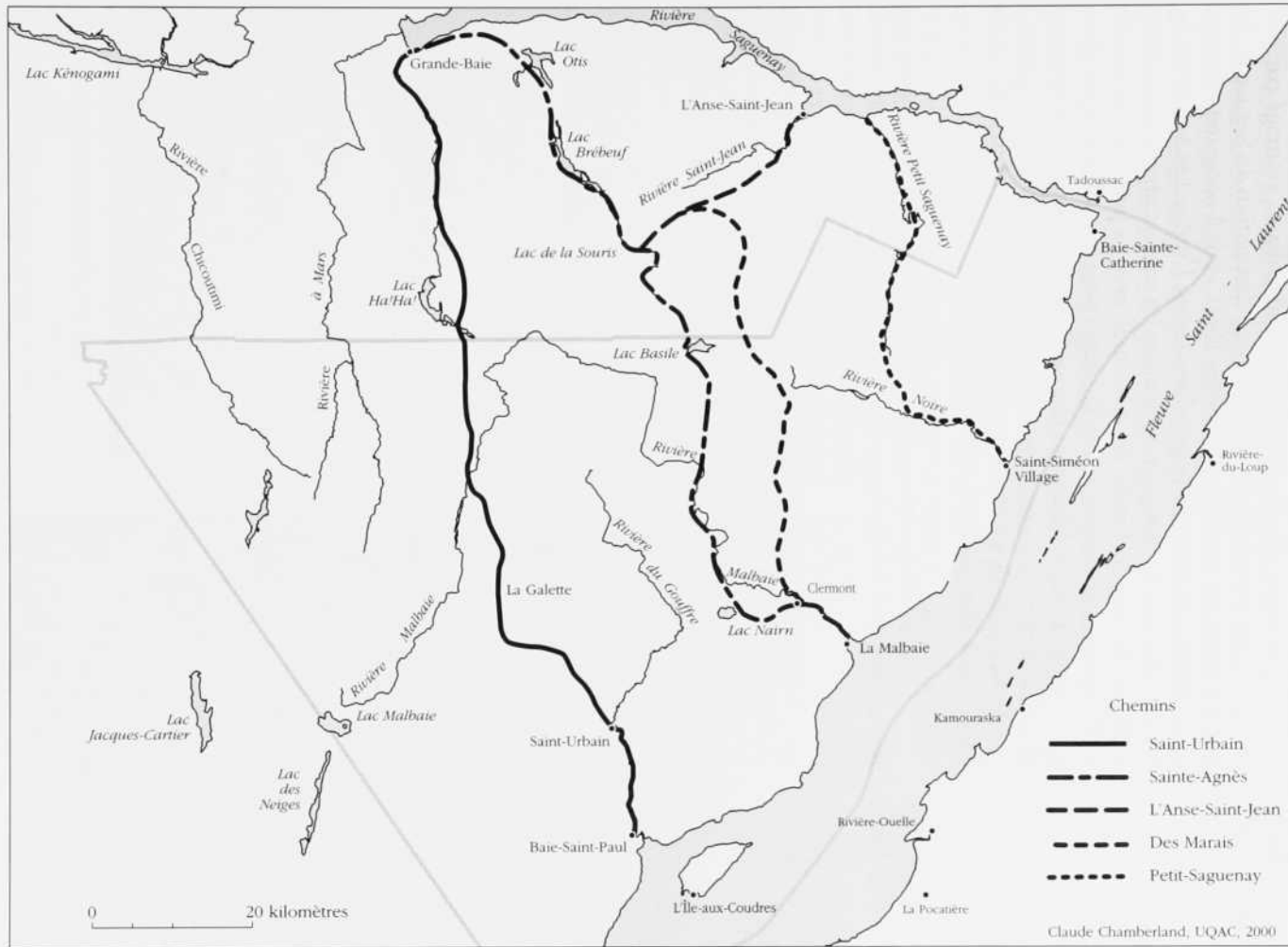
Chemin de Baie-Saint-Paul à Grande-Baie par Saint-Urbain : ce passage a d'abord été exploré par W. H. A. Davies en 1835, puis Jean-Baptiste Duberger en a fait le tracé en 1843. On commence à y circuler au cours de l'hiver de 1849. En 1855, il reste encore 77 kilomètres à compléter pour le chemin d'été. Dix ans plus tard, on doit y faire des réparations majeures, car les voitures ne peuvent plus y passer. Fermé vers la fin du siècle, il est à nouveau ouvert au milieu des années 1930. La route 381 actuelle suit approximativement le tracé original, sauf en ce qui concerne la partie supérieure au nord des lacs Ha! Ha!

Chemin de La Malbaie à Grande-Baie par Sainte-Agnès (lac Nairn) : ce chemin a d'abord été exploré par des résidants en mars 1847. En juillet de la même année, le tracé est effectué par l'ingénieur J. Stuart et par l'arpenteur L. G. Fortin. Il servira pour le service postal en 1849. Malgré les fortes pentes de la passe des Monts, dans le secteur du lac Basile, les voitures d'hiver peuvent le traverser sur toute sa longueur en 1861. De nos jours, subsistent encore la route forestière menant au pont de la rivière Malbaie et des sections de routes forestières dans les environs des lacs Épinglette, de la Catin et de la Souris.

Chemin des Marais, de La Malbaie au chemin de L'Anse-Saint-Jean : ouvert par les gens de La Malbaie en 1862, ce chemin fut décrit de façon détaillée par l'arpenteur J. C. Desmeules en 1864. On avait d'abord suggéré le nom de chemin Cartier pour cette route. En 1866, il ne restait que 1,6 kilomètre à terminer pour pouvoir l'utiliser l'hiver. Aujourd'hui, ce qui subsiste de ce chemin est l'actuelle route de la Zec du Lac-au-Sable jusqu'aux environs du lac aux Cèdres.

Dans les années 1870, le chemin de Sainte-Agnès et le chemin des Marais ont cessé d'être utilisés sur toute leur longueur; seuls des tronçons ont continué de servir à des usages locaux.

(Texte : Guy Godin et Louis Lefebvre)

Les chemins de colonisation entre Charlevoix et le Saguenay au XIX^e siècle

*LE CHEMIN
DE SAINT-URBAIN*

Dès 1843, c'est le chemin de Saint-Urbain, avantagé par son tracé plus court, qui est privilégié comme route à destination du Saguenay. Sa construction prend fin au début des années 1860, mais il nécessitera de nombreuses améliorations dans les années subséquentes. L'utilisation à compter de 1854 de cette voie pour le transport du courrier lui confère un avantage indéniable; d'ailleurs, le chemin tombe en désuétude avec la perte de cet avantage en 1893, alors que le courrier vers le Saguenay peut être acheminé par chemin de fer. Le choix de Saint-Urbain ne fait pas l'unanimité et c'est en réaction, semble-t-il, à l'intention du gouvernement de privilégier le chemin de Saint-Urbain que des habitants de La Malbaie et William Price ouvrent en 1847 un chemin d'hiver entre Saint-Siméon et Petit-Saguenay.

*LE CHEMIN
DE SAINTE-AGNÈS*

Comme les premiers colons partis en direction du Saguenay proviennent en majorité des environs de La Malbaie, ils cherchent une voie d'accès plus directe qui passe à l'ouest de la rivière Malbaie, par le lac Nairn, avant de s'enfoncer à travers les montagnes. Ce sera le chemin de Sainte-Agnès. En 1847, le gouvernement considère la possibilité d'investir dans la construction d'un chemin qui favorise Sainte-Agnès. Les promoteurs vantent les belles qualités du sol et auraient même laissé croire que la distance pour se rendre à Grande-Baie, au Saguenay, était moindre que par le chemin de Saint-Urbain. Des travaux sont effectués dans les années suivantes. Ce chemin devait aussi être relié à celui de Saint-Urbain, mais la construction de l'embranchement a été abandonnée en 1854. Il semble bien que le gouvernement répondra plutôt à la demande d'investir dans le chemin de Sainte-Agnès et de le rendre utilisable l'été, ce qui se fera au début des années 1860.



Le chemin de Sainte-Agnès: la vallée du lac Épinglette.
Au milieu, le pignon de la « Romane »; à gauche, le mont Acropole,
à 15 kilomètres au sud.
(Société d'histoire de Charlevoix, Fonds Guy-Godin)

La recherche de voies d'accès au Saguenay via Charlevoix a aussi conduit à l'exploration de tracés plus faciles; c'est ce qui peut expliquer l'ouverture, en 1862, du chemin des Marais – d'abord désigné sous le nom de chemin Cartier – à l'est de la rivière Malbaie. Ce dernier doit rejoindre un chemin reliant L'Anse-Saint-Jean au chemin de Sainte-Agnès¹¹.

LE CHEMIN DES MARAIS

Au terme de toutes ces tergiversations, ce sera le chemin de Saint-Urbain qui sera la voie privilégiée pour relier Charlevoix au Saguenay. Mais l'accès au Saguenay se fera aussi par d'autres voies que par celle de Charlevoix. La ville de Québec aura également son lien terrestre vers le Lac-Saint-Jean, ce qui ruinera le projet des élites de Baie-Saint-Paul et de La Malbaie de faire de leurs villages une plaque tournante du commerce entre la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean et la vallée du Saint-Laurent.



Le chemin des Marais : dans la passe des Monts, l'envers des Farouches, à droite, et l'envers de la montagne à Moïse, à gauche.
(Société d'histoire de Charlevoix, Fonds Guy-Godin)

Les ressources

Au XIX^e siècle, la terre et le fleuve constituent les principales ressources des villages de la côte. Dans l'arrière-pays, la terre compte aussi, mais ce sont plutôt la forêt, les mines, les lacs et les rivières qui donnent aux villages de l'intérieur des traits distinctifs et sur lesquels ceux-ci espèrent construire leur prospérité.

Les limites de l'agriculture

Comme on l'a vu brièvement dans le premier chapitre, cet arrière-pays est situé sur un plateau où les terres sont généralement médiocres et où les conditions climatiques sont plus difficiles que celles qui prévalent dans les vallées, sur le littoral du fleuve ou à l'île aux Coudres. La principale exception à ce constat, ce sont les petites étendues de terre de Saint-Urbain en bordure de la rivière du Gouffre. Outre les difficultés liées aux conditions naturelles, les habitants doivent composer avec la proximité des animaux sauvages et la menace qu'ils représentent pour le cheptel domestique.

La majorité des habitants se disent propriétaires de fermes, même d'assez grandes fermes quant à la superficie, comme c'est souvent le cas dans ce comté. En 1891, une comparaison entre Baie-Saint-Paul et les paroisses réunies de Saint-Urbain, Saint-Hilarion et Sainte-Agnès démontre les difficultés de cultiver dans ces dernières paroisses. Les trois paroisses réunies l'emportent quand il s'agit de comparer la superficie des terres possédées, des terres cultivées et des terres ensemencées. En moyenne, les habitants de l'arrière-pays possèdent et mettent en valeur quelques hectares de plus que ceux de Baie-Saint-Paul. Mais l'avantage finit là, puisqu'ils possèdent moins d'animaux, avec les écarts les plus significatifs pour les moutons et les vaches laitières. Ils consacrent un peu moins d'hectares à l'avoine et au foin, mais les rendements sont nettement inférieurs. La nourriture se fait donc plus rare pour les animaux et il est ainsi difficile d'augmenter le cheptel, en particulier le nombre de vaches laitières.

Tableau 5.2

État comparé de l'agriculture entre les municipalités de l'arrière-pays (Saint-Urbain, Saint-Hilarion et Sainte-Agnès) et Baie-Saint-Paul, en 1891. Moyenne par occupant¹

Terres	Nombre d'occupants	Terres possédées		Terres en culture		Terres ensemencées	
		en hectares					
Arrière-pays	511	67,3		37,6		18,9	
Baie-Saint-Paul	357	63,0		33,8		16,2	
Cultures		Avoine			Foin		
		hectares	hectolitres/ha	hectares	tonnes métriques/ha		
Arrière-pays	511	2,3	46,7	3,9	3,6		
Baie-Saint-Paul	357	3,2	70,6	5,2	6,8		
Animaux		Chevaux + de trois ans	Bœufs de labour	Vaches laitières	Autres bovins	Moutons	Cochons
Arrière-pays	511	1,4	1,2	2,7	2,9	9,3	2,1
Baie-Saint-Paul	357	1,7	1,9	4,1	4,1	11,5	2,7

1. Occupants de 4 hectares et plus (10 acres et plus).

Source: Recensement du Canada 1891.

Ce bilan, fondé sur des performances moyennes, occulte sûrement des réussites individuelles. Cependant, pour la majorité de ceux qui tirent une partie de leur subsistance de ces terres, occupées dans certains cas depuis le début du XIX^e siècle, les résultats obtenus sont bien piètres.

Malgré les difficultés, les agriculteurs de l'arrière-pays s'intéressent à l'industrie laitière comme moyen de faire progresser l'agriculture. C'est presque en même temps que leurs collègues de Baie-Saint-Paul et de La Malbaie qu'ils adoptent l'idée de produire du fromage en fabrique. Dès 1890, Saint-Placide et Saint-Urbain possèdent chacun une fromagerie. Quatre ans plus tard, Saint-Hilarion a une fromagerie et deux autres sont en activité à Sainte-Agnès. À cette époque, l'implantation des fromageries est fortement encouragée par les agents du gouvernement, les notables et autres promoteurs de l'agriculture. Pour leur part, les curés y voient une manière de valoriser l'utilisation du lait et, dans certains cas, une avenue pour assurer la survie et le développement de leurs paroisses. Dès 1894, dans le sillage de cette ère de renouvellement de l'agriculture, les habitants de Sainte-Agnès, de Saint-Hilarion et de Saint-Urbain fondent, pour la plupart sous la direction de leur curé respectif, leur cercle agricole; le cercle agricole de Saint-Placide suivra en 1897.

Les forêts : une ressource pour les occupants et les habitants de la côte

L'idéal de l'agriculture suscite peut-être l'enthousiasme des ténors de la colonisation agricole, mais pour le paysan la coupe du bois reste une activité importante et celui-ci saura vendre son bois à des scieries locales ou à d'autres entrepreneurs du bois de sciage ou même du bois de fuseau. Ce bois suscite aussi la convoitise d'habitants du vieux terroir ; on peut croire que certains détiennent des lots dans l'arrière-pays, ce que pourrait valider une étude des recensements nominatifs. Il se fait certes un commerce du bois de chauffage non négligeable, ne serait-ce que pour répondre aux besoins des habitants de l'île aux Coudres, où le bois se fait rare.

Chose certaine, les ressources forestières facilement accessibles et de qualité sont déjà fort entamées au milieu du XIX^e siècle. Par ailleurs, dans cette partie de territoire, surtout dans les environs de Saint-Urbain, la coupe de bois est difficile dès qu'on s'éloigne des zones habitées. Le faible et rapide débit des cours d'eau rend le transport du bois ardu. Par ailleurs, des entrepreneurs comme Price et la Société des Vingt-et-Un, à La Malbaie, lorgnent vers le Saguenay depuis les années 1830, une région où les pinèdes sont remarquables, alors que dans Charlevoix elles font plutôt partie des souvenirs.

Un camp de bûcherons.
(Collection privée)



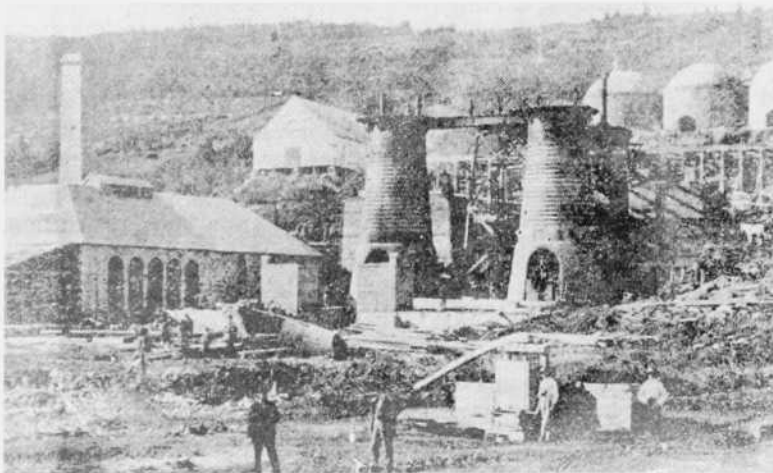
Une exploitation forestière.
(Collection privée)



Si la forêt est jugée importante pour l'avenir de certains villages, il ne semble toutefois pas, en retour, que la survie même du village repose sur les chantiers ou sur les seules activités de la scierie locale. Contrairement à des villages de la Haute Côte-Nord¹², ou encore à Baie-Sainte-Catherine où le projet de construire une église est abandonné par suite d'un avis de la compagnie Price qui prévoit employer peu d'hommes dans ses établissements¹³, les incertitudes de l'industrie du bois incitent à la prudence plutôt que de signifier la fermeture à brève échéance d'un village.

Les mines: le fer

Au XIX^e siècle, discuter du développement minier ramène à l'ordre du jour l'exploitation des mines de fer de la région de Saint-Urbain. Les seules autres richesses qui retiennent l'attention se limitent aux carrières de pierre exploitées pour répondre aux besoins de la construction locale, à défaut d'utiliser du bois ou de la brique, ou encore aux gisements de mica dans les environs du lac du Pied des Monts, au nord de Sainte-Agnès. Mais c'est l'exploitation des mines de fer ilménite qui est porteuse d'espoir et, depuis le XVII^e siècle, les projets se sont succédé. Au XIX^e siècle, à la faveur du développement industriel en Amérique, le fer titané de Saint-Urbain sera finalement mis en exploitation. La Canadian Titanic Iron Company, une compagnie anglaise, entreprend la construction d'un chemin à lisses de bois entre Baie-Saint-Paul et Saint-Urbain pour transporter les équipements de la future usine. La compagnie investit plusieurs centaines de milliers de dollars à Saint-Urbain, un million diront certains¹⁴. L'exploitation du fer titané commence en 1872, mais les activités seront déjà abandonnées avant la fin de 1874.



La mine de fer de Saint-Urbain et les hauts fourneaux en 1873.
(Société d'histoire de Charlevoix)

Incompétence des administrateurs, écrivent en 1889 *Le Progrès du Saguenay*¹⁵ et en 1900 *L'Écho de Charlevoix*¹⁶ pour expliquer la fermeture de la mine. Ce furent plutôt les difficultés techniques liées au processus de la séparation du titane et du fer qui eurent raison de la compagnie. Dès la fin de 1876, dans le rapport du Comité permanent des industries¹⁷, le député de Deux-Montagnes, C.-L. Champagne, recommande, malgré l'échec de la Canadian Titanic Iron Company, que l'on profite de l'équipement et des travaux réalisés à Saint-Urbain pour poursuivre des expériences sur la production de fer titané. On ne sait si la recommandation de ce comité eut une suite à Saint-Urbain, mais vers 1900 la production économique du fer titané restait un défi. Même si les journaux rapportent des progrès dans le procédé de fabrication, il faudra attendre, dans les premières décennies du XX^e siècle, l'utilisation de fourneaux électriques de grande puissance pour obtenir des résultats probants.

Jusqu'à la fin du XIX^e siècle, les compagnies se succèdent pour relancer l'exploitation de la mine de fer de Saint-Urbain, mais aucune ne parvient à faire mieux que la Iron Titanic, même celles qui comptent des gens d'affaires locaux¹⁸. Rien n'y fait, pas même les promesses d'exemption de taxes. Chose certaine, pendant le reste du siècle, la réouverture prochaine de la mine de fer tient une place de choix parmi les souhaits répétés chaque année.

La pêche et la chasse

La pêche et la chasse sont à la fois un loisir, un moyen de nourrir la famille et une ressource à exploiter sur un plan commercial. L'habitant s'y adonne pour ses besoins ou pour son plaisir, même les dimanches au dam des curés. Le villégiateur se rend dans l'arrière-pays ou encore séjourne dans le Parc des Grands-Jardins pour se divertir. On le retrouve de Saint-Placide à Sainte-Agnès, inquiétant les autorités religieuses par ses mœurs. Chose certaine, une nature généreuse satisfait les attentes de chacun. Mais cet arrière-pays devient vite une zone propice aux abus. Si la côte est un lieu de prédilection pour la contrebande d'alcool, les étendues sauvages offrent un terrain propice aux adeptes du braconnage. La présence des gardes-pêche et des gardes-chasse dans ce territoire et dans celui du Parc des Laurentides, constitué en 1895, limitera assez peu les abus. Déjà, l'abattage des orignaux et des caribous et le gaspillage de viande suscitent des inquiétudes.

Les Grands-Jardins¹⁹, désignés aussi comme le Jardin, les Jardins ou le Grand Jardin et, depuis 1981, connus sous le nom de Parc des Grands-Jardins, sont situés au nord de Saint-Urbain. Ce territoire, que l'on appelle aussi « Petit Parc », était compris dans le Parc des Laurentides, devenu en 1981 la Réserve faunique des Laurentides.

L'endroit est connu depuis longtemps. Les Algonquins et les Hurons y circulaient pour se rendre au Saguenay. En 1835, l'explorateur W. H. Davies remarque ce plateau; c'est d'ailleurs grâce à ses descriptions que le nom de Jardin commence à être utilisé. Davies est émerveillé par l'agencement des épinettes noires et par le couvert végétal où pousse du lichen. On doit d'ailleurs à ce lichen la présence d'un troupeau de caribous qui est estimé à 2 000 têtes vers la fin du XIX^e siècle.

Les Grands-Jardins deviennent vite l'un des sites préférés des villégiateurs dans l'arrière-pays. Si Pointe-au-Pic, Cap-à-l'Aigle et quelques autres lieux constituent des îlots qui attirent les villégiateurs et où ils vivent en quelque sorte à l'écart la population locale, on peut presque en dire autant des Grands-Jardins. Ce lieu est fréquenté depuis le milieu du XIX^e siècle, soit à l'époque où les villégiateurs commencent à remarquer Pointe-au-Pic ou Tadoussac. Pour les chasseurs c'est un paradis et, comme on peut tuer un nombre illimité de caribous, les exploits de certains villégiateurs lors d'excursions de chasse font l'admiration.

Vers la fin du XIX^e siècle, des clubs privés commencent à être créés dans les Grands-Jardins. Le plus prestigieux est le Murray River Fishing Club qui devient, en 1895, le lieu de rendez-vous des villégiateurs de Pointe-au-Pic. Ces clubs privés, à qui le gouvernement confie une responsabilité de conservation de la faune, limiteront l'accès au territoire. La population locale devra se satisfaire des emplois offerts.

À tout prendre, quand on analyse les incidences de la villégiature sur l'exploitation de la faune, les clubs sélects de pêcheurs et de chasseurs sont peut-être un moindre mal par rapport à d'autres pratiques. À proximité de La Malbaie, les ressources des lacs de Sainte-Agnès suscitent la convoitise des villégiateurs résidant à Pointe-au-Pic et de la population locale. Vers la fin du siècle, le garde-pêche²⁰ se dit incapable d'estimer les quantités de poisson pris dans les lacs en arrière de Charlevoix. Il dénonce les pratiques dans la division de pêche de La Malbaie, où il se prend une quantité considérable de truites mouchetées. Les colons expédient ce poisson au marché ou approvisionnent les maisons de pension des environs. Ils défient les règlements et pêchent au filet. Certains braconniers font l'objet de poursuites, mais il est difficile de faire condamner les accusés, les témoins se faisant plutôt discrets.

L'avenir de la ressource est compromis, selon le garde-pêche. Pis, continue-t-il, on risque de décourager la venue des touristes qui pêchent à la ligne. Ceux-ci rapportent bien davantage que les profits tirés du braconnage, qui pourtant se nourrit de la présence des touristes. Les préoccupations pour



Chasse au caribou dans les Grands-Jardins en 1904. À droite, Thomas Fortin, célèbre guide originaire de Saint-Urbain. (Collection privée)

les revenus potentiels de l'industrie touristique existent déjà depuis des décennies, mais en cette fin de XIX^e siècle, les effets du tourisme dans l'économie de l'arrière-pays et sur l'environnement local semblent s'accroître. Il est aussi probable que les vertus de la nature charlevoisienne que colportent les touristes aient profité, à compter de 1893, à un entrepreneur local qui commence à expédier du poisson des lacs des environs de La Malbaie à un marchand de New York. Il est toutefois difficile d'imaginer que ce commerce ait pu durer longtemps, les lacs ne pouvant supporter une pêche soutenue, comme ce fut le cas vers la même époque avec la pêche commerciale de la ouananiche dans le lac Saint-Jean.

L'exploitation de ces ressources peut procurer des revenus, mais elle contribue peu à consolider l'économie de l'arrière-pays. Chose certaine, quand vient le temps de réfléchir sur l'avenir et le développement des paroisses et des municipalités en retrait du littoral, le potentiel des ressources touristiques pour l'avenir de ces collectivités ne pèse guère dans la décision. À vrai dire, au XIX^e siècle, la possibilité de travailler dans des maisons de pension situées sur le littoral retient davantage l'attention.

Des villages à l'avenir incertain

La volonté d'occuper ce territoire sur la base d'un peuplement permanent et agricole signifie la constitution de paroisses et de municipalités dans un avenir plus ou moins lointain. Pourtant, les espoirs se transformeront vite en désillusion et les incertitudes quant à l'avenir de ces collectivités se feront nombreuses. La prudence guide les colons et leurs dirigeants.

SAINTE-PLACIDE

Parmi tous ces villages à l'avenir incertain, le cas de Saint-Placide est des plus instructifs. Quand l'évêque charge, en 1858, le curé de Baie-Saint-Paul de choisir l'emplacement de la future chapelle de Saint-Placide et de créer une mission, il le fait d'abord dans la perspective de la fermeture, à plus ou moins brève échéance, de la paroisse de Petite-Rivière, croyant qu'il faudra un jour prochain « mettre fin à l'existence de cette paroisse qui n'a plus qu'une lisière de terrain au bord de l'eau²¹ », ce qui reconfirme le vieux problème de l'érosion du littoral. Pour cette raison, l'évêque veut que le choix du site de la future chapelle se fasse en fonction de son accessibilité pour les habitants de Petite-Rivière.

La viabilité de la mission de Saint-Placide semble incertaine dès le départ. Même la création d'une municipalité scolaire en 1862 a une connotation négative : on veut que l'école de Saint-Placide appartienne à une municipalité scolaire pauvre, ce que n'aurait pas permis le rattachement de l'école à la municipalité scolaire de Baie-Saint-Paul. Lors de la réparation de la chapelle, en 1867, le curé de Baie-Saint-Paul montre peu d'optimisme : « [...] bornés par les montagnes, comme ils le sont, il n'y a pas d'espérances qu'ils puissent jamais former une paroisse. C'est bien malheureux pour eux et pour nous²² ». On devine dans ce propos ainsi que dans ceux venant d'autres documents²³ le peu d'entrain qu'ont les curés et les vicaires de Baie-Saint-Paul pour s'occuper de cette desserte.



L'église de Saint-Placide.
(Collection Société d'histoire
de Charlevoix, Photo Pierre
Rochette)

Après 1870, l'avenir de Saint-Placide reste toujours incertain. Le curé de Baie-Saint-Paul note dans son rapport annuel de 1871 que les habitants émigrent au Saguenay en raison des terres rocheuses et ingrates et des rentes trop élevées à payer aux seigneurs. Une vingtaine d'années plus tard, la situation a peu changé. L'avenir de la mission est compromis à un point tel que le curé veut annexer une partie de Saint-Antoine. Le curé Fafard, de Baie-Saint-Paul, s'y oppose : si Saint-Placide disparaît, ce n'est pas parce que la paroisse est trop petite, mais parce que tous les habitants abandonneront toutes ces terres désavantageuses²⁴. Malgré les incertitudes, Saint-Placide possède ses registres à compter de 1883 et l'évêque lui donne même, un peu plus tard, un curé résidant.

Si la paroisse religieuse de Baie-Saint-Paul ne veut guère de Saint-Placide, il en va de même pour la municipalité de paroisse de Baie-Saint-Paul. Lorsque, en 1894, le conseil de la paroisse de Baie-Saint-Paul envoie une résolution à l'évêque de Chicoutimi, M^{gr} Michel-Thomas Labrecque, pour demander l'érection en paroisse et en municipalité de Saint-Placide et de Saint-Cassien, les paroissiens, sauf un, et le curé s'y opposent. La requête donne au curé l'occasion de dresser un bilan socio-économique pour le moins sombre : pour une population de 600 habitants qui vivent dans les deux communautés, les frais seront importants, écrit-il. C'est une population de journaliers voyageurs qui « a eu le malheur d'être né[e] ici » et qui, pour la majorité, s'expatrie pour gagner son pain à Fall River. Quant à l'avenir agricole, mis à part quatre ou cinq propriétés, la seule chose qu'on ait réussie, c'est d'épuiser les terres, terres qui pour la plupart n'auraient jamais « dû être dérobé[es] aux ours et aux caribous qui devraient être les hôtes naturels de nos montagnes, qui le sont d'ailleurs pareillement ». Pour que la situation agricole change, il faudrait « une rupture dans les couches terrestres pour découper les montagnes et y mettre de la glaise à la place... tout ça, c'est pour plus tard et rien de ces cataclysmes ne sont à craindre pour demain », commente laconiquement le curé. Pour compléter ce bilan peu reluisant, il affirme que tous les habitants sont endettés envers les marchands de Baie-Saint-Paul qui, pour saisir leurs terres, attendent seulement qu'elles prennent de la valeur avec la construction possible du chemin de fer via Saint-Placide. Enfin, pour s'assurer d'être bien compris, le curé termine en demandant comment on peut penser établir une municipalité quand lui-même est déjà obligé d'être président et secrétaire de la commission scolaire et qu'il n'y a personne capable de régir un conseil municipal²⁵. Le débat autour de ce projet sans lendemain n'est pas sans intérêt pour comprendre la situation du moment et future de Saint-Placide.

SAINTE-URBAIN

Déjà en 1806, l'évêque du diocèse considère le bien-fondé de former une nouvelle paroisse à Saint-Urbain en regroupant d'une part les habitants vivant au-dessus du ruisseau de la Goudronnerie et d'autre part ceux établis au-dessus de la rivière Rémy. Le nombre insuffisant d'habitants et la question de la localisation de la future église conduisent à l'abandon du projet. En 1827, l'évêque autorisera la création de la paroisse qui comptera, en 1831, 591 habitants.

Lorsque, en 1859, naît le projet de bâtir une église pour remplacer la chapelle construite en 1817, les autorités religieuses se montrent assez peu enthousiastes quant au développement de Saint-Urbain. Comme la paroisse ne compte que 450 communiants et que le nombre de ceux-ci risque de décroître dans les années à venir en raison d'un terroir agricole somme toute limité, l'évêque ne veut construire qu'une petite église²⁶. Cinq ans plus tard,



Le village de Saint-Urbain,
vers 1920.

(Collection privée)

en raison de mauvaises récoltes, les paroissiens éprouvent des difficultés à cotiser pour payer les coûts de cette église. Les autorités ecclésiastiques restent prudentes quant aux assises agricoles de la paroisse; ni un certain avantage comme voie de passage vers le Saguenay ni le potentiel de la future mine de fer ne constituent des atouts pour Saint-Urbain.

Ce ne sera que plus tard, surtout après 1872, que l'on considérera l'exploitation minière comme un atout pour le village et que l'on pensera que cette activité économique pourra être une source de richesse pour Saint-Urbain et pour les paroisses avoisinantes. En 1873, le curé remarque un accroissement de la population qu'il attribue à l'ouverture de la mine. Il croit d'ailleurs que « si les mines de fer prospèrent à Saint-Urbain, comme tout semble l'annoncer, cet endroit deviendra nécessairement florissant et beaucoup plus peuplé qu'il l'est actuellement²⁷ ». En 1889, *Le Courrier de Fraserville* finit par croire que le petit village de Saint-Urbain a été créé « pour ainsi dire par la découverte des gisements de fer ». Le développement minier sera un échec, comme nous l'avons vu, et Saint-Urbain ne connaîtra pas la croissance escomptée.

Saint-Urbain est avant tout un village agricole et forestier dont les meilleures terres sont celles qui longent la rivière du Gouffre et celles du rang Saint-Georges, dit Matou. Le reste du développement agricole s'est fait aux extrémités de la paroisse. Le défrichement donne aux colons des terres où le blé pousse bien, mais peu à peu l'humus disparaît et il ne reste qu'un champ de cailloux. C'est ainsi qu'en 1922 le curé explique le dépeuplement progressif de la paroisse : le bois de commerce manque, la terre est devenue aride et les gens fuient, faute de pouvoir vivre convenablement²⁸.

SAINTE-AGNÈS

Les rangs de Sainte-Agnès doivent leur peuplement à la même cause que les autres rangs des environs de La Malbaie. Aussi, quand l'évêque de Québec décide de faire de Sainte-Agnès une paroisse en 1830, il confirme une volonté de promouvoir la colonisation dans l'arrière-pays de Charlevoix. Mais c'est dans la controverse qu'il impose ses vues.

Le territoire identifié comme celui de Sainte-Agnès consiste en un ensemble de rangs situés entre les Éboulements et La Malbaie et encore sans noyau villageois. L'évêque songe à établir la future église dans la partie la plus peuplée, partie qui constituera plus tard la paroisse de Saint-Irénée. La décision de l'évêque déçoit une majorité d'habitants. Finalement, ceux de la côte commenceront dès 1840 la construction de l'église de la future paroisse de Saint-Irénée, qui deviendra municipalité en 1845. D'une certaine façon, les habitants de la côte se dissocient ainsi de ceux qui habitent les rangs de l'arrière-pays. Quant aux paroissiens des autres rangs, ils appartiendront à la paroisse de Sainte-Agnès. Le différend au sujet de l'emplacement de l'église continue et la volonté des autorités religieuses de la construire en pierre à Sainte-Agnès se heurte à une fin de non-recevoir de la part des habitants.

L'évêque parviendra enfin à imposer ses vues sur l'emplacement de l'église, mais c'est en bois qu'elle sera construite, selon la volonté des habitants. Ici, comme dans d'autres paroisses, les habitants veulent éviter un endettement excessif. En dépit de la formation officielle de la paroisse religieuse et d'une municipalité, Sainte-Agnès demeurera un ensemble de rangs sans noyau villageois. La construction de l'église, qui détermine et favorise souvent la consolidation d'un village, sera ici sans effet structurant.

Le village de Sainte-Agnès forme une véritable place de l'église. On remarque notamment la salle paroissiale, à gauche, construite en 1840, avant même l'église paroissiale qui fut achevée en 1844. (Société d'histoire de Charlevoix)



Déjà, vers 1860, avec une population qui oscille entre 1 600 et 1 800 habitants, le peuplement de Sainte-Agnès atteint une certaine maturité. Il y a peu de nouvelles terres disponibles, certes, mais c'est peut-être davantage la médiocrité de ces terres qui explique cette stagnation. Peu après le milieu du XIX^e siècle, des habitants commencent à abandonner leurs terres. Entre 1852 et 1861, Sainte-Agnès se distingue par son nombre particulièrement élevé de ménages de cultivateurs qui choisissent d'émigrer vers le Saguenay²⁹. Ils préfèrent de toute évidence les terres fertiles des vallées du Saguenay et du lac Saint-Jean.

Le peuplement de Saint-Hilarion, dans le canton Settrington, débute vers le milieu du XIX^e siècle. Saint-Hilarion devient paroisse en 1860, une érection religieuse qui s'est faite, semble-t-il, dans la bonne entente. De tous les villages de l'arrière-pays, c'est certes celui où le peuplement commence le plus tardivement. La colonisation des terres de Saint-Hilarion s'inscrit dans l'effort de colonisation orchestré par l'État et par l'Église au milieu du XIX^e siècle. On se lance à la conquête des terres inoccupées entre Sainte-Agnès et Saint-Urbain. Ce sont des habitants de la région environnante qui colonisent le plateau de Saint-Hilarion. Ils proviennent, du moins vers 1850, des municipalités voisines de Saint-Urbain et des Éboulements. Ces habitants sont à la recherche de terres disponibles, ou encore sont en quête de meilleures terres.

SAINTE-HILARION



Récolte de l'avoine à Saint-Hilarion.

De 62 familles et 350 habitants en 1853, la population passe, 20 ans plus tard, à 112 familles et 853 habitants. La croissance démographique se poursuivra et le nombre d'habitants atteindra son maximum vers la fin XIX^e siècle. Par contre, comme dans d'autres municipalités, des habitants en quête d'un meilleur avenir partent et certains rangs commenceront à se vider.

Saint-Hilarion fait le plein un peu plus tardivement que les paroisses avoisinantes parce que la colonisation y débute vers 1850. D'ailleurs, c'est la seule municipalité de l'arrière-pays dont la population augmente entre 1860 et 1900, au moment où des milliers de Charlevoisiens se dirigent vers le Saguenay. Pourtant, on connaît déjà le potentiel bien limité des terres de Saint-Hilarion, où toute sécheresse importante se transforme en désastre pour les cultures. Mais après 1900, la population commence à diminuer, rappelant les bases fragiles de cette colonisation.

L'incendie de l'église, en 1923, offre l'occasion de mettre en relief des perspectives sombres quant à l'avenir de Saint-Hilarion et d'autres villages de l'arrière-pays. Le ministre de l'Agriculture du Québec, Joseph-Édouard Caron, écrit à l'évêque de Chicoutimi, M^{gr} Labrecque, pour lui faire part de son souhait de voir les habitants quitter peu à peu Saint-Hilarion. L'un de ces moyens serait que l'évêque empêche la reconstruction de l'église. « Ce serait, poursuit Caron, rendre un service à la plus grande partie de cette population³⁰ ». Si ce projet de relocalisation de la population est sans lendemain, il reste qu'il faut y voir une autre prise de conscience quant au bien-fondé de la colonisation de cet arrière-pays.

GRAND-FONDS

L'occupation de Grand-Fonds, à partir des années 1860, fait partie des efforts pour peupler l'arrière-pays. Ici, plus que les terres agricoles, c'est le bois qui est recherché. Ce territoire appartient à Saint-Fidèle jusqu'en 1878, puis il est rattaché à La Malbaie³¹. En 1892, M^{gr} Labrecque autorise la construction d'une chapelle et la création de la mission de Sainte-Émérentienne du Grand-Fonds parce que les habitants sont éloignés de La Malbaie et de Saint-Fidèle. La mission de Sainte-Émérentienne compte alors une trentaine de familles et quelque 150 habitants; elle ne dépassera guère la trentaine de familles et les 200 habitants pendant toute la première moitié du XX^e siècle. Malgré le souhait formulé à l'évêque par les 39 propriétaires en 1907, le nombre limité de familles ne permettra pas à Grand-Fonds de passer du statut de mission à celui de paroisse.

Que conclure sur le peuplement de l'arrière-pays? Des villages à l'avenir agricole incertain ou limité, telle est la constante qui caractérise cet arrière-pays. Les ressources de la forêt et l'intérêt des villageois de la côte de se rappro-



Chapelle et presbytère de
Sainte-Émémentienne du
Grand-Fonds en 1922.
(Société d'histoire de Charlevoix)

cher du Saguenay ont probablement été des facteurs de colonisation aussi puissants que la culture des terres. Mais l'épuisement de la forêt et l'échec du projet des élites de Baie-Saint-Paul et de La Malbaie de faire du Saguenay-Lac-Saint-Jean son immense arrière-pays deviendront des causes d'incertitude pour les habitants du plateau charlevoisien.

Certaines de ces agglomérations ont acquis le statut de municipalité, mais d'autres n'ont pas voulu ou n'ont pas atteint un degré de développement incitant la population à rechercher l'autonomie religieuse et civile. Des agglomérations comme Saint-Placide et Grand-Fonds sont plus forestières qu'agricoles et demeurent sans assises solides, ce qui rappelle la situation qui prévaut dans différents villages de la Haute Côte-Nord au XIX^e siècle. Sainte-Agnès, plus rurale, reste sans noyau villageois, donc sans grande cohésion même si elle acquiert un statut administratif autonome. Saint-Urbain et Saint-Hilarion apparaissent les entités religieuses et civiles les mieux articulées.

Dans la deuxième moitié du XIX^e siècle, l'amélioration des liens de communication contribue certes à atténuer l'isolement dans lequel étaient obligés de vivre les habitants de l'arrière-pays. La plupart sont des cultivateurs. Rares sont les autres professions déclarées dans les recensements. Pour toutes les affaires importantes qui dépassent la compétence du curé, pour acheter et vendre des biens, pour consulter un professionnel du droit, pour rencontrer un médecin de passage sur la côte, pour profiter d'un événement exceptionnel, c'est à Baie-Saint-Paul et à La Malbaie que les habitants doivent se rendre.

6

Une culture locale

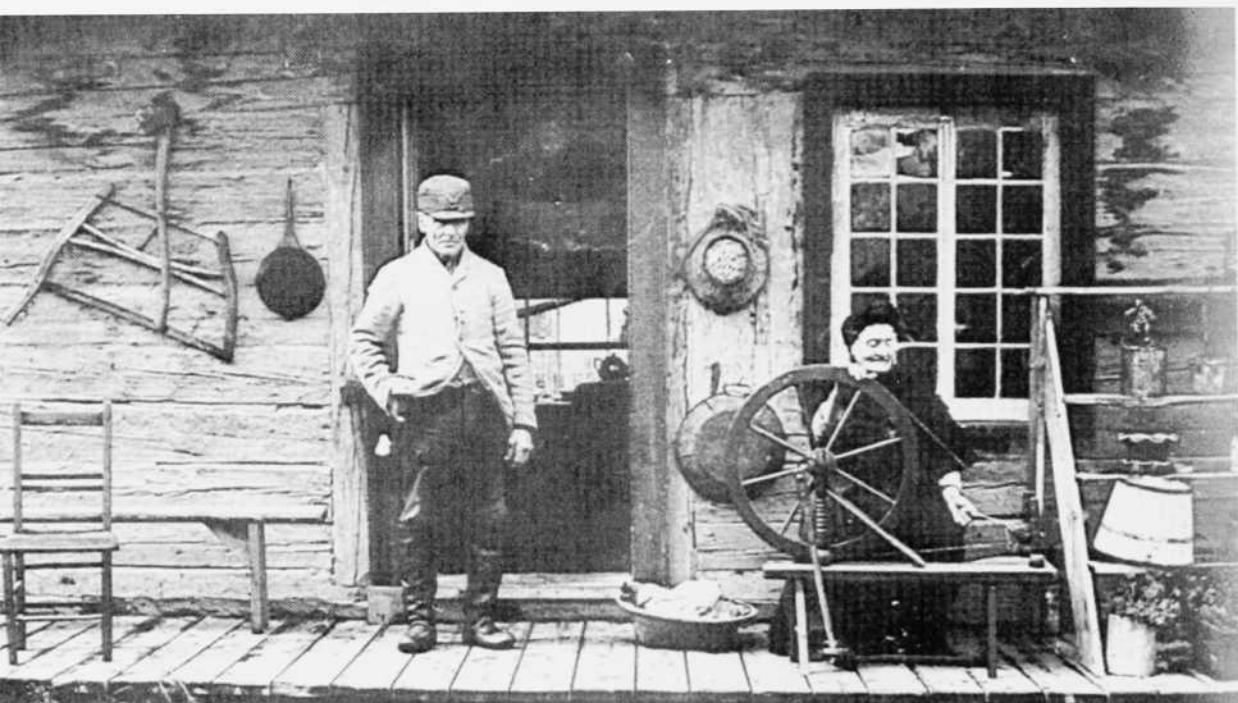


Photo prise par un estivant anglophone vers 1890 : une façon romantique de percevoir la réalité paysanne de Charlevoix.
(Collection Musée de Charlevoix)

Charlevoix, région champêtre. Une certaine vision romantique paraît définir la réalité culturelle régionale d'alors. Des images pittoresques s'imposent : la villégiature, le tourisme, de beaux paysages, une nature presque sauvage, des paysans conservateurs du folklore ancien, un lieu quasi en retrait du modernisme. Un cadre bien campé dans l'esprit du visiteur. Ces images ne traduisent cependant qu'une facette de la culture des Charlevoisiens au XIX^e siècle, surtout de celle recherchée par les villégiateurs anglophones. La culture locale de Charlevoix est plus contrastée que cet espace idéalisé ne le laisse présager. Il faut chercher plus loin que ce regard extérieur : il existe dans Charlevoix une culture locale vécue de l'intérieur qu'il importe de connaître.

La photo présentée au début de ce chapitre permet d'illustrer une vision romantique de la culture de Charlevoix. Datée de 1890 environ et extraite de l'album d'une famille de villégiateurs installée à Pointe-au-Pic, elle paraît révéler la vie culturelle du paysan charlevoisien. Elle a été prise lors d'une excursion de ces villégiateurs anglophones dans l'arrière-pays charlevoisien. Il faut y remarquer deux paysans, vêtus à l'ancienne, devant leur maison ancestrale. La femme travaille au rouet et l'homme semble poser pour la postérité. Leur résidence est très rustique. Les objets qui les entourent paraissent de fabrication artisanale. S'y dégage un certain dénuement que l'esprit romantique associe au respect de la tradition, de même qu'à une volonté de ne pas s'inscrire dans le modernisme. Est-ce bien là toute la réalité culturelle des Charlevoisiens du XIX^e siècle ? Ou est-ce plutôt une imagerie un peu passéiste qui a bien servi les intérêts du développement touristique régional ? Il convient d'élargir un peu ce prisme. La vie culturelle dans Charlevoix ne se compose pas seulement d'une volonté de maintenir le passé, mais elle est aussi soumise aux transformations du monde moderne. C'est un Charlevoix culturel bien plus diversifié qui apparaît alors sous le regard de l'observateur.

Des milieux de vie diversifiés

Les milieux naturels

C'est le milieu naturel qui définit le cadre du travail quotidien. En Charlevoix, il y a trois pays : le pays de la mer, le pays de la terre, le pays de la forêt. Chacun de ces lieux procure du travail et assure à la population locale des ressources naturelles qui lui permettent de survivre.

LE PAYS DE LA MER

Un longue côte qui longe le fleuve et son estuaire, voilà une des caractéristiques de la région charlevoisienne. Toutefois, malgré ce milieu maritime, l'économie régionale ne repose pas vraiment sur la mer. La pêche y est pratiquée sur une base saisonnière et le métier de pêcheur n'y est pas courant. Il y a les pêches à fascines où se capturent de petits poissons comme l'éperlan et l'anguille. Au printemps, le capelan roule sur les rives et le recueillir devient une activité très prisée par les habitants de la région. À l'île aux Coudres, la situation est différente : au XIX^e siècle, c'est la pêche au marsouin, notamment, qui assure aux insulaires un revenu d'appoint significatif. Selon Alexis Mailloux « on vit assez à l'aise sur l'île aux Coudres, et cela est dû, en grande partie du moins, à l'abondance du poisson que l'on prend dans les pêches¹ ».

La construction de goélettes à voile connaît une nette croissance dans la région au XIX^e siècle et le transport du bois permet de développer une industrie du cabotage². Cette petite industrie navale s'inscrit dans une démarche de longue haleine. Le chantier, qui s'effectue de l'automne au printemps, dès la fin de la saison maritime, procure du travail à de nombreux artisans : aux menuisiers-charpentiers, aux équarisseurs, aux responsables du calfatage (calfat), entre autres. Habituellement, les futurs propriétaires de la goélette participent aux travaux. Ils s'occupent de trouver et de faire couper le bois nécessaire. Ils supervisent les activités du chantier, de l'abattage du premier arbre jusqu'au lancement du bateau. Lorsque la construction se termine, le curé de la paroisse procède à la bénédiction de la goélette. Il s'ensuit une fête communautaire à laquelle les habitants de la paroisse prennent part³.

De fait, la plupart des paroisses de Charlevoix sont riveraines. Les Charlevoisiens sont donc en contact fréquent avec le fleuve Saint-Laurent. À Saint-Siméon et même à l'île aux Coudres il est déjà si large qu'on l'appelle « la Mer »⁴. Cette mer qui rapproche les villages les uns des autres, en plus de permettre le transport des marchandises vers les centres urbains ; la mer avec ses risques et ses dangers ; la mer qui connaît ses naufrages et ses accidents et prend des vies ; la mer que les habitants de l'île aux Coudres doivent traverser

en canot sur les glaces en hiver ; la mer que connaissent si bien ces gens de l'île aux Coudres, d'où proviennent plusieurs générations de marins, de pilotes, de capitaines formés par l'expérience et par la pratique à éviter les passages difficiles tout le long de la côte charlevoisienne. La mer, le fleuve, sans cesse au cœur de la vie des Charlevoisiens du XIX^e siècle, ressource utile et outil de développement majeur favorisant une ouverture essentielle sur le monde extérieur.

La mer

*Il reste, en fin de compte, pour me contredire
que les gens de l'île aux Coudres
qui ont couru le nord pis le su, comme ils disent
sur leurs pourillons
et que j'affectionne particulièrement
en toute partialité,
le nomment, ce fleuve qui les entoure de superlatifs
et de ses salages, et de ses naufrages
et de ses marinages
sans la moindre hésitation, de Québec à Blanc-Sablon
tout simplement
la mer...*

Pierre Perrault, *Le visage humain d'un fleuve sans estuaire*, Trois-Rivières, Écrits des Forges, 1998.

L'agriculteur charlevoisien est quelquefois un prospère propriétaire terrien⁵, surtout dans les vallées des rivières du Gouffre et Malbaie, mais plus généralement il est résidant sur une terre de rendement moyen ou faible. Si le secteur côtier possède un climat plus tempéré et des terres de meilleure qualité, le plateau charlevoisien connaît des conditions climatiques rigoureuses et le plus souvent des « terres de roches ». Cet agriculteur possède des animaux domestiques comme des vaches, des chevaux, des volailles, des porcs, des moutons ; il cultive des légumes de jardin et cueille (ou fait cueillir par les enfants) des fruits sauvages en saison, ce qui permet d'assurer sa subsistance et celle de sa famille. Les instruments aratoires qu'il utilise sont de fabrication artisanale, comme la charrue tirée par un cheval ou un bœuf. L'agriculteur charlevoisien commerce peu avec l'extérieur et l'essentiel de sa production sert à nourrir sa famille ; dans le secteur de La Malbaie, certains commencent

LE PAYS DE LA TERRE

Des paysans, peut-être des
visiteurs, en habit du
dimanche.
(Société d'histoire de Charlevoix,
[redacted])



toutefois à vendre de leurs produits aux touristes et estivants ou encore à les offrir dans les marchés, de Québec surtout. En règle générale, il se pratique dans Charlevoix une agriculture de subsistance et il n'existe pas beaucoup de différences dans les conditions de vie de la plupart des agriculteurs de la région ; selon Charles-Henri-Philippe Gauldrée-Boilleau, « les habitants, riches ou pauvres, se regardent comme égaux⁶ ».

LE PAYS DE LA FORÊT

Un grand nombre de pères de famille, mais aussi leurs fils célibataires, vont bûcher en forêt durant l'hiver pour les compagnies forestières. Ils se rendent dans l'arrière-pays charlevoisien, parfois proche du Saguenay, où la ressource forestière abonde. Ils résident dans des camps de bûcherons où l'on tient peu compte des conditions sanitaires. Ce contexte difficile est supporté sans trop de difficultés par ces hommes habitués à une vie rude, au manque de confort et aux rigueurs du climat hivernal. Le travail est exigeant sur le plan physique et les heures sont longues. C'est toutefois l'occasion d'obtenir des « gages » ou un salaire constituant un avantage économique certain pour ces agriculteurs peu habitués à être rétribués pour leur travail.

Mais dans les camps il y a aussi des périodes de loisir : c'est le temps de jouer aux cartes, de faire résonner l'harmonica ou vibrer les cordes du violon, de chanter ou de raconter des histoires. Certaines périodes sont plus difficiles, comme le temps des fêtes de Noël et du jour de l'An ou encore la

journée du dimanche. Certains pensent alors à retourner chez eux ou à « *jumper* ». Les compagnies forestières, soucieuses de conserver leur main-d'œuvre, engagent alors des conteurs qui, d'une soirée à l'autre, retiennent l'attention des bûcherons. Ces derniers doivent souvent raconter deux à trois récits par soir. Le samedi soir, ils sont là de sept à onze heures et le dimanche, ils offrent de quatre à cinq longs contes, car c'est une journée où les hommes ne travaillent pas. Joseph Gauthier (Palémon), qui a vécu de 1875 à 1949, est l'un de ces conteurs qui, parmi bien d'autres, a exercé cette tâche dans les camps de bûcherons⁷.

Les villages, les rangs

Au XIX^e siècle, comme nous l'avons vu précédemment, les villages de Baie-Saint-Paul et de La Malbaie s'imposent déjà comme des chefs-lieux régionaux. Ce sont des centres de services importants où se retrouvent aussi les institutions régionales. Il faut donc retenir que ce n'est pas toute la population de Charlevoix qui est paysanne et que de nombreux Charlevoisiens résident dans ces villages.

De fait, Baie-Saint-Paul et La Malbaie voient émerger une élite sociale. Il s'y articule naturellement un espace social et économique qui se lie à la vie culturelle régionale. La notion de culture retenue ici pour notre analyse ne se limite pas à la description des productions culturelles ; elle est élargie à tout ce qui concerne la vie des Charlevoisiens. Elle englobe ainsi le mode de vie, la culture matérielle, les pratiques traditionnelles et les mentalités, permettant de mieux connaître le vécu des résidents de Charlevoix au XIX^e siècle.

Avant toute chose, il convient de mieux comprendre l'espace géographique qui impose des contraintes au peuplement. Ce sont d'abord les vallées des rivières du Gouffre (Baie-Saint-Paul) et Malbaie qui sont les plus peuplées au début du XIX^e siècle. Plus tard, particulièrement après 1830, le peuplement de l'arrière-pays prend forme. Comme l'affirme Raoul Blanchard : « il fallait que la faim de terres nouvelles fut bien grande chez les journaliers et les fils de cultivateurs des basses paroisses pour qu'ils se risquassent à venir défricher dans ces solitudes hostiles. Aussi ont-ils été longs à se décider⁸ ». L'ouverture des terres du Saguenay à la colonisation, à partir de 1842, s'inscrit dans la même dynamique que celle du peuplement de l'arrière-pays charlevoisien.



Le conteur Joseph Gauthier (Palémon), de Saint-Irénée, avec des membres de sa famille.
(Société d'histoire de Charlevoix)

*HABITER LA VALLÉE,
HABITER LE PLATEAU*

Même dans le secteur des vallées des rivières du Gouffre et Malbaie, l'occupation du sol prend des formes diversifiées. À son origine, le village de Baie-Saint-Paul se subdivise en lieux-dits : la Mare, le Gouffre, le Bas-de-la-Baie, le village en tant que tel (voir carte 10). Des milieux de vie parfois distincts émergent de ces secteurs. À La Malbaie, une situation similaire se dessine. La paroisse se peuple après 1760. L'enracinement y est moins ancien. Cependant, au fur et à mesure de son peuplement, des différences sociales apparaissent également entre le village et les rangs.

La société charlevoisienne est donc nettement partagée au XIX^e siècle par la géographie entre les résidents des vallées et ceux du plateau ou de l'arrière-pays. Les distinctions sont encore plus évidentes entre les villageois – de Baie-Saint-Paul, de La Malbaie ou d'autres villages comme Les Éboulements, Saint-Irénée, Saint-Urbain, entre autres, où se retrouvent des activités de services et des institutions régionales – et les habitants des rangs où se pratique l'agriculture. Il est utile de tenir compte de cette situation afin de mieux saisir la culture régionale. Le regard posé aujourd'hui sur la culture charlevoisienne du XIX^e siècle bénéficie d'une certaine distanciation historique, une considération notable qui guide la présente description.

Habiter un rang, c'est adopter un mode de vie. La cellule familiale s'impose au cœur de la vie paysanne. Les paysans charlevoisiens vivent ainsi au milieu d'une famille homogène comprenant un père, une mère et un bon nombre d'enfants (en moyenne autour de dix et souvent plus⁹) où les grands-parents demeurent jusqu'à leur mort ainsi que les membres de la famille qui sont restés célibataires ou qui sont malades ou handicapés. Dans ce contexte, la famille s'avère une petite entreprise tournée vers l'autosuffisance de ses membres. Les hommes sont affectés aux travaux des champs, mais ils doivent également se faire bûcherons en hiver afin d'assurer un revenu supplémentaire à la famille. Ils sont aussi parfois marins, quittant leur famille du printemps à l'automne. Ils se font pêcheurs et chasseurs selon les saisons. Le plus souvent, leurs activités se déroulent à l'extérieur de la maison familiale. Bien que souvent actives dans les travaux de la ferme, les femmes s'occupent davantage de l'espace intérieur. Elles prennent soin des jeunes enfants. Elles font la cuisine, entretiennent la maison, confectionnent les vêtements. Elles effectuent aussi des travaux de jardinage. Les enfants sont rapidement intégrés dans l'activité agricole. Vers l'âge de dix ou douze ans, après avoir « marché au catéchisme » et fait leur communion solennelle, souvent même avant d'avoir terminé leur sixième année d'école¹⁰, ces enfants deviennent des travailleurs à part entière au sein de la communauté familiale. Certains d'entre eux sont amenés à poursuivre leurs études afin de devenir prêtre, religieux ou religieuse. Ils sont alors

HABITER UN RANG

Famille Girard de Notre-Dame-des-Monts vers 1945.
(Collection Musée de Charlevoix)



pris en charge sur le plan financier par un bienfaiteur qui est la plupart du temps lui-même un prêtre ou un religieux.

HABITER UN VILLAGE

Dans les villages, la vie est différente. Le quotidien se déroule au centre du village, autour de l'église paroissiale et du presbytère. Les écoles, le palais de justice, les communautés religieuses font partie du paysage. Des rues principales ou des artères commerciales retiennent l'attention : la rue Saint-Jean-Baptiste à Baie-Saint-Paul, la rue Saint-Étienne à La Malbaie. Ces rues possèdent une vocation de services. On y retrouve des magasins généraux, des boutiques d'artisans comme les forgerons ou les charrons, des bureaux de professionnels comme les notaires, avocats ou médecins. Le village compte aussi des familles de journaliers qui ne peuvent compter que sur le travail souvent saisonnier de ses membres et qui ne possèdent pas de terre leur permettant d'assurer leur subsistance. Contrairement aux rangs où les conditions de vie sont plutôt uniformes, les villageois sont soit aisés (familles bourgeoises de professionnels ou encore, dans une moindre mesure, celles d'artisans) soit un peu moins fortunés. Les enfants de ces familles s'insèrent différemment au sein de la cellule familiale ; leur travail n'est pas nécessaire à la survie de la famille. Dans les familles de professionnels et parfois chez les artisans ou les commerçants, les jeunes se destinent à des études plus longues.

Le village de La Malbaie vers 1890. À gauche la salle publique, au centre l'église et le couvent des Sœurs de la Charité de Québec. (Société d'histoire de Charlevoix)



Maisons du secteur de Saint-Irénée-les-Bains au début du XX^e siècle. (Album Gil'Mont)

Les conditions de vie

L'habitat¹¹

La maison du paysan est sobre. Il s'agit d'une construction modeste simplement posée sur le sol. Pour le recouvrement de la toiture, le chaume est rapidement délaissé à cause des rigueurs climatiques. Les planchettes de bois faisant tuile ou les bardeaux de cèdre lui sont préférés. La double fenêtre est utilisée dès la fin du XVIII^e siècle. Un perron-galerie s'impose souvent à toute la façade de la maison. Une cuisine d'été, ou fournil, est la plupart du temps ajoutée au bâtiment principal. En général, l'habitat est plutôt pauvre. Ce fait est noté un peu partout sur le territoire charlevoisien : « Ici on voit encore des maisons de pierre de champs, d'autres de bois équarri, ni crépies, ni lambrisées, ni blanchies à la chaux¹² ».

**LA MAISON
DU PAYSAN**

Les pièces sont peu nombreuses. Il y a une cuisine, parfois un salon au premier étage et, au deuxième, les chambres à coucher. Selon le recensement de 1891, un cinquième des habitations de Charlevoix ne possèdent qu'une ou deux chambres. Dans certaines maisons de rangs plus pauvres, la division des pièces est même inexistante. Lameublement ne paraît pas plus élaboré : il est d'une apparence lamentable : « des petites chaises de bois mal faites, une table se convertissant souvent après le repas en une sorte de grande bergère, – la brimbale, la salière de bois, quelquefois le dressoir –, un ou deux seaux suspendus au mur [...] dans la chambre ou salon, s'il y en a, sont suspendus les harnais du dimanche, les robes de carriole [...]»¹³.

Cette modestie de l'habitat est généralisée dans les rangs. Elle n'exclut toutefois pas certaines spécificités sur le plan architectural. Il faut d'abord considérer la disposition des bâtiments. Le risque d'incendie étant présent, l'habitant place sa maison sous le vent dominant par rapport aux autres bâtiments afin qu'un feu éventuel se transmette moins facilement aux granges-étables, boutiques ou hangars à bois. Si les maisons en pierre, privilégiées au début de la colonisation, existent toujours au XIX^e siècle, elles tendent à disparaître au profit des maisons en bois. En 1891, il ne reste plus que 33 maisons de pierre recensées dans la région¹⁴. Elles se remarquent surtout dans les villages, et particulièrement à Baie-Saint-Paul. Se retrouvent, dès lors, surtout des maisons construites à partir de l'empilement des troncs où le bois est traité comme de la maçonnerie et les poutres superposées. Cependant, l'utilisation de la planche se répand bientôt avec l'établissement de scieries désormais actionnées par roues hydrauliques.

La grange Bhérier
de Cap-à-l'Aigle avec son toit
de chaume.
(Archives photographiques
Notman, Musée McCord
d'histoire canadienne, Montréal)



Les bâtiments attenants à la maison du paysan sont nombreux. Certaines fermes possèdent jusqu'à douze bâtiments séparés. Parmi ceux-ci, il faut signaler des hangars servant à divers usages, un ou des abris pour les voitures d'été ou d'hiver, un hangar à fumier, des silos à fourrage, une laiterie, une dépense ou encore un caveau où est remise la nourriture, une boutique où l'on pratique des activités artisanales, un hangar à bois, un four à pain, parfois intérieur mais le plus souvent extérieur, une glacière et, comme il se

doit, une grange. Ce bâtiment devient un bâtiment-bloc ou une grange-étable-écurie. Progressivement, cette grange-étable-écurie rassemble divers bâtiments autrefois séparés. Elle est construite selon la technique en pièce sur pièce, à queue d'aronde avec emboîtement des pièces. L'ajout d'encorbellement ou d'abat-vent au bâtiment-bloc de la grange-étable est fréquent dans la région. Ce procédé est introduit par la venue d'immigrés allemands et écossais.

En ce qui concerne l'habitat villageois, il compte peu de résidences bourgeoises. Sur la rue Saint-Jean-Baptiste, à Baie-Saint-Paul, les maisons appartenant à des professionnels se démarquent quelque peu ; c'est le cas de la maison Danais construite vers 1850 et dont la monumentale structure d'inspiration classique anglaise avec ses quatre lucarnes est remarquable. À La Malbaie, outre les villas du boulevard des Falaises, les maisons des professionnels ne recherchent pas l'effet et possèdent généralement une architecture peu élaborée. De plus, des domaines seigneuriaux paraissent en désuétude au XIX^e siècle : les successeurs de Nairne passent sans vraiment rénover les bâtiments d'origine et les Messieurs du Séminaire se désintéressent de leur maison de Baie-Saint-Paul et finissent par s'en départir. Par ailleurs, dans la seigneurie de Mount Murray, William Fraser, fils de Malcolm, fait construire un impressionnant manoir seigneurial en 1827 sur le cap Fortin, non loin de l'actuel village de Cap-à-l'Aigle. Enfin, les Laterrière, nouveaux seigneurs des Éboulements, érigent une maison principale sur leur domaine, mais cette construction ne possède rien de très impressionnant sur le plan architectural.

LA MAISON DE VILLAGE



La rue Saint-Jean-Baptiste à Baie-Saint-Paul en 1926. On remarque le palais de justice et le magasin général de Charles à Benjamin Simard. (Société d'histoire de Charlevoix,

Les vêtements

Selon certains chroniqueurs du XIX^e siècle, le Charlevoisien accorde beaucoup d'attention à sa tenue vestimentaire.

Le costume du maître, remarque Gauldrée-Boilleau à Saint-Irénée en 1861, ne diffère pas de celui du serviteur [...]. Au lieu de songer à réaliser des économies pour les besoins de l'avenir, les garçons de ferme, aussi bien que les jeunes filles en service, dépensent le fruit de leurs travaux en objets de toilette. Il y a quelques années, on ne voyait, les jours de fête, aux hommes et aux femmes que des vêtements fabriqués à la maison, avec la laine de leurs brebis ; actuellement on ne s'en contente plus : le luxe fait des progrès parmi les habitants, les étoffes des manufactures anglaises, aux dessins variés et aux couleurs éclatantes, excitent toute leurs convoitises¹⁵.

Cette tendance à développer un goût pour des vêtements qui ne sont pas de confection artisanale est aussi notée à Baie-Saint-Paul par le curé de la paroisse vers 1860 : « Si l'on est peu curieux en général sur la beauté des édifices et l'ameublement des maisons, il en est tout autrement de la toilette : sous ce rapport la Baie peut soutenir comparaison avec les paroisses les mieux endimanchées. Le luxe qui fait irruption partout a réussi à traverser les Caps. On ne voit presque pas ici [...] les hommes en capot de grosse étoffe du pays ou ceinture fléchée, bonnet de laine grise ou rouge, et les femmes portant le jupon de droguet et le mantelet d'indienne avec le petit châle – véritable costume de la femme canadienne¹⁶ ».

À la lumière des observations de témoins de l'époque, il est étonnant de constater que dans Charlevoix, souvent présenté comme un bastion de l'artisanat québécois, l'habitant du lieu recherche pour ses tenues du dimanche des vêtements fabriqués à l'extérieur de la région. Pour le travail, le Charlevoisien porte plutôt des vêtements confectionnés sur place et même au sein de la cellule familiale. Il porte ainsi comme chaussures des bottes « sauvages » de facture artisanale. D'après l'inventaire de Gauldrée-Boilleau¹⁷, les hommes possèdent des vestes et des pantalons en étoffe du pays, des chemises et des gilets de flanelle ou de coton. Les femmes ont des robes, des blouses et des jupons en laine comme vêtements de travail.

L'alimentation

L'alimentation de l'agriculteur charlevoisien n'est pas très élaborée. La pomme de terre occupe une place majeure dans sa nourriture quotidienne,

suppléant quelquefois même à la viande lorsque celle-ci vient à manquer, en hiver particulièrement. La consommation de pain de fabrication domestique fait partie de son menu, de même que le lait produit par les vaches de la ferme familiale. Le père de famille procède à la bénédiction du pain avant chaque repas en le marquant du signe de la croix. Des légumes comme les carottes et les fèves sont servis fréquemment. La gourgane (fève des marais ou féverole), utilisée pour la fabrication des soupes, est très appréciée. La culture de la gourgane est d'ailleurs associée à la région de Charlevoix et aux lieux colonisés par des Charlevoisiens, comme le Saguenay–Lac-Saint-Jean. La viande des animaux de la ferme (bœuf, porc, volaille) est réservée pour la consommation familiale, mais est parfois vendue aux touristes et aux estivants. L'apport des produits de la chasse et de la pêche est complémentaire à l'alimentation : l'original, le caribou, le cerf, l'ours ou le petit gibier comme le lièvre et la perdrix sont le plus souvent chassés ; le saumon, la truite, l'éperlan, le capelan et l'anguille sont l'objet de pêches fréquentes. Ces fruits de la chasse et de la pêche sont parfois vendus à des notables du village et aux touristes. L'alimentation des familles de professionnels qui résident au village est généralement plus variée que celle du paysan. Ce groupe, plus aisé sur le plan financier, se procure aux magasins généraux du village des aliments en provenance de l'extérieur de la région. L'agriculteur, quant à lui, achète le moins possible de denrées au magasin général, car il a peu d'argent. Il doit souvent compter sur le crédit que lui accordent certains échanges de produits avec les marchands ou bien il fait « marquer » ou facturer, afin d'obtenir notamment de la farine (fleur), du sucre, du thé et parfois des fruits exotiques comme des oranges ou des bananes.

La santé et l'hygiène

Au XIX^e siècle, la maladie et la mort s'inscrivent dans le quotidien des Charlevoisiens. Les mauvaises conditions d'hygiène, la malnutrition, la rigueur du climat sont autant de causes propices à l'écllosion de maladies. De fait, les épidémies sont nombreuses dans l'ensemble des paroisses. La « picote » fait des ravages ; à Sainte-Agnès en janvier 1877 le conseil municipal statue par règlement des mesures sévères visant à empêcher la transmission de la maladie. La tuberculose frappe aussi durement, parfois à cause du manque d'hygiène et de propreté : à l'époque il est fréquent de cracher dans les endroits publics ou à la maison dans des crachoirs, ce qui favorise, entre autres, la propagation des microbes. Les récoltes sont souvent dévastées par la mouche à patates (doryphore) ou par les sauterelles, mais aussi parfois par les tourtes, ce qui provoque la famine à plusieurs endroits.

L'épidémie de « picote » à Sainte-Agnès en 1877

Sainte-Agnès, ce 25 janvier 1877

Sur cette requête il est ordonné et statué par règlement au dit conseil ce qui suit unanimement :

1. Qu'il soit établi un bureau de santé pour garantir les habitants de la dite paroisse contre les maladies contagieuses [...]
2. Que toutes personnes qui auraient la picote ou autre maladie contagieuse ne devront pas sortir sur les chemins publics ou autre place publique avant quarante jours et plus, qu'ils doivent bien se nettoyer avant de sortir ou sinon ils seront passibles d'une amende de cinq piastres.
3. Que toutes personnes qui entrèrent dans une maison où il y aura des maladies contagieuses sans nécessité encourront une pénalité de cinq chelins d'amende.
4. Que la corporation s'oblige de venir en aide à toutes les personnes dans les cas de nécessité suivant ce que les membres du bureau de santé jugeront à propos...

Archives municipales de Sainte-Agnès, 25 janvier 1877.

Les soins de santé sont à peu près inexistant dans la région. Il y a des médecins à Baie-Saint-Paul et à La Malbaie, mais les paysans leur accordent peu de crédit. Ils les font venir dans des cas extrêmes : ils ont peu d'argent pour les payer. Ce sont des sages-femmes qui s'occupent des accouchements ; les « ramancheurs » agissent dans le traitement des os défaits. Autrement, pour les maladies « de l'intérieur du corps », selon l'expression du temps, il n'y a souvent d'autres remèdes que d'endurer son mal ou de mourir.

LE « RAMANCHEUR »

Dans Charlevoix, les « ramancheurs » sont nombreux. Les membres de la famille Boily s'imposent comme les plus reconnus en ce domaine. L'ancêtre, Guillaume Boily, arrive en Nouvelle-France en 1724. Il est forgeron de son métier. C'est d'ailleurs grâce à ce métier que les Boily deviendront des ramancheurs réputés. En effet, à cette époque, le forgeron est souvent amené à remplacer les os des animaux, des chevaux en particulier. Bientôt, la population les invite à faire de même avec les humains. Le ramancheur agit sur les cas d'entorses, de luxations ou de fractures. Il est un spécialiste ; il ne s'occupe que du remplacement des os. Comme ce type d'accident est fréquent en milieu ru-

ral, ses services sont très en demande et fort appréciés. Le premier ramancheur de la famille Boily à vivre de ce métier, c'est-à-dire grâce aux dons que ses patients lui font, se prénomme Flavien (1839-1920). D'un tempérament joyeux, il est très populaire dans la région. Il mêle diverses facéties et grimaces à sa pratique afin de « faire passer le mal ». Il est réputé pour avoir « démanché et ramanché » un chat en entier. Le folkloriste Marius Barbeau lui a consacré une étude¹⁸. « Pas de diplôme, mais il était bien mieux qu'un gars qui avait un diplôme! Lui, il prenait un chat puis il le démanchait des quatre pattes et il le mettait à terre et il n'était plus capable de se « grouiller ». Puis après ça, il le ramanchait et le chat partait à trotter pour s'en aller. Un docteur était pas capable de faire ça!¹⁹! » Ce témoignage permet d'illustrer la confiance de la population envers les ramancheurs Boily. Lorsque Flavien Boily meurt, l'expression suivante connaît une grande diffusion: « maintenant que Boily est mort, on va tous rester infirmes ». Plusieurs descendants de la famille Boily exerceront par la suite le métier de ramancheur dans Charlevoix, au Saguenay-Lac-Saint-Jean, à Québec et à Montréal.



Tableau de Johanne O'Donnell représentant le ramancheur Flavien Boily en train de « démancher » un chat.
(Musée de Charlevoix)

Pour diverses maladies on applique des médicaments à base des plantes ou d'herbes sauvages avec lesquelles on fabrique des onguents ou des tisanes qui parviennent souvent à soulager la douleur. Lorsque la mort survient, la famille expose le corps du défunt à la maison, le plus souvent dans le salon, pour une durée de deux à quatre jours parfois. Par la suite, il y a les funérailles à l'église paroissiale. L'enterrement se fait au cimetière de la paroisse, le plus souvent adjacent à l'église ou encore sous l'église même. Le taux de mortalité est très élevé: il y a les décès d'enfants à la naissance ou en bas âge, les victimes des diverses épidémies, de noyades, d'accidents de travail, en plus des décès de personnes âgées.

Le rapport aux institutions

Alors qu'au XVIII^e siècle les institutions sont peu nombreuses dans la région, le XIX^e siècle est marqué par l'établissement des structures paroissiales, municipales scolaires ou judiciaires. Ces institutions sont habituellement administrées par des curés, des notaires, des avocats, des médecins ou des professionnels qui exercent leur pratique dans la région, des gens qui font partie de l'élite régionale et dont l'influence sur la culture locale est marquante.

LA PAROISSE

Sur le plan religieux, les paroisses sont encore peu nombreuses. Avec le début du XIX^e siècle, la formation de nouvelles entités paroissiales s'accélère, principalement en raison de la croissance démographique et de l'ouverture de nouveaux lieux de peuplement. Ce siècle est ainsi marqué par une plus grande présence de l'Église dans la vie des Charlevoisiens. La paroisse apporte un nouveau cadre de vie et le curé devient le régulateur et l'organisateur des activités sociales et des pratiques locales.

Vers 1800, la paroisse de Baie-Saint-Paul est la plus importante. L'église paroissiale, qui date de 1755, sera remplacée par un nouveau temple en 1859. À La Malbaie, une église est construite en 1805. Comme à Baie-Saint-Paul, ce temple façonne le cœur du noyau villageois. Dans certaines paroisses, comme aux Éboulements, la décision de déplacer le temple paroissial, situé au bord

du fleuve, sur le plateau où résident alors la majorité de paroissiens, suscite la controverse. Mais, en général, les curés et l'autorité diocésaine imposent sans difficultés le site éventuel d'une église. Le curé devient la figure dominante de la paroisse. Les habitants de la région sont en général de bons catholiques et, comme l'affirme Gaudrée-Boilleau, « la famille pratique avec ferveur la religion catholique et [...] ne laisse point passer une fête marquante sans s'approcher de la sainte table²⁰ ».

L'église paroissiale des Éboulements reconstruite en 1804 sur le plateau.

(Pierre-Georges Roy, *Les vieilles églises de la province de Québec, 1647-1800*, Québec, Commission des monuments historiques de la province de Québec, 1925, p. 305)



Pour l'ensemble des Charlevoisiens du XIX^e siècle, la paroisse devient un milieu de vie. En plus du service du culte à l'église, les paroissiens ont accès à une salle paroissiale où se réunissent les organismes pastoraux, mais aussi très souvent le conseil municipal. La salle paroissiale, proche de l'église, devient le lieu de rassemblement des paroissiens avant la messe du dimanche, pendant que certains reçoivent la confession à l'église, mais surtout après l'office religieux. C'est là que s'échangent les « nouvelles », mais aussi des biens et de la nourriture, et ce moment constitue un temps fort de la vie paroissiale. À défaut de salle paroissiale, ces activités se déroulent dans la sacristie.

Souvent située dans la salle paroissiale, la bibliothèque s'impose dans toutes les paroisses mais à des degrés divers. C'est le curé qui s'en occupe. Il veille à ce qu'elle offre de « bons livres », c'est-à-dire des annales religieuses, des biographies de saints, des périodiques catholiques. Selon les données tirées du rapport annuel des curés²¹, la bibliothèque de Baie-Saint-Paul compte 282 livres et 260 lecteurs en 1857, mais en 1892 il n'y a plus de bibliothèque paroissiale ; celle de La Malbaie compte 228 volumes et 120 lecteurs en moyenne de 1853 à 1862. Il existe, entre 1864 et 1900, des bibliothèques paroissiales aux Éboulements, à Saint-Urbain, à Saint-Irénée et à Sainte-Agnès ; chacune compte environ 150 livres et une moyenne de 25 à 60 lecteurs. À Petite-Rivière et à Saint-Louis-de-l'Isle-aux-Coudres, les curés ne fournissent aucune donnée sur leur bibliothèque, qui existe toutefois. À Saint-Hilarion, Saint-Fidèle et Saint-Siméon, les bibliothèques paroissiales possèdent une trentaine de livres mais, selon les curés, peu de lecteurs. De façon un peu surprenante, dans une région où la population est peu scolarisée, les paroisses de Charlevoix se dotent donc toutes d'une bibliothèque au cours du XIX^e siècle, ce qui permet de relativiser quelque peu l'isolement culturel prétendu de cette région.

LA BIBLIOTHÈQUE

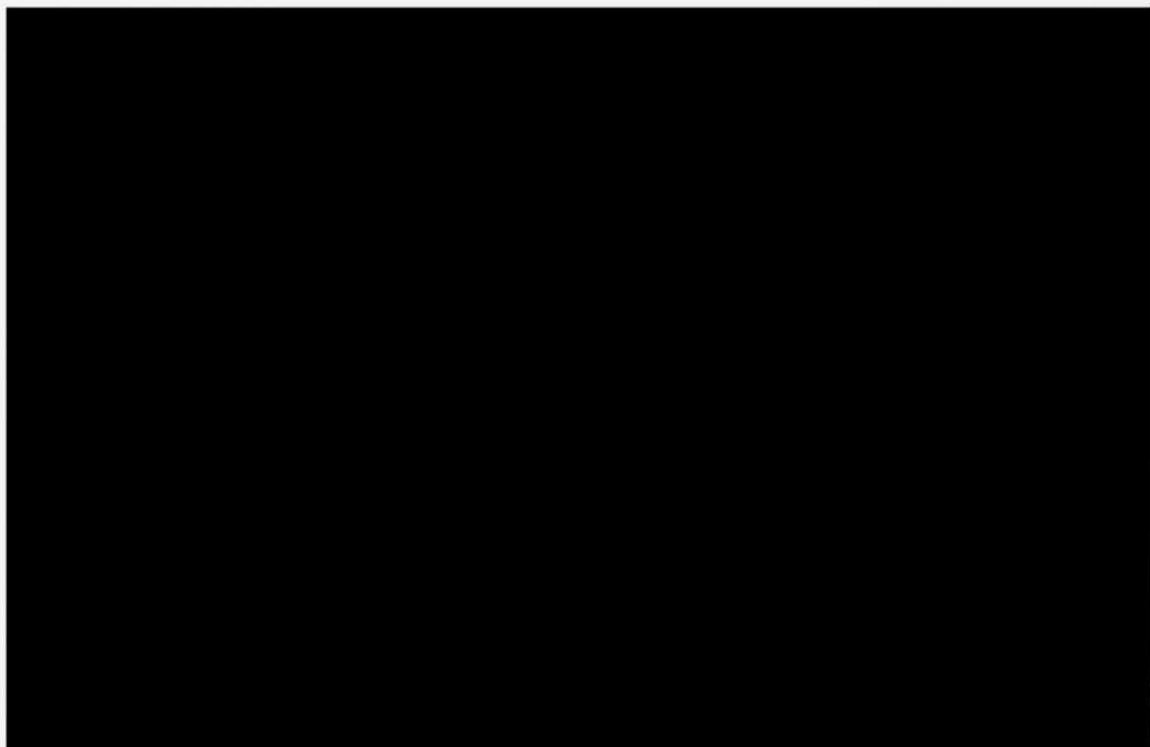
Parmi les autres occupations du curé, la préparation de l'homélie dominicale ou du « sermon » s'avère une activité majeure. C'est l'occasion de rappeler à l'ordre les récalcitrants – les ivrognes, les personnes de « mauvaise vie » ou prêtant à scandale – mais aussi de commenter les grands et petits faits de la vie paroissiale. Également chargé d'enseigner le catéchisme aux écoles de rang de la paroisse, il se déplace donc souvent dans les rangs éloignés. C'est dans ces rangs que se retrouvent les croix de chemin qui témoignent de la foi paysanne et qui concrétisent, pour ces habitants des rangs éloignés du temple religieux de la paroisse, un lieu symbolisant un lien concret avec leur église.

Ces croix sont un lieu où l'on va réciter le chapelet durant le mois de Marie, en mai, ou du Rosaire, en octobre. Le mois de Marie est une activité communautaire très populaire : à chaque semaine de ce mois, lorsque le temps

LA CROIX DE CHEMIN

le permet, des soirées de prières se tiennent à la croix du rang. C'est l'occasion de socialiser avec les voisins. La croix de chemin est aussi l'objet d'une vénération particulière à l'île aux Coudres où, dans les années 1830 par exemple, par suite d'une dévastation des récoltes par les tourtes, le curé organise une procession afin de mettre un terme à ce désastre. Son appel est entendu et les tourtes cessent leur destruction. Les insulaires font alors la promesse d'ériger une croix dans chaque secteur de l'île à titre de remerciement pour faveur obtenue. Cette tradition subsiste encore de nos jours et il est toujours possible de trouver à l'île aux Coudres de nombreuses croix de chemin²². De fait, le curé de la paroisse est souvent amené à procéder à des cérémonies religieuses communautaires lorsque des désastres naturels se produisent : tremblements de terre, incendies, dévastation de récoltes, sécheresses. Le merveilleux s'impose parfois dans ces événements dramatiques : à Saint-Irénée, selon la tradition populaire locale, deux curés de la paroisse auraient fait surgir de l'eau d'un puits asséché lors d'incendies²³. La place majeure du curé dans le quotidien des Charlevoisiens du XIX^e siècle est donc remarquable, qu'il s'agisse d'activités quotidiennes ou de grands événements locaux.

Croix de chemin à l'île
aux Coudres.



La légende du cheval blanc

Pendant qu'une équipe d'hommes travaillaient à la démolition de l'église des Éboulements-en-Bas (vers 1800), un autre groupe s'affairait aux travaux de construction de la troisième église. Il fallait cependant utiliser les matériaux pour éviter toute dépense inutile. Plusieurs habitants étaient employés pour faire le transport de ces matériaux. Quelques chevaux musclés et en bonne santé charroyaient les gros blocs de pierre taillée. Après un voyage, il fallait faire reposer ces équipées pendant quelques heures avant d'entreprendre un second chargement. La dénivellation importante entre les deux côtes rendait ce transport très difficile.

Un homme nouvellement arrivé dans la paroisse vient offrir ses services pour le transport des matériaux. Il est accompagné d'un bel étalon blanc, d'à peine deux ans, attelé sur un énorme chariot. Après un premier voyage de pierre taillée, le cheval ne semble même pas las. Son propriétaire descend pour faire un autre voyage, puis un autre et l'étalon garde la même cadence pendant toute la journée.

Durant toute la période des travaux, cet homme et son cheval faisaient l'envie de tous les habitants des Éboulements. Quand tous les matériaux furent rendus sur l'emplacement de la nouvelle église, l'homme partit avec son cheval. Personne ne les a jamais revus.

Alain Anctil-Tremblay et Florentine Audet, *300 ans d'histoire. Les Éboulements (Charlevoix)*, Québec, 1983, p. 93-94.

En ce qui concerne les rapports avec l'administration des pouvoirs publics, le régime seigneurial est plutôt bien accepté par les Charlevoisiens. Toutefois, le XIX^e siècle apporte à cet égard des réformes qui ne sont pas sans causer certains remous. Habitué à payer des rentes seigneuriales, le paysan de la région n'accepte pas immédiatement la mise en place de la structure municipale. Les municipalités sont vite perçues comme des sources de prélèvement de nouvelles taxes. Plusieurs Charlevoisiens se montrent réticents face à la création d'entités municipales, alors que d'autres, comme Alexis Tremblay Picoté, fondateur de la Société des Vingt-et-Un, perçoivent le régime seigneurial comme une persistance du monopole de seigneurs sur les ressources naturelles du milieu, l'eau ou le bois, par exemple²⁴. Néanmoins, la création des municipalités sur le territoire charlevoisien s'effectue sans problèmes majeurs tout au long du XIX^e siècle. Les municipalités modèlent leur territoire sur celui des paroisses religieuses, comme ailleurs au Québec, mais un certain morçèlement se produit vers la fin du siècle entre les municipalités de village nouvellement créées (Baie-Saint-Paul et La Malbaie villages, en 1893 et en 1896) et les municipalités de paroisse plus anciennes (Baie-Saint-Paul et La Malbaie paroisses, en 1855 et 1845). À La Malbaie, une séparation s'effectue en 1876 avec la création de la municipalité de Pointe-au-Pic.

LA MUNICIPALITÉ

Généralement les assemblées municipales suscitent peu d'intérêt, sinon des querelles reliées à la construction de routes ou de ponts. Dans certaines municipalités, les campagnes électorales peuvent être assez mouvementées. Parfois le maire est réélu sans opposition ou encore les conseillers le nomment lors d'une réunion du conseil. À Saint-Fidèle, en juin 1856, les citoyens de la municipalité se révoltent contre cet état de chose et décident de renverser le conseil municipal en place et de lui faire « quitter la salle des séances sans procéder aux affaires²⁵ ». C'est une situation très rare dans un paysage municipal la plupart du temps paisible. Les maires sont des notables ou des personnes aisées qui résident au village ; les conseillers proviennent quant à eux des divers secteurs de la paroisse et notamment des rangs. Les maires et les conseillers occupent des fonctions finalement peu valorisées dans le milieu et en conséquence les avantages sociaux ou pécuniers liés à leur poste sont faibles.

L'ÉCOLE

L'établissement d'institutions scolaires prend forme au cours du XIX^e siècle. Avant, peu de résidants avaient accès à l'école. Des familles plus aisées pouvaient se permettre de faire étudier leurs enfants dans des collèges situés à Québec ou encore à La Pocatière, mais la majorité de la population ne possédait pas les moyens ou l'intérêt de le faire. Le premier couvent de la région ouvre ses portes à Baie-Saint-Paul en juillet 1848. Cette institution pour jeunes filles est dirigée par les Sœurs de la Congrégation de Notre-Dame. Le curé de Baie-Saint-Paul, l'abbé Marc Chauvin, un des promoteurs du projet, a de la difficulté à recueillir les fonds nécessaires pour le financement du couvent. La population locale hésite à accepter cette institution et semble peu convaincue de la nécessité des études pour les filles. Le couvent connaît néanmoins un développement rapide, mais les religieuses se plaignent de la difficulté de discipliner des jeunes filles portées, selon des écrits provenant des annales de la communauté, au « laisser-faire » et possédant un « esprit indépendant ». À La Malbaie, il faut attendre 1876 avant qu'un couvent pour jeunes filles s'installe dans cette localité ; il sera confié aux Sœurs de la Charité de Québec. Aucun collège pour garçons ne sera encore créé à la fin du XIX^e siècle.

Pour la majorité des Charlevoisiens, la vie scolaire se limite à un court passage à l'école de rang puisque nombre d'élèves terminent leur scolarité en troisième ou en quatrième année, au mieux en septième année. Tous font leur communion solennelle et « marchent au catéchisme » avant de quitter l'école. L'enseignement du catéchisme, une matière fort importante à l'époque, est obligatoire ; il est sous la responsabilité du curé de la paroisse. Les institutrices enseignent dans des conditions rudimentaires. Elles doivent aussi faire face à des parents souvent réfractaires aux études, préférant que leurs enfants les assistent dans les travaux agricoles, ou à des commissaires scolaires peu dynamiques formés de dirigeants eux-mêmes faiblement scolarisés. Dans la région,



Classe d'une école de rang à Baie-Sainte-Catherine, en 1915.

Collection Diane Perron-Boulianne)

la « guerre des éteignoirs », où des parents brûlent des écoles en signe d'opposition à cette institution, passe sans laisser de traces puisqu'aucun bâtiment scolaire n'est incendié. L'établissement des commissions scolaires et celui d'une taxe scolaire sont difficilement acceptés par la population, mais elle finira par collaborer à la mise en place de cette structure. Presque toutes les écoles sont de confession catholique, sauf à Saint-Firmin (Baie-Sainte-Catherine) où en 1875 les enfants de deux familles mixtes vont étudier chez un protestant²⁶.

L'institution judiciaire est peu présente dans la région. La criminalité est rare et le jugement populaire face aux déviants constitue le plus souvent un tribunal efficace afin de réprimer les pratiques jugées non conformes à l'esprit du temps. Néanmoins, la construction du palais de justice de La Malbaie, entre 1859 et 1863, sera un événement. Érigé d'après les plans de l'architecte de renom F. D. Rubdige, le bâtiment, situé sur la rive nord-est de la rivière Malbaie, dessert le district judiciaire du Saguenay.

LA JUSTICE

Quelques facettes de l'identité

Les Charlevoisiens du XIX^e siècle possèdent une identité locale qui n'est pas que folklorique. Bien sûr, il se trouve « des chanteurs, des conteurs dans les montagnes de l'autre côté du Cap-Tourmente et [...] des veillées où l'on s'amuse jusqu'au petit jour²⁷ », mais il existe aussi une culture d'élite qui



L'église protestante de
Murray Bay.
(Photo Normand Perron)

fait partie de la réalité sociale. Les différences de mentalité entre l'ouest (secteur de Baie-Saint-Paul) et l'est (secteur de La Malbaie) sont aussi marquées. Plusieurs facteurs peuvent expliquer cette distance : éloignement géographique, administrations distinctes au temps des seigneuries et, par la suite, au plan municipal (conseils de comté de Charlevoix-Ouest et de Charlevoix-Est), économie plus agricole à Baie-Saint-Paul et davantage liée au tourisme à La Malbaie. Les raisons sont multiples pour relever des différences qui suscitent parfois des querelles régionales durables, mais dans les faits il est difficile de trouver une population plus homogène que celle de Charlevoix puisque presque en totalité francophone et de religion catholique, les quelques Écossais et Allemands arrivés après la Conquête – les Mc Nicoll, les Blackburn, les Warren ou encore les Bhéner – s'étant rapidement assimilés aux familles francophones.

De quelques manifestations identitaires en milieu populaire

Les fêtes et loisirs

Le quotidien des Charlevoisiens est ponctué de temps de loisirs et de divertissements. Ce sont des périodes pour s'évader du travail habituel. C'est le temps des échanges avec les voisins, des soirées de danse ou des parties de cartes, mais également de festivités plus élaborées. Ces moments de loisirs correspondent souvent à des temps morts sur le plan agricole. Les gens des rangs se visitent surtout entre eux et plus rarement ils reçoivent des résidents du village ou encore des membres de la famille partis résider à l'extérieur. La période hivernale est plus propice aux divertissements. C'est le « temps des Fêtes ».

LE TEMPS DES FÊTES

Cette période débute avec la « petite fête », soit le 8 décembre, jour de la fête de l'Immaculée-Conception, au cours de laquelle on fait boucherie : on abat les animaux dont la viande sera consommée tout au cours de l'hiver. La Noël est célébrée de manière religieuse. Elle marque pourtant le début de festivités plus intenses. À Noël, toute la population se rend à l'église paroissiale pour la messe de minuit qui se prolonge parfois jusqu'à trois heures du matin. En conséquence, la population des rangs éloignés de l'église ne fait pas de réveillon, mais plutôt un repas familial le jour de Noël. Les étrennes des enfants sont peu nombreuses : le plus souvent une pomme ou une orange dans un bas de Noël. Le jour de l'An est l'occasion de la fête la plus marquante de la saison. Chacun se fait un devoir de se rendre en carriole d'une maison à l'autre afin de souhaiter les bons vœux du Nouvel An. C'est l'occasion de se « raccorder » avec un voisin avec qui on s'est disputé l'année précédente. Le jour de

l'An est marqué par des soirées de danse au rythme du violon. Le mois de janvier, alors que l'activité agricole est réduite, est un temps propice pour les «veillées» et pour de multiples soirées de danse. Le Mardi gras doit être la dernière soirée de festivités et de danse avant le carême, pendant lequel l'Église catholique incite ses fidèles «au jeûne et à l'abstinence». Ce temps du carême est difficile à supporter. Seuls les jeunes enfants et les personnes malades en sont dispensés. Les curés surveillent avec attention le jeûne de leurs paroissiens, même celui des travailleurs forestiers affectés à de rudes travaux et qui doivent se plier aux exigences de cette période.

L'une des festivités les plus appréciées dans Charlevoix est celle de la Mi-Carême qui se déroule parfois pendant 3 à 7 jours. Cette fête populaire située «au milieu du carême» est caractérisée par une dérogation aux règles imposées par le carême. Les curés de la région ne parviennent pas à empêcher son déroulement, et ce malgré de nombreux avertissements lancés lors des prêches dominicaux concernant les excès de consommation d'alcool, le danger de la participation des femmes à cette festivité et le non-respect du jeûne. Ils doivent néanmoins subir cette festivité que la population charlevoisienne refuse d'interrompre, et se contenter d'essayer de régulariser sa pratique au lieu de tenter de l'interdire complètement. Pour cette fête, les hommes se costument et se rendent visiter les maisons du village ou des rangs afin d'inviter leurs hôtes à tenter de les reconnaître sous leurs déguisements. Les costumes,

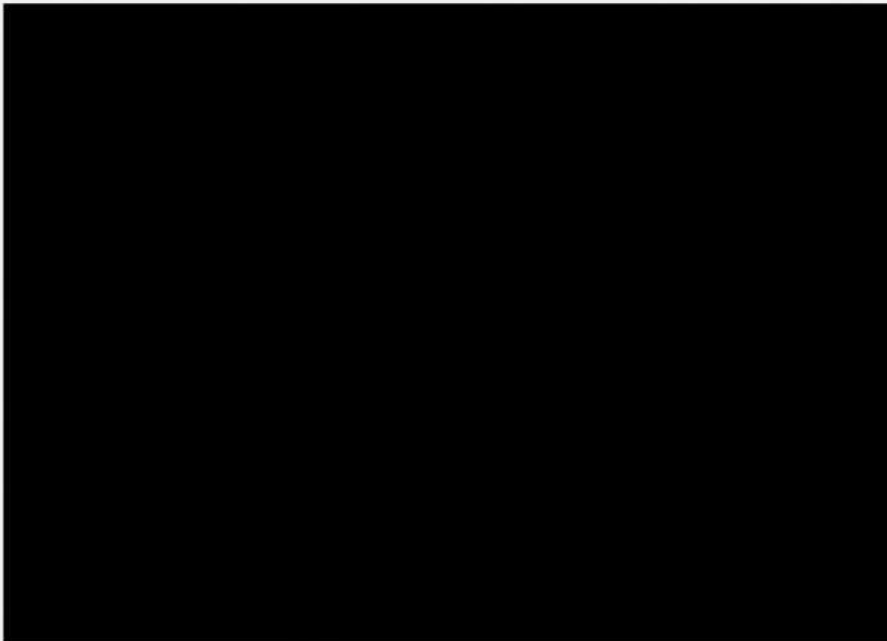
LA MI-CARÊME

La Mi-Carême à Saint-Siméon. Un costume typique de cette fête.

(Comité du patrimoine de Saint-Siméon)



La Mi-Carême à l'île aux Coudres.
(Collection Pierre Perrault)



de fabrication artisanale, sont variés : clowns, jeunes mariés (les femmes participent à certaines soirées), animaux, etc. Les masques sont aussi très importants pour dissimuler le visage des participants qui doivent aussi changer leur voix et même leur démarche afin de ne pas être reconnus.

DE PÂQUES À L'ACTION DE GRÂCES

La fête de Pâques est moins célébrée. Au matin, les hommes vont toutefois chercher l'eau de Pâques dans un cours d'eau avoisinant, et ce avant le lever du soleil car elle possède alors, selon la tradition, des propriétés de durabilité exceptionnelles. Le reste de l'année est consacré en priorité aux travaux des champs. Des semailles aux récoltes, ce n'est pas le temps de prendre congé. Il y a bien les fêtes religieuses ou certaines dévotions populaires : le mois de Marie, la Fête-Dieu et sa procession, le mois du Rosaire. Dans la deuxième moitié du XIX^e siècle, la Saint-Jean-Baptiste, le 24 juin, prend de l'importance avec le patronage de la Société Saint-Jean-Baptiste. Les paysans font des feux de joie pour souligner le début de l'été, une pratique fort ancienne dans l'histoire de l'humanité, mais qui au Québec est souvent associée à la Saint-Jean-Baptiste. Il y a le temps des Rogations, où l'on bénit les grains de semence et l'Action de grâces où l'on remercie Dieu pour les récoltes de l'année ; mais ce ne sera pas avant l'hiver que reprendra le cycle du « temps des Fêtes » et une période de loisirs plus prolongée.

LE LOISIR CULTUREL

Certains loisirs culturels, comme le théâtre ou les spectacles musicaux, commencent à intéresser la population. À la fin du XIX^e siècle, soit autour de 1890, un club d'art dramatique se forme à Baie-Saint-Paul, notamment afin de financer l'Hospice Sainte-Anne. Des séances ont lieu dans les couvents de la région et, sous la direction des religieuses, les jeunes filles tiennent des rôles dans des pièces ou « saynètes » habituellement peu élaborées, parfois en hommage au curé de la paroisse et pour financer les activités paroissiales. Ces événements sont majoritairement le fait d'une petite élite villageoise et ne concernent qu'un nombre limité de personnes dans la région.

Des héros populaires

Certains personnages deviennent des héros populaires. Ce ne sont pas des gens d'élite, mais plutôt des Charlevoisiens ordinaires dont la vie devient légendaire. Ces héros locaux prennent une figure symbolique et la rumeur leur attribue des facultés étonnantes. En fait, ils sont surtout représentatifs de la réalité culturelle de la région au XIX^e siècle.

LES HOMMES FORTS

La force physique est très importante au sein d'une société agricole. Les hommes forts et même les femmes fortes sont grandement valorisés dans

le milieu charlevoisien. Au XVII^e et au XVIII^e siècle, ce sont les Grenon, père et fille, Jean-Baptiste et Marie, qui sont les plus remarquables à ce titre. À la fin du XIX^e siècle, c'est Davi Bouchard ou Davi Archange, de La Malbaie, qui s'impose en ce domaine. Cet homme massif est plutôt taciturne et il ne cherche pas à exhiber sa force dans les endroits publics. Pourtant, le peuple reconnaît en lui un homme d'une force herculéenne. Voici, parmi quelques exploits, ceux que la légende a retenus : lever des sacs de sel de 280 livres (127 kilos) avec chaque bras ; arracher la corne de son bœuf en voulant le faire sortir de l'étable ; lever sa femme pesant 200 livres (90 kilos) sur sa main ; écraser une pomme de terre d'une main²⁸. Davi Archange est même invité à rencontrer Victor Delamarre, l'Hercule saguenéen ; il n'a qu'à serrer la main de Delamarre pour que celui-ci reconnaisse qu'il s'agit d'un homme capable de l'« accoter » au niveau de la force physique. En dépit de sa réputation d'homme fort, Davi Archange demeure jusqu'à sa mort un simple cultivateur du secteur de la rivière Mailloux, à La Malbaie, ne cherchant aucunement la gloire ou l'argent.

Le cheval est aussi fort important dans la vie sociale et culturelle de l'époque. Tous souhaitent posséder le cheval le plus beau et surtout le plus rapide. Des courses sont souvent organisées le dimanche entre les meilleurs trotteurs de la région. À ces occasions, le phénoménal homme-cheval Alexis Lapointe, dit le Trotteur (1860-1924) devient très célèbre. La population apprécie les pitreries de cet original natif du rang de la Chute à La Malbaie (aujourd'hui Clermont). Ses courses spectaculaires contre des chevaux ou des trains s'imposent comme des spectacles populaires qui attirent les curieux. Alexis Le Trotteur fabrique aussi des fours à pain de grande qualité, mais à un rythme lent car cela lui permet de résider plus longtemps chez ses hôtes. Ce nomade, simple d'esprit, s'intéresse peu aux travaux de la ferme. Dès son jeune âge, il quitte sa famille, préférant parcourir les chemins de Charlevoix, du Saguenay, du Lac-Saint-Jean ou de la Matapédia. Il ne se fixe jamais dans un endroit précis. Il compte sur l'hospitalité des paysans qui l'hébergent. Alexis n'existe plus bientôt que par son rôle d'homme-cheval. Il meurt à Alma en 1924, écrasé par un train, emporté par sa légende et ennobli par son mythe de coureur extraordinaire qui lui survit. En 1966, un chercheur de Chicoutimi, Jean-Claude Larouche, exhume son squelette au cimetière de La Malbaie afin d'étudier l'ossature du trotteur légendaire. À la suite de ses recherches Larouche consacre un livre à son histoire²⁹. Alexis le Trotteur connaît ainsi une popularité nouvelle au XX^e siècle, devenant une sorte de héros auprès des amateurs de course à pied et de la population québécoise qui découvre les bienfaits de l'activité physique.



Davi Archange, l'homme fort de La Malbaie.
(Société d'histoire de Charlevoix)



Alexis Lapointe, dit le Trotteur.
(Société d'histoire de Charlevoix)

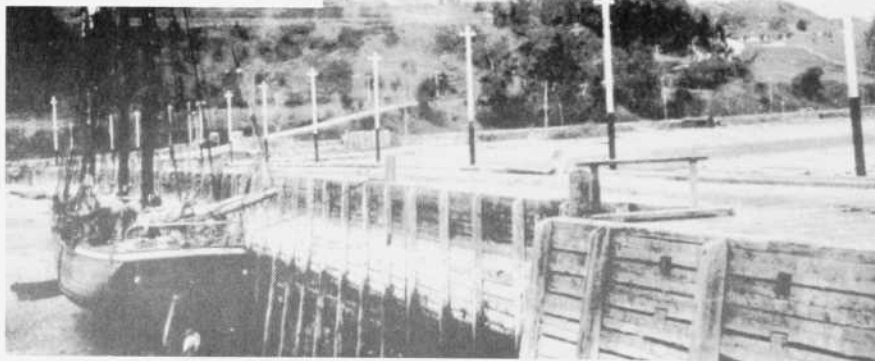
**LE CHANTEUR AVEUGLE:
LOUIS SIMARD**

Les héros populaires sont aussi parfois de simples amuseurs publics. C'est le cas de Louis Simard, dit l'Aveugle (1850-1918), dont la vie s'apparente à celle d'un troubadour du Moyen Âge. Né à Saint-Louis (île aux Coudres), Simard circule d'un village à l'autre avec une simple charrette, sans jamais se tromper de chemin. Cet aveugle chante des airs de folklore en s'accompagnant avec un violon, un ocarina ou une petite harpe qu'il désigne du nom de « bioune ». En 1916, le folkloriste Marius Barbeau rencontre Louis l'Aveugle à Saint-Irénée. Barbeau enregistre plusieurs de ses chansons sur des cylindres Edison. Toute sa vie, Simard sera un chanteur nomade. Il meurt en 1918 des suites de la grippe espagnole, ayant vécu grâce aux dons recueillis dans la population au cours de ses innombrables voyages dans Charlevoix, mais aussi au Saguenay et sur la Côte-Nord. Sa présence dans une maison était l'occasion d'une soirée mémorable ; Rodolphe Forget invite même Louis l'Aveugle à sa résidence Gil'Mont de Saint-Irénée pour qu'il chante devant ses invités. Les héros populaires de Charlevoix plaisent ainsi autant au peuple qu'à l'élite bourgeoise de passage dans la région.

Louis Simard, dit l'Aveugle.
(Société d'histoire de Charlevoix)



Le quai de Saint-Irénée, au début du XX^e siècle, avec une goélette ancrée. Au loin : le domaine de Rodolphe Forget.
(Société d'histoire de Charlevoix)



Un espace et sa toponymie

Le XIX^e siècle est celui de l'appropriation du territoire de l'arrière-pays par la population locale. C'est une période marquée par l'ouverture de plusieurs rangs. Les Charlevoisiens nomment ces nouveaux espaces de colonisation de manière pragmatique. Ils s'inspirent de l'histoire, de la morphologie du territoire, de la socioéconomie du lieu, des légendes ou croyances populaires. Toutefois, les appellations populaires ou microtoponymes figurent peu sur la carte officielle de la région. Elles ne sont pas retenues ou sont même rayées de la carte par l'élite cléricale qui se charge de les remplacer par des noms de saints et de saintes. De fait, toutes les nouvelles paroisses et municipalités créées au XIX^e siècle dans Charlevoix prennent des noms religieux : Sainte-Agnès, Saint-Irénée, Saint-Hilarion, Saint-Urbain, Saint-Fidèle, Saint-Siméon, Saint-Firmin. Les rangs aussi reçoivent des noms officiels de saints et de saintes ; dans son quotidien, la population charlevoisienne préfère adopter d'autres appellations. Le tableau 6.1 relève des exemples de toponymes issus de la population locale qui émergent plus particulièrement au cours du XIX^e siècle.

La toponymie charlevoisienne du XIX^e siècle s'intéresse donc à l'arrière-pays, alors qu'elle était riveraine dans les deux siècles précédents. Elle n'est pas issue du regard des découvreurs ou des voyageurs. C'est une toponymie descriptive du milieu social de Charlevoix. Elle provient de la population qui habite le lieu. Les appellations poétiques des découvreurs font ainsi place à une toponymie plus simple, peut-être un peu plus rugueuse, mais totalement alimentée par le quotidien. Cette toponymie aura tendance à être occultée ou carrément remplacée par les élites au fil du temps. Toutefois, son enracinement local ne disparaîtra jamais complètement, même si la plupart du temps les cartes officielles n'en font pas mention.



La Roche pleureuse à l'île
aux Coudres vers 1940.
(Société d'histoire de Charlevoix)

Tableau 6.1
La toponymie charlevoisienne au XIX^e siècle

Toponyme	Localisation	Justification
<p>Les toponymes historiques (s'inspirent d'un événement rattaché à l'histoire locale)</p> <p><i>Rang cache toé ben</i> (cachette à Aubin)</p> <p><i>Côte des Sheehy</i></p> <p><i>Rivière à Jean Noël</i></p>	<p>dans la localité de Sainte-Agnès (Notre-Dame-des-Monts au XX^e siècle)</p> <p>Clermont</p> <p>Saint-Irénée</p>	<p>un certain Aubin y construisait des « caches » ou « cachettes » pour la chasse et la pêche dans le secteur de la rivière du Gouffre. Lorsque des chasseurs se rendaient en ce lieu, ils parlaient de la « cache à Aubin », d'où la déformation « cache toé ben »</p> <p>pente abrupte de la Chute (Clermont) dont le nom fait référence à l'installation de l'Irlandais James Sheehy dans le secteur</p> <p>rappelle un pionnier du secteur prénommé Jean-Noël</p>
<p>Les toponymes morphologiques ou physiques (nommés ainsi à cause de traits morphologiques ou physiques)</p> <p><i>L'Accul</i></p> <p><i>Le Cabarette</i></p> <p><i>L'île aux Corneilles</i></p> <p><i>La Noyée</i></p>	<p>La Malbaie</p> <p>section du rang La Martine à Petite-Rivière-Saint-François</p> <p>Pointe-au-Pic</p>	<p>désigne un secteur du village proche de la rivière Mailloux acculé à la montagne, d'où le nom de l'Accul</p> <p>nommé ainsi à cause de sa configuration ressemblant à un plateau ou à un cabaret (du mot anglais « cabaret »). Au XIX^e siècle, après que le bois soit devenu plus rare sur l'île aux Coudres, les gens de cette île vont couper du bois dans ce secteur afin de construire leurs goélettes</p> <p>secteur un peu inquiétant où de nombreuses corneilles séjournent, selon les observations des habitants de l'époque</p> <p>chaîne de montagnes qui prend la forme d'une femme couchée sur le dos s'apparentant à la physionomie d'une noyée. Ce phénomène naturel est particulièrement visible à Sainte-Agnès (Notre-Dame-des-Monts au XX^e siècle)</p>

Tableau 6.1 (SUITE)
La toponymie charlevoisienne au XIX^e siècle

<p>Les toponymes socioéconomiques (se rapportent à des situations socioéconomiques existant dans la région au XIX^e siècle)</p>		
<i>Rang Misère</i>	aux Éboulements-en-Bas (Saint-Joseph-de-la-Rive au XX ^e siècle)	par suite de mauvaises récoltes causées par des gelées successives, les habitants de ce rang étaient si pauvres que l'on disait d'eux familièrement « voilà un homme qui vient de la concession de la misère »
<i>Rang Chicago</i>	Sainte-Agnès (Notre-Dame-des-Monts au XX ^e siècle)	nommé ainsi parce que plusieurs familles du secteur ont émigré à Chicago à cause de la pauvreté des terres du rang
<i>Rang Pérou</i>	Baie-Saint-Paul	les moissons de ce rang sont si riches durant une année qu'on les compare à l'or du Pérou
<i>Île aux Pots</i>	Pointe-au-Pic	ne désigne pas une île, mais un isolat du village non desservi par des toilettes au tournant du XX ^e siècle, alors qu'une autre section de la localité en bénéficiait
<i>Route de Sable</i>	La Malbaie	secteur sablonneux où les terres étaient pauvres, ce qui rendait les conditions de vie matérielle des habitants du secteur très pénibles
<i>Rang Toulognon</i>	Baie-Saint-Paul	on y cultivait l'oignon si facilement qu'on disait qu'à cet endroit il « tournait bien » et que les habitants du rang y avaient le « tour avec l'oignon », d'où Toulognon
<i>Rang Pousse-Pioche</i>	Sainte-Agnès (Notre-Dame-des-Monts au XX ^e siècle)	les habitants de ce rang étaient pauvres et ne possédaient que des pioches pour travailler leurs terres, d'où l'expression « pousse-pioche »
<i>Pissec</i>	Saint-Urbain	les champs de ce rang étaient si pauvres que le lait des vaches semblait se tarir ; on disait de celles-ci qu'elles avaient le « pis sec »

Tableau 6.1 (SUITE)
La toponymie charlevoisienne au XIX^e siècle

Les toponymes légendaires ou religieux (issus de faits religieux ou le plus souvent de croyances populaires)		
<i>Cap aux Diables</i>	non loin de Saint-Joseph-de-la-Rive	au XIX ^e siècle, l'abbé Alexis Mailloux raconte que « les diables y tenaient leurs grandes assemblées, ou que l'ombre noire de sa couverture a dû servir de prison spéciale à quelques démons, dont Lucifer ne pouvait dompter l'insubordination ³⁰ ».
<i>Roche de l'église</i>	Petite-Rivière-Saint-François	on planta la croix de la première église de Petite-Rivière dans cette roche lors de la démolition de ce temple
<i>Trou de la fée</i>	à Pointe-au-Pic	il s'agit d'une grotte où habiterait une fée qui aurait pour tâche de punir les enfants qui ne sont pas sages
	à Sainte-Agnès	endroit dangereux où l'on s'aventure à grands risques et où la Vierge serait apparue
<i>La Roche pleureuse</i>	île aux Coudres	les larmes abondantes d'une jeune femme attendant en vain le retour de son fiancé parti en mer pourraient être à l'origine de ce nom. L'abbé Casgrain dit à ce sujet : « en pleurant à travers la mousse cette source arrose les flancs de la roche de ses larmes de cristal. On aura pris l'humidité dont elle se conserve pour une transsudation de la pierre elle-même, ce qui lui valut le nom poétique de roche pleureuse ³¹ ».

Un espace et son parler

Bien qu'il soit souvent l'objet d'une nette folklorisation, le parler populaire de Charlevoix ne diffère pas beaucoup de celui des régions limitrophes. Le linguiste Thomas Lavoie constate à ce sujet que « les origines françaises du parler de Charlevoix sont, à peu de choses près, les mêmes que celle trouvées pour l'ensemble du Québec³² ».

De même que le parler français des Québécois n'est pas uniforme d'une région à l'autre, de même celui de Charlevoix diffère quelque peu d'un secteur à l'autre de la région. De simples constatations suggèrent naturellement que le parler des Charlevoisiens de la côte riveraine, plus en contact avec les visiteurs et le monde extérieur, est moins nettement habité d'archaïsmes que celui des habitants de l'arrière-pays. Des études plus approfondies restent encore à réaliser avant de mieux connaître ces différences locales.

Nous nous en remettons néanmoins - pour le folklore - à quelques trouvailles évocatrices du parler ancien de Charlevoix relevées par Marius Barbeau en 1917³³ et enrichies de quelques observations récentes. La plupart de ces expressions sont moins souvent en usage dans la région en l'an 2000.

Le parler populaire de Charlevoix

Terme ou expression	Explication
Chouenne	Histoire compliquée ou longue. Il a « toute une chouenne » Chouenneux : qui raconte des chouennes ou de longues histoires plus ou moins crédibles Pierre Perrault a utilisé le mot chouenne pour nommer un de ses recueils de poèmes ³⁴
Agès	Désigne les environs : « tu t'accoutumeras aux agès de la maison » ou « quand tu connaîtras les agès »
Bicher	Caresser, embrasser
Mal-avenant	Malcommode, désagréable : « arrête-toi donc, mal-avenant »
D'adon	Plaisant, agréable ou accueillant : « mes filles sont pas mal d'adon »
Bigoune	Vieille femme de pas grand chose ; mais aussi une façon de faire compliqué : « c'est toute une bigoune ... »
Point	Utilisé à la place de pas : « Il n'y en a point »
Faire simple	Se faire remarquer, avoir l'air idiot : « arrête de faire simple de même ! » Être simple : être niais ou idiot : « T'es ben simple ! »
Menique	Personne un peu folle ou excentrique : « des meniques de la route de sable ... ! » (expression en usage seulement dans le secteur de La Malbaie)

Des contacts avec le monde extérieur

Au XIX^e siècle, la région n'est pas vraiment isolée du monde. Elle reçoit fréquemment des influences culturelles extérieures. Par exemple, des artistes anglophones séjournent sur le boulevard des Falaises à La Malbaie, surtout à partir de 1870, afin de peindre des paysages de la région. À l'été 1895, le peintre William Brymner séjourne à Baie-Saint-Paul chez une dame Fréchette, ce qui marque en fait le début d'une tradition d'accueil des peintres dans ce village qui s'imposera davantage au XX^e siècle.

Les rangs de Charlevoix sont sillonnés par de nombreux mendiants. Les paysans, dans un esprit de charité chrétienne recommandé par l'Église catholique, sont incités à les recevoir convenablement. Cependant, les curés délimitent les normes de cette assistance. Les mendiants provenant d'autres régions sont souvent identifiés comme ayant de « mauvaises mœurs ». Ces mauvais quêteurs ne sont, aux yeux des curés, que « des paresseux, des ivrognes, des traîneurs de rue³⁵ ». La population donne toutefois facilement l'aumône aux quêteurs, car ces derniers sont identifiés comme des « jeteurs de sorts » lorsqu'on leur refuse de l'aide. Ils apportent aussi des nouvelles des autres paroisses, ce qui est très apprécié. Il y a aussi les colporteurs ou vendeurs itinérants qui parcourent la région. La presse régionale qualifie de véritables fléaux ces vendeurs qui envahissent Charlevoix durant la belle saison et qui privent les marchands locaux de nombreuses ventes. *Le Courrier de Charlevoix* recommande même de les obliger à payer une taxe³⁶. Il y a aussi les cirques, les amuseurs publics, les montreurs d'ours qui circulent en été. Les curés s'opposent encore à ces visiteurs qui sont pour eux des exploiters qui « bernent les gens [...] et s'en moquent ensuite³⁷ ». Peu s'en faut, la population aime ces spectacles qui lui procurent de la fantaisie et du rêve.

Les centres urbains de Québec et de Montréal sont souvent visités par la population locale au XIX^e siècle. Les Charlevoisiens s'y rendent par goélette, pour vendre des produits ou pour séjourner chez des membres de leur famille. Le monde extérieur n'est donc pas étranger à la vie culturelle des gens de la région. Il ne peut être question ici d'une région en marge du modernisme, comme une certaine impression le suggère habituellement.

L'élite locale

Diverses personnalités reliées au monde de la culture, aux arts, à la littérature et à la politique font leur marque au cours du XIX^e siècle. Laure Conan, de son vrai nom Félicité Angers, est née à La Malbaie en 1845. Elle

Assad Saber. Ce colporteur s'installe à Saint-Fidèle à la fin du XIX^e siècle. (Collection privée)



devient une figure marquante de la littérature québécoise. Laure Conan publie en 1884 *Angéline de Montbrun*, un roman psychologique éloigné de la littérature traditionaliste prisée par les auteurs québécois du XIX^e siècle. On lui doit aussi, entre autres, des œuvres à caractère épique comme *À l'œuvre et à l'épreuve* (1891), *L'oublié* (1902), *La sève immortelle* (1925)³⁸. La vie de Laure Conan est marquée par un chagrin d'amour. Dès son jeune âge elle s'attache à Pierre-Alexis Tremblay (1821-1879), un homme politique de la région qui ne l'épousera jamais. Tremblay, originaire aussi de La Malbaie, est élu député fédéral de Charlevoix sous la bannière libérale en 1872. Sa carrière politique sera marquée par l'orageux procès de l'influence indue des prêtres catholiques de la région qui sont accusés d'avoir, par leurs prises de position publiques en faveur du Parti conservateur, joué un rôle déterminant sur le résultat d'une élection. À sa mort, Tremblay est enterré au cimetière de La Malbaie où Laure Conan le rejoint en 1924, ayant choisi volontairement un lot adjacent à celui de Tremblay afin de marquer pour l'éternité son amour pour ce dernier. Le frère de Laure Conan, l'avocat Charles Angers, d'allégeance libérale, fait lui aussi une carrière politique à titre de député fédéral de Charlevoix de 1896 à 1904, année où il est défait par le conservateur Rodolphe Forget.

Une autre famille d'allégeance libérale, celle de Rieule Asselin de Saint-Hilarion, est impliquée dans le procès de l'influence indue. Rieule Asselin, un agriculteur, est maire de cette municipalité de 1868 à 1874. Ayant témoigné contre le curé de la paroisse lors du procès de l'influence indue, il subit par la suite les foudres de son pasteur. Au jour de l'An, ce dernier refuse d'aller offrir ses vœux à la famille Asselin, ce qui s'avère un affront important à l'époque. Rieule Asselin est le père du journaliste Olivar Asselin. Celui-ci n'habite Saint-Hilarion que pendant six ans, soit de sa naissance, en 1874, jusqu'en 1880; puis sa famille quitte la localité pour Mont-Joli, sur la rive sud. Toutefois, l'épisode de l'influence indue et l'engagement politique de son père à Saint-Hilarion le marqueront pour la vie. L'esprit d'indépendance et de liberté de ce journaliste auront sans doute pris un peu de leur origine dans son court passage à Saint-Hilarion³⁹.

Quelques journaux commencent à paraître dans la région au XIX^e siècle. L'hebdomadaire *L'écho des Laurentides* est publié à La Malbaie de juin à octobre 1887. Ce journal, d'allégeance conservatrice, est dirigé par Simon-Xavier Cimon. Ce dernier fait une longue carrière politique. Il est député fédéral de Charlevoix de 1867 à 1872 et de 1882 à 1891. *Le Courrier de Charlevoix*, un autre hebdomadaire, paraît à Baie-Saint-Paul entre mars 1895 et septembre 1897 sous la direction d'Elzéar Dallaire. Par la suite, son nom est changé pour celui de *L'Écho de Charlevoix*; il est publié de janvier 1898 à février 1908. Ce journal, indépendant sur le plan politique entre 1898 et



Félicité Angers (Laure Conan), une écrivaine originaire de La Malbaie. (Musée de Charlevoix)



Rieule Asselin, maire de Saint-Hilarion et père d'Olivar Asselin. (Bibliothèque nationale du Québec)



Olivar Asselin
dans sa jeunesse.
(Bibliothèque nationale
du Québec)

1900, devient d'allégeance libérale de 1900 à 1908. De façon générale, il s'agit d'une presse vouée à la bataille politique. L'information régionale y est analysée sous l'optique très orientée des partis politiques qui détiennent le contrôle de ces journaux. La presse régionale démontre bien la vigueur de l'élite locale de même que la présence et la discussion, dans le milieu, des grands enjeux politiques de l'heure sur le plan national.

Vers 1880, des prêtres du diocèse de Chicoutimi en vacances dans la région se réunissent au presbytère de Baie-Saint-Paul et publient un recueil de poésies intitulé *Le Congrès de la Baie-Saint-Paul*⁴⁰, du nom qu'ils avaient donné à leur rencontre. À La Malbaie, l'abbé Apollinaire Gingras écrit en 1876 une chanson consacrée à la vie culturelle qui existe au presbytère de cette paroisse où il séjourne lors de ses vacances⁴¹. Il existe donc une tradition de « poètes de presbytère » dans Charlevoix. Rien dans la poésie de ces clercs ne ressemble à des œuvres importantes de la littérature, mais ces écrits révèlent néanmoins que la région possède ou accueille une élite intéressée par la littérature tout au cours du XIX^e siècle.

* * *

Si l'on revient à la photo retenue en introduction de ce chapitre, l'image folklorique du paysan charlevoisien et de son épouse devient toute relative. Ce n'est peut-être tout au plus qu'un relent du passé, car l'essentiel de notre analyse démontre que cette illustration est peu représentative de la culture locale des Charlevoisiens du XIX^e siècle; elle est plutôt le fait d'une observation marginale. D'abord, les Charlevoisiens ne sont pas tous des agriculteurs; ils vivent aussi pour un bon nombre dans des villages (Baie-Saint-Paul, La Malbaie surtout). Dans les rangs, le mode de vie s'apparente à celui des autres régions du Québec et aucun retard significatif sur le plan des méthodes de culture ne peut être décelé. La fabrication des produits d'artisanat répond à la demande croissante des touristes, alors que la population locale recherche plutôt des vêtements produits à l'extérieur de la région lorsqu'elle choisit de s'endimancher.

Le patrimoine bâti de Charlevoix est peu élaboré et, tant dans les villages que dans les rangs, l'habitat des Charlevoisiens reflète la condition économique fragile du milieu, mais sans pauvreté extrême. Quant aux institutions, elles s'établissent dans Charlevoix au même rythme qu'ailleurs. Le cadre religieux est dominant, surtout après 1850 quand la plupart des paroisses religieuses sont formées. Le contrôle social de l'Église s'impose, mais celle-ci met aussi en place des institutions qui favorisent l'avancement culturel du

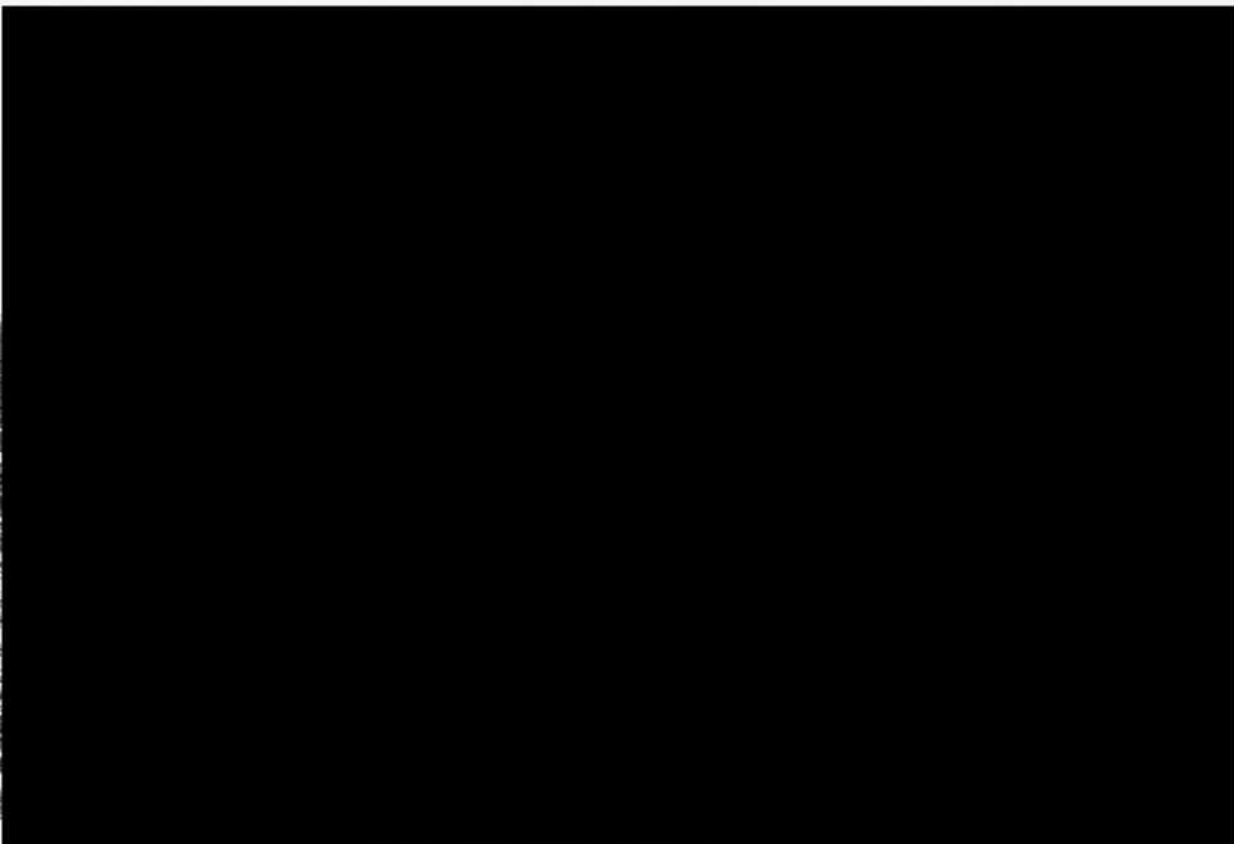
milieu : couvents, salles paroissiales, bibliothèques. Les institutions municipales, scolaires et judiciaires s'établissent sans opposition majeure, mais sans susciter un grand intérêt dans le milieu, sinon au sujet de la possible instauration de nouvelles taxes. Les activités de loisir ne diffèrent pas vraiment de ce qui se retrouve dans d'autres milieux ; le rite de la transgression religieuse de la Mi-Carême s'inscrit toutefois fortement dans la culture locale.

L'appropriation de nouveaux espaces dans l'arrière-pays fait émerger une toponymie terrienne très enracinée et fort imaginative qui n'est cependant pas valorisée par les élites culturelles locales. La région regroupe une élite sociale très à jour au sujet de l'actualité nationale et au fait des développements modernes, qu'il s'agisse de politiciens, d'intellectuels, de journalistes ou même d'amateurs de littérature. En fait, Charlevoix n'est aucunement un isolat culturel au XIX^e siècle et les réseaux de communication par la voie fluviale y sont tout aussi développés que dans la plupart des régions côtières du Québec. À peu près rien ici ne peut faire penser à un bastion folklorique ; il y a donc eu interférence au niveau du regard de l'observateur.

De fait, avec le XIX^e siècle, il faut désormais parler dans Charlevoix d'une culture locale sous influence. L'apparition d'une industrie touristique va transformer la culture locale en objet susceptible d'être mis en valeur à des fins économiques. Les besoins et nécessités de la culture de l'Autre s'imposent ; ce fait implique une dynamique socioéconomique nouvelle. Ces changements ou ces interférences ne sont en fait que le cheminement d'une culture locale soumise à l'influence de la culture de l'Autre.

7

*Des idées et des projets
pour un avenir meilleur*



Gare du chemin de fer de La Malbaie.



Au début du XX^e siècle, la population stagne autour des 19 000 habitants. Les activités agricoles et forestières dominent l'économie de la plupart des municipalités, sauf à Pointe-au-Pic où c'est la villégiature qui rythme la vie du village. L'espace habité a presque atteint son extension maximale, surtout avec l'ouverture des terres de l'arrière-pays. Les chemins de terre et le fleuve permettent les échanges avec les régions voisines. Les communications sont assurées par les services de la poste et du télégraphe et par le téléphone dont l'implantation vient de débiter. Le secteur institutionnel demeure peu développé. Quelques maisons d'enseignement confiées à des religieuses et à des frères complètent le réseau des écoles élémentaires. L'hospice tenu par les Petites Franciscaines de Marie à Baie-Saint-Paul est la principale institution de santé. Certains villages ont commencé à se doter d'un réseau d'aqueduc et d'égout ainsi que de trottoirs. Ces nouveautés enthousiasment ceux qui souhaitent améliorer la qualité de vie dans leurs villages et qui veulent séduire les visiteurs, mais elles suscitent aussi beaucoup d'oppositions pour des raisons de taxation. Le travail est rare et des centaines de jeunes partent vers les chantiers ou vers les manufactures des villes canadiennes ou américaines; dans le cas des jeunes filles, plusieurs s'en vont travailler comme domestiques chez les bourgeois montréalais. Les mauvaises récoltes, la recherche de travail, le retour des villégiateurs et les élections comptent parmi les principales choses qui troublent la vie quotidienne.

Même si la majorité de la population qui choisit de rester sur la terre natale se satisfait de son sort, certaines inquiétudes pointent quant à l'avenir de la région, car le Québec a pris, au tournant du XX^e siècle, un virage économique avec la mise en valeur du potentiel hydroélectrique et les projets d'exploitation des ressources naturelles qui y sont souvent associés. Les cas de la Mauricie et du Saguenay-Lac-Saint-Jean sont des exemples qui illustrent ce virage. La production locale de pâte à papier, entre autres, prend son envol et pour différentes régions cette industrie donne aux réserves forestières une valeur nouvelle puisqu'elle permet d'utiliser le bois sans valeur commerciale pour l'industrie du sciage. L'implantation de grandes usines au Saguenay suscite l'envie des Charlevoisiens qui espèrent toujours tirer profit du dynamisme de la région voisine. Les idées et les projets pour améliorer les communications, pour diversifier l'économie et pour se doter d'institutions d'éducation et de santé circulent dans la collectivité. Le désir d'accéder aux biens de consommation qui agrémentent la vie quotidienne est manifeste. Dans cette première

moitié du XX^e siècle, le milieu charlevoisien intègre les valeurs et les pratiques qui ont cours dans les sociétés québécoise et nord-américaine.

Les transports: un symbole de l'accès au monde moderne

Au début du XX^e siècle, *L'Écho de Charlevoix*, le seul journal de la région et qui rayonne surtout dans les environs de Baie-Saint-Paul, continue de craindre que la région ne manque son rendez-vous avec l'industrialisation et espère bien que le chemin de fer promis d'une élection à l'autre par les hommes politiques sera un jour construit. La venue dans la région de Rodolphe Forget, un financier francophone de Montréal, crée un remous important, surtout lorsqu'il se fait élire comme député fédéral de Charlevoix en 1904. L'homme, d'allégeance conservatrice, heurte jusqu'à un certain point le milieu local avec ses idées de développement industriel, avec ses projets en agriculture et sa promesse de construire un chemin de fer. Même s'il est loin de faire l'unanimité, Forget incarne le personnage du capitaliste aux idées modernes, qui veut bâtir une région à son image et non seulement y résider comme villégiateur. Il se distingue, ne serait-ce que par ses déplacements en véhicule automobile dès 1904 ou encore par sa luxueuse résidence de Saint-Irénée-les-Bains, à l'écart des villégiateurs anglophones de Pointe-au-Pic.

À l'élection fédérale de 1904, *L'Écho de Charlevoix* commence une longue lutte contre Forget. Ce journal affiche ses couleurs en faveur des libéraux et s'en prend au « seigneur de Saint-Irénée et boursier de Montréal¹ ». Il lui reproche d'ignorer les problèmes du comté et, surtout, sa promesse de construire un chemin de fer. Comment Forget peut-il faire construire un chemin de fer alors qu'il est président de la Richelieu & Ontario Navigation, interroge le journal. Cette compagnie est déjà soupçonnée de s'opposer à la construction du chemin de fer depuis des années; aussi *L'Écho de Charlevoix* ne donne pas cher de la promesse maladroite faite par Forget, la promesse du « chemin de fer dans la lune » s'amuseront à répéter ses adversaires libéraux².

À l'automne 1904, Forget défait le candidat libéral Charles Angers par 89 voix. Une courte victoire, clame *L'Écho de Charlevoix* qui associe le succès de Forget au pouvoir de l'argent. En dépit des dénonciations et des attaques virulentes de ce journal et d'autres adversaires, le nouveau député conserve la faveur de son électorat jusqu'en 1917, faisant pendant ses mandats le bonheur des uns et subissant les foudres des autres. Ainsi, l'Hospice Sainte-Anne de Baie-Saint-Paul apprécie sa générosité au plus haut point, contrairement au curé de Saint-Irénée, un libéral: en 1913, rappelle Thérèse Casgrain,



Sir Rodolphe Forget devant son domaine à Saint-Irénée en 1900.
(Société d'histoire de Charlevoix)



A mes compatriotes, électeurs, électrices de Charlevoix-Saguenay et de la Côte Nord:

Je vous adresse cette lettre au cas où la saison avancée, et les communications difficiles, m'empêcheraient de me rendre jusque chez vous comme j'en ai l'intention.

Je me présente, dans cette élection, comme libérale indépendante. En général, j'appuierai le gouvernement de Monsieur King. J'estime qu'il constitue actuellement notre garantie la plus sûre contre l'application de mesures que nous avons toujours désapprouvées. Mais, je veux me réserver le droit de voter contre tout projet de loi qui, l'après moi, serait susceptible de nuire aux intérêts de mon pays.

Les circonstances depuis près de vingt-cinq ans m'ont donné une expérience et des connaissances qui me permettront à Ottawa de travailler d'une manière efficace au bien-être de mon comté. Je suis au courant de ses besoins, l'ayant parcouru très souvent d'une extrémité à l'autre.

Comme tout véritable canadien, je désire ardemment la victoire du Canada et de ses alliés. Pour atteindre ce but, il faut consentir les sacrifices nécessaires pour donner à nos marins, à nos aviateurs et à nos soldats, du pain et des armes. Mais il importe aussi d'assurer une protection efficace à notre sol, d'autant plus que les sous-marins torpillent nos navires à moins de 300 milles de Québec.

Mais tout cela peut se faire sans l'imposition du service militaire obligatoire pour outre-mer, auquel je me suis toujours opposée, et auquel je m'opposerai toujours catégoriquement au Parlement, si une telle mesure était proposée.

Si je suis élue, j'entends aussi m'intéresser à la solution des problèmes d'après-guerre. Le terrible conflit une fois terminé, il faudra absolument éviter à notre population, le chômage avec son cortège de misères physiques et morales.

A un moment où la législation touche de plus en plus aux intérêts sacrés de la famille, il serait désirable qu'une canadienne de langue française entre au Parlement où quatre femmes des autres provinces prennent déjà part aux débats.

C'est pour que vous ayez toutes ces choses présentes à l'esprit au moment d'enregistrer votre vote, le 30 novembre prochain, que je vous adresse ce message.

L'heure est grave, et vous devez envoyer à Ottawa des représentants capables de défendre avant tout, par-dessus tout, dans la paix comme dans la guerre, les intérêts de votre pays et l'avenir de vos enfants.

St-Irénée, P.Q.

10 novembre, 1942.

Thérèse Forget-Casgrain

Thérèse Forget-Casgrain,
fille de Rodolphe Forget.
(Société d'histoire de
Charlevoix)

la fille de Forget, le curé renvoie les Sœurs de la Charité de Saint-Louis du couvent Sainte-Marie parce que Forget paie les salaires des religieuses et la pension de leurs élèves³.

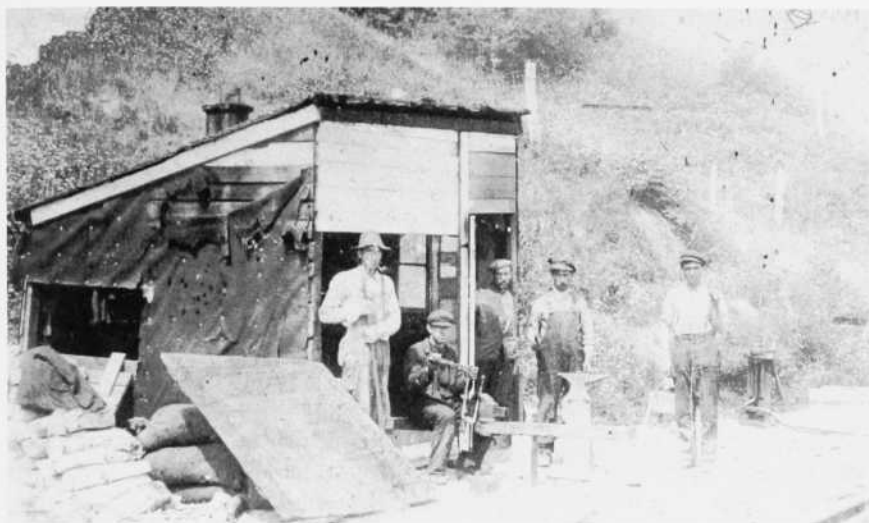
Ceux qui croient en un avenir meilleur attendent donc ce chemin de fer qui devrait assurer le développement de la compagnie de pâte à papier, relancer l'exploitation de la mine de fer, stimuler la naissance de petites industries et faciliter les communications pendant toute l'année. En ce début de siècle, l'idée d'être relié à Québec reste une priorité, même si une liaison maritime entre La Malbaie et Rivière-Ouelle, irrégulière au XIX^e siècle mais qui fonctionne toute l'année à partir de 1903, permet de se rendre à Québec par train.

Le chemin de fer

Que ce soit l'intention de relier Québec à des ports libres de glace comme Baie-Sainte-Catherine ou, mieux, Sept-Îles, l'idée d'un chemin de fer électrique grâce au harnachement des chutes Sainte-Anne ou un nouvel espoir en faveur d'un lien direct entre Charlevoix et le Saguenay qui améliorerait les chances de viabilité de la ligne ferroviaire Québec-La Malbaie, tous ces projets rappellent que le rail est toujours porteur de promesses en ce début de siècle. Pour sa part, l'établissement d'un lien plus court entre Québec et le Saguenay via Charlevoix demeure d'actualité encore dans les années 1920. Ce dernier projet est aussi devenu l'affaire d'entrepreneurs du Saguenay⁴, que les promesses du nord fascinent. Il y va également de la prospérité de Charlevoix, écrit *Le Progrès du Saguenay*: « En effet, Charlevoix, laissé à lui-même, sans grande perspective d'agrandissement, devra rester indéfiniment dans le statu quo. Au lieu que, si on en fait le vestibule du nord, il profitera lui-même du commerce, de l'industrie et de toutes les organisations du nord, qu'il servira à relier à la capitale puis au reste du monde⁵. »

LES PREMIERS TRAVAUX

En 1905, Forget fonde la Compagnie Québec, Charlevoix et Saguenay. Financement difficile, rentabilité douteuse, géographie accidentée sont autant de raisons qui retardent encore le projet de construction du chemin de fer. Les problèmes sont tels que la réalisation passe sous la responsabilité du gouvernement. Ce sera finalement en 1910-1911 que la promesse de Forget commencera à se concrétiser avec le début des travaux. Le tracé longera le fleuve et l'idée du chemin de fer électrique sera abandonnée. Des travailleurs de nationalités diverses, mais surtout des Italiens, poursuivent les travaux pendant tout l'été, dans des conditions difficiles. Entre le 21 juin 1911 et le mois d'août 1912, l'Hospice de Baie-Saint-Paul accueille 125 de ces travailleurs, la plupart victimes de la fièvre typhoïde ou d'accidents lors des opérations de dynamitage ; huit décès sont enregistrés⁶.



Construction du chemin de fer à Saint-Irénée en 1915.

À l'automne 1917, le train relie Saint-Joachim, sur la Côte-de-Beaupré, à Petite-Rivière. Près d'un an plus tard, soit le 25 juillet 1918, le service à destination de Baie-Saint-Paul est inauguré. Le mardi 1^{er} juillet 1919, un peu plus de cinq mois après la mort de Forget survenue le 19 février, un convoi de trois wagons de passagers et d'un wagon à bagages entre à La Malbaie⁷. C'est 60 ans après l'inauguration, sur la rive sud du fleuve, de la liaison entre Rivière-du-Loup et Québec.

Les craintes au sujet de la rentabilité du train se confirment : dès novembre 1919, le service quotidien est interrompu, faute d'un trafic suffisant. Devant ce constat, on peut comprendre que l'idée de relier Charlevoix au Saguenay renaisse au début des années 1920. Le train si longtemps attendu est déjà sujet à mécontentement, d'autant plus que doit disparaître le service de traversier entre La Malbaie et Rivière-Ouelle. Les illusions font alors place à la réalité quant à l'utilisation du train.

En fait, le train fait difficilement face à la concurrence des transports maritimes. Au tournant des années 1920, le principal client du chemin de fer aurait pu être l'usine de pâte de Donohue à Clermont, mais il est plus avantageux pour celle-ci d'utiliser le port de Pointe-au-Pic pour le transport du bois et de la pâte. Comme le fret expédié par train coûte cher, la préférence pour le transport va souvent à la goélette. Aussi les marchands s'approvisionnent en denrées et autres biens pendant la belle saison et se dispensent ainsi de recourir au chemin de fer pendant l'hiver, une pratique encore courante dans les années

1940. Il faut voir aussi les demandes des dirigeants des cercles agricoles et des sociétés d'agriculture qui donnent instruction à leurs fournisseurs d'expédier les marchandises par goélettes de préférence au train pour des raisons d'économie.

En dépit des coûts, le train offre des possibilités nouvelles. Quelques gros producteurs de lait en profitent pour accéder au marché de Québec, surtout pour écouler de la crème, mais il s'agit d'une minorité. Les voyageurs l'utilisent, mais leur nombre est insuffisant et ce ne sont pas les voyages occasionnels de villégiateurs en provenance de Québec et de Montréal qui vont assurer la rentabilité du service ferroviaire. Les excursions, comme les pèlerinages à Sainte-Anne-de-Beaupré, attirent les voyageurs et prendre le « chemin de fer de la bonne sainte Anne⁸ » fait partie de la fête, mais il faut bien davantage de clientèle. L'effet immédiat le plus palpable de l'arrivée du train sera, en apparence, la transformation rapide de l'Hospice Sainte-Anne de Baie-Saint-Paul. En 1898, l'inspecteur des prisons et des asiles avait remarqué le faible coût de l'internement des aliénés à Baie-Saint-Paul. Toutefois, la difficulté de transporter les malades posait des problèmes, même pendant la belle saison. Les avantages économiques tiennent peut-être moins vingt ans plus tard, mais l'arrivée du train semble modifier en profondeur l'usage que le gouvernement veut faire de l'hospice. Il y a volonté manifeste de soutenir le développement de l'institution de Baie-Saint-Paul et d'y envoyer des patients dont le nombre passe de 113 en 1911, à 275 en 1921 et à 709 en 1931.

La Malbaie est un terminus et la liaison ferroviaire avec Québec est trop tardive pour croire à un impact important sur le développement industriel. De plus, le train entre en concurrence avec une industrie du cabotage toujours vigoureuse et il arrive à un moment où un autre mode de transport est en émergence : le véhicule automobile. Dans le cas de Charlevoix, le train facilite les communications avec Québec et rend plus relatifs les effets de l'isolement si souvent pointé comme la cause de tous les problèmes. Toutefois, les ressources limitées de la région qui ont découragé plus d'une entreprise ferroviaire depuis les années 1870 demeurent un facteur négatif. Si le chemin de fer n'a été construit que dans les années 1910, c'est bien en raison des faibles perspectives de rentabilité qu'avait toujours offertes une telle entreprise.

Les autres moyens de transport

Le chemin de fer est à peine mis en service quand le gouvernement du Québec, à la faveur de l'utilisation croissante des véhicules à moteur, entreprend d'apporter des améliorations importantes au réseau routier de la pro-



Travaux de voirie à Baie-Saint-Paul dans les années 1920.
(Société d'histoire de Charlevoix,
[redacted])

vince. Il y a une demande pour des routes carrossables et la nouvelle mode des touristes de voyager en automobile est prise en compte. Il faut voir l'intérêt du ministère de la Voirie à comptabiliser le nombre et la provenance des automobiles qui circulent sur les routes des régions touristiques comme Charlevoix et la Gaspésie.

Au début des années 1920, la mise en chantier de routes ravive aussitôt la guerre des chemins dans Charlevoix. La question de savoir s'il faut privilégier l'accès au Saguenay par Charlevoix plutôt que par le Parc des Laurentides et celle des tracés en fonction de la longueur rappellent les enjeux qui ont eu cours dans la deuxième moitié du XIX^e siècle, ce dont il a été question au chapitre 5. Chacun défend ses intérêts, y compris les gens du Lac-Saint-Jean qui considèrent comme avantageux un tracé qui privilégie la construction d'une route en direction de la Mauricie, ce qui faciliterait par la suite l'accès à Montréal. Toutes ces routes seront construites ou reconstruites en quelques décennies. Ce sur quoi tous les Charlevoisiens semblent d'accord, c'est que le Lac-Saint-Jean est déjà desservi par un chemin de fer et qu'il n'a pas besoin de la nouvelle route par le Parc des Laurentides pour attirer les colons. Pour le reste, c'est le désaccord. Privilégier l'accès par Saint-Urbain ou par Saint-Siméon départage les municipalités entre les clans de Baie-Saint-Paul et de La Malbaie. Le clan de Baie-Saint-Paul soutient que le chemin de Saint-Urbain sera toujours le plus court et que la réouverture de l'ancien chemin se ferait sans trop d'investissements importants. L'autre clan défend plutôt les avantages touristiques de La Malbaie et un tracé comportant moins de contraintes physiques.

LE TRANSPORT ROUTIER

La route Québec–Saint-Siméon, via les villages des Éboulements et de Saint-Irénée, est achevée par le ministère de la Voirie en 1925. Le clan de La Malbaie espère donc par la suite la construction d'un embranchement en direction du Saguenay. En 1926, les municipalités de Saint-Hilarion, Sainte-Agnès, Cap-à-l'Aigle, Saint-Fidèle, Saint-Étienne-de-la-Malbaie, La Malbaie et Saint-Siméon, village et paroisse, disent avoir déjà dépensé 100 000 \$ pour la construction d'une future route en direction de Saint-Aimé-des-Lacs et ont l'appui du député Philippe Dufour⁹; il s'agit du tracé alternatif à la route panoramique (voir carte 11), qui relie Baie-Saint-Paul à La Malbaie et qui sera ouvert en 1931. Ce tracé alternatif, même s'il ne sera effectué qu'après la construction de la route entre Saint-Siméon et le Saguenay, renforçait la position du clan de La Malbaie, puisqu'on améliorerait sensiblement les communications avec Baie-Saint-Paul et avec tout l'arrière-pays. Le clan de La Malbaie obtient donc gain de cause et, en 1928, le ministère de la Voirie inaugure le tronçon Saint-Siméon–Grande-Baie (La Baie, au Saguenay). En 1932, le tronçon entre Saint-Siméon et Baie-Sainte-Catherine est terminé. Et, pour satisfaire chacun, la route entre Saint-Urbain et Grande-Baie sera aussi construite et utilisable à compter du milieu des années 1930. La boucle entre Québec, Charlevoix et le Saguenay est faite et facilite les communications entre les trois régions. Mais l'idée de monopoliser l'accès routier au Saguenay est maintenant à oublier.

LE CABOTAGE

Qu'allait-il advenir du traditionnel cabotage face à la concurrence du chemin de fer et des possibilités de camionnage offertes par la route? Cette industrie, dominée depuis le XIX^e siècle par les navigateurs et de la côte et de l'île aux Coudres, s'ajuste dès les années 1920 à la nouvelle concurrence. C'est d'ailleurs une activité économique en constante évolution; si on a construit pas moins de 346 navires (tableau 7.1), dont 264 goélettes dans les chantiers maritimes locaux entre 1860 et 1959¹⁰, il faut surtout retenir que le produit a bien évolué. Les goélettes construites à peu de frais au XIX^e siècle, dont bon nombre dans des chantiers improvisés, ont vu leur coût augmenter, et après la Première Guerre mondiale c'est quelque 5 000 \$ qu'il faut investir. Cela explique peut-être que 76 % des navires ont été construits entre 1860 et 1920. Après cette date, seules Petite-Rivière et l'île aux Coudres restent assez actives. Vers 1940, une goélette exige un investissement d'au moins 50 000 \$ et, dans les années 1950, de souvent plus de 100 000 \$¹¹. La croissance des coûts s'explique par l'adoption de nouvelles techniques: introduction du moteur diesel dès le début des années 1920, préférence pour la goélette à coque d'acier après la Deuxième Guerre mondiale, recours à des équipements de navigation et de transbordement plus perfectionnés.

Les voies de communication entre Charlevoix et les régions voisines au XX^e siècle

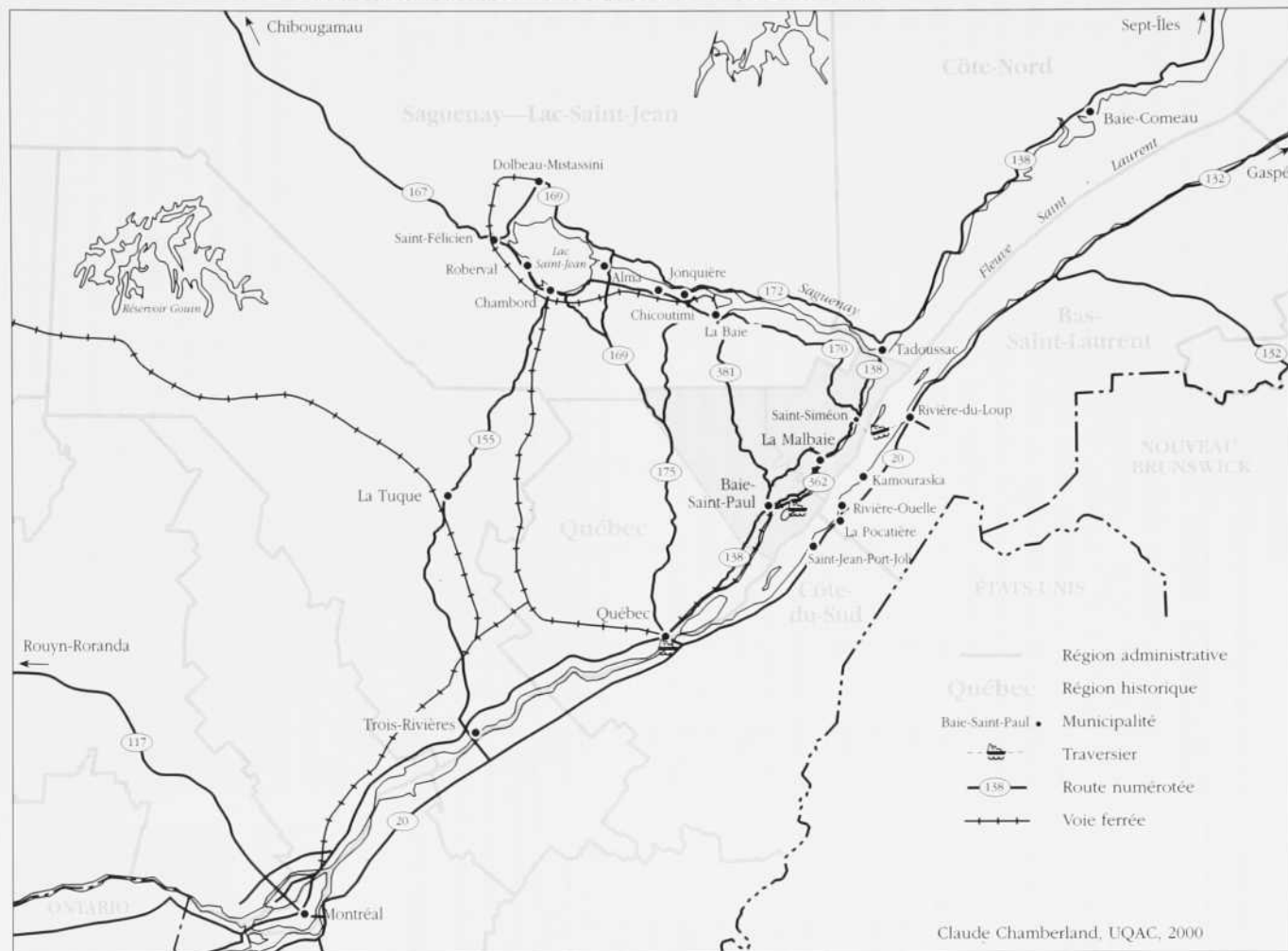


Tableau 7.1

Estimation du nombre de navires construits entre 1860 et 1959, par lieu de construction

Localité	Goélettes	Sloops	Vapeurs ¹	Barges	Brigantins	Autres ²	Total	Construits avant 1920	
								N	%
Partie ouest de Charlevoix									
Petite-Rivière-Saint-François	38	12	13				63	35	55,6
Maillard	1						1	1	100,0
Baie-Saint-Paul	45	45	7	1	1	1	55	52	94,5
Île aux Coudres	49	4	9				62	39	62,9
Les Éboulements ³	59	3	2		3		67	54	80,6
Total	192	26	25	1	4		248	181	73,0
Partie est de Charlevoix									
La Malbaie	33		3		1	1	38	30	60,0
Port-au-Persil	1						1	1	100,0
Saint-Fidèle	6			4			10	7	70,0
Saint-Irénée	16	1	1	3		1	23	22	100,0
Saint-Siméon	16	8	1	1		1	26	22	84,6
Total	72	9	9	4	1	3	98	82	83,7
Total général	264	35	34	5	5	3	346	263	76,0

1. Par vapeur, on entend un navire avec moteur, selon Michel Desgagnés.

2. Autres : une drague à Saint-Siméon, un brigantin-goélette à Saint-Irénée et un *yawl* à La Malbaie.

3. Les Éboulements et Saint-Joseph-de-la-Rive sont un même lieu de construction.

Source : Les données de ce tableau ont été compilées à partir de l'ouvrage de Michel Desgagné, *Les goélettes de Charlevoix*, s.l., Leméac, 1977, app. B.

Le transport de marchandises diverses, de bois de pâte et d'un peu de tourbe font vivre les propriétaires de goélettes. Mais la concurrence des autres moyens de transport est forte et petit à petit il ne restera guère que le bois de pâte. De plus, la vive concurrence entre les propriétaires de goélettes, qui sont peu enclins à la coopération, a pu affecter la rentabilité de l'industrie du cabotage. Enfin, l'utilisation de barges dont la capacité de transport est sans cesse plus grande mettra un terme à l'époque de la goélette peu après les années 1960.

Le travail et les secteurs de l'économie

Les nouveaux liens de communication en direction de Québec et du Saguenay dans les premières décennies du XX^e siècle donnent à la région un outil de développement attendu depuis longtemps. C'est une époque où les gouvernements du Québec continuent de se préoccuper du développement de l'agriculture, soutiennent une politique d'industrialisation et investissent pour stimuler l'industrie touristique. Elle est également marquée par deux guerres et par une crise économique mondiale. C'est dans ce contexte que les Charlevoisiens voudront développer leur milieu, un milieu aux ressources naturelles plutôt limitées, faut-il le rappeler.


L'agriculture

Depuis le milieu du XIX^e siècle, la consolidation du secteur agricole s'inscrit dans les priorités des gouvernements. Les sociétés d'agriculture, les fabriques de produits laitiers, les cercles agricoles et la diffusion des techniques agricoles témoignent de cette volonté. Les attentes envers l'agriculture restent grandes, surtout que vivre à la ferme demeure le mode de vie privilégié de la majorité des habitants.

De nouvelles organisations destinées à promouvoir le développement de l'agriculture s'ajoutent à celles déjà mises en place au XIX^e siècle. En 1913, une première société coopérative agricole commence ses activités à Saint-Hilarion. Six ans plus tard, deux autres sont fondées, l'une à Baie-Saint-Paul et l'autre à La Malbaie. En 1921, des aviculteurs de Baie-Saint-Paul se dotent d'un couvoir coopératif: de toutes les sociétés coopératives créées avant 1930, ce sera la seule qui connaîtra le succès, même si elle fera l'objet d'une réorganisation en 1932¹²; vers 1940, ce couvoir coopératif produit environ 80 000 œufs. Le mouvement coopératif continuera de s'implanter dans les années 1930 et 1940 avec cinq nouvelles coopératives. Certains agriculteurs préfèrent la formule moins exigeante des syndicats et ils peuvent se procurer, avec un investissement minimal, un animal de race, un instrument aratoire. L'idéal du progrès agricole se manifeste sous différentes formes. Des fermes de démonstration voient le jour; certaines sont privées, comme la ferme Saint-Aubin à Baie-Saint-Paul, propriété de Rodolphe Forget, d'autres sont soutenues par le ministère de l'Agriculture. L'enseignement agricole se développe grâce aux conférences, aux cercles agricoles et aux cercles de fermières, aux concours agricoles de toutes sortes, aux écoles primaires ou encore aux études dans une école d'agriculture, à Sainte-Anne-de-la-Pocatière entre autres. Les jeunes formés

L'ÈRE DU PROGRÈS

Coopérative agricole
de La Malbaie en 1949.



dans ces écoles acquièrent les connaissances les plus à jour dans diverses spécialités: élevage, production laitière, cultures fruitières... Enfin, les congrès agricoles, comme ceux de l'Union catholique des cultivateurs ou ceux de la Société d'industrie laitière, sont l'occasion de débats sur l'agriculture.

*LE DINDON ET LA
POMME DE TERRE, DES
SPÉCIALITÉS LOCALES*

Même si le patrimoine agricole est pauvre et que les progrès ont été parfois bien ténus, une partie des agriculteurs ont fait preuve d'audace et certains se sont distingués. Quelques agriculteurs établis sur des terres à proximité de la rivière Malbaie font belle figure dans les concours du Mérite agricole, luttant pour les plus grands honneurs avec les agriculteurs du Lac-Saint-Jean. D'autres savent tirer leur épingle du jeu dans certaines spécialités où la valeur de la terre et le climat importent moins. L'élevage du dindon, pour lequel le comté de Charlevoix se distingue à la fin du XIX^e siècle, se maintient; vers les années 1930, il se classe toujours parmi les premiers comtés du Québec avec environ 6% de ce cheptel. Les agriculteurs savent même profiter de la renommée touristique de Murray Bay (La Malbaie), puisqu'ils vendent leurs dindons sur le marché new-yorkais sous la marque « Murray Bay Turkey¹³ ».

Récolte de pommes de terre
dans une ferme de Rivière-
Malbaie (nord-est).

Quelques autres spécialités se développent également, en relation avec les conditions naturelles. À Cap-aux-Oies, dans Les Éboulements, un microclimat favorable incite à la culture des légumes destinés à la vente. Des pro-



ducteurs de l'île aux Coudres, de Saint-Joseph-de-la-Rive et de Petite-Rivière se distinguent par leurs cultures fruitières. Les habitants de l'île font toujours de la pomme de terre¹⁴ une spécialité, écoulant leur production sur le marché régional ou sur celui des villes de Québec ou de Montréal. En raison de son isolement, ce qui facilite un meilleur contrôle des maladies, l'île est de plus un endroit favorable à la production de pommes de terre de semence.

Charlevoix est aussi l'un des premiers comtés à populariser l'élevage des animaux à fourrure. Cette industrie, que le ministère de l'Agriculture du Québec hésite à reconnaître comme relevant de l'agriculture, est très instable. Qu'importe : au cours des années 1920, une dizaine de compagnies sont constituées ou présentes dans le comté ; la majorité choisissent Baie-Saint-Paul pour établir leur bureau principal. Les éleveurs y tirent des profits considérables : en 1927, la vente de fourrures rapporte plus de 350 000 \$ dans ce comté¹⁵, ce qui dépasse la valeur du lait produit en 1930 (331 858 \$)¹⁶. L'effondrement du marché de la fourrure dans les années 1930 portera un dur coup à cette industrie. À cette même époque, dans ses études sur les comtés et régions du Québec, le géographe Raoul Blanchard critique l'engouement exagéré pour l'élevage des animaux à fourrure¹⁷. Les principaux éleveurs n'abandonnent toutefois pas et sont présents dans différents organismes de mise en marché. En 1931, les éleveurs de la région sont fort actifs dans la fondation de la Coopérative provinciale des éleveurs d'animaux à fourrures et, en 1943, ils fonderont la Société coopérative agricole et d'animaux à fourrure de Charlevoix, dont la place d'affaires sera localisée à Baie-Saint-Paul.

LA FOURRURE



Un groupe d'éleveurs d'animaux à fourrure à l'exposition provinciale de Québec en 1938. (Société d'histoire de Charlevoix)

L'INDUSTRIE LAITIÈRE

Edgar Rochette, député provincial de Charlevoix de 1929 à 1936 et de 1939 à 1944, membre du Parti libéral et ministre dans le cabinet d'Adélard Godbout. Cet avocat est l'auteur d'un ouvrage sur la Côte-Nord (*Notes sur la Côte-Nord*), paru en 1936.

En dépit de l'audace, des initiatives et de la réussite de certains agriculteurs, la performance de l'agriculture laisse fortement à désirer. L'industrie laitière progresse peu, même si on avait convaincu une majorité d'agriculteurs de miser sur cette industrie. Pendant la crise agricole des années 1920, la réalité a rattrapé le rêve. Edgar Rochette, le député du comté à Québec, sait bien faire le bilan en 1927 : « l'industrie laitière, dit-il, va généralement de pair avec la culture générale et les fermes pourvues de vastes et gras pâturages. Or, comme je l'ai déjà fait remarquer, la culture générale ne sied pas à Charlevoix où l'étendue des régions cultivables est plutôt restreinte¹⁸ ».

La volonté de transformer l'agriculture aurait dû amener des changements notables dans les cultures et l'évolution du cheptel depuis la fin du XIX^e siècle. Mais la croissance du cheptel laitier (voir tableau 7.2) stagne longtemps avant de s'accroître après 1940.

Par contre, les emblavures consacrées au foin tendent à augmenter, puis baissent fortement dans les années 1940. Après 1930, le cheptel porcin et surtout le cheptel ovin diminuent. Dans le cas du cheptel ovin, ce sont d'abord les agriculteurs de la partie est du comté et surtout des environs de La Malbaie qui délaissent cet élevage traditionnel et avec lui toutes les industries liées au traitement de la laine.

Tableau 7.2

Aspects de l'évolution agricole du comté de Charlevoix, 1901-1951

Année	Fermes ¹	Superficies (ha)			Vaches laitières	Moutons	Porcs
		Terres occupées	Avoine	Foin			
1901	1 711	107 610	5 931	6 114	7 398	17 519	5 429
1911	1 739	113 425	4 539	9 678	7 147	19 443	11 746
1921	1 585	121 240	6 326	11 269	7 044	20 196	9 728
1931	1 406	116 298	6 371	12 208	7 487	17 605	9 278
1941	1 767	110 567	6 183	11 093	7 955	13 611	6 918
1951	1 469	98 692	6 203	7 862	8 995	10 687	7 474

1. Nombre de fermes de 4 hectares et plus.

Source : Recensements du Canada, 1901-1951.

L'accroissement de la production de lait ne semble guère stimuler les industries liées à la transformation des produits laitiers. Il y a davantage de vaches en 1950 et elles produisent plus de lait qu'en 1900, mais les fromageries et les beurreries, qui sont les seuls établissements de transformation du lait que l'on trouve dans la région, manquent de matière première. L'ensemble des fabriques ne disposent peut-être pas plus de lait que 50 ans plus tôt, étant donné que la population a augmenté de quelque 10 000 habitants auxquels s'ajoutent plusieurs milliers de villégiateurs et de touristes. D'ailleurs, entre 1921 et 1927, la quantité de lait livré aux fabriques a déjà commencé à diminuer, passant de 2 900 000 à 2 000 000 litres¹⁹. Cette baisse touche surtout la fabrication de fromage, un signe que l'on utilise le lait pour la consommation locale et pour la production de beurre ; de plus, des producteurs détournent de la fromagerie du lait pour l'alimentation des jeunes renards – et même des dindons –, une pratique discutable mais qu'ils jugent avantageuse au plan économique. Vers 1940, la fromagerie de l'île aux Coudres doit fermer ses portes, faute de lait. Entre 1931 et 1951, la population de l'île augmente de 468 habitants, mais le cheptel laitier ne s'accroît que de 62 vaches.

Malgré la rareté du lait pour la fabrication de fromage, une fromagerie de la chute Nairne est le théâtre d'une expérimentation dans la fabrication du gruyère. Cette production commence vers 1922 et dure jusqu'à la fin des années 1920. Comme le gruyère se vend alors beaucoup plus cher que le cheddar et que les promoteurs de ce projet pensent tirer profit de l'industrie touristique, ils espèrent intéresser les producteurs de lait aux besoins de leur entreprise.

À la veille des années 1950, l'agriculture reste confrontée à de nombreux problèmes. L'absence de cultures comme celle de la luzerne, les faibles rendements du foin, les pâturages plutôt pauvres, le peu d'ensilage témoignent des retards à s'adapter aux méthodes nouvelles. Selon un agronome, la seule adaptation rapide de ces agriculteurs vers le milieu du XX^e siècle l'a été dans la motorisation et la mécanisation de leurs fermes. À peu près la moitié des agriculteurs ont acquis un tracteur, mais seulement 25 % des fermes devaient en posséder un « étant donné les conditions de terrain et le capital dont on dispose²⁰ ». Une bonne partie de cette région se prête en effet bien mal aux exigences d'une agriculture pratiquée en fonction de marchés sans cesse plus vastes et exigeants.

En dépit des lacunes, les familles des agriculteurs ne vivent pas nécessairement dans le dénuement en raison de la diversification des sources de leurs revenus. Il y a la pomme de terre, le lait, la volaille, les fruits et les légumes, la pêche à l'anguille, l'élevage du renard, la chasse au gibier sauvage, la location de services à des touristes. Il y a encore les revenus tirés de l'érablière,

de la cueillette des bleuets sur les terres du Séminaire, de la gomme de sapin, et ceux provenant du tabac que l'on vend au Saguenay jusqu'au jour où les règlements fédéraux concernant cette culture pousseront les producteurs à l'abandonner. Mais il y a surtout le bois.

La forêt

Les habitants tirent des revenus de la forêt soit en l'exploitant eux-mêmes, soit en étant à la solde d'entrepreneurs forestiers. Le bois est utilisé pour le chauffage, scié pour les besoins divers de la construction et pour la fabrication de meubles, ou transformé par l'industrie des pâtes et papiers. Dans les municipalités proches de la forêt, soit celles de l'arrière-pays et celles situées entre Saint-Fidèle et le Saguenay, la forêt compte pour beaucoup dans le mode de vie des habitants. Dans ces municipalités, sauf dans quelques rangs, les possibilités agricoles sont limitées.

En ce début de XX^e siècle, l'ère du pin est terminée, mais la forêt continue d'offrir des ressources importantes. L'industrie du sciage et, surtout, celle du papier qui peut se satisfaire en grande partie de l'épinette et d'un bois de plus petit diamètre, redonne à la forêt une nouvelle valeur économique. Parmi les autres bois qui continuent d'être utilisés, le bouleau sert toujours à la fabrication de fuseaux.

L'INDUSTRIE DU SCLAGE ET CELLE DE LA PÂTE ET DU PAPIER

Au début du siècle, les deux plus importantes scieries, Laferrière Lumber Co, de La Malbaie, et la Baie St-Paul Lumber Co, offrent de l'emploi à plus de 500 hommes, ce qui est considérable pour une région de 20 000 habitants. Une compagnie des environs de Saint-Siméon fait même du recrutement au cours des années 1920, demandant au curé de Saint-Urbain de signaler aux fidèles dans son prône son besoin de main-d'œuvre. Pareille demande laisse croire que les bûcherons trouvent facilement un travail. L'exploitation de la forêt se fait sur une grande échelle et les entrepreneurs iront toujours un peu plus loin dans l'arrière-pays pour dénicher des parterres de coupe. Le gouvernement cède parfois gros à la gourmandise des compagnies forestières. Ainsi, dans les années 1930, en dépit de l'influence politique des propriétaires de clubs privés des Grands-Jardins, il autorise la compagnie Murdock à exploiter les forêts de ce territoire.

À l'industrie du sciage s'ajoute, au début du XX^e siècle, celle de la pâte et du papier. La conjoncture économique est alors favorable et des compagnies vouées à la production de pâte à papier sont fondées dans différentes régions du Québec. En 1899, des investisseurs de Baie-Saint-Paul incorpo-



Lors de la construction d'un barrage pour la drave sur la rivière Noire à Saint-Siméon vers 1910.

rent la Compagnie de pulpe de la Baie Saint-Paul. Jean-Baptiste Boivin, marchand, Joseph Fortin et Heracléus Simard, tous deux cultivateurs, Toussaint Vandal, forgeron, et Pamphile Boivin, industriel, se partagent 25 actions de 1 000 \$²¹. L'on sait peu de choses sur cette entreprise, si ce n'est qu'elle mettra fin en 1904 à son bail pour la coupe de bois dans les limites du Séminaire. Ce dernier conclut alors un bail avec la compagnie américaine Baie-Saint-Paul Lumber pour l'exploitation du bois à pâte. Les conditions pour implanter une usine de pâte à Baie-Saint-Paul étaient somme toute assez peu favorables, compte tenu d'un approvisionnement déficient en eau, de l'absence d'un chemin de fer et de la fermeture de la navigation entre novembre et avril.

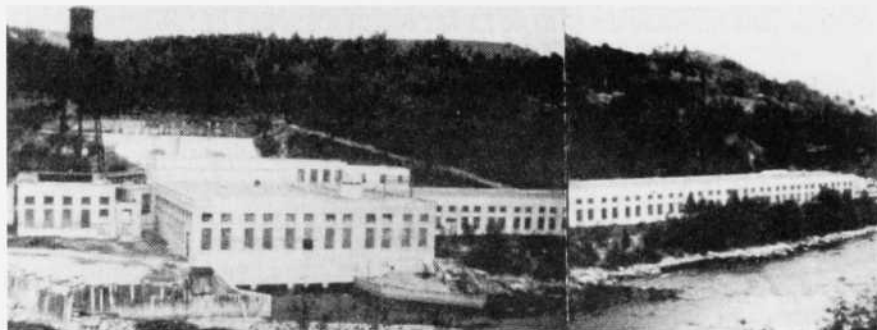
Ce sera surtout à la chute Nairne, à l'ouest de La Malbaie, où se trouve le site du plus gros potentiel hydroélectrique de la région, que se jouera l'avenir de cette industrie dans Charlevoix. Vers la fin du XIX^e siècle, l'exploitation de ce site pour la production d'électricité et pour l'établissement d'une usine de pâte intéresse des gens de La Malbaie. En 1900, The Labrador Electric and Pulp Co est incorporée²². À l'exception de P.-V. Simard, de Chicoutimi, et John Warren, de Pointe-au-Pic, tous les autres actionnaires sont des Montréalais. Rodolphe Forget entre au conseil d'administration de cette compagnie en 1903 et il devient peu à peu l'actionnaire majoritaire. En 1906, Forget fonde la Murray Bay Lumber & Pulp Company, devenue en 1909 la East Canada Power and Pulp Co Limited. Cette dernière compagnie acquiert l'année suivante la centrale électrique exploitée par la Labrador Electric, centrale qui dessert La Malbaie et ses environs. C'est vers 1906, donc au moins cinq ans avant que ne débutent les travaux de construction du chemin de fer,



Barrage hydroélectrique de Clermont.
(Société d'histoire de Charlevoix)



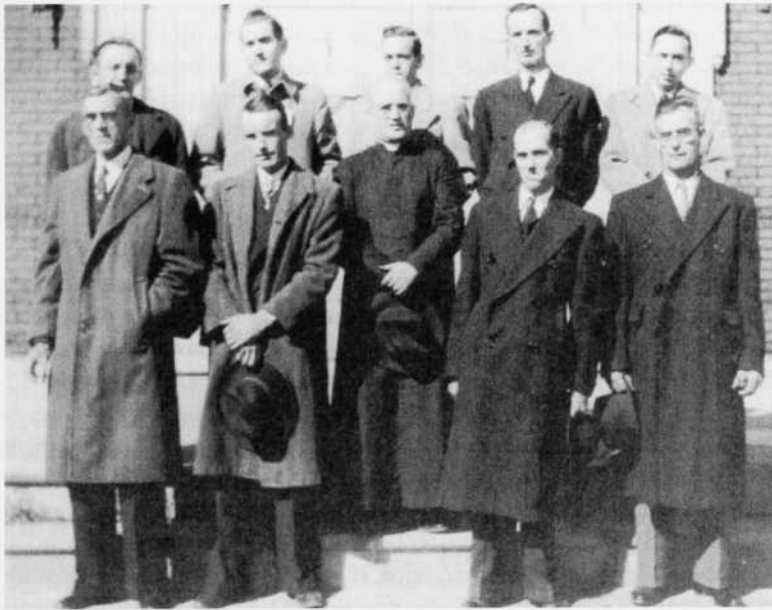
Construction de l'usine de pâte de Clermont
en 1911. Des ouvriers venus de différents
pays y sont embauchés.
(Société d'histoire de Charlevoix)



L'usine de la East Canada and
Pulp en 1914.
(Société d'histoire de Charlevoix)

que l'on décide d'ouvrir une usine de pâte mécanique. Au printemps 1912, la fabrication de la pâte à papier commence. Dans des circonstances assez obscures, les frères Timothée et Charles Donohue achètent la compagnie fondée par Forget, qui connaît des difficultés financières. Ces premières installations à la chute Nairne seront le berceau de l'empire de la compagnie Donohue.

Cette usine de pâte connaît de nombreux problèmes, surtout que la compagnie doit interrompre la production 5 ou 6 mois par année, faute d'eau pendant l'hiver. L'avenir reste longtemps incertain parce que l'électricité manque. Ce problème de pénurie d'énergie trouvera sa solution avec la décision, en 1926, de construire une ligne de transmission pour le transport de l'électricité produite à la centrale des Sept-Chutes, sur la rivière Sainte-Anne, dans l'actuelle MRC La Côte-de-Beaupré. En 1927, l'usine de la chute Nairne est transformée en une papeterie qui assure l'avenir de l'entreprise, ce qui crée des conditions favorables à la fondation de Clermont, la première petite ville industrielle de la région.



L'exécutif du syndicat des ouvriers de l'usine Donohue en 1940. Au centre, Félix-Antoine Savard, aumônier du syndicat.
(Syndicat des travailleurs du papier de Clermont)

Peu à peu, le travail en forêt dans la région dépend de l'usine de Clermont et de quelques autres papeteries, puisque des billes de bois sont aussi transportées vers d'autres usines, dont celles de l'Anglo Pulp à Québec et de la Donnacona Paper & Co, dans le comté de Portneuf.

**UNE RESSOURCE
QUI S'ÉPUISE**

L'importance du prélèvement de bois dans ces forêts suscite au fil des ans l'inquiétude. La compagnie Price cesse d'exploiter ses réserves. Les activités de la Donohue, dans le Parc des Laurentides, inquiètent parce que l'on rase à blanc. Certains boisés privés ont été gérés avec parfois plus de sagesse, comme à Saint-Placide où la population vit presque uniquement de la coupe du bois, mais pas tous. Vers les années 1940, la ressource se fait parfois rare dans certaines municipalités. À Saint-Urbain, en 1943, le curé traduit d'une façon pathétique le drame de ses paroissiens : « N'empêche que nous avons hérité ici de problèmes bien lourds ; une population très pauvre, endettée, sur des terres ruinées, épuisées à bout, et plus de bois nulle part pour aider²³ ». Ce qui reste de bois, poursuit-il, appartient aux compagnies forestières qui exploitent les bûcherons. Pour sortir les gens de la misère, il demande au ministère des Terres et Forêts de donner accès à une réserve du Ministère et d'aider les habitants à faire l'expérience d'un syndicat forestier.

Outre les usines de pâtes et papiers et les scieries, un ensemble de petites industries reliées au bois continuent de fonctionner pendant cette période. Quelques ateliers de menuiserie, de portes et châssis répondent aux besoins locaux et diversifient quelque peu l'économie des villages. Le bois a acquis une telle importance dans l'économie locale que Charlevoix est peu à peu perçue comme une région forestière plutôt que comme une région agricole.

Les ressources minérales et végétales**LE FER DE SAINT-URBAIN**

« L'exploitation de ces gisements titanés serait une immense affaire pour tout le pays de Charlevoix » estime le Séminaire de Québec en 1906, alors qu'une compagnie américaine effectue de nouvelles recherches pour améliorer le procédé de traitement de ce minerai²⁴. Le Séminaire, qui possède les droits miniers, vient alors d'autoriser le nouveau propriétaire, la compagnie américaine Adams-Bagnall Electric Co, à faire des prélèvements sur ces terres. Outre l'ilménite dans laquelle est concentré le titane, les gisements contiennent du rutile ; c'est alors le seul gisement marchand connu au Canada. Pendant 10 ou 15 ans, on tentera d'attirer des compagnies, dont l'allemande Krupp, et des capitaux américains et européens. Parmi les députés les plus actifs dans les négociations avec des investisseurs européens, se retrouve Joseph Girard, né à Saint-Urbain et député du comté de Lac-Saint-Jean.

À compter des années 1910, les gisements sont exploités par intermittence. La matière première est alors expédiée aux fonderies américaines de Niagara Falls et elle sert à la production du ferro-titane. Pendant la Première

Guerre mondiale, c'est la Baie St. Paul Titanic Iron Ore Co qui exploite la mine, propriété de la General Electric Co. Dans ses usines américaines, cette dernière compagnie utilise la matière première pour la fabrication de matériel de guerre. Le transport du minerai entre Saint-Urbain et Baie-Saint-Paul se fait en voiture. Il en coûte 6 \$ du voyage, de quoi décourager les plus entreprenants. Aussi l'idée de relier les deux municipalités par chemin de fer refait alors surface. Selon *L'Action catholique*, 160 tonnes de minerai sont expédiées régulièrement toutes les semaines aux fonderies américaines vers 1919-1920²⁵.

L'exploitation de minerai se poursuit à la mine de la General Electric au cours des années 1920. Les expéditions demeurent modestes ; en 1929, elles s'élèvent à 2 748 tonnes, mais à seulement 430 tonnes en 1930²⁶. Pendant la Crise, d'autres entreprises, dont Nemours & Cie et American Nitrogen Co Ltd, obtiennent du Séminaire de Québec la concession de droit minier. Il n'y a pas moins de cinq exploitations à Saint-Urbain en 1941. Les compagnies les plus actives sont la Baie St. Paul Titanic Iron Ore qui exploite un gisement appartenant à la Loughborough Mining Co Ltd et la J. A. Coulombe qui met en valeur une propriété de l'American Titanic Iron Co Ltd. Chacune de ces deux compagnies emploie une trentaine d'hommes. Le minerai extrait de l'ensemble des compagnies atteint seulement 15 000 tonnes en 1941, ce qui est révélateur de la taille des activités. L'exploitation y est sporadique et l'incertitude règne souvent d'une année à l'autre. Au total, le fer de Saint-Urbain rapporte assez peu à la région, surtout en raison de l'absence d'une usine de traitement dont les projets, à l'époque, n'ont jamais dépassé le stade des idées. Les fonderies, faut-il le rappeler, sont de grandes consommatrices d'électricité, une ressource qui manque à Charlevoix. Le gouvernement du Québec et les industriels préféreront bientôt les gisements de fer de la Côte-Nord à ceux de Saint-Urbain.

Outre le fer de Saint-Urbain et les carrières de pierre, seul le mica a fait l'objet d'une mise en valeur. On en commence l'exploitation vers 1890. Jusque-là, l'usage de ce minerai dans le monde était plutôt faible et il se limitait au mica blanc. La production d'électricité donnera toutefois une valeur nouvelle au mica, en particulier au mica ambré qui est reconnu comme un excellent isolant et que l'on utilise dans la construction des dynamos²⁷. Un premier site, au lac Noir, à une trentaine de kilomètres de La Malbaie, fait l'objet d'une exploration, probablement en 1891. Le site renferme aussi de la clévite (oxyde d'uranium et autres métaux rares), dont les propriétés radioactives attirent l'attention, à cette époque où les Curie se distinguent par leur recherche sur ces métaux. D'autres dépôts de mica seront aussi découverts et exploités au lac du Pied des Monts, au lac de la Roche et à la propriété de Roy & Kelly Exploration Syndicate, à Saint-Siméon, dans les années 1940.

*LE MICA DU LAC
DU PIED DES MONTS*

La plupart de ces mines n'ont pas fait l'objet d'une exploitation intensive, même celle du lac du Pied des Monts, dans l'actuelle municipalité Saint-Aimé-des-Lacs, qui compte parmi les plus importantes. Des prospecteurs français y entreprennent l'extraction du mica à la fin du XIX^e siècle, mais ils partiront lors de la Première Guerre. On sait aussi qu'en 1906 la Canadian General Mining Co Ltd est présente sur un autre site au lac du Pied des Monts : elle y a construit des maisons et emploie une quarantaine de travailleurs. Vers 1935, la Charlevoix Radium and General Mining y installe une centrale électrique, un four, un casse-pierre, des rails pour le transport du minerai et creuse deux galeries souterraines. La mine fonctionne trois à quatre mois par année pendant lesquels la compagnie extrait de 8 000 à 9 000 tonnes métriques de mica. Son développement sera vite compromis en raison du manque d'électricité et la demande de la compagnie pour une meilleure alimentation en électricité fera l'objet d'un refus de la part du député provincial Arthur Leclerc, sous prétexte de coûts élevés. Avant le milieu des années 1940, la mine aura déjà cessé toute activité²⁸.

L'industrie minière présente un bilan bien modeste et elle a déçu plus d'un espoir. Par son nombre d'emplois restreint et par ses activités sporadiques, elle aura eu une faible incidence sur le développement économique de Charlevoix pendant toute la première moitié du XX^e siècle.

LA TOURBE DE L'ÎLE AUX COUDRES

Une dernière activité digne d'être mentionnée est celle de l'extraction de la tourbe au centre de l'île aux Coudres, dans le rang de la Baleine. L'exploitation de cette tourbe commence dans le cadre des programmes d'assainissement des terres où le gouvernement fournit aux cultivateurs de l'argent pour drainer leur terre. La tourbe extraite est alors vendue à une compagnie de L'Isle-Verte. Cette activité économique qui débute pour des raisons agricoles deviendra permanente avec l'ouverture, au cours des années 1940, de l'usine d'extraction d'Excel Peat Moss Co.

La pêche

Au cours de cette première moitié du XX^e siècle, la pêche commerciale a presque disparu du paysage charlevoisien. Sauf à Petite-Rivière, elle est devenue une activité négligeable, qui rapporte moins que des activités d'appoint comme la cueillette des bleuets ou de la gomme de sapin. Une quinzaine de cultivateurs seulement tirent chacun un revenu de quelques centaines de dollars de la pêche à l'anguille. De plus, la Deuxième Guerre mondiale porte

un dur coup au commerce de l'anguille avec la perte du marché allemand qui était, semble-t-il, le principal débouché des pêcheurs de Petite-Rivière. Enfin, le peu d'engouement des consommateurs canadiens pour ce poisson rend la situation encore plus difficile pour les pêcheurs.

La pêche à l'anguille, qui dure environ un mois par année, est demeurée une industrie artisanale, peu structurée. Les projets d'une conserverie et d'un entrepôt frigorifique sont plutôt risqués et ils nécessiteraient une pêche à plus grande échelle. Enfin, cette pêche se pratique dans les caps en amont de Petite-Rivière, sur des rives appartenant au Séminaire de Québec qui, au début des années 1940, exige encore des droits élevés aux pêcheurs²⁹.

L'industrie touristique et l'économie locale

Avec les premières décennies du XX^e siècle s'annonce une révolution majeure dans l'industrie touristique. Les villégiateurs devront désormais partager peu à peu leurs destinations avec un tourisme de masse qui accroît sa mobilité grâce à l'usage de l'automobile. Le tourisme s'adresse à des couches toujours plus larges de la population, mais il devient surtout une industrie que le gouvernement soutient par la mise en place d'infrastructures et par ses préoccupations de voir les économies locales en tirer un meilleur profit.



Maison d'un villégiateur sur le boulevard des Falaises, à Pointe-au-Pic. (Photo Normand Perron)

Les infrastructures touristiques

La volonté de l'État de mousser le développement de l'industrie touristique est manifeste depuis le XIX^e siècle. Sa politique des clubs privés de chasse et de pêche en est une expression. Il se dégage aussi une sensibilité toute particulière chez des juges des concours du Mérite agricole à propos des profits que les familles d'agriculteurs peuvent tirer de la demande des touristes. Dans les premières décennies du XX^e siècle, comme on l'a vu précédemment, l'État met de nombreux efforts dans la construction des routes. Mais l'entreprise privée partage elle aussi cette volonté de développer le potentiel touristique. Certaines entreprises recourent même à l'hydravion et le lac Nairn, à Sainte-Agnès, devient le terminus pour les hydravions de la Transcontinental Airways entre les années 1920 et 1940. De là, toujours par hydravion, le visiteur fortuné peut se rendre à des lacs jusque-là inaccessibles.

LE RÉSEAU HÔTELIER SE DÉVELOPPE

Le *Richelieu*, un bateau de la
Canada Steamship Lines
à Pointe-au-Pic.
(Société d'histoire de Charlevoix)



Pointe-au-Pic conserve toujours sa renommée, que confirme sans conteste la reconstruction du Manoir Richelieu détruit par un incendie en 1929. La Canada Steamship Lines continue d'y transporter sa fidèle clientèle. Mais d'autres lieux et d'autres hôtels appartenant à des gens aux origines modestes font aussi leur renommée; c'est le cas à Saint-Joseph-de-la-Rive où un habitant de la localité administre l'Hôtel Bellevue qu'il approvisionne des produits de sa ferme³⁰. Cet établissement, propriété d'Albert Boudreault, fait même l'objet d'une cotation par la Dun & Bradstreet³¹, une agence établissant les cotes de crédit d'entreprises commerciales. Enfin, comme les touristes deviennent plus mobiles, de nouveaux établissements hôteliers sont construits pour répondre à ce besoin.

Les clubs de chasse et de pêche restent prisés par leurs propriétaires, mais aussi par les gens qui y trouvent un travail. Il faut voir la fougue avec laquelle *L'Écho de Charlevoix* s'oppose, en 1907, à l'idée de Forget de faire disparaître le Parc des Laurentides. Ce serait faire perdre 20 000 \$ à Saint-Urbain en salaires versés aux gardiens de clubs, aux guides, aux ouvriers qui font des travaux de réparation. Ce serait ruiner 50 familles, soutient le journal.

UN «PARC» ACCESSIBLE À UN PLUS LARGE PUBLIC

Il est difficile de vérifier ces assertions mais, chose certaine, loin de vouloir supprimer les clubs privés, le gouvernement favorise plutôt leur maintien et facilite même l'accès aux ressources fauniques de l'arrière-pays. Dans les Grands-Jardins, à proximité du prestigieux Murray River Fishing Club, il fait construire un premier chalet en 1907 à La Roche, sur les bords de la rivière Malbaie, «à l'intention des chasseurs de caribous qui se recrutaient dans certaines classes privilégiées: politiciens et parlementaires québécois,

diplomates et nobles étrangers, Américains et Canadiens bien nantis³². On donne au chalet le nom pompeux de « Château-Beaumont ».

Jusqu'au début des années 1920, le Parc des Laurentides, dont font partie les Grands-Jardins, reste un lieu pour les privilégiés. Même avec la disparition du caribou, ce lieu conserve d'autres atouts, en particulier ses lacs poissonneux. Pour rendre plus accessibles les ressources du Parc des Laurentides, le gouvernement ferme le Château-Beaumont et le fait reconstruire sur les bords du lac Turgeon, cette fois pour un plus large public. Il récupère peu à peu des clubs abandonnés pour la même fin et, au début des années 1940, il possède au moins quatre chalets dans les environs de Saint-Urbain. Enfin, après 1930, les anglophones perdent leur monopole sur ces clubs privés et les francophones commencent à leur tour à louer des territoires.

Les activités reliées à la chasse et à la pêche contribuent d'une manière assez importante à l'économie, à celle de Saint-Urbain en particulier : au début des années 1940, une trentaine de journaliers de la municipalité sont employés comme gardes-chasse ou comme gardes-feu, et une vingtaine de chefs de familles se disent chasseurs, trappeurs ou guides.

Le tourisme et l'artisanat

Au cours des premières décennies du XX^e siècle, l'industrie touristique se développe, les intérêts des touristes s'élargissent et dépassent les simples besoins d'hébergement ou les services des clubs privés de chasse et de pêche. Meubles, œuvres d'art, produits artisanaux deviennent des articles recherchés. Les travaux d'artisans comme les catalogues, les tapis et les vêtements révèlent le poids sans cesse grandissant de l'industrie touristique. Ces produits ont la faveur du public et les visiteurs les recherchent. On veut des produits d'un terroir qui est identifié à la culture traditionnelle ; on peut comprendre, dans cette perspective, la popularité de la production en provenance des artisans de l'arrière-pays.

D'ailleurs, depuis le début du siècle, on sait bien reconnaître l'intérêt des Américains pour les produits locaux et les occasions de les promouvoir sont mises à profit. Même les concours du Mérite agricole soulignent les meilleures réussites. En 1904, les juges font l'éloge des dames d'une ferme de La Malbaie : les admirables tricots de laine qu'elles fabriquent « ne pourraient être surpassés dans le genre par les produits similaires des manufactures, tant pour la beauté que la durabilité et la valeur intrinsèques. Aussi les dames américaines se disputent-elles ces beaux tissus et tricots qu'elles portent avec orgueil

dans leurs courses dans la campagne³³ ». La valorisation des arts domestiques est chose courante à l'époque.

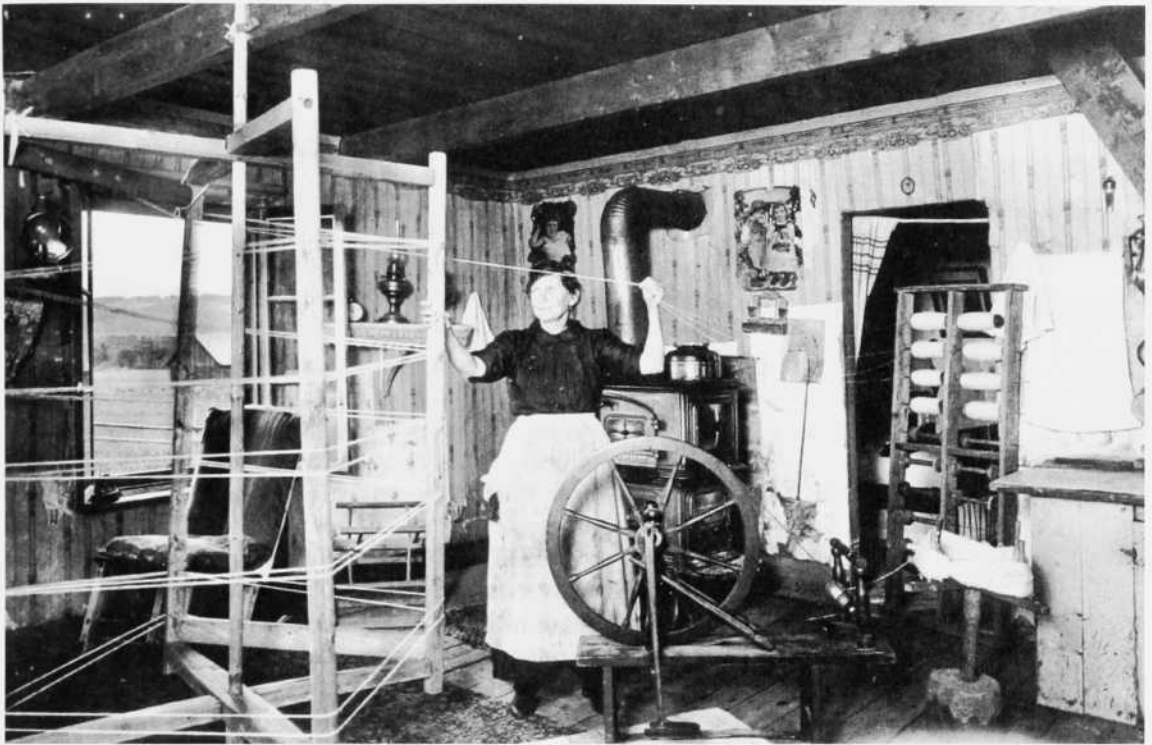
Peu à peu, l'industrie de l'artisanat se structure. Depuis 1918, le ministère de l'Agriculture s'implique pour améliorer les méthodes de cordage et de filage de la laine et de broyage du lin. À la fin des années 1920 et au cours des années 1930, des marchands de La Malbaie et de Pointe-au-Pic se spécialisent dans le commerce des produits et le Manoir Richelieu est le site d'expositions annuelles à compter de 1929. Les expositions de La Malbaie dépassent bientôt le cadre local et deviennent l'occasion pour les dames des cercles de fermières du Québec d'exhiber leurs productions. En 1932, Yvonne Bolduc, qui deviendra peintre, gagne un prix pour un tapis tissé et le sculpteur Médard Bourgault, de Saint-Jean-Port-Joli, présente une série d'œuvres du terroir sculptées dans du pin blanc.

C'est dans ce contexte de nouvelle valeur marchande de l'artisanat que se mettent à la tâche les femmes et les jeunes filles de Sainte-Agnès, dans l'arrière-pays de La Malbaie et de Pointe-au-Pic. Dans un discours pour encourager cette industrie, le député Edgar Rochette rapporte des ventes de 80 000 \$ à Pointe-au-Pic en 1927. Sainte-Agnès aurait récolté 60 000 \$ pour ces produits³⁴. C'est une somme comparable aux revenus tirés des 917 vaches laitières que possèdent les habitants de Sainte-Agnès en 1930³⁵.

D'ailleurs, quelques hommes d'affaires locaux veulent profiter de la manne. Dès 1922, dans son magasin de La Malbaie, Joseph Couturier, qui utilise de la matière première provenant des moulins à carder Nairne Manor House et d'un autre moulin sur la rivière Malbaie, offre à ses clients et visiteurs la possibilité de voir sur place les étapes du tissage et de la fabrication des vêtements³⁶. L'idée rappelle un peu le concept des économusées qui a été développé dans les années 1980.

La transformation de cette production artisanale en industrie amène toutefois les intermédiaires à intervenir. Au nom de la qualité et de la standardisation, ils commencent à importer la laine pour remplacer la matière première locale qui est de faible qualité, surtout en raison du peu de progrès dans l'amélioration des races ovines. Ils en viennent même à proposer des motifs décoratifs. Cette standardisation va à l'encontre du véritable produit artisanal, dont l'une des caractéristiques est d'être imparfait.

Au cours des années 1930³⁷, les magasins de La Malbaie contribuent à assurer un revenu à une partie de la population de Sainte-Agnès par le développement d'une industrie de l'artisanat. Quelques-uns de ces magasins se

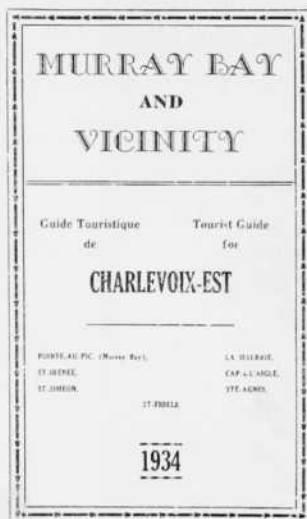


Artisane de l'arrière-pays
au travail.

(XXXXXXXXXX)
Collection Roland Gagné)

démarquent par l'organisation de leur production. Celui de Joseph Couturier a des ateliers de fabrication de couvre-lits et de carpettes et ferait vivre à lui seul une cinquantaine de familles. À Pointe-au-Pic, l'entreprise d'Alcide Bergeron emploie, en 1933, 42 ouvrières. Elle fournit matériel et équipement, et l'excellence de ses produits lui permet d'approvisionner de grands magasins de Montréal, entre autres Dupuis & Frères et Eaton.

À Sainte-Agnès, les revenus de l'artisanat déclinent après la Crise ; en 1942 ils sont estimés à environ 5 000 \$³⁸. Ce désintérêt touche aussi les artisans d'autres municipalités. Il y a une baisse du tourisme pendant la Deuxième Guerre, mais également des changements dans le travail depuis la reprise économique. Nombre de jeunes filles partent pour travailler à l'extérieur. Peut-être aussi les ménagères n'ont-elles plus besoin de ces revenus si durement gagnés ou, encore, le travail des hommes dans les chantiers ou dans les usines de guerre de Sorel et d'Arvida suffit-il aux familles. En d'autres termes, ce serait peut-être par défaut que les revenus tirés de l'industrie touristique ont été intéressants à certaines époques.



Guide touristique de
Charlevoix-Est, 1934.
(Société d'histoire de Charlevoix)

Chose certaine, le tourisme s'apparente au cours de ces années à une activité économique dont les performances sont notées. Les observations quant à l'occupation du Manoir Richelieu, à l'importance du trafic automobile, aux dépenses des touristes sont éloquentes, surtout pendant la crise des années 1930. La naissance des syndicats d'initiative touristique, dont celui de Charlevoix-Saguenay en 1932, indique la volonté d'une meilleure structuration de cette industrie.

Les autres activités économiques

Outre les industries qui touchent le secteur agricole et celles qui sont liées à la transformation du bois, qui répondent pour un bon nombre aux besoins locaux, la production régionale reste peu diversifiée. Certaines activités disparaissent ou se transforment au cours de cette première partie du XX^e siècle. L'évolution des modes de transport marque peu à peu le recul des charronneries et des ferronneries ; les concessionnaires d'auto, les stations d'essence et les garages prennent le relais. Déjà en 1930, on recense pas moins de sept entreprises de service dont les activités sont liées aux véhicules à moteur. Bientôt, les voyageurs ont accès à un service de transport par autobus et la voiture-taxi fait son apparition. Après la crise économique des années 1930, certaines industries nouvelles apparaissent, comme celle de la fabrication de tuyaux de ciment. C'est aussi à cette époque que des usines d'embouteillage de boissons gazeuses sont ouvertes à Baie-Saint-Paul et à La Malbaie ; une partie de leur production est écoulee au Saguenay.

La restauration et l'hôtellerie contribuent elles aussi à la diversification de l'activité économique. L'industrie touristique favorise l'éclosion des services dans ce domaine. Si jadis ce secteur était surtout l'affaire d'une municipalité comme Pointe-au-Pic, il en va autrement au fil des décennies. Les infrastructures d'accueil prennent de l'importance en différents endroits. En 1942, selon un inventaire des ressources commandé par le ministère de l'Industrie et du Commerce du Québec, Pointe-au-Pic continue de se distinguer et compte, outre le Manoir, 5 hôtels, dont le Château Murray et le Lorne qui offrent respectivement 125 et 95 chambres. Cap-à-l'Aigle dispose d'au moins trois hôtels, de huit maisons de pensions et d'une trentaine de chalets. À Saint-Irénée, l'Hôtel Charlevoix peut héberger une centaine de visiteurs. Saint-Joseph-de-la-Rive se distingue avec ses six hôtels, ses quatre maisons de pension et sa vingtaine de villas. Saint-Siméon, qui est relié à Rivière-du-Loup par traversier, bénéficie aussi de la nouvelle industrie touristique et de la croissance du parc automobile. Enfin, parmi les municipalités qui pourraient davantage tirer profit du tourisme, on signale celle de Baie-Saint-Paul³⁹.



Le *Rivière-du-Loup*, quatrième traversier à relier Saint-Siméon à Rivière-du-Loup. Il est en fonction de 1939 à 1963.

(Comité du patrimoine de Saint-Siméon)

Une société en transformation

Développement des moyens de transport et de communication, énergie électrique, innovations technologiques, accroissement du travail salarié, importance de l'exploitation de la forêt comme source de revenus, déclin du nombre d'agriculteurs, nouveaux emplois disponibles dans l'industrie touristique en expansion, préoccupations pour la santé, il est difficile d'imaginer que tout cela soit sans conséquences sur l'évolution du milieu social et du mode de vie des gens. Quelques aspects de cette évolution sont analysés ici, soit la croissance et la localisation de la population, les transformations des villages, les besoins en santé et en éducation, les changements dans les mœurs et la recherche de bien-être matériel.

Croissance et localisation de la population

L'évolution de la population pendant cette période est marquée par une stabilisation des effectifs depuis le début du siècle, et même depuis les années 1880 si on remonte au XIX^e siècle. La faiblesse de l'économie régionale a des répercussions sur le bilan démographique. Les choses changent toutefois entre les années 1920 et 1950, alors que la population augmente de 7 500 habitants, une croissance que l'on peut expliquer en partie par une petite poussée de la colonisation dans l'arrière-pays après 1930 et par la prospérité de Clermont.

Parmi les villages de la côte, Baie-Saint-Paul et La Malbaie font les gains les plus importants (tableau 7.3). Baie-Saint-Paul doit une partie de son accroissement à la population de l'Hospice Sainte-Anne qui est passée de 45 à 1 146 patients pendant la première moitié du XX^e siècle. En ce qui concerne La Malbaie et ses environs, c'est le développement industriel de Clermont qui contribue au gain de population. Ailleurs, les accroissements sont plutôt négligeables, quoique la performance de l'île aux Coudres surprenne quelque peu, compte tenu de son espace limité. Le tourisme et les progrès de l'industrie et de l'agriculture semblent insuffisants pour expliquer cette croissance. Il est possible que les emplois dans le cabotage et que le nombre croissant de résidants qui travaillent à l'extérieur de l'île en soient la cause. Le phénomène du travail hors de l'île est d'ailleurs quasi permanent. Lors de sa visite paroissiale, en 1911, le curé souligne, comme si c'était habituel, l'absence de 150 personnes, dont 86 débardeurs et 22 filles engagées⁴⁰. Trente ans plus tard, on recense 70 journaliers, un nombre élevé par rapport aux 113 cultivateurs que compte l'île. Certains travaillent peut-être dans des hôtels ou dans d'autres petites industries locales, mais plusieurs trouvent des emplois comme débardeurs à Québec et à Montréal.

Tableau 7.3
Évolution de la population des villages de la côte, 1901-1951

Localités	1901	1911	1921	1931	1941	1951
Baie-Saint-Paul ¹ – Petite-Rivière	4 182	4 645	4 893	5 426	6 168	6 597
Les Éboulements – Saint-Irénée	3 428	3 428	3 002	2 823	3 068	3 114
Île aux Coudres	1 055	980	1 114	1 208	1 409	1 676
La Malbaie ²	3 836	4 900	5 212	6 493	7 247	8 476
Saint-Fidèle – Saint-Siméon	2 189	2 253	2 399	2 549	2 660	2 896
Total des villages de la côte ³	14 690	16 206	16 620	18 499	20 552	22 759
Total régional ³	19 334	20 637	20 708	22 940	25 600	28 200
% des villages de la côte	76,0 %	78,5 %	80,3 %	80,6 %	80,3 %	80,7 %

1. Excluant Saint-Placide (estimation : 600 habitants).

2. Excluant Grand-Fonds (estimation : 200 habitants).

3. Baie-Sainte-Catherine est exclue.

Source: Recensements du Canada.

Dans les villages de l'arrière-pays, la population, qui atteint son maximum vers la fin du XIX^e siècle, décline régulièrement pendant les premières décennies du XX^e siècle (tableau 7.4). Entre 1901 et 1921, le nombre d'habitants passe d'environ⁴¹ 4 600 à 4 000. La tendance se renverse aux alentours des années 1930, renversement qui est attribuable au retour à la terre et à la colonisation pendant la crise économique.

Tableau 7.4

Évolution de la population des villages de l'arrière-pays, 1901-1951

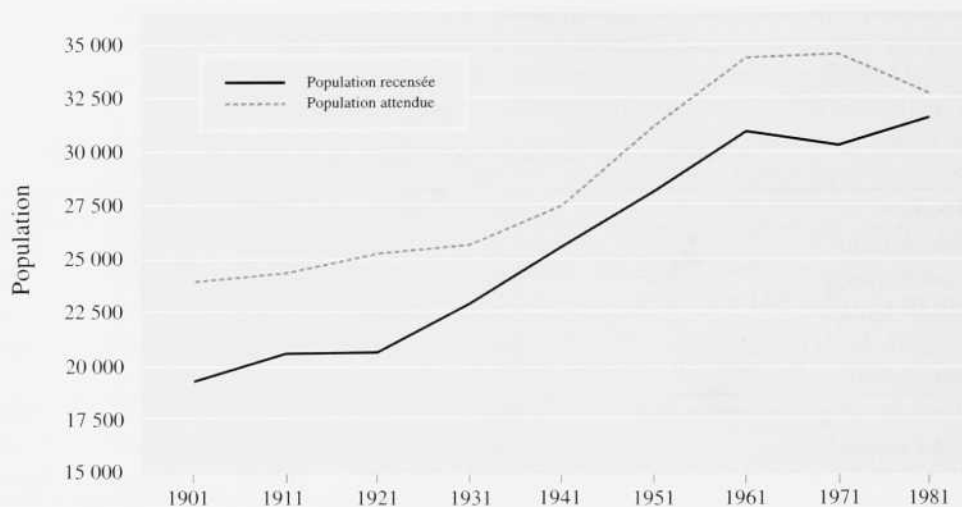
Localités	1901	1911	1921	1931	1941	1951
Saint-Urbain	1 221	1 228	1 062	1 211	1 476	1 681
Saint-Hilarion	1 035	991	854	917	986	1 143
Sainte-Agnès ¹	1 588	1 412	1 372	1 513	1 786	1 817
Saint-Placide et Grand-Fonds (estimation)	800	800	800	800	800	800
Total des villages de l'arrière-pays	4 644	4 431	4 088	4 441	5 048	5 441
Total régional	19 334	20 637	20 708	22 940	25 600	28 200
% des villages de l'arrière-pays	24,0 %	21,5 %	19,7 %	19,4 %	19,7 %	19,3 %

1. Les populations de Notre-Dame-des-Monts et de Saint-Aimé-des-Lacs sont comprises dans Sainte-Agnès.

Source: Recensements du Canada.

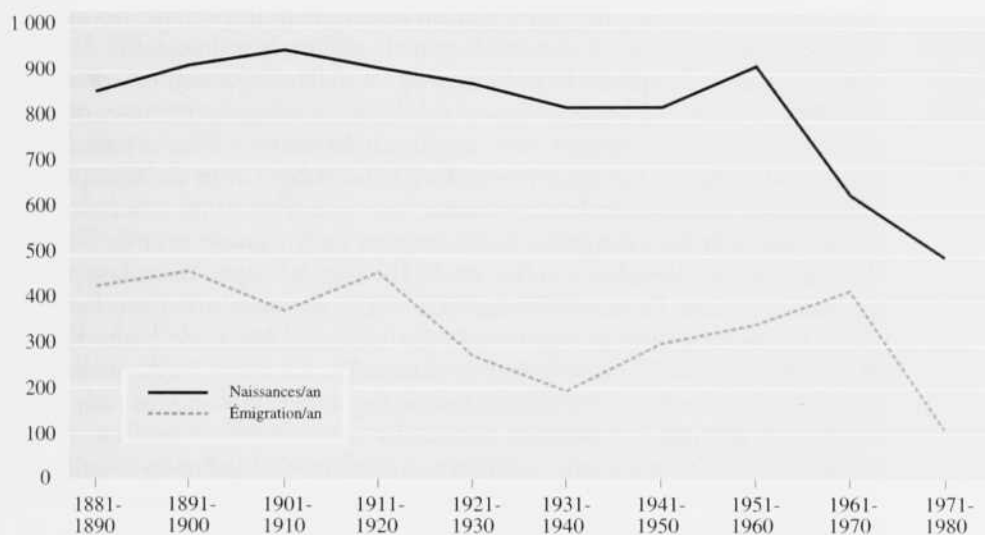
Les données des tableaux 7.3 et 7.4 indiquent aussi un recul d'environ 5 % de la population de l'arrière-pays dans l'ensemble charlevoisien pendant la première moitié du XX^e siècle. Il y a une croissance dans l'arrière-pays au cours de la période 1900-1950, mais il s'agit d'une croissance plus faible que celle qui est enregistrée dans les villages de la côte. Pour l'ensemble de la région, cette faible croissance démographique va de pair avec un développement économique somme toute modeste. Le bilan migratoire est toujours fort négatif (voir figure 7.1). Comme au XIX^e siècle, les habitants continuent de quitter la région, ce qu'ils feront en grand nombre jusque vers la fin des années 1950. À chaque décennie, quelque 5 000 habitants partent. Le phénomène des départs massifs diminue vers 1960 avec la baisse de la natalité: comme moins d'habitants naissent, il y en a moins qui devront quitter plus tard (voir figure 7.2). Le développement économique de la première moitié du siècle n'aura en aucune façon été suffisant pour retenir la population. Aussi les habitants continuent de partir, se dirigeant vers des régions de colonisation comme l'Abitibi ou vers la ville. Certains migrants reconstituent de petits Charlevoix, comme ces gens de Petite-Rivière qui travaillent « au bord de l'eau » à Montréal et qui habitent le quartier Petite-Rivière⁴².

Figure 7.1
*Population recensée et population attendue,
Charlevoix, 1901-1981*



Sources : Recensements du Canada, 1901-1981. Les données sur les naissances et les décès ayant servi à la confection de cette figure proviennent de *Population de Charlevoix, Répertoire des baptêmes, mariages et sépultures*. Baie-Saint-Paul, Société d'histoire de Charlevoix, 1997, 16 volumes.

Figure 7.2
Émigration et natalité dans Charlevoix,
moyenne annuelle par période de 10 ans, 1881-1980



Sources : Recensements du Canada, 1881-1981. Les données sur les naissances et les décès ayant servi à la confection de cette figure proviennent de *Population de Charlevoix, Répertoire des baptêmes, mariages et sépultures*, Baie-Saint-Paul, Société d'histoire de Charlevoix, 1997, 16 volumes.

Villages et villes : entre tradition et modernité

L'industrialisation, même modeste, la colonisation agricole, la villégiature et le développement urbain ont influencé la structuration du territoire et contribué à forger des identités distinctes. Cette première moitié du XX^e siècle est marquée par une fragmentation relativement importante des espaces municipaux. D'abord, à l'extrémité est de la région, la municipalité de Baie-Sainte-Catherine, séparée de Tadoussac par la rivière Saguenay, est constituée en 1904. En 1911, Saint-Siméon est subdivisé en village et paroisse, comme c'est souvent le cas à l'époque pour des raisons de taxation. Pour sa part, Saint-Étienne-de-Murray-Bay (paroisse de La Malbaie) fait l'objet de multiples redécoupages : Clermont (chute Nairne) est formé en 1936 à même cette municipalité et Sainte-Agnès ; deux ans plus tard, c'est au tour de Rivière-Malbaie de s'en détacher ; enfin, en 1950, Cap-à-l'Aigle, un village né du tourisme, comme Pointe-au-Pic au XIX^e siècle, est constitué. Dans l'arrière-pays, les municipalités de Saint-Aimé-des-Lacs en 1942 et de Notre-Dame-des-Monts en 1947 (municipalité de canton De Sales en 1935), qui se sont développées en même temps que le canton Sagard à la faveur d'un petit mouvement de colonisation pendant la crise des années 1930, sont détachées de Sainte-Agnès. Dans la partie ouest, la municipalité de Rivière-du-Gouffre est créée. Enfin, à l'île aux Coudres, Saint-Bernard est séparé de Saint-Louis en 1929.

La naissance de toutes ces municipalités s'est parfois faite dans la tourmente. Dans quelques cas, les habitants sont heureux de se constituer en municipalité pour éviter de payer des taxes pour les services du village. À Clermont, ils sont divisés, un grand nombre souhaitant appartenir à La Malbaie. L'étendue des paroisses religieuses a pu aussi inciter à la subdivision, comme à Sainte-Agnès. La même raison explique probablement la création, sur l'île aux Coudres, de la paroisse Saint-Bernard, l'église de Saint-Louis étant située à l'extrémité ouest de l'île. Parfois, la création d'une paroisse et d'une municipalité relève d'une cause inattendue. Ainsi l'industrie touristique de Pointe-au-Pic n'aurait trouvé rien de mieux que de créer une petite municipalité pour se libérer des ennuyeux règlements de Saint-Étienne-de-Murray-Bay sur les débits de boissons et la danse dans les hôtels.

L'économie, les fonctions et l'emplacement géographique de ces municipalités et de ces paroisses font qu'elles se développent dans des conditions très différentes. Les communautés de l'arrière-pays ou même celle d'un vieux terroir comme Petite-Rivière apparaissent bien pauvres quand on les compare à Clermont. La villégiature fait de Pointe-au-Pic une petite paroisse en apparence riche où les résultats de la quête du dimanche dans les années 1920 sont

bien supérieurs à ceux d'une grosse paroisse comme Baie-Saint-Paul. Les meilleures quêtes dominicales de l'été rapportent plusieurs centaines de dollars et permettent de payer et d'entretenir l'année durant une église dont la grandeur et le luxe dépassent la capacité de paiement de ceux qui habitent en permanence cette localité.

En fait, Pointe-au-Pic est une enclave dans Charlevoix. Ce lieu qui regroupe la majorité des villégiateurs se distingue de tous les autres villages et villes, y compris de La Malbaie. Seul le curé de cette paroisse a l'obligation d'avertir les enfants de ne pas circuler sur les propriétés des touristes, et ce parce qu'ils brisent les fleurs. C'est probablement le seul village de Charlevoix où existe une association pour défendre les droits d'un groupe de résidents. Les villégiateurs chargent la Pointe-au-Pic Association de veiller à leurs intérêts, parce qu'ils trouvent difficile comme non-résidents d'influencer les décisions du conseil municipal. Ils enjoignent les autorités de les protéger contre les vols. En 1911, cette association proteste contre le projet de relier l'usine de pâte de la chute Nairne au quai de Pointe-au-Pic par un train électrique: la ligne de chemin de fer serait passée à travers le terrain du club de golf, ce à quoi s'opposent évidemment villégiateurs et membres du club de golf; ils expliquent que, depuis plus d'un demi-siècle, cet endroit est un lieu de santé et de détente et qu'il n'est pas commercial⁴³. C'est un lieu de repos et de loisirs, en été comme en hiver. Dans l'enthousiasme général qui entoure l'arrivée du chemin de fer, ces villégiateurs, par l'entremise de William Howard Taft,

*POINTE-AU-PIC,
UNE ENCLAVE DANS
CHARLEVOIX*



Des calèches en attente à Pointe-au-Pic. À droite, le Château Murray, réalisé selon les plans de l'architecte de J. C. Warren.

Collection Roland Gagné)

ex-président des États-Unis (1909-1913) et président de leur association, veulent aussi obliger la compagnie de chemin de fer Québec-Saguenay à poser trois barrières aux passages à niveau⁴⁴, et ce en 1915, soit quatre ans avant que le chemin de fer ne commence à circuler dans le village. C'est la seule réclamation du genre que l'on ait relevée. Ailleurs dans la région, la population a d'autres préoccupations que celles des inconvénients causés par le train.

*LES SERVICES
BANCAIRES, AVANT
TOUT DANS LES LIEUX
TOURISTIQUES*

Un autre point de comparaison intéressant est celui de l'établissement des services bancaires. La Banque Nationale s'établit d'abord à La Malbaie, dans le secteur de Pointe-au-Pic à la fin du XIX^e siècle et à Baie-Saint-Paul en novembre 1901. Jusqu'en 1930, une seule autre banque desservira Baie-Saint-Paul, soit la Bank of Montreal. Pendant ce temps, La Malbaie et Pointe-au-Pic comptent des succursales de la Home Bank of Canada et de la Banque Provinciale ainsi que la Caisse de Petite Économie patronnée par le Séminaire de Chicoutimi qui ouvre un bureau à La Malbaie en décembre 1909 et une succursale à ce bureau à Pointe-au-Pic en janvier 1910. Saint-Irénée, autre lieu touristique, a des succursales de la Banque Nationale et de la Banque d'Hochelaga. Dans les années 1910, Les Éboulements, Saint-Siméon et l'île aux Coudres sont aussi desservis par des succursales de la Banque Nationale. D'autres municipalités auront leurs succursales dans la décennie suivante. Quant aux caisses populaires Desjardins, elles seront fondées assez tardivement, la première étant celle de Saint-Fidèle, ouverte en 1935. Encore une fois, pour les services bancaires, les secteurs privilégiés par l'industrie touristique semblent les plus choyés.

*BAIE-SAINT-PAUL
ET LA MALBAIE*

Les principaux milieux urbains de la région commencent aussi à se distinguer par leur personnalité. Pendant toute la période, Baie-Saint-Paul continue de ressembler à un gros village, même s'il abrite un vaste hospice. Le village, malgré de meilleures infrastructures, ressemble à ce qu'il était au XIX^e siècle avec ses magasins généraux, ses quelques hôtels, ses forges, ses services publics. Certes, il y a eu des changements notables, comme ceux qui ont été apportés par le chemin de fer et par l'implantation des services liés à l'industrie automobile. Mais ici finissent les comparaisons avec l'autre principal centre urbain de la région, soit La Malbaie-Pointe-au-Pic. Là, les symboles du milieu urbain sont plus nombreux et témoignent d'habitudes différentes de consommation. Avec son magasin spécialisé de vêtements pour enfants, ses magasins de bonbons et de cigares, son commerce de fruits et de poisson, sa bijouterie, sa salle de billard, ses commerces d'articles d'artisanat, son magasin de cadeaux, propriété de demoiselles de Toronto, sa boutique tenue par un Huron de L'Ancienne-Lorette, La Malbaie-Pointe-au-Pic présente peu à peu une vitrine différente qui trouve sa raison d'être dans la présence des



La rue Saint-Joseph à Baie-Saint-Paul au début du XX^e siècle.
(Société d'histoire de Charlevoix)

villégiateurs. La fréquentation de ces lieux n'est pas le lot de tous les habitants mais, chose certaine, ils sont connus par les Charlevoisiens, en particulier par ceux qui travaillent dans les milieux que fréquentent villégiateurs et touristes.

Les services en éducation et en santé

Comme on l'a vu dans le chapitre 4, un minimum d'institutions scolaires et d'établissements de santé sont fondés au XIX^e siècle. Dès les premières décennies du XX^e siècle, une plus grande préoccupation pour l'éducation et les espoirs accrus dans le soin des maladies vont créer des demandes nouvelles. Dans le monde scolaire, les acquis du XIX^e siècle se sont consolidés quant aux besoins élémentaires d'instruction. Au fil des décennies s'ajoutent quelques commissions scolaires qui naissent dans le sillage de nouvelles entités municipales. Par contre, certaines municipalités comptent toujours sur plusieurs commissions scolaires pour desservir la population de leurs différents secteurs. À ce dernier chapitre, Baie-Saint-Paul remporte certes la palme : on y relève, en 1939, trois municipalités scolaires (village, paroisse, Baie-Saint-Paul Ouest), en plus de celle de Saint-Placide. Tout indique que l'on voit encore dans ces institutions un outil qui peut répondre aux attentes spécifiques de petites communautés.

**LE PERSONNEL
ENSEIGNANT:
DE MEILLEURES
CONDITIONS**



Laure Gaudreault (1890-1975). Cette femme d'avant-garde s'est distinguée en 1936 en fondant le premier syndicat d'institutrices rurales au Québec. En 1937, elle devient présidente de la Fédération provinciale des institutrices rurales du Québec. (La Fondation Laure-Gaudreault)

Au début du XX^e siècle, la rémunération des enseignantes s'améliore. Vers 1910, la plupart des commissions scolaires leur accordent un salaire d'au moins 100 \$ par année. Dans la décennie 1910, les gains de salaires sont appréciables ; en 1914, 62 institutrices gagnent plus de 150 \$. En 1920, presque toutes reçoivent 200 \$ et plus. La qualification du personnel progresse, mais son roulement demeure élevé. Les conditions de travail se détérioreront à l'époque de la Crise. Le comté de Charlevoix aura par ailleurs l'honneur de voir l'une de ses institutrices, Laure Gaudreault, s'imposer à compter de 1936 dans une longue campagne en faveur d'une meilleure reconnaissance du travail des institutrices en milieu rural. Le 2 novembre 1936, des institutrices laïques de La Malbaie et des environs fondent un premier noyau de l'Association catholique des institutrices rurales. D'autres associations voient le jour dans les mois qui suivent. Le 19 février 1937 naît la Fédération des institutrices rurales de la Province de Québec, l'ancêtre de la Centrale de l'enseignement du Québec, devenue en 2000 la Centrale des syndicats du Québec. Laure Gaudreault assure la présidence de la nouvelle association dont le siège social est à La Malbaie. Au mois de juillet suivant, un premier congrès provincial réunit plusieurs centaines d'institutrices à La Malbaie⁴⁵.

Le corps professoral compte des religieux et des laïcs, mais les affectations des uns et des autres sont bien différentes. Si on prend comme exemple l'année 1931-1932 (tableau 7.5), il ressort que les institutrices laïques travaillent dans les écoles élémentaires des villages et des rangs et que les religieux et religieuses occupent les postes disponibles dans les écoles primaires complémentaires, la plupart localisées dans les principaux villages.

Tableau 7.5

État civil du personnel enseignant dans le comté de Charlevoix en 1931-1932

	Religieux		Laïcs	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Écoles élémentaires	9		4	111
Écoles complémentaires	16	28		1

Toutes les écoles sont catholiques, sauf une, à Saint-Siméon, qui est protestante et qui accueille cinq à dix élèves anglophones. Baie-Saint-Paul et La Malbaie se distinguent par leurs académies dirigées par des frères et leurs couvents confiés respectivement aux Sœurs de la Congrégation et aux Sœurs de la Charité. Rien de particulier quant à l'enseignement, si ce n'est la place accordée à l'anglais. En 1919, l'inspecteur note que 886 élèves étudient la langue anglaise, une nécessité « à cause du nombre d'étrangers qui parcourent notre comté pendant la belle saison⁴⁶ ».



École de rang à Saint-Hilarion, construite en 1931.
(Photo Normand Perron)

Charlevoix attire peu de nouvelles institutions, mais la région réussit néanmoins à obtenir une école normale en 1936, soit peu de temps après l'abolition du Bureau central des examinateurs catholiques, qui évaluait la compétence des futures institutrices. Les Sœurs de la Congrégation de Notre-Dame prennent la direction de l'école normale de Baie-Saint-Paul, une école dont elles souhaitaient la fondation depuis au moins 1924.

Du côté de la santé et du bien-être, les Charlevoisiens doivent attendre avant de pouvoir accéder facilement à des soins en milieu hospitalier. Dans les premières décennies du XX^e siècle, les projets d'ouvrir des hôpitaux commencent à se concrétiser. À Baie-Saint-Paul, l'Hospice Sainte-Anne sert de base à la mise en place de nouveaux services. En 1902, les Petites Franciscaines ajoutent une nouvelle aile à leur hospice et fondent un orphelinat. Les nouvelles constructions qui remplacent les bâtiments incendiés en 1923 sont aussi l'occasion de redéfinir la vocation de cet hospice. Le gouvernement

*L'HOSPICE SAINTE-
ANNE: UNE VOCATION À
REDÉFINIR*

annonce sa ferme intention d'envoyer à Baie-Saint-Paul un plus grand nombre de déficients intellectuels non éduqués, ce qui va à l'encontre de la philosophie de cet hospice où les sœurs insistent sur la rééducation. La construction de tous ces nouveaux bâtiments permettra l'ouverture, en 1927, de l'Hôpital Saint-Joseph⁴⁷ pour les besoins de la population locale.

À La Malbaie, les projets seront plus difficiles à réaliser. Le curé Pierre-Marcellin Hudon réussit, avec l'aide des Sœurs Saint-Antoine-de-Padoue (devenues en 1929 les Antoniennes de Marie du Clergé) de Chicoutimi, à mettre sur pied en 1917 un orphelinat pour garçons, qui s'ajoute au petit orphelinat pour filles tenu par Angeline Dufour depuis le début des années 1890. En 1930, l'orphelinat fondé par le curé Hudon sera reconnu comme une institution d'assistance publique.



Arthur Leclerc, député provincial de Charlevoix de 1936 à 1939 et de 1944 à 1962, membre de l'Union nationale et ministre d'État dans le cabinet de Maurice Duplessis. Ce médecin s'est grandement impliqué dans la fondation de l'hôpital de La Malbaie (Centre hospitalier Saint-Joseph de La Malbaie). (Société d'histoire de Charlevoix)

L'abbé Hudon éprouve plus de difficultés avec son projet d'hôpital. L'évêque du diocèse, M^{gr} Labrecque, lui refuse des religieuses pour prendre en charge l'hôpital, sous prétexte qu'il a déjà assez de problèmes avec le financement des hôpitaux de Chicoutimi et de Roberval et avec l'hospice de Baie-Saint-Paul, faisant probablement allusion aux nombreuses quêtes que ces institutions font dans le diocèse. Le curé parviendra à ouvrir son hôpital en 1918, avec le soutien d'un comité de 23 citoyens de La Malbaie qui obtient son incorporation. En 1921, des citoyens de La Malbaie convainquent l'évêque de confier l'hôpital aux Sœurs de la Charité de Québec pour une période d'essai d'un an. Elles doivent quitter en juin 1922 et l'évêque intime alors l'ordre au comité responsable de ce projet de fermer l'hôpital⁴⁸. M^{gr} Labrecque résistera à toutes les doléances des citoyens, entre autres aux plaintes relatives à la distance qui sépare La Malbaie de Baie-Saint-Paul et à l'absence de sœurs au Murray Bay Hospital⁴⁹, qui dessert surtout les villégiateurs. Ce sera la fin. Le curé Hudon décédera en décembre 1922. La Malbaie n'aura son hôpital qu'en 1942, avec le retour des Sœurs de la Charité et grâce à la volonté du gouvernement.

L'accès aux soins reste difficile et les collectivités sont bien démunies dans les situations urgentes. C'est le cas lors de la grippe espagnole de 1918-1919 où 177 décès sont rapportés dans Charlevoix. Dans cette première partie du XX^e siècle, les populations de l'arrière-pays et de plusieurs petits villages de la côte n'ont pas de médecin. S'ils veulent consulter un médecin ou un dentiste, c'est souvent à Baie-Saint-Paul ou à La Malbaie qu'ils doivent se rendre ou encore ils doivent prendre un rendez-vous avec un spécialiste de passage dans une chambre d'un petit hôtel de leur municipalité. Aussi, les visites des professionnels de la santé dans les municipalités sont attendues et elles font partie des annonces faites aux prônes du dimanche.

L'évolution des mœurs

À première vue, les vieux « démons » que les curés avaient maintes fois dénoncés au XIX^e siècle continuent toujours de les inquiéter. Les fréquentations des jeunes, la fabrication et la consommation d'alcool, les excès lors des élections, la danse, les modes modernes, la négligence dans l'instruction des enfants, les recommandations aux jeunes qui partent travailler dans les chantiers, dans les maisons privées, dans les établissements hôteliers, les dus à l'Église, les devoirs religieux, voilà autant de thèmes sur lesquels les curés reviennent régulièrement. Quelques préoccupations nouvelles apparaissent ; elles sont le résultat d'innovations, surtout dans les loisirs et les transports. Le cinéma et l'automobile font en effet craindre le pire : tantôt ce sont des films peu recommandables, tantôt ce sont des jeunes filles et des jeunes hommes qui s'entassent sur les banquettes des automobiles.



Équipe de hockey à Clermont dans les années 1940.
(Société d'histoire de Charlevoix)

Les problèmes ne sont pas toujours vécus avec la même intensité partout : la mode de se promener en costume de bain dans les rues, par exemple, concerne les milieux touristiques de Saint-Irénée, de Pointe-au-Pic et de La Malbaie. Dans ces milieux, de nouvelles entraves aux mœurs sont remarquées, surtout à Pointe-au-Pic où l'autorité religieuse craint l'influence des étrangers. Car certains problèmes d'ordre moral sont différents quand il s'agit de Pointe-au-Pic. Ici, le curé met en garde jeunes hommes et jeunes filles qui entretiennent des fréquentations intimes avec les étrangers. Mais un problème encore

plus inquiétant surgit bientôt, celui de la prostitution, pour reprendre l'expression utilisée par le curé, mais qui est peut-être davantage le problème d'une trop grande libéralisation des mœurs sexuelles. Ce phénomène, peu répandu ou inconnu ailleurs dans la région, commence à inquiéter les défenseurs de la morale dans les années 1920. Le curé de Pointe-au-Pic prend les moyens nécessaires pour les contrer. Il met en garde les jeunes gens. Il intervient auprès des propriétaires hôteliers et les prie d'exiger un certificat de mariage pour vérifier, en cas de doute, si les jeunes gens qui désirent louer une chambre sont mariés⁵⁰.

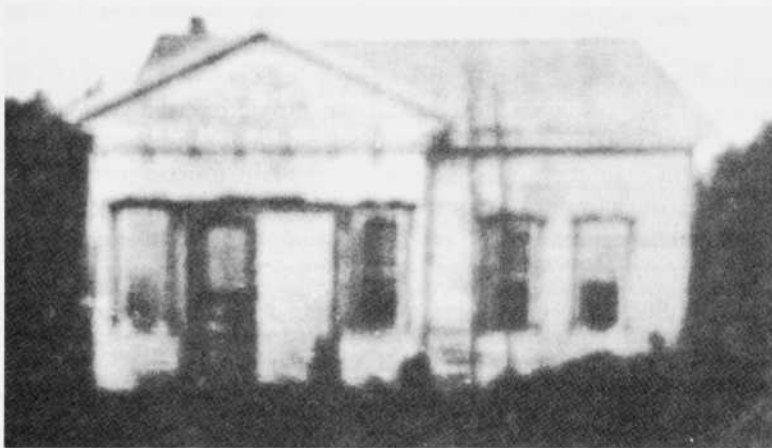
Les problèmes sont bien différents de ceux qui ont cours dans les paroisses de l'arrière-pays où les remontrances des curés suffisent la plupart du temps à maintenir l'ordre dans l'église, à sanctionner un vol ou à corriger les écarts de quelques paroissiens quant à la décence des vêtements. Mais même là, on n'est plus à l'abri de certaines pratiques, les courses par exemple, celles de chevaux en particulier. Les amateurs de ces sports-spectacles se donnent rendez-vous au grand lac Nairn, à Sainte-Agnès, ou à Cap-à-l'Aigle, mais ces rencontres deviennent des occasions de désordres. Les courses du dimanche vont à l'encontre d'un commandement de Dieu et sont, de plus, une exploitation publique et du public, dira le curé de La Malbaie en 1916⁵¹. Ce qui est nouveau, ce n'est pas l'existence des courses de chevaux, que les habitants ont toujours prisées, mais la présence d'une ou de plusieurs organisations structurées, comme en fait foi l'existence de la Murray Bay Jockey Club Company. Les lettres patentes de cette compagnie, incorporée le 21 septembre 1909, l'autorisent à gérer un hippodrome.

L'adoption de quelques innovations

Au début des années 1940, les habitants de Saint-Hilarion, tout comme ceux de l'île aux Coudres, attendent toujours la venue de l'électricité, alors que leurs compatriotes de Petite-Rivière ont mis en exploitation le potentiel de différentes petites chutes d'eau et que la plupart des habitants de ce village se sont déjà payé le luxe de la radio vers 1940. À la même époque, les familles de nombreux rangs se rendent à la messe dominicale à cheval ou en tracteur, pendant que d'autres paradent avec leur automobile. Le monde du travail est lui aussi plein de contrastes quand on compare l'emploi du temps de l'habitant à celui de l'ouvrier de l'usine Donohue. Les maisons à une ou deux pièces semblent d'un autre siècle en regard des coquettes habitations des villages les plus riches. S'il y a quelque chose que la région n'a pas, malgré sa petite taille, c'est bien l'homogénéité.

Toutes ces inégalités ne signifient pas une absence de désir d'améliorer ses conditions de vie et de profiter du confort que les nouveaux produits peuvent procurer. Les efforts pour se doter de l'électricité apparaissent l'un des meilleurs témoins de la volonté de tirer profit d'innovations d'avant-garde. L'électricité, c'est d'abord la lumière électrique, puis l'accès à tous les appareils, que ce soit le réfrigérateur ou la trayeuse mécanique, dont le fonctionnement repose sur l'utilisation d'un compresseur ou d'un moteur électrique. C'est encore accéder à une révolution dans le monde des communications avec la percée de la radio dans les années 1920. Enfin, rappelons que les vertus de cette énergie ont laissé espérer la construction d'un chemin de fer électrique dès la fin du XIX^e siècle.

L'ÉLECTRICITÉ



Centrale électrique de Baie-Saint-Paul ou la « petite maison ».
(Petites Franciscaines de Marie)

Le côté merveilleux de cette source d'énergie attire vite les intéressés. Baie-Saint-Paul devance tous les autres avec le curé Fafard qui vante les mérites de l'électricité aux Petites Franciscaines de Marie et s'associe à elles. En 1896, les premières lumières scintillent dans le village. Les sœurs verront bientôt tous les avantages de l'électricité, demandant toujours plus d'énergie pour le fonctionnement d'appareils les plus divers, y compris un ascenseur. À La Malbaie, en 1897, des citoyens se regroupent dans l'intention d'exploiter le potentiel de la chute Fraser, à six kilomètres du village. En 1900, la Labrador Electric and Pulp Co acquiert des droits sur la rivière Malbaie et entreprend des aménagements. À Petite-Rivière, c'est entre 1924 et 1927 que trois petites centrales sont mises en action. En 1928, la Corporation électrique de Charlevoix alimente les Éboulements-en-Bas. Exception faite des installations de la chute Nairne, il s'agit de toutefois de très petites centrales. Vers 1935, une compagnie de Saint-Siméon exploite une centrale pour répondre aux besoins locaux. Mais pour la plupart des rangs et des autres villages de cette région,

bien mal pourvus en ressources hydrauliques, ils faudra attendre la venue de la Quebec Power ou celle d'autres compagnies productrices d'électricité. Alors que les habitants des deux principaux villages de la région ont pu utiliser l'électricité au début du siècle, ceux de l'île aux Coudres doivent attendre jusqu'au début des années 1950, ce qui est tard, mais pas exceptionnel dans les campagnes québécoises.

LA RADIO

Les innovations rendues possibles par l'introduction de l'électricité sont nombreuses. Près de 85 % des logements sont électrifiés en 1951. L'électricité facilite entre autres l'usage d'un poste de radio, une innovation intéressante parce que c'est un moyen nouveau d'accéder à de l'information. C'est quelque chose de différent des journaux comme *L'Action catholique* et *Le Progrès du Saguenay* que recommandaient les curés. La radio, c'est l'accès à d'autres valeurs culturelles, à une langue française différente, à une culture musicale nouvelle. C'est l'occasion de mises en garde de la part des curés, comme celles qui sont dirigées contre les associations ouvrières étrangères qui utilisent la radio pour se faire connaître. Les Charlevoisiens semblent apprécier au plus haut point ce nouvel appareil qu'ils peuvent faire fonctionner à l'aide de l'électricité ou de batteries au plomb. En 1951, pour une région qui compte 4 630 logements, on recense 4 285 radios, ce qui donne un taux de pénétration bien supérieur au téléphone et aux autres appareils domestiques (tableau 7.6). La radio est répartie assez uniformément dans les parties est et ouest du comté, contrairement au téléphone, à la lessiveuse mécanique et même à l'électricité.

L'EAU COURANTE ET LES INSTALLATIONS SANITAIRES

Au milieu du XX^e siècle, l'eau courante et les installations sanitaires ont aussi fait leur entrée dans certains logements, mais ce confort se fait attendre dans beaucoup d'autres. Près de 20 % de ceux-ci n'ont pas l'eau courante. Par contre, la toilette avec chasse d'eau, davantage recherchée que la baignoire ou la douche, est installée dans presque les deux tiers des logements. Des données statistiques plus détaillées auraient probablement permis de dresser un portrait plus nuancé des conditions de vie pour les différentes municipalités de la région. On remarque déjà des écarts parfois importants entre les parties est et ouest du comté, mais on peut penser qu'il existe aussi des écarts entre les villages de l'arrière-pays et ceux de la côte, ne serait-ce qu'à cause de l'impossibilité de raccorder des logements à un réseau de distribution de l'électricité. Charlevoix souffre peut-être d'un certain retard par rapport au reste de la province, mais il se compare à d'autres régions quant à certaines commodités.

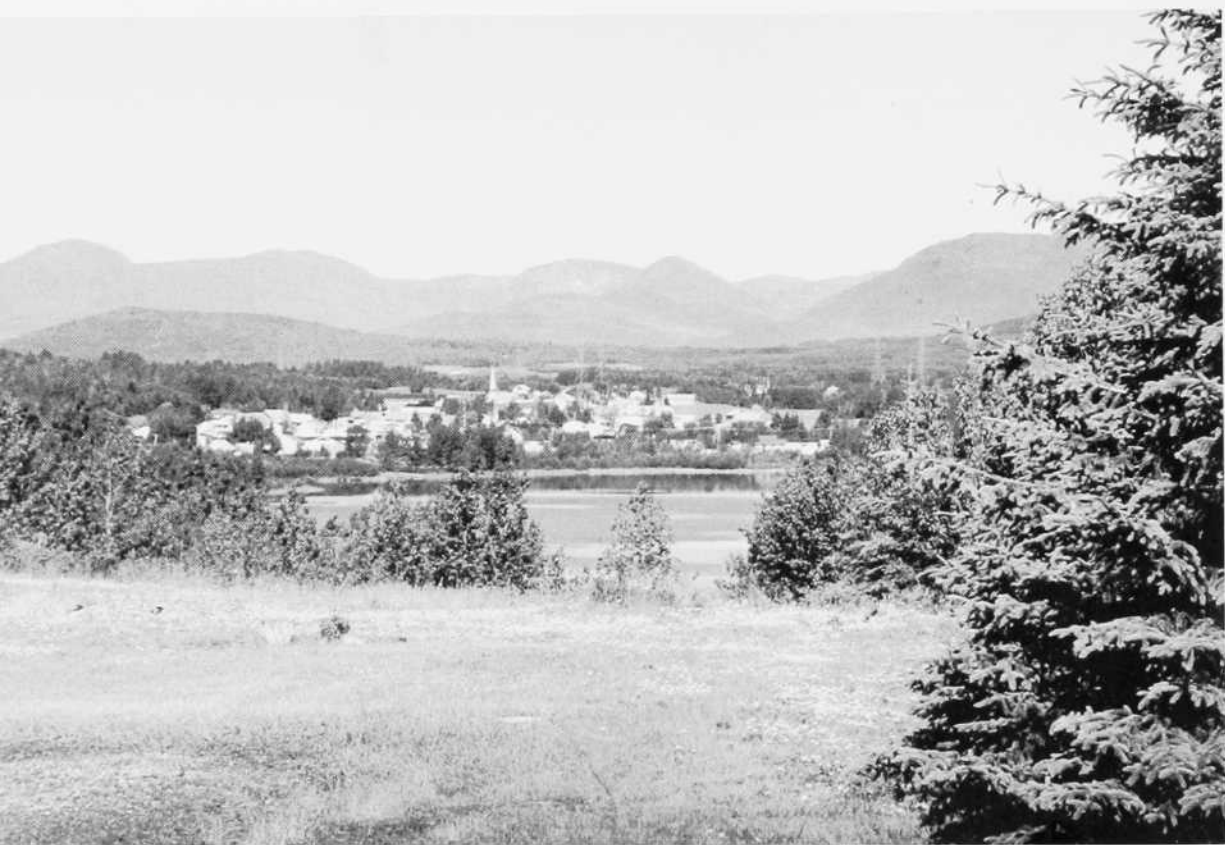
Tableau 7.6

Commodités dans les maisons et possession d'automobile dans le comté de Charlevoix en 1951

	Charlevoix		Charlevoix-Est		Charlevoix-Ouest	
	Unités	%	Unités	%	Unités	%
Logements	4 630	100,0	2 515	54,3	2 115	45,7
Électricité	3 915	84,6	2 235	88,9	1 680	79,4
Radio	4 285	92,5	2 455	93,6	1 930	91,3
Téléphone	2 145	46,3	1 400	55,7	1 745	82,5
Lessiveuse mécanique	2 680	57,9	1 250	49,7	1 430	67,6
Réfrigération mécanique	820	17,7	480	19,1	340	16,1
Aspirateur électrique	575	12,4	395	15,7	180	8,5
Service avec tuyaux intérieurs						
Eau chaude	2 020	43,6	1 355	53,9	665	31,4
Eau froide	1 795	38,8	735	29,2	1 060	50,1
Sans eau	815	17,6	425	16,9	390	18,4
Toilette avec chasse d'eau	3 160	68,3	1 795	71,4	1 365	64,5
Baignoire ou douche	1 515	32,7	1 070	42,5	445	21,0
Automobile	570	12,3	380	15,1	190	9,0

La région a donc bien changé depuis les projets de Forget. Pendant tout ce demi-siècle, elle s'articule au modèle de développement nord-américain, mais c'est une transformation socio-économique qui progresse à vitesse variable. Toutefois, en dépit de toutes ces marques caractéristiques aux sociétés traditionnelles et de l'image d'une société ayant ses purs traits d'antan, les habitants se laissent charmer par les nouveautés ou se les voient imposer. À la veille de la Révolution tranquille du début des années 1960, la transformation de la société et de l'économie de Charlevoix est déjà en cours et tous ces changements suscitent des inquiétudes quant à l'avenir de la région.

*Quand le tourisme devient
l'industrie privilégiée*



Le village de Saint-Aimé-des-Lacs.
(Photo Normand Perron)

Les chapitres précédents ont donné un aperçu des difficultés, pour Charlevoix, de moderniser son économie. Les ressources limitées, à l'exception du bois, l'arrivée tardive du train, les difficultés techniques dans le traitement du fer de Saint-Urbain, les problèmes du transport maritime à Baie-Saint-Paul, le faible potentiel hydroélectrique, autant de causes qui ont pu nuire à son développement. Dans les années 1920 et 1930, on a pu remarquer une volonté de tirer profit de l'industrie touristique, mais dans les années 1940 celle-ci connaît quelques difficultés ou semble mal s'adapter aux changements.

Au milieu du XX^e siècle, de nouvelles inquiétudes pointent quant à l'avenir de la région. Les emplois liés aux activités agricoles, maritimes, forestières, industrielles et touristiques avaient jusque-là apporté une prospérité peut-être modeste, mais ils avaient permis de maintenir une certaine harmonie entre les besoins de la population et les ressources du milieu. La désarticulation de cette petite économie polyvalente va bientôt laisser un vide lourd de conséquences. En effet, depuis la fin des années 1940, le nombre de fermes tend à diminuer, un phénomène qui s'explique par la modernisation de l'agriculture et, dans une certaine mesure, par la professionnalisation du travail en forêt, accélérant de ce fait l'abandon des petites exploitations agricoles marginales. Le développement industriel se résume pour l'essentiel à la papeterie de la Donohue, à Clermont, et il est insuffisant pour satisfaire aux besoins d'une main-d'œuvre croissante. L'industrie touristique, qui présente des signes de faiblesse et suscite des interrogations quant à son avenir, procure des emplois pour la majorité temporaires. Aussi continue-t-on de partir pour d'autres régions. C'est dans ce contexte de continuité et de rupture avec le passé que différentes stratégies seront élaborées pour pallier les problèmes sociaux et économiques.

À l'heure de la concertation régionale

Au milieu du siècle, les effets liés à la modernisation de l'agriculture amènent une baisse de la population rurale et une diminution encore plus importante de la population agricole. Dans Charlevoix, la population rurale qui habite des fermes passe de 43 %, en 1941, à 35 % en 1951 et à 23 % en

Bâtiment agricole abandonné
dans un rang de Saint-
Hilarion.
(Photo Normand Perron)



1961. C'est près de la moitié moins en 20 ans seulement (voir tableau 8.1). L'émigration, une vieille constante, demeure toujours sévère et certains phénomènes comme le peu d'intérêt des jeunes filles pour l'agriculture ou encore la forte propension de ces dernières à quitter la région ajoutent aux préoccupations. Si la surmasculinité n'avait apparemment jamais été cause de souci, la situation devient plus alarmante dans les années 1950 : les femmes, constate-t-on, représentent 75 % des jeunes de 15 à 29 ans qui quittent la région. Le problème affecte davantage la partie ouest, ce qui est peut-être un signe que le secteur des services de Baie-Saint-Paul est incapable de supporter les changements en cours : le nombre d'emplois offerts par l'important secteur hospitalier de cette municipalité est insuffisant pour permettre au secteur tertiaire d'absorber les surplus de main-d'œuvre disponible. Quant à La Malbaie et à ses environs, ils tirent avantage d'une industrie des services plus diversifiées.

Les changements en milieu rural posent du même coup le problème de la capacité de l'économie régionale à absorber une nouvelle main-d'œuvre, même si une partie de celle-ci jette son dévolu sur le secteur des services. L'industrie touristique, pour sa part, périclète et semble mal structurée. Dans le domaine du transport maritime, le cabotage subit plus durement la concurrence des autres moyens de transport, comme on l'a vu au chapitre précédent ; les exigences croissantes et la faible rentabilité rendent cette activité moins attrayante et font qu'elle tire à sa fin.

Tableau 8.1

Population urbaine, population rurale non agricole et population rurale dans les fermes (en %)

Population	Charlevoix-Est ¹	Charlevoix-Ouest ²	Total
1941			
urbaine	36,4	30,3	33,4
rurale non agricole	25,3	17,6	21,5
dans les fermes	38,4	48,5	43,3
1951			
urbaine	46,2	27,0	36,9
rurale non agricole	23,8	15,7	19,8
dans les fermes	30,0	41,1	35,4
1961			
urbaine	50,0	32,1	41,6
rurale non agricole	34,0	37,8	35,8
dans les fermes	16,0	30,1	22,7

1. MRC Charlevoix-Est ; 2. MRC Charlevoix.

Alors que de nouveaux projets prennent forme à la veille ou au cours de la Révolution tranquille, les années 1950 et le début des années 1960 sont l'occasion d'un questionnement plus nourri quant aux préoccupations sur l'avenir de l'économie régionale. Dans la première moitié du XX^e siècle, ce genre de questionnement portait surtout sur des projets locaux : l'avenir agricole de Saint-Hilarion, le bois et le fer de Saint-Urbain, l'industrialisation de Baie-Saint-Paul, le développement de l'artisanat à Sainte-Agnès, par exemple.

Face aux problèmes, concertation régionale, planification économique, conseil de développement deviennent des idées à la mode. En 1960, le curé Maurice Girard fonde le Conseil d'orientation économique de Saint-Siméon. Cette municipalité est la première de la région à se doter d'un tel outil de développement. Ce Conseil a une vision plus globale de l'économie ; il montre l'importance pour Charlevoix de soutenir Saint-Siméon comme porte d'entrée de la région.



Le village de Saint-Hilarion.
(Photo Normand Perron)

UNE IDÉE QUI FAIT
SON CHEMIN:
LA CONCERTATION
RÉGIONALE

Le développement est toujours perçu comme une initiative locale à cette époque, mais l'idée de la concertation régionale fait son chemin. Même la presse locale s'en mêle; toutefois, la fondation de deux journaux qui affirment vouloir desservir toute la région rappelle la difficulté de faire l'unanimité. Pourquoi, se demande *Le Phare* en 1959, Charlevoix est-il le seul comté du Québec où la population ne dispose pas d'un outil comme sa feuille régionale pour défendre ses intérêts? Il répond à sa propre question, disant que cela tient à plusieurs motifs, entre autres au fait que le peuple a conservé le mode de vie en vigueur dans les campagnes en 1900. Cette mentalité se traduit par de l'individualisme au détriment du bien commun. Mais il y a encore pire, poursuit le journal. « Enfin, pourquoi le cacher? Charlevoix, c'est un corps à deux têtes et ces deux têtes montrent des cornes. Si bien, qu'il y a eu un temps où il était considéré de bon ton, pour un homme public, d'inscrire en tête de son programme la défense des intérêts de sa région, contre les intérêts de l'autre. À ce jeu, il y eut nécessairement deux perdants¹ ». Le journal ne pouvait discerner avec plus de clarté le vieux problème de l'opposition entre les parties est et ouest, entre La Malbaie et Baie-Saint-Paul, une opposition tantôt latente, tantôt encore réelle à la fin du XX^e siècle.

Ce diagnostic expliquerait, selon *Le Phare*, le faible développement socio-économique de la région. En réalité, les dissensions régionales ne peuvent être la racine et l'explication de tous les maux. Mais en faire un bouc émissaire est certes utile pour convaincre du besoin d'une plus grande unité. Chose certaine, les années 1960 marquent une volonté nouvelle d'aborder les problèmes à l'échelle régionale. *Le Confident de Charlevoix*, qui commence à paraître le 25 août 1960, affiche aussi sa préoccupation régionale. Il parvient à toucher une bonne partie de la population et, vers 1965, son tirage atteint 4 000 exemplaires. C'est alors une première, pour un journal de la région, d'être présent sur tout le territoire.

La mode est à la région, au discours régional, à la formation d'organismes représentant la région. Il en va ainsi du Syndicat d'initiative touristique de Charlevoix, fondé en 1961, qui succède au Syndicat d'initiative de Charlevoix-Saguenay, devenu presque inopérant. C'est peut-être dans la formation du Conseil d'orientation économique de Charlevoix que l'on trouve le plus cette volonté de coopération régionale. Cet organisme, créé au milieu des années 1960, a pour but de réunir autour d'une seule table les représentants de tous les corps municipaux et des corps intermédiaires comme les chambres de commerce, la Jeune Chambre, la Société Saint-Jean-Baptiste, l'Union catholique des cultivateurs, les syndicats, de même que ceux des industries, petites et grandes, et des institutions financières. Son objectif est d'analyser « toutes les activités humaines, industrielles, pour rechercher les

meilleures solutions à apporter dans le comté de Charlevoix, pour relever l'économie et remédier aux lacunes économiques actuelles² ».

Les temps sont aux propositions ou réflexions de toutes sortes, y compris à la solution radicale de la fermeture de villages dans différentes régions du Québec. Les tristes histoires de certaines municipalités du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie sont assez bien connues. Dans d'autres cas, pareilles fermetures ont été suggérées; c'est le cas, en 1959, alors qu'est énoncée la possibilité de vider lentement l'île aux Coudres de sa population en poussant les jeunes à quitter, sous prétexte de ressources insuffisantes pour pratiquer l'agriculture, d'une industrie touristique sans grand avenir, du grand nombre de travailleurs qui ont un emploi à l'extérieur de l'île et des coûts économiques considérables qu'entraîne le maintien des services à ces insulaires³.

Les études élaborées par les technocrates de l'État sont aussi au goût du jour dans les années 1960 et 1970. L'ARDA (Aménagement rural et développement agricole) et l'OPDQ (Office de planification et de développement du Québec) étudient les milieux régionaux et proposent leur vision du développement économique. Charlevoix a aussi sa Mission technique d'aménagement afin d'élaborer des stratégies qui pourraient permettre aux gouvernements de lutter contre les disparités régionales. Comme dans d'autres régions, la population a la possibilité de s'exprimer lors d'une « Opération-Consultation ». En 1973, 200 résolutions ressortent de cet exercice : 14 concernent la voirie et le transport, 18 touchent les affaires culturelles, 19 visent le développement de l'agriculture, 22 relèvent des affaires sociales, 33 traitent des questions forestières et 94, soit presque la moitié, se rapportent à l'industrie touristique.

À cette époque, le nom de Charlevoix est de plus en plus utilisé pour désigner les organismes. C'est aussi au nom de la région que les demandes de développement et que des projets d'implantation d'industries sont soumis à l'État. L'Union catholique des cultivateurs propose de créer des réserves forestières, de constituer des réserves paroissiales à même les territoires en concession à l'industrie, d'accorder à des coopératives des coupes de bois sur les concessions appartenant à l'industrie. Pour sa part, la Jeune Chambre de commerce de Pointe-au-Pic-La Malbaie-Clermont, qui plaide que la région en est au même point qu'au début de la Deuxième Guerre mondiale, croit possible d'établir une industrie sidérurgique à Cap-à-l'Aigle.

Néanmoins, le vieux démon de la division entre les parties est et ouest reste bien vivant dans les années 1960 et 1970. Par exemple, il refait surface dans l'affaire de l'aéroport. L'unanimité autour du projet dure en effet peu de temps. Quelques mois, sinon quelques semaines après l'ouverture de l'aéro-

À LA RECHERCHE DE SOLUTIONS



Document *Mission Charlevoix* de l'Office de planification et de développement du Québec en 1975. (Société d'histoire de Charlevoix)

UNE VISION LOCALE BIEN ANCRÉE

L'aéroport de Saint-Irénée.
(Photo Normand Perron)



port qui est localisé à Saint-Irénée, Baie-Saint-Paul et les municipalités qui l'entourent invoquent les frais d'exploitation trop élevés et l'éloignement de l'aéroport pour conclure à son inutilité. Cela laisse à la partie est et à son conseil de comté le défi de maintenir l'aéroport ouvert⁴.

Le chacun pour soi est tout aussi vivant dans l'affaire de la fermeture du pensionnat des Sœurs de la Charité de La Malbaie, ouvert depuis 1876 et qui accueillait des orphelines. Il ferme en 1962 parce que les contribuables de La Malbaie refusent que la commission scolaire engage des fonds pour des orphelines qui proviennent d'autres municipalités⁵. La vision locale des services est toujours bien ancrée, même dans cette municipalité où la population a pourtant eu depuis longtemps des contacts privilégiés avec l'extérieur.

En 1970, la Jeune Chambre de Baie-Saint-Paul conclut que l'économie de Charlevoix reste conditionnée par la mentalité des habitants. Il faut, selon cette Jeune chambre, « que se produise un changement dans la mentalité populaire. En particulier il faut que l'esprit de clocher et la crainte de « l'étranger envahisseur » disparaissent, que l'élite soit plus responsable et moins individualiste et qu'enfin la population elle-même » s'engage par ses compétences⁶.

Dans la foulée des projets de l'ARDA, le Conseil économique rural de la région 03 répète le même discours sur la coopération régionale au début des années 1970. Seuls les termes ont changé, suivant les goûts du jour du vocabulaire sociologique : on parle maintenant d'« émergence de la participation au sein de la communauté », de penser, de réfléchir et d'agir en termes de communauté, d'objectifs communs qui transcendent les intérêts particuliers, de sociabilité assez avancée pour partager les mêmes idéaux, de planification basée sur la participation. Pour y arriver, on met en place des comités régionaux sur le tourisme et la récréation, sur les affaires municipales, sur les services communautaires, sur les questions économiques et commerciales, et sur

l'agriculture⁷. C'est aussi en ces termes de bien commun pour la région que l'on raisonnera dans les années 1980 pour faire accepter le bien-fondé politique des municipalités régionales de comté et des fusions de municipalités.

Jusqu'au milieu des années 1970, différents projets ont été mis de l'avant. La mission technique d'aménagement avait en quelque sorte fait le point au début de cette décennie, et différentes recommandations étaient ressorties des consultations. Il importe maintenant de s'interroger sur les effets de ces recommandations sur le développement socio-économique.

Le développement socio-économique

Les réflexions sur la mise en valeur du territoire ont suscité de nombreuses propositions de projets et des espoirs quant à la capacité de revigorer une économie anémique. Différentes questions relatives aux transports, à l'agriculture, à l'industrie et au tourisme seront ici considérées.

La problématique des transports

Le besoin de meilleurs liens avec les régions voisines, une constante depuis près de deux siècles, se fait toujours pressant vers 1960. Il faut défendre les acquis, comme le maintien du service de transport ferroviaire quotidien des passagers. Mais il faut surtout mieux se positionner par rapport aux autres régions. La prospérité de la Côte-Nord suscite la convoitise des entrepreneurs et commerçants des régions de la rive sud du Saint-Laurent, tout comme celle de ceux du Saguenay-Lac-Saint-Jean.

Il est clair que les améliorations constantes apportées à la route du Parc des Laurentides – dont le lien entre Québec et Chicoutimi, et encore davantage la construction de la route devant relier Chicoutimi-Nord et Tadoussac – laissent craindre une plus grande précarité pour Charlevoix⁸. À cela s'ajoute le projet d'un service de traversier pour assurer la liaison entre Rivière-du-Loup et Tadoussac, sans compter tous les autres traversiers entre le Bas-Saint-Laurent et la Côte-Nord⁹. Avec ces nouveaux liens ou leur amélioration, Charlevoix subirait une plus forte concurrence des régions voisines, d'autant plus que celles-ci pourraient ravitailler la Côte-Nord sans transiter par Charlevoix.

Le traversier *Trans. St-Laurent*
au quai de Saint-Siméon vers
1960.

(Société d'histoire de Charlevoix,
Collection Alphonse Lapointe)



On peut donc comprendre les intervenants socio-économiques de Charlevoix de vouloir privilégier le développement des transports. Ils obtiendront que soit amélioré le service de traversier entre Rivière-du-Loup et Saint-Siméon et ils conserveront ainsi à cette dernière municipalité sa position de carrefour entre la rive sud du Saint-Laurent et les routes se prolongeant vers le Saguenay et la Côte-Nord. C'est dans cette optique que la région de Charlevoix demande la construction d'un pont sur la rivière Saguenay, entre Baie-Sainte-Catherine et Tadoussac: tout obstacle aux communications routières vers la Côte-Nord serait ainsi éliminé. On n'a pas oublié, semble-t-il, comment la ville de Québec a damé le pion à Charlevoix avec les routes construites vers le Saguenay-Lac-Saint-Jean à travers le Parc des Laurentides. On craint maintenant que l'histoire se répète avec le développement de la Côte-Nord¹⁰. Il n'y aura pas de pont sur le Saguenay, mais des améliorations seront apportées au service des traversiers.

D'un autre côté, des promoteurs privés mobilisent la région en faveur de la construction d'un aéroport. Ce dernier serait nécessaire pour le développement de l'industrie touristique et un lien aérien entre Montréal et Rimouski, via Charlevoix, pourrait faciliter les efforts pour attirer quelques industries. Ils réussissent finalement à obtenir le soutien financier des gouvernements fédéral et provincial et des municipalités de la région. L'aéroport, construit à Saint-Irénée, sera inauguré en juillet 1962.

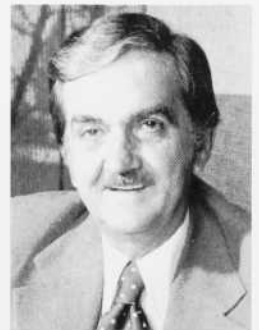
Au cours des décennies suivantes, des améliorations seront apportées aux routes reliant Baie-Saint-Paul et Québec, et ce surtout à l'époque où Raymond Mailloux sera député de Charlevoix et ministre des Transports; elles feront oublier les épithètes peu flatteuses à propos du chemin des Caps. L'industrie touristique sera la grande bénéficiaire de ces améliorations au système routier, puisque Charlevoix sera facilement accessible à la population de la grande région de Québec, ce que les responsables de la Mission technique d'aménagement considéraient comme une nécessité pour stimuler l'industrie touristique. Par ailleurs, elles favoriseront peu la diversification de l'économie charlevoisienne.

Le secteur agricole

Depuis les années 1930, l'agriculture québécoise est entrée dans une phase où elle sera remodelée en profondeur. Les agriculteurs de Charlevoix se sont eux aussi éveillés à la mécanisation, à la motorisation et à la spécialisation des unités de production. Ils continuent de s'intéresser à la coopération agricole et, comme ailleurs au Québec, ils fondent différentes coopératives au cours des années 1940 et 1950. Outre le Couvoir coopératif de Baie-Saint-Paul (1932) et la Coopérative agricole de l'île aux Coudres (1935), des coopératives agricoles sont créées à Rivière-Malbaie, aux Éboulements et à Saint-Irénée en 1944, 1945 et 1946. Ces coopératives laisseront peu à peu la place à une coopérative régionale qui sera établie aux Éboulements, mais dont la place d'affaires déménagera à Baie-Saint-Paul en 1959.

Les tendances vers la spécialisation font bientôt sentir leurs effets. De moins en moins de gens vivent de l'agriculture, en partie ou en totalité. Le nombre de fermes¹¹ baisse au fil des décennies, comme partout au Québec. Entre 1951 et 1971, il diminue d'un tiers. Les territoires qui correspondent aux MRC de Charlevoix et de Charlevoix-Est (Baie-Sainte-Catherine exclue) comptent alors chacun 547 et 374 fermes. Vingt-cinq ans plus tard, en 1996, ils n'en recensent plus seulement que 162 et 85¹². C'est donc dire que l'agriculture, comme moyen de subsistance, a perdu son rôle.

Par ailleurs, ce changement se manifeste aussi dans l'organisation juridique des exploitations agricoles. Jusqu'aux années 1960-1970, la majorité des fermes appartient à des individus. En 1996, même pour une région dite peu agricole, 86 des 162 fermes de la MRC de Charlevoix et 45 des 85 fermes de la MRC de Charlevoix-Est (soit 53 %) sont constituées en sociétés de personnes et en corporations.



Raymond Mailloux, député libéral du comté provincial de Charlevoix de 1962 à 1965.

Il est ministre des Transports et responsable de la Voirie en 1972 et 1976. Durant cette période, la route des Caps est l'objet d'une importante réfection.

(Société d'histoire de Charlevoix)

**CULTURE ET ÉLEVAGE:
DE NOUVELLES
ORIENTATIONS**

Une porcherie du rang Saint-Pierre, à Saint-Irénée.
(Photo Normand Perron)



Cette transformation de l'agriculture se manifeste aussi à travers l'abandon, le maintien et l'adoption de spécialités. Certaines ont presque disparu, comme l'élevage du dindon et d'animaux à fourrure. Celui du mouton est abandonné. La production de la pomme de terre, pour laquelle s'était distinguée l'île aux Coudres depuis la fin du XIX^e siècle, devient un souvenir au fil des ans. Le recul de la production laitière est à noter. Jadis spécialité de la majorité, l'industrie du lait n'est devenue, en 1996, l'activité principale que de seulement 42 fermes dans Charlevoix et de 14 dans Charlevoix-Est. En dépit de cette concentration, ce sont des fermes modestes puisqu'elles totalisent en moyenne 34 vaches. Nombre de fermes se sont plutôt spécialisées dans l'élevage, dont celui du bœuf. L'aviculture se maintient dans 25 fermes qui ont produit 5,7 millions de kilogrammes de poulets à griller. L'élevage porcin a aussi connu un essor ; 41 fermes déclarent posséder quelque 60 000 porcs. Le succès des industries avicoles et porcines, deux industries où la qualité de la terre importe peu, témoigne d'une volonté de s'ajuster aux contraintes climatiques et pédologiques de la région et aussi à la demande des marchés pour ces produits. C'est aussi le cas d'une spécialité comme l'élevage du vison, qui semble renaître.

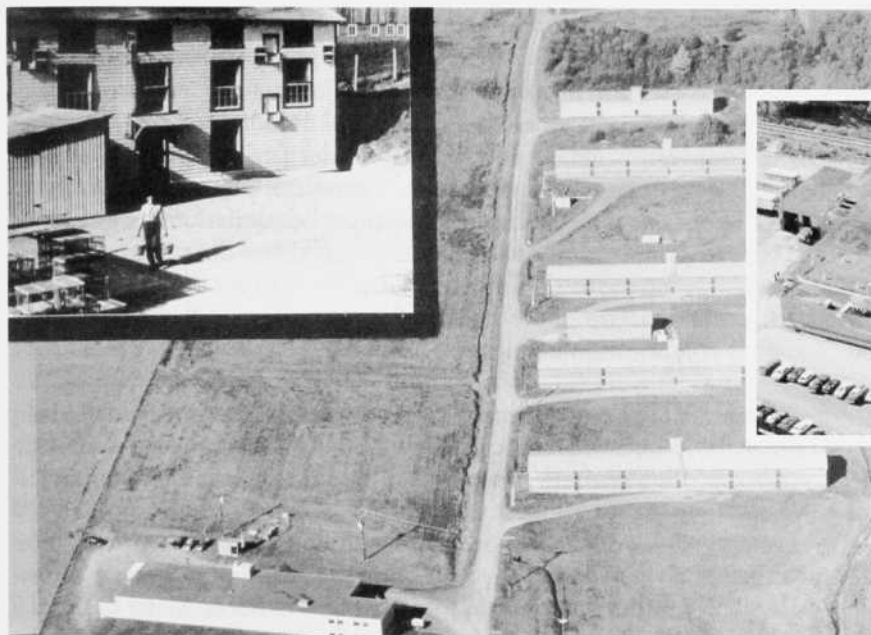
tiques et pédologiques de la région et aussi à la demande des marchés pour ces produits. C'est aussi le cas d'une spécialité comme l'élevage du vison, qui semble renaître.

La Crèmerie Saint-Fidèle
dans les années 1980.
(Société d'histoire de Charlevoix)



**L'ÈRE
DE LA CONCENTRATION
DES ENTREPRISES**

La modernisation de l'agriculture touche aussi le secteur de la transformation des produits agricoles. Les unes après les autres, les beurrieres et fromageries paroissiales ont fermé leurs portes à la faveur d'établissements régionaux qui ont bientôt été absorbés par des coopératives d'envergure régionale ou provinciale. Parmi les entreprises les plus connues dans le secteur de la transformation et qui ont longtemps résisté à ce processus de concentration, on compte la Crèmerie Saint-Fidèle¹³, fondée en 1903, qui s'est distinguée par la qualité de ses produits. La Coopérative agricole de la Côte-Sud en a fait l'achat en 1987. Lactel, qui a acquis les intérêts laitiers de la Coopérative



Le couvoir et l'usine de la Poulette grise à La Malbaie.
(Photo Coopérative Dorchester)

agricole de la Côte-Sud, a mis fin aux activités de la Crèmerie Saint-Fidèle au printemps 2000. L'avenir de cette industrie est incertain¹⁴, même si des intérêts locaux veulent relancer l'entreprise. Il y a aussi la ferme de La Poulette grise inc., propriété de la famille Dufour, dont l'origine remonte aux années 1930. En 1967, elle produit quelque 7 500 000 de kilos de chair de volaille et 12 000 000 d'œufs de consommation. Elle possède deux filiales, soit un couvoir pour la production de poussins et un élevage de volailles¹⁵. Les producteurs de la région vendent leur production à cette entreprise familiale. En 1997, La Poulette grise inc., qui est alors la propriété de la Coopérative de Dorchester, ferme ses portes en raison de la concurrence féroce qui règne dans l'industrie agro-alimentaire, ce qui se traduit par une perte d'environ 140 emplois. Deux ans plus tard, près de 70 % des ex-employés de cette entreprise vivaient de l'aide sociale.



Philippe Dufour, fondateur de la Poulette grise.
(Collection Julien Dufour)

Les industries minière et forestière

Dans son édition de novembre 1960, le journal *Le Phare* titre : « Baie-Saint-Paul deviendrait-elle ville minière ? » L'exploitation du fer de Saint-Urbain vient à nouveau de refaire surface. Depuis des siècles, cette ressource est synonyme de développement économique. L'existence prouvée de bonnes réserves¹⁶ avait poussé la General Electric à relancer l'exploitation des gisements depuis 1957. L'optimisme est donc de mise avec le début des travaux de construction d'une usine par la Continental Titanium Corporation. Cette usine est en fait un laboratoire pilote qui doit, entre autres, mettre au point un procédé pour la fabrication de pigment de titane.

LES MINES : LES ÉCHECS SE SUCCÈDENT

Ce dernier épisode de l'exploitation des mines de fer de Saint-Urbain prend fin en 1966 ; c'est un échec qui s'ajoute à d'autres dans le domaine du développement des ressources naturelles. Si la tourbe continue d'être exploitée à l'île aux Coudres, le mica est tombé dans l'oubli depuis les années 1940 et l'aventure, en 1953, de la Saint-Siméon Uranium Corporation pour exploiter une mine à Port-au-Quilles a tourné court¹⁷. Quant au projet d'exploitation de la silice dans les environs de Saint-Urbain, la Leeds Metal Co. Ltd a vite abandonné. En somme, tous les projets d'envergure d'exploitation des ressources minières qui auraient permis de diversifier l'économie de Charlevoix ont échoué. Dans le domaine de l'extraction, il ne reste guère que les installations de Baskatong Quartz, au nord de Saint-Urbain.



L'exploitation de la tourbe à
l'île aux Coudres, 1980.
(Collection Tourbière Pearl)

Dans le secteur des ressources naturelles, les Charlevoisiens ne peuvent donc désormais compter que sur la forêt, qui couvre environ 80 % des terres du comté. La Donohue y étend son emprise et fait sentir son influence dans différentes sphères de la vie régionale. Chambres de commerce locales, conseils municipaux, commissions scolaires recherchent son appui ou encore son soutien financier. La compagnie, qui dans les années 1960 embauche pour son usine de Clermont quelque 450 employés, symbolise la stabilité économique. On peut saisir toute l'importance de cette industrie en rappelant que la partie ouest de la région ne dénombre que 52 travailleurs dans le secteur manufacturier en 1961 et que les 10 industries de La Malbaie embauchent un total de 114 travailleurs. En 1961, les salaires versés par Donohue aux ouvriers de Clermont et aux employés en forêt représentent 90 % de la masse salariale payée dans l'ensemble de l'industrie forestière de Charlevoix. C'est aussi 35 % de tous les salaires payés dans le comté¹⁸. À cette époque, environ 90 % du bois coupé annuellement l'est pour les besoins de Donohue. Aussi la moindre fluctuation des marchés est-elle accueillie avec appréhension. De même est aussi redouté tout conflit de travail en raison des répercussions importantes sur l'économie locale, comme ce fut le cas lors de la longue grève à l'usine de Clermont en 1978-1979.

À la fin des années 1960, l'humeur des marchés préoccupe les dirigeants de la compagnie. Une association entre Donohue, Bulletin Company, de Philadelphie, et Gannett Company Limited, de Rochester, donne naissance, en 1967, à La Compagnie de papier de Charlevoix Ltée. En 1970, une autre association, cette fois entre Donohue Limitée et le *New York Times*, mène à la création de la Compagnie de papier Malbaie Limitée. L'entente touche la seule machine à papier n° 3. Une nouvelle entente entre Donohue et le *New York Times* sera aussi à l'origine de la mise en activité de la machine à papier n° 5 en 1987.

En 1971, la Donohue, qui compte alors 620 employés à son usine et plus de 350 en forêt, passe sous le contrôle du gouvernement du Québec via sa Société générale de financement¹⁹. La compagnie sera cédée à Quebecor en 1987²⁰. La consolidation de l'industrie des pâtes et papiers amènera la papetière Abitibi-Consolidated à faire l'acquisition, au début de 2000, de toutes les installations de la Donohue, y compris de l'usine de Clermont. L'avenir de la petite usine de Clermont pourrait bien devenir un objet d'inquiétudes chez les ouvriers, les travailleurs en forêt et la population, compte tenu de la faible capacité de l'usine et du fait que les réserves de bois dans Charlevoix sont assez limitées.

LA FORÊT: L'EMPRISE
DE LA DONOHUE

L'usine Donohue à Clermont.
(Photo Normand Perron)



La dépendance économique à l'égard de l'usine de Clermont demeure une constante depuis des décennies. En effet, la seule nouvelle industrie ouverte dans la deuxième moitié du XX^e siècle sera une laminerie construite par la compagnie Reynolds en 1963-1964, à l'époque de la Révolution tranquille. Son implantation dans Charlevoix tient davantage à des raisons politiques qu'à des avantages géographiques. L'usine de la Société des câbles Reynolds Limitée doit produire des câbles pour les lignes de transmission à haut voltage et prévoit l'embauche de 200 travailleurs. Mais en 1970, elle n'emploie que quelque 80 personnes, ce qui ne se compare pas aux 400 ou 500 ouvriers de la papeterie, et ce qui est moins que les 125 employés de La Poulette grise inc. L'usine de câble deviendra la propriété de British Insulated Calendar Cable en 1999. La papeterie de Clermont reste donc la principale industrie de la région, comme avant 1950.

Première pelletée de terre à l'usine de la Société des câbles Reynolds, à Rivière-Malbaie, le 19 décembre 1963.

L'honorable René Lévesque, alors ministre des Richesses naturelles du Québec, préside la cérémonie.

(*Le Confident*, 8 janvier 1964)



Les industries maritimes

Parmi les activités qui conservent une importance jusqu'au milieu du XX^e siècle, il faut noter le cabotage. Les gens de Charlevoix possèdent 53 des 102 petits caboteurs recensés dans la province en 1962²¹. Sur les 53, 40 sont à coque de bois et de ce nombre, 22 ont été construits avant 1940. Les 13 bâtiments à coque d'acier jaugent en moyenne 422 tonneaux, comparative-ment à 152 pour les bâtiments à coque de bois. L'introduction des bâtiments à coque d'acier marque certes une adaptation à la technologie, mais ce sera insuffisant. Peu à peu, les principaux clients de ces caboteurs les abandonnent.

Construction (1954-1956) de la goélette *Saint-André* à La Malbaie.
(Société d'histoire de Charlevoix)



La perte progressive du transport de bois à pâte sera fatale à cette industrie. Elle perd même le transport de la tourbe de l'île aux Coudres, en dépit de l'importance du cabotage chez les insulaires.

Les méthodes artisanales et familiales ne répondent plus aux exigences des transports maritimes modernes, même pour ceux qui possèdent des caboteurs à coque d'acier. Le cabotage disparaît peu à peu au cours des années 1960 et, avec lui, l'industrie artisanale des goélettes de bois, la dernière ayant été construite en 1959 à Petite-Rivière-Saint-François. Les derniers chantiers maritimes servaient d'ailleurs davantage à l'hivernage des bateaux qu'à la construction navale²².



La goélette *Jean Eudes* chargée de bois, vers 1970.

L'époque des goélettes est révolue. Épave de goélette à l'île aux Coudres.
(Photo Normand Perron)

La disparition des goélettes de bois marque la fin d'une époque, mais non celle de toute construction navale dans Charlevoix. Le petit chantier d'AML de l'île aux Coudres, qui vivotait, a connu un redressement pour le moins spectaculaire après son acquisition partielle, en 1995, par Groupe Océan qui l'a converti pour la fabrication de remorqueurs Z-Drive, utilisés dans les ports. Le nombre d'employés du chantier Industries Océan de l'île aux Coudres dépasse la centaine en 1998²³. En quelques années, ce chantier maritime est devenu le plus gros employeur de l'île et une des principales entreprises de la région. Son avenir dépend de sa capacité à vendre son produit dans le monde.

Une spécialité : le tourisme

De toutes les interventions proposées après 1950 pour revitaliser l'économie régionale, aucune n'a eu à long terme autant de portée que celle qui mettait en cause l'industrie touristique. L'idée d'améliorer cette dernière remonte à plusieurs décennies, mais il semble bien que la faiblesse de l'économie charlevoisienne et les interventions planifiées, à la mode au cours des années 1960 et 1970, ont donné à cette question un caractère d'urgence. Le tourisme devient alors une industrie qu'il faut structurer afin de lui donner plus de stabilité et d'en retirer un maximum de retombées; l'approche « amateuriste » appartient maintenant au passé.

En 1964, l'économiste François-Albert Angers rappelle que cette idée d'un aménagement touristique planifié dans le comté de Charlevoix a fait l'objet d'une recommandation de sa part auprès du gouvernement du Québec en 1942; déjà à l'époque de la Deuxième Guerre mondiale, il suggérait de faire de l'industrie touristique la deuxième activité en importance dans l'économie du comté, après la forêt mais bien avant l'agriculture. Rien ne s'est fait en vingt ans, conclut-il²⁴. Mais au début des années 1960, devant le sentiment que l'industrie touristique est au bord de l'abîme et avec la concurrence croissante d'autres régions, les choses changent. Le tourisme devient un produit que veut vendre le Syndicat d'initiative touristique qui a alors des bureaux à Baie-Saint-Paul et à La Malbaie.

La mise en valeur du potentiel touristique a bien évolué depuis le début des années 1960. Au départ, il apparaît assez clairement que la relance s'appuie sur les formules gagnantes de la première partie du XX^e siècle, même si les promoteurs sont bien conscients des changements survenus depuis la venue de l'automobile. Le premier des atouts du comté, « c'est sa géographie différente de tout le pays accessible à un immense public blasé mais en quête d'originalité », résume *Le Confident de Charlevoix*²⁵. L'autre atout, c'est de faire redécouvrir l'artisanat local aux gens de la région et aux touristes qui recherchent de l'originalité. Il faut montrer ce qui distingue des autres et développer les principaux actifs.

DE NOUVEAUX ATTRAITS

Le temps où l'on misera sur les seules vieilles formules gagnantes sera bref. Presque à la même époque se dessinent des projets d'activités récréatives et culturelles qui répondent davantage aux attentes nouvelles des touristes. Il y a déjà un nombre impressionnant d'événements locaux qui, ici comme dans d'autres régions, s'identifient à la ressource ou aux traditions d'un village: course cycliste, festival de l'éperlan, régates à Saint-Aimé-des-Lacs et à Baie-Sainte-Catherine, pêche au marsouin sur la plage de l'Islet, à l'île aux Coudres.

On recherche aussi des événements porteurs pour la région. Bientôt, c'est un vaste programme d'activités populaires pour les mois d'été qui apparaît souhaitable. Chose certaine, dès cette époque il y a tentative de rallier l'ensemble des intervenants en faveur d'une approche commune qui bénéficierait à toute la région, que ce soit autour du Syndicat d'initiative touristique, de la Commission du Parc touristique de Charlevoix, avec lequel travaille la direction de l'ARDA, ou de l'Association touristique de Charlevoix.

Il y a également, dès le début des années 1960, une préoccupation pour changer l'image du Charlevoisien. Les habitants sont invités à développer leur sens de l'hospitalité. Finie l'époque où des villageois expulsent des lieux les touristes indésirables. Dans la foulée de libération des mœurs, à l'époque de la Révolution tranquille, les conseils municipaux n'hésitent pas non plus à se mettre au goût du jour. *Le Confident de Charlevoix* traduit cette mise à la page de façon parfois humoristique, rappelant par exemple la parade des référendums de 1961-1962 pour mettre fin à la prohibition et autoriser ainsi l'émission de permis de vente d'alcool. Par contre, de vieilles censures ont la vie dure. En 1963, à La Malbaie, l'organisation d'une soirée de danse nécessite toujours un permis.

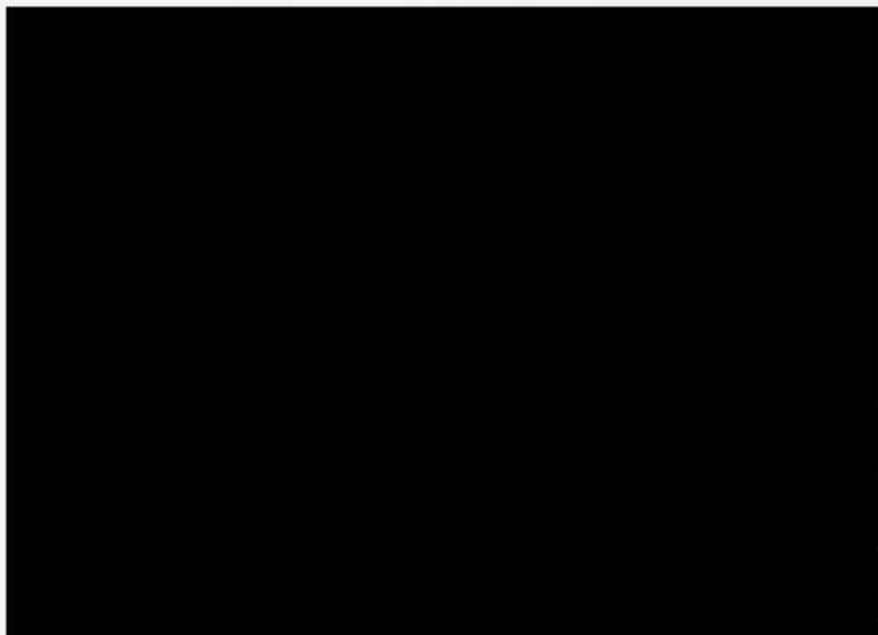
Les stratégies de développement avancées au début des années 1960 vont évoluer au rythme des idées nouvelles. En 1973, les auteurs du rapport de la Mission technique d'aménagement de Charlevoix défendent clairement l'idée d'une mise en valeur du territoire qui intègre « la vie des hommes et les paysages ». Le tourisme devient une industrie que l'on peut planifier en mettant en valeur les paysages, en sachant attirer les visiteurs et en leur offrant des équipements améliorés, des circuits touristiques et des structures d'accueil l'année durant. On prévoit déjà à l'époque l'allongement de la saison touristique, le développement de l'agro-tourisme, la mise en valeur du patrimoine, l'ouverture de parcs dans l'arrière-pays, la construction d'équipements pour les sports d'hiver, l'organisation de croisières, la construction de marinas pour stimuler la navigation de plaisance et aussi un projet de casino à Pointe-au-Pic. Nombre d'études allant dans le sens de la mise en valeur du territoire seront produites, dont les travaux du groupe Paysage, à l'Université Laval.

On verra, au cours des décennies suivantes, la réalisation de projets assez conformes aux grandes lignes directrices. La mise en valeur des paysages ne se limite bientôt plus à les faire admirer, mais aussi à les expliquer. Des excursions sont organisées et l'astroblogue devient un thème vedette. L'exploitation du thème de la faune évolue aussi. Au fur et à mesure que l'on avance dans le XX^e siècle, plus personne n'aura l'idée d'organiser une démonstration de pêche au marsouin ou au béluga comme dans les années 1960 : l'intérêt

DE NOUVELLES
APPROCHES

pour la faune se manifeste d'autres façons. En 1968, le Centre écologique de Port-au-Saumon ouvre ses portes; un centre d'interprétation y est annexé. Les caribous réintroduits dans le Parc des Grands-Jardins deviennent aussi une attraction. Mais à ce chapitre, rien ne se compare à l'engouement récent pour l'observation des baleines à l'embouchure de la rivière Saguenay.

Cette recherche de mise en valeur du paysage et de la nature a connu une autre phase dans son évolution avec la constitution d'une réserve mondiale de la biosphère par l'UNESCO, le 25 avril 1988. À ses débuts, en 1984, ce projet voulait faire reconnaître un territoire situé au nord de la ville de Québec, territoire qui engloberait la forêt Montmorency et le Parc des Grands-Jardins. Mais les promoteurs du projet retiendront plutôt la région de Charlevoix en raison de l'intérêt que la population et les représentants de la région manifestent pour le projet²⁶. Il s'agit d'une réserve habitée et pas seulement d'une réserve naturelle ou sauvage.



Brian Mulroney, premier ministre du Canada et député fédéral conservateur de Charlevoix de 1988 à 1993. Le 26 juillet 1989, Brian Mulroney se rend à Baie-Saint-Paul pour l'inauguration d'un monument commémorant la nomination de la région de Charlevoix à titre de Réserve mondiale de la biosphère par l'UNESCO en 1988. À ses côtés, Yvon Dubé, président-fondateur de la Réserve mondiale de la biosphère de Charlevoix. (Collection privée).

Dans un autre ordre d'idée, c'est à compter des années 1960 que le secteur des activités culturelles prend de plus en plus d'ampleur, et ce surtout à Baie-Saint-Paul. Les approches sont tantôt élitistes, tantôt populaires. En 1967, un festival folklorique obtient un fort succès en termes de participation, au point de devenir incommodant pour les résidants. En 1972, la ville obtient le premier prix de l'industrie touristique du Canada. Des symposiums de peinture permettent de populariser cet art et de faire connaître, entre autres, les artistes de la région. Les fêtes foraines organisées et animées en 1982 par les Échassiers de la Baie – qui deviendront le Cirque du Soleil en 1984 – attirent aussi les foules, même si la population de la ville est plutôt étonnée de voir que les initiateurs de la fête viennent de l'extérieur de la région. En dépit de la disparition de certaines fêtes à caractère populaire, Baie-Saint-Paul continue néanmoins de se distinguer par le caractère culturel de ses activités. Cette orientation permet à la ville d'étirer sa saison touristique, comme en témoigne l'activité Rêves d'automne, dans les années 1990.

*BAIE-SAINT-PAUL,
VILLE DE CULTURE*

L'aspect récréatif fait rapidement partie de la stratégie touristique. Le domaine skiable du mont Grand Fonds, près de La Malbaie, inauguré en 1974, et celui du massif de Petite-Rivière-Saint-François, surtout développé au cours des années 1990 et dont on recommandait l'aménagement dans le rapport de la Mission technique d'aménagement en 1973, comptent parmi les joyaux de Charlevoix. La dénivellation de 770 mètres du massif de Petite-Rivière-Saint-François est la plus importante à l'est des Rocheuses canadien-

*ÉTÉ COMME HIVER:
LES ACTIVITÉS
DE PLEIN AIR*



Le centre de ski du massif de Petite-Rivière-Saint-François vu de l'île aux Coudres.
(Photo Normand Perron)

nes. L'attrait des sports d'hiver pour les touristes n'a rien de nouveau; ces sports font même partie des activités que le Manoir Richelieu propose à sa clientèle au début du XX^e siècle. Toutefois, depuis les années 1960, le développement des centres de ski, l'exploitation plus récente des sentiers de motoneige et les randonnées en traîneaux tirés par des chiens visent à mettre en place une industrie touristique active à longueur d'année.

Depuis une vingtaine d'années, l'arrière-pays fait aussi l'objet d'une exploitation plus intense, car longtemps les attraits de ce secteur se sont limités aux clubs de chasse et de pêche disséminés çà et là. Les activités de plein air, comme la traversée de l'arrière-pays de Charlevoix²⁷, se sont multipliées; un réseau de parcs s'est établi, permettant de mieux conserver à l'état naturel certains territoires de la Réserve mondiale de la biosphère; enfin les activités agro-touristiques, comme les visites de fermes spécialisées dans l'élevage d'animaux sauvages ou encore de la ferme à Rose-Anna à Notre-Dame-des-Monts, créée pour les fins du téléroman *Le temps d'une paix*, sont de nouveaux attraits.

*DU CASINO
À L'ÉCONOMUSÉE
ET À L'AGRO-TOURISME*

Pour attirer les visiteurs, l'industrie touristique mise aussi sur le casino de Charlevoix. Son ouverture, à Pointe-au-Pic en 1994, divisera la population de la région, mais les 150 à 200 emplois offerts en feront toutefois un employeur important. L'association de Loto-Québec et du Canadien Pacifique pour la relance du Manoir Richelieu, à la fin des années 1990, constitue une autre facette de l'industrie touristique, soit celle d'attirer une clientèle internationale, en toutes saisons, et d'offrir une infrastructure qui permet d'accueillir des congrès importants.

Dans cette quête frénétique de mise en valeur de différents aspects du patrimoine s'inscrit la filière des économusées. Développé grâce à l'initiative de Cyril Simard, le concept d'économusée allie activité de production et diffusion des connaissances et gagne vite la faveur du public. La Papeterie Saint-Gilles, à Saint-Joseph-de-la-Rive, est le premier de ces économusées dans Charlevoix; le lieu rappelle aussi la mémoire de l'écrivain Félix-Antoine Savard. Par la suite s'ajouteront l'économusée du chantier maritime (chantier Desgagné), à Saint-Joseph-de-la-Rive, celui du fromage, à la Laiterie Charlevoix de Baie-Saint-Paul, et celui de la farine aux Moulins de L'Île-aux-Coudres.

Dans la même perspective, un lien entre tourisme et agriculture s'établit. Le milieu agricole tente de profiter de la manne touristique et différentes productions et spécialités pour les fins d'une table agro-touristique se développent: le veau, le Mignerons, le sanglier, l'agneau, le champignon...



Fabrication de papier à la
Papeterie Saint-Gilles.
(Papeterie Saint-Gilles)

Depuis les années 1970, c'est à peu près l'économie de tout le territoire compris entre Petite-Rivière-Saint-François et Baie-Sainte-Catherine qui a été soumise aux impératifs de l'industrie touristique. Cette affirmation touristique s'en retrouve encore renforcée par le Parc marin Saguenay-Saint-Laurent. Le fort attrait qu'exerce cette zone touristique explique probablement que le village de Tadoussac, sur la rive est du Saguenay, manifeste le souhait, à l'automne 1999, de s'intégrer à l'espace de l'Association touristique de Charlevoix et même à la MRC de Charlevoix-Est.

Malgré sa consolidation, l'industrie touristique présente un caractère de fragilité. Pour les propriétaires d'équipements hôteliers ou autres et pour la main-d'œuvre qui travaille dans cette industrie, la durée et le succès de la saison touristique importent au plus haut point. Les fortes pluies survenues en juillet 1996 dans la Réserve faunique des Laurentides et les inondations et dégâts qui ont suivi surtout dans la région du Saguenay auront eu des conséquences désastreuses pour Charlevoix. Le « déluge du Saguenay » a causé des dommages dans Charlevoix, surtout dans le Parc des Hautes-Gorges de la rivière Malbaie et sur quelques tronçons de routes. Mais la publicité qui a

*UNE INDUSTRIE
FRAGILE ET
DÉPENDANTE*

Éboulis survenu dans les Hautes-Gorges de la rivière Malbaie après les fortes pluies de juillet 1996.
(Société d'histoire de Charlevoix, Fonds Guy-Godin)



La côte des Éboulements, qui fait actuellement l'objet d'une importante réfection.
(Photo Normand Perron)



entouré cette catastrophe naturelle a été néfaste, cette année-là, pour la saison touristique. À une plus petite échelle, la couverture médiatique autour de l'accident d'autobus qui a fait, le 13 octobre 1997, une quarantaine de victimes dans la côte des Éboulements a porté un dur coup à l'économie de Saint-Joseph-de-la-Rive et de l'île aux Coudres. C'est sans compter les caprices de la nature relevant de la rareté de la neige au début de l'hiver, de sa fonte avant la période des vacances scolaires de fin de février ou début de mars, du temps trop froid, du temps trop pluvieux... Même les temps forts de l'industrie touristique de la région de Québec font sentir leurs effets.

Sur la question des rapports entre Charlevoix et Québec en ce qui concerne le tourisme, il semble qu'une partie des performances touristiques de Charlevoix tienne à sa capacité de concurrencer la région de Québec et d'y attirer les touristes et citadins de cette région, surtout depuis la fin de la venue des «bateaux blancs» de la Canada Steamship Lines en 1965. La nécessité d'assurer un flot régulier de visiteurs en provenance de la région de Québec apparaît d'une première nécessité dans les plans d'aménagement des années 1970. Attirer l'attention des touristes en visite à Sainte-Anne-de-Beaupré, améliorer le lien routier entre la région de Québec et Baie-Saint-Paul, transporter des voyageurs par autobus ou encore par le biais d'un train touristique comme le Tortillard entre Québec et La Malbaie sont révélateurs de cette dépendance. L'opposition du milieu local à tout projet d'établissement d'un casino dans la région de Québec trahit aussi la fragilité de l'économie touristique, une bonne partie de la clientèle de la maison de jeu de Pointe-au-Pic provenant justement de la région de la capitale nationale.

Tous les aléas sont difficiles à contrôler et à mesurer et c'est avec une certaine nervosité que les propriétaires d'hôtels, d'auberges de haute gamme et d'équipements sportifs ou autres attendent les saisons touristiques. C'est aussi le cas pour un bon nombre des 3 000 travailleurs qui,

à la fin du XX^e siècle, vivent de l'emploi lié au tourisme pendant trois, quatre ou cinq mois et du chômage pour le reste de l'année. Les resserrements appliqués dans les années 1990 quant à l'éligibilité à l'assurance-emploi rendent la situation encore plus précaire pour nombre de ces travailleurs.

Il reste que l'inquiétude suscitée par le cycle annuel de l'industrie touristique est une vieille réalité. Déjà, en 1962, lors de la création d'un centre de ski à La Malbaie, *Le Confident de Charlevoix* salue cette initiative de maintenir « l'industrie touristique en opération douze mois par année », ce qui « peut assurer à ses habitants une existence normale²⁸ ». Cette constatation quant au bien-être des travailleurs est encore, de nos jours, une réalité. Souvent, le petit restaurant au coin de la rue ferme avec la fin de la saison touristique.

Par ailleurs, on peut aussi s'interroger sur les salaires payés dans l'industrie touristique. C'est dans ce secteur que Charlevoix a connu sa plus longue grève, celle du Manoir Richelieu. La question des salaires devient un enjeu important, en particulier pour les employeurs qui voient leurs employés comparer leurs salaires avec ceux de travailleurs d'autres établissements semblables situés à Québec ou Montréal. On paie moins les employés au Manoir Richelieu qu'au Château Frontenac, mais il s'agit d'un problème complexe. Chose certaine, la rémunération accordée par les entreprises les plus importantes, comme le Manoir Richelieu qui compte 550 employés, peut avoir des incidences sur toute l'industrie touristique de la région.



Le Manoir Richelieu.
(Société d'histoire de Charlevoix)

En faisant le tour de l'île...
(Photo Normand Perron)



L'économie touristique a certes une grande importance, mais elle a aussi des effets pervers qui sont moins bien connus. L'importance démesurée de cette spécialité est la conséquence d'un développement économique mal calibré. C'est le tourisme par défaut. En un sens, toute la mise est faite sur l'industrie touristique, une industrie qui, en partie du moins, est la bouée de sauvetage des économies pauvres. Les préoccupations exprimées à l'automne 1999 par le président de la Société des entreprises touristiques de L'Île-aux-Coudres sont fort significatives. Après avoir fait le constat d'une industrie touristique peu performante, même si elle fournit pendant quelques semaines ou quelques mois des emplois à 300 insulaires, il conclut à l'importance de développer le tourisme d'hiver et, fait plutôt nouveau tant pour l'île que pour tout Charlevoix, le tourisme en famille²⁹. On peut trouver légitimes les intentions de tirer un meilleur profit du tourisme en allongeant la saison touristique et en songeant à améliorer le produit, mais cela ne diversifie guère l'économie.

Les centaines de chalets, les maisons d'été ou encore les retraités qui s'établissent en permanence dans Charlevoix sont aussi une composante de cette industrie touristique dans la mesure où ils oxygènent l'économie locale. Le secteur des services en retire certes un profit. Les autorités ont par contre dû recourir aux législations relatives à l'occupation du pourtour des lacs et au zonage agricole pour gérer les rêves de chacun. La création de ZEC (zones d'exploitation contrôlée) permet aussi une meilleure maîtrise sur la gestion et l'occupation du territoire.

L'espace traditionnel de Charlevoix est devenu un espace touristique. Le développement économique est en relation avec un environnement qu'il faut à tout prix conserver et qui trouve tout son sens dans le tourisme.

La mondialisation sans cesse plus importante de l'économie a, pour sa part, des conséquences sur les composantes de l'économie locale. Des petites entreprises comme La Poulette grise et la Crèmerie Saint-Fidèle sont en concurrence avec des géants de l'agro-alimentaire. Malgré la volonté exprimée par la population de sauvegarder ces entreprises, force est de constater une certaine impuissance devant les faits. À l'opposé, l'industrie touristique est devenue une spécialité à l'échelle régionale, à l'échelle nationale dans certains cas. Dans cette perspective, l'objectif de faire fonctionner l'industrie touristique sur une base annuelle est bien compréhensible. Mais ces exigences de performance dépassent déjà les possibilités des petits entrepreneurs locaux ; aussi les Charlevoisiens ont-ils perdu le contrôle de nombreux commerces liés à l'industrie touristique.

Les changements successifs de propriété du Manoir Richelieu, le principal symbole de la vocation touristique de la région, est assez révélateur de la restructuration de l'industrie touristique depuis une trentaine d'années. Après la faillite du Manoir, en 1975, le gouvernement du Québec en fait l'acquisition pour affirmer son rôle d'entrepreneur. Il passe, en 1986, à une entreprise privée, la famille Malenfant. Aujourd'hui, il est exploité par une société formée de Loto-Québec, qui possède la moitié des actifs, du Fonds de solidarité de la Fédération des travailleurs du Québec et du Canadien Pacifique, qui détiennent l'un et l'autre des parts de 25 %. Cette dernière entreprise, d'envergure internationale, est aussi propriétaire du Château Frontenac, à Québec. Ses objectifs ne sont rien de moins que d'attirer à Pointe-au-Pic une clientèle en provenance de tous les continents. L'image de prestige que l'on veut donner à cet établissement hôtelier a même des conséquences sur le quotidien de la population locale qui a en pratique perdu l'accès aux installations du Manoir.

Les réflexions sur le développement économique de la région ont conduit à la réalisation de différents projets qui ont sans nul doute permis à Charlevoix d'éviter une situation encore plus catastrophique. Le poids pris par l'industrie touristique dans l'économie est assez remarquable, au point que tout le développement semble orienté en fonction de cette industrie. La spécialité touristique cache les insuccès des autres sphères de l'économie et a conduit au développement d'une quasi-monoéconomie dont les lendemains sont pleins d'incertitudes, en dépit de belles réussites et des progrès récents et rapides du tourisme d'hiver.

L'évolution démographique

Au XIX^e siècle, la croissance démographique contribue à expliquer l'expansion de l'œkoumène. Au XX^e siècle, la prospérité économique d'une région ou d'une partie de région détermine, dans une certaine mesure, les conditions de rétention de la population. Le bilan économique de Charlevoix offre peu de conditions favorables à une expansion démographique.

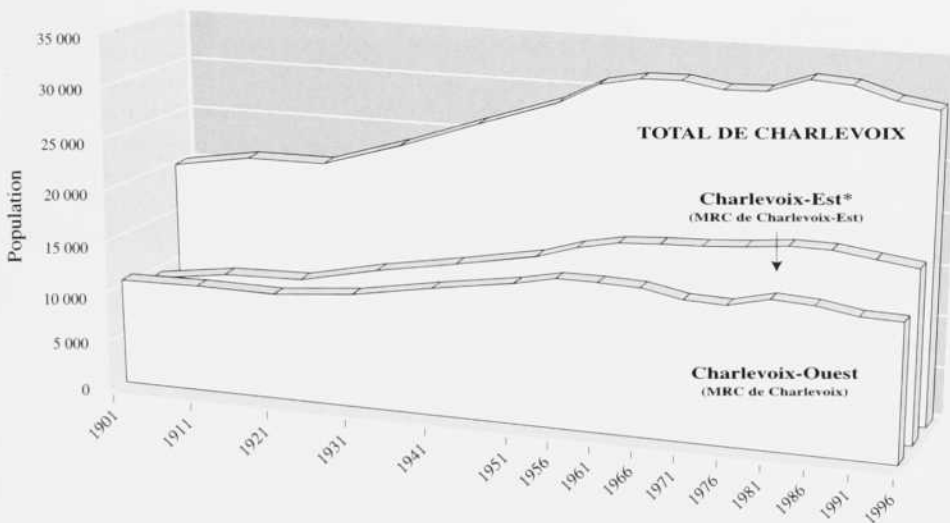
La population continue d'augmenter jusqu'en 1961, mais la croissance plus ou moins régulière amorcée depuis le début du siècle s'achève. Le nombre d'habitants plafonne autour de 32 000 entre 1961 et 1986. Après le maximum de 32 435 habitants atteint en 1981, il y a déclin et rien n'indique un renversement rapide de cette tendance. Selon des projections démographiques du Bureau de la statistique du Québec, la population devrait se situer autour de 28 000 habitants en 2016. Ajoutons cependant que cette stagnation et même cette décroissance démographique toucheront aussi d'autres régions que Charlevoix.

L'observation de la population sur une longue période montre des tendances différentes (voir figure 8.1) selon que l'on se situe dans la partie est ou dans la partie ouest, qui correspondent aux actuelles MRC de Charlevoix-Est et de Charlevoix. Depuis les années 1940 jusque dans les années 1960, Charlevoix-Est creuse lentement l'écart en sa faveur.

Un regroupement de la population par micro-région (voir chapitre 4, p. 119), révèle bien où se situe la progression des effectifs (figure 8.2). Pour une grande part, la croissance s'explique par la progression de La Malbaie qui, rappelons-le, se distingue par l'importante activité manufacturière de la papeterie de Clermont. Si l'on compare maintenant la distribution de la population entre l'arrière-pays³⁰ et la côte, la part de chacun de ces secteurs reste assez stable, celle de l'arrière-pays se situant autour de 18 % depuis 1950, ce qui se compare à la proportion notée au début du siècle.

Malgré quelques caractéristiques particulières, c'est la stagnation puis la décroissance démographique qui caractérisent cette petite région. Cette décroissance s'accompagne d'un vieillissement rapide de la population. Les pyramides des âges (figure 8.3) pour les années 1901, 1951 et 1996 illustrent d'une façon claire le phénomène. Si celles de 1901 et 1951 ont des formes semblables – le poids des jeunes font qu'elles sont évasées à la base –, celle de 1996 indique une population qui compte peu de jeunes.

Figure 8.1
**Évolution de la population de la région de Charlevoix,
 Charlevoix-Est et Charlevoix-Ouest, 1901-1996**



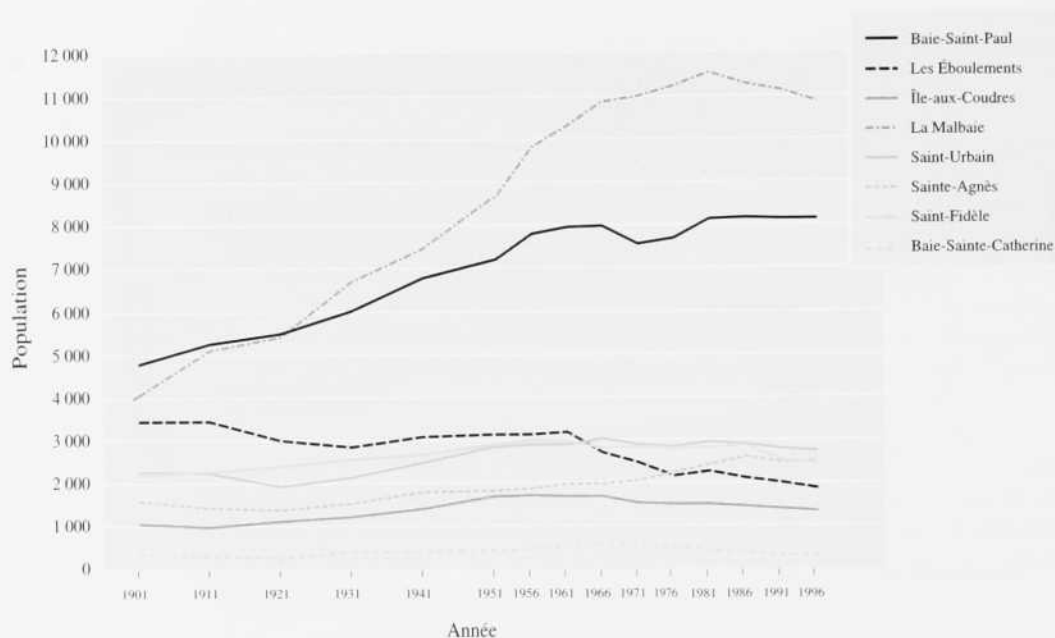
*Baie-Sainte-Catherine est incluse.

Sources : Recensements du Canada, Bureau de la statistique du Québec, Institut statistique du Québec.

Étudiées à l'échelle locale (figure 8.4), des particularités ressortent quant au vieillissement de la population. En 1996, les populations de la ville de Baie-Saint-Paul et de Saint-Irénée ont des âges moyens particulièrement élevés. Dans la ville de Baie-Saint-Paul, l'existence d'un centre de santé pour malades mentaux et la présence d'une importante communauté religieuse rehausent probablement la moyenne.

Les écarts entre les moyennes d'âge de la population apparaissent importants, plus de 10 ans quand on compare Notre-Dame-des-Monts et Saint-Irénée (figure 8.4). On ne peut ici expliquer avec certitude les écarts entre les petites municipalités de l'arrière-pays et celles de la côte, mais force est de constater que les municipalités de l'arrière-pays attirent davantage les

Figure 8.2
***Distribution de la population de Charlevoix
 par micro-région, 1901-1996***

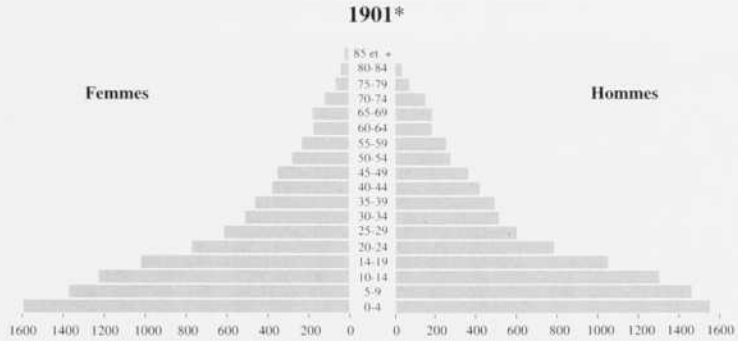


*Sagard et les territoires non municipalisés sont exclus.

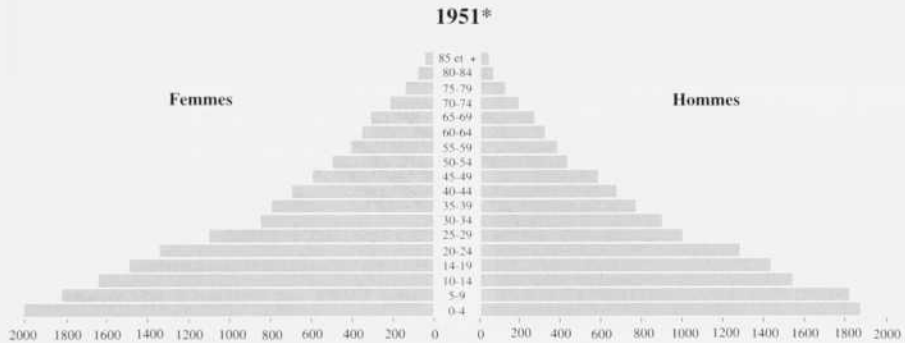
Sources : Données compilées à partir des recensements du Canada.

jeunes et que les plus âgés sont en proportion moins nombreux. Il est probable que des municipalités comme Sainte-Agnès, Saint-Aimé-des-Lacs et Notre-Dame-des-Monts soient le lieu de résidence de gens qui travaillent à Clermont et autres municipalités et que des familles y résident parce que le coût des propriétés et les taxes y sont moins élevés. Chose certaine, le profil des deux municipalités est très différent. Une municipalité comme Saint-Irénée compte peu de jeunes et un nombre considérable de retraités. Déjà, sa population a commencé à décliner rapidement, passant de 745 à 643 habitants entre 1991 et 1996. À l'inverse, la population de Notre-Dame-des-Monts montre une plus grande stabilité avec des effectifs de 918 et 913 habitants pour la même période.

Figure 8.3
*Pyramides des âges, région de Charlevoix,
 1901, 1951 et 1956*



*La population de Baie-Sainte-Catherine est exclue.



*La population de Baie-Sainte-Catherine est exclue.

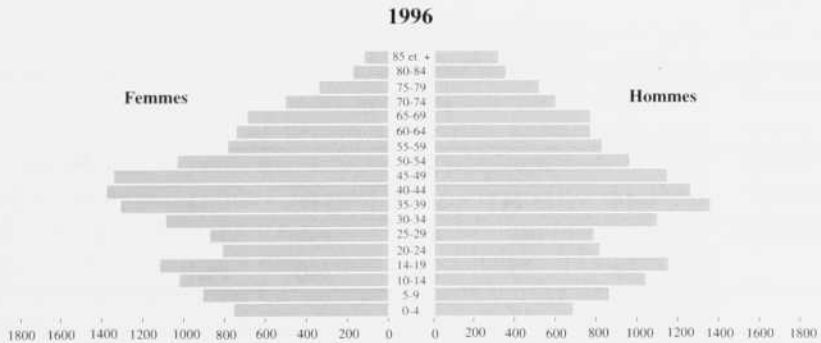
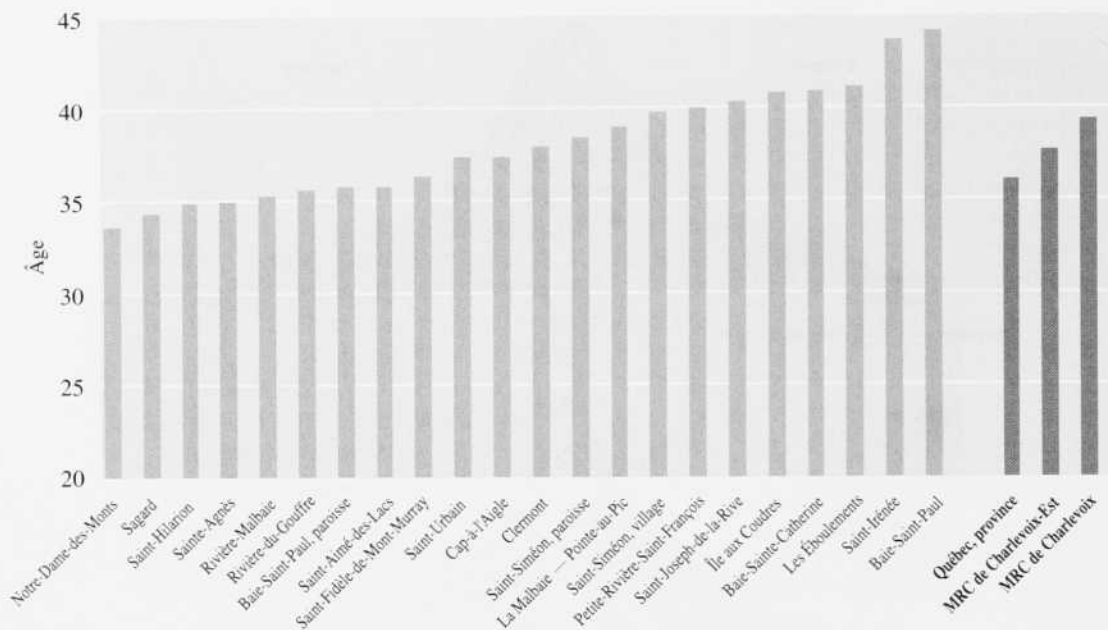


Figure 8.4

Âge moyen de la population de Charlevoix, 1996

Source : Recensement du Canada, 1996.

Tableau 8.2

Répartition de la population de Notre-Dame-des-Monts et de Saint-Irénée par groupe d'âge, en 1996

Localité	Groupe d'âge				En %			
	0-14	15-24	25-54	55 et +	0-14	15-24	25-54	55 et +
Notre-Dame-des-Monts	195	165	400	150	21,4	18,1	44,0	16,5
Saint-Irénée	90	75	235	240	14,1	11,7	36,7	37,5

Outre le fait que la région offre peu d'attraits économiques, les changements s'expliquent aussi par le faible taux de natalité. Ce taux suit une courbe descendante dont les effets se font fortement sentir depuis le milieu du siècle. En 1996, selon les données du Bureau de la statistique du Québec, les deux MRC de Charlevoix ont enregistré 99 et 174 naissances. Ce bilan est bien loin de ceux relevés au début du siècle, alors que 900 à 1 000 enfants naissaient à chaque année. Au milieu des années 1950, la région enregistre encore plus de 900 naissances par année, en dépit de la baisse du taux de natalité. En 1954, avec 213 et 148 naissances, La Malbaie (paroisse et ville) et Baie-Saint-Paul (paroisse et village) dépassent à eux seuls le total de naissances de 1996. Tout cela signifie une forte baisse du taux de natalité qui se situe à 7,3‰ et à 10,1‰ dans les MRC de Charlevoix et de Charlevoix-Est, ce qui est inférieur à la moyenne québécoise (11,5‰). L'acuité du problème est telle qu'à Saint-Irénée, en 1996, la municipalité n'a enregistré aucune naissance, selon les données du recensement du Canada.

Les jeunes se font donc rares, ce qui engendre de nouveaux problèmes qui touchent toutes les municipalités, même les communautés rurales et les petites communautés de l'arrière-pays où l'âge moyen se situe autour de 35 ans. Déjà, nombre de municipalités ont perdu ou risquent de perdre leurs écoles primaires. Le manque d'élèves affecte aussi les écoles secondaires, comme à Baie-Saint-Paul, par exemple. Les fusions des commissions scolaires décrétées par le gouvernement du Québec en 1997 ont été l'occasion de constater les problèmes liés à la démographie. La formation de la seule commission scolaire de Charlevoix a été autorisée sans que le nombre minimal d'élèves requis soit atteint.

Le problème démographique pose aussi un autre problème de taille en regard des besoins des employeurs locaux. La région présente en effet un profil plutôt médiocre en ce qui concerne la scolarité des personnes de plus de 15 ans. Moins de 7 % de la population détient un diplôme universitaire, avec une seule exception notable : la petite municipalité de Saint-Joseph-de-la-Rive, là où plusieurs habitants viennent de l'extérieur de Charlevoix, qui a un taux de plus de 20 %. Quelque 20 % des travailleurs possèdent un diplôme d'une école de métiers ou ont fait d'autres études non universitaires. À l'autre bout de l'échelle, 45 % de la population est sans certificat d'études secondaires. C'est le résultat d'une société dont la population est assez vieille et qui a perdu un grand nombre de ses jeunes.



L'école primaire de Saint-Aimé-des-Lacs. Dans plusieurs villages de Charlevoix, les écoles primaires sont menacées de fermeture. C'est un comité de survie qui a favorisé le maintien de celle de Saint-Aimé-des-Lacs.
(Photo Normand Perron)

Le constat pèse lourd quand vient le temps de répondre aux exigences des emplois offerts. En cette fin de XX^e siècle, cela rend difficile l'implantation d'industries qui nécessitent des compétences spécialisées. De nombreux travailleurs et travailleuses sont *de facto* exclus de la nouvelle économie touristique. Ils sont même incapables de répondre aux exigences du casino, du Manoir Richelieu ou d'autres intervenants de l'industrie touristique qui souhaitent disposer d'un personnel bilingue.

La restructuration des institutions

Comme pour l'ensemble du Québec, des changements importants dans l'organisation des services de santé, dans l'éducation et dans l'administration municipale marquent cette période de l'histoire de Charlevoix. La concertation, on l'a vu, n'a pas suffi pour surmonter les difficultés économiques et la crise démographique qui a suivi. C'est sur un fond de difficultés qui laissent présager d'autres problèmes que se jouent le développement institutionnel et l'affirmation politique de la région.

Les années de la Révolution tranquille et celles qui ont suivi ont proposé un renouvellement des institutions qui, tout en faisant jusqu'à un certain point table rase du passé, ont dû composer avec l'héritage existant. Souvent, les institutions en place ont servi à la mise sur pied de nouveaux services en éducation et en santé. Comme en témoignent les institutions qui existent au milieu du XX^e siècle, l'histoire a bien mal pourvu Charlevoix. La ville épiscopale, qui aurait attiré dans la région des institutions qui se développent à l'ombre des évêchés, lui a toujours manqué. De plus, les petits centres que constituaient les villes de Baie-Saint-Paul et de La Malbaie n'ont jamais fait le poids face aux villes du Saguenay. Malgré cela, les institutions hospitalières, scolaires et judiciaires continuent de fournir un nombre d'emplois important pour la région.

Du côté de la santé, deux hôpitaux desservent la région. Quant à l'Hospice Sainte-Anne, il a une vocation québécoise et non locale, même s'il faut reconnaître que sa présence à Baie-Saint-Paul a été la source de dizaines d'emplois pour les journaliers du village. Depuis les années 1960, un nombre croissant de laïcs travaillent à cet hospice, mais les changements d'approche relatifs à la clientèle de ces institutions ont peu à peu, surtout après 1980, réduit l'importance de cet établissement.

C'est peut-être du côté de l'éducation que la région a perdu davantage dans la foulée des années 1960. Ni séminaire ni grand collège classique qui auraient pu servir de fondation pour l'établissement d'un cégep. Charlevoix obtiendra toutefois un centre d'enseignement collégial à La Malbaie à compter de 1994; ce centre est sous la responsabilité administrative du cégep de Jonquière. C'est un petit établissement; il dispense l'enseignement à quelque 300 étudiants à la fin des années 1990.

Le courant de réformes qui ont touché l'éducation s'est même traduit, dans certains cas, par la perte des écoles normales. Lorsque celle de Baie-Saint-Paul, fondée en 1936, ferme ses portes en juin 1967, la première raison invoquée est le manque de clientèle. Mais outre cela, les objectifs de formation auraient été de plus en plus difficiles à atteindre pour ces petites écoles normales. Ce sera dans l'enseignement secondaire que Charlevoix effectuera des gains, comme d'ailleurs toutes les régions du Québec, avec l'ouverture de deux polyvalentes.

Les réformes des institutions, ce sont aussi celles des structures religieuses et municipales. Après une longue période où les espaces habités ont été fragmentés pour résoudre des problèmes aussi divers que les taxes, l'étendue du territoire, la trop grande population, le temps est à la reconstruction des espaces administratifs sous la responsabilité de l'Église et de l'État. On connaît assez bien les principaux changements introduits. On connaît par contre moins bien les conséquences de tous ces redécoupages sur le sentiment d'appartenance du citoyen ou sa capacité de s'identifier à des institutions.

Les structures religieuses ont peu évolué dans la deuxième moitié du XX^e siècle, mais des paroisses pourraient bien être fusionnées tôt ou tard. Le principal changement administratif reste le rapatriement de Charlevoix au diocèse de Québec en 1951, à l'occasion d'un réaménagement des territoires diocésains. Le diocèse de Québec cède alors une partie de son territoire à celui de Sainte-Anne-de-la-Pocatière et récupère Charlevoix, à même le diocèse de Chicoutimi.

Les commissions scolaires ont fait l'objet d'une rationalisation considérable, surtout au cours des années 1960. Par exemple, en 1965, la Commission scolaire Ville-de-Baie-Saint-Paul naît de la fusion des deux commissions scolaires de Baie-Saint-Paul, est et ouest, et de celle de Saint-Placide, cette dernière datant de 103 ans. Ces fusions marquent la fin des écoles de rang, ce que des citoyens perçoivent comme un progrès alors que d'autres craignent de nouvelles taxes. Les réaménagements successifs des structures scolaires trouve-



La municipalité régionale de comté de Charlevoix a établi ses bureaux dans l'ancien palais de justice de Baie-Saint-Paul.
(Photo Normand Perron)

ront leur aboutissement avec la formation d'une seule commission scolaire pour toute la région.

Les dernières décennies auront été aussi celles des changements dans l'organisation municipale avec la mise sur pied des municipalités régionales de comté et les regroupements municipaux. Les deux MRC sont créées le 2 novembre 1981. Elles respectent les vieilles identités qui ont été construites autour des parties est et ouest de la région. Parmi les plus petites des 102 MRC ou territoires équivalents à la fin des années 1990, Charlevoix et Charlevoix-Est pourraient bien un jour ne faire qu'une municipalité régionale.

Le tableau 8.3 sur l'évolution des territoires municipaux montre bien les phases de mise en place des premières municipalités, de leur morcellement et, enfin, de leur remembrement. Le processus de remembrement a surtout permis dans un premier temps de regrouper les paroisses et les villages jadis constitués en municipalités séparées. Plus récemment, les regroupements ont pris la forme de fusions avec comme pivots les villes de La Malbaie, dans l'est, et de Baie-Saint-Paul, dans l'ouest. Les problèmes de décroissance démographique, les coûts liés à l'administration, les pressions du gouvernement du Québec sont autant de causes qui poussent au regroupement des municipalités. Le processus est toujours en cours et les résistances à toute fusion sont parfois vives, comme à Saint-Joseph-de-la-Rive où la population est plutôt réfractaire à tout rapprochement avec Les Éboulements.

Tous ces regroupements ont modifié le portrait des municipalités de Charlevoix, mais la région continue d'être articulée autour de deux pôles principaux avec des particularités propres quant à leur organisation spatiale. Baie-Saint-Paul présente une meilleure homogénéité que La Malbaie, en raison de son développement autour des rives de la baie et de la rivière du Gouffre et aussi de l'existence d'une commission d'urbanisme depuis 1965, ce qui a permis un développement plus ordonné³¹. Alors qu'à Baie-Saint-Paul les principales institutions et commerces sont regroupés dans un périmètre assez restreint au cœur de la ville, ils sont dispersés à La Malbaie. Cette ville, si on excepte un ensemble de rues dans sa partie la plus ancienne, présente une allure toute différente. Son large boulevard en bordure du fleuve lui donne une image de ville moderne. Les bâtiments institutionnels et les commerces s'étalent en direction de Pointe-au-Pic, un village né de la villégiature, et un peu en direction de Clermont, une ville industrielle. C'est sans compter le palais de justice, localisé de l'autre côté de la rivière, qui ajoute à l'effet d'étalement. La densité de la population trahit aussi un tissu urbain très différent entre les deux principales villes. En 1996, soit avant les fusions municipales récentes,

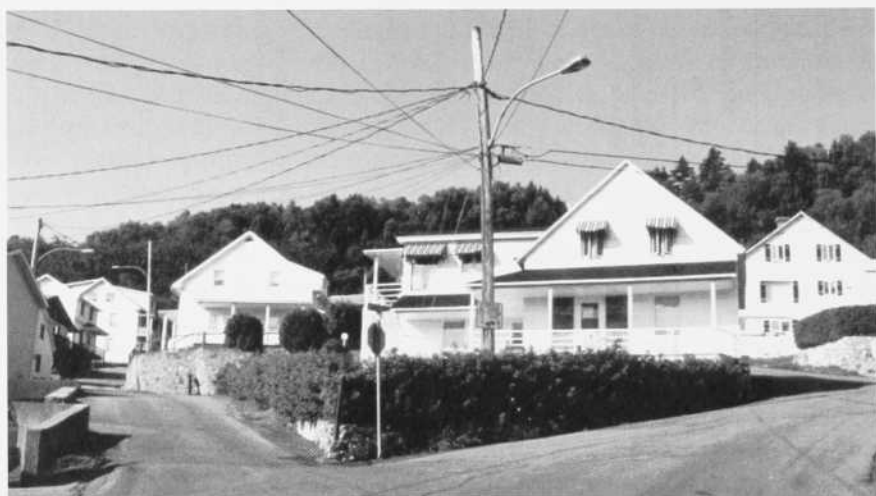
Tableau 8.3

Évolution des territoires municipaux dans Charlevoix depuis le XIX^e siècle

Époque des premiers peuplements : avant 1800	Morcellement en territoires municipaux : 1800-1960				Remembrement des territoires municipaux : 1960-2000			
Petite-Rivière-Saint-François	Petite-Rivière-Saint-François				Petite-Rivière-Saint-François			
Baie-Saint-Paul	Municipalité de paroisse de Baie-Saint-Paul	Municipalité de paroisse de Baie-Saint-Paul	Municipalité de paroisse de Baie-Saint-Paul	Municipalité de paroisse de Baie-Saint-Paul	Municipalité de paroisse de Baie-Saint-Paul		Baie-Saint-Paul	
			Rivière-du-Gouffre	Rivière-du-Gouffre	Rivière-du-Gouffre			
		Village de Baie-Saint-Paul	Village de Baie-Saint-Paul		Village de Baie-Saint-Paul (devenu ville)			
		Saint-Urbain	Saint-Urbain		Saint-Urbain			
Île-aux-Coudres	Saint-Louis	Saint-Louis	La Baleine	La Baleine	La Baleine		L'Île-aux-Coudres	
			Saint-Louis-de-l'Isle-aux-Coudres	Saint-Louis-de-l'Isle-aux-Coudres	L'Île-aux-Coudres			
		Saint-Bernard-sur-Mer	Saint-Bernard-sur-Mer	Saint-Bernard-sur-Mer	L'Île-aux-Coudres			
Les Éboulements	Les Éboulements	Les Éboulements	Les Éboulements	Les Éboulements				
			Saint-Joseph-de-la-Rive	Saint-Joseph-de-la-Rive				
		Saint-Hilarion (canton Settrington au nord des Éboulements)		Saint-Hilarion				
La Malbaie	Municipalité de paroisse de Saint-Étienne-de-Murray-Bay	Municipalité de paroisse de Saint-Étienne-de-Murray-Bay	Saint-Irénée	Saint-Irénée		Saint-Irénée		
			Sainte-Agnès	Notre-Dame-des-Monts	Notre-Dame-des-Monts			
				Saint-Aimé-des-Lacs	Saint-Aimé-des-Lacs			
			Cap-à-l'Aigle	Sainte-Agnès	Sainte-Agnès		La Malbaie	
				Cap-à-l'Aigle	Cap-à-l'Aigle			
			Saint-Fidèle-de-Mont-Murray	Saint-Fidèle-de-Mont-Murray	Saint-Fidèle-de-Mont-Murray			
				Saint-Siméon	Saint-Siméon paroisse			
				Saint-Siméon village	Saint-Siméon village			
			Rivière-Malbaie	Rivière-Malbaie		La Malbaie	La Malbaie-Pointe-au-Pic	La Malbaie
			Saint-Étienne-de-Murray-Bay (devenu Saint-Étienne-de-la-Malbaie en 1957) (Rivière-Mailloux)	Saint-Étienne-de-la-Malbaie	La Malbaie			
			Village de La Malbaie, devenu La Malbaie	La Malbaie				
Pointe-au-Pic	Pointe-au-Pic							
Clermont	Clermont							
Tadoussac	Tadoussac	Tadoussac	Tadoussac					
		Baie-Sainte-Catherine	Baie-Sainte-Catherine					



Une partie de la rue Saint-Jean-Baptiste à Baie-Saint-Paul en 2000. Cette rue a bénéficié du projet Rues Principales pour la conservation du patrimoine.
(Photo Normand Perron)




Le Vieux-Malbaie est un quartier dense, au relief escarpé.
(Photo Normand Perron)


Baie-Saint-Paul comptait 840 habitants au kilomètre carré, ce qui est assez semblable aux municipalités de la banlieue de Québec, comparativement à 105 pour La Malbaie–Pointe-au-Pic.

Par ailleurs, la consolidation de la région autour de deux petits pôles urbains ne signifie pas une meilleure unité et une meilleure cohésion de l'espace charlevoisien. Il semble bien que Baie-Saint-Paul, à une heure de route de Québec, subit les effets de la proximité de la capitale, ce qui explique peut-être son faible développement commercial. Plus éloignée et moins bien desservie par la partie de route qui la relie à Baie-Saint-Paul, La Malbaie échappe un peu plus à l'influence de Québec. C'est peut-être aussi cette proximité qui explique l'appui empressé des citoyens de Baie-Saint-Paul et des environs à un projet de jeux olympiques à Québec, alors qu'un tel projet a suscité un enthousiasme mitigé du côté de La Malbaie. Il est aussi possible que cette proximité explique en partie la préférence des jeunes de Baie-Saint-Paul et des environs à fréquenter les cégeps de Québec plutôt que le centre collégial de La Malbaie. Tout se passe comme si la partie ouest de Charlevoix se comportait en banlieue éloignée de Québec et trouvait un intérêt à s'y identifier, ce qui peut contribuer à la désarticulation d'un espace régional.

Enfin, le comté électoral fait partie des vieilles structures qui ont perdu à peu près toute fonction identitaire pour le citoyen même si, au cours de l'histoire, il n'a pas toujours correspondu au territoire des deux MRC actuelles. Certes, le comté de Charlevoix existe encore en cette fin de siècle, mais l'identification des citoyens au comté a pratiquement perdu toute signification. En raison des exigences des lois électorales quant au nombre d'électeurs dans un comté, le comté fédéral de Charlevoix s'étend, depuis 1988, de Petite-Rivière-Saint-François à Baie-Comeau. C'est dans ce comté remodelé que Brian Mulroney se fit élire député et devint premier ministre du Canada. Le comté provincial, pour sa part, compte les municipalités comprises entre Sainte-Anne-de-Beaupré et Baie-Sainte-Catherine. Il pourrait par ailleurs bientôt inclure les municipalités de Château-Richer, de L'Ange-Gardien et de Boischatel, tout juste à l'est de la ville de Beauport. C'est ce que prévoit le projet de refonte de la carte électorale, au printemps 2000, projet que le député actuel du comté, Rosaire Bertrand, est appelé à défendre. Dans les deux cas, l'espace traditionnel qui correspond au Charlevoix historique est imbriqué dans des espaces plus étendus. Dans le cas du comté fédéral, cela signifie que le nombre d'électeurs du Charlevoix historique compte déjà pour moins de 50 % du total des électeurs. Le même phénomène pourrait bientôt se reproduire pour le comté provincial. Enfin, mentionnons que le profil sociologique des villes de Beauport et de Baie-Comeau – cette dernière compte plus de 25 000 habitants – est assez différent de celui de la plupart des municipalités de Charlevoix. Ajou-



Martial Asselin, maire de La Malbaie de 1957 à 1963 et député fédéral conservateur de Charlevoix de 1958 à 1963 et de 1965 à 1972. Il devient ministre des Terres et Forêts en 1963 et ministre chargé de l'Agence canadienne de développement de la francophonie en 1979. Nommé sénateur en 1972, il le demeure jusqu'en 1990 et occupe la vice-présidence du Sénat de 1984 à 1988. Il est lieutenant-gouverneur du Québec de 1990 à 1996.



tons que le revenu moyen des familles de Charlevoix se compare davantage à celui des familles de la MRC de La Haute-Côte-Nord qu'à celui des familles de Beaupré et Baie-Comeau.

L'option du développement de l'industrie touristique que privilégiait déjà dans les années 1940 l'économiste François-Albert Angers s'est peu à peu imposée dans Charlevoix, favorisée qu'elle fut par le déclin rapide de l'économie traditionnelle et polyvalente et par un développement industriel limité. La croissance de l'industrie touristique a permis à la région de recycler une partie de la main-d'œuvre dans cette activité tertiaire. Cette industrie, dans certaines municipalités de Charlevoix, a connu un succès indéniable et le développement récent du tourisme d'hiver sera certes positif pour l'économie locale. Toutefois, ce développement a jusqu'ici été insuffisant pour endiguer les difficultés économiques de la région. La prospérité passe aussi par le succès d'industries comme le petit chantier maritime de L'Île-aux-Coudres. Nul doute qu'une économie plus prospère pourrait être un atout important pour une petite société aux prises avec une population au vieillissement rapide et en décroissance.

*De la culture locale
à la culture de l'Autre*



La rue Saint-Étienne, à La Malbaie, vers 1945.
(Collection Berthe Simard)

De nouveaux regards se posent sur la région de Charlevoix. Ce ne sont plus les regards des découvreurs inquiets face à cette contrée escarpée. Ce ne sont pas non plus les regards des premiers habitants qui cherchent à vivre dans un milieu exigeant et qui se forment une manière d'être, une culture locale. Ce sont désormais les regards des touristes, des villégiateurs, anglophones ou francophones, bref de découvreurs d'un nouveau genre, qui vont s'imposer au XX^e siècle.

Jusqu'ici, ce sont surtout les plaisirs du *summer resort* à La Malbaie (Murray Bay) et l'atmosphère « chic » ou « à la mode » qui ont fait l'objet d'observations et d'écrits¹. L'influence de la présence des estivants sur l'évolution de la culture locale a par contre suscité peu d'intérêt. Cette culture de l'Autre a pourtant déterminé le devenir de la vie culturelle de la région et il n'est pas négligeable d'en saisir la source et les zones d'influence.

Il faut convenir que cet échange culturel entre les villégiateurs et la population locale n'est pas basé sur la race ou sur l'appartenance culturelle ; ce ne sont ni la langue ni l'origine ethnique qui entrent ici en cause de manière déterminante. Qu'il soit francophone ou anglophone, le villégiateur qui séjourne dans Charlevoix à la fin du XIX^e siècle et au début du XX^e est avant tout une personne issue d'un milieu social aisé, qui habite en milieu urbain, qui possède un intérêt pour les productions culturelles, et dont le niveau de scolarité est élevé, atteignant même parfois la formation universitaire. C'est donc la confrontation de cette culture d'élite à la culture locale des résidents permanents qui s'impose davantage. C'est à ce niveau qu'intervient le point de contact entre ces deux univers, ce qui se traduit irrésistiblement par des transformations importantes de la vie culturelle.

Il n'est pas de notre ressort de chercher à mesurer la pertinence d'une culture par rapport à l'autre. Encore moins de pointer des aspects qualitatifs de chacun de ces modes de vie ou de discourir sur leurs particularismes. Il ne semble pas plus à propos de faire intervenir une approche de dominant à dominé dans la présente description, car la population locale de Charlevoix n'est pas une entité uniforme, comme on l'a déjà vu ; l'échelle sociale s'étend d'une classe aisée, même bourgeoise, à des milieux beaucoup plus défavorisés. De ce fait, il paraît donc plus utile de tenter de saisir un processus original

d'échanges culturels entre ces deux univers, les estivants et la population locale, dont le côtoiement prolongé aura provoqué des changements socioculturels significatifs dans le milieu.

Une représentation traditionnelle du folklore charlevoisien : le four à pain. Ce dessin servait d'illustration pour un menu à bord des bateaux de la Canada Steamship Lines.

À la recherche d'un monde nouveau

Les premiers estivants

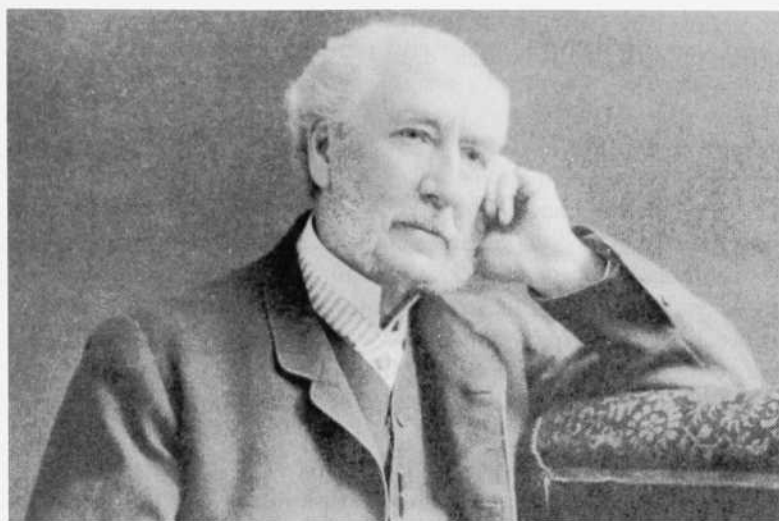
Ce sont surtout des anglophones, des Ontariens et des Américains, mais aussi des Québécois en provenance des villes de Montréal ou de Québec, dont certains sont francophones, qui forment la première vague d'estivants ou de villégiateurs à séjourner dans Charlevoix à partir de 1850. C'est le début de la Croisière du Saguenay : depuis l'année précédente les bateaux à vapeur longent régulièrement les côtes de Charlevoix entre Québec et le Saguenay. Avec le parachèvement du quai de Pointe-au-Pic, en 1853, les bateaux de la Richelieu & Ontario Navigation (qui devient la Canada Steamship Lines à partir de 1913) s'arrêtent dans cette localité qui devient une escale recherchée de ce circuit. Charlevoix, et plus précisément Murray Bay (qui comprend La Malbaie, Pointe-au-Pic et Cap-à-l'Aigle), s'impose alors comme un lieu touristique connu.



Avec la Croisière du Saguenay, qui amène plusieurs touristes à découvrir le lieu, les villégiateurs commencent à s'installer dans le secteur de Pointe-au-Pic. Certains s'y attachent plus fortement et décident d'y ériger une villa ou une résidence d'été. Le boulevard des Falaises, qui se situe juste au-dessus du quai de Pointe-au-Pic, est privilégié pour l'établissement de ces maisons d'été détenues par des gens fortunés.

POINTE-AU-PIC, UN LIEU RECHERCHÉ

En 1846, l'avocat montréalais William Busby Lamb est forcé de s'arrêter sur la rive de Pointe-au-Pic à cause d'une tempête ; il est alors frappé par la beauté des paysages. Ce sera à partir de ce moment que commencera une



L'avocat montréalais William Busby Lamb achète des terres à Pointe-au-Pic à partir de 1840. Ce seront les débuts du développement de la villégiature et du tourisme dans cette partie de Charlevoix.
(Collection Roland Gagné)

véritable flambée spéculative autour des terrains de cette localité. Jusqu'alors Pointe-au-Pic n'était qu'un petit village agricole. Les terres appartiennent entre autres à des descendants écossais des familles Warren, Blackburn et McNicoll qui acceptent de vendre à Lamb de nombreux espaces agricoles qui serviront désormais à l'établissement d'hôtels et de résidences de villégiature, permettant de créer dans ce village une véritable infrastructure d'accueil pour les touristes et les estivants. Pointe-au-Pic devient la chasse gardée des villégiateurs. Dans une chronique publiée en 1873, l'écrivain Arthur Buies décrit le phénomène :

Il y a dix ou quinze ans, à peine trouvait-on dans cet endroit appelé la Pointe-aux-Pic [*sic*] plus de vingt maisons ; la Malbaie était inconnue du touriste ; depuis les cottages ont surgi de toutes parts, et chaque année en voit accroître le nombre toujours insuffisant [...] La grève est couverte, au beau temps, de baigneurs des deux sexes, et les hôtels regorgent de monde [...] Il y a à peu près quatre ou cinq hôtels attirés ; toutes les autres maisons, toutes, remarquez bien, sont louées à des étrangers ou prennent des pensionnaires qui, sans cesse, font place à d'autres. Cela dure à peu près deux mois [...] Comme partout et comme toujours, il y a dix Anglais contre un Canadien ; mais, chose inexplicable, les Anglais ôtent ici leurs cols et consentent à se désespérer [...] c'est l'influence du lieu².

Si, comme le précise le chroniqueur, les villégiateurs se transforment un peu lors de leur séjour à La Malbaie, ils ne sont pas sans influencer de leur côté le milieu charlevoisien. C'est cet apport culturel qu'il convient de mieux

connaître. Au préalable, il faut toutefois considérer la perspective dans laquelle ces estivants se rendent dans la région.

Une approche naturaliste

Comme bien d'autres sites, Charlevoix fait l'objet de multiples découvertes selon les époques et les modes. Les touristes et les villégiateurs y sont soumis à un discours promotionnel qui doit attirer l'attention et déterminer le succès et la durée du marché touristique. Au milieu du XIX^e siècle, c'est une approche naturaliste qui amène des visiteurs dans Charlevoix, le terme naturaliste désignant ici une philosophie, fort prisée au XIX^e siècle, qui valorise notamment les espaces naturels préservés de l'industrialisation rapide qui marque ce siècle.

L'ATTRAIT D'UNE RÉGION « PRÉSERVÉE »

Cette approche naturaliste est populaire chez les intellectuels et les créateurs artistiques de l'époque : il est de bon ton, dans les milieux cultivés et dans la bourgeoisie, de rechercher ces espaces dits sauvages, presque vierges, pas encore touchés par l'industrialisation. Charlevoix devient l'un de ces sites « préservés ». Sa nature sauvage et son « splendide isolement », puisqu'on y accède au départ seulement par bateau, confèrent à Charlevoix ses qualités de région en marge du développement industriel du continent nord-américain. De ce fait, que cette présentation soit juste ou faussée n'importe pas, car elle devient prétexte à une mise en marché touristique : c'est la région isolée et préservée de Charlevoix, inscrite à l'intérieur du grand circuit du « Royaume du Saguenay », que vendent les gens d'affaires aux touristes.

Pour mieux comprendre cette façon de penser, il est intéressant de lire ce texte d'un villégiateur américain qui exprime l'état d'esprit animant cette population d'estivants qui séjourne dans Charlevoix :

C'était un monde nouveau, un monde étrange, vraiment un monde nouveau. Il n'y avait ni gaz, ni électricité au village et à l'hôtel. Les lampes à l'huile fournissaient l'éclairage. Il n'y avait pas d'eau courante, pas de baignoire, seulement de bonnes toilettes à l'ancienne pour les invités de l'hôtel [...] En effet, la vie dans cet avant-poste de l'Empire du Canada était primitive, mais ce qui pouvait manquer en commodité, pouvait être compensé d'une autre façon, les résidents locaux, des habitants fiers et religieux, étaient jusqu'à un certain point cordiaux et amicaux. Les vertes forêts de pins, de cèdres, d'épinettes, avec beaucoup d'érables, s'échelonnaient le long des montagnes presque jusqu'à la porte de l'hôtel. Au pied des montagnes s'étendait le puissant et majestueux Saint-Laurent, cependant traître par ses marées dangereuses et son eau trop froide pour se baigner [...]³.

Charlevoix devient ainsi une sorte de région-réserve préservée offerte aux estivants soucieux de s'extraire pour un temps de la vie moderne. L'inquiétude terrifiante des premiers découvreurs européens est désormais remplacée par une inquiétude attirante. On passe en quelque sorte du terrible au merveilleux⁴. Les éléments clés qui amènent les touristes et villégiateurs en Charlevoix sont donc le retrait du modernisme, l'isolement – et même le « splendide isolement » – de la région et de ses paysages naturels, la rusticité de ses habitants, l'authenticité de leurs mœurs et de leurs coutumes. C'est à partir de cette perception que les estivants anglophones vont entrer en contact avec la culture locale des Charlevoisiens et entreprendre un échange socioculturel qui va se prolonger sur plus d'un siècle.

Un cadre naturel champêtre

C'est le milieu naturel qui suscite d'abord l'intérêt des villégiateurs et, découlant de ce fait, c'est aussi dans la nature que se déroulent la majorité des activités pratiquées par ces derniers.

De manière un peu surprenante pour l'observateur d'aujourd'hui, le fleuve attire les adeptes des bains de mer. En effet, Pointe-au-Pic, Saint-Irénée et aussi Saint-Joseph-de-la-Rive sont considérés comme des stations balnéaires. Les eaux froides du fleuve ne rebutent pas les estivants qui prêtent à ces baignades des vertus thérapeutiques. À Pointe-au-Pic, les villégiateurs anglophones sont si convaincus des bienfaits des eaux salines du fleuve qu'ils y établissent une maison de repos, le Convalescent Home, où les malades sont incités à prendre des bains de mer pour se guérir. Une portion de la grève de Pointe-au-Pic portera d'ailleurs longtemps l'appellation populaire de « plage des Convalescents ». La plage de Saint-Irénée est plus sablonneuse que celle de Pointe-au-Pic et des observateurs comparent même cette localité à la station balnéaire française de Biarritz. À Saint-Joseph-de-la-Rive, les archives paroissiales font référence à certains villégiateurs qui se soignent grâce à des bains dans le fleuve. Au Manoir Richelieu, une piscine alimentée par l'eau du fleuve est construite et prolonge cette pratique des « bains de mer » tout au long du XX^e siècle.

Une autre activité prisée par les estivants est l'organisation de piqueniques. Des sites comme les trous de Snigoll⁵, tout près de Clermont, ou encore les chutes Fraser sont privilégiés. Une description, datée de 1913, provient d'une personne en villégiature dans Charlevoix et rend bien l'atmosphère de cette activité champêtre où l'observation de la nature prend une place importante :

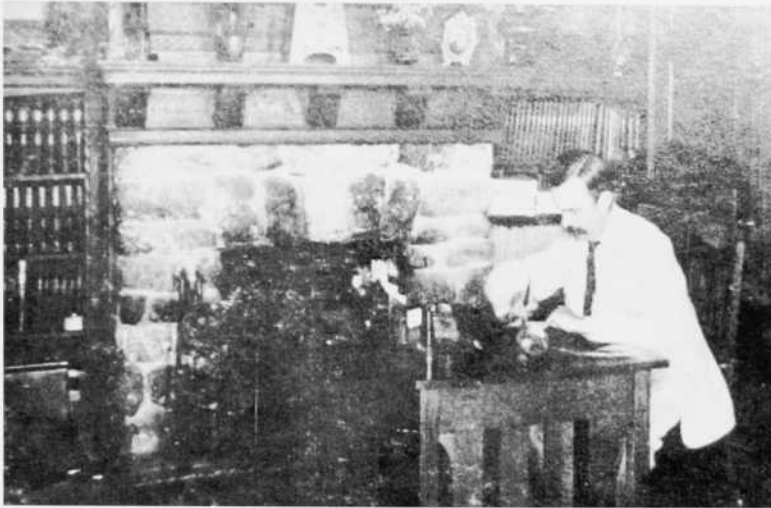
*LES VERTUS
THÉRAPEUTIQUES
DES « BAINS DE MER »*

*LA RECHERCHE
D'ACTIVITÉS
DE PLEIN AIR*

Nous revenons d'un pique-nique d'une journée aux Chutes Fraser à environ sept milles dans les terres. Les chevaux de campagne montent de terribles côtes avec une merveilleuse agilité et d'un pas sûr à travers la forêt épaisse où la lumière est tamisée par les branches entrelacées qui effleurent le toit de la voiture et où les roues s'enfoncent profondément dans la terre moite [...] Dans les prés, au-delà de la forêt, des vaches brunes et tachetées ruminent avec contentement [...] Après un bout de chemin relativement plat, nous arrivons à un autre boisé qui enjambe le ponton au-dessus d'un cours d'eau alimentant les merveilleuses Chutes Fraser [...]⁶.

La présence de jardins, parfois aussi imposants que celui de la famille Cabot à Cap-à-l'Aigle (Jardin des Quatre-Vents), est habituelle autour des villas. Des activités mondaines, des *garden partys* où l'on sert le thé, s'y tiennent tout au cours de la saison estivale et remplissent la vie sociale fort active de ces estivants attirés par la nature charlevoisienne. Les activités sportives s'effectuent aussi dans un cadre naturel. La pêche et la chasse sont pratiquées dans l'arrière-pays de Charlevoix qui attire les amateurs de nature sauvage. Mais, sans doute à cause du caractère très social de l'activité, c'est le golf qui s'impose le plus. Dès 1876, le Murray Bay Golf Club est ouvert à La Malbaie. Ce club sélect regroupe le gratin des estivants du boulevard des Falaises. William Taft, président des États-Unis de 1909 à 1913, est ainsi nommé président du Murray Bay Golf Club et une anecdote raconte que l'épouse de ce dernier lui fait un jour observer qu'il est bien meilleur à cette fonction qu'à titre de premier dirigeant des États-Unis ! Un terrain de golf est aussi établi au Manoir Richelieu à partir de 1925 et c'est encore l'ex-président Taft qui frappe la première balle lors de son inauguration.

Des photos de l'album *Gil'Mont*⁷, qui présente les différentes sections du domaine et de la résidence d'été de Rodolphe Forget à Saint-Irénée, permettent de découvrir quelques activités sportives ou de loisir pratiquées dans Charlevoix par les estivants au début du XX^e siècle. Il faut remarquer, outre les jardins, un terrain de tennis, de croquet, des écuries pour les chevaux qui servent à l'équitation, des animaux d'élevage et même des cerfs. L'intérieur dévoile une piscine, une salle de quille, une bibliothèque, un salon turc et un salon japonais qui évoquent des cultures exotiques, et un *living room* qui permet de recevoir les invités. Le domaine de Rodolphe Forget présente toutefois le caractère excessif d'un nouveau riche qui cherche l'effet. La plupart des résidences des estivants sont plus simples, voulant, surtout chez les anglophones, reproduire un peu le cadre rustique qu'ils aiment retrouver dans Charlevoix.



Rodolphe Forget, dans sa bibliothèque au domaine Gil'Mont.
(Société d'histoire de Charlevoix)

Une quête d'authenticité

Au courant naturaliste qui attire les villégiateurs et les touristes dans Charlevoix se joint aussi une quête d'authenticité. Car si ces derniers apprécient le cadre naturel préservé et presque « sauvage » de la région, ils souhaitent y retrouver des productions artisanales de même qu'un cadre de vie traditionnel. Ce besoin d'authenticité est un peu l'autre versant de l'esprit naturaliste car, plus encore qu'une nature non touchée par le modernisme, il convient aussi de découvrir un milieu social pas encore atteint par les techniques modernes et dont les habitants maintiennent un cadre de vie ancien, voire primitif. Cette façon de percevoir le milieu, qui ne rend pas vraiment compte de la réalité de Charlevoix au XX^e siècle, va pourtant teinter la plupart des échanges entre les villégiateurs et la population locale et influencer grandement la production culturelle régionale.

C'est dans l'architecture des maisons de villégiature que l'on retrouve le premier effet de cette quête d'authenticité. Au XIX^e siècle, les villas empruntent le modèle de la maison traditionnelle de l'habitant, soit souvent une construction en pièce sur pièce de troncs d'arbres équarris à la hache. Avec le temps, le modèle se raffine et certaines villas arborent une architecture plus élaborée, mais l'esprit rustique demeure : « Malgré des tentatives d'innovation, l'architecture de villégiature dans Charlevoix semble rester romantique parce que l'idée qui la sous-tend est de rendre la maison de campagne aussi naturelle que la campagne elle-même [...] »⁸.

Une architecture conventionnelle

En dehors des villas du boulevard des Falaises à Pointe-au-Pic, l'architecture des résidences et des édifices publics reste conventionnelle dans Charlevoix au XX^e siècle. La maison traditionnelle ne se démarque pas vraiment des modèles du XIX^e avant les années 1950 et depuis cette date une modernisation accélérée de l'habitat tend à faire disparaître ce vieil héritage. Peu d'édifices publics sont érigés, sinon des bureaux de poste qui suivent des plans établis à l'échelle nationale. Néanmoins, les bureaux de poste de Pointe-au-Pic et de La Malbaie demeurent de beaux exemples de cette forme d'architecture.

Du côté des églises, certaines sont incendiées : celle de La Malbaie, en 1949, qui fait place à un temple sans attrait, si ce n'est qu'on y retrouve des vitraux de Max Ingrand, un verrier français ; deux autres églises bâties d'après les plans de l'architecte Joseph-Pierre Ouellet (né à Saint-Fidèle, dans Charlevoix) disparaissent également, soit la fastueuse église de Baie-Saint-Paul, érigée en 1904 et détruite en 1962, et celle de Saint-Siméon, incendiée en 1980, dont les restes servent de base à une reconstruction un peu décevante sur le plan architectural. Demeure néanmoins l'église de Pointe-au-Pic, construite en 1917 à partir des plans de Joseph-Pierre Ouellet et qui, grâce aux dons de plusieurs estivants, possède une décoration intérieure d'une richesse impressionnante. Il est possible d'y admirer de très beaux vitraux de Joseph Perdriau. Les années 1980 et 1990 sont douloureuses pour le patrimoine ancien de Charlevoix qui est souvent détruit sans trop de discernement. La démolition du poste à incendie de Baie-Saint-Paul et celle du couvent des Sœurs de la Charité à La Malbaie restent mémorables parmi de nombreux autres, ce qui finit par affecter la trame architecturale des villages de la région.

L'intérieur de l'église de Baie-Saint-Paul, de 1905 à 1962.

Les plans de cette église ont été exécutés par Joseph-Pierre Ouellet, un architecte originaire de Charlevoix.

L'église a été détruite par un incendie en 1962.
(Société d'histoire de Charlevoix)





L'ancien poste à incendie en train de s'effondrer.
(Municipalité de Ville Baie-Saint-Paul)

Démolition du poste à incendie de la rue Saint-Jean-Baptiste, à Baie-Saint-Paul, en 1981.
(Municipalité de Ville Baie-Saint-Paul)

Pour les entrepreneurs de la région, la construction de villas devient une activité rentable. Parmi eux, Jean-Charles Warren est celui qui s'impose le plus. En trente années de pratique⁹, « il aurait été le créateur d'une soixantaine de villas et de plusieurs édifices publics ». Le Château Murray, un hôtel prestigieux de Pointe-au-Pic construit en 1904 et démoli en 1978, demeure l'une des réalisations importantes de cet entrepreneur. Warren, qui a été formé comme dessinateur dans un bureau d'ingénieurs de Cleveland, n'est peut-être pas un architecte de formation, mais comme de nombreux Charlevoisiens de son temps il a su mettre son talent à contribution grâce à la demande suscitée par les estivants.

D'autres artisans profitent également de l'intérêt que villégiateurs et touristes portent aux productions locales. Avant que ne débutent les croisières du Saguenay, au milieu du XIX^e siècle, les objets fabriqués localement ont une fonction essentiellement utilitaire. Toutefois, grâce à la demande de la nouvelle population estivale, une véritable industrie d'artisanat local apparaît. Ce marché lucratif intéresse les artisans qui écoulent leur production dans des boutiques presque toutes situées à proximité du quai de Pointe-au-Pic. Ces boutiques sont très courues. C'est le cas de Little Shop, fondée en 1915 par Alcide Bergeron et son épouse, qui ne peuvent ouvrir leur commerce que

L'ARTISANAT LOCAL

grâce à l'appui financier des estivants du boulevard des Falaises. Little Shop contrôle et vend une partie importante de la production locale des artisans de Charlevoix et, à partir de 1925, elle fournira aussi les « bateaux blancs » de la Croisière du Saguenay et le Manoir Richelieu.

Les artisans peuvent aussi compter sur d'autres lieux pour se faire connaître. Roland Gagné possède une boutique d'artisanat et un musée qui rend hommage à l'écrivaine Laure Conan au quai de Pointe-au-Pic, et embauche une centaine d'artisans et d'artisanes. Le peintre Georges-Édouard Tremblay, de Baie-Saint-Paul, ouvre à Pointe-au-Pic une école-atelier où sont produites des murales de laine à partir de ses tableaux. La production artisanale demeure toutefois nettement orientée et traditionnelle comme les couvertures et les couvre-lits à boutons comportant souvent le motif de l'« Étoile », un motif associé à Charlevoix¹⁰. Il y a peu de place pour l'innovation et cette production se fige dans un style un peu passéiste afin de répondre à la demande des touristes. Toutefois, dès la fin des années 1940, cette petite industrie artisanale commence à connaître des difficultés et les tentatives pour la redresser s'avèreront un échec. Depuis les années 1960, la production artisanale n'a jamais repris l'importance économique qu'elle a connue au début du siècle.

LES MEUBLES ANCIENS

Bien que l'ameublement du paysan soit souvent rudimentaire, ce mobilier domestique prend une valeur unique pour les villégiateurs et touristes en quête d'authenticité. C'est ainsi qu'avec le XX^e siècle arrivent des visiteurs intéressés à acheter les meubles anciens produits dans Charlevoix. Ce courant est en quelque sorte introduit par le folkloriste Marius Barbeau, qui achète des meubles à partir des années 1920 afin de garnir les collections de son employeur, le Musée national du Canada. À partir de 1930, Barbeau est souvent accompagné de Jean Palardy et, ensemble, ils parcourent les rangs de l'arrière-pays charlevoisien, ceux de Saint-Urbain, où Palardy possède une résidence d'été, ou encore ceux de Saint-Hilarion et de Baie-Saint-Paul. Jean Palardy produira plus tard un ouvrage sur le mobilier domestique au Canada français, livre dans lequel se retrouvent des exemples de meubles de Charlevoix¹¹. Quant à Marius Barbeau, il s'associe à William Coverdale, président de la Canada Steamship Lines, et monte des expositions de meubles anciens au Manoir Richelieu et à l'Hôtel Tadoussac. C'est alors que s'impose la fameuse collection Coverdale, véritable fleuron patrimonial de l'artisanat et du mobilier ancien de Charlevoix. Cette collection sera cependant démantelée au fil du temps et des propriétaires successifs du Manoir Richelieu, notamment après que la Canada Steamship Lines se sera départie de cet hôtel en 1968.

Plusieurs pièces du mobilier domestique charlevoisien attirent l'attention des collectionneurs : des tables, des buffets, des causeuses, des berceaux, et même des chaises berçantes :

La chaise berceuse du Père Mailloux, dans la maison des Leclerc, au rang du bord de l'eau de La Baleine, attira tout de suite mon attention [...] C'était une œuvre d'art en bois d'érable, peinte en vieux rouge. Son dossier, s'élargissant au haut, consistait en d'étroites planchettes de bas en haut, dans lesquelles étaient sculptés ou perforés des carreaux, des trèfles et des cœurs. Le siège adroitement façonné s'avancait en remontant légèrement entre deux bras qui se terminaient en avant par des têtes de violon adroitement ciselées. Les berceaux longs et recourbés auraient suffi à bercer des illusions pendant des générations. Après cette découverte, dont on ne voulut pas se départir, j'ai trouvé une autre chaise à peu près semblable, par le même ouvrier, que j'ai acquise et qui est comme un symbole d'artisanat domestique¹².

Ce texte de Marius Barbeau témoigne de l'esprit romantique à la base de la recherche de mobilier ancien. Pittoresque, et même anodine de prime abord, cette façon de voir provoque une véritable ruée d'antiquaires et de collectionneurs dans la région. À cette époque, les paysans de Charlevoix ne demandent pas mieux que de moderniser leur ameublement ancien avec pour résultat que tout ce mobilier d'autrefois disparaît de la région pour se retrouver dans des musées souvent américains ou encore chez des collectionneurs privés.

Par ailleurs, la recherche de meubles fabriqués dans la région permet à certains entrepreneurs de réaliser de bonnes affaires. À Pointe-au-Pic, Joseph Bouchard et son fils Clément-Joseph dirigent une petite fabrique familiale de meubles à partir de 1915, entreprise qu'ils conserveront près de 70 ans et qui répondra aux demandes des villégiateurs du boulevard des Falaises. Ces derniers apportent des modèles ou des croquis de meubles qu'ils souhaitent posséder pour meubler leur résidence d'été, et la fabrique Bouchard exécute le travail. Les Bouchard fabriquent en grand nombre des lampes et des chaises (souvent de style Morris) qui sont très appréciées, en plus de pièces courantes du mobilier. La demande ralentira graduellement et l'entreprise de la famille Bouchard fermera ses portes en 1983.

Tout autant que la culture matérielle, c'est aussi le folklore qui retient l'attention des villégiateurs et des touristes. Cependant, l'intérêt pour les contes, pour les chansons et pour les légendes se manifeste davantage chez les francophones que chez les anglophones qui, bien qu'ils apprécient ce folklore, n'y ont que difficilement accès à cause de la barrière linguistique. C'est encore

LE FOLKLORE

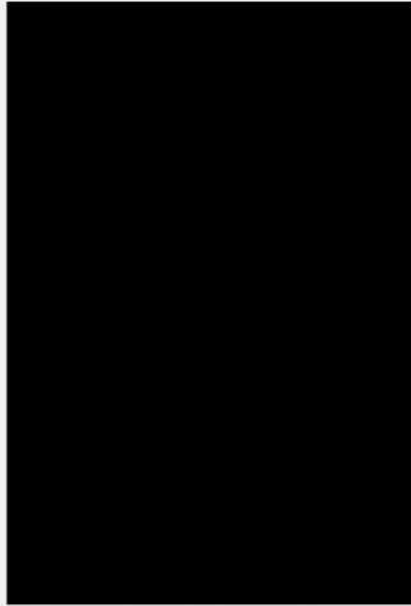
Un site de tournage

Bien qu'éloignée des centres urbains où se trouvent les lieux de productions, la région de Charlevoix est parfois le site de tournages de films et de séries télévisées. À la fin des années 1950, le téléroman *Cap-aux-Sorciers*, présenté à Radio-Canada, fait référence aux villages maritimes de Charlevoix. Au début des années 1960, Radio-Canada tourne certaines scènes extérieures du téléroman *Côte de sable*, de Marcel Dubé, à Pointe-au-Pic. Ce sont des villégiateurs de passage dans la région qui sont alors mis en scène. Lors du tournage, par Radio-Canada en 1975, du téléthéâtre *Océan*, d'après un texte de Marie-Claire Blais, un incident technique provoque l'incendie du Manoir Gray de Cap-à-l'Aigle qui sert de décor à la pièce, ce qui provoque une perte inestimable pour le patrimoine charlevoisien. Plusieurs scènes extérieures du téléroman *Le temps d'une paix*, de Pierre Gauvreau, diffusé à Radio-Canada de 1980 à 1986 et qui se déroule dans le Charlevoix de l'entre-deux guerres, sont tournées dans Charlevoix. Pour l'industrie touristique locale ce tournage constitue une occasion de mousser la région auprès de la clientèle québécoise et l'image « folklorisante » du « pays de Rose-Anna » (du nom du personnage principal du téléroman) fait recette.

Les « majors » d'Hollywood ne s'intéressent pas vraiment à Charlevoix, sauf les studios Walt Disney qui tournent en 1962, au Domaine Cabot, un film pour enfants intitulé *Big Red*. L'Office national du film du Canada produit les films de Pierre Perrault qui marqueront l'histoire et la culture de Charlevoix et du Québec, surtout avec la trilogie sur l'île aux Coudres (*Pour la suite du monde* ; *Les voitures d'eau* ; *Le règne du jour*) tournée durant les années 1960. Les personnages d'Alexis et de Marie Tremblay, de Léopold Tremblay, de Grand-Louis Harvey deviennent, parmi d'autres résidents de l'île, indissociables de l'histoire du cinéma au Québec et sont connus à travers le monde.

Marius Barbeau qui, à partir de 1916, entreprend les premières enquêtes sur le folklore de Charlevoix. Il poursuit ce travail au cours des années 1920 et 1930. À partir de 1940, Luc Lacourcière et Félix-Antoine Savard s'y intéressent ; ils seront d'ailleurs à l'origine des Archives de folklore de l'Université Laval. À leur suite, de nombreux autres chercheurs s'intéresseront au folklore de Charlevoix. Leurs informateurs proviennent le plus souvent de Saint-Hilarion, des Éboulements, de Baie-Saint-Paul et de Baie-des-Rochers. C'est d'ailleurs à Baie-des-Rochers, où Félix-Antoine Savard possède un chalet, que Luc Lacourcière enregistre des chanteurs de folklore aussi importants que Philéas et Alphonse Morneau. Ces enregistrements sont déposés aux Archives de folklore de l'Université Laval. De ce fait, Charlevoix s'impose pour ces chercheurs comme un bastion presque providentiel où se maintient une tradition française, à leurs yeux menacée partout sur le continent nord-américain, mais encore sauvegardée dans cette région. Cette perspective fait de Charlevoix une

source reconnue de la culture traditionnelle des Québécois francophones. Plusieurs créateurs du Québec y ont fait référence, entre autres Pierre Perrault, dans sa trilogie de films sur l'île aux Coudres réalisés de 1962 à 1968¹³ et Pierre Gauvreau, dans son téléroman *Le temps d'une paix*, diffusé à Radio-Canada dans les années 1980.



Les trois folkloristes Marius Barbeau, Luc Lacourcière et Félix-Antoine Savard.
(Archives de l'Université Laval)

Une histoire d'art

Au XX^e siècle, de nombreux peintres séjournent régulièrement à Baie-Saint-Paul qui est alors connu comme un lieu de création artistique important. La nature et les paysages des environs deviennent pour ces artistes une source d'inspiration. En séjournant dans cette localité, ils cherchent à s'extraitre du flot touristique incessant du secteur de Pointe-au-Pic. À partir de 1900, Clarence Gagnon habite à plusieurs reprises à Baie-Saint-Paul qui devient un véritable point de ralliement pour de nombreux artistes canadiens. De son côté, le peintre René Richard, remarquable illustrateur des grands espaces nordiques canadiens, s'installe à demeure à Baie-Saint-Paul en 1940 après une visite dans ce village, et ce à la suggestion de Clarence Gagnon. René Richard épousera Blanche Cimon, de la même localité. Il décédera en 1982.

Le travail du folkloriste Marius Barbeau, devenu un promoteur de la culture et de l'art traditionnel de Charlevoix, n'est pas non plus étranger à la présence d'artistes-peintres dans la région. Alexander Young Jackson et Arthur Lismer s'y rendent en compagnie de Barbeau. Ils seront les illustrateurs du livre *The Kingdom of Saguenay*¹⁴ que Barbeau publiera en 1936 et qui compte aussi des illustrations de George Pepper et de Kathleen Daly, un couple d'artistes torontois qui possèdent une résidence d'été à Saint-Urbain. Ce sera encore Barbeau qui amènera Jean Palardy et son épouse, l'artiste Jori Smith, à

découvrir Charlevoix ; ils résideront régulièrement à Saint-Urbain et à Petite-Rivière-Saint-François. De son côté, Jean-Paul Lemieux fréquente Charlevoix dès sa tendre enfance. Il se rend d'abord à Saint-Joseph-de-la-Rive en compagnie de sa mère. Il y revient ensuite durant les années 1930 en tant que collectionneur, à la recherche de l'art et de l'artisanat local. C'est alors qu'il se lie d'amitié avec Jean Palardy et Jori Smith chez qui il réside parfois. Lemieux séjournera ensuite dans une petite auberge de Port-au-Persil où il peindra durant quelques étés avant de s'installer dans un domaine situé à l'île aux Coudres.

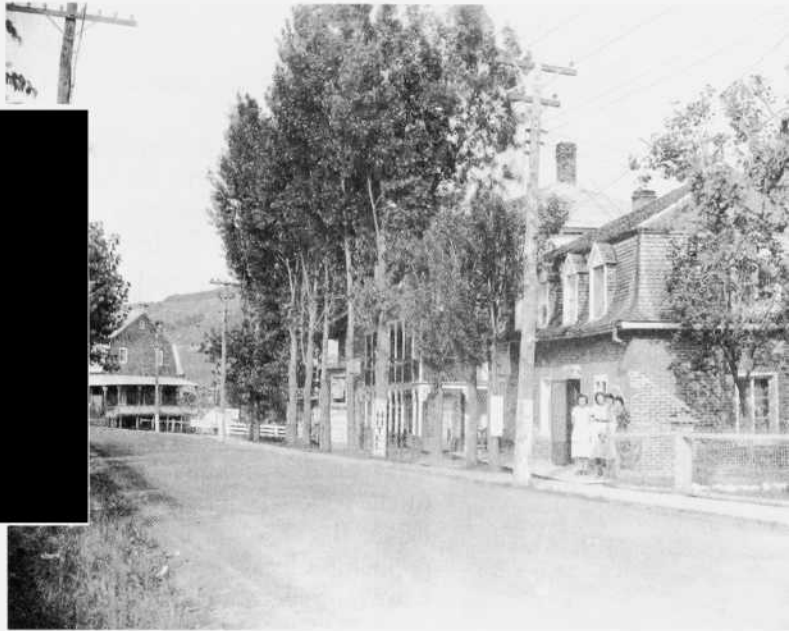
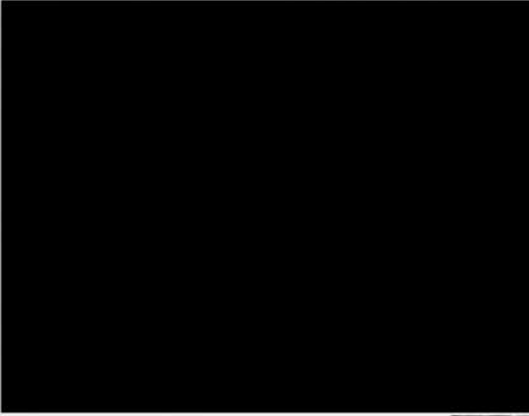
En faisant une simple analyse historique des tendances de l'époque, il est facile de relier la tradition artistique de la région avec le phénomène de la villégiature et du tourisme. Plusieurs artistes ne sont eux-mêmes que des touristes de passage, et leurs créations rejoindront l'esprit naturaliste de l'époque. Cet esprit sera notamment présent chez les membres du Groupe des Sept. Ces artistes recherchent les paysages de la région, mais aussi le pittoresque et la quête d'authenticité en lien avec les recherches de Marius Barbeau. Cette « image de Charlevoix » se figera rapidement et, hors de ce courant, il ne semble pas à ce moment-là exister d'autre histoire d'art dans Charlevoix.

LES ARTISTES POPULAIRES

Ce mouvement se répercute aussi sur la population locale dont la création artistique n'est jusqu'alors qu'une forme de loisir, mais pour qui il devient désormais rentable de vendre des œuvres aux touristes. Ces artistes populaires de Charlevoix sont parrainés par l'intellectuel new-yorkais Patrick Morgan qui s'intéresse à l'art dit primitif, fort prisé par les amateurs et par les historiens de l'art des années 1920 et 1930. Morgan, qui est l'époux de Maud Cabot, réside au Domaine Cabot de Cap-à-l'Aigle durant ses séjours dans Charlevoix. Lui-même artiste, Morgan peint des toiles qui présentent des activités traditionnelles des paysans de Charlevoix ou encore le patrimoine local du secteur de La Malbaie, œuvres qui seront regroupées dans un remarquable coffret¹⁵.

Le couple Morgan-Cabot organise des expositions d'artistes de Charlevoix à La Malbaie, mais aussi à New York. Parmi ces artistes dit populaires, et quelquefois qualifiés de « naïfs » découverts par les Morgan-Cabot, il faut retenir les noms de Simone-Mary Bouchard, de Blanche et d'Yvonne Bolduc, de Baie-Saint-Paul, de Marie-Anne Simard, de Petite-Rivière, de Robert Cauchon, de Clermont et d'Alfred Deschênes, de Cap-à-l'Aigle. Cette création artistique est recherchée parce qu'elle est issue d'artistes qui viennent d'un milieu isolé ou pittoresque et aussi d'artistes qui n'ont eu aucune formation particulière dans des écoles. C'est donc un autre échange culturel qui fait recette pour les artistes locaux. Car si certains possèdent un réel talent, c'est surtout pour des motifs financiers que la plupart d'entre eux peignent. Même

Tempête de neige à l'église de Baie-Saint-Paul,
par Yvonne Bolduc.
(Collection Yvonne Bolduc)



Yvonne Bolduc, sans doute une des plus remarquables de ce groupe, raconte dans ses mémoires que son succès s'explique grandement par la présence de la route qui passe devant sa maison, ce qui lui permet d'attirer les touristes.

Cette culture de l'Autre modèle ainsi les pratiques traditionnelles de Charlevoix. Par un certain esprit de mimétisme, l'ensemble de la vie culturelle de la région en est transformé. Les productions culturelles ne sont désormais plus orientées vers la simple réalité locale, mais plutôt vers la demande extérieure. Il s'en produit une évolution notable dans les perspectives culturelles du milieu dont les conséquences sociales perdurent.

Résidence de Blanche et Yvonne Bolduc dans le village de Baie-Saint-Paul en 1945. Étant à proximité de la route, ces artistes pouvaient offrir leurs œuvres aux touristes de passage.



Une culture de l'Autre

Le milieu pittoresque que recherchent les touristes et les villégiateurs paraît idyllique et il l'est assurément pour eux, en quête de paysages naturels préservés et d'authentiques traditions ; il l'est toutefois moins pour la population locale confrontée à la nécessité de demeurer traditionnelle afin de satisfaire cette demande. En effet, tant que la Croisière du Saguenay subsiste, soit jusqu'en 1965, il faut que Charlevoix conserve son univers ancien afin de plaire aux visiteurs. Cependant, cette Croisière du Saguenay connaît un long

dépérissement. Déjà avec les années 1940, elle n'est plus aussi populaire ; au début des années 1960, il apparaît clairement que ces croisières ne sont plus rentables et la Canada Steamship Lines procède alors à l'abandon du circuit.

Toutefois, durant cette longue période d'agonie, les productions culturelles locales restent en lien avec ce circuit touristique. La population charlevoisienne s'y accroche tant bien que mal, faute de pouvoir envisager d'autres possibilités de développement. Avec la fin de la Croisière du Saguenay, une baisse marquée de la demande d'art et d'artisanat local se produit. Il faut dire que les responsables touristiques locaux souhaitent depuis longtemps que le réseau routier entre Charlevoix et Québec soit amélioré ; mais il faut attendre jusqu'en 1970 avant que des travaux soient effectués, ce qui ne facilite pas la venue de visiteurs par voie terrestre. L'amélioration du réseau routier favorisera l'accroissement du nombre d'automobilistes dans la région. Mais les agents touristiques locaux ne continueront de percevoir la production culturelle régionale que strictement en lien avec la présence de ce marché touristique. Il s'ensuivra un sous-développement culturel chronique pour la population locale et, dans le même mouvement, une offre culturelle croissante pour les touristes.

Il n'est pas possible de projeter une image culturelle pittoresque durant plus d'un siècle sans que des conséquences sociales en découlent. Étrangement, il ne semble pas que l'élite régionale se soucie beaucoup du fait que la population locale demeure nettement pauvre sur le plan de son développement culturel. En effet, au XX^e siècle, il se crée peu d'institutions qui ont pour mission d'éduquer et de former la population locale qui paraît destinée, comme une certaine vision romantique la décrit, à perpétuer sans cesse l'image d'un milieu social ancien, oublié ailleurs depuis longtemps. Ce fait s'accompagne de conséquences culturelles qu'il ne faut pas négliger en tenant compte des différences entre l'arrière-pays et les pôles régionaux de La Malbaie et Baie-Saint-Paul.

Un arrière-pays « folklorisé »

Ce vaste espace comprenant l'ensemble des villages de Charlevoix – outre les pôles de La Malbaie et Baie-Saint-Paul – est fortement identifié aux enquêtes folkloriques de Marius Barbeau et de ses successeurs. C'est là majoritairement, plutôt que dans les villages de Baie-Saint-Paul et de La Malbaie où existe une élite culturelle locale, que ces chercheurs retiennent les informateurs susceptibles de garder en mémoire de manière intacte la vieille tradition française. D'ailleurs, selon un relevé effectué aux Archives de l'Université Laval,

les enquêtes de Marius Barbeau et de Luc Lacourcière se déroulent le plus souvent dans les localités de Saint-Hilarion, des Éboulements, de Saint-Siméon (Baie-des-Rochers) et de Saint-Urbain. Cela provoque chez cette élite culturelle de passage dans Charlevoix le sentiment de parcourir un arrière-pays figé sur le plan culturel. C'est bien là une impression ; car le folkloriste ne perçoit ici que ce qu'il souhaite découvrir, soit un milieu social préservé où se maintient la tradition française qu'il recherche.

Les études historiques démontrent pourtant que l'arrière-pays charlevoisien est un milieu en lien avec le monde extérieur. De fait, une émigration massive de sa population se produit au profit du Saguenay-Lac-Saint-Jean, mais aussi de Montréal, de Québec et des États-Unis. Les gens de l'arrière-pays demeurent en contact avec les membres de leurs familles qui habitent dans d'autres régions soit en voyageant, soit grâce aux visiteurs qu'ils reçoivent, surtout en été. La population de l'arrière-pays doit aussi compter sur les villages de La Malbaie et de Baie-Saint-Paul pour son approvisionnement et pour les services, et elle y trouve aussi des débouchés pour ses produits artisanaux. Les artisanes de Sainte-Agnès et de Saint-Hilarion sont parmi celles qui alimentent le plus les boutiques de Pointe-au-Pic. Les habitants de l'arrière-pays maintiennent aussi leur mentalité locale propre avec un attachement notoire au premier lieu d'appartenance que constitue le rang. Un important mouvement de division territoriale se produit ainsi à Sainte-Agnès où l'église est jugée trop éloignée de la majorité des rangs de la paroisse. Le curé de Sainte-Agnès s'en désole dans une lettre adressée à l'évêque de Québec en 1940 :

Le principal obstacle qui s'oppose à un ministère efficace c'est l'éloignement de l'immense majorité de cette paroisse de son église ; plus de 75 % des paroissiens ne peuvent venir à la messe, le dimanche, en hiver ; il est quasi impossible de faire du catéchisme fréquemment dans les écoles à cause de leur grand isolement et de leur trop grande distance de l'église [...] Alors on peut constater qu'il manque dans cette paroisse de l'esprit paroissial, de la charité fraternelle qui caractérise [*sic*] d'ordinaire les bonnes paroisses : il y a à chaque année de nombreux procès, des querelles fréquentes, des haines invétérées, des abus de boissons et de multiples autres causes de désordres [...] L'église actuelle aurait un besoin urgent de réparations ; mais la majorité des francs-tenanciers s'opposent à ces réparations parce qu'ils prétendent qu'elle n'est pas bâtie à l'endroit propre à répondre aux exigences du plus grand nombre de paroissiens tandis qu'un grand nombre désirent un changement une autre partie voudrait une deuxième église et un troisième veut le statu quo [...] toutes autant de misères qui rendent notre situation pénible et ennuyeuse¹⁶.

*LE RANG : PREMIER LIEU
D'IDENTIFICATION*

De ces divisions naissent les nouvelles paroisses de Saint-Aimé-des-Lacs (1942) et de Notre-Dame-des-Monts (1947) et ce qu'on appelle alors la « paroisse (Sainte-Agnès) aux trois églises ». C'est donc le rang qui reste le premier lieu d'identification de l'habitant. Dans certains cas, des portions de territoire comme la « route de Sable » entre La Malbaie et Sainte-Agnès possèdent même une identité culturelle propre. Cette appellation de « route de Sable » vient du fait que ce lieu ne possède pas de terres de bonne qualité parce trop sablonneuses. Les résidants de cet endroit sont des journaliers ; plusieurs d'entre eux vont travailler à proximité dans les résidences du boulevard des Falaises ou au Manoir Richelieu. Les hommes font l'entretien des propriétés ou sont jardiniers ; les femmes sont domestiques. Il s'agit de fonctions jugées lucratives par cette population dénuée de presque tout. La population de la « route de Sable » forme un milieu social cohérent d'où émergent des personnages jugés inquiétants et même transformés en criminels par l'élite locale ; c'est le cas de Célestin Bilodeau, le célèbre trappeur, ou encore de Joseph Lavoie dit « Small Pet », marcheur invétéré et sorte d'Alexis le Trotteur du XX^e siècle. Ces personnages et cette histoire sont occultés. Les folkloristes ne se rendent pas dans la « route de Sable ».



Ancienne maison d'Euclide Gauthier à Saint-Irénée (rang Terrebonne).
Cette maison a fait l'objet d'une rénovation.
(Photo Normand Perron)

Il est possible de parler d'une culture de la pauvreté pour les habitants de la « route de Sable ¹⁷ ». Ce secteur n'est toutefois pas le seul touché par la misère socioéconomique et par la marginalisation culturelle, puisque c'est le cas de l'ensemble des villages de l'arrière-pays charlevoisien au XX^e siècle. Dans le domaine scolaire, on n'y retrouve que des écoles de rang et les bibliothèques paroissiales ne comptent pour la plupart que des livres voués à l'édification religieuse. La population y est donc souvent analphabète et a peu accès à la culture. Il reste le pittoresque ou le folklorique, mais si certains chercheurs y voient un bastion providentiel, d'autres peuvent facilement y percevoir plutôt un lieu de sous-développement culturel. Cette dernière hypothèse mériterait d'être examinée plus attentivement au lieu de s'en tenir aux affirmations un peu folklorisantes souvent évoquées à ce sujet.

Sur un territoire morcelé où se détachent difficilement des paroisses dont le développement économique est presque inexistant, l'arrière-pays de Charlevoix est figé par le folklore alors que sa population tente de survivre sur le plan économique. Il en ressort un travail saisonnier, offert dans les hôtels, auberges et maisons d'estivants, qui permet d'assurer une subsistance provisoire, mais il reste un milieu social sous-développé, dont les outils d'avancement culturel paraissent pour le moins inexistantes.

L'émergence et le déclin des pôles régionaux

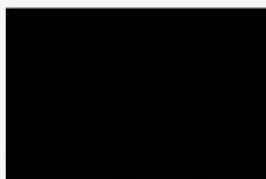
Les localités de La Malbaie et de Baie-Saint-Paul, on l'a vu, ont émergé comme pôles régionaux au XIX^e siècle. La situation sera différente au XX^e siècle, car ni La Malbaie ni Baie-Saint-Paul ne parviendra à s'imposer comme centre important.

Au XIX^e siècle, ce sont les maisons d'enseignement tenues par des communautés religieuses à Baie-Saint-Paul et à La Malbaie qui sont au cœur de la vie culturelle locale. Les concerts, les pièces de théâtre, les soirées sociales y sont fréquentes et la population s'implique dans ces activités. Ces dernières se poursuivent toujours au XX^e siècle et donnent l'occasion à l'institutrice Laure Gaudreault d'agir à quelques reprises comme metteuse en scène de pièces présentées à l'école de Clermont ou encore au couvent des Sœurs de la Charité, à La Malbaie. L'abbé Alfred Bergeron, originaire de Sainte-Agnès, fait aussi sa marque comme chanteur classique. Alors qu'il est curé dans la région, il organise des concerts. Cette activité culturelle demeure toutefois le fait d'amateurs, car la vie artistique professionnelle est inexistante dans la région.

UN LIEU DE MARGINALISATION CULTURELLE

L'abbé Alfred Bergeron
(1900-1984), curé de Sainte-
Agnès.
(Société d'histoire de Charlevoix)



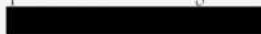


Sur le plan social, ni Baie-Saint-Paul ni La Malbaie ne s'impose comme centre pour les services gouvernementaux : le palais de justice de La Malbaie, qui desservait au XIX^e siècle tout le district du Saguenay, est intégré à la région de Québec et perd progressivement de son importance. Les professionnels installés en permanence dans la région sont peu nombreux. Les jeunes quittent tôt pour aller étudier à l'étranger et reviennent rarement dans Charlevoix après leurs études, faute de pouvoir y trouver du travail. Cette situation explique aussi la faiblesse de la vie culturelle dans la région.

Pourtant, les gens d'affaires et les entrepreneurs, notamment à La Malbaie, profitent de la présence des touristes et des villégiateurs pour assurer la viabilité de plusieurs commerces. Il y a les hôtels et les auberges, les restaurants et les casse-croûte, les magasins généraux qui approvisionnent les clubs de pêche et de chasse, les boutiques d'artisanat. Plus modestement, il y a les charretiers ou caléchiers, qui desservent le quai de Pointe-au-Pic, et par la suite les chauffeurs de taxi qui s'assurent un revenu intéressant à l'époque des « bateaux blancs ». Il y a aussi les vendeurs itinérants de fruits et de légumes et les bouchers, qui vont offrir leurs produits aux villégiateurs, et même la Crèmerie La Malbaie qui, en plus de la production habituelle de lait ou de beurre, offre jusqu'à sept saveurs de crème glacée et des sorbets qui font les délices des touristes. Cette activité demeure saisonnière. Elle ne suffit pas à générer des profits suffisants qui permettraient à la vie économique locale de s'affermir.



Camion de la Crèmerie de La Malbaie, utilisé pour la vente de crème glacée aux touristes.



Les médias modernes s'implantent difficilement dans Charlevoix. Le cinéma s'impose d'abord par le biais des activités paroissiales. Dans les années 1930, l'abbé Albert Tessier vient projeter dans certaines paroisses des films sur la colonisation en Abitibi afin d'attirer des colons dans cette région. Plusieurs curés autorisent la projection de films dans le cadre des activités paroissiales. Dès les années 1940 et 1950, des cinémas s'implantent à La Malbaie, Pointeau-Pic, Clermont et Baie-Saint-Paul. Mais leur vie est pour la majorité d'entre eux éphémère : dans les années 1970, les cinémas de la région connaissent tous des difficultés économiques ou ont déjà disparu. Les cinémas de Baie-Saint-Paul ferment leurs portes dans les années 1980 et il ne restera désormais qu'une seule salle, située à La Malbaie, pour desservir l'ensemble de la région. Du côté de la radio, ce sont des stations situées sur la rive sud qui sont écoutées dans Charlevoix. Les nouvelles et communiqués de la région sont brièvement présentés chaque jour par le poste CHGB de La Pocatière de 1940 à 1980. Le même phénomène se produit lors de l'implantation de la télévision : les stations de Radio-Canada de Rivière-du-Loup et de Rimouski sont les seules à être captées dans la région jusqu'à la venue du câble, à la fin des années 1960. Ce seront finalement les médias communautaires qui permettront une meilleure diffusion de l'information régionale. Le travail de la Télévision communautaire Vents et Marées (TV-CVM), de Cap-à-l'Aigle, est à ce chapitre exemplaire ; dès 1973, cette entreprise produit des émissions locales retransmises par le biais du câble. Cette station connaît un réel succès et son implantation dans Charlevoix-Est lui permet de rejoindre presque tous les foyers de cette partie de la région. À Baie-Saint-Paul, l'implantation d'une télévision communautaire est plus difficile. Néanmoins, la Télévision communautaire de Charlevoix-Ouest (TV-CO) offre une programmation régulière à compter des années 1970. Depuis 1984, une radio communautaire (CIHO-FM) s'est établie à Saint-Hilarion et diffuse une programmation entièrement produite dans la région.

CINÉMA, RADIO,
TÉLÉVISION

Les journaux régionaux ne semblent pas voués à la disparition au XX^e siècle. Entre 1907 et 1922, durant la saison estivale, un journal destiné aux villégiateurs anglophones, *The Murray Bay Habitants*, est publié. D'autres journaux régionaux sont plus enracinés auprès de la population locale ; c'est le cas, à Baie-Saint-Paul, du *Réveil de Charlevoix*, publié par Léon Tremblay de 1947 à 1951, et du *Phare*, de Marcellin Harvey, qui paraît de 1959 à 1961 ; à La Malbaie, l'éditeur Marcel Guay dirige *Le Confident de la Rive Nord* de 1960 à 1981. Ce journal présente l'information régionale de façon professionnelle et il marque grandement la vie régionale. L'arrivée du *Plein Jour sur Charlevoix*, publié à La Malbaie depuis 1974, permet de rendre l'information écrite régionale accessible puisque ce journal est distribué à toutes les portes. Cette concurrence rendra fragile l'existence d'un journal à abonnés comme *Le Confident*,

LA PRESSE ÉCRITE

qui finira par disparaître. D'autres publications comme *Le Journal de Charlevoix* (1992-1993) et *L'Hebdo charlevoisien*, depuis 1996, tenteront de mettre fin à l'hégémonie du *Plein Jour*, devenu la propriété de Quebecor, sur l'information journalistique régionale ; cette lutte féroce se poursuit toujours au sein du marché publicitaire plutôt restreint de Charlevoix.

On ne peut donc pas dire que la vie culturelle n'existe pas à Baie-Saint-Paul et à La Malbaie. La Révolution tranquille a permis une évolution par l'établissement d'une commission scolaire régionale qui a vu à la mise en place d'écoles paroissiales mieux pourvues en bibliothèques et à l'établissement de deux polyvalentes (Le Plateau à La Malbaie et Saint-Aubin à Baie-Saint-Paul), qui permettent de poursuivre un cours secondaire dans Charlevoix sans avoir à défrayer des coûts importants. En outre, depuis 1994, un centre d'études collégiales s'est ajouté au réseau des institutions scolaires.

BIBLIOTHÈQUES ET CENTRES CULTURELS

Les municipalités de la région veillent aussi, de leur côté, au développement culturel ; des bibliothèques municipales sont établies ; en 1967, lors du centenaire de la Confédération, deux centres culturels voient le jour, l'un à La Malbaie et l'autre à Baie-Saint-Paul, lequel deviendra par la suite un centre d'art. Toutefois, l'économie locale demeure faible et elle ne justifie pas l'existence d'une assise sociale permettant une vie culturelle solide dans la région. Il y a bien les théâtres d'été ou les spectacles de chansonniers au Manoir Richelieu, mais il n'existe pas de salles de théâtre ou de spectacles dignes de ce nom à La Malbaie ou à Baie-Saint-Paul. De plus, l'amélioration des routes amène la population de Charlevoix à se rendre plus fréquemment à Québec. Les pôles régionaux de La Malbaie et surtout de Baie-Saint-Paul semblent donc se désagréger au profit du centre urbain de Québec, phénomène qui, à l'aube du XXI^e siècle, n'est pas sans laisser entrevoir une plus grande intégration de Charlevoix à la grande région de Québec.

Une toponymie régionale oubliée

La toponymie régionale du XX^e siècle n'est plus celle des découvreurs car l'ensemble du territoire charlevoisien est parcouru depuis longtemps. Elle n'est pas non plus celle des résidants de la région, car ces derniers ont nommé leur espace le plus souvent par tradition orale depuis de nombreuses générations. Les dénominations de lieux et de sites qui apparaissent au XX^e siècle sont davantage l'apanage des touristes et des villégiateurs, mais surtout celui des institutions gouvernementales chargées de réglementer la toponymie.

Cependant, les villégiateurs et les touristes marquent peu la toponymie locale. Le meilleur exemple reste encore celui de Murray Bay, pour désigner le site touristique de La Malbaie–Pointe-au-Pic–Cap-à-l'Aigle, qui ne s'impose pas dans la population locale. Les difficultés de passage d'un toponyme d'une langue à une autre explique un peu ce phénomène. Le cas du toponyme Snigoll, à Clermont, est assez unique. Il fait indirectement référence aux pique-niques que les estivants effectuaient dans le secteur et dont les restes attiraient les goélands, désignés du nom de *seagull* par les anglophones. La transition de *seagull* à Snigoll explique l'émergence de ce nom de lieu qui désigne, encore aujourd'hui, une section de la municipalité de Clermont.

Les ouvertures de paroisses et de municipalités sont peu fréquentes au XX^e siècle. Cependant, des subdivisions territoriales favorisent la naissance, dans la vallée de la rivière Malbaie, de Clermont (paroisse, 1931 ; municipalité, 1935), et de Rivière-Malbaie (municipalité, 1938), mais aussi la disparition de la municipalité de Rivière-Mailloux en 1964. Le nom de Clermont a été donné par l'abbé Félix-Antoine Savard, curé fondateur de la paroisse. L'abbé Savard jumelle les mots Clair et Mont, bien caractéristiques du lieu, et rend aussi hommage à Blaise Pascal, né à Clermont-Ferrand, un écrivain qu'il admire particulièrement. En 1916, la dénomination de la municipalité de Cap-à-l'Aigle reprend un vieux toponyme datant du régime français et vient confirmer une appellation en usage dans le secteur depuis 1877 au moins. La paroisse religieuse de Cap-à-l'Aigle adopte aussi ce vocable en 1949.

Les noms populaires de rangs connaissent un triste sort au XX^e siècle. Sous la pression de curés de paroisses, ces rangs perdent leurs appellations pittoresques au profit de noms religieux : Miscoutine devient Sainte-Philomène ; Cache-toé-ben, Sainte-Christine ; Pousse-Pioche, Saint-Thomas ; Traîne-Poche, Sainte-Madeleine ; Pérou, Saint-Gabriel, etc. Cette volonté du clergé ne peut empêcher la population locale de référer dans son expression orale aux dénominations anciennes, mais celles-ci ne sont pas présentes sur les panneaux de signalisation ; en 2000 cette occultation demeure.

La Commission de toponymie du Québec mise sur pied par le gouvernement favorise la recherche et la mise en valeur de la toponymie régionale. Ainsi, des noms de personnages ayant marqué l'histoire de la région sont attribués à des montagnes de l'arrière-pays : le mont Gabrielle-Roy (Petite-Rivière) ; le mont Thérèse-Casgrain (La Malbaie) ; le mont Félix-Antoine-Savard (Parc des Hautes-Gorges). Toutefois, seul le mont Alfred-Bergeron (Notre-Dame-des-Monts) honore un personnage natif de la région. En janvier 1996, la Commission de toponymie du Québec a désigné certains monts de Charlevoix

Le mont Félix-Antoine-Savard, dans les Hautes-Gorges de la rivière Malbaie.
(Société d'histoire de Charlevoix,
Fonds Guy-Godin)



situés dans le Parc des Grands-Jardins du nom des différentes villes où se sont tenus les sommets de la francophonie, ce qui a un peu indisposé les élus de la MRC de Charlevoix qui ont néanmoins avalisé cette décision¹⁸.

La toponymie charlevoisienne a donc changé. Elle n'est plus simplement issue de l'imagination populaire. Il existe désormais des lois qui réglementent ces appellations. Le peuple n'est plus le premier maître d'œuvre en ce domaine. Il est toutefois dommage que bien des appellations populaires ne survivent pas à cette évolution. Il serait sans doute possible de tenir davantage compte des anciens toponymes populaires de Charlevoix qui, pour un grand nombre, sombrent présentement dans l'oubli.

Une littérature nationale

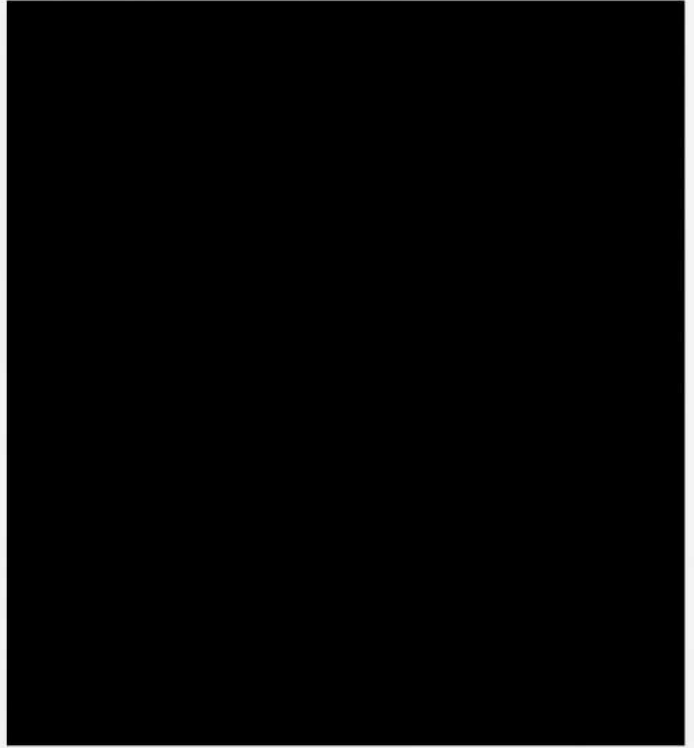
Le nom de Laure Conan évoque la mélancolique figure d'une écrivaine de Charlevoix au XIX^e siècle. Originnaire de La Malbaie, cette femme de lettres choisit de résider dans son village natal. Mal lui en prend, car elle y est parfois rejetée, presque ridiculisée, dans une société surtout agricole où la création littéraire n'est pas la priorité. Au XX^e siècle, les écrivains originaires de Charlevoix, comme Jean-Charles Harvey, vivent loin de leur région d'origine.

Les écrivains associés à Charlevoix au XX^e siècle ne sont pas originaires de la région. Leurs œuvres font parfois référence à Charlevoix, mais leur visée est avant tout nationale.

L'écrivain le plus étroitement lié à Charlevoix au XX^e siècle reste Félix-Antoine Savard. Né à Québec en 1896, Savard passe son enfance et les premières

FÉLIX-ANTOINE SAVARD

années de sa vie d'adulte à Chicoutimi. En 1927, il est nommé vicaire à La Malbaie et, en 1931, curé de la paroisse de Clermont. Il se rend alors parfois faire du ministère dans les camps de bûcherons de l'arrière-pays. C'est de cette expérience qu'il puise la trame de son roman *Menaud maître-draveur*¹⁹, paru en 1937. Ce roman a un succès considérable dans l'ensemble du Canada français. À compter de 1940, Félix-Antoine Savard devient professeur à l'Université Laval. Il accompagne Luc Lacourcière dans ses enquêtes de folklore dans Charlevoix, puis ils fondent ensemble les Archives de folklore de l'Université Laval. Savard revient dans Charlevoix vers 1960, à Saint-Joseph-de-la-Rive où il s'établit pour vivre sa retraite. Il passera les dernières années de sa vie à Québec, au Pavillon Saint-Dominique, où il mourra en 1982. Il est enterré au cimetière de Saint-Joseph-de-la-Rive et sur son épitaphe se trouve



l'inscription « poète de Dieu ». Outre *Menaud maître-draveur*, roman bien ancré dans l'arrière-pays de Charlevoix, l'œuvre de Félix-Antoine Savard fait souvent référence à la région, notamment dans *L'Abatis*²⁰, dédié à la colonisation de l'Abitibi, dans *La Minuit*²¹, où le hameau de Saint-Basque s'apparente à celui de Baie-des-Rochers, et abondamment dans *Journal et Souvenir*²² et *Carnet du soir intérieur*²³.

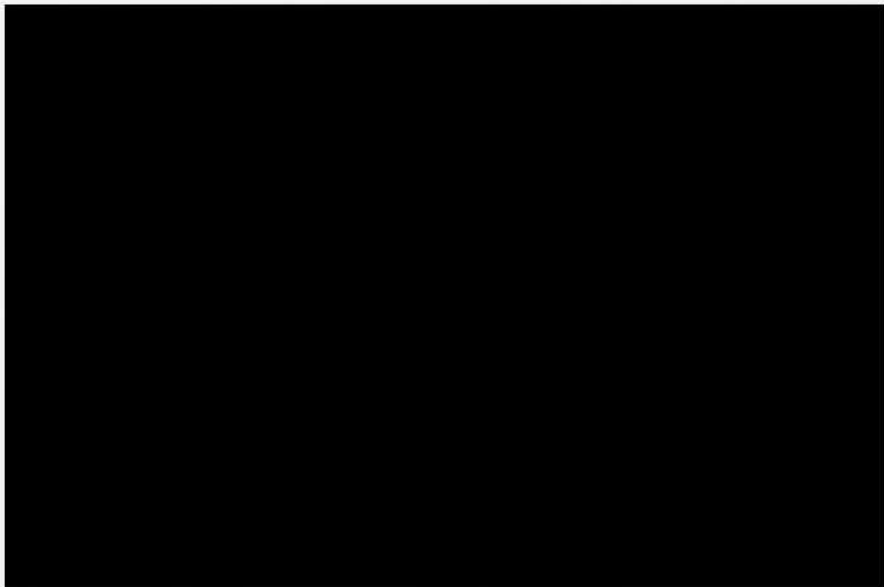
Félix-Antoine Savard pendant sa retraite à Saint-Joseph-de-la-Rive.

(Collection Fides)

L'œuvre littéraire de Savard influence plusieurs auteurs québécois, dont le cinéaste-poète Pierre Perrault. Ce dernier publie une œuvre poétique marquante, dont les recueils *Chouennes*²⁴ (inspiré d'un mot du vocabulaire ancien de Charlevoix) et *Toutes Isles*²⁵ ; sa dernière publication, *Nous autres icitte à l'île*²⁶, de même que de nombreux autres ouvrages font référence à la

PIERRE PERRAULT

Tournage d'un film de Pierre Perrault à l'île aux Coudres dans les années 1980. (Collection Pierre Perrault)



région et à ses tournages à l'île aux Coudres. À l'approche du référendum québécois de 1980, Pierre Perrault répond avec force au Testament politique de Félix-Antoine Savard paru dans *Le Devoir* en janvier 1978 sous la forme d'une diatribe où il se réclame de Menaud le rebelle. Les opposants politiques du moment sont pourtant issus du même terreau nationaliste et leurs œuvres presque complémentaires continuent de susciter des réactions et des analyses.

GABRIELLE ROY

L'écrivaine Gabrielle Roy n'est pas aussi clairement associée à Charlevoix. Cette Manitobaine d'origine n'en séjourne pas moins près de trente étés à son chalet de Petite-Rivière-Saint-François. Elle y rédige une partie de son œuvre. Certains de ses récits, publiés sous le titre *Cet été qui chantait*²⁷, font référence à ses étés passés dans Charlevoix. Gabrielle Roy en vient à s'intéresser au quotidien de la population locale. En 1975, à l'occasion du tricentenaire de Petite-Rivière, elle rédige un texte où elle s'inquiète des changements que s'apprête à subir cette localité : « Il ne peut être question pour nous de troquer l'héritage de liberté que nous a légué notre ancêtre défricheur et conquérant (Claude Bouchard). Nous voulons bien accueillir les autres, et chaleureusement mais à la manière de l'ancêtre dans sa cabane de bois de pin, en homme libre, chez lui, et qui entend rester maître de sa maison²⁸. »



Gabrielle Roy, à Petite-
Rivière-Saint-François.

C'est ainsi que, parfois, les préoccupations d'une écrivaine nationale peuvent devenir régionales et démontrer que ces écrivains venus dans Charlevoix ne demeurent pas indifférents aux enjeux qui agitent ce milieu.

Des institutions culturelles

À partir des années 1960, le touriste emprunte surtout le réseau routier pour se rendre dans Charlevoix. Les routes, notamment dans le secteur des Caps, font alors l'objet de travaux qui se poursuivront jusque vers 1975. Les agents économiques régionaux constatent alors certaines faiblesses dans les infrastructures touristiques ; se développe alors un nouveau réseau d'auberges où la gastronomie devient à l'honneur. On songe aussi, à ce moment, à doter la région d'institutions culturelles susceptibles de mieux refléter les caractéristiques du milieu. Cette mise en place d'institutions culturelles est donc totalement en lien avec l'effort de promotion touristique régionale. Cette démarche vise toutefois davantage à répondre aux besoins d'un nombre croissant de touristes qu'à ceux de la population locale.

À la fin des années 1960 commence le Festival folklorique de Baie-Saint-Paul. Ce dernier, qui se tient de 1967 à 1974, vise à rejoindre une clientèle touristique intéressée par la culture régionale de Charlevoix et tente en quelque sorte de relancer l'industrie artisanale locale. Ce festival connaît un grand succès populaire. Cependant, il est un peu victime de ce succès, car les capacités d'accueil touristique du secteur de Baie-Saint-Paul sont alors insuf-

*LE FESTIVAL
FOLKLORIQUE DE BAIE-
SAINT-PAUL*

fisantes. De plus, les artisans et artisanes de la région ne peuvent suffire à la demande des touristes, ce qui menace la qualité des produits vendus. Le Festival folklorique de Baie-Saint-Paul prendra fin en 1974, faisant en quelque sorte face à un rejet de la population locale, cette dernière réagissant mal à l'envahissement touristique provoqué par cet événement et aussi à la présence croissante de motards dans le village.

*LE MUSÉE RÉGIONAL
LAURE-CONAN*

Du côté de La Malbaie, on se mobilise afin de sauver la collection Roland Gagné, menacée par la fermeture du Musée Laure-Conan situé au quai de Pointe-au-Pic. Le ministère des Affaires culturelles s'en porte acquéreur en 1976. Cette collection, qui comprend plusieurs objets et documents d'archives relatifs au patrimoine de la région, servira de base au nouveau Musée régional Laure-Conan, agréé par le ministère des Affaires culturelles du Québec. Ce nouveau musée, logé dans l'ancien bureau de poste de La Malbaie, ouvre ses portes en 1977. Les premières expositions concernent le patrimoine régional. Une importante exposition sur la villégiature dans Charlevoix se tient en 1983. Après cette date, il se spécialise dans l'art populaire. Le musée est relocalisé à Pointe-au-Pic en 1990, dans un édifice moderne. L'institution connaît une fréquentation variable et rejoint difficilement la clientèle touristique après cette date. Des problèmes financiers l'obligent même à fermer temporairement durant les hivers 1999 et 2000. Cette institution culturelle cherche actuellement à se relancer.



Le Musée Laure-Conan,
place Rolland, sur le quai
de Pointe-au-Pic. Il est la
propriété du capitaine
Roland Gagné.

Collection Roland Gagné)



La salle de concert du Domaine Forget.
(Photo Normand Perron)



Le Musée de Charlevoix, à La Malbaie.
(Photo Normand Perron)

À Saint-Irénée, l'impressionnante résidence d'été de Rodolphe Forget est incendiée en 1965, mais il reste quelques bâtiments attenants au domaine et un site imprenable avec vue sur le fleuve. À compter de 1977, l'École de musique de Charlevoix y établit un camp musical. Sous la direction de François Bernier, le Domaine Forget atteint bientôt une réputation internationale. Il reçoit des musiciens de grand calibre et la formation qui y est offerte attire de jeunes musiciens du monde entier. En 1997, la salle François-Bernier ouvre ses portes. Reconnue pour ses qualités acoustiques exceptionnelles, cette salle de concert comble les attentes des mélomanes les plus exigeants.

LE DOMAINE FORGET

Une tradition musicale

À Baie-Saint-Paul, en 1887, le notaire Charles Boivin fonde un cercle musical composé de douze musiciens. Placé en 1889 sous le haut patronage de l'abbé Ambroise Fafard, il cesse d'exister en 1899, après qu'il eut perdu tous ses instruments de musique dans l'incendie de la salle publique.

C'est sous la direction du frère mariste Ernest-Frédéric (Laurent Veilleux) que la fanfare de Baie-Saint-Paul connaît, à compter de 1948, ses heures les plus marquantes par sa participation à de nombreux festivals dans l'ensemble du Québec. Le frère Ernest, décédé en 1982, a formé de nombreux musiciens qui sont devenus membres d'orchestres symphoniques ou professeurs de musique.

À Pointe-au-Pic, la Pointe chantante, une chorale d'écolières dirigée par Sœur Carmen Gravel (p.f.m.), obtient aussi des reconnaissances sur le plan national durant les années 1960. Dans la paroisse de Petite-Rivière-Saint-François, un imposant spectacle musical intitulé « Jésus Christ Superstar », qui regroupe presque tous les résidants de la localité, est préparé par les membres de cette chorale. Cette représentation attire l'attention des journalistes et connaît un grand succès. Enfin, c'est à Saint-Siméon que le pianiste et chef d'orchestre Henri Brassard voit le jour.

**BAIE-SAINT-PAUL, VILLE
DE PEINTURE**

Le Centre d'exposition
de Baie-Saint-Paul, inauguré
en 1992.
(Photo Normand Perron)

À Baie-Saint-Paul, la tradition d'accueil des artistes-peintres est relancée par le travail mené au Centre d'art sous la direction de Françoise Labbé. En 1982, le premier Symposium de la jeune peinture permet à des artistes de créer des œuvres devant le public dans une grande manifestation qui se tient à l'aréna de cette ville. Depuis cette date, le Symposium de Baie-Saint-Paul continue d'accueillir des jeunes artistes et d'intéresser un vaste éventail d'amateurs d'art mais aussi de spécialistes qui peuvent échanger lors de colloques tenus en parallèle avec le Symposium. En 1992, le Centre d'exposition de Baie-Saint-Paul voit le jour. Cet édifice moderne situé au centre-ville expose les œuvres de peintres aussi réputés que Jean-Paul Riopelle, Stanley Cosgrove, Jean-Paul Lemieux, parmi d'autres, mais propose aussi une réflexion approfondie sur l'art contemporain lors de diverses expositions thématiques ou consacrées à des créateurs. Cette réussite n'est pas sans susciter l'appât du gain de quelques-uns. Baie-Saint-Paul, devenue une ville d'art, se remplit de galeries commerciales qui ne sont pas sans dénaturer quelque peu le projet initial de terre d'accueil des artistes.

**CHARLEVOIX, RÉSERVE
MONDIALE DE LA
BIOSPHERE**

En décembre 1988, Charlevoix devient une Réserve mondiale de la biosphère reconnue par l'UNESCO. Cette nomination relance Charlevoix comme région naturelle ou d'intérêt écologique. L'esprit naturaliste effectue une sorte de retour. Ce projet comporte en principe des ramifications scientifiques, bien qu'à ce jour il soit surtout envisagé comme une marque de commerce touristique. Les dirigeants de la Réserve tentent depuis peu de rejoindre davantage la population locale en diffusant leur projet par divers moyens de communication, tels un site WEB, une carte et une revue à large diffusion.

**LA SOCIÉTÉ D'HISTOIRE
DE CHARLEVOIX**

La fondation de la Société d'histoire de Charlevoix, en 1984, est un peu particulière. Cet organisme souhaite rejoindre la population locale. Pour ce faire, il propose une revue d'histoire régionale qui paraît depuis 1985 et compte plus de 30 numéros. Ses interventions dans la protection des paysages de Charlevoix ont suscité des réactions, notamment dans le dossier de la préservation du couvent de La Malbaie (finalement démoli en 1997) et dans la question de l'aménagement de nouvelles infrastructures routières dans Charlevoix. L'effort de la Société d'histoire de Charlevoix a aussi permis une prise en charge des archives régionales²⁹.

L'abbé Jean-Paul Tremblay (1918-1999), historien originaire de Baie-Saint-Paul. Il est notamment l'auteur d'une trilogie (*Les Seigneurs du Gouffre*, *Messieurs du Séminaire* et *Tout un été de guerre*) sur l'histoire de Baie-Saint-Paul.
(Société d'histoire de Charlevoix)

Mais les institutions culturelles demeurent encore loin des préoccupations de l'ensemble des Charlevoisiens qui y voient tout au plus des infrastructures touristiques. La population locale a finalement peu accès à ces institutions culturelles régionales qui, pour la plupart, n'ont pas été établies en tenant compte de ses propres besoins.

* * *

Ce XX^e siècle culturel de Charlevoix est étonnant. Il est marqué sur toute sa durée par un long processus qui amène une collectivité régionale à modeler sa culture propre en vue de plaire ou d'attirer l'Autre. Cette façon de faire laisse croire qu'il n'est d'autre culture régionale que celle qui passe par le prisme des autres et la culture régionale d'hier devient une image folklorique qui permet aussi de mousser la demande touristique. Une curieuse situation qui transforme les images traditionalistes et laisse une région culturellement un peu exsangue. De la culture de l'Autre peut-il surgir une culture locale originale qui reflète le milieu régional ? Ou encore Charlevoix s'apprête-t-il à vivre l'uniformisation culturelle de l'ère de la mondialisation qui l'entoure ? De bien importantes questions qui n'ont pas, pour l'heure, de véritables réponses.



[Faint, illegible text, likely bleed-through from the reverse side of the page]

Conclusion



Il faut maintenant tenter de dresser un bilan, de poser un regard, peut-être un peu plus précis après la recherche réalisée pour la rédaction du présent ouvrage, sur le devenir de cette région. Nous nous garderons bien de figer encore Charlevoix à l'intérieur d'images – fussent-elles neuves – qui ne feraient au fond qu'asservir à nouveau ce lieu à des principes extérieurs à la démarche historique des gens de cette région. Charlevoix a su depuis plus de trois siècles se faire remarquer et attirer l'attention au point où son histoire semble indissociable de celle du Québec contemporain, et cela sans être plus qu'un lieu peu peuplé et pauvre en ressources naturelles. Elle saura bien encore attirer les regards au XXI^e siècle. Il est sûr que l'on parlera d'elle. Il est cependant moins assuré que ses assises historiques seront conservées comme elles se sont forgées au cours des derniers siècles.

Au début de son histoire, Charlevoix est un espace géographique. Il faut du temps pour que ce cadre naturel se forme une identité. Avant d'être colonisée par les Européens, la région est parcourue par les nations amérindiennes qui en font un site d'échanges (la pointe aux Alouettes) et un endroit recherché pour la chasse et pour la pêche. Toutefois, aucun peuplement sédentaire ne s'y établit. Il faudra attendre la fin du XVII^e siècle, sous l'administration française, pour que débute enfin le peuplement de la partie la plus orientale de la seigneurie de Beaupré. Ce sont d'abord des voyageurs qui la décrivent sous des dehors peu attirants : « terre monteuse, site escarpé, territoire où les tremblements de terre ont des effets étonnants ». Il faut une certaine audace aux premiers habitants pour se rendre coloniser cette « terre du Nord » aux confins des territoires habités sur la rive nord du Saint-Laurent. Le peuplement débute néanmoins vers la fin du XVII^e siècle et se poursuit tout le long du XVIII^e. Le développement économique est alors marqué par des tentatives décevantes : échec de la Goudronnerie royale et de l'industrie des mâts dans le domaine forestier, improbables mines de fer, agriculture au potentiel limité. Voilà bien, en résumé, les caractéristiques permanentes de la région déjà connues au tournant du XIX^e siècle : un espace habitable restreint et un territoire aux avantages naturels limités.

Le XIX^e siècle est celui des rendez-vous manqués. La poussée de colonisation vers le Saguenay initiée par des entrepreneurs de Charlevoix (la Société des Vingt-et-Un) apporte peu au développement économique régional.

Des discussions entre les habitants de l'ouest et de ceux de l'est de la région sur l'emplacement des routes reliant Charlevoix au Saguenay font perdre un temps précieux. Le chemin de fer tarde aussi à être implanté sur le territoire et la construction d'un lien ferroviaire en direction du Saguenay-Lac-Saint-Jean avantagera finalement la ville de Québec au détriment de la région-mère de Charlevoix. Du côté de la forêt, les ressources ont été largement exploitées et l'industrie forestière s'oriente plutôt vers le Saguenay-Lac-Saint-Jean ou vers la Côte-Nord. L'industrie du cabotage demeure artisanale et d'un apport très limité à l'économie régionale. Ne s'impose que l'Hospice Sainte-Anne de Baie-Saint-Paul, fondé en 1889, qui devient au XX^e siècle une importante source d'emplois dans la région.

Au XX^e siècle, c'est l'industrie touristique qui prédomine. Depuis le milieu du XIX^e siècle, la Croisière du Saguenay amène dans la région un flot touristique sans cesse croissant. Ce phénomène entraîne au XX^e siècle une véritable monoéconomie touristique, surtout après 1950. Les activités traditionnelles de l'agriculture, de la forêt et de la mer (le cabotage) cessent progressivement d'occuper la majorité de la main-d'œuvre. L'activité touristique compense un peu cette perte, mais elle reste incapable de créer une structure d'emplois permanents aptes à consolider l'économie régionale. Néanmoins, le tourisme s'impose à la fin du XX^e siècle comme une activité économique majeure, avec bien des interrogations laissées en suspens en rapport avec les formes de développement retenues par cette industrie.

À l'aube du XXI^e siècle, deux tendances de fond se dessinent : un tourisme de masse symbolisé par l'arrivée, en 1994, du Casino de Charlevoix et par la relance, en 1999, du Manoir Richelieu ; un tourisme plus écologique ou un écotourisme dont la désignation de Charlevoix comme Réserve mondiale de la biosphère par l'UNESCO en 1988 semble un peu l'assise. En apparence, ces deux tendances semblent complémentaires ; pourtant, dans les faits, elles s'opposent parfois : par exemple, développement du cadre naturel du Parc des Hautes-Gorges de la rivière Malbaie et présence de motoneiges ou encore modification de l'infrastructure routière et protection de ses paysages. Ce sont pourtant, selon un sondage de l'Association touristique de Charlevoix réalisé en 1999, les paysages de la région qui demeurent pour la majorité des touristes la première raison qui motive leur passage dans Charlevoix. Encore là, il y a bien une continuité dans le cheminement historique de Charlevoix, une histoire de regards indissociable de ce lieu géographique.

Il faut dire aussi que Charlevoix est presque totalement passé à côté de l'ère industrielle. Outre la Donohue, à Clermont, qui produit de la pâte et du papier et une usine de fabrication de câbles à La Malbaie, le secteur industriel est quasi inexistant. La région est loin des centres urbains et elle n'a jamais vraiment pu profiter de l'activité économique nord-américaine. Par exemple, après avoir été écartée du développement du Saguenay–Lac-Saint-Jean au XIX^e siècle, le puissant élan économique de la Côte-Nord entre 1950 et 1970 se traduit tout au plus dans Charlevoix par un accroissement du flot de camions qui passent sur le territoire et par une émigration vers cette dernière région. La nécessité de préserver les paysages pour favoriser l'activité touristique a-t-elle entravé le développement industriel ? Peut-être est-ce le cas dans certains dossiers, comme dans celui de l'extraction de la silice à Saint-Urbain, mais dans l'ensemble il faut admettre que Charlevoix, par son positionnement géographique et, plus encore, à cause de ses ressources naturelles limitées – surtout en matière de production électrique –, n'a pas à l'époque de l'industrialisation attiré la grande industrie.

L'histoire de Charlevoix est aussi marquée par l'isolement relatif de son territoire. Ici, bien des exagérations sont apparues dans le discours des chroniqueurs. Le splendide isolement tendait tout au plus à accentuer le caractère décrit comme spécifique de la population résidant dans la région. Toutefois, la problématique de l'amélioration des réseaux de transport est présente tout le long de l'histoire de la région en tant que lieu habité. Mais à peine plus qu'ailleurs au Québec, et Charlevoix semble encore ici victime de ce qu'on raconte à son sujet. Pourtant, l'isolement présumé des gens de Charlevoix est grandement responsable de la caractérisation culturelle du lieu et par le fait même du développement d'une certaine identité régionale. Les nombreuses descriptions de Charlevoix comme lieu périphérique, comme région préservée par la barrière montagnaise des Caps, ont façonné avec le temps l'impression que cette région était un peu unique, presque à l'abri du changement. C'est cette image que les promoteurs de la Croisière du Saguenay privilégient afin de populariser leur circuit touristique. Nous savons bien que cette façon de voir est nettement exagérée, mais elle a contribué fortement à faire de Charlevoix un lieu-dit facilement reconnaissable. Elle a même provoqué le passage d'une culture régionale à une culture au service des besoins de l'Autre ou du visiteur. Ce fait ne saurait toutefois résister à l'émergence des réseaux routiers modernes qui apparaissent surtout après les années 1970. Dès lors, parler, même de façon symbolique, d'un isolat relève de l'imaginaire ; les populations de La Malbaie et de Baie-Saint-Paul sont désormais à moins de deux ou d'une heure de route de la ville de Québec.

Cette nouvelle proximité du centre urbain de Québec pose d'autres enjeux. Il est possible de percevoir que la région tend à perdre ses caractéristiques distinctes au profit d'une intégration de plus en plus grande à la région de Québec. La mise en place du Casino de Charlevoix est à ce titre un exemple frappant : plutôt que d'établir un casino à Québec, le gouvernement québécois a choisi d'établir le casino de la région de Québec dans Charlevoix. Il est fréquent que des hôtels et des auberges de Charlevoix fassent leur publicité en misant sur leur proximité avec la ville de Québec. Le centre de ski de Petite-Rivière reçoit quotidiennement des skieurs qui retournent à Québec après leur journée de ski. Il est maintenant habituel que des autobus de visiteurs qui se rendent au casino retournent le soir même à Québec. Jusqu'à quand sera-t-il nécessaire de miser sur Charlevoix en tant que région touristique plutôt que sur la grande région touristique de la capitale nationale afin d'attirer des visiteurs ? Il y a aussi le tissu commercial d'une localité comme Baie-Saint-Paul qui semble déjà très affecté par le fait que plusieurs résidents vont désormais faire leurs emplettes à Québec. Aussi, de nombreux terrains, des maisons ou même des entreprises commerciales – surtout dans le domaine du tourisme – sont achetés par des gens qui habitent une bonne partie de l'année hors de la région. Charlevoix va-t-il devenir une région de passage, accessible à des gens plutôt fortunés ou à des touristes la visitant un peu rapidement avant de retourner vers Québec ? Il y a bien là une nette tendance. Nous ne saurions dire si elle est irréversible. Chose certaine, l'identité de Charlevoix à titre de région possédant ses caractéristiques particulières pose quelques inquiétudes à l'aube du XXI^e siècle.

La région est certainement appelée à vivre des transformations importantes dans les années qui viennent. Le choix du tourisme comme principale vocation économique paraît solidement acquis. La précarité de cette industrie empêche toutefois de créer un contexte de croissance économique significatif dans la région. La population locale permanente en net déclin semble ainsi vouée à une sorte de disparition. Le vieillissement des habitants de la majorité des villages devient un phénomène quasi irréversible que les tendances actuelles de l'économie régionale ne parviennent pas à freiner. Il faudrait l'apport de nouveaux résidents pour permettre à la population locale, de quelque 30 000 habitants en 2000, de se maintenir au cours de la prochaine décennie. La présence de jeunes retraités s'installant dans la région peut s'avérer favorable dans ce contexte, mais sans doute pas au point de limiter les dégâts causés par l'émigration massive des jeunes qui quittent en raison d'un milieu social et économique incapable de combler leurs attentes.

Faut-il penser que Charlevoix est une région en sursis ? En cette ère de mondialisation, sera-t-elle intégrée à un grand ensemble qui rendra marginales ses caractéristiques régionales ? Ce serait méconnaître la force d'attraction de cette région. Charlevoix est encore soumise à des regards divergents, mais elle émerveille toujours. Tant que ses paysages susciteront l'admiration, il se trouvera encore des gens – résidents permanents, saisonniers ou visiteurs – pour miser sur l'identité de cette région riche d'histoire et si attachante. L'histoire de Charlevoix est encore une histoire de regards. Il faut bien regarder, apprécier le lieu comme les découvreurs d'autrefois l'ont fait et il sera sûrement possible de tisser ou de tracer à nouveau l'image de cette région.

Notes

Chapitre 1 : Au rendez-vous de la diversité

1. Pierre FRENETTE *et al.*, *Histoire de la Côte-Nord*, Québec, PUL/IQRC, 1996, 669 p. Voir en particulier les chapitres sur « Le peuplement maritime » (André Lepage) et sur « Le peuplement agro-forestier » (Normand Peron).
2. Voir aussi, pour un résumé, les travaux de Jean RAVENEAU *et al.*, *Inventaire et analyse des sites et arrondissements naturels de Charlevoix : les morphologies*, Sainte-Foy, Université Laval, Groupe Paysage, 1976.
3. Joël LEBLANC, « Enquête sur une forêt disparue », *Québec Science*, vol. 38, n° 6, mars 2000, p. 36-39. L'article rend compte de travaux de recherche du Centre d'études nordiques de l'Université Laval.
4. Denis VANDAL, « Le caribou des Grands-Jardins : un historique fascinant à caractère légendaire », *Charlevoix*, n° 7, décembre 1988, p. 21.
5. Sur le béluga, voir en particulier *Le Saint-Laurent et ses bélugas*, [Société linnéenne du Québec, 1990], 32 p. et *Pour l'avenir du béluga : compte rendu du Forum international pour l'avenir du béluga / For the future of the beluga : Proceedings of the International Forum for the Future of the Beluga*, Sillery, Presses de l'Université du Québec, 1990, 345 p.
6. Raoul BLANCHARD, *L'est du Canada français*, tome 2, Montréal, Beauchemin, 1935, p. 344.
7. Sur le climat, voir M. G. FERLAND et R. M. GAGNON, *Climat du Québec méridional*, Québec, Ministère des Richesses naturelles, Service de la météorologie, 1974.
8. Sur ce sujet, voir BLANCHARD, *op. cit.*, p. 319-320.
9. Sur la classification des sols, voir Dominique CARRIER, *Étude pédologique de la région de Charlevoix*, Québec, Direction générale de la recherche agricole, 1981, 89 p.
10. Joseph BOUCHETTE, *Description topographique de la province de Québec...*, Londres, W. Faden, 1815, p. 576-583.
11. Alexis MAILLOUX, *Histoire de l'Île-aux-Coudres depuis son établissement jusqu'à nos jours, avec ses traditions, ses légendes, ses coutumes*, Montréal, La Compagnie de lithographie Burland-Desbarats, 1879, p. 6.
12. Pehr KALM, *Voyage de Pehr Kalm au Canada en 1749* (traduction annotée du journal de route par Jacques Rousseau et Guy Béthune, avec le concours de Pierre Morisset), Montréal, Pierre Tisseyre, [1977], p. 343 et 390.
13. Cette information provient de l'*Inventaire des ressources naturelles et industrielles de Charlevoix, 1942, comté municipal de Charlevoix*, Québec, Ministère de l'Industrie et du Commerce, 1942, p. 4. On ne sait toutefois pas d'où provient cette estimation.
14. Pierre BOUCHER, *Histoire véritable et naturelle des mœurs et productions du pays de la Nouvelle-France, vulgairement dite le Canada*, Paris, 1664, p. 30-31.

15. Il existe différentes études sur les caractéristiques physiques de ce territoire. Certaines sont d'accès plus facile. Voir le bref résumé dans *Charlevoix, une passionnante histoire naturelle : géologie, flore, faune, climat, histoire humaine*, Randonnées Nature-Charlevoix, 1990, p. 29. Voir aussi Jean DES GAGNIERS, *Charlevoix pays enchanté*, Sainte-Foy, Les Presses de l'Université Laval, 1994, p. 5-80; Jean RAVENEAU, « La spécificité des paysages naturels de Charlevoix », *Téoros*, vol. 17, n° 1, printemps 1998, p. 9-14. Pour une approche approfondie de la géologie de ce territoire, voir différents ouvrages de Jehan RONDOT et, en particulier, l'ouvrage de référence que constitue l'étude maîtresse de ce chercheur : *Géologie de Charlevoix*, Québec, Ministère de l'Énergie et des Ressources, 1989, 606 p.
16. Des mots grecs *astron* (astre) et *bléma* (blessure, cicatrice).
17. Sur les impacts météoritiques, voir Jehan RONDOT, *Les impacts météoritiques à l'exemple de ceux du Québec*, [Beauport], MNH, [1995], 157 p. Sur l'astroblème de Charlevoix, voir *Idem*, *L'astroblème de Charlevoix : cicatrization après l'impact d'une grosse météorite*, *Annales scientifiques de l'Université de Clermont-Ferrand*, vol. 75, 1983, 169 p. et *Les impacts météoritiques à l'exemple de Charlevoix*, [Beauport], MNH, [1995], p. 54-76.
18. Voir, entre autres, Jean-Yves CHAGNON, « Charlevoix : le pays des séismes », *Saguenayensia*, vol. 27, n° 3, juillet-septembre 1985, p. 113-115; Daniel LEBLANC, « La météorite de Charlevoix : le jour où le ciel est tombé », *Geographica*, mai-juin 1998, p. 4-11.
19. Pour les récits relatifs aux tremblements de terre de 1663, voir les *Lettres de la révérende mère Marie de l'Incarnation* (par l'abbé Richaudeau, Tournai, Casterman, 1876); les *Relations des Jésuites*, 1663 (père Jérôme Lallemand), chapitre II : « Tremblement universel en Canada et ses effets prodigieux »; *Les Annales de l'Hôtel-Dieu de Québec, 1636-1716* (Île de Montréal, Presses de Garden City, 1939, p. 122-127). Pour des récits sur d'autres tremblements de terre, voir MAILLOUX, *op. cit.*, p. 28-30; Serge GAUTHIER, « Tremblements de terre en pays de Charlevoix : récit », *Saguenayensia*, vol. 6, n° 2, avril-juin 1984, p. 61-63. Sur le tremblement de terre de 1925, voir Patrice SAVOIE, *Évaluation des effets du tremblement de terre de 1925 dans la région de Charlevoix*, Mémoire de baccalauréat (géographie), Université Laval, 1994, vi, 45 p. De nombreux articles de journaux et documents d'archives racontent aussi ces tremblements de terre.
20. On sait que ce tremblement de terre est survenu entre les deux voyages que Jacques Cartier a effectués au Canada en 1534 et 1535.
21. Le dernier tremblement de terre important qui a touché Charlevoix est survenu le 25 novembre 1988. Son épicerne était situé dans la région du Saguenay, à 35 kilomètres de Chicoutimi, et sa magnitude a atteint 6 à l'échelle de Richter. Il s'est produit à une profondeur de 29 kilomètres, ce qui est deux fois plus que la plupart des séismes étudiés dans l'est du Canada.
22. *L'Événement*, octobre 1870.
23. CHAGNON (*loc. cit.*, p. 114) explique ainsi le phénomène : « Un séisme violent peut provoquer la liquéfaction temporaire de certains types de sols (limons, sables fins) quand ils sont saturés d'eau. L'effet des ondes sismiques est l'accroissement de la pression d'eau entre les particules du sol. Si la pression augmente plus rapidement qu'elle ne peut se dissiper et le séisme est de longue durée, le sol peut se liquéfier, c'est-à-dire que les particules du sol flottent littéralement dans l'eau et n'ont plus de contacts entre elles ».
24. Damase POTVIN, *Le tour du Saguenay*, Québec, 1920, p. 38, 49, et 54.
25. BLANCHARD, *op. cit.*, p. 320.
26. Joseph BOUCHETTE, *Topographical dictionary of the Province of Lower Canada*, London, Henry Colburn and Richard Bentley, 1831, non paginé. Voir au mot « Éboulements », en particulier.
27. Voir Lynda VILLENEUVE, « Paysage et représentations collectives au Québec : le cas de Baie-Saint-Paul à la première moitié du XIX^e siècle », dans Serge COURVILLE et Brian OSBORNE (sous la direction de), *Histoire mythique et paysage symbolique / Mythic history and symbolic landscape*, p. 77-87; *Idem*, « Mythe et vécu territorial : Charlevoix à travers l'art du paysage au XIX^e siècle », *Cahiers de géographie du Québec*, vol. 40, n° 2, 1996, p. 341-362; Serge COURVILLE, « Histoire mythique

et paysage symbolique: la campagne laurentienne au 19^e siècle », *British Journal of Canadian Studies*, vol. 12 n° 1, 1997, p. 9-23 ; Lynda VILLENEUVE, *Paysage, mythe et territorialité - Charlevoix au XIX^e siècle: pour une nouvelle approche du paysage*, Sainte-Foy, Les Presses de l'Université Laval, 1999, xii, 335 p.

Chapitre 2 : Une histoire de regards

- Jacques CARTIER, *Voyages en Nouvelle-France*, « Les Cahiers du Québec n° 32 », Montréal, Hurtubise HMH, 1977, 158 p.
- Samuel de CHAMPLAIN, *Œuvres de Champlain*, Montréal, Éditions du Jour, 1973, 3 volumes.
- Jean Alfonse, dans Roger LEMOINE, *La région de La Malbaie, 1535-1760*, La Malbaie, L'Accessible, 1983, 208 p.
- Pierre BOUCHER, *Histoire véritable et naturelle des mœurs et productions du pays de la Nouvelle-France*, Paris, Florentin Lambert, 1664, p. 20-30.
- Relations des Jésuites 1610-1655*, Montréal, VLB, 1972, 5 tomes.
- Sixte LE TAC, *Histoire chronologique de la Nouvelle-France ou Canada depuis sa découverte jusques en l'an mil six cents trente-deux*, Paris, Fischbacher, 1888, ix, 265 p.
- Pierre-François-Xavier de CHARLEVOIX, *Histoire et description générale de la Nouvelle-France*, Paris, Giffart, 1744, 5 volumes.
- Michel PLOURDE, « Des Iroquoiens à l'embouchure du Saguenay au 13^e siècle », *Charlevoix*, n° 7, décembre 1988, p. 7-8.
- Les voyages de Samuel de Champlain, saintongeais, père du Canada*, Introduction, choix de textes et notes par Hubert Deschamps, Paris, Presses universitaires de France, 1951, p. 71.
- Ibid.*, p. 58-59.
- Camil GIRARD et Édith GAGNÉ, « Première alliance interculturelle entre Montagnais et Français à Tadoussac en 1603 », *Recherches amérindiennes au Québec*, vol. 25, n° 3, 1995, p. 3-14.
- Roger LEMOINE, « Préambule à une histoire », dans Serge GAUTHIER et al., *Bibliographie de Charlevoix*, Québec, IQRC, 1984, p. 21-26.
- Pierre Boucher, cité par Paul MÉDÉRIC, *Messieurs du Séminaire*, « Cahiers d'histoire régionale », Série A, n° 2, Baie-Saint-Paul, 1975, p. 19.
- Raymond BOILY, *Le guide du voyageur à la Baie-Saint-Paul au XVIII^e siècle*, Montréal, Leméac, 1979, p. 18.
- Ibid.*, p. 32.
- Jacques Cartier, cité par MÉDÉRIC, *op. cit.*, p. 9-10.
- Ibid.*
- Relations des Jésuites [microforme]: contenant ce qui s'est passé de plus remarquable dans les missions des pères de la Compagnie de Jésus dans la Nouvelle-France*, Québec, A. Côté, 1858, vol. 3.
- Lettres de la révérende mère Marie de l'Incarnation* (par l'abbé Richaudeau), Tournai, Casterman, 1876.
- Les Annales de l'Hôtel-Dieu de Québec, 1636-1716*, Île de Montréal, Presses de Garden City, 1939, p. 122-127.
- CHARLEVOIX, *op. cit.*
- Relations des Jésuites, op. cit.*, année 1663, p. 5.

Chapitre 3 : Des îlots de peuplement

- Noms et lieux du Québec: dictionnaire illustré*, Québec, Commission de toponymie, 1996, p. 15.
- Pierre FRENETTE (sous la direction de), *Histoire de la Côte-Nord*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 1996, p. 125.
- Martin BRASSARD, « Histoire de Ville Baie-Saint-Paul », *Revue Charlevoix*, n° 13, décembre 1991, p. 10.
- Paul MÉDÉRIC, *Messieurs du Séminaire*, « Cahiers d'histoire régionale », Série A, n° 2, Baie-Saint-Paul, 1975, p. 26.
- Archives nationales du Canada, MG18C5, Manuscrit autographe du Père Claude-Godefroy Coquart (s.j.) daté du 5 avril 1750 adressé à l'intendant François Bigot.
- MÉDÉRIC, *op. cit.*, p. 202.
- BRASSARD, *loc. cit.*, p. 7.
- Gédéon DE CATALOGNE, *Mémoire de Gédéon de Catalogne sur les*

- plans des seigneuries et habitations des gouvernements de Québec, les Trois-Rivières et Montréal*, cité dans *Bulletin des recherches historiques*, vol. 21, n° 11, 1915, p. 321-335.
9. MÉDÉRIC, *op. cit.*, p. 180.
 10. Joseph GIRARD, « La Goudronnerie de la baie Saint-Paul », *Bulletin des recherches historiques*, août 1934, p. 468-469.
 11. Nérée TREMBLAY, *Saint-Pierre et Saint-Paul de la Baie-Saint-Paul*, Réimpression, s.l., Comeau & Nadeau, 1999, p. 6.
 12. Pehr KALM, *Voyage de Pehr Kalm au Canada en 1749*, Montréal, Pierre Tisseyre, 1977, p. 387, cité dans BRASSARD, *loc. cit.*, p. 5.
 13. BRASSARD, *ibid.*
 14. GIRARD, *loc. cit.*
 15. Cité dans BRASSARD, *loc. cit.*, p. 9.
 16. MÉDÉRIC, *op. cit.*, p. 191.
 17. BRASSARD, *loc. cit.*
 18. Pehr KALM, cité dans BRASSARD, *loc. cit.*, p. 12.
 19. MÉDÉRIC, *op. cit.*, p. 248-249.
 20. *Ibid.*, p. 267.
 21. *Ibid.*, p. 326.
 22. *Ibid.*
 23. Alexis MAILLOUX, *Histoire de L'Île-aux-Coudres*, Réimpression, Montréal, Burland-Desbarats, 1998, d'après l'original paru en 1879, p. 16.
 24. Ivanhoë CARON, « Le chemin des Caps », *Bulletin des recherches historiques*, vol. 32, n° 1, 1926, p. 23-41.
 25. *Ibid.*
 26. *Ibid.*
 27. Voir le mémoire de Michel GUÉRIN, *Peuplement et dynamique démographique de Charlevoix des origines à nos jours*, Mémoire de maîtrise (histoire), UQAC, 1988, 343 p.; voir aussi Gérard BOUCHARD et Marc DE BRAEKELEER, *Histoire d'un génome*, Québec, Presses de l'Université du Québec, 1991.
 28. Cette section sur le « Mal de la Baie-Saint-Paul » s'inspire largement de l'ouvrage de Rénald LESSARD, *Le Mal de la Baie-Saint-Paul*, Québec, Université Laval, CÉLAT, 1987.
 29. Pierre-Georges ROY, « Corvée à Baie-Saint-Paul », *Bulletin des recherches historiques*, n° 33, novembre 1925, p. 462-463.
 30. Philippe AUBERT DE GASPE, *Les anciens Canadiens*, Montréal, Fides, 1967, p. 124-125.
- Chapitre 4 : Les villages de la côte**
1. La plupart des paroisses de Charlevoix ont des monographies qui rappellent l'origine des premiers habitants. Différents travaux sur la démographie fournissent aussi des informations sur le sujet. Voir, entre autres, Louise BOILARD, *La mobilité interne dans Charlevoix : la première moitié du XIX^e siècle*, Mémoire de maîtrise (études régionales), UQAC, 1991, 141 p.; Martine HAMEL, *L'émigration de Charlevoix vers le Saguenay au milieu du 19^e siècle : étude à partir du lieu d'origine*, Mémoire de maîtrise (études régionales), UQAC, 1990, 166 p.; René JETTÉ, *Les fondateurs de Charlevoix*, Document II-C-127, Chicoutimi, SOREP, 1987, 64 p.; Michel GUÉRIN, *Peuplement et dynamique démographique de Charlevoix des origines à aujourd'hui*, Mémoire de maîtrise (études régionales), UQAC, 1988, 343 p. Voir aussi Christian POUYEZ, Yolande LAVOIE et al., *Les Saguenayens : introduction à l'histoire des populations du Saguenay, XVI^e-XX^e siècles*, Québec, Presses de l'Université du Québec, 1983, 386 p.; Serge COURVILLE (sous la direction de), *Atlas historique du Québec : population et territoire, Sainte-Foy*, Les Presses de l'Université Laval, 1996, p. 68-69, 98-99.
 2. BOILARD, *op. cit.*, p. 53.
 3. Daniel GAUVREAU et René JETTÉ, « Histoire démographique et génétique humaine dans une région du Québec avant 1850 », *Annales de démographie historique*, Paris, École des hautes études en sciences sociales, 1992, p. 256; COURVILLE, *op. cit.*, p. 99.
 4. L'idée de regrouper la population en micro-régions s'inspire de la thèse de GUÉRIN, *op. cit.*
 5. GUÉRIN, *op. cit.*, p. 218-234. Voir aussi POUYEZ, LAVOIE et al., *op. cit.*, p. 293, tableau 6.18.
 6. Les données utilisées sur la population proviennent d'une source moins fiable que les recensements faites par l'IREP.
 7. Jean-Charles FORTIN, Antonio LECHASSEUR et al., *Histoire du Bas-*

- Saint-Laurent*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 1993, p. 144; Marc DESJARDINS, Yves FRENETTE, Jules BÉLANGER et Bernard HÉTU, *Histoire de la Gaspésie*, 2^e édition, Québec, PUL-IQRC, 1999, p. 167.
8. Serge COURVILLE, *Entre ville et campagne: l'essor du village dans les seigneuries du Bas-Canada*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1990, p. 32.
 9. HAMEL, *op. cit.*, p. 12.
 10. Raoul BLANCHARD, *L'est du Canada français*, tome 1, Montréal, Beauchemin, 1935, p. 354.
 11. *Journaux de l'Assemblée législative de la Province du Bas-Canada*, 1841, B1, vol. 1, appendice A.
 12. Archives nationales du Canada, MG 1 Série C11A, vol. 47, fol. 311-314 (microfilm de l'original, bobine n° F-47), p. 213-217 (transcription, microfilm de la transcription, bobine n° C-2387), Rapport de Tilly, Québec, 12 juillet 1725. Voir aussi des lettres du gouverneur Vaudreuil et de l'intendant Bégon au ministre de la Marine.
 13. *Le Progrès du Saguenay*, 18 juillet 1889.
 14. Archives de l'Évêché de Québec, Pétitions des habitants de la seigneurie de Mount Murray contre l'érection d'une paroisse, 20 janvier 1825, AAQ 61 CD, La Malbaie, 1, *L'Écho de Charlevoix*, 1^{er} juin 1899.
 15. DESJARDINS, FRENETTE, BÉLANGER et HÉTU, *op. cit.*, p. 167.
 16. En 1842, la Compagnie de la baie d'Hudson perd ses privilèges dans la partie des Postes du Roi; en 1853, elle perd ses droits dans la partie de la Côte-Nord située entre Sept-Iles et Natashquan.
 17. Sur les pêches dans le golfe et sur la présence des Charlevoisiens, voir André LEPAGE, « Cap sur le Nord ! », *Saguenayensia*, vol. 29, n° 1, janvier-mars 1987, p. 19-23; « La pêche à la morue sur la Moyenne Côte-Nord », *ibid.*, p. 24-30; « Les armateurs de Charlevoix et la pêche à la morue sur la Côte Nord du golfe Saint-Laurent vers 1860 », *Charlevoix*, n° 7, décembre 1988, p. 12-16.
 18. *Le Progrès du Saguenay*, 1^{er} septembre 1892; *Le Courrier de Charlevoix*, 21 mars 1895.
 19. Archives de l'Archevêché de Québec, 61 CD, Les Éboulements, 1, Antoine Marcheteau, prêtre, à Monsieur (l'évêque?), Les Éboulements, 17 septembre 1800.
 20. *Journaux de l'Assemblée législative du Bas-Canada*, 1808, vol. 16, p. 415-419.
 21. Sur la question du chemin des Caps, voir Raymond BOILY, *Le Guide du voyageur à la Baie-Saint-Paul au XVIII^e siècle*, s.l., Leméac, [1979], p. 59-70.
 22. Archives nationales du Canada, N623.6111.23, vol. 5, p. 67-69, Fonds John et Thomas Nairne, John Nairne, Robert d'Estimauville, grand voyer, à l'inspecteur des chemins de la paroisse de La Malbaie, 23 avril 1815.
 23. *Journaux de l'Assemblée législative du Bas-Canada*, 1832-1833, B18, vol. 42, appendice F.
 24. *Debates of the Legislature Assembly of United Canada*, vol. XII, part III, 1854-55, 22 novembre 1854, p. 1350.
 25. *Journaux de l'Assemblée législative de la Province du Bas-Canada*, 1847, B6, vol. 6, appendice BBB; *ibid.*, 1851 B10, vol. 10, appendice T, p. 14.
 26. Voir les *Journaux du Conseil législatif de la province de Québec* et les *Débats de l'Assemblée législative de la province de Québec*.
 27. Voir France NORMAND, *Naviguer le Saint-Laurent à la fin du XIX^e siècle: une étude de la batellerie du port de Québec*, Sainte-Foy, Les Presses de l'Université Laval, 1997, ix, 283 p.; *Pratiques et conditions de la navigation sur le Saint-Laurent dans les dernières décennies du XIX^e siècle: le cas de la batellerie du port de Québec*, Thèse de maîtrise (études québécoises), Université du Québec à Trois-Rivières, 1995, xiii, 410 p.
 28. *Documents de la Session du Canada*, vol. 167, n° 7, annexe 8, 1883, Mémoire sur les régions du Lac-Saint-Jean et du Saguenay indiquant le nombre de goélettes faisant le cabotage dans les comtés de Saguenay, Chicoutimi et Charlevoix, depuis 1876 jusqu'à 1882, Tableau indiquant le nombre de goélettes faisant le cabotage dans les comtés de Saguenay, Chicoutimi et Charlevoix, depuis 1876 jusqu'à 1882, inclusivement, d'après les livres des commissaires du port de Québec, donnant le nombre de voyages, le tonnage et l'équipage, pour

- chaque année et chaque port, p. 437-439.
29. *Documents de la Session du Québec*, 1871, microfilm B14, vol. 17, p. 83.-84. Voir aussi *Débats de l'Assemblée législative du Québec*, 3^e législature, 1^{re} session, 1875, p. 201-202, 13 décembre 1875.
30. *Le Courrier de Charlevoix*, 15 octobre 1896.
31. Voir Diane SAINT-PIERRE, *L'évolution municipale du Québec des régions : un bilan historique*, [Québec], Union des municipalités régionales de comté et des municipalités locales du Québec, 1994, p. 44-57.
32. *Journaux de l'Assemblée législative de la Province du Bas-Canada*, 1857, B24, vol. 15, appendice 30.
33. *L'Écho de Charlevoix*, 31 juillet 1902, vol. 5, n^o 30, p. 2.
34. *Journaux de l'Assemblée législative du Bas-Canada*, 1812, vol. 20, p. 441-442.
35. Voir les *Journaux du conseil législatif de la province de Québec*, 1^{er} et 15 avril 1857, vol. XV, p. 148, 149 et 159. Sur les structures municipales, voir SAINT-PIERRE, *op. cit.*
36. Cahiers de prônes, paroisse de Baie-Saint-Paul, 30 novembre 1890.
37. Archives nationales du Québec à Chicoutimi, Fonds de la Société historique du Saguenay, dossier 1901, pièce 1, Notes historiques, géographiques, statistiques sur la paroisse de St. Firmin. (Rédigé par l'abbé Thomas Simard, original au presbytère de Saint-Firmin.)
38. Jean-Pierre BOUCHARD et Jean-Paul Médéric TREMBLAY, « La colonisation du Saguenay vue de la Baie-Saint-Paul (1837-1987) », *Charlevoix*, vol. 2, n^o 1, octobre 1987, p. 28.
39. « Chateau Murray, Hôtel Pointe au Pic, Murray Bay. Que. », *Revue Colombienne*, août 1940, p. 11. Outre le curé Pierre Duguay qui est choisi comme président, les autres officiers sont le sieur William Fraser, vice-président, Hubert Cimon, trésorier, Jean-Baptiste Duberger, secrétaire, Michel Chaperon, Louis Tremblay, Louis Braun, Frédéric Otis, Georges Tremblay et Jean-Baptiste Pépin, conseillers.
40. *Journaux de l'Assemblée législative du Bas-Canada*, 1831-1832, B16, vol. 41, p. 42 (22 novembre 1841) et B20, vol. 45 (1835-1936).
41. Archives de l'Archevêché de Québec, 61 CD, Les Éboulements, vol. 1, Archives de l'Évêché de Québec, Pierre De Sales La Terrière, H. Tétreau, curé, et autres, à Monseigneur Signay, Les Éboulements, 23 janvier 1843.
42. *Documents de la Session du Québec*, vol. 11, n^o 2, 1875-76, Rapport du ministre de l'Instruction publique de la province de Québec, 1877, p. 256.
43. *L'Écho de Charlevoix*, 17 novembre 1898, vol. 1, n^o 46, p. 2.
44. *Recueil de lettres et de notes concernant la paroisse de la Baie St Paul*. Copie de lettre de J. O. Chauveau à l'évêque, Montréal, 26 juillet 1862.
45. Le chiffre de 40 % indique une moyenne. Les écarts entre les mois d'été et les mois d'hiver s'amenuisent lorsqu'il y a des épidémies de maladies contagieuses et de gripes qui surviennent en hiver. Sur les variations annuelles de la mortalité, voir, entre autres, POUYEZ, LAVOIE *et al.*, *op. cit.*, p. 201-232.
46. Alexis MAILLOUX, *Promenade autour de l'Île-aux-Coudres*, Sainte-Anne-de-la-Pocatière, Firmin-H. Proulx, 1880, p. 95-98.
47. En 1854, la présence de nombreux cas de choléra inquiète les commissaires de Baie-Saint-Paul. Ils ferment la plupart des écoles. Voir les *Journaux de l'Assemblée législative de la Province du Bas-Canada*, 1854-1855, B16, vol. 13, appendice B, Rapport sur l'instruction publique en 1854.
48. Paroisse des Éboulements, Cahiers de prône, 1891, p. 23.
49. Paroisse de Saint-Irénée, Cahiers de prône, 1885, p. 166.
50. *Documents de la Session du Québec*, vol. 33, n^o 2, 1897, Rapport de l'inspecteur des prisons et des ailes, 1898, p. 171-173.
51. Sur l'orientation de cet hôpital pour aliénés protestants, voir *l'Atlas historique du Québec : l'institution médicale* (sous la direction de Normand Séguin), Sainte-Foy, Les Presses de l'Université Laval, 1998, p. 57-62.
52. Mark LESSARD-DEMPSAY, « Le docteur Édouard Boudreau, médecin philanthrope au XIX^e siècle »,

- Revue d'histoire de Charlevoix*, vol. 26, décembre 1997, p. 5.
53. *Documents de la Session du Canada*, vol. 31, n° 9, 1897, Supplément au rapport du directeur général des postes, 1896, au sujet de certains contrats de service postal, p. 171-179. (Lettre de Simon Cimon à Sir Adolphe Caron, ministre, Kamouraska, 18 mai 1892.)
 54. *Debates of the Legislature Assembly of United Canada*, vol. I, 1841, 25 juin 1841, p. 141.
 55. *Ibid.*, vol. XII, part I, 1854, 21 septembre 1854, p. 311.
 56. Archives nationales du Canada, N623.6111.23, vol. 3, p. 475, Fonds John et Thomas Nairne, John Nairne, John Nairne à Marc Gagnon, capitaine de milice de l'île aux Coudres, Murray Bay, 10 mai 1800.
 57. Voir *Jugement de son honneur le juge Routhier. Contestation de l'élection de l'Hon. Hector Langevin, député fédéral du comté de charlevoix. O. Brassard et al., pétitionnaires*, Québec, Léger Brousseau, 1876, 37 p.
 58. Archives de l'Évêché de Québec, Beaudry, prêtre, à Monseigneur, La Malbaie, 19 février 1852, AAQ 61 CD, La Malbaie, vol. 1.
 59. Archives de l'Évêché de Québec, Rapport annuel du curé Beaudry, 1862, La Malbaie, AAQ 61 CD, La Malbaie, vol. 1.
 60. *L'Écho de Charlevoix*, 13 janvier 1898, vol. 1, n° 2.
 61. Archives de l'Évêché de Québec, Pétitions des habitants de la seigneurie de Mount Murray contre l'érection d'une paroisse, 20 janvier 1825, AAQ 61 CD, La Malbaie, 1.
 62. Fabrique de Baie-Saint-Paul, Recueil de lettres et de notes concernant la paroisse de la Baie St Paul, 1859 (Correspondance entre l'évêque (Bernard Claude Panet) et son curé (Decoigne), en 1830, (p. 72-81).
 63. Archives de l'Évêché de Québec, A.-M. Tremblay, curé de Saint-Irénée, à Mgr L.-N. Bégin, Saint-Irénée, 13 novembre 1891, AAQ 61 CD, Saint-Irénée, vol. 1.
 64. Archives de l'Évêché de Québec, Fafard, prêtre, Rapport annuel sur la Baie Saint-Paul, 20 août 1890, AAQ 61 CD, Baie-Saint-Paul, vol. 3.
 65. Archives de l'Évêché de Québec, J.-Alphonse Pelletier, prêtre, à Mgr Louis-Nazaire Bégin, évêque de Chicoutimi, Île-aux-Coudres, 8 décembre 1889, AAQ 61 CD, Saint-Louis-de-l'Île-aux-Coudres (Ch.), 2.
 66. *Revue d'histoire de Charlevoix*, vol. 2, n° 1, octobre 1987, p. 4-8.
 4. *Journaux de l'Assemblée législative de la Province du Bas-Canada*, 1841, B1, vol. 1, appendice A.
 5. *Ibid.*
 6. Musée de Charlevoix, Fonds Desmeules, Dossier: Lettre des Comités, Requête demandant l'arpentage du township Gagnon, 10 février 1863, H. Desmeules, arpenteur.
 7. *Débats de l'Assemblée législative du Québec*, 1^{re} législature, 1^{re} session, 1867-68, p. 62, 23 janvier 1868.
 8. Musée de Charlevoix, *op. cit.* Voir le modèle de reproduction sociale de Gérard Bouchard.
 9. Archives nationales du Québec à Chicoutimi, Fonds de la Société historique du Saguenay, *Le Canadien*, 1869 (mars).
 10. *Journaux de l'Assemblée législative de la Province du Bas-Canada*, 1847, B6, vol. 6, appendice QQ (Rapport du commissaire des Travaux publics).
 11. La question de la construction des chemins entre Charlevoix et le Saguenay et de leur désignation est assez complexe. Des documents erronés ont été relevés et des interprétations douteuses de ces documents ont été signalées. Sur la question de la désignation et de la localisation des chemins, nous nous référons ici à Guy GODIN, « Les chemins de Charlevoix au Saguenay », *Revue d'histoire de Charlevoix*, vol. 25, juin 1997, p. 2-8.
 12. Pierre FRENETTE *et al.*, *Histoire de la Côte-Nord*, Québec, PUL/

Chapitre 5 : Les villages de l'arrière-pays

1. Michel GUÉRIN, *Peuplement et dynamique démographique de Charlevoix des origines à aujourd'hui*, Mémoire de maîtrise (études régionales), UQAC, 1988, p. 34.
2. Archives du Séminaire de Québec, fichier Baie-Saint-Paul (moulin).
3. Voir Marc-André BLUTEAU et Serge GAUTHIER, « Éléments de recherche en vue d'une étude historique du peuplement de Char-

- IQRC, 1996. Voir le chapitre 7 de Normand Perron, « Le peuplement agro-forestier », p. 281-319.
13. *Le Progrès du Saguenay*, 2 juin 1899.
14. *L'Écho de Charlevoix* du 20 décembre 1906 rapporte des dépenses de 300 000 \$; dans *Le Progrès du Saguenay* du 24 septembre 1913, on estime que la compagnie anglaise qui exploitait la mine en 1875 perdit un million de dollars dans ce projet. Sur l'histoire de cette mine, voir aussi Nérée TREMBLAY, *Saint-Pierre et Saint-Paul de la Baie Saint-Paul*, s.l., Comeau & Nadeau, éditeurs, 1999 (1^{re} édition : 1956), p. 271-275.
15. *Le Progrès du Saguenay*, 9 mai 1889. Voir aussi Raynold TREMBLAY, *Un pays à bâtir : Saint-Urbain-en-Charlevoix*, s.l., Les Éditions La Liberté, [1977], p. 109-110.
16. *L'Écho de Charlevoix*, 21 décembre 1900.
17. *Débats de l'Assemblée législative du Québec*, 3^e législature, 2^e session, 1876, p. 146, 19 décembre 1876.
18. *Le Courrier de Fraserville*, 1889.
19. Sur les Grands-Jardins, voir, entre autres, les articles suivants dans *Charlevoix*, vol. 7, décembre 1988 : Denis VANDAL, « Le caribou des Grands-Jardins : un historique fascinant à caractère légendaire », p. 20-22 ; Francine SAINT-AUBIN, « Un aperçu historique : les Grands Jardins », p. 23-27 ; Claude FRAPPIER, « Les Grands Jardins : l'Histoire racontée par les noms de lieux », p. 28-32.
20. Voir en particulier les *Documents de la Session du Canada*, vol. 35, n^o 9, 33^e rapport du ministre de la Marine et des Pêcheries, 1900, Pêcheries, Rapport sur les pêches de la division ouest de Québec en 1899, p. 191.
21. Fabrique de Baie-Saint-Paul, Lettre de l'évêque Charles François Baillargeon à Trudelle, Québec, le 18 novembre 1858, p. 242-243 dans *Recueil de lettres et de notes concernant la paroisse de la Baie St Paul*, 1859.
22. *Idem*, *Recueil de lettres et de notes concernant la paroisse de la Baie St Paul*, 1859.
23. Archives de l'Évêché de Québec, Trudel, prêtre, Rapport annuel sur la Baie St-Paul, octobre 1871, AAQ 61 CD, Baie-Saint-Paul, vol. 2.
24. Archives de l'Évêché de Chicoutimi, Série XVII, Paroisse 2, cote 29, voûte 4, pièce 9, Curé Fafard à M^{re} L.-N. Bégin, év. de Chicoutimi, Baie Saint-Paul, 25 novembre 1889. À cette époque, Saint-Cassien, le rang Saint-Jean et une partie de Pérou avaient été annexés à Saint-Placide.
25. Archives de l'Évêché de Québec, J.-E. Boily, prêtre, à Mgr Labrecque, Saint-Placide, 27 décembre 1894, AAQ 61 CD, Saint-Placide, vol. 1.
26. Fabrique de Baie-Saint-Paul, M^{re} Baillargeon au curé Trudelle, Québec, le 11 novembre 1859, p. 249-250, dans *Recueil de lettres et de notes concernant la paroisse de la Baie St Paul*, 1859.
27. Archives de l'Évêché de Québec, Rapport annuel sur la paroisse de Saint-Urbain, 1873, AAQ 61 CD, Saint-Urbain, vol. 1.
28. Archives de l'Évêché de Québec, Pétition des paroissiens présentée à Mgr Labrecque, Saint-Urbain, 13 novembre 1922, AAQ 61 CD, Saint-Urbain, vol. 11.
29. HAMEL, *op. cit.* p. 106.
30. Archives de l'Évêché de Québec, Caron, ministre de l'Agriculture de Québec, à Mgr Labrecque, Québec, 4 septembre 1923, AAQ 61 CD, Saint-Hilarion, vol. 11.
31. Sur Grand-Fonds, voir Jean-Marie CHAMBERLAND, « Sainte-Émérentienne du Grand-Fonds : les cent ans d'une mission », *Charlevoix*, n^o 15, 1992, p. 21-31.

Chapitre 6 : Une culture locale

1. Alexis MAILLOUX, *Histoire de l'île aux Coudres*, Montréal, Comeau et Nadeau, 1998, p. 8-9.
2. Voir, pour cette section sur la construction navale, Michel DESGAGNÉS, *Les goélettes de Charlevoix*, Montréal, Leméac, 1977.
3. Voir le coffret-vidéo *Au pays de Neuve-France. Volume 1 : le Jean-Richard*, Office national du film du Canada, 1998. Ce film relate la construction du *Jean-Richard*, dernière goélette fabriquée dans Charlevoix.
4. Voir *Revue d'histoire de Charlevoix*, n^o 23, mai 1996, p. 28.
5. Les terres du secteur de La Malbaie ont en moyenne 120 arpents (41 hectares), soit plus que la moyenne nationale qui est de 90 arpents (31 hectares).

6. Gauldrée-Boilleau, cité dans Pierre SAVARD, *Paysans et ouvriers québécois d'autrefois : Paysans de Saint-Irénée de Charlevoix en 1861 et 1861/par Charles-Henri-Philippe-Gauldrée Boilleau [...]*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1968, p. 26.
7. Luc Lacourcière a recueilli plusieurs contes de Joseph Gauthier (Palémon) ; ceux-ci se retrouvent aux Archives de l'Université Laval.
8. Raoul BLANCHARD, *L'est du Canada français*, tome 1, Montréal, Beauchemin, 1935, p. 356.
9. Chantal COLLARD, *Une famille, un village, une nation : la parenté dans Charlevoix*, Montréal, Boréal, 1999, 194 p. Enquête réalisée à Petite-Rivière-Saint-François.
10. Pour la majorité, leur troisième ou quatrième année.
11. Toute cette section sur l'habitat renvoie au travail suivant : Georges-Pierre LÉONIDOFF, *Origine et évolution des principaux types d'architecture rurale au Québec et le cas de la région de Charlevoix*, Thèse de Ph.D. (arts et traditions populaires), Université Laval, 1980, 860 p.
12. Nérée TREMBLAY, *Saint-Pierre et Saint-Paul de la Baie-Saint-Paul*, Montréal, Comeau et Nadeau, 1999, p. 311.
13. *Ibid.*, p. 312.
14. *Recensement du Canada 1891*.
15. Cité dans SAVARD, *op. cit.*, p. 26.
16. TREMBLAY, *op. cit.*, p. 312.
17. SAVARD, *op. cit.*, p. 54-55.
18. Marius BARBEAU, *Saguenay légendaire*, Montréal, Beauchemin, 1968, p. 106-122.
19. Serge GAUTHIER, *Les ramancheurs Boily au Québec*, Mémoire de maîtrise (ethnologie historique), Université Laval, 1982, p. 53.
20. Gauldrée-Boilleau, cité dans SAVARD, *op. cit.*, p. 23. L'auteur ajoute : « les habitudes religieuses (décrites par lui) ne règnent pas que chez Isidore Gauthier seulement [...] on les retrouve sous chaque toit ».
21. Archives de l'Archidiocèse de Québec, Rapports annuels des curés.
22. 17 croix de chemin existent à l'île aux Coudres en 1990. Voir Serge GAUTHIER, *Les croix de chemin dans Charlevoix : un héritage à conserver*, Pointe-au-Pic, CRP de Charlevoix, 1990.
23. *Idem*, « Saint-Irénée, 1842-1992 : 150 ans d'histoire », *Revue Charlevoix*, n° 15, novembre 1992, p. 18.
24. Mario LALANCETTE, « Alexis Tremblay Picoté », *Charlevoix*, vol. 2, n° 1, octobre 1987, p. 9-12.
25. Relaté dans un écrit du 9 juillet 1856, Archives municipales de Saint-Fidèle.
26. Rapport annuel du curé de Saint-Firmin, 1875.
27. Marius BARBEAU, *Au cœur de Québec*, Montréal, Les Éditions du Zodiaque, 1934.
28. Léo SIMARD, *La petite histoire de Charlevoix*, La Malbaie, s.n., 1987, p. 164-170.
29. Jean-Claude LAROUCHE, *Alexis le trotteur*, Montréal, Les Éditions du Jour, 1971, 297 p.
30. Alexis MAILLOUX, *Promenade autour de l'Île-aux-Coudres*, Sainte-Anne-de-la-Pocatière, Firmin-H. Proulx, 1880, p. 15.
31. Henri-Raymond CASGRAIN, *Une excursion à l'île aux Coudres*, Montréal, Beauchemin, 1925, p. 89.
32. Thomas LAVOIE *et al.*, *Les parlers français de Charlevoix, du Saguenay, du Lac-Saint-Jean et de la Côte-Nord*, Québec, Éditeur officiel, 1984, tome 1, p. 16-17.
33. Marius BARBEAU, « Le pays des gourganes », *Mémoires de la Société royale du Canada*, série 3, vol. 11, n° 1, 1917, p. 193-225.
34. Pierre PERRAULT, *Chouennes...*, Montréal, L'Hexagone, 1975, 317 p.
35. Cahiers de prônes de la paroisse de La Malbaie, 1917.
36. *Le Courrier de Charlevoix*, 18 avril 1895, p. 3.
37. Cahiers de prônes de la paroisse de La Malbaie, 1923.
38. Laure CONAN, *Œuvres romanesques*, 3 tomes, « Coll. du Nénuphar », Montréal, Fides, 1974. Il faut lire, dans le tome 1, le texte d'introduction rédigé par Roger LeMoine.
39. Serge GAUTHIER, « Saint-Hilarion au temps d'Olivar Asselin (1874-1880) », *Charlevoix*, numéro hors série, mai 1995, p. 2-5.

40. *Le Congrès de la Baie-Saint-Paul*, Québec, Darveau, 1882, 42 p. Voir aussi Jean-Paul Médéric TREMBLAY, « Baie-Saint-Paul et poésie », *Charlevoix*, n° 2, mai 1986, p. 9.
41. François-Xavier FRENETTE, *Notes historiques sur la paroisse de Saint-Étienne de La Malbaie*, Chicoutimi, s.n., 1952, p. 58.

Chapitre 7 : Des idées et des projets pour un avenir meilleur

1. *L'Écho de Charlevoix*, 14 juillet 1904.
2. Robert RUMILLY, *Histoire de la province de Québec, vol. XI : S.-N. Parent*, Montréal, Bernard Valiquette, s.d., p. 181-182.
3. Thérèse CASGRAIN, *Une femme chez les hommes*, Montréal, Éditions du Souvenir, 1971, p. 45-47.
4. En 1912, des citoyens de Chicoutimi et de Bagotville obtiennent une charte pour la construction d'une ligne reliant Bagotville à La Malbaie. Voir J.-B. VAILLANCOURT, *Histoire des chemins de fer au Saguenay-Lac-Saint-Jean*, [Hébertville, J.-B. Vaillancourt, 1982], p. 19.
5. *Le Progrès du Saguenay*, 27 janvier 1921.
6. Margaret PORTER, *Mille en moins ! Histoire du Centre hospitalier de Charlevoix (1889-1980)*, Baie-Saint-Paul, 1984, p. 109-112.
7. Les journaux comme *L'Événement*, *Le Soleil*, *L'Action catholique* des 1^{er} et 3 juillet 1919 font état des fêtes entourant l'inauguration du service.
8. L'expression rappelle le nom donné par le peuple au train reliant Québec à Sainte-Anne-de-Beaupré. Voir *Hommage de la compagnie. Chemin de fer de la bonne Sainte-Anne, Québec, Montmorency et Charlevoix*, Québec, Imprimerie générale A. Côté & Cie, 1892, 35 p.
9. Musée de Charlevoix, Fonds Famille Philippe Dufour, P5/A1.27, Résolution du Conseil de la Corporation de la première Division du Comté de Charlevoix, le 31 mai 1926.
10. Grégoire DUFOUR, Lise BÉLANGER, Sylvain BOUCHARD, Luc BRETON, Lise LAPOINTE et Isabelle NÉRON, *1534 à 1984 : 450 ans de navigation dans Charlevoix, s.l., [1984]*, p. 33.
11. Gérard HARVEY, *Marins du Saint-Laurent*, Montréal, Éditions du Jour, 1974, p. 59 ; Camille RICHARD et Robert AYOTTE, *Étude sociologique du comté de Charlevoix : premier rapport*, Québec, Université Laval, Centre de recherches en sociologie religieuse, 1963, voir le chapitre : L'industrie du cabotage dans Charlevoix, p. 90-152.
12. En 1932, le Québec compte 29 couvoirs coopératifs.
13. « Le problème agricole de Charlevoix-Saguenay. Discours prononcé le 6 novembre, par Edgar Rochette, avocat, député de Charlevoix-Saguenay, au congrès de la société d'industrie laitière de Québec, tenu à la Baie St-Paul », Reproduit dans le *Progrès du Saguenay*, 25 novembre 1928.
14. En 1921, 15 % des superficies défrichées de l'île aux Coudres sont consacrées à la pomme de terre. La part de l'île aux Coudres représente alors 36 % de toute la superficie consacrée à la culture de la pomme de terre dans le comté de Charlevoix.
15. *Documents de la Session du Québec*, vol. 62, n° 2, 1927-28, Rapport du ministre de l'Agriculture, 1927-28, Rapport de la Société d'industrie laitière en 1928, p. 92-106.
16. *Recensement du Canada, 1931*, vol. VIII, tableau 30.
17. Raoul BLANCHARD, *L'est du Canada français*, tome 1, Montréal, Beauchemin, 1935, p. 351.
18. *Documents de la Session du Québec*, vol. 62, n° 2, 1927-28, Rapport du ministre de l'Agriculture, 1927-28, Rapport de la Société d'industrie laitière en 1928, p. 97.
19. *Ibid.*, p. 130-134.
20. *Le Soleil*, 29 avril 1964, « Charlevoix à l'heure de la Révolution tranquille. 5- Structure de la production agricole » (Martial Dassylva).
21. *La Gazette officielle du Québec*, 1899, p. 860-861.
22. La plupart des informations sur la propriété des installations de la chute Nairne proviennent des sources suivantes : Charles-Albert POISSANT, *Donohue, l'histoire d'un grand succès québécois, de 50 000 dollars à 2 milliards de chiffre d'affaires*, Montréal, Québec-Amérique, [1998], 287 p. ; Diane PILOTE, Claire McNICOLL, Jacqueline LÉVESQUE, *Reflet de Clermont*, s.l., 1985 ; François-Xavier FOURNIER, « Histoire de la compagnie Donohue Brothers »,

- Charlevoix*, vol. 1, n° 2, 1986, p. 24-25.
23. Archives nationales du Québec, Québec, E21, Ministère des Terres et Forêts, services forestiers, dossier : demande d'une concession forestière, Saint-Urbain, 1943. Demande d'Ulric Bouchard, curé.
 24. Archives du Séminaire de Québec, fichier Charlevoix, Journal du Séminaire, vol. VII, p. 365 (27 octobre 1906). Voir aussi lettre de J. C. K. Laflamme (supérieur du Séminaire) à E. Z. Bagnall (Université 180, n° 11B). Une lettre de Laflamme adressée au député Forget en décembre 1906 traite aussi de cette question.
 25. Voir *Documents de la Session du Canada*, vol. 56, n° 8, Rapport sommaire de la division des mines du ministère des Mines au 31 décembre 1919, p. 13-15 ; *Le Progrès du Saguenay*, 28 mai 1919 ; *L'Action catholique*, 21 février 1920.
 26. *Documents de la Session du Québec*, vol. 64, n° 2, 1929-30, Rapport du ministère des Mines, 1929, p. 81 et *Documents de la Session du Québec*, vol. 65, n° 2, 1930, Rapport du ministère des Mines, 1930, p. 25.
 27. *Le Journal d'agriculture et d'horticulture*, vol. 5, n° 6, 22 septembre 1901. Sur le mica, voir aussi *Documents de la Session du Québec*, vol. 26, n° 1, 1891-1892, Rapport du commissaire des Terres et de la Colonisation, au 30 juin 1892, Rapport sur le service des mines pour 1891-1892 ; *Documents de la Session du Québec*, vol. 41, n° 2, 1907, Rapport du département de la Colonisation, des Mines et des Pêcheries, 1906, Opérations minières, p. 43 ; *Documents de la Session du Québec*, vol. 40, n° 2, 1906, Rapport du département de la Colonisation, des Mines et des Pêcheries, 1905, Opérations minières, p. 41 ; *Le Progrès du Saguenay*, 18 septembre 1921.
 28. *Inventaire des ressources naturelles et industrielles, 1942, comté municipal de Charlevoix*, [Québec, Ministère de l'Industrie et du Commerce, 1942], p. 77 ; Serge GAUTHIER, « Saint-Aimé-des-Lacs, 50 ans au cœur de Charlevoix », *Charlevoix*, n° 28, octobre 1998, p. 12-13.
 29. *Ibid.*, p. 51, 156-157.
 30. *Rapport du ministre de l'Agriculture 1938-1939, Concours du mérite agricole, 1939*, p. 284.
 31. *Annuaire de renseignements commerciaux de Dun & Bradstreet, 1940 et autres années.*
 32. Francine AUBIN, « Un aperçu historique : Les Grands Jardins », *Charlevoix*, n° 7, décembre 1988, p. 24. Les informations sur l'exploitation des Grands-Jardins proviennent pour l'essentiel de cette source.
 33. *Documents de la Session du Québec*, vol. 38, n° 1, 1903-1904, Rapport du ministre de l'Agriculture, 1904, Concours du mérite agricole 1904, p. 210.
 34. *Le Progrès du Saguenay*, 28 novembre 1928 ; *Le Courrier du Nord*, 5 janvier 1929.
 35. *Recensement du Canada, 1931*. En 1930, les vaches laitières de Sainte-Agnès auraient procuré aux agriculteurs un revenu de 53 544 \$. Cette donnée a été obtenue en calculant le revenu par vache (revenu total du comté/ nombre de vaches du comté (nombre de vaches de Sainte-Agnès)).
 36. Musée de Charlevoix, Fonds Famille Philippe Dufour, P9, Boîte P9.3, The Murray Bay Habitant, 1^{er} juillet 1922
 37. Archives nationales du Québec, Québec, E16/176, Fonds ministère des Affaires municipales, de l'Industrie et du Commerce, Enquêtes spéciales, Note personnelles de Jean-Marie Gauvreau, 1935, 15 p. (Enquête personnelle faite en 1933 par Jean-Marie Gauvreau et Paul Gouin à La Malbaie, centre de l'artisanat québécois.)
 38. *Inventaire des ressources naturelles et industrielles, op. cit.*, p. 96-97.
 39. *Ibid.*, p. 57-59.
 40. Cahiers de prône de Saint-Louis-de-l'Isle-aux-Coudres, 1911. Les rapports des différents curés aux évêques soulignent le départ de plusieurs jeunes gens.
 41. Les chiffres sont des estimations en raison de la difficulté de connaître les populations exactes de Saint-Placide et de Grand-Fonds.
 42. *Inventaire des ressources naturelles et industrielles, op. cit.*, p. 13. Sur la question de la destination des migrants, voir Normand PERRON, « Les migrations depuis le XIX^e siècle au Québec », dans Madeleine GAUTHIER, *Pourquoi partir ? La migration des jeunes d'hiver et d'aujourd'hui*, [Sainte-Foy], Les Éditions de l'IQRC, 1997, p. 23-48.

43. Archives nationales du Québec à Québec, P90/2 Fonds Sec. George Garneau, correspondance de K. R. Macpherson, Lettre de K. R. Macpherson à George Garneau, Montréal, 28 février 1911.
 44. *Documents de la Session du Québec*, vol. 49, n° 4, 1915, Rapport du commissaire des services d'utilité publique de Québec, au 30 juin 1915.
 45. *Le Progrès du Saguenay*, 12 novembre 1936; *L'Action catholique*, 5 juillet 1937; sur Laure Gaudreault, voir [Michel GIROUX et al.], *Les souvenirs de Laure Gaudreault: une chronique du journal L'Enseignement, 1966-1967*, [Québec], Centrale de l'enseignement du Québec, s.d., 86 p.
 46. *Documents de la Session du Québec*, vol. 54, n° 4, 1919-20, Rapport du ministre de l'Instruction publique de la province de Québec, 1920, p. 129.
 47. Voir PORTER, *op. cit.*
 48. Société d'histoire de Charlevoix, Fonds Sœurs de la Charité de Québec (C.A.C.), Historique de l'hôpital de La Malbaie.
 49. Musée de Charlevoix, Fonds Famille Philippe Dufour, P9, Boîte P9.3, The Murray Bay Habitant, 15 août 1922.
 50. *Cahier de prônes de Pointe-au-Pic*, 15 décembre 1929.
 51. *Cahier de prônes de La Malbaie*, 18 juin 1916.
- Chapitre 8 : Quand le tourisme devient l'industrie privilégiée**
1. *Le Phare*, 1^{er} décembre 1959.
 2. *Le Confident de Charlevoix*, 2 mars 1966.
 3. Voir Yves MARTIN, « L'Île-aux-Coudres : population et économie », *Cahiers de géographie de Québec*, nouvelle série, n° 2, avril 1957, p. 167-195. Sur l'île aux Coudres et ses ressources, voir aussi Jacques LE QUERREC, « L'Île aux Coudres : vers un divorce ethno-écologique ? », *Anthropologie et Sociétés*, vol. 5, n° 1, 1981, p. 165-189.
 4. *Le Confident de Charlevoix*, 2 septembre 1964.
 5. *Ibid.*, 6 juin 1962.
 6. *Ibid.*, 4 février 1970.
 7. *Ibid.*, 5 août 1970.
 8. La nouvelle route est ouverte en 1966. Voir Russel BOUCHARD, *Histoire de Chicoutimi-Nord*. Vol. 1: *Le canton Tremblay et le village de Sainte-Anne, 1848-1954*, [Chicoutimi-Nord, l'Auteur, 1985], p. 44.
 9. Sur l'importance de la Côte-Nord pour l'économie du Bas-Saint-Laurent, voir Jean-Charles FORTIN, Antonio LECHASSEUR et al., *Histoire du Bas-Saint-Laurent*, Québec, IQRC, 1993, 861 p.
 10. *Le Confident de Charlevoix*, 16 mai 1962.
 11. Les données utilisées pour dresser le bilan de l'agriculture proviennent des recensements du Canada de 1951, 1971 et 1996.
 12. Chacune des deux MRC compte en plus une ferme appartenant à une institution.
 13. Voir Serge GAUTHIER, avec la collaboration de Christian HARVEY, *Saint-Fidèle, 150 ans d'histoire, 1850-2000*, [s.l., s.n., 2000], p. 63-65.
 14. *Le Soleil*, 19 novembre 1999 et 28 décembre 1999.
 15. *Le Confident de Charlevoix*, 18 octobre 1967.
 16. Les réserves sont estimées à plus de 20 millions de tonnes. Les estimations de la Société québécoise d'exploitation minière faites après 1966 confirment l'existence de réserves qui peuvent justifier une exploitation.
 17. *Le Progrès du Saguenay*, 18 septembre 1921. L'uranium faisait l'objet d'attention depuis le début du siècle, puisqu'on avait déjà tenté, en 1914, de mettre en exploitation un gisement situé à Saint-Fidèle.
 18. *Le Soleil*, 30 avril 1964. Pour une vue d'ensemble de l'industrie du bois au début des années 1960, voir Camille RICHARD et Robert AYOTTE, *Étude sociologique du comté de Charlevoix : premier rapport*, Québec, Université Laval, Centre de recherches en sociologie religieuse, 1963, voir le chapitre intitulé L'industrie du bois, p. 55-89.
 19. Voir Bernard MALTAIS, *La compagnie Donohue Limitée : activités et influences économiques*, Mémoire de maîtrise (géographie), Université Laval, 1972, 87 p.
 20. Sur l'acquisition de Donohue par Quebecor, voir Charles-Albert

- POISSANT, *Donohue: l'histoire d'un grand succès québécois, de 50 000 dollars à 2 milliards de chiffre d'affaires*, Montréal, Éditions Québec-Amérique, [1998], p. 208-214.
21. *Le Soleil*, 2 mai 1964.
 22. *Le Confident de Charlevoix*, Noël 1961, p. 12.
 23. Denis GAUTHIER, « Miracle à L'Île-aux-Coudres », *Le magazine des gagnants PME*, juillet-août 1991, vol. 15, n° 6, p. 24-26 ; *Le Soleil*, 9 octobre 1998.
 24. *Le Confident de Charlevoix*, 19 février 1964.
 25. *Ibid.*, 20 mai 1964.
 26. Sur la Réserve mondiale de la biosphère de Charlevoix, voir *Revue d'histoire de Charlevoix*, n° 31, octobre 1999. On y trouve des articles relatifs à la création de la réserve et à sa signification pour la région de Charlevoix.
 27. Eudore FORTIN (sous la direction de), *L'autre nature de Charlevoix: guide écotouristique de la Traversée et de l'arrière-pays*, [Wendake], Éditions Quatre Saisons, [1999], 204 p.
 28. *Le Confident de Charlevoix*, 2 novembre 1962.
 29. *Le Soleil*, 2 novembre 1999. L'article rapporte les propos de Pierre Mazières, président de la Société des entreprises touristiques de L'Île-aux-Coudres.
 30. Clermont est inclus dans les villages de la côte, étant donné que ce territoire a longtemps été une partie de La Malbaie.
 31. Cyril SIMARD, « Baie Saint-Paul ou comment remuer la braise », *Le Sablier*, mai 2000.
- ### Chapitre 9 : De la culture locale à la culture de l'Autre
1. Voir Philippe DUBÉ, *200 ans de villégiature dans Charlevoix*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1986.
 2. Arthur BUIES, *Chroniques: humeurs et caprices*, Québec, C. Darveau, 1873. p. 179-180.
 3. Reginald T. TOWNSEND, *God packed my picnic basket*, New York, Hastings House, 1920, cité dans Serge GAUTHIER, « Charlevoix ou la création d'une région-réserve », *Revue d'histoire de Charlevoix*, n° 31, octobre 1999, p. 3.
 4. GAUTHIER, *ibid.*
 5. Dans l'actuelle localité de Clermont.
 6. Florence Mary SIMMS, *Étoffe du pays (Sketches of Lower St. Lawrence)*, Toronto, Musson Book, 1913.
 7. Gil'Mont est le nom du domaine de Rodolphe Forget. Cette appellation provient du fait qu'un des fils de Forget se prénommaient Gilles.
 8. DUBÉ, *op. cit.*, p. 223.
 9. *Ibid.*, p. 150.
 10. Bien que son origine remonte en fait à la nuit des temps ...
 11. Jean PALARDY, *Les meubles anciens du Canada français*, Montréal, Pierre Tisseyre, 1971, 411 p.
 12. Marius BARBEAU, *Le Saguenay légendaire*, Montréal, Beauchemin, 1968, p. 50.
 13. Les titres de ces films sont *Pour la suite du monde*, *Les voitures d'eau*, *Le règne du Jour*. Ils sont disponibles à l'Office national du film du Canada.
 14. Marius BARBEAU, *The Kingdom of Saguenay*, Toronto, MacMillan, 1936.
 15. Patrick MORGAN, *La Malbaie, s.l.*, Chez l'auteur, ca 1930-1940.
 16. Archives du Diocèse de Québec, Rapport annuel du curé de Sainte-Agnès, 1940.
 17. Serge GAUTHIER, *Intervention pastorale...*, Thèse de maîtrise (théologie), Université Laval, 1991.
 18. Il existe donc dans les Grands-Jardins des montagnes portant les noms suivants : Sommet de Chaillot ; Sommet de Cotonu ; Sommet de Québec ; Sommet de Paris ; Sommet de Dakar ; Sommet de Hanoï ; Sommet de Maurice ; Sommet de Moncton.
 19. Félix-Antoine SAVARD, *Menaud maître-draveur*, Québec, Garneau, 1937, 265 p.
 20. *Idem*, *L'abatis*, Montréal, Fides, 1948, 209 p.
 21. *Idem*, *La Minuit*, Montréal, Fides, 1948, 177 p.
 22. *Idem*, *Journal et souvenirs*, Montréal, Fides, 1973, 2 vol., 222 et 261 p.
 23. *Idem*, *Carnet du soir intérieur*, Montréal, Fides, 1978, 2 vol.

24. Pierre PERRAULT, *Chouennes: poèmes 1961-1971*, Montréal, L'Hexagone, 1975, 317 p.
25. *Idem*, *Toutes isles: chronique de terre et de mer*, Montréal, Fides, 1963, 189 p.
26. *Idem*, *Nous autres icitte à l'île*, Montréal, L'Hexagone, 1999, 245 p.
27. Gabrielle ROY, *Cet été qui chantait*, Québec, Éditions Françaises, 1972, 207 p.
28. Texte publié en 1975 pour les fêtes du tricentenaire de Petite-Rivière.
29. Christian HARVEY, « Les 15 ans de la Société d'histoire de Charlevoix (1984-1999) : une expérience d'histoire régionale », *Revue d'histoire de Charlevoix*, n° 32, décembre 1999, p. 10-12.

Liste des tableaux

1.1	Données climatiques de la région de Charlevoix	29
2.1	Identification des lieux par les voyageurs français entre 1535 et 1670	68
4.1	Regroupement en micro-régions des municipalités de Charlevoix	119
4.2	Répartition des élèves qui fréquentent l'école élémentaire dans Charlevoix en 1901	151
5.1	La population de l'arrière-pays, 1831-1911	164
5.2	État comparé de l'agriculture entre les municipalités de l'arrière-pays (Saint-Urbain, Saint-Hilarion et Sainte-Agnès) et Baie-Saint-Paul, en 1891	173
6.1	La toponymie charlevoisienne au XIX ^e siècle	216
7.1	Estimation du nombre de navires construits entre 1860 et 1959, par lieu de construction	236
7.2	Aspects de l'évolution agricole du comté de Charlevoix, 1901-1951	240
7.3	Évolution de la population des villages de la côte, 1901-1951	256
7.4	Évolution de la population des villages de l'arrière-pays, 1901-1951	257
7.5	État civil du personnel enseignant dans le comté de Charlevoix en 1931-1932	264
7.6	Commodités dans les maisons et possession d'automobile dans le comté de Charlevoix en 1951	271

8.1	Population urbaine, population rurale non agricole et population rurale dans les fermes	277
8.2	Répartition de la population de Notre-Dame-des-Monts et de Saint-Irénée par groupe d'âge, en 1996	304
8.3	Évolution des territoires municipaux dans Charlevoix depuis le XIX ^e siècle	309

Liste des figures

1.1	Le climat dans Charlevoix	28
4.1	Distribution de la population de Charlevoix par micro-région, 1790-1901	120
4.2	Population recensée et population attendue, Charlevoix, 1790-1901	122
4.3	Nombre de décès dans Charlevoix, 1791-1900	152
7.1	Population recensée et population attendue, Charlevoix, 1901-1981	258
7.2	Émigration et natalité dans Charlevoix, moyenne annuelle par période de 10 ans, 1881-1980	259
8.1	Évolution de la population de la région de Charlevoix, Charlevoix-Est et Charlevoix-Ouest, 1901-1996	301
8.2	Distribution de la population de Charlevoix par micro-région, 1901-1996	302
8.3	Pyramides des âges, région de Charlevoix, 1901, 1951 et 1996	303
8.4	Âge moyen de la population de Charlevoix, 1996	304

Liste des cartes

1.	Charlevoix en 2000	9
2.	Le relief de Charlevoix	21
3.	Les bassins hydrographiques et le réseau hydrographique de Charlevoix	30
4.	La géologie de Charlevoix	36
5.	L'astroblème de Charlevoix	38
6.	Les failles et les tremblements de terre dans Charlevoix	43
7.	Les chemins amérindiens entre Charlevoix et le Saguenay ...	79
8.	Les seigneuries et les cantons de Charlevoix	89
9.	Les chemins de colonisation entre Charlevoix et le Saguenay au XIX ^e siècle	169
10.	Baie-Saint-Paul et ses rangs au XIX ^e siècle	194
11.	Les voies de communication entre Charlevoix et les régions voisines au XX ^e siècle	235

Index

A

Activité sismique: voir Tremblements de terre
Adams-Bagnall Electric Co.: 246
Aéroport de Saint-Irénée: voir Aviation
Agriculture: 86, 99-101, 124-128, 172-173, 191-192, 237-242, 283-285; **cultures**: 125, 126-127, 128, 239; *élevage*: 125, 238, 239, 240, 284; **industrie laitière**: 126, 127, 173, 240-241, 284-285; **cercles agricoles, coopératives agricoles, sociétés coopératives, sociétés d'agriculture**: 128, 173, 237, 283
Alexis le Trotteur: voir Lapointe, Alexis
Alimentation: voir Conditions et mode de vie
Alix, Arnold: 94, 95
Alouettes, pointe aux: 52, 54-55, 64, 77, 94
Alphabétisation: voir Éducation
American Nitrogen Co Ltd: 247
Amérindiens: 52-56, 67, 75-77, 80

AML: 289
Angers, Charles: 155, 221, 228
Angers, Félicité: voir Conan, Laure
Anguille: voir aussi Faune aquatique et Pêche
Animaux à fourrure, élevage: voir Agriculture (élevage)
Antoniennes du Clergé: voir Communautés religieuses
Archange, Davi: voir Bouchard, Davi
Architecture: 321-323
Artisanat: 251-253, 323-324, 331
Asselin, Martial: 311
Asselin, Olivar: 221, 222
Asselin, Rieule: 221
Association catholique des institutrices rurales: 264
Association touristique de Charlevoix: 291
Astroblème de Charlevoix: 37-39
Aviation: 250, 279-280, 282

B

Baie St. Paul Titanic Iron Ore Co.: 247

Baie-des-Rochers: 67, 326, 331; voir aussi Saint-Siméon
Baie-Sainte-Catherine: 19, 54, 121, 124, 130, 135, 175, 209, 234, 260, 282, 290
Baie-Saint-Paul: 32, 61, 62-65, 67, 74, 85-87, 94-96, 98-99, 100, 101-102, 104, 108, 116, 119, 121, 123, 125, 127, 128, 129, 137-138, 140, 143, 144, 145, 149, 150, 153-154, 156, 158, 166, 172, 193, 195, 199, 200, 204, 205, 207, 208, 210, 212, 220, 221, 222, 230, 232, 233, 237, 239, 242-243, 254, 256, 262, 263, 265-266, 269, 276, 280, 283, 293, 301, 305, 306, 308, 311, 310, 322, 323, 324, 326, 327, 329, 331, 333, 334, 335, 336, 341-342, 343, 344
Baie-St-Paul Lumber Co.: 242
Banques: voir Services financiers
Barbeau, Marius: 214, 219, 324, 326, 327, 331
Baskatong Quartz: 286
Basques: 59
Bas-Saint-Laurent: voir Régions limitrophes

- Beaupré, seigneurie de: voir Seigneuries
- Beemer, Horace: 132
- Béluga: voir Chasse et Faune aquatique
- Bergeron, Alcide: 253, 323, 333
- Bergeron, Alfred: 337
- Bertrand, Rosaire: 311
- Bibliothèques: voir Services publics
- Bilodeau, Célestin: 332
- Blackburn, Hugh: 90
- Blé: voir Agriculture (cultures)
- Boily, Flavien: 203
- Boily, Guillaume: 202
- Bois: voir Industrie forestière
- Boivin, Charles: 343
- Boivin, Jean-Baptiste: 243
- Boivin, Pamphile: 243
- Bolduc, Blanche: 328
- Bolduc, Yvonne: 252, 328, 329
- Bouchard, Clément-Joseph: 325
- Bouchard, Davi (Davi Archange): 213
- Bouchard, Joseph: 325
- Bouchard, Simone-Mary: 328
- Boudreault, Albert: 250
- Bourdon, Jean: 81
- Bourgault, Médard: 252
- Bowman, James: 108
- Brassard, Henri: 343
- Brymner, William: 220
- C**
- Cabot, Maud: 328
- Cabotage: voir Liaisons maritimes
- Cailhaut de La Tesserie, Jacques: 61, 65, 98
- Caisses populaires: voir Services financiers
- Canada Steamship Lines (Richelieu & Ontario Navigation): 132, 138, 139, 228, 250, 316, 324, 330
- Canadian General Mining Co Ltd: 248
- Canadian Titanic Iron Company: 175, 176
- Cap-à-l'Aigle: 67, 132, 135, 137, 141, 146, 153, 198, 199, 234, 254, 260, 268, 279, 316, 320, 326, 328, 335, 337
- Cap-aux-Corbeaux: 137
- Cap-aux-Oies: 67, 94, 238
- Caps: à la **Corneille**: 39; aux **Oies**: 69; **Fortin**: 199
- Caribou: voir Faune terrestre
- Caron, Joseph-Édouard: 184
- Cartier, Jacques: 53, 56
- Casgrain, Thérèse Forget: 228-230, 337
- Casino de Charlevoix: 294, 296
- Catherine de Saint-Augustin, Mère: 63
- Cauchon, Robert: 328
- Centre d'exposition de Baie-Saint-Paul: 344
- Centre écologique de Port-au-Saumon: 44, 292
- Cercles agricoles: voir Agriculture
- Champlain, Samuel de: 53-55, 57
- Charlevoix Radium and General Mining: 248
- Charlevoix, Pierre-François-Xavier de: 49, 51, 61
- Chasse: 76, 91-92, 176-177; **béluga (marsouin)**: 59-60, 92-94, 130
- Chauvin, Marc: 208
- Cheffault de la Regnardière, Antoine: 80-81
- Chemin de fer: 132, 139-140, 226, 230-232
- Chemins: voir Réseau routier
- Cimon, Blanche: 327
- Cimon, Ernest: 155
- Cimon, Simon-Xavier: 221
- Cinéma: 326, 335, 339-340
- Clergé, attitude et rôle du: 62, 110, 158-159, 204-206, 211, 220, 267-268
- Clermont: 213, 243, 244, 245, 256, 260, 267, 287, 333, 335, 337, 339
- Climat: 27-29
- Commission du Parc touristique de Charlevoix: 291
- Commissions scolaires: voir Éducation
- Communautés religieuses: **Antoniennes de Marie du Clergé**: 266; **Petites Franciscaines de Marie**: 153, 265; **Frères Maristes**: 150; **Sœurs de la Charité de Québec**: 208, 266, 280, 333; **Sœurs de la Congrégation de Notre-Dame**: 150, 208, 265; **Sœurs Saint-Antoine-de-Padoue**: 266
- Compagnie de papier de Charlevoix Ltée: 287
- Compagnie de papier Malbaie Ltée: 287

Compagnie de pulpe de Baie-Saint-Paul: 243
 Conan, Laure: 220-221, 324, 338, 342
 Conditions et mode de vie: 110-114, 190-203, 241-242; **alimentation**: 112, 200-201; **habillement**: 200; **habitat**: 112, 197-199, 321-323; **vie familiale**: 195-196; **vie sociale**: 112-113
 Conseil d'orientation économique de Charlevoix: 278
 Conseil économique de la région 03: 280
 Conseil économique de Saint-Siméon: 277
 Continental Titanium Corporation: 286
 Coopératives agricoles: voir Agriculture
 Corneille, cap à la: voir Caps
 Côte-de-Beaupré: voir Régions limitrophes
 Côte-Nord: voir Régions limitrophes
 Coudres, île aux: 19, 20, 22, 24, 25, 26, 27, 29, 32, 34, 35, 53, 56, 57, 64, 77, 87, 92-93, 100, 102, 103-104, 107, 119, 121, 123, 125, 128, 135, 137, 141, 146, 151, 158, 159, 190, 191, 205, 206, 211, 214, 215, 234, 239, 241, 248, 256, 260, 262, 268, 270, 279, 283, 284, 286, 289, 290, 294, 296, 298, 326, 327, 328, 340; voir aussi Seigneuries (Île-aux-Coudres)
 Couturier, Joseph: 252, 253

Couvents: voir Institutions scolaires
 Coverdale, William: 324
 Crèmerie Saint-Fidèle: 284-285, 299
 Croisière du Saguenay: 316, 329-330
 Croix de chemin: 205-206
 Cugnet, François: 94
 Cugnet, François-Joseph: 105
 Cultures: voir Agriculture
 Curé: voir Clergé, attitude et rôle du

D

Dallaire, Elzéar: 221
 Daly, Kathleen: 327
 Davies, W. H.: 177
 De Sales, canton: 164
 Démographie: voir Population
 Deschênes, Alfred: 328
 Desmeules, Charles: 108
 Domaine Forget: 343; voir aussi Hôtels et résidences: Gil'Mont
 Donohue: 231, 245, 246, 287-288
 Dubé, Yvon: 292
 Dufour, Angeline: 266
 Dufour, Joseph: 113
 Dufour, Philippe: 234, 285
 Duguay, Pierre: 148
 Dupré, Pierre: 83, 92, 95, 96

E

East Canada Power and Pulp Co Limited: 243, 244

Éboulements, seigneurie des: voir Seigneuries
 Échafaud aux Basques: 59, 67, 94
 Économusées: 294
 Éducation: 148-151, 208-209, 263-265, 305, 307-308; voir aussi Institutions scolaires
 Églises protestantes: 146, 147, 153
 Élections: voir Politique
 Élevage: voir Agriculture
 Érables, mont des: voir Monts
 Excel Peat Moss Co: 248

F

Fafard, Ambroise: 150, 153, 179, 343
 Faune aquatique: 25-26, 59-60, 92-93, 177-178; **anguille**: 26, 92, 249; **béluga (marsouin)**: 25-26, 53, 59-60
 Faune terrestre: 25, 177, 292
 Fer: voir Industrie minière
 Festival folklorique de Baie-Saint-Paul: 293, 341-342
 Fêtes et loisirs: 210-212
 Fjord du Saguenay: 31, 40
 Folklore: 325-326
 Forêt: voir Industrie forestière et Végétation
 Forget, Rodolphe: 132, 214, 221, 228, 230, 243, 320, 321
 Fortin, cap: voir Caps
 Fortin, Joseph: 243
 Fortin, Julien: 81
 Fraser, Malcolm: 82, 90, 105, 135
 Fraser, William: 199
 Frères Maristes: voir Communautés religieuses

Fromageries : voir Agriculture (industrie laitière)

G

Gagné, Ignace : 83
 Gagné, Roland : 324, 342
 Gagnon, Clarence : 327
 Gagnon, Georges : 141
 Gagnon, Marc : 156
 Gagnon, Pierre-Paul : 102
 Gaudreault, Laure : 264, 333
 Gaultier de Comporté, Philippe : 81, 96
 Gauthier, Joseph (Palémon) : 193
 Gauvreau, Pierre : 327
 General Electric Co : 247
 Géologie : 34-41
 Gil'mont : voir Hôtels et résidences
 Gingras, Apollinaire : 222
 Girard, Joseph : 246
 Girard, Maurice : 277
 Goélettes : voir Cabotage et Industrie navale
 Goudronnerie royale : voir Industrie forestière
 Gouffre, rivière du : voir Rivières
 Grand-Fonds : 146, 164, 184, 185 ; voir aussi Monts
 Grands-Jardins, parc de conservation des : voir Parc de conservation des Grands-Jardins
 Gravel, Sœur Carmen : 343
 Grenon, Jean-Baptiste : 108, 113
 Guay, Marcel : 335
 Guerre de 1759 : 107-108

H

Habillement : voir Conditions et mode de vie
 Habitat : voir Conditions et mode de vie
 Harvey, Jean-Charles : 338
 Harvey, Marcellin : 335
 Hautes Gorges de la rivière Malbaie : voir Parc régional des Hautes-Gorges-de-la-Rivière-Malbaie et Rivières (Malbaie)
 Hazeur, François : 81, 94, 96
 Hazeur, Pierre : 91
 Hazeur, Thierry : 91
 Hôpitaux : voir Institutions de santé
 Hospice Sainte-Anne : voir Institutions de santé
 Hôtels et résidences : 132, 133, 250, 254 ; **Chamard's Lorne House** : 132, 254 ; **Château Murray** : 323 ; **Gil'Mont** : 133, 320, 321 ; **Hôtel Bellevue** : 250 ; **Hôtel Tadoussac** : 324 ; **Manoir Gray** : 326 ; **Manoir Richelieu** : 132, 133, 250, 252, 294, 297, 299, 319, 320, 324, 336

Hudon, Pierre-Marcellin : 266
 Hydravions : voir Transport aérien
 Hydroélectricité : 244, 269-270

I

Île aux Coudres : voir Coudres, île aux
 Île-aux-Coudres, seigneurie de l' : voir Seigneuries

Industrie forestière : 94-98, 128-129, 174-175, 242-246, 287 ; **bois de fuseaux** : 129 ; **bois de mâturation** : 96-97 ; **bois de sciage** : 97-98, 129, 242 ; **Goudronnerie royale** : 94-96 ; **pâtes et papiers** : 242-245, 287

Industrie laitière : voir Agriculture
 Industrie minière : 33, 61-62, 98-99, 175-176, 246-248, 286 ; **fer** : 33, 175-176, 246-247, 286 ; **mica** : 33, 247-248, 286 ; **tourbe** : 248, 286

Industrie navale : 190, 234, 288-289

Industries Océan : 289

Ingrand, Max : 322

Institutions de santé : 153-154, 306 ; **Hospice Sainte-Anne** : 153-154, 228, 230, 232, 256, 265-266, 306 ; **Murray Bay Hospital** (Murray Bay Convalescent Home) : 153, 266, 319

Institutions scolaires : 208 ; **centre d'enseignement collégial** : 307, 336 ; **couvents** : 150, 208, 280 ; **écoles normales** : 307 ; **polyvalentes** : 307, 336

J

J. A. Coulombe : 247

Jackson, Alexander Young : 327

Journaux : voir Presse régionale

Justice : 144-145, 209, 334

K

Kalm, Pehr : 101, 102, 122

L

- L'Écho de Charlevoix*: voir Presse régionale
- L'Écho des Laurentides*: voir Presse régionale
- L'Île-aux-Coudres: voir Coudres, île aux
- La Baleine: voir Coudres, île aux
- La Brosse, Jean-Baptiste de: 110
- La Malbaie: 67, 77, 87-90, 97, 100, 103, 106, 108, 117, 118, 119, 121, 123, 127, 143, 144, 145, 146, 148, 150, 153, 155, 156, 157, 158, 164, 166, 170, 193, 195, 197, 199, 204, 205, 207, 208, 210, 220, 221, 222, 226, 231, 232, 234, 237, 242, 243, 251, 252, 256, 260, 262, 264, 265, 266, 269, 276, 280, 287, 291, 300, 305, 307, 308, 311, 310, 314, 316, 320, 322, 331, 333, 334, 335, 336, 338, 339, 342, 343
- La Malbaie, seigneurie de: voir Seigneuries (La Malbaie, Mount Murray et Murray Bay)
- La Malbaie-Pointe-au-Pic: voir La Malbaie et Pointe-au-Pic
- Labbé, Françoise: 344
- Labrador Electric and Pulp Co: 243, 269
- Labrecque, M^{re} Michel-Thomas: 180, 184, 266
- Lacourcière, Luc: 326, 327, 331, 339
- Lacs: **de la Roche**: 33, 247; **du Pied des Monts**: 33, 247; **Nairn**: 37, 170, 250, 268; **Noir**: 247; **Turgeon**: 251
- Laferrière Lumber Co.: 242
- Lallemant, Jérôme: 63, 64-65
- Lamb, William Busby: 316, 317
- Langevin, Hector-Louis: 143, 156, 157
- Lanouiller de Boisclerc, Jean-Eustache: 104
- Lapointe, Alexis (dit le Trotteur): 213
- Larouche, Jean-Claude: 213
- Laterrière, Pierre de Sales: 82
- Lauson, Charles de: 81
- Lauson, Jean de: 81
- Laval, M^{re} François de: 62, 80, 81, 86, 95, 96
- Lavoie, Joseph: 332
- Le Confident de Charlevoix*: voir Presse régionale
- Le Courrier de Charlevoix*: voir Presse régionale
- Le Phare*: voir Presse régionale
- Le Réveil de Charlevoix*: voir Presse régionale
- Leclerc, Arthur: 248, 266
- Leeds Metal Co. Ltd: 286
- Lemieux, Hector: 141
- Lemieux, Jean-Paul: 328
- Les Éboulements: 20, 32, 41, 64, 67, 87, 102, 104, 108, 118, 119, 121, 123, 128, 132, 144, 148, 149, 150, 153, 156, 159, 199, 204, 205, 266, 283, 296, 308, 326
- Les Éboulements-en-Bas: voir Saint-Joseph-de-la-Rive
- Lessart, Étienne de: 82
- Liaisons maritimes: **cabotage**: 139, 234, 236, 276, 288-289;
- traversiers**: 124, 140, 231, 255, 281, 282
- Lismer, Arthur: 327
- Littérature: 338-341
- Little Shop: 323-324
- Loisirs: voir Fêtes et loisirs

M

- Mailloux, Raymond: 283
- Mailloux, rivière: voir Rivières
- Maisons: voir Conditions et mode de vie (habitat)
- Mal de la Baie-Saint-Paul: voir Santé
- Malbaie, rivière: voir Rivières
- Manoir Richelieu: voir Hôtels et Résidences
- Marchand, Louis: 81
- Marsouin: voir Faune aquatique et Chasse (béluga)
- Massif de Petite-Rivière-Saint-François: 293
- McLaren, John: 135
- McNicoll, Duncan: 90
- Messieurs du Séminaire: voir Séminaire de Québec
- Météorite: voir Astrolème de Charlevoix
- Mica: voir Industrie minière
- Mines: voir Industrie minière
- Missionnaires: voir Clergé
- Mobilier domestique: 324-325
- Monts: 23, 337-338; **Acropole**: 23, 170; **des Éboulements**: 37, 39; **des Érables**: 23; **du lac des Cygnes**: 34; **Grand Fonds**: 293
- Morgan, Patrick: 328

Morneau, Alphonse : 326
 Morneau, Philéas : 326
 Mount Murray, seigneurie de : voir
 Seigneuries
 Mulroney, Brian : 292, 311
 Municipalités : voir Régime municipal
 Municipalités régionales de comté :
Charlevoix : 305, **308**; **Char-**
levoix-Est : 300, 305
 Municipalités scolaires : voir Édu-
 cation
 Murray Bay : voir Cap-à-l'Aigle, La
 Malbaie et Pointe-au-Pic
 Murray Bay, seigneurie de : voir
 Seigneuries
 Murray Bay Convalescent Home :
 voir Institutions de santé
 Murray Bay Golf Club : 320
Murray Bay Habitants : voir Presse
 régionale
 Murray Bay Lumber & Pulp Com-
 pany : 243
 Murray River Fishing Club : 177,
 250
 Musée de Charlevoix : 343
 Musée régional Laure-Conan : 342

N

Nairn, lac : voir Lacs
 Nairne, chute : voir Clermont
 Nairne, John : 82, 90, 94, 106,
 135, 156
 Naufrages : 58; voir aussi Naviga-
 tion
 Navigation : 31-32, 58, 136-139,
 234-236, **288-289**; quais :
 136-139

Nemours & Cie : 247
 Noir, lac : voir Lacs
 Noire, rivière : voir Rivières
 Notre-Dame-des-Monts : 32, 294,
 301, 302, 304, 332

O

Organisation municipale : voir Ré-
 gime municipal
 Ouellet, Joseph-Pierre : 322

P

Palardy, Jean : 324, 327, 328
 Palémon : voir Gauthier, Joseph
 Papeterie Saint-Gilles : 294
 Parc de conservation des Grands-
 Jardins : 23, 24, 25, 44, 176-
 177, 250, 251, 292, 338
 Parc de conservation du Saguenay :
 44
 Parc des Laurentides : 176, 233,
 250, 251, 281
 Parc marin du Saguenay-Saint-
 Laurent : 31, 44, 295
 Parc régional des Hautes-Gorges-
 de-la-Rivière-Malbaie : 40,
 44, **295**, **338**; voir aussi Ri-
 vières (Malbaie)
 Parler populaire : 218-219
 P paroisses (religieuses et civiles) :
 102-103, 146-147, 158, 178-
 185, 204-206; **ouverture** :
 102-103, 146-147, 178-185,
 337
 Pêche : 59-60, 76, 91, 92-94, 130-
 131, 177-178, 190, 248-249;
anguille : 26, 60, 92, 130-
 131, 249; **béluga** (marsouin) :
 voir Chasse
 Peinture : 327-329, 344

Pepper, George : 327
 Perdriau, Joseph : 322
 Perreault, Pierre : 326, 327, 339-
340
 Petite-Rivière-Saint-François : 19,
 22, 23, 26, 32, **33**, 53, 60, 67,
 77, 81, 86, 87, 95, 102, 104,
 108, **111**, 121, 124, 125,
 130-131, 140, 141, 144, 178,
 205, 231, 234, 239, 248, 249,
 257, 268, 269, 289, **293**, 328,
 340, 343
 Petites Franciscaines de Marie : voir
 Communautés religieuses
 Pied des Monts, lac du : voir Lacs
 Pitoin, Léonard : 92, 95, 96
Plein Jour sur Charlevoix : voir
 Presse régionale
 Pointe chantante, La : 343
 Pointe-au-Pic : **132**, **133**, 137, 139,
 177, 207, 231, **249**, 250, 252,
 253, **260-261**, 267-268, 294,
 296, 299, 311, 316-317, 319,
 322, 323, 324, 325, 326, 331,
 335, **342**, 343
 Poitras, Eugène : 145
 Politique : 142-144, 154-158,
 311; **élections** : 155-158;
fédérale et provinciale : 142-
 143, 154-157, 311; **municip-**
pale : 143-144, 157, 207-208
 Polyvalentes : voir Institutions sco-
 laires
 Pomme de terre : voir Agriculture
 (cultures)
 Population : 101-103, 117-123,
 164, 255-259, 275-277, 300-
 306; **émigration** : 122-123,
 165, 257, 276; **mortalité** :

- 151; natalité: 121, 257, 305; nombre d'habitants: 86, 87, 117-118, 120-121, 164, 180, 183, 184, 255-259, 300
- Port-au-Persil: 67, 135, 147, 328
- Port-au-Saumon: 44, 292
- Port-aux-Quilles: 67, 286
- Poste: voir Services publics
- Poulette grise inc.: 285, 299
- Presse régionale: 221-222, 278, 335-336; *L'Écho de Charlevoix*: 221, 228, 250; *Le Confident de Charlevoix*: 278, 291; *Le Confident de la Rive Nord*: 335-336; *Le Courrier de Charlevoix*: 221, 297; *Le Phare*: 278, 335; *The Murray Bay Habitants*: 335; *Plein Jour sur Charlevoix*: 335, 336; *Le Réveil de Charlevoix*: 335
- Price, William: 129, 170, 174
- ### Q
- Quais: voir Navigation
- Quêteux: 220
- ### R
- Radio: 270, 335
- Ramancheur: 202-203
- Rang: 195, 196, 331, 332-333, 337
- Régime municipal: 143-144, 207-208, 308-309
- Régions limitrophes: Côte-de-Beaupré: 19, 29, 44, 86, 104-106, 118, 135, 142, 231, 245; Côte-Nord: 32, 124, 142, 134, 136, 247, 282; Québec: 32, 62, 86, 103-104, 118, 123, 124, 134, 139, 144, 153, 230, 234, 296, 336; Rive sud du Saint-Laurent (Bas-Saint-Laurent, Côte-du-Sud): 19, 32, 118, 124, 134, 140, 255, 281, 282; Saguenay-Lac-Saint-Jean: 32, 124, 129, 134, 139, 142, 165, 166-167, 170-171, 230, 233, 281
- Relief: 20, 34; voir aussi Monts
- Renaud, Jean: 105-106
- Réseau hydrographique: 29-32; voir aussi Lacs, Rivières et Saint-Laurent, fleuve
- Réseau routier: 77-79, 103-106, 135-136, 166-171, 232-234, 281, 282; chemin de Callières: 135-136; chemin de Saint-Urbain: 167, 170, 171; chemin de Sainte-Agnès: 167, 170; chemin des Caps: 103-106, 135; chemin des Marais: 167, 171
- Réserve mondiale de la biosphère: 44, 292, 344
- Ressources minérales: 33, 61-62
- Richard, René: 327
- Richelieu & Ontario Navigation: voir Canada Steamship Lines
- Rivière-aux-Canards: 129, 135
- Rivière-du-Gouffre: 260
- Rivière-du-Gouffre, seigneurie de la: voir Seigneuries
- Rivière-Mailloux: 337
- Rivière-Malbaie: 238, 260, 283, 288, 337
- Rivières: 29; du Gouffre: 29, 83, 172; Mailloux: 97; Malbaie: 29, 40, 44, 48, 76, 77, 94, 269; Noire: 29, 77, 90, 135, 243; Rouge: 29; Saguenay: 25, 29, 31-32, 76, 135, 282, 292; Sainte-Anne: 29
- Roche, lac de la: voir Lacs
- Rochette, Edgar: 240, 252
- Rouge, rivière: voir Rivières
- Route de Sable: 332-333
- Routes: voir Réseau routier
- Roy, Gabrielle: 337, 340-341
- Rubdige, F. D.: 209
- ### S
- Saguenay, rivière: voir Rivières
- Saguenay-Lac-Saint-Jean: voir Régions limitrophes
- Saint-Aimé-des-Lacs: 32, 234, 248, 260, 274, 290, 302, 305, 332
- Saint-Bernard-sur-Mer, paroisse: voir Coudres, île aux
- Sainte-Agnès: 119, 121, 140, 143, 146, 164, 172, 173, 182-183, 205, 234, 250, 252, 253, 260, 268, 302, 331
- Sainte-Émémentienne du Grand-Fonds: voir Grand-Fonds
- Saint-Étienne-de-la-Malbaie (Saint-Étienne-de-Murray-Bay): 234, 260
- Saint-Fidèle: 119, 121, 127, 143, 146, 153, 156, 205, 208, 234, 247, 262, 284-285
- Saint-Firmin: voir Baie-Sainte-Catherine
- Saint-Hilarion: 20, 32, 37, 119, 121, 122, 126, 146, 164, 172, 173, 183-184, 205, 237, 265,

- 268, 276, 277, 324, 326, 331, 335
- Saint-Irénée: 119, 121, 127, 132, 133, 137, 143, 144, 146, 153, 159, 182, 197, 205, 206, 214, 231, 254, 262, 280, 282, 283, 284, 301, 304, 305, 319, 320, 332, 343
- Saint-Joseph-de-la-Rive: 32-33, 41, 136, 137, 239, 250, 254, 269, 294, 296, 305, 308, 319, 328, 339
- Saint-Laurent, fleuve: 19, 27, 31-32, 104, 134, 190-191
- Saint-Louis-de-l'Isle-aux-Coudres, paroisse: voir Coudres, île aux
- Saint-Mathieu, pointe: voir Alouettes, pointe aux
- Saint-Placide: 121, 140, 146, 150, 162, 164, 173, 178-180, 246, 263, 307
- Saint-Siméon: 119, 146, 205, 211, 234, 243, 248, 254, 260, 262, 265, 269, 277, 282, 322, 331; voir aussi Baie-des-Rochers
- Saint-Siméon Uranium Corporation: 286
- Saint-Urbain: 42, 119, 121, 122, 144, 146, 156, 163, 164, 167, 170, 172, 173, 175-176, 180-182, 205, 247, 250, 251, 286, 324, 328, 331
- Santé: 151-154, 201-203, 306; **épidémies**: 151-153, 202; **mal de la Baie-Saint-Paul**: 108-109; voir aussi Institutions de santé
- Savard, Félix-Antoine: 245, 204, 326, 327, 337, 338, 339
- Scieries: voir Industrie forestière (bois de sciage)
- Seigneuries: 80-90, 142; **Beaupré**: 80-81, 85-87, 119; **Île-aux-Coudres**: 82, 84, 85; **La Malbaie**: 81-82, 88, 90, 91, 102; **Les Éboulements**: 82, 83, 85, 102; **Mount Murray**: 90, 106, 119, 135, 157, 199; **Murray Bay**: 90, 106, 119, 135; **Rivière-du-Gouffre**: 83, 84
- Séminaire de Québec: 82, 85, 86, 95, 97, 98, 100, 101-102, 163, 199, 246
- Serreau de Saint-Aubin, Jean: 86
- Services financiers: 262
- Services publics: **aqueducs et égouts**: 270; **bibliothèques**: 205, 333, 336; **poste**: 140, 141; **télégraphe**: 140-141; **téléphone**: 141-142
- Settrington, canton: 144, 166, 183
- Simard, Cyril: 294
- Simard, Heracléus: 243
- Simard, Louis (dit l'Aveugle): 214
- Simard, Marie-Anne: 328
- Simard, Noël: 83
- Slevin, John: 149
- Smith, Jori: 327, 328
- Société d'histoire de Charlevoix: 344
- Société de colonisation de Baie-Saint-Paul: 165
- Société de colonisation de Charlevoix n° 1: 166
- Société des câbles Reynolds Limitée: 287
- Société des défricheurs de la Rivière-au-Sable: 165
- Société des Vingt-et-Un: 129, 165, 174
- Sociétés d'agriculture: voir Agriculture
- Sœurs: voir Communautés religieuses
- Sols, qualité des: 32-33
- Soumande, Pierre: 81
- Sous-sol: voir Ressources minérales et Industrie minière
- Symposium de peinture de Baie-Saint-Paul: 344
- Syndicat d'initiative touristique de Charlevoix: 278, 290, 291

T

- Taft, William: 261-262, 320
- Talon, Jean: 61, 65, 81, 94, 95, 98
- Télégraphe, téléphone: voir Services publics
- Télévision communautaire: 335
- Terres arables: voir Sol, qualité du
- Toponymie: 65-69, 215-218, 336-338
- Tourbe: voir Industrie minière
- Tourisme et villégiature: 132-133, 249-254, 290-299, 316-327
- Traite des fourrures: 76, 80, 91-92
- Transcontinental Airways: 250
- Transport terrestre: voir Réseau routier
- Transports et communications: voir Aviation, Chemin de fer, Navigation et Réseau routier

Traversiers : voir Liaisons maritimes
 Tremblay, Alexis « Picoté » : 129, 207
 Tremblay, Étienne : 82
 Tremblay, Georges-Édouard : 324
 Tremblay, Godefroy : 151-152
 Tremblay, Jean-François : 82
 Tremblay, Jean-Paul : 344
 Tremblay, L.-C. : 165, 166
 Tremblay, Léon : 335
 Tremblay, Pierre : 82
 Tremblay, Pierre-Alexis : 142, 155, 156-157, 221

Tremblements de terre : 41-43, 62-65, 109-110; **février 1663** : 62-65; **décembre 1791** : 109-110

Turgeon, lac : voir Lacs

V

Vallée de la rivière du Gouffre : 20, 27, 32, 81, 82, 86, 96, 97-98, 118, 163, 195
 Vallée de la rivière Malbaie : 20, 27, 32, 87-90, 118, 195, 337
 Vandal, Toussaint : 243
 Végétation : 22-24, 60-61, 177; **pin** : 61, 95-96, 98, 128-129

Veilleux, Laurent : 343

Vie familiale : voir Conditions et mode de vie

Vie sociale : voir Conditions et mode de vie

Villégiature : voir Tourisme et villégiature

W

Warren, Jean-Charles : 323

Warren, John : 243

Table des matières

Avant-propos	7
Introduction	11
1. Au rendez-vous de la diversité (Normand Perron)	17
<i>Le milieu perceptible</i>	20
<i>Le climat, l'eau, le sol et le sous-sol : quelques traits caractéristiques</i>	27
<i>La base fondamentale du paysage</i>	34
<i>Culture paysagère et identité du territoire</i>	44
2. Une histoire de regards (Serge Gauthier)	47
<i>L'occupation humaine</i>	52
<i>Les ressources naturelles : de la légende à la réalité</i>	58
<i>Une manifestation de la colère de Dieu à Baie-Saint-Paul</i>	62
<i>La toponymie : un héritage des voyageurs</i>	65
<i>Premiers regards sur une région</i>	70
3. Des îlots de peuplement (Serge Gauthier)	73
<i>Le nomadisme amérindien</i>	75
<i>Le peuplement sédentaire</i>	80

	<i>À la recherche de ressources</i>	90
	<i>Aux confins des terres habitées</i>	99
4.	Les villages de la côte (Normand Perron)	115
	<i>Démographie, émergence des pôles de peuplement et structuration de l'espace</i>	117
	<i>L'activité économique sur la côte</i>	124
	<i>La vie de la communauté</i>	142
5.	Les villages de l'arrière-pays (Normand Perron)	161
	<i>L'occupation de l'arrière-pays immédiat</i>	163
	<i>Les enjeux de l'occupation au XIX^e siècle</i>	165
	<i>Les ressources</i>	172
	<i>Des villages à l'avenir incertain</i>	178
6.	Une culture locale (Serge Gauthier)	187
	<i>Des milieux de vie diversifiés</i>	190
	<i>Les conditions de vie</i>	197
	<i>Le rapport aux institutions</i>	204
	<i>Quelques facettes de l'identité</i>	209
7.	Des idées et des projets pour un avenir meilleur (Normand Perron)	225
	<i>Les transports : un symbole de l'accès au monde moderne</i>	228
	<i>Le travail et les secteurs de l'économie</i>	237
	<i>Une société en transformation</i>	255

8.	Quand le tourisme devient l'industrie privilégiée (Normand Perron)	273
	<i>À l'heure de la concertation régionale</i>	275
	<i>Le développement socio-économique</i>	281
	<i>L'évolution démographique</i>	300
	<i>La restructuration des institutions</i>	306
9.	De la culture locale à la culture de l'Autre (Serge Gauthier)	313
	<i>À la recherche d'un monde nouveau</i>	316
	<i>Une culture de l'Autre</i>	329
	Conclusion	347
	Notes	355
	Liste des tableaux	369
	Liste des figures	371
	Liste des cartes	373
	Index	375
	Merci	389
	Carte des régions du Québec	390

Merci

À tous ceux qui se sont associés à l'Institut national de la recherche scientifique (Culture et Société) pour soutenir financièrement la réalisation de l'histoire de Charlevoix :

Martial Asselin, lieutenant-gouverneur du Québec

Le ministère du Patrimoine canadien

Le ministère de la Culture et des Communications

Rosaire Bertrand, député de Charlevoix à l'Assemblée nationale

Le ministre responsable de la région de Québec au gouvernement du Québec

Le Conseil régional de concertation et développement de la région de Québec

La MRC de Charlevoix

La MRC de Charlevoix-Est

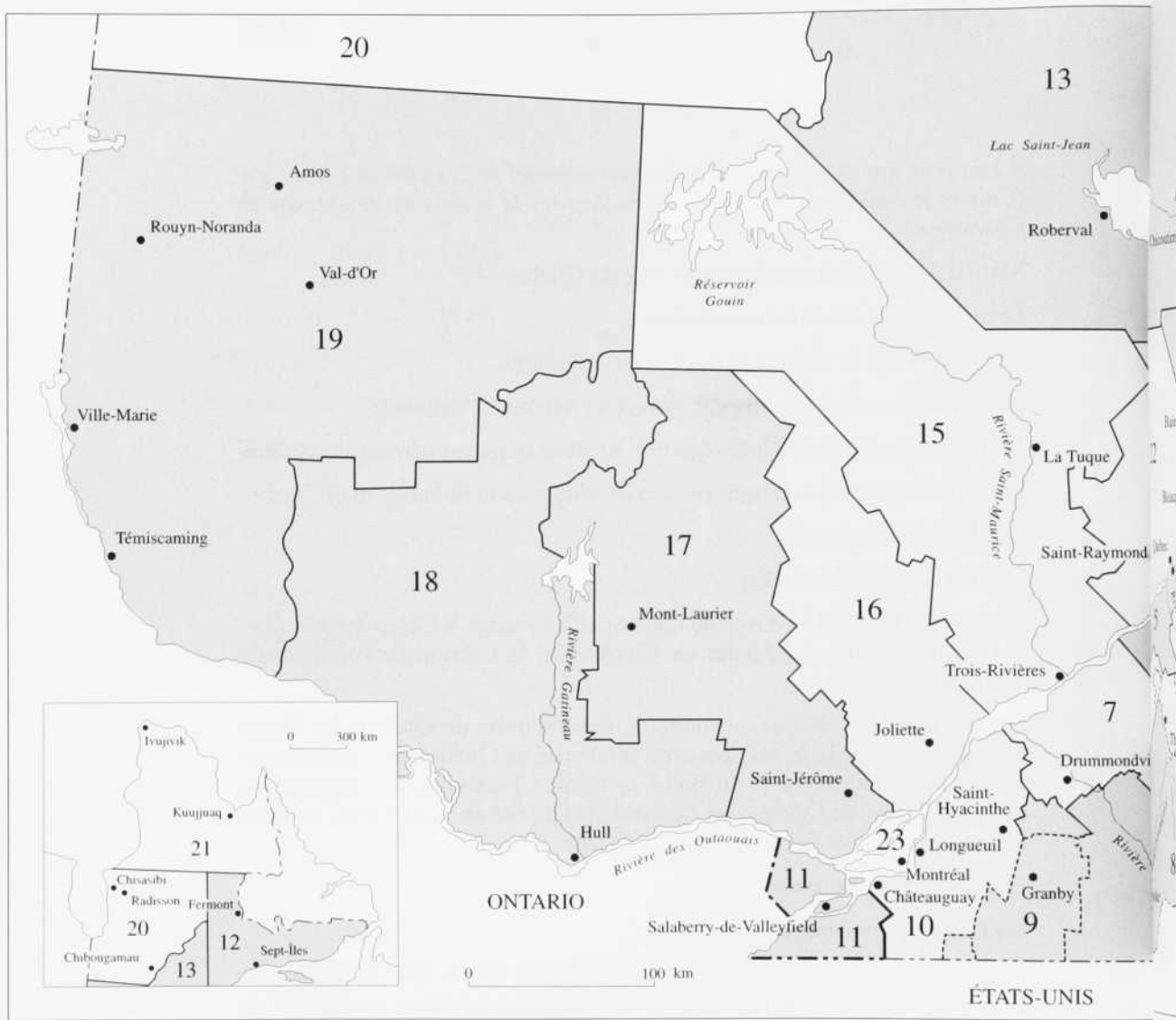
L'Université Laval, l'Université du Québec à Chicoutimi, le Cégep de Jonquière, le Centre d'études collégiales en Charlevoix, la Commission scolaire de Charlevoix

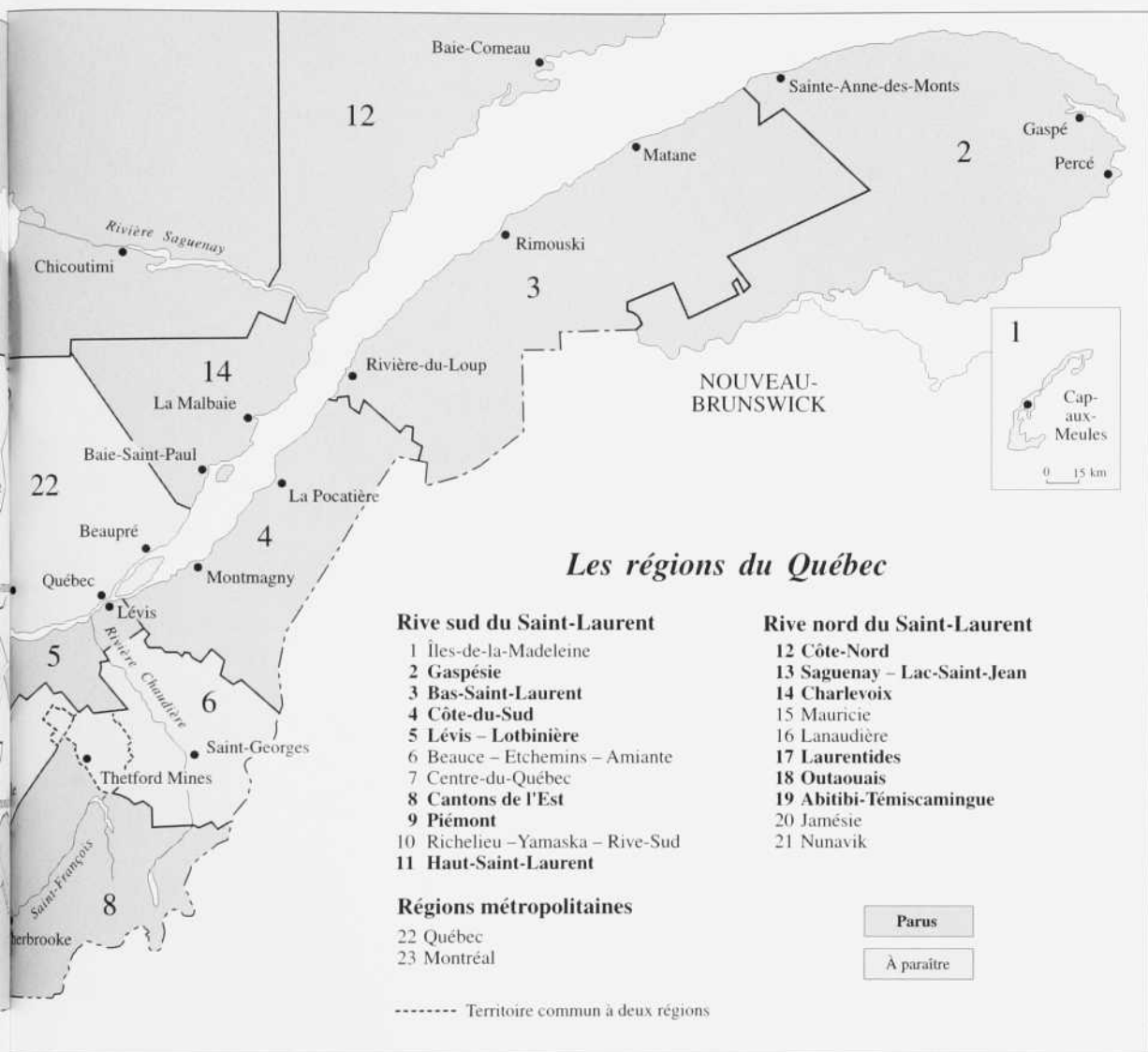
Eugène Tremblay, évêque auxiliaire de l'archidiocèse de Québec, les Petites Franciscaines de Marie, les Sœurs de la Charité de Québec, la Congrégation des Sœurs de Notre-Dame du Bon-Conseil de Chicoutimi, la Congrégation de Notre-Dame de Québec, les Sœurs de la Charité de Saint-Louis, les pères Rédemptoristes, les frères Maristes de Québec

Claude Le Sauteur, artiste-peintre

Les Caisses populaires de Charlevoix

La compagnie Power Corporation, la compagnie Roche ltée, la compagnie Donohue, usine de Clermont, Hydro-Québec, l'Association touristique de Charlevoix, le Manoir Richelieu, Les notaires Simard, Léveillé, Dufour, Les entreprises Jacques Dufour & Fils inc., Les placements Warren inc., Gestion Lucien Tremblay, Câbles BICC Canada inc., La Compagnie BPR, La Société des casinos du Québec inc., Brock F. Clarke, Q.C., la Laiterie Charlevoix inc., la Fondation René Richard, la Centrale de l'enseignement du Québec, le Syndicat des travailleurs du papier de Clermont inc., Lucien Dufour, Clément Tremblay





© Institut national de la recherche scientifique, septembre 2000.

La collection « Les régions du Québec » a pour objectif de présenter, pour le grand public, une vue d'ensemble de l'histoire de chacune des régions du Québec, depuis ses origines amérindiennes et inuit jusqu'à nos jours. Le cadre géographique, l'évolution du peuplement, le développement économique, la mise en place des institutions, la vie culturelle et religieuse, l'émergence d'une identité régionale, sont autant d'aspects qui retiendront l'attention des auteurs de ces ouvrages. Ces derniers sont produits dans le cadre du projet des histoires régionales que dirige Normand Perron.

HISTOIRE de Charlevoix

« La Malbaie doit être regardée comme la plus belle ferme du pays soit pour la bonté des terres soit pour la facilité d'y élever des bestiaux... les terres y sont bonnes et en quantité... Si on veut concéder des terres dans la rivière de La Malbaie il se trouve bien des gens qui en prendraient... »

Mémoire du Père Claude Godefroi de Cocquart (s.j.) sur les Postes du Domaine du Roi. 1750.

« À peu de distance, direction nord-ouest, de ce promontoire s'en élève une autre et, entre les deux, une belle vallée s'étend, au milieu de laquelle se trouve le village pittoresque de Saint-Paul (Baie-Saint-Paul) avec une grande église ; nous avons là sous les yeux un nombreux troupeau paissant près du rivage, surtout des chevaux, ainsi que plusieurs hommes et femmes. Je crois que jamais je n'ai vu établissement situé dans un endroit aussi enviable ; les habitations paraissent bien entretenues et fort convenables. »

Journal historique de John Knox. Juin 1759.

ISBN 2-89224-304-1



9 782892 243048